UNIVERSITY OF PITTSBURGH

Dar.
E51
I61
1877
v.2

Darlington Memorial Library

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/compterendudelas02inte

COMPTE-RENDU

DU

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES AMERICANISTES

2e SESSION — LUXEMBOURG — 1877

II

COMMENCÉ D'IMPRIMER LE 2 OCTOBRE 1877

CHEZ GUSTAVE CRÉPIN-LEBLOND

14, Grand'Rue Ville-Vieille,

A NANCY.

CONGRÈS

INTERNATIONAL

DES

AMÉRICANISTES

COMPTE-RENDU

DE LA

SECONDE SESSION

LUXEMBOURG — 1877

TOME SECOND

LUXEMBOURG
VICTOR BŰCK
LIBRAIRE
RUE DU CURÉ.

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE

1878

SIXIÈME SÉANCE

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1877, A 2 H. 1/2 DE L'APRÈS-MIDI.

Linguistique et Paléographie.

M. le Dr **Schmit** invite M. le professeur LÉON DE ROSNY à présider la séance.

M. **de Rosny** prononce l'allocution suivante :

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous me permettrez, en prenant place à ce fauteuil, de joindre à l'expression de ma reconnaissance pour un tel honneur, le vœu que la savante assemblée accueille les communications spéciales à cette séance avec une indulgence, permettez-moi de le dire, en quelque sorte exceptionnelle.

La séance d'aujourd'hui est en effet consacrée à la linguistique et à la paléographie du Nouveau Monde ; c'est-à-dire que nous allons nous trouver en présence des problèmes les plus délicats de la jeune science, à

laquelle nous avons donné le nom d'*Américanisme*. Le public, je ne saurais le blâmer, demande des solutions immédiates. Ces solutions de problèmes infiniment complexes et obscurs, la science américaine est encore le plus souvent impuissante à les donner. Nous marchons à tâtons, à pas lents, sur un sol qui faiblit à chaque instant sous nos pas. Pionniers d'une terre nouvelle, aussi nouvelle par l'érudition, par la linguistique, par la paléographie surtout, que le furent, il y a près de quatre siècles, les régions inconnues que découvrit le génie de Colomb et de ses émules, — nous n'avons ni l'ambition ni l'espérance d'enrichir en un jour les connaissances humaines de l'histoire de la civilisation encore si peu connue du grand hémisphère transatlantique. Il faudrait, au milieu de nous, la présence d'un nouveau Champollion, pour pouvoir compter sur une ample moisson de résultats prochains. Mais s'il ne nous est donné de déchirer que morceau par morceau le voile qui recouvre les annales de la moitié du globe pendant la longue succession des siècles, du moins avons-nous la satisfaction de savoir qu'en apportant chacun notre pierre au grand édifice projeté de la science américaine, nous doublerons un jour l'étendue du domaine de recherches et de découvertes ouvert à la critique et à l'érudition contemporaines.

Qu'on nous pardonne donc le caractère modeste des résultats que de longues et patientes études nous permettent d'assurer à la Science; et demandons l'indulgence des esprits éclairés qui comprennent la valeur du moindre lambeau de vérité arraché à l'obscurité des temps inconnus. Depuis moins de dix ans, l'Américanisme a conquis sur l'ignorance des derniers siècles une vérité désormais incontestable, une vérité que le grand Humboldt lui-même

avait méconnue. Nous savons aujourd'hui, et nul n'osera plus le nier, que le Nouveau Monde aussi bien que l'Ancien a connu cet art si utile, si indispensable à la vie des peuples civilisés, cet art qu'on appelle l'*écriture*. L'Amérique, longtemps avant la conquête espagnole, savait graver sur la pierre ou peindre sur les tissus préparés, en guise de papier, les faits mémorables de ses annales. A côté des œuvres de l'érudition castillane, nous possédons désormais une littérature indigène, une littérature encore inconnue, mais que nous connaîtrons bientôt. Les vieilles races américaines n'ont pas renoncé à prendre la parole pour nous faire connaître les faits de leur antique civilisation éteinte. Les somptueux et gigantesques monuments du Mexique, de la Région isthmique et du Pérou, les peintures des anciens Aztecs et les manuscrits des Mayas, tout jusqu'aux tombeaux indiens que la curiosité européenne se décide à interroger, tout est prêt à répondre. La parole que demandent ces éloquents débris de grandes nations disparues ou sur le point de disparaître, il appartient aux efforts de l'archéologie, de la linguistique, de la paléographie, de la faire retentir aux oreilles de la Science. Cet espoir suffira, je l'espère, pour assurer à nos études la sympathie de tous les hommes désireux d'arracher aux ténèbres de l'inconnu quelques pages à ajouter à l'histoire du monde. Cette sympathie, cette bienveillance si nécessaire pour soutenir nos efforts, je la demande avec une insistance justifiée, je le crois, à la savante assemblée réunie dans cette enceinte.

M. Moïse **Schwab**. C'est par suite de l'empêchement de M. le comte de Charencey, que la *Société Philologique* de Paris a bien voulu me déléguer auprès du Congrès. M. de Charencey, savant modeste autant que distingué,

est un des premiers américanistes de France. Quant à moi, Messieurs, la vérité m'oblige à confesser mon ignorance des choses de l'Amérique. Je suis hébraïsant, tout au plus ; aussi était-ce d'une inscription donnée comme phénicienne par ceux qui l'ont découverte, de l'inscription de Grave Creek, que je me proposais de vous entretenir. Mais, hier seulement, j'ai eu connaissance d'une brochure de M. le Col. Chas. Whittlesey, sur les *fraudes archéologiques* commises aux États-Unis, et j'avoue que la lecture de ce document a fait naître dans mon esprit les doutes les plus graves. Sur la foi d'un archéologue de mérite, M. Schoolcraft, qui ne mettait pas en doute ce que M. le Col. Whittlesey appelle la *genuineness* de l'inscription de Grave Creek, j'en avais entrepris le déchiffrement il y a environ onze ans, et M. Oppert avait eu l'obligeance d'examiner mes essais de traduction. Je tiens, Messieurs, à déclarer hautement que cet illustre linguiste et paléographe n'a jamais pris qu'une connaissance très-rapide, très-fugitive de l'inscription en elle-même ; qu'il ne s'est prononcé, ni sur la question de son authenticité, ni sur celle de son interprétation définitive ; en un mot, que sa haute responsabilité scientifique n'est engagée en rien dans le débat. *Me me adsum qui feci*..... sur le témoignage de Schoolcraft, et sans me préoccuper de savoir si le texte était oui ou non l'œuvre d'un faussaire. A chacun sa tâche !

Je suis informé, depuis vingt-quatre heures, que trois archéologues éminents, MM. George Squier, Daniel Wilson, E. H. Davis, de l'Ohio, ont rendu sur l'authenticité de la pierre dite de Grave Creek, un verdict absolument négatif. Dans ces conditions, Messieurs, je vais vous donner de mon travail, un rapide aperçu qui vous con-

vaincra que le faussaire s'est ingénié à fabriquer une inscription sémitique ; mais je renonce purement et simplement à demander la publication de ce mémoire dans le compte-rendu des travaux de la session.

M. **Lucien Adam** : M. Moïse Schwab vient de montrer que la vraie Science ne capitule ni avec le doute ni avec l'amour-propre. J'ose dire, qu'après la déclaration qu'il a faite, la question de l'inscription de Grave Creek est vidée dans l'Ancien Monde comme dans le Nouveau. J'ai, néanmoins, le devoir d'y revenir, pour dégager la responsabilité du Congrès de Nancy.

Dans la brochure dont a parlé M. Schwab, M. le colonel Whittlesey donne à entendre que M. Lévy-Bing aurait convaincu les membres de la première session de l'authenticité de l'inscription de Grave Creek. L'éminent Américaniste me permettra de lui faire observer que la question d'authenticité n'avait pas même été soulevée à Nancy, et que par une note mise au bas du mémoire de M. Lévy-Bing, la *Commission de publication* a traduit, d'une façon aussi courtoise que possible mais suffisamment significative, le sentiment du Congrès (1).

Puisque nous n'avons point été compris, de l'autre côté de l'Atlantique, je déclare formellement au nom du Bureau de la première session, que les Américanistes réunis à Nancy n'ont admis ni la version de M. Lévy-Bing, ni l'authenticité de l'inscription, ni la présence sur le

(1) *Congrès international des Américanistes*. Première session. T. I, p. 225.

sol de l'Amérique précolombienne d'aucun élément sémitique.

M. Lucien Adam présente au Congrès un mémoire de M. **V. A. Malte-Brun,** intitulé : *Tableau de la Distribution ethnographique des nations et des langues au Mexique.*

Il est peu de pays, sur l'étendue du territoire desquels on rencontre autant de langues, d'idiomes différents qu'au Mexique. Si, aujourd'hui, la langue généralement parlée, la langue de l'Etat, est celle des conquérants, c'est-à-dire l'Espagnol, il n'en est pas moins vrai que les anciens idiomes y sont encore en usage, surtout dans les campagnes. Il nous a paru intéressant d'en étudier la répartition géographique.

Déjà, en 1864, ce sujet avait fixé notre attention, et nous avions donné dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, à la suite d'un article de notre regretté ami Brasseur de Bourbourg (1), un *Essai de Carte ethnographique* du Mexique. Nous reprenons aujourd'hui notre œuvre avec plus d'assurance, en nous appuyant sur les travaux de deux de nos honorables confrères de la Société de Géographie et de Statistique de Mexico : le licencié Manuel Orozco y Berra, et don Francisco Pimentel, comte de Herras, auxquels on doit d'avoir, pour la première fois, jeté une certaine lumière sur l'importante question de la classification des races et des langues dans l'ancien Mexique (2).

(1) Esquisses d'Histoire, d'Archéologie, d'Ethnographie et de Linguistique pouvant servir d'instructions générales pour les Voyages d'exploration scientifique au Mexique, rédigées par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, accompagnées d'une carte par M. V. A. Malte-Brun. — *Nouvelles Annales des Voyages* de juillet 1864. p. 5. — 68.

(2) Geografia de las lenguas y Carta Etnográfica de México, pre-

On est d'accord pour faire venir du Nord les premières populations qui s'établirent au Mexique. Exposées, dans leur patrie primitive, à un climat ingrat, devenues trop nombreuses, ne pouvant vivre sur le sol qui les avait vu naître, ou bien encore chassées par d'autres tribus hostiles, ces populations vinrent chercher, au Sud, des cantonnements plus favorables. Les nations agricoles ou jouissant déjà d'une certaine civilisation, s'établirent dans les plaines, tandis que les tribus adonnées à la chasse ou encore barbares s'emparaient d'espaces plus grands, couverts de bois et de montagnes, et répondant mieux à leurs besoins. Quelques-unes de ces dernières arrivèrent même au Mexique sans espoir de séjour, errant d'un lieu dans un autre, vivant aux dépens des tribus plus civilisées ou plus timides qu'elles.

La plus importante de ces migrations est celle des Sept nations ou tribus qui, selon la tradition sortirent du lieu dit *Chicomoztoc* ou des Sept grottes. Ces Sept nations sont connues sous le nom général d'*Aztèques*, du lieu d'*Aztlan* leur principal centre; la plus notable d'entr'elles était celle des *Nahuas* ou Mexicains qui ont donné leur nom au Mexique.

Ces nations, ces tribus se mêlèrent à celles qui occupaient déjà le sol; ou bien encore, vécurent au milieu d'elles en s'isolant, ce qui par la suite donna lieu à un tel fractionne-

---

cedidas de un ensayo de Clasificacion de las mismas lenguas y de Apuntes para las immigraciones de las tribus, por el Lic. Manuel Orozco y Berra. 1 vol. in-4° de XIV — 392 pages, avec une carte, Mexico, 1864.

Cuadro descriptivo y Comparativo de las lenguas indigenas de México, por D. Francisco Pimentel, conde de Herras. Obra premiada por la Sociedad Mexicana de Geografia. 2 vol. in-8°. — 1862-1865.

ment de populations, qu'Orozco y Berra ne compte pas moins de 619 tribus établies au Mexique (1).

La diversité des idiomes égalait la variété des tribus ; et, quoique partant, probablement comme ces dernières, d'un nombre restreint de souches primitives, il se forma un grand nombre de dialectes, que l'auteur que nous citons n'évalue pas à moins de 280 (2). Ces dialectes peuvent se classer en onze grandes familles comprenant 35 idiomes et 69 dialectes principaux ; il faut ajouter à leur nomenclature 16 langues encore aujourd'hui sans classification, faute de documents suffisants, et 62 idiomes perdus dont on ne connaît guère que le nom et le lieu où ils étaient parlés.

Les onze principales familles de langues sont les suivantes: 1. le Mexicain. — 2. l'Othomi. — 3. le Huaxtèque, Maya, Quiché. — 4. le Mixtèque et le Zapotèque. — 5. le Matlatzinca. — 6. le Tarasque. — 7. l'Opata, Tarahumar, Pima. — 8. l'Apache. — 9. le Seri. — 10. le Guaiacura. — 11. le Cochimi.

Parmi les langues sans classification les plus répandues étaient : le Mixé et le Pame.

Nous nous proposons d'étudier la distribution géographique de chacune de ces langues, de signaler les plus anciens ouvrages qui en traitent, de dire enfin quelques mots des peuples qui les parlaient.

I. — Le Mexicain, Nahuatl ou Aztèque.

C'est au milieu du VII^e^ siècle, d'après la chronologie de Clavijero qu'apparaît dans l'Anahuac la célèbre nation Toltèque qui fonda le royaume de Tula et parvint à cette civili-

(1) En voir la nomenclature dans l'ouvrage de Orozco y Berra, p. 67 à 76.

(2) id., p. 62 à 66.

sation avancée que les Espagnols rencontrèrent parmi les Aztèques et les Texcuanos. La monarchie toltèque eut quatre siècles d'existence ; la peste, la famine et la guerre civile y mirent fin. Selon l'historien Ixtlilxochitl quelques familles restèrent alors dans le pays, mais la plus grande partie de la Nation émigrant vers le sud vint s'établir dans le Guatémala et le Nicaragua.

Un siècle plus tard, une nombreuse tribu à demi sauvage, celle des Chichimèques descendit dans la vallée de Mexico, s'unit aux Toltèques qui étaient demeurés dans le pays, et, civilisée par ceux-ci, elle fonda le royaume de Texcoco ou d'Alcohuacan, qui existait encore à l'arrivée des Espagnols.

Quelques années après l'établissement des Chichimèques, arrivèrent du nord six des Sept tribus, sorties de *Chimoztoc* (les Sept Grottes) et connues sous le nom de *Nahuas* ou *Nahuatlacas*, la septième restée en arrière n'arriva que vers 1196 à Tula, c'était celle des *Mexicains*. Ces tribus furent plus tard connues sous les noms de : Xochimils, Chalcas, Tepanecas, Tlahuicas, Colhuas, Tlaxcaltèques et Mexicains, qui prirent le nom des lieux qu'ils fondèrent, ou de ceux où ils s'établirent. Tous dans l'origine étaient tributaires des Chichimèques. Plus tard, les Tlaxcaltèques fondèrent une république indépendante, et les Mexicains un empire plus vaste que celui des Chichimèques, et le plus puissant que les Espagnols rencontrèrent dans ce pays.

Les renseignements que l'on possède sur ces peuples s'accordent à dire que les anciens Toltèques et les Sept tribus Nahuatlacas ou Nahuas avaient une même origine et parlaient la même langue, qui était le *Mexicain, Nahuatl* ou *Aztèque*, et celle-ci était en tout point distincte de celle des Chichimèques. Clavijero et Veytia sont les seuls, parmi les modernes, qui se soient sérieusement occupés de faire connaître l'histoire ancienne des Mexicains ; leur opinion a été adoptée par ceux qui sont venus après eux, et ils ont propagé l'erreur

qu'ils commettaient en assimilant le Chichimèque et le Mexicain; le premier, faute de documents; le second, par faute de critique. Les écrivains dont les ouvrages sont la source de l'histoire ancienne du Mexique, comme Torquemada, Ixtlilxochitl et Pomar, affirment que les Toltèques et les Chichimèques parlaient une langue différente; le premier dans sa *Monarchie indienne,* livre 1er, chap. 19, dit que les Toltèques qui habitent la vallée de Mexico ne comprenaient pas les Chichimèques, quand ils parlaient; Ixtlilxochitl soutient, dans toutes ses relations que les Chichimèques et les Toltèques parlaient une langue différente (*Hist. des Chichimèques*, vol. xii, chap. 13, de la collection Ternaux Compans), jusqu'à ce que, sous l'empereur Techotlalla, l'idiome mexicain se fut répandu sur tout l'Empire; Don Juan Bautista Pomar descendant, comme Ixtlilxochitl, des rois de Tezcoco, dit, dans sa relation manuscrite, qu'en l'année 1582 il restait encore quelques traces de l'ancien idiome chichimèque, que personne ne pouvait comprendre.

D'ailleurs les Toltèques et les Nahuatlacas étaient des peuples civilisés, tandis que les Chichimèques étaient restés pour ainsi dire à l'état sauvage. La religion, le gouvernement, la législation, les coutumes de ceux-ci dénotaient un peuple encore dans l'enfance, tandis que les institutions des autres se rapportaient à un peuple plus ancien et tout à fait différent. Tout tend à démontrer que les anciens peuples de l'Anahuac qui parlaient le Mexicain furent les Toltèques et les Nahuatlacas; les Chichimèques adoptèrent cette langue, ils parlaient auparavant un idiôme différent, aujourd'hui inconnu, et dont il ne reste peut-être quelques traces que dans les montagnes où s'arrêtèrent les Chichimèques en venant du Nord.

Aujourd'hui, le Mexicain se parle dans les Etats de Mexico, de Puebla, de Vera-Cruz, d'Oajaca, de Jalisco, de Guerrero, de Colima, de San-Luis, de Tabasco, de Michoacan, de Sinaloa, de Zacatecas, de Tehuantepec, de Tlaxcala et de Du-

rango, dépendants de la République mexicaine, quoique dans plusieurs de ces Etats il se parle aussi d'autres langues. La langue mexicaine se parle aussi sur certains points du Guatémala et du Nicaragua, ce qui s'accorde avec ce que nous avons dit des migrations des Toltèques vers le Sud.

Le mot *Mexico,* d'après l'opinion généralement reçue, dérive de *Mexitli, Dieu de la Guerre ;* et de Mexico vient le nom national de *Mexicatl,* c'est-à-dire *Mexicain.*

Nahoatl ou *Nahuatl,* d'après le dictionnaire de Molina, signifie : *ce qui sonne bien,* ce que l'on peut aussi traduire par : *ce qui est harmonieux.* Le lieu d'où venaient les Nahuatlecas ou Nahuas, s'appelait, avons-nous dit, *Aztlan* ; les uns le placent dans le Nouveau-Mexique, d'autres au nord du golfe de Californie, d'autres enfin jusqu'en Asie ; de ce mot Aztlan vient le nom de peuple *Aztecatl* d'où nous avons fait *Aztèque,* nom que l'on attribue plus particulièrement aux Mexicains, quoi qu'il convienne plus généralement aux sept tribus émigrées d'Aztlan ou de Chicomoztoc.

Il existe un grand nombre d'ouvrages sur la langue mexicaine ; nous citerons seulement les suivants parmi les plus anciens :

Fr. Pedro de Gante : Doctrina, Amberes 1528. — México 1559.

Fr. Domingo de la Anunciacion : Doctrina — México 1545.

D. Gabriel Ayla : Apuntes históricos de la Nacion mexicana, de 1243 à 1562.

Fr. Andres de Olmas : Arte, Mexico 1555. Vocabulario.

Fr. Miguel Zarate : Opusculos Morales y Doctrinales. Los Colloquios mexicanos del *P. Gaona,* corregidos. — Mexico, 1582.

R. P. Antonio del Rincon : Arte. — Mexico 1595.

Fr. Alonzo de Molina : Ademas del diccionario de que hablé

anteriormente, escribió varias obras en mexicano, y un Arte sobre este idioma. — Mexico 1591.

Illmo D. Fr. Francésco Jimenez : Arte, Vocabulario y Catecismos mexicanos.

Il est question de la langue mexicaine dans le *Mithridates* de Adelung et Vater (1).

Le *Pipil,* le *Zacatèque*, le *Chinarra*, le *Concha* ou *Concho*, l'*Ahualicco* ou *Agualuico*, l'*Acaxec,* le *Tópia,* le *Jalisco, le Sabaibo,* le *Xixime* et le *Tebaca* sont des dialectes dérivés du Mexicain.

II. — L'Othomi, Otomite ou Hia-Hiu,

L'*Othomi* ou *Hiâ-Hiû* est une des langues les plus répandues de la République mexicaine, puisqu'elle se parle dans tout l'Etat de Queretaro, et une partie de ceux de San-Luis, de Guanaxuato, de Michoacan, de Mexico, de Puebla, de Vera-Cruz et de Tlaxcala.

Selon Clavijero, le pays des Othomis commençait à la partie septentrionale de la vallée de Mexico, et s'étendait jusqu'aux montagnes qui sont à environ 90 milles de la capitale. Parmi les lieux habités qui étaient nombreux, on remarquait l'ancienne et célèbre ville de Tula, fondée par les Toltèques, et celle de Xilotepec, qui, depuis la conquête des Espagnols, devint la métropole des Othomis.

Cette nation est regardée comme une des plus anciennes de l'Anahuac, ayant persévéré dans l'état sauvage pendant plusieurs siècles, elle avait la réputation d'être la plus grossière de celles de ce pays. Les Othomis, dit le P. Sahagun, étaient de leur nature lourds, grossiers et peu adroits,

(1) *Mithridates, Tableau universel des langues,* avec le *Pater* en 500 langues, continué par *J. Sev. Vater,* 3 vol. in-8°. — 2 éditions, Berlin, 1809 et 1817.

renommés pour leur indolence, si bien, qu'on avait coutume de dire au lieu de : Ah ! le maladroit ! « il est comme un Othomi ».

Ce n'est guère que vers le XV^e^ siècle que les Othomis commencèrent à vivre en société, comme sujets des rois de Tezcoco ; ils fondèrent alors plusieurs villages. Une grande partie de ceux qui avaient persévéré dans l'état sauvage, donnèrent beaucoup de mal aux Espagnols pour les soumettre ; ils n'y parvinrent que vers le XVII^e^ siècle.

Buschman pense que l'on peut considérer le mot *Othomi,* comme un mot mexicain, mais cela n'est pas, car *Otho*, dans cette même langue othomi, paraît signifier *rien*, et *mi*, *tranquille ou de sang-froid,* ce qui s'applique bien au caractère du peuple, tandis que dans la langue mexicaine il voudrait dire : *Sans repos, étranger ou errant.* Hiâ-Hiù est composé de *Hiâ, langue*, et *Hui*, qui veut dire s'asseoir, demeurer, se reposer, de sorte que ce mot peut se traduire par la *langue qui demeure, qui ne varie pas.*

Clavijero cite plusieurs auteurs de grammaires et de dictionnaires othomis, il en est de même de Léon Pinelo y Beristain ; mais D. Luis de Neves y Molina, dans la préface de sa grammaire, dit : il n'est pas un seul individu qui se risque à parler cette langue, ou qui ait trouvé une méthode facile pour l'enseigner ; et si quelqu'un s'est risqué à écrire quelques notes à ce sujet, il n'a pu le faire qu'avec les plus grandes difficultés, et en discutant sans cesse sur des interprétations qui se contredisent souvent.

Cet ouvrage de D. Luiz de Neves qui a pour titre : *Reglas de ortografia, diccionario y arte del idioma othomi, México*, 1767, est, en fin de compte, le seul dans lequel il soit possible de se renseigner sur la nature de cette langue, quoiqu'il participe du manque de connaissances de son temps.

La langue *Othomi* est citée dans le *Mithridates* comme une des langues mexicaines qui contient le plus d'équivoques.

Cette même langue comprend un grand nombre de dialectes qui portent principalement sur la différence de la prononciation ; citons seulement le *Mazahui, Mazahua, Matzahua* ou *Matlazahua*, dans les Etats de Mexico et de Chihuahua.

Les principaux lieux habités par les Mazahuis, au dire de Clavijero, étaient les montagnes occidentales de la vallée de Mexico ; ils formaient la province de Mazahuacan appartenant à la couronne de Tacuba. Aujourd'hui les seuls restes de la tribu Mazahua résident dans le district de Ixtalahuaca, dépendant du département de Mexico.

Les écrits en dialecte Mazahua sont tellement rares que l'on ne connaît aujourd'hui qu'une Doctrine, précédée de quelques courtes remarques grammaticales, par Diego de Najera Yanquas, et un vocabulaire manuscrit anonyme, qui sont tous deux dans des bibliothèques particulières.

III. — Le Huaxtèque-Maya-Quiché.

L'histoire ne dit rien sur l'origine des *Huaxtèques (Huaxtecas)*, ni sur leur établissement dans l'Anahuac. A l'arrivée des Espagnols, ils occupaient la frontière septentrionale du royaume de Texcoco et une partie de celui de Mexico, et ils étaient indépendants de l'un comme de l'autre.

Aujourd'hui ce pays est connu sous le nom de la *Huaxteca*, et il comprend la partie septentrionale de l'Etat de Vera-Cruz, une partie limitant celui de San-Luis, s'appuyant à l'est sur le golfe du Mexique, depuis la barre de Tuxpan jusqu'à Tampico, d'après la carte de Orozco y Berra.

Huaxtlan est un mot mexicain qui signifie : « *le lieu ou abonde le Huaxi* », fruit plus connu au Mexique sous le nom castillan de *Guarje*. Il est composé du mot *Huaxin*, perdant *in* par une contraction fort en usage dans la composition des mots mexicains, et de *tlan*, particule qui annonce l'abondance d'une chose en un lieu déterminé. C'est de *Huaxtlan* que

viendrait le mot païen *Huaxtecatl* que les Espagnols convertirent en *Huaxteca* ou *Huaxtèque*.

Quant aux auteurs qui ont écrit sur cette langue, nous citerons :

Fr. de Olmos qui a composé une grammaire, un dictionnaire, des sermons et d'autres écrits, qui paraissent être restés manuscrits et sont aujourd'hui perdus ;

Fr. Juan Guèvara, auteur d'une Doctrine chrétienne, imprimée à Mexico en 1689 ;

Carlos de Tupia de Zenteno, auteur d'une notice sur la langue huaxtèque, avec un dictionnaire de la Doctrine chrétienne, imprimé à Mexico en 1767.

Le Huaxtèque est d'ailleurs une des langues dont il est question dans le *Mithridates*.

La langue *Maya* se parle dans tout le Yucatan, l'île de Carmen, le pueblo de Monte Cristo, dans le Tabasco, et celui de Palenqué dans le Chiapas. Les Indiens ont conservé cette langue avec une telle ténacité, qu'aujourd'hui ils n'en ont pas d'autre, de telle sorte que les blancs qui leur rendent visite sont obligés de l'apprendre pour se faire comprendre.

Le chroniqueur Herrera dit que les anciens habitants du Yucatan assuraient que leurs ancêtres étaient venus de l'Orient. Selon un autre auteur, tous les Mayas se réunirent en 1420, sous les ordres d'un seul monarque, dont la capitale était Mayapan ; mais, plus tard, la péninsule fut partagée en différents états, avec des chefs particuliers.

Ce fut Francisco, Fernandez de Cordova, qui découvrit le Yucatan, en 1517 ; et Francisco de Montejo en fit la conquête en 1527. Les Espagnols témoignent de la civilisation avancée où parvinrent les Yucatèques, elle égalait presque celle des Mexicains ; on en peut d'ailleurs juger encore aujourd'hui d'après les admirables ruines de Chichen-Itza, d'Uxmal, qui peuvent rivaliser d'importance avec celles de Palenqué. Les principales de ces ruines sont des Temples dans lesquels les Mayas adoraient beaucoup d'idoles, auxquelles ils offraient en

sacrifice des victimes humaines; ils croyaient à l'immortalité de l'âme, aussi bien qu'aux peines et aux récompenses futures.

Les Mayas connaissaient l'écriture hiéroglyphique, ils divisaient l'année comme les Mexicains, c'est-à-dire en dix-huit mois de vingt jours, ajoutant cinq jours complémentaires à la fin du dernier mois.

Selon Beltram, le premier qui fit une grammaire de la Langue Maya fut le *P. Luis de Villalpando*, elle fut perfectionnée par le *P. Diego Landa,* second évêque du Yucatan, et publiée en 1864, à Paris, par l'abbé *Brasseur* de *Bourbourg*. La première qui fut imprimée fut celle du P. *Juan Coronel*. — Une autre plus récente fut celle du P. Francisco *Gabriel de San Buenaventura*, Mexico, 1684. — Citons encore : Un vocabulaire par *Fr. Alonso Solana*; une grammaire par *Fr. Juan de Acevedo ;* un vocabulaire par *Antonio de Ciudad — Real*; une grammaire et un dictionnaire par *Andrés de Avendano* ; une Doctrine chrétienne par l'Illustrissime *D. Pedro, Sanchez Aguilar*; un catéchisme par *Fr. Juan Cruz,* Mexico 1571-1639, etc., etc. La langue Yucatèque est comprise dans le *Mithridates*.

Le *Quiché* se parle dans le Chiapas et le Guatemala, le *Cachiquel* et le *Zutuhil*, qui en dérivent, seulement dans ce dernier pays. Les trois langues ont entr'elles une si parfaite analogie qu'il n'y a que d'imperceptibles différences. Avant l'arrivée des Espagnols, le royaume de Quiché était le plus important et le plus civilisé du Guatemala. On voit à Santa-Cruz de Quiché les ruines de *Utlatan*, cité de premier ordre, et ancienne capitale du Royaume dont les monuments rivalisaient avec les palais de Montezuma, et ceux des Incas.

La capitale des Cachiquels était *Ratinamit* ou *Tecpan-Guatemala*, ville grande et forte; et celle des Zutuhiles, *Atitan ;* près de la lagune de ce nom ; on la regardait comme inexpugnable.

Ces peuples connaissaient l'écriture hiéroglyphique; le

P. Ximénez, dans son histoire de l'origine des Indiens du Guatemala (Vienne 1857) dit : « Il n'est pas facile de déterminer quand commença cette Monarchie des Indiens Quichés parcequ'ils ne tenaient pas compte du nombre d'années que chacun de leurs rois régnait. On peut seulement supputer approximativement que la première année de leur Monarchie remonte à l'an 1054 de notre Ère. »

Le mot *Quiché, Kiché* ou *Quitzé*, veut dire *beaucoup d'arbres*. Selon un ancien auteur le nom de Quiché se rapportait primitivement à l'empire de Palenqué, à cause du grand nombre de familles de nations différentes qui le composaient, ce qu'ils figuraient par des arbres. Quelques autres les appelaient dans l'idiome quiché : *Utlateca*. Les auteurs écrivent les mots Cachiquel et Zutuhil de différentes manières, spécialement le dernier : Zutugil, Yutuhil, etc., etc. Cet idiome est appelé par quelques-uns *Zacapula* et *Atiteca*.

M. l'abbé Brasseur de Bourbourg a donné, en 1862, une grammaire et un vocabulaire de la langue Quiché, extraits de plusieurs manuscrits, et entr'autres du : *Tesoro de las lenguas Quiché Cakchiquel y Tzutuhil* du P. Francisco Ximenès.

De nombreux dialectes se rattachent à cette troisième famille de langues ; nous devons une mention aux plus importants, à savoir : le *Mame* ou *Zaklohpakap*, le *Totonaque*, le *Chanabal*, le *Chiapanèque*, le *Chol*, le *Tzendal*, le *Zoque* et le *Tzotzil*.

La nation des *Mames* ou *Zaklohpakap*, habitait le pays de Soconusco depuis les temps les plus reculés, elle en était originaire, elle y vivait indépendante jusqu'au jour où une grande armée d'Olmèques venus du Mexique, les réduisit, et les rendit tributaires. Il n'est pas facile de dire ce qu'étaient ces Olmèques ; peut-être appartenaient-ils à cette nation à laquelle l'historien des Chichimèques Ixtlixochitl attribue la fameuse pyramide de Cholula, et qui, selon l'opinion la plus accréditée habitait le pays avant l'arrivée des Toltèques.

Une fois réduits en servitude, les Mames émigrèrent en

grand nombre vers le Sud, cherchant des terres libres pour s'y établir, et s'étendant ainsi jusque vers le Nicaragua

Après l'invasion des Olmèques, ceux des Mames qui étaient restés dans le Soconusco, se virent attaqués et vaincus par les Toltèques, qui leur imposèrent un roi, frère d'un de leurs chefs. Plus tard, Mames et Toltèques entreprirent plusieurs guerres avec leurs voisins les Quichés, jusqu'à ce qu'un roi de ces derniers, Kikab II, les eut complètement mis en déroute, à ce point que les Mames durent se réfugier dans leurs forêts.

Enfin Ahuitzotl, huitième roi de Mexico, conduisant ses armées triomphantes jusqu'au Guatemala, rendit, cette fois, tous les habitants de Soconusco tributaires de son empire.

Le mot *Xoconochco*, dont les Espagnols ont fait Soconusco est Mexicain, et signifie : *île, lieu ou l'on mène la vie sauvage;* il se compose de deux mots : *xocotl.* chose sauvage, et *Nochtli,* la vie, auxquels on ajoute la proposition *co* qui indique le lieu, l'endroit. Les habitants de Soconusco ont conservé le nom de *Mames*, qui n'est pas mexicain, mais bien indien, et paraît répondre au nom de *père*, qu'ils employaient fréquemment mais leur langue paraît s'être appelée plus particulièrement *Zaklohpakap.*

Quant aux anciens livres sur cette langue, il faut citer : la Grammaire et le Vocabulaire du *P. Fr. Diego de Reynoso,* Mexico 1644; et une autre grammaire écrite par *Fr. Geronimo Larios*, citée par Reynoso et Leon Pinelo y Bersiltain. — A peine la langue Mame est-elle citée dans le *Mithridates,* et encore sans la moindre notice.

Le *Totonaque* se parle dans le nord de l'Etat de Puebla, et dans la partie de l'Etat de Vera-Cruz qui confine avec le pays des Huaxtèques, et avec le golfe du Mexique, depuis la barre de Tuxpan, jusqu'à celle de Chochalcas.

Selon Torquemada (Livre III, Ch. 18) les *Totonaques* ou *Totonèques* vinrent de l'Anahuac avant l'arrivée des Chichimèques; ils étaient fractionnés et arrivèrent par familles

successives. Le premier point où ils s'établirent fut Teotihuacan; ils y construisirent, selon les uns, deux temples célèbres dédiés au Soleil et à la Lune, dont les ruines existent encore; selon d'autres, ces temples ne furent pas leur ouvrage, mais bien celui des Olmèques; plus tard ils furent reconstruits par les Toltèques de Teotihuacan, ils passèrent à Tenamitic, et de là au lieu où on les voit encore.

La capitale des Totonaques fut Mixquihuacan, ils occupèrent aussi plusieurs villes très-peuplées, telles que celle de Cempola, sur la côte du Golfe, la première dans laquelle entrèrent les Espagnols. Les Totonaques, furent d'abord gouvernés par des rois; plus tard, ils furent soumis par les Mexicains qui leur imposèrent un tribut; aussi à l'arrivée des Espagnols furent-ils les premiers à se liguer avec Cortès pour faire la guerre à Montézuma.

Le P. Sahagun a donné de curieux détails sur les mœurs, les coutumes, la civilisation des Totonaques; ils avaient adopté la religion mexicaine avec ses horribles sacrifices humains. De trois en trois ans, ils sacrifiaient trois enfants dont ils conservaient le sang mêlé à une certaine gomme comme un talisman sacré. Dans une haute montagne, ils avaient un temple célèbre consacré à la déesse des moissons, à laquelle on sacrifiait, non pas des hommes, mais bien des animaux. Il est curieux de mentionner d'après Torquemada, que les Totonaques pratiquaient la Circoncision. L'Etymologie du nom de Totonaque n'est pas mexicaine, mais bien totonaque même, ce mot signifie, à la lettre, *Trois cœurs*, il est symbolique, et échappe à toute analyse.

Il existe plusieurs grammaires de la langue totonaque : celle de *Don José Zambrano Bonilla*, avec une doctrine en langue Naolingo, par *D. Francisco Dominguez*, Mexico, 1572; celle de *Pinelo y Zarita*, antérieure à la précédente; celle d'*Andrès Olmos* et *Cristobal Diaz de Anaya* qui ont également composé un dictionnaire; les grammaires de *Toral* et de *D. Eugenio Romero;* la grammaire et le dictionnaire de *D. Fr. Francisco Tobar*. — Le Totonaque est compris dans le *Mithridates*.

Le *Chanabal* — se parlait dans la paroisse de Comitan de l'évêché de Chiapas.

Le *Chiapanèque*. — Si l'on en croit les traditions des *Chiapanèques*, ils seraient les premiers peuples du Nouveau Monde ; ils vinrent, disent-ils, du Nord, et arrivés à Soconusco, ils se divisèrent, allant habiter : les uns le pays de Nicaragua, les autres s'établissant dans le Chiapas. Cette nation, au dire des historiens, n'était pas gouvernée par un roi, mais bien par des chefs militaires nommés par les prêtres. Cela dura jusqu'à ce que les derniers rois mexicains les eussent soumis. Ils faisaient le même usage des peintures que les Mexicains, ils comptaient de la même manière ; ils employaient les mêmes figures que ceux-ci pour représenter les années, les mois, les jours. Les Chiapanèques se soumirent volontiers aux Espagnols.

Le *P. Zepada* a écrit une Méthode des dialectes chiapanèque, Zoque, Tzendal et Chinantèque ; cet ouvrage n'est connu que par les notes des bibliographes, et par le vocabulaire chiapanèque de *Fr. Domingo Lara*.

Le *Chol*. — Le Chol se parlait dans le département de Chiapas, et il paraît que le *P. Cordoba* a écrit une grammaire de cet idiome.

Le *Tzendal*. — Cette langue se parle dans l'Etat de Chiapas ainsi que les précédents idiomes. C'est sur le territoire des Tzendales que se trouvent les magnifiques ruines de Palenqué. Les Tzendales, de même que les Zoques et les Quélènes, furent soumis par les Chiapanèques.

Nous avons dit, à propos de la langue chiapanèque que le P. Zepada avait écrit une grammaire de l'idiome tzendal ; *Fr. Juan Alfonso* a également écrit dans ce même idiome des *Opusculos doctrinales*.

Le *Zoque*. — Le Zoque se parle dans les Etats de Tabasco, de Chiapas et d'Oaxaca. Les *Zoques* furent soumis par les Chiapanèques. Le P. Zepada a écrit une grammaire dans cet idiome.

Les *Tapijulapa*, qui habitent dans une petite vallée à trois

lieues de Tacotalpa ; les *Ocsolotan,* qui habitent les bords de la petite rivière du même nom, et les *Puzcatan,* habitants du village de ce nom à 8 ou 9 lieues à l'est de Tacoltapa, sont au nombre de quelques familles seulement. Ils ont la même langue, à la différence du dialecte près.

Le *Tzotzil.* — La cité de Tzinacantlan, dont le nom mexicain signifie : *le lieu des chauves-souris,* a été successivement la capitale des *Quelènes* et des *Tzotziles* qui l'appelaient *Zotzilha,* ce qui, de même que *Zotzil,* signifie *chauve-souris.* Les Zotziles habitaient le Chiapas.

Parmi les dialectes qui se rattachent à la grande famille Quiché-Maya, citons encore, comme dérivant du Maya : le *Lacandon* et le *Peten,* parlés par les peuples du même nom qui habitaient le Guatémala ; et comme dérivant du Mame, le *Pocoman* et le *Poconchi,* également parlés dans le Guatémala.

IV. — Le Mixtèque et le Zapotèque.

La langue mixtèque se parlait dans l'ancienne province de ce nom située sur la côte de l'Océan Pacifique, et qui comprend actuellement : au nord, une partie de l'Etat de Puebla ; à l'est, une partie de celui d'Oaxaca ; et à l'ouest, une partie de celui de Guerrero. Cette province se subdivisait en deux sections qui prenaient les noms de Haut-Mixtèque et de Bas-Mixtèque, d'après leur situation sur la montagne ou dans la plaine.

Si l'on s'en rapporte à la tradition rapportée par Torquemada dans son livre de la Monarchie indienne (Liv. III, ch. VII.) « Lorsque la province de Tula eut été peuplée, de sa partie septentrionale vinrent des gens qui abordèrent du côté de Panuco. Ces nouveaux habitants s'étendirent jusqu'au delà de Tula ; ils furent bien accueillis par les indigènes du pays, parce qu'ils étaient entendus, habiles, de bonne apparence et fort industrieux. Mais cette nation ne savait pas d'où elle était originaire, parce que ceux qui pour la première fois

avaient abordé dans la province de Panuco, n'avaient aucun souvenir de leur origine. Bientôt ces nouveaux venus, voyant qu'ils ne pourraient subsister dans la province de Tula, à cause de la trop grande agglomération de la population, résolurent d'émigrer ; c'est alors qu'ils vinrent peupler la province de Cholula, où ils furent bien reçus. Ils se mêlèrent aux indigènes, et, avec le temps, s'acclimatèrent ». Continuant sa narration, le même auteur ajoute en substance que de Cholula ils s'étendirent sur le Mixtèque et le Zapotèque « et qu'ils y élevèrent ces grands et somptueux édifices *romains* de Mictlan, qui, certainement, méritent d'être vus. »

Le mot mexicain *Mixtecatl* est dérivé de *Mixtlan,* qui veut dire : *lieu nébuleux* ou *des nuages ;* il est composé de *Mixtli, nuage,* et de la terminaison *tlan.* Tous les pueblos et les lieux de la province de Mixtèque ont également des noms mexicains. Cela confirme ce que nous disions à propos de la langue mexicaine en signalant l'erreur que commettaient ceux qui croyaient que les Chichimèques étaient de même race que les Aztèques, parce que leurs noms de peuples et de lieux sont mexicains.

Les principaux ouvrages que l'on possède sur le Mixtèque sont les suivants : une grammaire par *Fr. Antonio de los Reyes* (Mexico 1593) ; vocabulaire de la langue mixtèque, par les PP. de l'Ordre des Frères prêcheurs, revue et complétée par *Fr. Francisco de Alvarado* (Mexico 1593) ; enfin des catéchismes imprimés en idiome mixtèque à Puebla, en 1837.

Le *Zapotèque.* — La langue zapotèque se parle dans une partie de l'Etat d'Oaxaca, limitée au sud par l'Océan Pacifique, à l'exception d'une très petite fraction de territoire occupée par les Chontales.

Quant à l'origine et à l'histoire des *Zapotèques,* il n'y a rien à ajouter à ce que nous venons de dire sur les Mixtèques, puisque la tradition les représente, les uns et les autres, comme deux nations sœurs.

Le mot *Tzapotèco* ou *Tzapoteca* est un nom national dérivé du mot mexicain *Tzapotlan,* qui veut dire : *le lieu des Zapotes,* nom espagnolisé d'un fruit très connu que l'on rencontre en plusieurs lieux de la République mexicaine.

On doit au *P. F. Juan de Cordova* une grammaire de cet idiome, imprimée à Mexico en 1578 ; il existe encore sur le même sujet une Doctrine Chrétienne écrite par *Fr. Leonardo Levanto* (Puebla, 1776) ; un Dictionnaire anonyme manuscrit ; une Grammaire de *Fr. Antonio Pozo ;* des Sermons et des Opuscules de *Fr. Diego Veragua ;* des Miscellanées spirituelles de *D. Cristobal Agüero*, etc., etc. — Le *Mithridates* ne contient pas de notice sur la langue zapotèque.

Parmi les dialectes qui se rattachent à cette famille, nous citerons : le *Yope*, *Yopi* ou *Tlapanèque*, parlé dans l'Etat de Guerrero ; le *Teca*, dans le Michoacan ; le *Popoluca,* dans le Guatemala ; le *Cincatèque,* l'*Etla* et l'*Ocotlan,* dans l'Etat d'Oaxaca.

V. — Le Matlatzinca ou Pirinda.

Le *Matlatzinca* se parlait anciennement dans la vallée de Toluca ; aujourd'hui il est seulement en usage à Charo, dans le Michoacan.

Au dire de Clavijero, les *Matlatzincas* fondèrent un Etat considérable dans la vallée de Toluca, et, malgré leur antique réputation de grande valeur, ils furent soumis, par le roi Axayacatl, à la couronne de Mexico.

Selon Basalenque, les Matlatzincas de Charo étaient originaires de Toluca, et ils quittèrent leur patrie dans le but de venir en aide dans une guerre aux Michoacanes. Ces derniers ayant remporté la victoire, leurs alliés les Matlatzincas s'avancèrent dans le Michoacan, s'établissant depuis Indaparapeo, jusqu'à Tiripitio, qui était le centre du royaume, ce qui fut cause qu'on les appela *perindas,* ou mieux *perintas*, ce qui, en langue tarasque, signifie *ceux du milieu.*

Matlatzinco est un mot mexicain qui signifie *le petit village*

des filets ; il paraît se composer de *Matlatl*, filet, la particule *tzinco,* indiquant le diminutif. On comprend facilement que puisque *Matlazinca* vient de *Matlatzinco,* que l'étymologie exige que ce mot s'écrive avec un *c*, et mieux avec un *k*, et non pas avec un *g*, comme le font quelques auteurs.

Les principaux ouvrages écrits sur le Matlatzinca sont : Dictionnaire et Sermons par *Fr. Francisco Acosta ;* Grammaire, Dictionnaire, Sermons et Manuel des Sacrements, par *Fr. Diego Basalenque ;* Grammaire, Vocabulaire, Catéchisme et Manuel des Sacrements, par *Fr. Manuel Guevara*, etc. — Il n'y a dans le *Mithridates* d'autre mention du Matlatzinca que l'insertion du *Pater,* copié d'après Hervas, sans traduction.

Le seul dialecte important de cette famille est l'*Ocuilteca,* qui est encore parlé dans quelques petits districts de l'Etat de Mexico.

VI. — Le Tarasque.

Le *Tarasque* se parle dans l'Etat de Michoacan, en en exceptant cependant la partie sud-est, qui confine avec l'Océan Pacifique, où l'on parle le Mexicain ; et une petite partie au nord-est où règnent l'Othomi et le Mazahua ; enfin une autre partie où le Matlatzinca est en usage. On le parle encore dans l'Etat de Guanaxuato, dans la partie qui confine avec le Michoacan et le Guadalaxara, limitée à l'orient par une ligne, qui peut commencer dans l'Acambaro, et se dirige sur Irapuato, pour se terminer à San-Felipe, c'est-à-dire sur les confins de l'Etat de San-Luis de Potosi.

L'ancien royaume de Michoacan comprenait à lui seul une étendue de trois degrés de longitude, sur deux de latitude ; il avait pour capitale *Tzintzontan*, sur les bords du lac de Patzcuaro.

On ignore l'origine de ses habitants ; le P. Acosta, dans son *Histoire des Indes,* conte à ce sujet une histoire insensée,

empruntée, sans doute, à l'histoire manuscrite du Mexique du P. Durand, réfutée, fort à propos, par Clavijero. Acosta rapporte que lorsque les Mexicains descendirent dans la ville de Mexico, une partie d'entr'eux pris de colère contre les autres, refusèrent de les suivre, et que bien plus, pour marquer leur dédain, ils adoptèrent un idiome nouveau, qui fut le Tarasque.

Les *Tarasques* devinrent indépendants des Mexicains, malgré les tentatives que firent ceux-ci pour les soumettre. A l'arrivée des Espagnols, Sinsicha appelé aussi Caltzontin par les Mexicains, régnait dans le Michoacan; il se soumit volontairement à Cortès, de telle sorte que son royaume fut aussitôt occupé par Cristobal de Olid.

La mythologie des Tarasques n'était pas aussi compliquée que celle des Mexicains : si nous en croyons La Rea, ils adoraient seulement une idole, dont le temple était dans le village de Tzacapa, résidence du Grand-Prêtre, et comme au Mexique, ils pratiquaient les sacrifices humains. Ce que l'on sait des coutumes et des institutions des Tarasques, montre que s'ils n'étaient pas un peuple entièrement civilisé, du moins, on ne peut les considérer comme barbares. Leur gouvernement se composait d'un roi absolu qui envoyait des délégués dans les provinces. Les Tarasques faisaient usage d'une écriture hiéroglyphique qui leur servait à conserver leur histoire; ils pratiquaient la polygamie, qui était une récompense par eux accordée aux plus vaillants.

Tarasque vient de *tarhascue,* qui, dans la langue du Michoacan signifie *beau-père* et *gendre.*

On possède plusieurs livres sur cette langue, notamment la Grammaire et le Dictionnaire du *P. Juan Bautista Lagunas,* Mexico, 1574. — le Dictionnaire du *P. Maturin Gilberti,* 1559; la Grammaire de *Fr. Diego Basalenque*, Mexico, 1714. — Dans le *Mithridates*, il n'y a d'autre trace du Tarasque que le *Pater*, copié d'après Hervas, avec une interprétation qu'il faut souvent deviner.

VII. — L'Opata. — Tarahumar. — Pima.

La langue *Opata* est parlée par la nation de ce nom, qui habite actuellement au centre de la Sonora, et compte environ 35,000 âmes.

On ne sait rien quant à l'origine de ce peuple, non plus qu'à celle des autres tribus que les Espagnols rencontrèrent dans ce pays. Les *Opatas* n'ont aucun système de signes pour conserver le souvenir de leur passé ; le culte des astres paraît avoir été l'objet de leur religion. Ils adoraient le Soleil et la Lune, comme deux divinités sœurs. Ils célébraient la Nouvelle Lune en jetant en l'air des poignées de poudre odoriférante. Les vieillards avaient chez eux une grande autorité ; ils étaient persuadés qu'à la mort les âmes allaient dans un grand lac, sur le bord septentrional duquel était assis un noir appelé *Butzu-uri*, qui les recueillait serrées et pressées à cause de leur grand nombre, dans une grande barque et les transportait sur l'autre rive vers le sud, où résidait une vénérable vieille appelée *Vateconi Hoatziqui ;* celle-ci les prenait, les unes après les autres, pour les manger, rejetant celles qui étaient défigurées par des raies sur leur visage et leur disant qu'elle ne les mangeait pas, parce qu'elles avaient des épines ; quant à celles qui n'avaient pas de raies, la vieille les attirait sur elle et les contraignait à jouir d'une immonde bonne fortune.

La coutume de se peindre le visage, à laquelle fait allusion la légende que nous venons de citer, consistait à piquer avec une épine les enfants nouveaux nés à la partie inférieure et supérieure des paupières en forme de demi-cercle, et à introduire dans la blessure une couleur noire.

Chez les Opatas, la polygamie était en vigueur ; avant la conquête l'agriculture se réduisait à la culture du maïs, des citrouilles et des judias ou haricots.

Les habitants de la Sonora ne vivaient pas tous en communauté à moins qu'une tribu fît la guerre aux autres et les soumît ; les guerriers s'exposaient volontairement à des

épreuves douloureuses pour braver la douleur. Lorsqu'au milieu du XVI[e] siècle les Espagnols conquirent la Sonora, toutes les tribus du pays, à l'exception de celle des Apaches se soumirent aux blancs. Les Opatas furent les premiers qui manifestèrent quelque sympathie pour leurs vainqueurs ; ils se distinguèrent toujours, depuis, par leur docilité.

Les renseignements que l'on a sur ce peuple les représentent comme étant de couleur bronzée, forts, robustes, d'une taille moyenne, se distinguant surtout par leur agilité, faisant, dit-on (?) 40 à 50 lieues en 24 heures ; quant au moral, un auteur dit en parlant d'eux, qu'ils étaient de bon entendement et de bon conseil.

Le Jésuite *Natal Lombardo* a écrit, sur la langue Opata, une grammaire et un dictionnaire, Mexico, 1702. Dans le *Mithridates*, il n'y a d'autre trace de cet idiome que l'insertion du *Pater*, sans traduction.

Le Tarahumar. — Le Tarahumar se parle dans la partie occidentale de l'Etat de Chihuahua connue sous le nom de *Tarahumara*, qui se divise en haute ou basse. Il confine, à l'ouest, avec la Sonora ; à l'est, avec le Nouveau Mexique, dont il est séparé par le Rio Grande ; et au sud-ouest, avec le Sinaloa. Cette langue est aussi en usage dans une partie des Etats de Sonora et de Durango.

La nation *Tarahumara* fut découverte en 1614 par le jésuite Juan de Fonte, originaire de Catalogne.

Les *Tarahumaras* habitaient les cavernes de leurs montagnes, ils se vêtissaient d'une toile grossière d'aloës tissée par leurs femmes ; leur religion était l'idolâtrie ; en un mot, ils vivaient entièrement à l'état sauvage. La douceur de leur caractère permit de les réduire facilement, ils vécurent heureux et tranquilles sous la domination des Espagnols. Lorsque l'indépendance du Mexique eut été proclamée, les Tarahumaras furent admis aux droits de concitoyens ; cependant ils n'étaient guère avancés en civilisation ; ils conservèrent leurs anciennes coutumes, ne se mêlant pas avec les blancs,

mais vivant en paix avec eux. Leur nombre actuel est d'environ 25 à 30,000 âmes.

Il paraît que le mot *Talahumali* ou *Tarahumari*, signifie mot à mot *coureur à pied*, de *tala* ou *tara*, pied, et *huma courir ;* ce nom fait allusion à certaine coutume des Tarahumaras qui est de courir avec une grande légèreté en poussant du pied une boule de bois.

Le seul ouvrage qui ait été imprimé sur le Tarahumar, est un Manuel grammatical avec discours et exercices par le *P. Fr. Miguel Tellecha*, Mexico 1826 ; on cite bien d'autres ouvrages, mais ils sont restés manuscrits, ou ils sont perdus ; quant au dictionnaire de Stoffel, on n'en connaît l'existence que par le *Pater* du *Mithridates*, qui donne quelques renseignements sur le Tarahumar.

Le *Pima* ou *Névome*. -- La langue Pima est parlée par la tribu de ce nom, qui habite deux points de l'Etat de Sonora connus sous le nom de *Haute Pimeria* et de *Basse Pimeria;* la première se trouve au nord-ouest, près de la frontière, et la seconde, au centre même de l'Etat.

Le nombre des *Pimas* est d'environ 5,000 individus, la plupart agriculteurs. Ils ont le caractère doux et pacifique, leurs mœurs, leurs coutumes sont celles des Opatas.

On connaît sur leur idiome : une Grammaire, par le *P. Olin de Oliñano ;* un Vocabulaire par Sedelmeyer ; une Grammaire par Pfefferkorn, de laquelle Vater a extrait la notice qu'il a donnée dans le *Mithridates ;* et encore une Grammaire avec Doctrine Chrétienne et Confessionnaire, écrits par un père de la Compagnie de Jésus, récemment publiée par Smith, en 1862, à New-York.

Le Pima se subdivise en différents dialectes, parmi lesquels la grammaire signale : le *Tecoripa*, et le *Sabagui*.

Le mot *Pima* est une négation, il signifie *non ;* il est difficile de deviner pourquoi on le considère comme un idiome particulier.

Parmi les Dialectes qui se rattachent à cette famille nous

citerons l'*Eudève*, le *Tepehuar*, le *Cahita*, le *Chora*, le *Tubar*, le *Papago*, dont nous dirons quelques mots.

L'*Eudève*, *Heve* ou *Dohema*, se parlait dans la Sonora ; il paraitrait qu'aujourd'hui il n'en reste aucune trace. Quant à l'origine, aux coutumes, au caractère des Eudèves, on peut consulter ce que nous venons de dire des Opatas avec lesquels ils avaient une grande analogie.

Le seul ouvrage que l'on connaisse sur cette langue est intitulé : *a Grammatical Sketch of the Heve Language translated from an unpublished spanish manuscript, by Buckingham Smith, New-York, 1861.*

Dans le *Mithridates*, il n'y a d'autre trace de l'Eudève que l'insertion du *Pater* emprunté à Hervas.

On ignore ce que signifient les mots Eudève et Hève ; *Dohema* est une corruption de *Doheme*, qui veut dire, *Homme, Village, Nation.*

Le *Tepehuan.* — Les Indiens *Tepehuanèques*, qui formaient une nombreuse tribu, habitaient dans l'ancienne province de la Nouvelle Biscaye.

La région Tepehuanèque, dit le P. Alègre, dans son histoire de la Compagnie de Jésus, s'étendait depuis les hauteurs de Guadiana, à un peu moins du 25e degré, jusqu'au 27e degré de latitude septentrionale. Ses villages commençaient à 20 lieues de la capitale de la Nouvelle Biscaye, vers le nord-ouest de Santiago de Papasquiaro. Au nord, elle confine à la province de Tarahumara ; au sud, à celle de Chiamatlan et à la côte du golfe de Californie ; à l'orient, aux sables et aux tribus voisines de la lagune de San-Pedro ; et à l'ouest, à la Sierra Madre de Topia qui la sépare de cette province et de celle de Sinaloa.

Les Espagnols s'établirent, sans éprouver de résistance, parmi les Tepehuanèques ; le Jésuite *Geronimo Ramirez* fut le premier qui les catéchisa et les convertit à la foi chrétienne en 1596 ; il fonda même les pueblos de Santiago et de Santa Catalina. Les Missions progressèrent de jour en jour,

jusqu'à l'année 1616, époque à laquelle eut lieu le fameux soulèvement des Tépehuanèques qui se révoltèrent subitement contre les Espagnols, incendiant et tuant sans pitié ; presque tous les missionnaires périrent alors. On raconte que les Tépehuanèques au nombre de 25,000, après avoir désolé une grande partie du pays, se dirigèrent sur la ville de Durango. Le gouverneur à la tête d'un millier d'hommes sortit à la rencontre des Indiens, les combattit avec toute la valeur et l'énergie du désespoir, les mit en déroute, et leur fit perdre 15,000 hommes. Ils se réfugièrent alors dans les montagnes, cessant d'exister comme nation ; aujourd'hui à peine en reste-t-il quelques misérables débris.

Les Tépehuanèques furent une des tribus les plus vaillantes de cette région, s'estimant supérieurs à ceux avec lesquels ils étaient en guerre, particulièrement aux Acaxacs, aux Tarahumaras, qu'ils finirent par décourager.

Ils vivaient dans des cabanes, au milieu des rochers et des bois. Ils faisaient leurs huttes en branchages, quelquefois en pierre et en argile avec un certain ordre et propreté. Leurs vêtements étaient de laine et de coton. Les missionnaires assurent qu'ils avaient une certaine capacité et une bonne mémoire.

Le mot *Tepehuan* serait, selon quelques auteurs, mexicain, il viendrait du mot *Tepehuani, conquérant ;* selon d'autres, il se composerait de *Tepetl*, montagne, et *hua,* désinence qui en mexicain indique la possession ; comme qui dirait, *le Seigneur et le Maitre de la Montagne ;* d'autres encore, peut-être avec plus d'exactitude disent que *Tepehuan* est un mot Tarahumara, dérivé de *pehua* ou *pagua,* qui signifie *dur, énergique,* ce qui s'accorde avec le caractère de la nation.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'idiome Tepehuan, il faut citer le *P. Juan de Fonte*, auteur d'une méthode et d'un vocabulaire ; *Fr. José Fernandez,* idem, *Thomas de Guadalaxara* et *Geronimo Figueroa*, auteurs de Grammaires, de Dictionnaires, de Catéchismes et de Confessionnaires.

On ne trouve rien sur le Tepehuan dans la *Mithridates*.

Le *Cahita*. — La langue Cahita se divise en trois dialectes: le *Yaqui*, le *Mayo* et le *Tehueco*. Sur les bords des rivières qui portent les deux premiers noms habitent les peuples qui parlent le Mayo et le Yaqui. Les *Tehuèques*, dit le *P. Alègre*, dans son Histoire de la Compagnie de Jésus, habitaient les bords du Rio del fuerte dans le Sinaloa, et il ajoute que les plus orientaux et les plus voisins des sources du fleuve sont les Sinaloas; à six lieues de leur dernier village vers le sud sont les Tehuèques.

Les mœurs et l'histoire des Mayos et des Yaquis sont les mêmes que celles des Opatas de la Sonora.

Si les Opatas, depuis la conquête sont restés les fidèles amis des blancs, les Yaquis et les Mayos ne leur ont, au contraire, toujours témoigné que défiance et mauvais vouloir; ils ont toujours pris une part active aux révoltes contre les Espagnols. L'aspect physique des Yaquis et des Mayos est le même que celui des Opatas. Ceux qui ont visité ces tribus disent qu'ils sont naturellement gais et amis des plaisirs; qu'ils font preuve de beaucoup de talents naturels, et qu'ils apportent un concours utile aux blancs dans les travaux des mines, de l'agriculture, etc., etc., que, néanmoins, ils vivent à l'écart de ces derniers, avec des chefs qui leur sont propres.

Les Tehuèques furent visités pour la première fois, en 1606, par les missionnaires Pedro Mendez et Cristobal de Villalto, et quoiqu'ils pussent mettre jusqu'à 5,500 hommes sur pied, ils se soumirent volontairement aux Espagnols qui fondèrent dans leur pays des villages, des églises, et régularisèrent leur gouvernement. Néanmoins, avec le temps, les Téhuèques ne tardèrent pas à se soulever, au point de chasser le père Mendez. Depuis, ils ont couru la même fortune que les Yaquis et les autres tribus du nord du Mexique.

L'idiome Cahita a été étudié dans une grammaire et un dictionnaire composés par un père de la Compagnie de Jésus,

Mexico, 1737. Il existe également un Catéchisme et un Confessionnaire en cette langue.

Le *Mithridates* ne renferme qu'un exemple du *Pater*, en langue Yaqui.

Le Cora, Chora ou Chota. — Cet idiome se parle dans la Sierra de Nayarit, faisant partie de l'Etat de Jalisco.

On ne sait pas depuis quand les *Coras* habitaient ces montagnes, mais on croit qu'ils y vivaient déjà au temps de l'arrivée des Mexicains, et que pour se défendre contre ceux-ci, ils creusèrent une tranchée de plus de deux lieues.

Il paraîtrait que ce ne fut qu'en 1616 que parvint la première nouvelle que la Sierra de Nayarit était habitée ; mais cinq années se passèrent avant que ses habitants fussent soumis, parce que les montagnes et leurs défilés assuraient aux Coras une défense facile.

Un des événements les plus importants de la conquête de la Sierra de Nayarit est le voyage que fit à Mexico le grand prêtre des Coras, au temps du marquis de Valero, pour se soumettre au roi d'Espagne. Tous les points de cette soumission se réglèrent facilement à l'exception de l'imposition du Catholicisme qui ne put être agréé par le prêtre indien, ce qui fut cause qu'il se sépara des Espagnols.

Ce furent les Jésuites qui au point de vue spirituel se chargèrent de conquérir les Coras ou Nayaritas, dont la religion était l'idôlatrie. Le soleil était une de leurs divinités, ils l'appelaient *tayaoppa*, c'est-à-dire *Notre-Père*.

On ne connaît sur l'idiome Cora, qu'un Vocabulaire, par le *P. José Ortèga*, Mexico 1732, précédé de quelques notes aussi courtes qu'incomplètes.

L'idiome Cora est compris dans le *Mithridates*.

Le *Tubar*. — Cet idiome est parlé par les *Tubares* et les *Tintis*, dans le Chihuahua, dans le district de Mina on n'en sait que peu de chose. — Quant au *Papayo*, c'est l'idiome que parlent, dans une partie de la Sonora, les *Papayos, Papahotas*, *Papabotas*, ou *Papalotes*.

VIII. — L'Apache ou Yavipai.

Les *Apaches* ou *Yavipai* forment une nation barbare qui n'a pas d'établissement fixe. Ils errent dans les provinces septentrionales du Mexique, s'approchant quelques fois jusqu'aux environs de Zacatecas ; ils commettent dans leurs incursions toutes sortes de déprédations, détruisant et incendiant les pueblos, les haciendas et les métairies isolées.

Ils se divisent en plusieurs tribus ; les plus importantes sont celles des *Navajoes,* des *Gilènos,* des *Mimbrènos,* des *Chafalotes,* des *Faraones*, des *Llaneros* ou *Lipillanes*, des *Lipans.*

Ils parlent une même langue, qui ne varie de tribu à tribu que par l'accent, ce qui ne les empêche pas de se comprendre entre eux. Ils n'ont aucun rapport de langue et d'origine avec les Comanches.

Les principaux dialectes de la langue Apache sont: le *Chimègue*, le *Yuta*, le *Muca-Oraive*, le *Faraon*, le *Llanero* et le *Lipan.*

IX. — Le Seri, L'Upanguaïma, Le Guaïma.

Les Seris habitent la Sonora ; ils forment avec leurs différentes branches une famille séparée. Pour leur langue, leurs coutumes, leurs traits généraux, ils se rattachent complètement à la filiation des nations qui les entourent. Il paraît qu'ils occupent le même territoire que celui où ils se trouvaient établis antérieurement à l'arrivée de la race Pima et de ses dérivés, dans ce même pays. Ils faisaient usage de flèches empoisonnées, et lorsque l'on étudie leurs mœurs, leurs habitudes, leurs manières d'être, on est tenté de leur trouver une grande affinité avec les Caribes ou Caraïbes du continent et des îles. Les Seris sont aussi connus sous le nom de *Tiburons*, nom qui leur vient de l'île de *Tiburon* dans la mer de Cortès (golfe de Californie), laquelle leur a, plus d'une fois, servi de retraite.

Les *Upanguaïmas*, sont une nation peu différente de la précédente, avec laquelle on a pu souvent les confondre, il en est de même des *Guaïmas* ou *Guaymas*, qui ne sont qu'une sous-tribu des Seris.

X. — Le Guaiacura ou Vaicura.

« Les Espagnols, dit Clavijero dans son histoire de la Basse-Californie, rencontrèrent dans cette péninsule trois peuples qui, aujourd'hui, n'existent plus ; à savoir : les *Pericùes*, les *Gaicuras*, et les *Cochimies*.

« Les *Pericùes* occupaient la partie méridionale de la péninsule, depuis le cap San-Lucas, jusque vers le 24ᵉ degré de latitude, ainsi que les îles adjacentes de Ceralvo, de Espiritu-Santo, et de San-José.

« Les *Guaicuras* étaient plus particulièrement établis entre les 23°-30' et 26° parallèles, et les *Cochimies* occupèrent la partie septentrionale depuis le 25ᵉ jusqu'au 33ᵉ degré de latitude, ainsi que quelques îles de l'Océan Pacifique.

« Chacun de ces trois peuples avait sa langue propre ; la langue Pericùe n'existe plus, et les quelques individus qui restent encore de ce peuple disgracié, parlent l'espagnol ».

Après avoir donné les renseignements qui précèdent, Clavijero parle des dialectes en lesquels se divisèrent les idiomes de la Californie. Quant à l'origine des Californiens, on n'a rien à en dire, sinon qu'ils l'ignoraient eux-mêmes ; et aux questions des missionnaires, ils ne savaient répondre autre chose : que leurs ancêtres étaient venus du Nord.

Sous le rapport de la physionomie, les Californiens étaient en tout semblables aux autres populations du Mexique, mais ils en différaient sous le rapport de la civilisation. Ils étaient entièrement barbares, sans aucune notion de l'agriculture, de l'architecture et des autres arts de première nécessité. Dans toute la Péninsule, au dire de Clavijero, on n'aurait pas trouvé de maison, ni trace de maison ; pas même de hutte, ni

vase d'argile, ni instrument de métal, ni objet en toile. Les habitants ne vivaient que de fruits qui croissent spontanément ou d'animaux qu'ils prenaient à la chasse ou à la pêche ; ils ne se livraient ni au travail de la terre ni à l'élevage des animaux.

Les Californiens enfermés dans leur péninsule n'eurent aucune conscience des autres peuples de la terre avant le XVI^e^ siècle, époque à laquelle leur pays fut occupé par les Espagnols.

L'*Uchita*, l'*Aripa*, le *Concho*, sont autant de dialectes du Guaiacura. On ne sait rien sur cette langue, si ce n'est le peu que l'on en lit dans le *Mithridates*, et qui est extrait de la Notice sur la Californie, par le *P. Bagert.*

XI. — Le Cochimi.

Le *Cochimi* se parlait dans la partie septentrionale de la Basse-Californie.

Le jésuite Miguel del Barco a écrit un essai de la langue cochimi, ainsi qu'on le voit dans une lettre qu'il écrivait à Hervas, et qui est reproduite dans l'ouvrage de ce dernier : *Catalogue des langues*, etc. Personne n'a vu cet écrit du P. Barco, il est probablement perdu, ou il git dans quelque bibliothèque d'Europe.

Clavijero, dans son histoire de la Basse-Californie, donne la notice suivante sur le cochimi : « La langue cochimi, qui est très répandue, est très difficile ; elle est pleine d'aspirations, et elle a certaines manières de se prononcer que l'on ne peut expliquer. Elle se divise en plusieurs dialectes différents les uns des autres ».

Parmi ces dialectes, nous citerons : le *Cochimi du Nord*, parlé par les Cochimies californiens ; l'*Edù*, par les Edùes ; et le *Didù*, par les Didùes.

On trouve, dans le *Mithridates*, la traduction de plusieurs mots dans l'idiome cochimi.

Nous devons maintenant dire quelques mots de deux langues sans classification, le Mixe et le Pame.

L'idiome *Mixe* ou *Mije*, se parle dans quelques localités de l'Etat d'Oaxaca, comme Juquila, Quezaltepec et Atlan. Selon le chroniqueur Herrera, les Mixes sont de bonne stature, ils ont la barbe longue, chose rare au Mexique, et la langue épaisse à la manière des Allemands, quand ils parlent. Ils enterrent généralement leurs morts dans un champ, et chaque année, pour honorer leur mémoire, ils portent des aliments sur leur tombe, au mois de novembre, à l'époque où, nous-mêmes célébrons la fête des Morts.

Cette nation est cruelle à la guerre, grands amateurs de chair humaine, on les regarde comme le plus vaillant des peuples qui habitaient le Mexique ; Moctezuma et les Zapotèques ne purent jamais les soumettre. Habitant les mêmes montagnes que les Zapotèques, ces Mixes ou Mijes ne prenaient jamais ni homme, ni femme, ni enfant qu'ils ne le missent à mort pour le manger ; et ils agirent ainsi jusqu'à ce qu'ils eussent été soumis. Ils étaient grands partisans des révoltes des autres Indiens, afin de pouvoir satisfaire leur goût pour la chair humaine.

Ils allaient nus, le corps ceint d'une peau d'animal tué à la chasse ; cette peau était blanche et préparée avec de la cervelle humaine. Comme le pays qu'ils habitaient étaient de hautes montagnes, sans pierres ni roches, couvert d'herbages et très humide, ce peuple, pour fuir ou pour atteindre leur but, s'asseyait au plus haut de la montagne sur la peau qui leur servait de vêtement et se laissaient glisser jusqu'à ce but. Quelques Espagnols qui tentèrent de les arrêter furent blessés à la tête. Ces montagnes durent être conquises pied à pied par des fantassins, la cavalerie ne pouvant y rendre aucun service. C'est au milieu d'elles que se trouvait la populeuse ville de San-Ildefonse.

Le P. Burgoa dépeint les Mixes comme une nation arrogante et altière ; il ajoute que la configuration de leurs mon-

tagnes les obligeait de parler toujours en criant, ce que quelques auteurs attribuaient à tort à leur caractère inégal et enjoué.

Leur idiome, disent quelques-uns, présentait cela de curieux qu'on ne pouvait le comprendre que de jour parce qu'il était accompagné de gestes qui complètaient le sens des paroles. Francisco Pimentel reconnait bien à la vérité qu'il y avait dans l'Etat d'Oaxaca un idiome pantomimique, mais il ne peut être attribué aux Mixes dont la langue est exempte de cet accessoire. Il ne reste d'autre trace de l'idiome pantomimique d'Oaxaca que dans la Notice donnée par le P. Lorenzana dans son pastoral, imprimé à Mexico en 1770.

Les ouvrages connus sur la langue des Mixes sont les suivants : Grammaire et Dictionnaire, par *Augustin Quentana ;* Sermons par *Fr. Fernando Bejarno ;* Confessionnaire en langue mixe, avec la construction des prières de la Doctrine chrétienne, et un recueil de mots mixes, pour enseigner à prononcer cette langue, par *Fr. Augustin Quintanna,* Puebla, 1733.

Le *Mithridates* est muet sur la langue mixe.

La Société de géographie et de statistique de Mexico possède dans ses collections le Pater en trois dialectes de la langue *Pame.* Le premier est parlé à San-Luis de la Paz, territoire de la Sierra-Gorda ; le second dans la ville de Maiz, département de San-Luis de Potosi, et le troisième à la Purissima Concepcion de Amedo, dans la Sierra-Gorda.

Orozco y Berra dit que le Pame est encore aujourd'hui en usage dans la mission de Cerro-Prieto, dans l'Etat de Mexico ; il s'étend principalement dans l'Etat de San-Luiz de Potosi ; on en rencontre quelques traces dans ceux de Queretaro et de Guanaxato.

Nous devons ajouter quelques mots d'une langue aujourd'hui perdue, le *Tejano* ou *Coahuiltèque*, parce qu'elle était en usage dans un grand nombre de tribus ; elle porte le nom des provinces où elle était le plus en usage, celles de Coahuila

et de Tejas ; on la parlait depuis la Candela jusqu'au Rio de de San-Antonio. Les tribus qui faisaient usage de cet idiome étaient connues sous le nom de *Pajalates*, d'*Orejones*, de *Pacaos*, de *Pacoces*, de *Tilijayos*, d'*Alaspas*, de *Pausanes*, de *Pacuaches*, de *Mescales*, de *Pampopas*, de *Tacames*, de *Chayopines*, de *Venados*, de *Pamaques*, de *Pihuiques*, de *Borrados*, de *Sanipaos* et de *Manos de Perro* (pieds de chien). — Le seul livre que l'on connaisse sur l'idiome Tejano, est le Manuel pour administrer les Sacrements, par le *P. Bartolomé Garcia*, Mexico, 1760.

Telle est la classification géographique des langues vivantes ou mortes qui se parlent ou étaient parlées au Mexique. Des premières, il ne faudrait pas entendre qu'elles se parlent exclusivement dans les provinces qui leur servent d'assiette, puisque, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette étude, la conquête espagnole a introduit l'idiome castillan, qui est à présent celui qui domine. Ainsi qu'on aura pu le remarquer, les langues indigènes ont péri dans les Etats de Tamaulipas, Nuevo-Leon, Cohahuila, Zacatecas, Aguas-Calientes, partie septentrionale de celui de Potosi, et partie orientale de celui de Jalisco ; c'est-à-dire dans tout l'espace dans lequel erraient les tribus sauvages ou s'adonnant à la chasse, sans domicile fixe ni attache à la terre. Ces indigènes contraints à se réunir en missions, en contact continuel avec les blancs, persécutés ou exterminés quand ils ne se laissaient pas civiliser, perdirent peu à peu leurs coutumes, leur langue propre, et s'appliquèrent à n'avoir d'autre langage que la langue espagnole ; ils adoptèrent, ainsi contraints et forcés, les mœurs, les habitudes de leurs vainqueurs, à l'exception toutefois des Nayaritas et des tribus qui habitaient la partie montagneuse des Etats de Guanaxuato et de Queretaro, qui, quoiqu'appartenant aussi aux tribus nomades, s'étaient civilisés à leur manière en conservant opiniâtrement leur idiome, des vêtements peu différents des anciens, et à peu près les mêmes coutumes.

Au Michoacan, à Mexico, à Vera-Cruz, vers le Sud, là ou s'établirent les tribus plus avancées en civilisation; dans le Jalisco, peuplé de tribus moins civilisées, dans le Sinaloa et la Senora; à Durango et dans le Chihuahua, où les tribus étaient encore à demi-barbares, quoiqu'ayant adopté la vie agricole, les langues se conservèrent encore avec plus de ténacité, et ce ne fut que peu à peu, insensiblement pour ainsi dire, que les Indiens modifièrent leurs mœurs et leurs coutumes.

Les Indiens qui conservaient leur idiome primitif faisaient cependant usage de la langue espagnole dans leurs transactions avec les blancs; il n'y avait guère que dans les villages perdus ou retirés dans la montagne qu'on l'ignorait. Souvent aussi les indigènes feignaient-ils par malice d'ignorer la langue de leurs conquérants. Plus tard même, les descendants des Espagnols ne parlèrent plus qu'un castillan corrompu, tout en l'écrivant encore correctement. C'est alors, aussi, que furent introduits dans la langue espagnole beaucoup de mots mexicains ou des langues indigènes, désignant plus particulièrement des objets propres au sol lui-même, qui n'avaient pas de nom en castillan, ou bien d'autres qui remplacèrent les mots castillans par leurs équivalents indigènes.

La prononciation étant la même dans toute l'étendue de la République mexicaine, il n'en est pas moins vrai que les habitants des départements les plus éloignés de la capitale ont dans leur manière de parler un certain accent qui permet de les reconnaître facilement, c'est le cas de ceux du Yucatan, de Vera-Cruz, de ceux de l'intérieur, de ceux de Durango et des Etats frontières. Les Jarochos, qui habitent la côte du Grand-Golfe, se servent d'un langage qui rappelle l'andaloux; ceux des Terres-Chaudes, qui sont mélangés avec la race nègre, leur ressemblent un peu. Le menu peuple, comme partout ailleurs, du reste, ajoute dans sa conversation des mots provenant d'un jargon de son invention. Ces mots sont

bien espagnols, mais ils sont pour la plupart détournés de leur acception primitive. Les Indiens estropient misérablement la langue aussi bien par caprice et entêtement que par faute d'instruction. Ils ne prononcent pas entièrement les mots, ils rompent les concordances, confondent les genres, ne suivent pas la loi des conjugaisons ; il en résulte un jargon original, amusant même à entendre, derrière lequel les moins avisés croient voir l'innocence et la candeur de l'Indien, tandis qu'il ne cache, à vrai dire, que sa malice et sa fourberie.

Tel est le tableau de la distribution ethnographique des langues sur le sol du Mexique. Il est peu de pays qui, sur une superficie de près de 2 millions de kilomètres carrés (1,972,000), c'est-à-dire 26 fois plus petite que la France, offre une aussi grande variété de peuples et de langues.

On doit savoir gré aux savants mexicains, Don José Pimentel et Manuel Orozco y Berra, auxquels nous avons emprunté les éléments de cette étude, d'avoir tenté de débrouiller le chaos qu'elle présente encore aujourd'hui. C'est pour l'ethnologue et le géographe une riche mine à exploiter. Telle eût été la tâche de la Commission scientifique française du Mexique, si les événements lui eussent assuré une plus longue existence.

M. Th H. **Moore** a fait parvenir au Comité d'organisation un vocabulaire de la langue *Atacameña*, avec la lettre et les observations ci-dessous :

Northampton, 24 mars 1877.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous adresser un vocabulaire d'une langue du Sud-Amérique alliée dans sa construction, sa forme et ses sons avec le Quichua et l'Aymara. On croit que cette langue qu'on appelle aujourd'hui l'*Atacameño* était autrefois celle

Gra
O S

bien espagnols, mais ils sont pour la plupart détournés de leur acception primitive. Les Indiens estropient misérablement la langue aussi bien par caprice et entêtement que par faute d'instruction. Ils ne prononcent pas entièrement les mots, ils rompent les concordances, confondent les genres, ne suivent pas la loi des conjugaisons ; il en résulte un jargon original, amusant même à entendre, derrière lequel les moins avisés croient voir l'innocence et la candeur de l'Indien, tandis qu'il ne cache, à vrai dire, que sa malice et sa fourberie.

Tel est le tableau de la distribution ethnographique des langues sur le sol du Mexique. Il est peu de pays qui, sur une superficie de près de 2 millions de kilomètres carrés (1,972,000), c'est-à-dire 26 fois plus petite que la France, offre une aussi grande variété de peuples et de langues.

On doit savoir gré aux savants mexicains, Don José Pimentel et Manuel Orozco y Berra, auxquels nous avons emprunté les éléments de cette étude, d'avoir tenté de débrouiller le chaos qu'elle présente encore aujourd'hui. C'est pour l'ethnologue et le géographe une riche mine à exploiter. Telle eût été la tâche de la Commission scientifique française du Mexique, si les événements lui eussent assuré une plus longue existence.

M. Th H. **Moore** a fait parvenir au Comité d'organisation un vocabulaire de la langue *Atacameña*, avec la lettre et les observations ci-dessous :

Northampton, 24 mars 1877.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous adresser un vocabulaire d'une langue du Sud-Amérique alliée dans sa construction, sa forme et ses sons avec le Quichua et l'Aymara. On croit que cette langue qu'on appelle aujourd'hui l'*Atacameño* était autrefois celle

Congrès international des Américanistes Session de Luxembourg

des Indiens pêcheurs qui habitaient les côtes du Pérou et du Nord du Chili.

Me sera-t-il permis de suggérer aux honorables membres du Congrès international des Américanistes que cette langue est sur le point de s'éteindre et qu'on ne devrait pas la laisser se perdre à jamais sans faire un suprême effort pour la conserver dans une grammaire et un dictionnaire en rapport avec son importance?

Comme l'Atacameño est la forme la plus occidentale de cette famille de langues et qu'il en pourrait bien être le membre le plus ancien — n'y a-t-il pas lieu de s'assurer s'il ne peut être fait aucun rapprochement entre cet idiome et et ceux de la famille polynésienne?

Il n'échappera pas aux linguistes que l'Atacameño, bien qu'ayant des affinités avec le Quichua et l'Aymara, n'est cependant un dialecte ni de l'un ni de l'autre, puisque les mots sont presque tous entièrement dissemblables.

Le curé de Calama et de San Pedro de Atacama m'a dit qu'il y a, dans la dernière de ces localités, quelques vieux Indiens plus ou moins intelligents qui parlent parfaitement atacameño. Il est vrai que l'on n'a pas de livres écrits dans cette langue, mais il existe des prières et quelques autres reliques de la littérature orale que l'on pourrait sauver si quelque personne compétente prenait la peine d'aller les recueillir sur place. Sous peu ce sera peine perdue, car les jeunes Indiens ne parlent que l'espagnol; et, depuis que l'on travaille aux mines d'argent de Caracoles, les petites vallées d'Atacama et de Toconado se remplissent de mineurs chiliens et de muletiers argentins qui prennent possession des terrains et dispersent peu à peu les indigènes.

On m'a dit que M. von Tschudi a inséré dans l'un de ses ouvrages un vocabulaire atacameño, mais je n'ai pas eu la bonne fortune de mettre la main sur le livre qui doit le con-

tenir et par conséquent j'ignore si le vocabulaire de M. von Tschudi est plus ou moins considérable que le mien (1).

Je joins au vocabulaire une carte de la division occidentale de la Bolivie sur laquelle j'ai fait des annotations qui pourront vous intéresser (2). Je puis dire en passant que cette carte est beaucoup plus exacte que celle qui a été dressée par les ordres du gouvernement. Deux de mes amis, MM. Muster

(1) M. Von Tschudi a publié dans le 5e volume de ses *Reisen durch Sud-America* (p. 83 et suiv.) non seulement un vocabulaire atacameño, mais encore l'oraison dominicale avec une traduction interlinéaire.

(2) La *Commission de publication* regrette vivement de n'avoir pas pu faire reproduire la carte sur laquelle M. Moore a indiqué au crayon les trois régions de l'*Aymara*, de l'*Atacameño* et du *Quichua*.

1° La région de l'Aymara est comprise : en latitude, entre 18° et 15°,30'; en longitude, entre 73° et 69°,35. Les points extrêmes S.-E. et N.-O. sont : en Bolivie, le Pueblo de *Caracollo* situé à environ deux lieues au Nord d'Oruro, chef-lieu d'un département; et au Perou, le lieu où prend sa source le plus distant des cours d'eau qui alimentent le Rio de Ramer lequel se jette dans le grand lac Titicaca, à son extrémité Nord. Les points extrêmes Sud et Nord d'une ligne passant par la ville de La Paz sont : le 18e degré de Lat. et l'un des affluents secondaires du Rio Caca lequel se jette dans le Rio Beni. En somme l'Aymara est parlé le long des bords du Lac Titicaca, sauf dans la partie Ouest qui s'étend de la baie en face de laquelle s'élève la ville péruvienne de Puno à l'Isthme que coupe la frontière bolivienne pour gagner en ligne droite le Rio Desanguado, et sur l'une et l'autre rive de ce fleuve jusqu'à environ 12 lieues au Nord du Lago Pampa Aullagas. Les villes principales de la région aymariste sont la Paz, Chuhumani, Sorata, Hachacache, Corocoro et Sicasica, toutes villes boliviennes. Il paraît n'y avoir aucune ville digne de ce nom dans la partie péruvienne de cette région.

2° Le district de l'Atacameño dont M. Moore a indiqué la situa-

et Minchin, qui ont arpenté de grandes étendues de pays et qui ont fait de nombreuses observations astronomiques pour déterminer la latitude et la longitude de plusieurs localités, publieront l'an prochain une nouvelle carte de la Bolivie.

Je vous prie d'agréer, Monsienr le Secrétaire, etc.

Vocabulaire de la langue Atacameña maintenant presque éteinte et parlée seulement par les vieilles gens de San Pedro de Atacama et de Toconado, ainsi que par deux ou trois personnes de Calama et de Chiuchiu — tous villages indiens de la Bolivie, situés entre latit. 22° à 23°,5', et long. 71° à 72° ouest du méridien de Paris.

On suppose que cette langue a été parlée autrefois par les Indiens pêcheurs des côtes du Pérou et du Chili septentrional nommé Changos par les Espagnols. Cette race a maintenant presque disparu par suite de son mélange avec les Espagnols, et à l'heure actuelle les habitants de tous ces villages côtiers parlent exclusivement le castillan. On peut encore tracer la langue atacameña par les noms de lieux depuis Cobija sur la côte jusqu'à *Purilari* (l'eau rouge) dans l'intérieur, par 70°,35' de longitude.

La prononciation des mots qui suivent est celle de l'Espagnol, sauf que la semi-consonne H doit être aspirée comme en Anglais, et que les consonnes suivies d'une apostrophe s'accentuent fortement et celles redoublées plus fortement encore.

---

tion en lat. et en long. s'étend au S.-E. de la boucle formée par le Rio Loa à la hauteur du port de Cobija.

3° Dans le reste du pays, les habitants, à l'exception de la bourgeoisie et de la population des ports, parlent plus ou moins correctement le Quichua. Mais il y a ça et là, et notamment dans la région minérale de Potosi, des enclaves où l'on parle Aymara. On trouve parfois un petit hameau *aymariste* au milieu d'un district purement *quichuiste*.

	MOTS RECUEILLIS PAR T. H. MOORE	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI
Un	sema	sema
Deux	poya	poya
Trois	p'alama	pálama
Quatre	chalpa	chalpa
Cinq	mutsma	mutsma
Six	míchala	míchelo
Sept	c'hoya	ch'hoya
Huit	chólama	ch'olo
Neuf	técara	téker
Dix	súchi	such
Onze	suchi sema	such-ita-sema
Douze	suchi poya	
Vingt	tecnir	tekner
Trente		tekner poix
Cent	súchi súchi	hara
Deux cents		hara poya
Homme	conti, sima	sima
Femme	licau	likan (1)
Garçon	pauna	síma pauna
Fille	pauna licau (2)	
Enfant	paunichqui	
Mari	sima	
Épouse	liqui	
Père	tican	itica
Mère	mamai, pata	ipata (3)

(1) « Likan » est, je crois, une faute d'impression.

(2) Le mot *huahua* « enfant » d'origine *Quichua* est usité par tout le reste du Sud-Amérique espagnol, depuis Panama jusqu'au cap Horn.

(3) *Mamai* est Quichua.

	MOTS RECUEILLIS PAR T. H. MOORE	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI
Frère	sali	sale
Sœur	sali	sale
Beau-père	ttosi	
Belle-mère	ttosi	
Tête	lacsi	hlacse
Cheveux	musur	musa
Moustache, barbe	huntur	
Front	ccaca	
Derrière de la tête	coyo	
Col	coyo	
Yeux	quepi	ikepe
Figure	culam	
Nez	sepi	sepe
Bouche	quaipi	khaipe
Dents	qquéne	enne
Langue	lasi	
Gosier	comála	
Epaules	choclo	
Bras	soqui	soke
Coude	soqui-ticni	
Main	suyi	
Ongles	qquini	khin
Poitrine	h'aiti	
Mamelles	pivur	
Cœur	h'aiti	
Pain	tanta (1)	
Pot-à-feu	checcnar	
Fronde	sipur	
Santé (je me porte bien)	ccaya áquia	

(1) En Quichua *ttanta*.

	MOTS RECUEILLIS PAR TH. MOORE.	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI	
Maladie	ccotas		
Mort	mulsi		
Habillement	acsu		
Llama	sila		
Vicuña	telir		
Tonnerre	sairi lulama		
Pluie	sairi		
Œuf	ccanti		
Chair	sábur		
Os	mulur		
Cuir, peau	ccati		
Blanc	tara	tarar	
Noir	hac'hir	h'achi	
Rouge	lari	lar	
Bleu	selqui		
Vert	ccari	k'hal	
Jaune	cala	kala	
Argent	levir		
La race *Atacameña*	Licanantais		
Paix	tecum tansi (1)		
Vérité	q'uélechar		
Mensonge	sélima		
Année	qqueti		
Mois	cámur		
Rapide, vite	jetecalcta		
Je — je suis	acca, ácquia	(je)	akia
Tu — tu es	chema	(tu)	chema
Il — il est, elle est	yaya	(il)	ia
Nous sommes	vaina	(nous)	kuna

(1) Avoir la paix?

	MOTS RECUEILLIS PAR T. H. MOORE	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI
Aimer	qquipi	(j'aime) ákia qujepe
Avoir	tansi	
Il n'y a pas	sincha	
Venez, allez	saquima	
Haïr	c'oysma	
Baiser	quisc'hama	
Pleurer	queuma	
Rire, sourire	teshma	
Je t'aime		akanche quepe
Tu aimes		chama s'quépten
Vous		chime
Ils, elles		k'hota
Manger	oloma	
Boire	haitama	
Avaler	regánama	
Enfanter	sarma	
Prendre	mácalo	
Charger (une mule)	pénaclo	
Promener	saccalo	
Courir	valticalo	
Jeter	toccnaclo	
Entrailles	lali	
Ventre	câni	
Oreilles		aïke
Poitrine et mamelles		huntux
Doigts, orteils		sui
Estomac		chitaj
Organum viri	chalaü	
— mulieris	tipalo	
Jambes	nani	
Genou	colc'ul	
Pied	cuchi	khoche

	MOTS RECUEILLIS PAR T. H. MOORE	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI
Terre	hoire	hoire
Eau	puri	puri
Feu	húmur	húmor
Soleil	hapim, capim	
Lune	ccamur	
Etoile	halar	
Arbre	yali	
Arbrisseau	ic'hcai	
Fleur	pucher	
Chien	locma	
Lézard	chalte	
Rat	quiler	
Vautour	condor	
Maïs	yancul	
Coucher du soleil	capnati	
Haut, grand	cápur	
Bas	ichcu	
Riche, puissant	capac	
Bon, bon homme	ccaya, ccaya conti	(bon) khaya
Mauvais, mauvais homme	valc'har, valc'har conti	(mauvais) ualcher
Mauvaise femme	valc'har licau	
Beau	michesi	
Laid	firo (1)	
Chaud	cambs, capi	
Bouillonnant	lecema	
Froid	sérar	
Maison	turi	t'huri capu (maison grande ?)

(1) ? L'espagnol *fiero* ? On se sert du même mot en Quichua. Les paysans chiliens se servent du même mot dans le même sens.

	MOTS RECUEILLIS PAR T. H. MOORE	MOTS RECUEILLIS PAR LE Dr PHILIPPI
Chemin		peter
Ferme	túnar, vaca	
Village	lican ichcai	
Ville	lican capur	liken
Harnais du mulet	recaü, lomilla	
Bâton, canne	haccumur	
Gourdin	haccumur capur	
Pierre	caichi	
Chicha (boisson de maïs)	ccachir	
Vase, argile	potor	

Mes interlocuteurs indiens étaient deux vieux hommes très-stupides. Ainsi, ils me dictèrent *suchi p'alama* pour 13 et pour 30. Je crois que le mot *hara* donné pour 100 par le Dr Philippi est plus correct que *suchi suchi*. Néanmoins comme je fus aidé par un résident bolivien qui connaissait quelque chose de la langue, je crois qu'en général, mon vocabulaire est assez exact. Je ne pus faire comprendre à mes Indiens que je voulais avoir séparément les mots correspondant à « je, tu, etc. », et ceux correspondant à « je suis, tu es, etc. » Je ne pus pas non plus m'assurer si les formes verbales que j'ai recueillies étaient l'infinitif ou la première personne du présent de l'indicatif.

Don Robert Cruz, négociant bolivien, qui m'a aidé dans ce petit travail a vécu plusieurs années à Calama; il connaît bien les sons de la langue, les dix premiers nombres et quelques phrases. Je lui ai laissé un vocabulaire espagnol très-étendu avec des blancs qu'il me promit de remplir. J'ai aussi recommandé le même travail au curé qui paraissait prendre intérêt à cette recherche et qui devait, selon sa promesse formelle, m'envoyer en outre des phrases grammaticales, l'oraison

dominicale, etc. Depuis, j'ai écrit plusieurs fois à ces Messieurs, mais ils ont laissé toutes mes lettres sans réponse!

Le Dr Philippi, savant d'origine allemande au service du gouvernement chilien, a fait en 1853-54 un voyage de Valparaiso à San Pedro de Atacama. Son travail sur le désert d'Atacama a été publié en langue espagnole aux frais du gouvernement du Chili dans le cours de l'année 1860; et l'auteur promit, dans sa préface, une édition allemande qu'il préparait dès cette époque.

Je me suis fait un dévoir de ne pas changer l'orthographe tant soit peu allemande des mots transcrits par le Dr Philippi, et j'ai transcrit les miens sans consulter l'ouvrage du savant allemand. J'ai composé mon vocabulaire dans le cours d'un voyage de Cobija à Potosi, en octobre 1874.

M. **Peterken.** Je crois que M. le Général Campero possède un vocabulaire fort étendu de la langue des Atacameños. Il a été empêché, par une maladie, de prendre part aux travaux du Congrès. Le Bureau pourrait peut-être faire appel à son obligeance et à son zèle bien connu pour les études américaines. Lors de mon dernier voyage en Bolivie, les Atacameños étaient cruellement décimés par la petite vérole; ils ont été ainsi réduits à leur plus simple expression. M. le Général Campero donnera sur ce peuple et sur sa langue tous les renseignements qui lui seront demandés.

M. le Marquis **de Moclar.** Il existe dans l'Amérique du Sud un grand nombre de peuplades isolées qui ont, comme les Atacameños, une langue à part. Non loin de Trujillo, dans le Pérou septentrional, les colons chinois ont compris la langue parlée par les Indiens de deux ou trois villages, et il paraîtrait que cette langue offre la plus grande analogie avec celle d'une peuplade habitant bien

loin de là sur les bords de l'Amazone. Ces îlots linguistiques sont évidemment des débris de langues anciennes perdues ou dispersées. Je tiens à cet égard d'un missionnaire du Venezuela, aujourd'hui chanoine de la cathédrale de Caracas, des détails fort curieux que je communiquerai au prochain Congrès.

Ce n'est pas seulement au Gouvernement de la Bolivie, mais à tous les Gouvernements Sud-Américains qu'il faudrait demander instamment que les restes des anciennes langues soient, par leurs soins, recueillis et conservés à titre de monuments anthropologiques de la plus haute importance. Beaucoup des petites peuplades qui parlent encore ces langues vont disparaissant par suite d'épidémies de petite vérole ou par l'effet des guerres qu'elles se font les unes aux autres. Il en résulte que nous perdons ainsi, au grand détriment de la Science, bien des anneaux de la chaîne des langues américaines, et que la série se trouvant brisée sur divers points, nous n'avons plus devant nous qu'un chaos inintelligible.

M. **Léon de Rosny.** L'idée est excellente.

M. J. C. **Castañeda.** J'ai entendu dire, dans mon pays, qu'au Sud d'Eten, les colons chinois ont parfaitement compris la langue des Indiens.

M. Francis **A. Allen.** Dans le récent ouvrage qu'il a publié à Londres, sous le titre de : *Incidents of travel and exploration in the land of the Incas*, M. Squier constate que l'on raconte dans la plupart des villes du Pérou des histoires semblables à celle dont M. Castañeda a eu connaissance, mais qu'en réalité aucun Chinois n'a jamais compris un Indien qu'en s'entretenant avec lui par gestes.

Quoiqu'il en soit, les Indiens des environs d'Eten sont des Chimus, et il est chez eux de tradition que leurs ancêtres seraient arrivés au Pérou par mer.

M. Lucien Adam. M. **Platzmann,** de Leipzig, bien connu des Américanistes par la riche collection de grammaires et de vocabulaires américains qu'il a réussi à former, nous a adressé quelques fascicules, les uns imprimés, les autres manuscrits, d'un travail lexiologique considérable, dans lequel il s'applique particulièrement à établir des rapprochements de mots entre les langues des deux hémisphères.

Le zélé collectionneur a, en outre, adressé au Comité d'organisation un certain nombre de copies en fac-simile de grammaires américaines dont il est l'heureux détenteur. Ce sont autant de chefs-d'œuvre rappelant, à s'y méprendre, les patients travaux qui s'accomplissaient dans les loisirs du cloître, antérieurement à la découverte de l'imprimerie. Hélas ! Messieurs, la linguistique américaine en est encore à cet état de mystère et de cherté où la copie à la main est une précieuse ressource et même une nécessité. Espérons que notre généreux confrère, M. Maisonneuve, réussira à l'en faire sortir. Il a déjà fait beaucoup, mais combien ne reste-t-il pas encore à faire ?

M. Prosper Mullendorff résume un mémoire de M. **Forchhammer** intitulé : *Vergleichung der amerikanischen Sprachen mit den ural-altaïschen hinsichtlich ihrer Grammatik.*

Wenn man den Sprachenchaos der vielzüngig neben- und durcheinander wohnenden, meist traditionslosen Indianer-

horden Amerika's übersieht, so wird es schwer, für die vielfachen Eigenthümlichkeiten dieser Idiome eine gemeinschaftliche Quelle aufzusuchen, oder die zerstreuten Züge in das Bild eines organischen Ganzen zusammenzuziehen.

Und doch ergiebt sich, bei genauerer Beleuchtung des verworrenen Complexes, als Resultat eine embryonale Gleichheit aller amerikanischen Idiome: in ihrem Entstehen nicht verschieden, erweisen sich die Differenzen nur als Abstufungen in der Zeitfolge, ihres Entwicklungsganges.

In den Indianersprachen liegt die Fähigkeit zu einer endlosen Mannigfaltigkeit der Gestaltungen: die Macht materieller Bedürfnisse, und die Leidenschaften, welche heimathlose Völker, die keine feste Lebensform und Sitte haben, beherrschen, führten zu unaufhörlichen kriegerischen Zusammenstössen zwischen allen Stämmen und Horden des neuen Continents, nach verschiedenen Richtungen, in verschiedenen Perioden wiederholt. Die wechselnden Bedingungen eines Wachsthums, einer Differenzirung, d. h. Neubildung ungleichartiger Theile aus gleicher Grundlage, und einer Degeneration der Idiome sind dadurch gegeben.

Klimatische Verhältnisse mögen nicht wenig gewirkt haben, den *phonetischen* Charakter der Sprachen eines Continentes, das über alle Zonen sich erstreckt, klangverschieden zu gestalten: Charakterisiren doch die Idiome der subtropischen und tropischen Gegenden, bei aller Analogie und Gleichartigkeit der syntaktischen Gliederung mit andern amerikanischen Idiomen, eine Weichheit und üppige Entfaltung, die auffallend genug abstechen gegen die sonoren, stark artikulirten Dialekte der Irokesen, deren bewaldetes Land wasserreiche Ströme in donnernden Katarakten, orkanbewegten Seen zuführt. In schläfriger Eintönigkeit strecken die Salzsteppen Neu-Mexico's ihre vegetationslosen Flächen der sengenden Sonne hin: abgeschliffene, starre Formen, der Einsilbigkeit sich nähernd, sind den Sprachen der Bewohner dieser Gegenden eigen.

Wenn man bei der Erörterung der morphologischen Struktur der amerikanischen Sprachen die Differenzen in ihrem Bau als nothwendiges Resultat der wachsenden Individualität eines jeden Idioms auffasst, so ist es des Forschers erste Aufgabe, unter den Gliedern einer Sprachgruppe dasjenige herauszufinden, was die klarste Durchsicht des Baues gewährt, und möglichst getrennt die Elemente enthält, die in den verschiedenen Gliedern zu ungleichartiger Entwicklung gekommen sind, aber doch in Folge des von ihrer Wiege mitgenommenen Keimes eine gemeinsame Richtung angewiesen erhielten.

W. v. Humbold und Pott theilten die Sprachen der Erde ein: 1. in *isolirende*, bei denen Form- und Stoffelemente in vollständiger Getrenntheit beharren; 2. in *agglutinirende*, wo diese Elemente bis zur adhæsion sich genähert, und. 3. in *synthetische* Sprachen, in denen Stoff und Form sich innig durchdringen und bis zur unauflöslichen Einheit verschmelzen; zu diesen gehören die Indo-germanischen und nach obigen Forschern, auch die amerikanischen Sprachen, die, wie man annimmt, gleichfalls die vollständige Trennung der Form und Stoffelemente durchlebt, und durch die Agglutinationsversuche zur synthetischen Struktur sich entwickelten.

Die grössere Anzahl amerikanischer Sprachen und insbesondere die, welche Bearbeitung durch Duponceau, W.v, Humboldt, von Tschudi, u. s. f., erfuhren, gehen in der Zusammenziehung der Stoff- und Formelelemente über die Adhæsionsintensität der ural-altaischen Sprachen; es sind namentlich die Pronominalstämme, deren engere lautliche Verschmelzung mit dem Nomen oder Verbum durchgreifende Veränderungen der sich berührenden Grenzlaute erfordern. Doch zeigen die Indianersprachen nirgends ein so inniges dem Indo-germanischen eigenes Durchdringen der Wurzel oder der Stammes mit den Abbeugungs- und Ableitungselementen, das durch gegenseitige lautliche Concessionen (Ablaut, Umlaut u. s. f.), oder durch einheitlichen Accent gekennzeichnet wäre.

Unter den amerikanischen Völkern, die dem vierhundertjährigen Racenkampf nicht erlegen, und ihre Sprache rein und von fremden Elementen ungetrübt entwickeln konnten, sind es die Chakta-Indianer und die verwandten Stämme der Chikasans, Muskogees, Seminolen u. s. f., die, trotzdem sie von fremden Nationen bedrängt, in ewiger Unruhe, unter fortwahrenden Streiten und Kämpfen eine jener grossen Kämpfstätten verschiedener Nationalitäten bewohnten, doch mit der zähen Erhaltung ihrer Nationalität auch das vererbte Sprachgut sorgsam bewachten, und mit der Erweiterung des geistigen Gesichtskreises durch die Aufnahme der Keime der Civilisation, auch entfalteten, aber immer treu ihrem ersten Grundcharakter.

Die Sprache der Chakta-Indianer trägt den Stempel hohen Alters an sich; sie darf vielleicht als Urbild und vollendeter Ausdruck des gemeinsamen Charakters der amerikanischen Sprachfamilie gelten; sie hat das Sprachprincip derselben auf jedem Punkt consequent durchgeführt und von ihr auslassen sich die specifischen Eigenthümlichkeiten der andern Glieder dieser Gruppe erklären.

In der Darstellung der dieser Sprachfamilie eigenen Methode der Sprachbildung, in ihrer Unterschiedlichkeit oder Uebereinstimmung mit den ural-altaïschen (gelegentlich auch indo-germanischen) Sprachen diente diese Sprache als Vorbild.

Den ural-altaïschen Sprachstamm charakterisiren: Starrheit und Unveränderlichkeit der Wurzel, preeminent durch Stellung und Hauptaccent, den lautlichen Charakter aller antretenden Elemente bedingend, und immer von ihr selbst aus über das ganze Wort die Nebenaccente im trochäischen Tonfalle vertheilend.

Die Suffixe richten sich nach dem Wortstamme, und gestalten sich in Harmonie mit ihm, sie ordnen ihren Accent dem der Wurzel unter, sie assimiliren ihren Vocal, lassen einen schweren auslautenden Consonanten ausfallen, wo die

Schlusssilbe des Stammes ihn nicht tragen kann, ferner werden die Suffixe nie als selbständige Wörter gebraucht, und nur die Suffixpronomina und die Personalendungen der Verba lassen sich auf ursprüngliche Stämme Zurückführen. Seinerseits assimilirt sich auch der Wortstamm mit der Endung durch die Erweichung eines hart anlautenden Consonanten der letzten Silbe. Das Suffix wirft also nach Bedürfniss seinen anlautenden Consonanten ab, assimilirt seine Vokale, erleichtert seinen Accent, und die Schlusssilbe des Stammes verliert an lautlichem Gewicht. Die ural-altaïschen Sprachen concentriren *nur* im Suffix und im Auslaute des Stammes die Verschmelzungsfähigkeit, welche die indo-germanischen Sprachen auf das ganze Wort sammt der Wurzel ausdehnen. In der ersten Gruppe zeigt sich das Bestreben nach Worteinheit darin, dass die stets unveränderliche Wurzel die keine *Prefixe* duldet, also immer das Wort anhebt, durch ihren Lautwerth und Accent daz ganze Wort unbedingt beherrscht. Im Indogermanischen, wo der Drang nach Sprach einheit sich in der innigen Durchdringung von Stoff-und Formelementen bis zur unauflöslichen Einheit äussert, forderte das antretende Suffix oder Affix Anerkennung seines lautlichen Werthes dadurch, dass es den Lautcharakter der Wurzel veränderte, und dieser oft den für ihre Existenz so wicbtigen Accent entzog.

Neue Forscher, darunter Whitney (v. seine Brochure: *Peile's Greek and Latin Etymologies* und *Life and growth of language*) hegen die Ansicht, dass Collocation, Agglutination und Integration die einzigen Formbildner nicht nur in den indogermanischen, sondern so weit ersichtlich, in allen Sprachen gewesen sind. Die innern Veränderungen der indo-germanischen Wurzel seien rein phonetischer Natur; nirgends sei Vokalsteigerung ursprünglich dazu gebraucht worden, eine Modifikation der Bedeutung anzuzeigen; eine äussere Hinzufügung begleite stets die *innere* Veränderung; es sei unmöglich, dieser irgend welche grammatikalische oder lexikalische Function

zuzuschreiben, von der man behaupten kőnnte: Diese Function ist durch diesen oder jenen vokalischen oder consonantischen Wechsel angedeutet. Den nicht zu verkennenden innern Wandel der semitischen Wurzeln besprechend, bemerkte Whitney « many of the best philologists are hoping or almost expecting, to find some day an explanation of this isolated anomaly (nämlich innerer Wandel der Wurzel) which shall bring it into accordance with the agglutinative methods of all other branches of human speech ».

Die *innere, rein symbolische, organische* Veränderung der Wurzel, sowohl in ihrem consonantischen als vokalischen Bau ist es, welche die Chaktasprache von den ural-altaïschen und indo-germanischen Idiomen trennt und sie den semitischen nähern lässt. Der ganze Sprachschatz der Chakta-Indianer zerfällt in zwei bestimmt geshiedene Abtheilungen: Die erste enthält grammatisch formlose Stoffworte, die in ihrer intellektuellen Auffassung sich als Bezeichnungen von Begriffen und Dingen, als Zustands-und Thätigkeits Wőrter erweisen. Die zweite Abtheilung enthält determinative Elemente, Artikel, diese begleiten die Wortstämme in reich entwickelter Selbständigkeit; sie assimiliren oder agglutiniren sich *nicht* mit der Wőrtern der ersten Abtheilung zu der durch einheitlichen Accent angedeuteten Worteinheit. Nur insofern kann ein Wort wirklich Suffix oder Affix sein, als es unter Hingabe seiner Separatbedeutung und selbständiger Betonung in dem sich mit ihm verbindenden Worte (neben mőglicher Begriffsnuancirung) durch sein *lautliches* Gewicht eine Aenderung, Verschiebung des Accentes und somit eine phonetische Umwandlung hervorzurufen im Stande ist. Solche Elemente besitzt das Chakta nur wenige, während die Zahl der lautlich vőllig selbständigen Artikel auf mehrere Hunderte sich beläuft.

Der oben angedeutete innere Wandel ist die einzige Veränderung die die Stoffworte, die Wortstämme des Chakta erleiden. Dieser Wandel wird hervogerufen durch eine Stei-

gerung des Begriffes, sei es in Sinne einer mehrmaligen Wiederholung, oder um intensiv die Gewalt, den Eifer, die Völligkeit der Theile oder Akte, die Bewegung, Gewohnheit, Allmählichkeit des Werdens oder Stetigkeit der Dauer, das Wanken und Schwanken, Zittern, Quellen, Sprudeln u. s. f. auszudrücken. So heist z B. *takchi* er bindet, d. h. seine Thätigkeit ist keine andre, *taŋkchi* er bindet (während ein anderer z. B. sägt.

Bei intensiven Formen wird die accentuirte Silbe mit starker Emphasis ausgesprochen : *tákchi*, er bindet wirklich.

Oder der emphatische Accent bewirkt Steigerung der Vokale : *chito* gross sein ; *chéto* wirklich gross sein ; *chieto* ungewöhnlich gross sein ; *patvssa* flach sein ; *patassa* ganz flach sein ; *takchi* wird zu *taiakchi*. Zum Ausdruck der frequentativen Form wird der Vokal der accentuirten Silbe verdoppelt ; der Accent bleibt auf der Penultima, und der kräftige Einsatz der Stimme bei ihrer Aussprache ist von einem starken Hauchlaut begleitet : *tahákchi*. Wird die Handlung oft, aber an demselben Orte und in gleicher Weise gethan, so wird die accentuirte Silbe verdoppelt und die Penultima nasalirt : *tahaŋkchi ; hinili* er sitzt, *hinininli* aufstehen und sich an demselben Orte wieder hinsetzen. Die Form des unverzüglichen, schnellen Thuns verstärkt die accentuirte Silbe durch Einschiebung der starken Spirans : *táhkchi* schnell, augenblicklich binden.

Einige transitive Verba erhalten durch innern Wandel passive Bedeutung, jedoch nur dann, wenn die Handlung eine sichtbare oder fühlbare Veränderung im Objecte hervorgebracht hat : *hukmi* brennen, *holukmi* verbrannt sein ; *hofahli* beschämen, *hofahya* beschämt sein ; *tvllakchi* gebunden sein. Diese Passivformen erleiden nun wieder regelmässige Veränderungen zum Ausdruck des Handlungs*art* : *tallaŋkchi* er ist gebunden oder wird gebunden ; intensive Form : *talaiyakchi ;* frequentative Form : *talaiyahakchi*, etc. Von *pisa* sehen,

werden folgende Formen gebildet : *piŋsa*, *pihisa*, *pihiŋsa*, *piŋhiŋsa*, u. s. f.

Die ural-altaïschen Sprachen sind nicht weniger reich an Ausdrücken, welche die *Art* der Handlung bezeichnen ; doch müssen Suffixe diesen Dienst verrichten. Je nach der derbern oder mildern Färbung, die etwa der Finne seinem Ausdrucke geben will, fügt er dem Verbum, der Seele des Satzes, das eine oder das andere Artsuffix bei. Dazu werden die Suffixe noch unter sich verbunden, und so gewinnt die Bedeutung der Verba noch weitere, feinere Modifikationen.

Alle diese so modifizirten Verbalformen können wieder in die verschiedenen Formen : Passiv, Intransitiv, Transitiv, Reflexiv u. s. f. versetzt verden ; es entsteht dadurch eine unübersehbare Kette von Modifikationen des Verbalbegriffes ; z. B. *ukkonen* (Donner) *jyräjää*, donnert anhaltend und leise ; *ukkonen jyrisee*, anhaltend und stark ; *jyrähtää*, kracht einmal ; *jyrälee* donnert leise und wiederholt ; *jyrähtelee*, stark und wiederholt ; *jyrähtäissee*, einmal sehr stark, etc.

Die indo-germanischen Sprachen haben in der Verschmelzung des Trägers des Hauptbegriffes mit den Exponenten der Abbeugungs-und Ableitungsmomente und Nebengriffe die wahre Flexion kennzeichnende Worteinheit erreicht. Das Bestreben der ural-altaïschen Sprachen richtete sich darauf, die Wurzel, welche den Hauptbegriff und Hauptaccent trägt, stets unveränderlich voran zu stellen, und die antretenden Suffixe dieser lautlich unterzuordnen. Im Chakta finden wir wenig Spuren eines Dranges, Spracheinheit zu erreichen ; die Sprache scheint ihre Lebenskraft dazu verwendet zu haben, jedes ihrer Elemente in vollständiger lautlicher Unabhängigkeit zu erhalten. Der Wortstamm, mannigfacher innerer Veränderungen fähig, formell noch nicht in Nomen und Verbum geschieden, bildet ein in sich abgeschlossenes Ganze, ohne lautlichen Einfluss über die Grenzen seines eigenen Selbst ; zeitliche und örtliche Verhältnisse werden durch die zahlrei-

chen Artikel ausgedrückt, die, mit eigenem individuellen Leben ausgestattet, sich je nach Bedürfniss einzeln oder mehrere vereint lose an die Seite des Wortstammes stellen. Der Drang nach lautlicher Unabhängigkeit scheut gewissenhaft selbst die äusserlichen Bedingungen der Contraktion, Krasis oder Elision.

Nomen und Verbum sind in den ural-altaïschen Sprachen ziemlich durchgehends getrennt; in Chakta und den meisten amerikanischen Sprachen sind in *einem* Stoffworte Substantivum, Adjektivum, Verbum u. s. f. gleich gegenwärtig. Selbst die Begleitung der Pronomina, von den Artikeln sowohl in ihrem Lautwerthe als auch in ihrer Bedeutung geschieden, vermögen nicht, die Differenzirung in die grammatischen Kategorien, die unsern Sprachen eigen sind, durchzuführen. Der Charakter eines Wortes ist meist nur durch seine syntaktiche, im Chakta durch Konjunktionen höchst kunstvoll gegliederte Anordnung zu erkennen. Die meisten Stämme sind zweisilbig, haben den Accent auf der Penultima und enden vokalisch. Soll in einem Worte emphatisch ein Zustand oder eine Thätigkeit zu Tage treten, so bedient sich die Sprache des eigenthümlichen Mittels, den Endvokal mit einem rauhen Hauchlaut auszustossen :

Pisa, sehen, das Sehen, Seher.

Pisa-h, er sieht (emphat.); dagegen *iŋ pisa* sein Sehen.

Iŋ pisa-h, er sieht ihn.

Vm pisa-h, er sieht mich.

Kvllo, stark, stark sein, die Stärke, der Starke

Aŋ kvllo, meine Stärke.

Kvllo-h li, ich bin stark.

Kvllo-h, er ist stark.

Iŋ kvllo-h, er macht ihn stark,

Vno, ich; *vno-h,* ich bin; *vno sia,* ich selbst; *vno sia-h* ich bin es selbst; *pe,* wir; *pe-h,* wir sind, etc.

Das *h* wird, wie bereits bemerkt, im Innern eines Wortes

gebraucht, um die Handlung als andauernd, wiederholt oder intensiv zu bezeichnen.

Die dunkelste Bildung in den amerikanischen Sprachen ist die sogenante Transition der spanisch-amerikanischen Grammatiker, die schwer zu übersehende Anzahl von verbalen Beugungsformen, die Humboldt, Tschudi und Andere die pronominale Conjugation nannten.

Der Erstere untersuchte dieselbe an den Massachusetts und Lenni-Lenape Sprachen; in diesen Idiomen haben sich die Pronomina so sehr dem schon durch andere Anbildungen unkenntlich gemachten Verbalstamm genähert, dass sie sich zu Pronominal-Affixen oder-Suffixen umgestaltet haben. Das Chakta unterscheidet genau zwischen Pronomen und den handelnden Personen; es hat subjective und objective Fürwörter, an deren lautlicher Unabhängigkeit die Sprache mit grosser Sorgfalt festgehalten, so dass das Verständniss an einem leicht zu erkennenden Faden durch den anscheinenden Chaos hindurchläuft; die leidende Person wird gewöhnlich vorangestellt; die Bedeutung des Pronomens wird durch seine Stellung vor oder nach dem Verbum erkannt.

Ein Paradigma wird Einsicht in diese Conjugation gewähren:

Pisa sehen, er sah; *pisa li* ich sehe.
Chi pisa li (oder *li-h)* dich sehe ich.
Iŋ pisa li-h, ihn sehe ich.
Ish pisa-h, du siehst.
Ish sa pisa-h, du mich siehst.
Ish pi pisa-h, du uns siehst.
Sa pisa-h, mich sieht er.
Chi pisa-h, dich sieht er.
Hvchi pisa-h, euch sieht er.
E chi pisa-h, wir dich sehen.
E ho pisa-h, wir uns sehen.
E hvchi pisa-h, wir euch sehen.
Hvsh pi pisa-h, ihr uns sehet.

Ille pisa li-h, mich selbst sehe ich.

Il ille pisa-h, wir selbst uns sehen.

Chitti (*chi itti) pisa li-h* ich sehe dich, und du siehst mich.

Hvsh itti pisa li-h, euch ihr mich sehen ich.

E hvsh itti pisa-h, wir euch sehen und ihr seht uns.

Eine possessiv-objective Conjugation wird folgendermassen gebildet :

Chiŋ pisa li-h. dein Sehen ich thue, d. h.ich sehe für dich.

Is sa pisa-h, du (thust) mein Sehen.

Il oh iŋ pisa-h, wir für uns und für ihn sehen.

Hvsh piŋ pisa-h, ihr thut unser sehen, etc,

Ferner : *Hvchittiŋ pisa li-h,* ich sehe mit euch zusammen.

Wenn drei Personen handelnd auftreten, erhält das indirekte Objekt eine neue Form : *Vm iŋ nukhaŋkloh*, mir (ist) sein Bemitleiden für ihn, d. h. meinetwegen bemitleidet er ihn.

Hvchim iŋ nukhaŋkloh, euretwegen bemitleidet er ihn, etc.

Jedes Pronomen wird klar und vom Verbum getrennt ausgesprochen ; die Freiheit der Rede fühlt sich dadurch ungebunden, indem sie den in seinen Verknüpfungen wechselnden Gedanken aus einzelnen Elementen zusammensetzt, und sich nicht, wie im Massachusetts, Lenapi und Kechua ein für allemal gestempelter Ausdrücke bedienen muss, von welchen sie nicht einmal aller Theile in jedem Augenblicke bedarf.

Die Zahl der in der pronominalen Conjugation möglichen Formen geht beinahe ins Unberechenbare. Der Wortstamm kann innerlich auf 6-12 Weisen verändert und jede Weise wieder pronominell konjugirt werden; dazu steht jeder einzelnen affirmativen Form eine negative gegenüber, so haben wir für : *ish sa pisa-h* du mich siehst, ein *chi-k sa pisa-h* du siehts mich nicht, etc.

Ausserdem können im Chakta noch über 400 Artikel, die zum Ausdruck modaler, zeitlicher oder räumlicher Verhältnisse dienen, einzeln oder verkettet und nach Wunsch schiebbar

an den Wortstamm treten. Wir werden später auf diese zurückkommen.

Die negative pronominale Konjugation erinnert an eine Eigenthümlichkeit der finnischen und andern ural-altaïschen Sprachen, die keine bejahende oder verneinende Partikel besitzen, sondern diese durch besondere Verbalformen ersetzen, bejahend aus dem Verbum *ole*, verneinend aus dem negativen Verbalstamme *e*, im Optativ und Imperativ *el*. Es wäre interessant zu unterzuchen, ob die ural-altaïsche Sprachfamilie nicht auch ursprünglich eine Pronominal Conjugation besessen habe, die man bis jetzt als den Indianersprachen ausschliesslich zukommend betrachtete. Das Ungarische z. B. hat zwei verschiedene Reihen von Personalendungen für Verba activa, eine für die *bestimmte* Form, welche gebraucht wird, wenn die Handlung sich auf ein vorhergenanntes durch den Artikel oder das Pronomen genauer angegebenes Objekt bezieht, und eine andre Reihe von Personalendungen für die im andern Falle gebrauchte *unbestimmte* Form. Schott ist der Ansicht, dass beide Konjugationen ursprünglich von gleicher Geltung, und die eine ebenso unbestimmt wie die andre gewesen sei, und dass erst später dieser Luxusartikel als Vertreter des Pronomens eine nützliche Funktion erhalten habe. Kellgren macht auf die Schwierigkeit aufmerksam, für eine Sprache ursprünglich eine Reihe ganz bedeutungsloser Formen, die ihr doch nur zur Verunstaltung dienen, annehmen zu müssen; man müsse vielleicht darin die verworrnen Trümmer einer Konjugation suchen, ähnlich der sogenannten bestimmten in der mordvinischen Sprache. Diese besteht nämlich darin, dass das Verbum ein Pronominalobjekt durch alle Personen des Pronomens in sich schliesst, und die Verbalform zugleich einen ganzen Satz bildet. Die Formen können in den verschiedenen Modis fast jede Person als Subjekt und ebenso als Objekt umfassen. Die Formen der Objektspersonen im Mordvinischen sind wie die Subjektpronomen mit den absoluten Fürwörtern verwandt. Das Ungarische zeigt eben-

falls noch durcheinander geworfene Reste einer solchen Konjugation, indem die Personalendung *lak* (I pers. sing. der unbestimmten Form) eine zweite Person als Objekt in sich schliesst, so das z. B. *vár-lak* « ich erwarte dich » bedeutet, *sody-mek* ich kannte mich. Das Finnische besitzt eine Reflexiv Form auf *-kse* in der die Person als Object betrachtet wird : *láskime*, *laskite*, *laskihen*. ich oder wir senkten uns, du oder ihr senktet euch, er oder sie senkten sich. Diese Züge aus dem ural-altaïschen Sprachstamm werden genügen, den amerikanischen Sprachen den ihnen bis jetzt als ausschliesslich zukommend bezeichneten Besitz einer pronominalen Konjugation abzusprechen, und die Idiome der ersten Gruppe an dieser Eigenthümlichkeit Theil nehmen zu lassen.

Die Casusendungen erleiden im Indo-germanischen je nach dem Auslaute des Stammes, den sie selbst lautlich beeinflussten, die verchiedenartigsten Veränderungen, so dass die ursprüngliche Identität von Endungen, die eine und dieselbe Beziehung zu bezeichnen haben, nicht mehr gefühlt wird. Im Uural-altaïschen wird zur Bezeichnung derselben Beziehung immer dieselbe Endung gebraucht, die einen Stamm folgend nach allgemeinen euphonischen Gesetzen verändert werden. Das Zeichen für den Plural tritt an das Nomen, nicht wie im Indo-germanischen bald vor, bald nach die Kasusendungen, die im Ural-altaïschen für Singular und Plural gleich sind. Dieser Sprachstamm hat kein Bedürfniss gefühlt, den Nominativ als solchen zu bezeichnen, ja sie haben seine eigentliche Bedeutung auch nicht erkannt, da ihnen die Grundform eines Nomens als Subjekt und als Prædikat, als Attribut und als Adverb, und in gewissen Fällen auch als Objekt eines transitiven Thätigkeitsbegriffes erscheint; sie bezeichnen den Akkusativ, wenn auf dem Objekt ein Nachdruck irgend einer Art liegt. Dasselbe gilt von den amerikanischen Sprachen. Im Ural-altaïschen sind die Kasus wirklich zu Beugungselementen geworden, wenn sie auch nur Adhæsion *an*, nicht Durchdringung *mit* dem Stamme, wie im Indo-germanischen zeigen.

Die Wurzel des Ural-altaïschen leidet keine Affixe; die Elemente zum Ausdruck der Kasusverhältnisse treten an das Nomen. Im Chakta gibt es keine Kasus; diese werden durch Präpositionen angedeutet, die entweder Artikel oder aus Verben abgeleitete Elemente sind. Nur der possessive Genitiv wird wie in allen amerikanischen Sprachen durch ein besitzanzeigendes Pronomen ausgedrückt: *vshi iy bushpa* « Kind sein Messer », oder durch einfache Nebeneinanderordnung der Wörter: *itti hvishi* Baumblätter. Die Ideen des finnischen Illativus, Innessivus, Elativus, Prosecutiv u. s. f. liegen im Chakta oft schon im Verbum selbst: *tvmaha foka* « in der Stadt gehen », *tvmaha minti* « zur Stat hingehen », *tvmaha ayya* « in der Stadt weilend » etc. Die häufigsten Präpositionen, die gewöhnlich unmittelbar vor das Verbum treten, sind *et*, *anet* vom Verbum *anet* « etwas hinreichen », *pit* von *pilla* « ausstrecken nach etwas », *isht*, *ish* von *ishi* « nehmen, *ant* von *ayya* « gehen »; *iba* (Comitativus, *iba toksuli* « mit einander arbeiten), etc. Im Ural-altaïschen entschädigen zahlreiche Casus den Mangel an Präpositionen.

Der Plural wird im Chakta, wie überhaupt in den amerikanischen und ural-altaïschen Sprachen durch Wörter die Vielheit oder Allheit ausdrücken bezeichnet; oft wird er unbezeichnet gelassen, da das Verbum die Einzahl oder Mehrzahl durch die Pronomen bestimmt.

Eine besondere Eigenthümlichkeit zeigt das Chakta wieder darin, dass es die Vielheit des Subjektes oder Objektes häufig durch inneren Wandel der Verba oder Adjektiva auszudrücken vermag: *binili-h* er sitzt, *binohli-h* sie sitzen; *talahli-h* er setzt, stellt es auf, *talohli-h* er setzt sie auf; *tifi* pflücken, pl. *tehli*; *kopoli* er beisst, pl. *kohli*, und andre mehr.

Einige adjektivische Pluralformen sind: *achukma* gut, pl. *hochukma; falaia* lang, pl. *hofalcha; falvsa*, pl. *falvspoa; pvtha* breit, pl. *hopvtha*; *okchumali* grün, pl. *ochchumashli.*

Steigerung der Adjektiven wird ebenfalls durch innern Wandel bezeichnet: *achukma* gut, *achokma* von guter Art

sein, gütlich; *achuhkma* sehr gut; *achoyukma* noch besser; *achuykma* unvergleichlich gut; *achohuykma* am besten; *achoyhuykma* ganz unübertrefflich gut, köstlich.

Hinwiederum zeigt das Finnische die Anomalie, neben Adjektiven und Adverbien auch Substantive steigern zu können: *ranta* der Strand; *hän seissoo* er steht; *ranne-mpa-na* (Cas. Essiv-compar.), er steht als ein dem Strand Näherer; *rann-impa-na* als der dem Strand am nächstem von allen.

Das Chakta kennt, in Uebereinstimmung mit den ural-altaïschen Sprachen nur natürliche Geschlechtsverschiedenheit: Es bezeichnet dieselben durch Worte verschiedenen Stammes, oder versieht das Epicoenum mit einer allgemeinen Geschlechtsbezeichnung. Die in allen ander amerikanischen Sprachen durchgehende Unterscheidung zwischen belebten und unbelebten Wesen fehlt dem Chakta gänzlich.

Wie bereits angedeutet, ist die Lehre vom Verbum oder, bestimmter, vom Wortstamm mit der Aufzählung seiner möglichen innern Veränderungen erschöpft. Während im Finnisch-Tartarischen der Imperativ eine reine Verbalform ist, entstanden aus der Verbindung der Verbalwurzel oder des Verbalstammes, der niemals als Nomen aufzutreten pflegt, mit Personalendungen besonderer Form, — ist im Chakta der Imperativ auch Nomen, bedient sich aber ebenfalls besonderer Pronomina und Artikel, wenn die befehlende Redeweise sehr fühlbar hervortreten soll; die 3. Pers. sing. praes. tritt ohne jede pronominale Begleitung auf: *pisa* er sieht (*pisa-h*, emph.), aber auch « sehen, das Sehen, siehe (imper.) ».

Die Ableitungssuffixe werden im Ural-altaïschen, mit Beachtung der euphonischen und rhythmischen Gesetze, das eine nach dem andern zwischen Stamm und den diesen begleitenden Personalendungen eingeschoben; man kann sie leicht wieder aus dem Wortganzen herausnehmen. Alle Verba werden (mit sehr wenigen Ausnahmen) auf dieselbe Weise gebeugt. Für alle Arten, Formen und Modi gilt dieselbe Reihe von Personalendungen, für alle Verba dieselben Mo-

difikationssuffixe. Die verschiedenen Suffixe folgen einander im Finnischen in folgender Ordnung: zunächst am Stamm die Suffixe der verschiedenen Verbalarten, der causalen, diminutiven, frequentativen, intensiven, momentanen, inchoativen etc.; ferner die Suffixe der verschiedenen Formen: der activen, passiven, intransitiven; dann die Modussuffixe und zuletzt die Personalendungen. Die Verba des Mongolischen und Mandschu, sind sehr unvollständig; sie haben keine Personalendungen. Die türkischen Sprachen und das Ungarische befolgen dasselbe Ableitungssystem wie das Finnische.

Als die eigenthümlichste, in der Sprachenwelt einzig dastehende, gegen die für unübertrefflich geltende Tenivowa-Lehre der japanesischen Grammatiken in glanzvollster Vollkommenheit abstechende Seite der Chaktasprache erweist sich die Lehre von den Artikeln, jener selbstehenden Organismen in ihrer wunderbaren Beweglichkeit und ihren mannigfachen Funktionen.

Ihre Zahl beträgt über 400; ihre Elemente sind 10-12 Laute; jedem Laute wohnt eine bestimmt fassbare Bedeutung inne; der begriffliche Werth eines Artikels, der aus mehr als einem Laut besteht, ist mathematisch genau die Gesammtsumme der Werthe der einzelnen Laute, so besteht z. B. *okvto* aus dem unterscheidenden *o*, dem demonstrativen *k*, dem definitiven *v*, dem connektiven *t*, dem finalen *o*.

Die Artikel dienen zur bestimmten und unterscheidenden Bezeichnung, Beschränkung, Emphasis, Preeminence, Vergleichung, zum Ausdrucke des Gewissheit, den gegenwärtigen, vergangenen oder zukünftigen Vorstellung, der Voraussetzung, des Wunsches, der Bedingung und Ursache.

Jeder Artikel hat eine subjektive und eine objektive Form.

Der Artikel *a* scheidet das Einzelne aus einer gleichartigen Menge; er bezeichnet die Wirklichkeit des Bestehens des specificirten Gegenstandes und setzt Kenntniss der Wesenheit desselben voraus; object. *ay*: *hatak a* « der Mann », nicht « ein Mann ».

O (obj. *oy*) unterscheidet das Individuum, dessen specifischer Charakter ganz ausser Acht gelassen wird, hinsichtlich seiner Gattung : *hatak o* « ein Mann » (nicht etwa ein Weib).

Ch ist connektiv ; *t* bezeichnet emphatisch eine Person oder Sache als Subjekt ; *h* ist prædikativ und affirmativ ; es vertritt die Stelle des Verbums der Existenz « sein » ; Die Bedeutung dieses Artikels wurde schon früher besprochen. *K* ist determinativ und demonstrativ : dieser hier ; *m* successiv, simultanous, compellativ ; *sh*, erneuerte bestimmende Erwähnung einer Person oder Sache ; *kh* bildet den Optativ ; *km* bezeichnet den Conditional.

Beispiele der Verbindung der einzelnen Artikel unter einander sind :

At (*vt*) hebt das durch *a* « definirte » Wort emphatisch als Subjekt hervor ;

Ot, setzt das durch *o* « unterschiedene » Wort in den Nominativ :

Ato, bildet eine « contradistinctive » Nominativform ;

Ak, determinative « definitive » Form ;

Ako, determ. « defin. contradistinctive » Form ;

Ok. determ. « distinctive » Form ;

Ak ok, intensive « Definition » und « Unterscheidung » ;

Ok ak, intensive « Unterscheidung » und « Definition » ;

Okako, *okakosh*, noch gesteigerte Grade der emphat. Bestimmung des *Okak*.

Weitere Formen sind :

Ah, *oh*, *ha*, *ho*, *ka*, *ko*, *cha*, *cho*, *ash*, *osh*, *hak*, *hok*, *kah*, *kash*, *kosh*, *chah*. *chosh*, *ma*, *mah*, *mash*, *mak*, *okma*, *okha*, *amo*, *omo*, *chamo*, *kash vt*, *kash cha* ; *oma*, *oka*, *okch*, *hokma*, *makok*, *hakato*, *kakoscha*, *hak akvno*, *ok mak ano*, *ok mak okvto*, etc.

Iti vt « der » Baum, der als bekannt vorausgesetzte ; *iti o* « ein » Baum, nicht etwa ein Stein ; *iti vto*, der Baum ebenfalls, auch er ; *iti mvt*, in Bezug auf diesen Baum (als unters-

chieden von einem andren); *iti mvto,* wenn dieser Baum, dann..... — wenn dieses wirklich ein Baum ist, dann.....; *iti amo* der ebenerwähnte « bestimmte » Baum; *iti kamo,* der längst erwähnte Baum (nicht der erw. Stein); *iti ash,* ein wiederholt bestimmt definirter Baum; *iti osh* ein wiederholt von andren Gegenständen unterschiedener Baum; *iti okha,* dass es doch der Baum wäre; *iti hinla,* es möchte, könnte ein Baum sein; *iti okma,* wenn es der Baum sein sollte; *iti okeh,* es ist der Baum (und nicht anders); *iti tok* es war ein Baum; *Iti tuk,* es war vor langer Zeit ein Baum (ein längst gewesener Baum); *iti atok hoke,* ein Baum, der wirklich einst war; *iti achi,* der Baum, der sein wird (es wird ein Baum werden); *iti chike* drückt die Befürchtung oder den leisen Wunsch aus, dass es ein Baum sein möchte, etc.

Das riesig entfaltete Tempussystem der indo-germanischen Sprachen mitsammt der Deklination und den die leblosen Kasus commentirenden Präpositionen sind unfähig, auch nur annähernd die unendliche Mannigfaltigkeit und feinen Modifikationen der durch dieses Heer von Artikeln bezeichneten, persönlichen, zeitlichen und örtlichen Verhältnisse auszudrücken. Die Klare Auffassung ihrer unterschiedlichen Bedeutung und richtigen Verwendung bildet die schwer zu überwindende Schwierigkeit bei der Erlernung dieser Sprache.

Ihren begrifflichen Werth zum Eintheilungsprincip nehmend, unterscheiden wir 1. solche Artikel, welche die durch das beigeordnete Wort oder den beigeordneten Satztheil bezeichnete Person, Sache, Thätigkeit oder Zustand « bestimmen », andere, um diese zu « unterscheiden ». Durch Verbindung beider Gruppen entstehen die contradistinctiven, die zugleich bestimmenden und unterscheidenden Artikel. Eine dritte Gruppe drückt das abermalige Auftreten einer früher erwähnten Person, ein sich Wiederholen der Handlung aus.

Die 2. Klasse enthält Artikel, welche die durch die Arti-

kel der 1. Klasse ausgedrückten Verhältnisse, Zustände oder Handlungen verschiedengradig hervorheben, vergleichen.

Die Artikel der 3. Klasse dienen zum Ausdruck der Gewissheit der gegenwärtigen Vorstellung, der Voraussetzung, des Wunsches, der Bedingung und Ursache.

Die 4. Klasse begreift in sich die Exponenten der Zeitstufen.

Grammatik und Syntax der Chaktasprachen sind durch diese Artikel, so stofflich leicht wiegend und doch so tief innerlich bedeutsam bedingt. Ihre Verkettungen bilden Conjunktionen verschiedenartigster Bedeutungen ; es gibt bestimmende, unterscheidende, concessive, adversative, causale, illative, conditionale, suspensive, und gewöhnliche copulative Conjunktionen ; sie ersetzen die relativen Pronomen, die dem Chakta sonst ganz fehlen.

Im Ural-altaïschen wirken die Gesetze der Vokalharmonie und die Veränderlichheit der Wurzel in einer dem Wesen zusammengesetzter Wörter widerstrebenden Weise ; im Chakta ist es der Drang, jedes Sprachelement in seiner lautlichen Geltung zu erhalten, der die Worte, wenn zu einem Begriffe sich vereinend, nur *neben*einander stellt ; in beiden Sprachenfamilien findet keine lautliche Unterordnung des einen unter das andere statt ; *ibbak-vsh* Finger, d. h. Hand-Söhne ; *hvshi ninak ayya*, der Mond, d. h. bei Nacht wandelnde Sonne.

Keine andre amerikanische Sprache wird dem Forscher eine so klare Durchsicht des Baues gewähren wie das Chakta ; in vielen andren haben sich Stoff- und Formelemente genähert ; der lautliche Einfluss der letzteren machte sich beim Wortstamme geltend ; sein innerer, symbolischer Wandel wurde dadurch gehemmt oder ganz erstickt ; Andre Sprachen halfen sich mit der dem Linguisten in allen Sprachen der Welt begegnenden Verdoppelung der Wurzelsilbe ; dieses Princip fand die ausgedehnteste Anwendung in der Tupi-Guarani Gruppe, in den centralamerikanischen, peruvianischen und chilenischen Idiomen. Noch sind für die amerika-

nischen Sprachen zu wenig Lautgesetze gesichert, um auf etymologischem Wege sichere Fingerzeige über ihre verwandtschaftliche Stellung geben zu können. Keine amerikanische Sprache hat sich zur wirklichen durch innere Durchdringung der Stoff- und Formelemente gekennzeichneten Flexion erhoben ; die gebieterische Unveränderlichkeit des ural-altaïschen Wortstammes wird wohl auf dem neuen Kontinent keine Analogie finden, obgleich die Indianersprachen, an der Selbständigkeit der Wurzel fezter gehalten als die Indogermanen, und die Separatbedeutung der Elemente der secundären Begriffe noch nicht aufgegeben haben.

M. Lucien Adam présente le résumé d'un mémoire de M. **V. Henry,** intitulé : *Le Quichua est-il une langue aryenne ? Examen critique du livre de Don* V. F. Lopez : *Les races aryennes du Pérou.*

CHAPITRE Ier.

S'il est un fait désormais acquis à la science, reconnu et accepté par la grande majorité des savants, et sur lequel toutes les études linguistiques doivent s'appuyer, sous peine de s'épuiser en efforts stériles, c'est celui de la vie du langage. Par cette alliance de mots, qui eût paru bien étrange aux linguistes d'il y a trente ans, on entend que toute langue est un véritable organisme vivant, soumis aux lois fatales de croissance, de concurrence vitale, de transformation, de dépérissement et de mort qui régissent les espèces animales et végétales, et que l'homme lui-même n'a qu'une faible part à ce développement, résultat d'une activité naturelle et spontanée. Chaque mot d'une langue est, comme le bourgeon de l'arbre, le produit d'une force germinative inhérente l'idiome qui l'a formé ; et, si d'aventure une académie ou un écrivain entreprend d'en créer un à son caprice, ce mot (en supposant qu'il passe dans la langue vulgaire), constamme semblable à lui-même, sans postérité dans l'avenir comme

sans ancêtre dans le passé, attestera, par sa stérilité, par sa force immuable, son origine factice, comme la fleur artificielle greffée sur un tronc vivace (1). Parfois pourtant l'essor d'une littérature fixe pour un temps la langue en une forme conventionnelle et brillante, dite littéraire et considérée comme supérieure ; mais, au-dessous, le vrai langage, l'idiome parlé subsiste et poursuit son évolution ; au bout d'un demi-siècle le dictionnaire est à refaire. Ainsi, dans les parcs luxueux, les arbres revêtent sous la main qui les émonde des formes régulières inconnues de la nature ; mais que cette main interrompe quelques jours son travail, et les frondaisons folles que contient cette géométrale architecture ne tarderont pas à se faire jour et à la recouvrir.

Toutes les langues ont donc débuté par le monosyllabisme, même ces langues sémitiques, dont le mécanisme flexionnel est si parfait et si complexe, et réciproquement tous les idiomes qui nous apparaissent aujourd'hui sous la forme du monosyllabisme ou de l'agglutination évoluent lentement vers la forme flexionnelle, qu'ils atteindront à coup sûr si aucun obstacle ne vient contrarier leur développement normal. L'obstacle, c'est la naissance d'une littérature, qui parfois fixe la langue écrite, et même la langue parlée, en la forme qu'elle a revêtue dans les productions littéraires les plus parfaites : effet fécondant et stérilisant tout à la fois. Car, si toute langue littéraire, à son apogée, enfante des chefs-d'œuvre qui s'imposent à l'admiration de la postérité la plus reculée, elle devient, en se figeant sous cette forme brillante, impropre à se modifier, à exprimer des idées et des rapports nouveaux, à servir enfin d'instrument au progrès, et présente à la longue, ainsi que la société dont elle est l'image, cet

(1) Max Müller. *Science of Language* (traduct. Harris et Perrot). Paris, 1867 (Durand). Leçon II, et spécialem. pp. 62 et suiv.; p. 454.

aspect de stagnation et d'immobilité qui caractérise à un si haut degré certains idiomes jadis très perfectionnés, tels que le chinois et les langues dravidiennes.

De cette double considération il ressort jusqu'à l'évidence que, si la vie du langage est une hypothèse commode, généralement admise, à l'aide de laquelle s'éclaircissent bien des phénomènes lexiologiques autrement inexplicables, ce n'est pas jusqu'à présent un fait démontré ni aisément démontrable. Pour en offrir la preuve formelle il faudrait pouvoir trouver, dans l'histoire littéraire d'un peuple, le même idiome sous deux formes différentes à quelques siècles de distance, posséder des monuments qui nous le montrassent en son état agglutinant, et d'autres, bien postérieurs, où il eût revêtu la forme flexionnelle. Et c'est ce qui ne se peut, puisque le langage ne se transforme librement qu'à la condition de n'être point conservé par l'écriture, et que d'autre part l'écriture seule peut faire revivre à nos yeux les idiomes disparus. Le chinois, l'annamite, le tibétain en sont encore au monosyllabisme qu'ils ne franchiront pas, et nous possédons nombre d'idiomes agglutinants, dont la plupart probablement n'atteindront pas la période flexionnelle. Les langues indo-européennes sont toutes flexibles : leur mère, la langue de la petite famille qui, partie du plateau de Pâmir, a peuplé la moitié du globe, avait donc elle-même dépassé la phase agglutinante dès avant la séparation des diverses peuplades aryennes. Ce qu'était la langue de nos pères, alors qu'elle traversait la phase que traversent aujourd'hui le japonais et le magyar, nous l'ignorons, et ne pouvons que le conjecturer.

Ce n'est donc pas sans un vif intérêt que les linguistes de tous pays et de toutes écoles auront lu les premières pages du remarquable livre de M. Lopez (1), pages ardentes de

(1) V. F. Lopez. *Les Races aryennes du Pérou.* Paris et Montevido, 1871, 1 vol.

conviction, où l'auteur, après bien des années de patient travail, croit pouvoir annoncer la découverte *d'une langue aryenne* (1) *agglutinante*. Eh quoi ! une langue plus vieille au moins de quinze siècles que le sanskrit védique, dont les monuments littéraires, relativement récents, constituent pourtant le plus imposant témoignage de l'antiquité de notre race ! une langue qui procède directement de la *indogermanische Ursprache*, non telle que nous la connaissons, restituée par les laborieuses recherches de Bopp, de Schleicher et de leurs émules, mais cristallisée dans son agglutination originelle ! une langue enfin qui nous montrera, juxtaposées et immuables les racines qui, plus tard, se fondant ensemble, subissant des modifications vocaliques dont la cause est encore obscure, se distinguant en racines formatives et simples suffixes, ont formé les thèmes et les mots ! Oui, voilà bien ce que M. Lopez nous promet. Le linguiste va se trouver en présence de deux langues qui se sont développées en même temps à cinq mille lieues de distance, mais dont l'une, dans son évolution, a franchi la phase d'agglutination où l'autre s'est arrêtée ; et ces deux langues n'en feront qu'une, les Ando-Péruviens ayant conservé presque pur l'idiome que parlaient nos ancêtres dans la vallée du Haut-Oxus. Ainsi l'on embrassera d'un coup d'œil et sans effort le mystérieux procédé par lequel le génie spontané de l'humanité perfectionne son verbe. La clef du problème aryaque se trouvera dans le quichua !

Si ces lignes parvenaient jusqu'à M. Lopez, je ne voudrais pas qu'il y vît une expression ironique qui est bien loin de ma pensée. Elles rendent exactement l'étonnement que me

(1) Je n'ignore pas que ce nom de *races aryennes*, *langues aryennes*, est, dans une certaine mesure, impropre ; mais j'en use, comme M. Lopez, pour éviter la longueur du vocable *indo-européennes*, qui d'ailleurs deviendrait impropre à son tour, si la thèse de M. Lopez se trouvait vraie.

causa la première lecture de son livre, mêlé d'admiration pour une découverte qui, à la supposer réelle, égalait au moins celle de Bopp et plaçait d'emblée son auteur au rang des plus illustres. Sans doute, et il le reconnait lui-même, on ne pouvait accueillir un semblable essai qu'avec une extrême méfiance : trop de tentatives de ce genre ont déjà échoué ou se sont abîmées dans le ridicule, et ils datent d'hier, les linguistes improvisés qui ont prétendu faire procéder d'une souche unique toutes les langues du monde, qui du basque, qui du celte, qui de l'hébreu. Mais si de pareilles entreprises, sans profit pour la science, ne rencontrent partout que la plus décourageante indifférence, il n'en est pas ainsi d'un ouvrage sérieux, dont l'auteur a employé ou du moins tenté d'employer la méthode et les procédés rigoureux de la véritable linguistique. Dans une telle œuvre, même impuissante à le convaincre, le critique respecte la profonde conviction de l'auteur et les consciencieuses recherches qu'elle lui a coûté.

L'ouvrage de M. Lopez m'a donc étonné et charmé, mais ne m'a point convaincu. Du moins m'a-t-il servi d'initiation aisée à cette curieuse langue quichua, que j'ai étudiée du mieux que j'ai pu, soit dans les rares fragments qui en subsistent, soit dans l'excellente grammaire de M. de Tschudi (1). Le temps et les documents m'ont manqué pour faire ce qu'à mon avis eût dû faire M. Lopez, comparer le quichua à l'aymara et aux autres dialectes andins qui pourraient avoir avec lui quelque affinité, les ramener à une forme commune, et établir ainsi la phonétique et la morphologie de la primitive langue ando-péruvienne. Je me bornerai donc à accepter et à discuter la question sur le terrain où M. Lopez lui-même s'est placé : je m'efforcerai de prouver, non pas que

(1) J. J. v. Tschudi. *Die Kechua Sprache.* Wien, Hof.-und Staatsdruckerei, 1853. 2 Bnd.

le quichua est une langue américaine, ce qui ressortira, je l'espère, jusqu'à l'évidence, de la grammaire comparée que prépare M. Lucien Adam, mais simplement qu'il n'est pas une langue aryenne, et que, malgré sa patiente accumulation d'arguments de toutes sortes, M. Lopez n'a pu rendre même vraisemblable son étrange assertion. A cet effet, je comparerai successivement la phonétique et la morphologie du quichua, non pas à celles du sanskrit, langue trop récente, mais à celles de l'aryaque ou indo-européen commun, tel qu'il a été restitué par la Science. Ce travail sera du reste purement linguistique, mon incompétence en toute autre matière m'interdisant l'examen des arguments astronomiques, mythologiques, archéologiques, que M. Lopez invoque en faveur de la parenté des Quichuas et des Aryas. Cette parenté, je ne la conteste pas, quoiqu'elle me paraisse impossible; mais je conteste l'affinité des deux langues et je m'efforcerai de prouver qu'elles n'offrent lexiologiquement aucune similitude.

CHAPITRE II.

Ce n'est certes pas un linguiste comme M. Lopez qu'il conviendrait de mettre en garde contre les dangers de l'étymologie. Il demeurerait d'accord sans discussion de l'infériorité du procédé qui consiste à établir entre les mots de deux langues toutes formées une série de rapprochements superficiels. Analyser les éléments formatifs du langage et ne conclure à l'affinité de deux idiomes qu'après les avoir ramenés à un état ancestral commun, c'est le devoir du linguiste. L'étymologie, sans doute, fut le début de la science du langage; mais, aujourd'hui que cette science est en possession d'une méthode sûre, les tâtonnements empiriques ont fait leur temps. Tous les linguistes sont d'accord sur ce point; mais pourquoi ne conforment-ils pas tous leur conduite à leurs préceptes? C'est qu'on veut aller trop vite, et qu'on enjambe sans façon les résultats acquis, pour courir aux données conjecturales et chimériques.

Voici, par exemple, un livre nourri de faits, fruit de patientes recherches, celui de M. Ellis, savant missionnaire (1). La plus grande partie est occupée par une nomenclature des noms de nombre et des noms d'objets les plus usités dans les langues primitives (soleil, lune, pied, main, arbre, eau, etc.), le tout dans un très-grand nombre d'idiomes de l'Afrique, de l'Asie, de la Malaisie, de la Polynésie, de l'Amérique. Du cafre au nahuatl, du quichua à l'ossète, par l'intermédiaire du chinois, du sanskrit, du tamoul et du basque, tout y passe; et de cet immense travail, que l'on regrette de voir appliqué à un objet aussi ingrat, l'auteur se croit en droit d'induire la parenté des quatre grandes races entre lesquelles il divise le genre humain : Aryens, Sémites, Africains et Scythes ; c'est-à-dire que non seulement les langages basque, caucasiens, dravidiens, ouralo-altaïques, et tant d'autres, sont par lui rangés d'autorité dans une seule classe, dite scythique, à laquelle il adjoint toutes les langues américaines; non seulement, il apparente entre elles toutes les langues du monde, en dépit des profondes différences organiques qui les séparent et qu'il ne paraît pas soupçonner ; mais de plus, il conclut de l'unité prétendue de langage à l'unité de l'espèce humaine, comme si, la première question tranchée par l'affirmative, il n'appartenait pas à l'anthropologie seule de résoudre la seconde.

Qui veut trop prouver ne prouve rien. La lecture du livre de M. Ellis laisse une impression pénible : il ne saurait convaincre que ceux dont la conviction est faite d'avance, comme l'auteur lui-même. Quant aux autres, la preuve contraire leur est interdite par la nature même du débat : le moyen de discuter contre une assertion pure et simple ! Il est évident que *alfana* vient de *equus*, en changeant toutes les lettres. Il est évident aussi que M. Ellis a le droit de croire que le quichua *simi* (bouche) est le même mot que le chinois *hao* et que le

(1) R. Ellis, B. D. *Peruvia scythica*. London, 1875. 1 vol.

tongouse *anga*, comme tout autre linguiste de ne pas le croire, que ces deux affirmations se valent, et qu'on pourrait agiter la question durant un siècle sans que la science avançât d'un pas.

Supposons que le respectable missionnaire, au lieu d'embrasser d'une seule étreinte le globe entier, se fût cantonné dans un petit district, qu'il eut étudié, par exemple, en les comparant, cinq ou six langues de l'Afrique centrale ou méridionale, ou, mieux encore, qu'il eût scientifiquement établi la morphologie d'une seule de ces langues si mal connues : son travail, moins ambitieux, ne serait-il pas cent fois plus utile ? Eh quoi ! assimiler des idiomes dont on ignore la grammaire, chercher dans de vains rapprochements de mots la solution du problème linguistique ! Faut-il répéter ici ce que tout le monde sait, que la comparaison des mots tout faits ne prouve rien, que l'anglais *tear* et le français *larme* ne sont qu'un seul et même mot, tandis que le polynésien *mata* (œil), le grec moderne *mati* (œil), et le lithuanien *matau* (voir) sont trois mots différents et sans affinité même lointaine ? Quel étymologiste pourtant songerait à séparer ceux-ci, à rapprocher ceux-là ? Il n'existe plus de naturaliste qui soutienne que la chauve-souris est un oiseau, parce qu'elle a des ailes, ou la baleine un poisson, parce qu'elle a des nageoires. Espérons que, dans un avenir prochain, tous les linguistes seront d'accord pour ne plus classer arbitrairement une langue d'après des caractères tout aussi insignifiants.

Car M. Ellis n'est pas le seul. Un américaniste, le R. P. Petitot, au dévouement duquel on ne saurait rendre un trop éclatant hommage, a apporté au Congrès de Nancy une étude sur les Eskimaux de l'Amérique du Nord (1). Ce travail est plein d'intérêt en tant qu'il nous initie aux mœurs, aux tradi-

(1) *Compte-rendu du Congrès de Nancy*, I, pp. 329 et suiv. — Cpr. *op. cit.*, II, pp. 13 et suiv.

tions, aux croyances religieuses de ces peuplades parmi lesquelles le missionnaire a longtemps vécu. Pourquoi faut-il qu'il empiète sur le terrain de la linguistique, qui lui est évidemment moins familier, et s'y livre à une série de rapprochements par homophonie? *Ab uno disce omnes : père* : eskimau *apapa ;* tagal *abba* (hébreu) ; malais *baya ;* maori *pidavi;* japonais *apary*. Et la conclusion ne se fait pas attendre : « On pourrait continuer le parallèle ; mais il suffira à tout vrai linguiste ».

Eh bien, j'en demande pardon au R. P. Petitot, mais c'est là une déplorable erreur. Tout *vrai* linguiste, au contraire, depuis Schleicher, le plus illustre partisan de la multiplicité originelle des langues, jusqu'à M. Max Müller, l'éminent et malheureux défenseur de l'hypothèse touranisante, qui ne dissimule pas ses préférences pour la théorie unitaire, tout vrai linguiste, dis-je, récusera sa liste, fût-elle dix fois plus longue, les similitudes prétendues fussent-elles cent fois plus frappantes, et nul n'admettra d'autre preuve de la parenté de deux idiomes qu'un système grammatical commun. L'identité d'un seul caractère grammatical est un indice plus précieux que la similitude de cent mots. Le *flatus vocis* n'est que l'accident dans toute langue ; la grammaire en est la charpente intérieure, le squelette.

Si je m'étends si longuement sur les dangers de l'étymologie, c'est qu'aussi on la retrouve presque partout, gâtant les plus consciencieux travaux, et menaçant de faire reculer la linguistique à son point de départ, à l'empirisme d'une science qui s'ignore ; c'est que M. Lopez lui-même, malgré son savoir incontestable et son ingénieuse analyse, n'est pas constamment à l'abri du même reproche. Quel nom donner au vocabulaire aryo-quichua qui termine son livre et où l'on trouve, rangés par ordre alphabétique, près de 1,500 mots quichuas rapprochés de mots ou de racines sanskrites ? n'est-ce pas là une pure et simple énumération étymologique ? De quel droit, je le demande, assimiler *mati*, front, *rokka*, écla-

tant (?) (1), *nakka,* tuer, aux racines aryaques *man,* penser, *ruk,* briller, *nak,* périr, avant d'avoir pu établir d'une manière irrécusable, par la constatation de lois phonétiques certaines et la confrontation avec les autres idiomes andins, la forme primitive de ces trois mots quichuas ? Car ces mots tout formés peuvent se rapporter à des racines qui ne leur ressemblent guère, comme le grec moderne *mati,* dont la racine est *op* et primitivement *ak,* ou, sans aller aussi loin, comme le français *évêque,* dont la racine est *spak,* et qui ne fait qu'un avec l'allemand *bischof* et l'espagnol *obispo.* Or [illegible] choisi dans le vocabulaire aryo-quichua trois mots dont l'analogie semble très-marquée. Que dire de rapprochements plus que hasardés, qui sont en trop grand nombre, tels que : qch. *churi,* fils = sk. *yû,* joindre + suff. *ri ;* qch. *hampatu,* crapaud = sk. *gam,* aller + sk. *pat,* tomber ; qch. *pupu,* nombril = sk. *bhû* « être » redoublé !

Mais peut-être M. Lopez répondrait-il qu'il n'a pas donné son vocabulaire pour une preuve de la parenté du quichua et de l'aryaque ; peut-être, tenant cette parenté pour linguistiquement démontrée dans le corps de son ouvrage, a-t-il considéré comme légitime l'application qu'il en faisait à la recherche des affinités étymologiques ? Rien de plus juste, à la condition que la partie linguistique soit absolument exempte de semblables rapprochements, que les racines du quichua y soient mises à nu et comparées en cet état aux racines aryaques, également réduites à leur plus simple expression. Or, dans l'emploi de cette méthode, connue de l'auteur, on relève de bien regrettables défaillances. Pour démontrer, par exemple, que le *g* aryaque permute parfois en *h* quichua, voici la comparaison du qch. *hamu,* venir, avec le sk. *gam* (2), got.

(1) Le dictionnaire de M. Tschudi ne donne pas ce mot.

(2) Dans toutes les transcriptions de mots aryaques ou sanskrits, j'ai suivi l'orthographe de Schleicher : *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen.* Weimar, 876.

kvam. Mais le mot *gam* se rattache à une forme élémentaire *ga*, la seule peut-être que possédât le préaryaque agglutinant, et c'est à cette langue primitive, non au sanskrit et au gotique, qu'il s'agit de rattacher le quichua. D'autre part, le mot qui est en quichua pur *hamu* est en chinchaysuyu (1) *samu*, et il importerait de savoir laquelle des deux consonnes est primitive. Enfin, si d'aventure le quichua *hamu* se trouvait avoir même origine que l'aymara *hut* (2), ce qui n'a rien d'impossible, on se verrait entraîné bien loin de tout rapprochement avec la racine *ga*.

Ailleurs, pour prouver que l'aspirée quichua peut remplacer la sifflante sanskrite, M. Lopez donne un seul exemple, que je transcris littéralement: « qch. *huahua*, fils, génération ; sk. *sû*, engendrer, *sûnus*, fils; irl. *hua* ». Voilà encore de l'étymologie. Le *hu* quichua n'est pas ordinairement le signe d'une aspiration, mais la transcription espagnole d'une articulation analogue au vav arabe ou au w anglais (3); souvent même ce son semi-vocalique permute en v (4). Or, sous cette nouvelle forme *wawa* ou *vava*, le mot quichua n'a plus aucune analogie, même apparente, avec *sûnus*, et devient une simple onomatopée caressante qui s'explique aisément quand on admet avec M. Tschudi que *wawa* signifie, non point « fils » en général, mais « enfant » dans la bouche de la mère, restriction de sens dont la dérivation de M. Lopez ne rend aucun compte. Et, si l'on voulait creuser plus avant l'origine de ce mot, peut-être trouverait-on une explication plausible dans le redoublement

(1) Dialecte du Plateau central péruvien. — Tschudi, *op. cit.*, I, p. 258.

(2) Tschudi, *op. cit.*, I, p. 19.

(3) Quand il y a une aspiration devant l'u, les Espagnols transcrivent ordinairement par gu : *huanu* = *guano*.

(4) M. Lopez lui-même écrit indifféremment *Huiracocha* ou *Viracocha* (nom d'une divinité péruvienne).

de la racine *wa*, interjection admirative et de tendresse? Cette étymologie est légitimée par l'existence du verbe *wawacha*, caresser, et par plusieurs formations dont le thème primaire semble être une interjection: *ya*, cri de l'homme qui appelle un homme, *yaya*, père; *tutuy*, cri de la femme qui appelle un homme, *tura*, frère (par rapport à la sœur); *papau*, cri de l'homme qui appelle une femme, *pana*, sœur (par rapport au frère); *ña*, cri de la femme qui appelle une femme, *ñaña*, sœur (par rapport à la sœur). Je donne ces rapprochements pour ce qu'ils valent; mais je les crois du moins susceptibles d'infirmer l'assimilation de *wawa* et de *sùnus* (1).

Que dire de la comparaison du quichua *tayta*, père, *mama*, mère, avec les équivalents sanskrits *tata*, *mâtar*? Qui ne voit que ces onomatopées caressantes, tirées des premiers sons que balbutie la langue infantile, pourraient être les mêmes dans toutes les langues du monde? Qui ne reconnaît surtout que la syllabe *mâ*, première articulation que l'enfant pousse instinctivement, en vertu de la loi du moindre effort (2), pour demander sa nourriture, a, pour cette raison, désigné, dans le langage de la nourrice, le sein où il la puise, et par extension celle qui la lui donne? Dès lors cette onomatopée n'a rien de commun avec la racine formative *mâ*, former, thème primaire du mot *mâtar*, la formatrice: autrement dit, les deux mots sanskrits *mama* et *mâtar* n'ont point même origine. A plus forte raison le quichua *mama* ne peut-il s'y rattacher.

Je ne voudrais pas multiplier les critiques de détail; mais il me paraît impossible de ne pas signaler encore un grave oubli des résultats acquis par la linguistique indo-européenne.

(1) *Wawa* pourrait encore être tout simplement la réduplication caressante de la première syllabe du mot *warma*, enfant (par rapport à la mère). Cpr. français vulgaire *fifi*.

(2) L'articulation *m* peut être prononcée la bouche fermée et sans mouvement de la langue ni des lèvres.

Je trouve sous les labiales le mot *pichca,* cinq, rapproché du sanskrit *pañkan*, et au premier abord l'analogie paraît frappante. Analysons pourtant.

Parmi les dix premiers numéraux figurent :

1	4	5	10
iscay —	*chusca* (1) —	*pichca* —	*chunca*

Ce que signifie la syllabe *ca*, je ne le chercherai pas ici, et me bornerai à constater que si le sens de « cinq » est enfermé dans le mot *pich-ca*, il l'est plutôt dans la syllabe *pich*, propre à ce mot, que dans la syllabe *ca*, commune à quatre numéraux. Admettons donc, jusqu'à plus ample informé, un thème *pich* avec le sens de « cinq ».

D'un autre côté, le sanskrit *pañkan* n'est point primitif, mais dérivé par dissimilation de l'aryaque *kankan*, numéral formé par une réduplication dont la cause nous échappe, du thème simple *kan*. Nous voici donc en présence de deux racines, qch. *pich*, ar. *kan*, qu'il s'agit de fondre en une. Je ne dis pas que cela soit impossible, mais je ne m'en charge pas et regrette que M. Lopez ait omis le travail d'analyse auquel je viens de me livrer.

Une dernière réflexion : si les recherches purement étymologiques ont pu conduire à de si graves erreurs dans les études relatives aux langues européennes, presque toutes langues écrites, où l'orthographe est une sauvegarde contre les écarts trop grossiers, combien un pareil danger n'est-il pas plus à craindre lorsqu'il s'agit de langues qui ne connurent jamais l'écriture, et dont le système phonétique, représenté par une transcription incorrecte ou défectueuse, nous dérobe toutes ses délicatesses et ses nuances ! Supposons un instant que les idiomes européens soient parvenus sans le secours de l'écriture au développement qu'ils ont atteint, et que des linguistes américains, voyageant parmi nous, recueillant les

(1) En chinchaysuyu. En quichua pur « quatre » se dit *tana*.

mots de notre bouche, entreprennent de classer nos langues : que de rapprochements bizarres ils feraient, non pas seulement de l'une à l'autre, mais même entre les mots d'une même langue ! Ils ne manqueraient pas, j'imagine, de se torturer l'esprit pour découvrir comment le sens de *nécessité* a pu sortir de *cécité* précédé de la négation, et ils trouveraient une explication ; ils s'extasieraient sur la puissance métaphorique ou sur l'indigence d'un langage où un seul *thème primaire,* transcrit *so*, rend à la fois l'idée d'un vase à puiser de l'eau, celle d'un cachet, celle d'un homme sans jugement, que sais-je ? et ainsi de tous les homophones. Voici de même en quichua trois quasi-homophones qu'on peut transcrire *pacha,* temps, *p'acha,* terre, *ppacha,* vêtement (1). M. Lopez les rattache ensemble à une même racine aryaque *pak*, unir. Mais, d'après les autorités citées en note, les trois *p* diffèrent notablement l'un de l'autre, et le dernier notamment représente un son absolument étranger à la phonétique aryenne. Dès lors, qui nous répond qu'il n'existe pas pour le quichua une loi semblable à celle de Grimm, en vertu de laquelle cette simple modification de l'explosive initiale constituerait entre les trois mots un caractère séparatif absolu et interdirait de les faire dériver d'une même racine ? Ce n'est encore là qu'une conjecture que j'émets en passant, mais je me crois en mesure de la justifier en temps et lieu.

CHAPITRE III.

Si le quichua était dérivé de l'aryaque, comment serait-il resté agglutinant ? C'est là une question que M. Lopez a entrevue ; mais il ne paraît pas en avoir compris la gravité, car il se borne à la résoudre par la vague conjecture d'un évé-

(1) D'après M. Tschudi (*op. cit.*) et M. Gavino Pacheco-Zegarra, Alphabet quichua (compte-rendu du Congrès de Nancy, II, p. 301 et suiv.. M. Lopez transcrit *ppacha*, terre, et *p'acha*, vêtement.

nement quelconque, sur la nature duquel il ne s'explique pas, et qui aurait entravé l'évolution normale de la langue péruvienne. Le problème méritait d'être approfondi davantage.

Admettons, pour fixer les idées, que le quichua se soit séparé, en l'an 3000 avant notre ère, de l'aryaque, qui traversait alors la phase agglutinante (1). Cependant il présentait sans doute, sinon des rudiments de flexion, du moins une tendance vers cet état perfectionné, ce qu'on pourrait appeler une diathèse flexionnelle. Quoi qu'il en fût, mille ou quinze cents ans plus tard, l'aryaque était parvenu à un degré de flexion qu'il ne devait pas dépasser dans la suite : de son sein s'échappaient divers idiomes, dont quelques-uns devaient laisser se dégrader, d'autres maintenir presque intact le mécanisme flexionnel de la langue-mère, mais dont aucun n'y ajouterait rien dans la suite des siècles. La langue des Aryas était faite et parfaite.

Eh bien, cette même langue qui, demeurée en Asie, accomplissait son évolution en dix ou quinze siècles, transportée sur les plateaux des Andes, se serait subitement fixée à tel point que, de l'an 3000 avant notre ère à l'an 1500 après, en quarante-cinq siècles, elle n'eût pu développer sa tendance à la flexion ! et cela, sans que l'écriture la contrariât, car elle ne fut jamais écrite. Et non-seulement elle ne serait pas devenue flexive, mais elle n'accuserait même nulle tendance à le devenir ! car son mécanisme est aussi purement agglutinatif que celui du turk ou du japonais (2). Cela est-il vrai-

(1) L'an 3000 est évidemment la date la plus rapprochée de nous que l'on puisse assigner à la phase d'agglutination de l'aryaque. D'autre part, plus on recule cette époque, plus se complique la question posée au texte.

(2) M. Lopez, qui constate formellement le caractère agglutinant du quichua, croit pourtant avoir découvert des rudiments de flexion dans la déclinaison (p. 20). Il est difficile de comprendre ce

semblable, admissible, conciliable avec le principe fondamental de la vie du langage ? Sans doute il est des monstres dans la nature, et il en peut exister aussi en linguistique ; mais, si le quichua est une variété qui rentre dans le domaine de la tératologie, encore faudrait-il chercher à expliquer l'arrêt inouï de développement qu'il a subi, et, à défaut d'explication satisfaisante, renoncer à l'apparenter aux langues si perfectionnées de l'Europe moderne.

Il est temps maintenant d'aborder de front la doctrine de M. Lopez et de la discuter dans tous ses détails.

CHAPITRE IV.

PHONÉTIQUE COMPARÉE.

§ 1er. — APERÇU GÉNÉRAL.

Je donne ici, pour faciliter la comparaison, le tableau des voyelles et consonnes de l'indo-européen commun, d'après Schleicher, et celui des voyelles et consonnes quichuas, d'après M. Lopez, mais classées suivant la méthode de Schleicher. (Voir les Tableaux A et B.)

Le parallélisme est frappant : le quichua n'a pas plus ajouté à la langue mère que le sanskrit ou le zend. Les voyelles sont les mêmes. Les sourdes non aspirées ont donné naissance aux aspirées correspondantes ; du *gh* a procédé le *h*, de l'*n* le *ñ* ; *v* a permuté en *w*, différence insignifiante ; enfin la vibrante *r* s'est dédoublée en *r* et en *ll*, *l* mouillé au lieu de *l* pur indo-européen. Rien de choquant dans cette évolution phonétique.

---

qu'il entend par là, la prétendue déclinaison du quichua n'étant qu'une série d'agglutinations sans fusion du thème et du suffixe et sans ombre de modification vocalique de la racine.

Tableau A.

	CONSONNES								VOYELLES.
	MOMENTANÉES				CONTINUES				
	non aspirées		aspirées		spirantes		nasales	vibrantes	
	sourdes.	sonores.	sourdes.	sonores.	sourdes.	sonores.	sonores.	sonores.	
Gutturales.....	k	g	»	gh	»	»	»	»	a } aa, âa.
Palatales.....	»	»	»	»	»	j	»	»	i } ai, âi.
Linguales	»	»	»	»	»	»	»	r	»
Dentales.....	t	d	»	dh	s	»	n	»	» } au, âu.
Labiales.....	p	b	»	bh	»	v	m	»	u }

Tableau B.

	CONSONNES								VOYELLES.
	MOMENTANÉES				CONTINUES				
	non aspirées		aspirées		spirantes		nasales	vibrantes	
	sourdes.	sonores.	sourdes.	sonores.	sourdes.	sonores.	sonores.	sonores.	
Gutturales.....	k	»	kh	»	h	»	»	»	a, â } è, âi.
Palatales.....	ch	»	»	»	»	y	ñ	»	i, î }
Linguales	»	»	»	»	»	»	»	r	»
Dentales.....	t	»	th	»	s	»	n	ll	» } ò, âu.
Labiales.....	p	»	ph	»	»	w	m	»	u, û }

Toutefois une dissemblance est à noter, une seule, mais assez forte pour ruiner tout le système. L'aryaque est surtout riche en explosives sonores, il en possède trois paires, et dans le quichua elles ont toutes disparu si complètement qu'il n'en reste plus trace. Comment expliquer ce phénomène?

Est-il possible de soutenir que les sonores manquaient au préaryaque agglutinant comme elles manquent au quichua? Si oui, les sonores aspirées et non aspirées étaient primitivement des sourdes, et nombre de racines dont la linguistique indo-européenne a nettement établi la différenciation, se présentaient sous une forme identique, par exemple : *par*, remplir (*par*), et *par*, porter (*bhar*); *vak*, parler (*vak*), et *vak*, traîner (*vagh*); *ta*, thème démonstratif (*ta*), *ta*, étendre (*ta*), *ta*, donner (*da*), et *ta*, placer (*dha*), etc. Comment s'est opérée la séparation de ces homophones? Comment deux ordres d'explosives sonores sont-ils sortis d'un seul ordre d'explosives sourdes? Comment un idiome qui, possédant originairement les sourdes non aspirées, n'en a pas fait dériver les sourdes aspirées, filiation naturelle et normale, a-t-il créé de toutes pièces deux ordres de sonores aspirées et non aspirées? Phénomène incroyable, et en tous cas unique. Le chinois, qui n'a que des explosives sourdes, a bien pu, dans certains dialectes, les faire permuter en sonores, et encore le *d* lui manque-t-il absolument; les langues du groupe tongouse, qui sont dans le même cas, ont pu faire subir à la sourde, dans le corps du mot, un adoucissement exceptionnel, qui ne saurait d'ailleurs affecter l'initiale (1); mais la génération spontanée de deux séries de sonores au grand complet se conçoit malaisément.

Renversera-t-on l'hypothèse? Admettra-t-on que le préaryaque possédait un ordre de sonores, les non-aspirées, et que le quichua les a laissées tomber? Mais alors, le préaryaque

(1) L. Adam. *Grammaire de la langue mandchou*. Paris, 1873 (Maisonneuve), p. 13.

et le quichua possédant chacun deux ordres d'explosives, il faudra, si ces deux langues sont apparentées, que chacune des explosives de l'une corresponde de préférence, sinon exclusivement à une certaine explosive de l'autre; autrement dit, de même qu'on a dans l'indo-européen flexif :

I.E.	Gr.	Got.	—	I.E.	Gr.	Got.	—	I. E.	Gr.	Got.
b	b	p	—	g	g	k	—	d	d	t
p	p	ph	—	k	k	kh	—	t	t	th
bh	ph	b	—	gh	kh	g	—	dh	th	d

on aura en préaryaque agglutinant :

soit								soit inversement							
Ar.	Q.	—	Ar.	Q.	—	Ar.	Q.	Ar.	Q.	—	Ar.	Q.	—	Ar.	Q.
b	p	—	g	k	—	d	t	b	ph	—	g	kh	—	d	th
p	ph	—	k	kh	—	t	th	p	p	—	k	k	—	t	t

Il est impossible en effet, sans méconnaître les principes élémentaires de la linguistique indo-européenne, de soutenir qu'un *b* ou un *p* aryaque a pu indifféremment produire un *p* ou un *ph* quichua. Que si l'aryaque primitif possédait déjà les deux ordres de sonores, autrement dit, s'il avait les trois ordres d'explosives de l'aryaque flexif, le quichua n'en possédant que deux, alors un seul des ordres d'explosives de cette dernière langue représenterait à la fois deux ordres d'explosives aryaques, et le tableau des permutations deviendrait, par hypothèse, à l'exemple de ce qui se passe entre l'aryaque et le latin :

Ar.	Q.	—	Ar.	Q.	—	Ar.	Q.
b	p	—	g	k	—	d	t
p	p	—	k	k	—	t	t
bh	ph	—	gh	kh	—	dh	th

Eh bien, de cette loi indispensable à découvrir et à vérifier, de la recherche même d'une pareille loi, il n'y a pas trace dans l'ouvrage de M. Lopez. Tout au plus y lisons-nous cette observation, faite à la hâte, que la non aspirée et l'aspirée sourdes du quichua correspondent *en général* aux mêmes articulations *sanskrites*, assertion gratuite que démentent les

exemples cités à l'appui. Et, quand elle serait aussi prouvée qu'elle l'est peu, que prouverait-elle à son tour? Encore une fois, ce n'est pas du sanskrit qu'il s'agit, mais de l'aryaque primitif, qui n'avait pas d'aspirées sourdes, mais possédait en revanche six explosives sonores, tandis que le quichua n'en a pas une.

Non moins caractéristique est en quichua la loi phonétique suivant laquelle un mot ne peut commencer par deux consonnes consécutives. L'effet de cette loi serait, suivant M. Lopez, l'insertion d'une voyelle euphonique entre les deux consonnes initiales de la racine aryaque: sk. *plu,* nager; qch. *pillui,* nager, *para,* pluie, etc. L'oreille aryenne n'a pas de ces délicatesses, et l'on citerait mainte racine de la primitive langue dont l'attaque initiale est bien autrement dure que le choc d'une explosive et d'une vibrante, *skid, skand, sta,* racines qu'aucune langue même moderne, malgré les tendances euphoniques de quelques-unes, n'a adoucies au moyen de la voyelle intercalaire. Les trois exemples que l'auteur tire du zend ne sont pas concluants, il n'y en a qu'un qui se rapporte aux initiales de la racine. Le grec présente quelques cas isolés de ce genre, comme χάλαζα, grêle, de l'aryaque *ghrad,* lat. *grando,* vieux slav. *gradu*; le latin, aucun. On en trouverait de bien plus remarquables dans les langues slaves : bulgare et croato-serbe *glas,* voix, *glava,* tête; russe *golos, golova :* simples variations dialectales. Mais, si ce procédé phonétique est presque inconnu aux idiomes indo-européens, il est au contraire familier à ceux de l'Asie orientale et centrale et de l'Océanie, chinois et congénères, groupe polynésien, groupe ouralo-altaïque. Je me garderai bien d'en tirer aucune conclusion favorable à l'affinité du quichua et du magyar, et me bornerai à constater que, si l'insertion d'une voyelle après toute consonne initiale est un des caractères phonétiques qui distinguent les langues anaryennes des langues aryennes, le même critérium différentiel s'interpose entre ces dernières et le quichua.

§ 2. — Voyelles du quichua.

Suivant M. Gavino Pacheco-Zegarra, déjà cité, à qui je vais emprunter bien des renseignements précieux, le quichua compterait huit voyelles. Je les transcris dans l'ordre où il les donne, en les différenciant par l'accentuation : *a, à, e, i, ì, o, ù, u*. Pour la prononciation de chacun de ces sons, je ne puis mieux faire que de renvoyer à sa remarquable étude.

Je ne me ferai pas juge du mérite de cette classification contre M. Lopez, qui, pour apparier les deux systèmes vocaliques du quichua et de l'aryaque, n'admet que cinq voyelles, dont trois seulement organiques, *a, i, u*, et deux dérivées, *e, o*. Evidemment le préaryaque agglutinant ne possédait que les trois premières, puisque les deux autres sont nées du gouna, qui est le premier degré de la flexion, et, si le quichua, descendant du préaryaque et resté agglutinant, possède celles-ci, ce ne peut être que comme accidents. Jusqu'ici M. Lopez est logique ; mais, où il nous semble oublier le rôle et le devoir du linguiste, c'est lorsqu'il écrit (p. 38) : « Il serait plus que hasardeux de chercher à faire des règles pour les changements des voyelles de l'aryaque au quichua. En général la voyelle qui se trouve en *sanskrit*. » (toujours !) « ou dans les idiomes congénères est la voyelle conservée en quichua... Quelquefois néanmoins l'*a* des mots aryens s'affaiblit en *i* et en *u*, ou bien l'*i* et l'*u* aryens se transforment en *a* quichua.... Le même phénomène se produit fréquemment dans les autres langues aryennes. Le grec remplace plus volontiers l'*a* sanskrit par un *e* ou par un *o* ; de même en latin l'*o* est un remplaçant ordinaire de l'*a* sanskrit (1). Le zend et le gotique nous présentent des exemples nombreux de mutations analogues.... » !

(1) Ne dirait-on pas que, dans la pensée de M. Lopez, le grec et le latin descendent du sanskrit ?

Et, scrupuleusement fidèle, dans tout le cours de son ouvrage, à ces principes élastiques, M. Lopez assimile entre eux une affinité de mots dont les voyelles diffèrent. Il rattache à la fois, *killi, kalla kellka*, à une racine *kêl; pillui, para, puri, puyu* à une racine *plu*, et ne cherche pas à se rendre compte des permutations multiples de ses capricieux radicaux.

« La racine indo-européenne, dit M. Hovelacque dans un petit livre que tous les linguistes connaissent et qui a rendu plus de services à la science que bien des in-folios (1), la racine indo-européenne possède une voyelle qui lui est propre, qui est organique : ainsi, la racine du sk. *manvê*, je pense, du gr. *menos*, pensée, du lat. *mens, moneo*, du got. *gamunan*, penser, n'a pas indifféremment pour voyelle *a, e, o, u*, mais seulement et nécessairement *a*. Cette voyelle organique ne peut d'ailleurs se changer à l'occasion qu'en telle ou telle autre voyelle, d'après des lois que reconnaît et détermine l'analyse linguistique. » Et, si cette règle fondamentale est vraie des idiomes indo-européens, tous flexifs, combien ne l'est-elle pas davantage du préaryaque agglutinant, que doit dominer le principe de l'invariabilité de la racine ! Il nous importe donc peu que le quichua possède huit voyelles organiques, ou cinq, ou seulement trois : l'essentiel est de reconnaître les lois qui régissent les permutations de ces voyelles avec les voyelles aryaques. M. Lopez n'a point résolu cette question, à peine l'a-t-il posée, et cette seule lacune suffirait au besoin à porter une atteinte décisive à la valeur de ses conclusions.

§ 3. — Consonnes du quichua.

En combinant les indications fournies par M. de Tschudi et

(1) A. Hovelacque. *La Linguistique*. Paris, 1876 (Reinwald). p. 158. — Cpr. 2e édit. (1877), p. 205.

celles que renferme l'alphabet de M. Pacheco-Zegarra, je crois pouvoir, jusqu'à plus ample informé, tracer ainsi qu'il suit le tableau des consonnes quichua :

	MOMENTANÉES.			CONTINUES.			
	explos.	subexplosives.		spirantes.		nasales.	vibrant.
	sourdes	sourdes non-asp.	sourdes aspirées.	sourdes.	sonores.	sonores.	sonores.
gutt.	*qq*	*q*	*qh*	*h*	»	*ñ*	»
gutt.-pal.	*kk*	*k*	*kh*	»	»	»	»
pal.	*cc̀*	*c̀*	*c̀h*	»	*y*	*ñ*	»
ling.	»	»	»	*s̀*	»	»	*r*
dent.	*tt*	*t*	*th*	*s*	»	*n*	*ll*
labi.	*pp*	*p*	*ph*	»	*w* (*v*)	*m*	»

J'appelle *subexplosives* en quichua les articulations que dans toutes les autres langues on appelle explosives ou momentanées, et je réserve ce nom d'*explosives* à celles qui, suivant MM. Zegarra et Tschudi, font littéralement explosion, par leur attaque violente, au fond du larynx, entre le glotte et le palais, sous la voûte du palais, entre les dents ou entre les lèvres. Mais, suivant l'orthographe adoptée par les anciens grammairiens espagnols, je transcris l'explosive par le doublement de la subexplosive correspondante. Si ce système a l'inconvénient de représenter une articulation simple par un signe double (1), il a à mes yeux l'avantage de ne pas nécessiter l'introduction de lettres inusitées dont la forme bizarre déconcerte le lecteur. Quant à la transcription de la sourde aspirée par la non aspirée suivie de *h*, je l'emprunte à Schleicher : elle n'a donc pas besoin de justification.

J'emprunte à M. de Tschudi, mais en la modifiant profondé-

(1) Inconvénient auquel il serait facile de remédier au besoin par une liaison, en écrivant $\widehat{qq}$, $\underset{\smile}{tt}$, etc.

ment, sa classe nouvelle des *gutturo-palatales*. J'appelle : 1° *gutturales*, les articulations qui se forment au fond du gosier (*alias* laryngales), et je leur assigne la lettre *q*, transcription conventionnelle du qâf arabe, qui est une gutturalisation profonde ; 2° *gutturo-palatales*, celles qui partent de l'orifice supérieur du gosier, comme les gutturales ordinaires des langues indo-européennes, et je les transcris par *k*, kiaf arabe, gutturalisation plus faible ; 3° *palatales*, celles qui naissent sous la voûte du palais (*ch* espagnol, *ḱ* sanskrit de la transcription de Schleicher), et dont le *ć* croato-serbe est une représentation conventionnelle très-usitée. Les linguales, dentales et labiales ne nécessitent aucune explication.

Cette classification nouvelle concilie les contradictions plus apparentes que réelles qui séparent les deux phonétiques de MM. Zegarra et de Tschudi, et respecte autant que possible leurs données (1), tout en introduisant quelque symétrie dans la confuse phonétique du quichua. Mais évidemment les idées de M. Lopez sont loin d'y triompher.

C'est contre lui précisément que je vais essayer de la justifier. Supprimer n'est pas simplifier, et il encourt ici le grave reproche d'avoir sacrifié l'exactitude à la clarté. Certes il faudrait lui savoir gré d'avoir frayé un sentier dans cette forêt vierge, d'avoir, comme il le constate lui-même, supprimé « tous les *k*, *kc*, *q*, *qq*, *qc*, etc., dont les philologues péruviens hérissent leur alphabet, » mais à condition que ces

(1) C'est ce que montre le tableau ci-dessous :

Momentanées.	Lopez.	Tschudi.	Zegarra.	Moi.
Gutturales	2	2	7	3
Gutturo-palatales	0	5	0	3
Palatales	1	0	3	3
Total	3	7	10	9

M. Zegarra étant Péruvien, j'ai dû naturellement considérer ses données comme les plus exactes.

signes compliqués ne répondissent pas à des articulations distinctes. C'est ce qu'il y a lieu d'examiner.

A. Gutturales pures : cinq : une explosive, deux sub-explosives, une spirante, une nasale.

La sub-explosive non aspirée *q* est un son très-profondément guttural (consonne 3 de l'alphabet de M. Zegarra), probablement analogue au qâf arabe, dont les langues aryennes ne possèdent point d'équivalent ; *qh* représente la même articulation fortement aspirée ; *qq* est un son guttural violemment explosif (consonnes 4 et 5 de M. Zegarra). Exemples : *qara*, peau ; *qhičua*, quichua (1) ; *qqara*, chauve. Dans les transcriptions de M. de Tschudi, la première de ces gutturalisations est généralement, mais non pas invariablement, rendue par *č*, la seconde par *k*, la troisième par *ḱ*. (2) A l'exemple de ce dernier, j'ai cru pouvoir fondre dans cet ordre la gutturalisation finale que M. Zegarra représente par un signe distinct (consonne 7 de son alphabet) ; il est bien possible en effet que la gutturale quichua sonne autrement à la fin de la syllabe qu'à l'attaque ; mais cette différence, en tous cas légère, ne suffirait pas à en faire une articulation distincte, qu'il fallût noter par un signe spécial. Là donc où M. Tschudi écrit

(1) Je n'en continuerai pas moins à écrire *quichua*, considérant cette orthographe comme consacrée par l'usage.

(2) Il peut sembler étrange que, empruntant « M. de Tschudi ses deux ordres des gutturales et des gutturo-palatales, j'y classe les articulations quichuas d'une manière tout-à-fait différente de la sienne. Pourtant, plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ma classification est exacte, que le *q* quichua (qâf arabe) est une gutturale pure, issue du gosier seul sans le secours d'aucun autre organe, tandis que le *k* quichua ou aryen (kiaf sémite) a toujours une nuance de palatalisation. La preuve en est qu'en aryen comme en sémite cette articulation tend à permuter en palatale pure : *g* et *k* aryaque ont engendré *ǵ* et *ḱ* sanskrits, et le gimel hébraïque correspond au dja arabe.

càpak, puissant, j'écrirai *qhapaq,* ce *q* final représentant une gutturalisation analogue à la jota espagnole, mais beaucoup plus rude. (1)

La spirante n'offre pas de difficulté. C'est une aspiration très-forte, qu'il faudra se garder de noter dans les mots auxquels les transcripteurs espagnols ont à tort préposé une *h* muette. On écrira donc *huanu*, guano, mais *wañu*, mourir.

Quant à la nasale, aucune phonétique n'en parle. Je l'ai ajoutée *proprio motu*, parce qu'il m'a paru impossible qu'une langue aussi riche en gutturalisations ne possédât point, au moins devant le *q* et le *k*, le son guttural de la finale de nombreux mots chinois, de l'*ng* allemand, etc. Mais je n'en saurais garantir l'existence.

B. Gutturo-palatales : trois : une explosive, deux sub-explosives.

L'explosive *kk* est la consonne 6 de M. Zegarra; M. de Tschudi la confond ordinairement avec *c̀*. C'est un son « qui provient, non seulement du gosier, mais des mâchoires que l'on serre comme pour unir la racine de la langue avec la partie postérieure du palais. » Elle est donc bien nommée gutturo-palatale. Pour les sub-explosives *k* et *kh*, lettres 1 et 2 de M. Zegarra, *c* et *c̀* de M. de Tschudi, elles n'ont pas besoin d'explication. Exemples : *kkara,* démangeaison ; *kamay*, ordonner : *khuyay*, se plaindre.

Lequel maintenant a raison ou tort, de M. Lopez, qui n'admet que deux momentanées gutturales, ou de M. Zegarra, dont les précises indications nous amènent à distinguer six

(1) Les linguistes qui ont sur moi l'inappréciable avantage de connaître le quichua comme langue parlée, relèveront dans le cours de cette étude bien des transcriptions de gutturales et gutturo-palatales comme non conformes à l'orthographe établie au début : incorrections inévitables, puisque la transcription de M. de Tschudi est conçue dans un tout autre esprit que celle de M. Zegarra, et que ce dernier ne donne que très-peu d'exemples de la sienne.

gutturalisatious différentes ? Sans compétence dans ce débat, je n'en avouerai pas moins mes préférences pour ce dernier, qui parle le quichua comme l'espagnol depuis son enfance, dont l'analyse phonétique est fort exacte quand il l'applique à une langue étrangère (le français), à plus forte raison appliquée à sa langue maternelle, et dont enfin les données sont corroborées, malgré quelques divergences de détail, par celles de Tórres Rubio, de Garcilaso, de M. de Tschudi. Cela posé, toutes ces gutturales peuvent-elles être ramenées à deux types primordiaux, *k* et *kh*, ou bien sont-elles organiques, indépendantes l'une de l'autre ? C'est là une question qu'on ne saurait résoudre dès à présent. Il faut attendre, et j'émets le vœu que nous n'attendions pas longtemps, il faut attendre qu'un américaniste péruvien ou platéen. M. Zegarra de préférence, nous donne un vocabulaire complet de la langue quichua, rédigé en telle transcription qu'il jugera convenable, soit la mienne, à laquelle d'ailleurs je ne tiens nullement, soit la sienne, mais débarrassée des signes mystérieux qui la rendent presque illisible. Qu'il ne craigne pas surtout d'employer des lettres qui auraient dans les langues européennes une valeur autre qu'en quichua. Qu'importe, si dans un précis préliminaire on nous avertit de la valeur attribuée à ces lettres ? Qu'importe, puisqu'en tous cas nous ne pourrons jamais prononcer les articulations qu'elles représentent, et qu'elles seront simplement destinées à nous faire saisir par les yeux des nuances que notre oreille est incapable de sentir et notre bouche d'exprimer ?

Quand nous posséderons un tel dictionnaire linguistique, alors seulement nous pourrons nous livrer avec quelque certitude à des décompositions phonétiques, et, en nous aidant de la connaissance des articulations des idiomes andins apparentés au quichua, déterminer, parmi les gutturales de cette langue, lesquelles sont primitives, lesquelles dérivées. Mais, à défaut de preuves contraires, il est bien permis d'opposer des présomptions aux assertions sans preuve de M. Lopez,

en raisonnant par analogie d'un idiome aussi riche en gutturales que le quichua, d'une langue sémitique, par exemple. L'arabe possède sept gutturales plus ou moins profondes : *hé*, *ha*, *kha*, *kiaf*, *qâf*, *ayin*, *ghayin* ; la troisième et la septième sont dérivées ; mais les cinq autres, en tant que lettres radicales, sont organiques, irréductibles, impermutantes, et appartiennent probablement à la plus ancienne langue sémitique à racines bilitères. Il est donc présumable que la plupart des gutturales quichuas, sinon toutes, sont dans le même cas, ou que tout au moins les deux ordres des gutturales et des gutturo-palatales doivent être tenus pour distincts et séparés : hypothèse corroborée par les énormes différences de sens qui résultent de la substitution d'une de ces lettres à une autre dans les quasi-homophones.

M. Lopez explique en outre la naissance de l'explosive quichua par le doublement de la subexplosive correspondante, et celui-ci par un procédé morphologique de réduplication de la racine semblable à la réduplication aryenne. C'est un point qui sera examiné plus loin. Mais je dois faire observer dès à présent que, même en le supposant démontré, on arriverait bien à rattacher les deux séries des gutturales et des gutturo-palatales respectivement aux consonnes *q* et *k*, mais non à fondre ensemble celles-ci et par suite les deux ordres qui en seraient provenus.

C. Palatales : cinq : une explosive, deux subexplosives, une spirante, une nasale.

M. Lopez n'admet qu'une momentanée palatale; M. de Tschudi, deux, qu'il range parmi ses gutturo-palatales ; M. Zegarra seul en donne trois, et je l'ai suivi, sa classification ayant au moins le mérite d'une remarquable symétrie. La subexplosive simple *č* est le *k* sanskrit de Schleicher ; *čh* est la même articulation fortement aspirée : le son *čč* s'obtient en collant la langue contre le palais et les dents et poussant l'air avec force. C'est donc bien la palatale explosive par excellence.

La spirante *y* (*j* allemand) et la nasale *ñ* (*ñ* espagnol) ne soulèvent aucune contestation.

D. Linguales : deux : une spirante, une vibrante.

La spirante *š* (*sch* allemand, *š* croato-serbe) paraît n'être qu'un léger chuintement et une modification accidentelle de la spirante dentale. La vibrante *r* a un son très faible et fluide.

E. Dentales : six : une explosive, deux subexplosives, une spirante, une nasale, une vibrante.

L'existence des trois momentanées n'est pas contestée, à cela près que M. Lopez fait procéder l'explosive du doublement de la subexplosive : *t* est la dentale sourde ordinaire ; *th* est la même, fortement aspirée ; *tt* se prononce en faisant claquer fortement la langue entre les dents.

La spirante *s* (toujours dur), la nasale *n*, la vibrante *ll* (*ll* espagnol, *lj* croato-serbe) n'offrent aucune difficulté. L'articulation *l* pur est très rare en quichua.

F. Labiales : cinq : une explosive, deux subexplosives, une spirante, une nasale.

L'existence des trois momentanées n'est pas contestée, sauf toujours l'hypothèse du redoublement propre à M. Lopez : *p* est la labiale sourde ordinaire ; *ph* est la même, fortement aspirée ; *pp* se prononce en serrant les lèvres et en les ouvrant avec explosion.

La spirante *w* (*w* anglais), qui parfois devient *v* pur, et la nasale *m* n'ont pas besoin d'explication.

§ 4. — Hypothèse de la Réduplication.

Du travail analytique qui précède, il résulte que le quichua posséderait un ensemble de vingt-six consonnes, matériel phonique, non-seulement beaucoup plus riche que celui de l'aryaque primitif, mais encore totalement différent, puisque les momentanées sonores, au nombre de six en aryaque, manquent au quichua, et que les sourdes aspirées, qui font

défaut à l'aryaque, s'épanouissent au nombre de cinq dans l'alphabet péruvien. Ces deux différences fondamentales ne devraient-elles pas suffire pour faire repousser toute idée d'affinité entre les deux phonétiques ? Exigera-t-on, pour déclarer deux langues étrangères l'une à l'autre, qu'elles n'aient pas une consonne commune à leurs deux alphabets ? Ce serait beaucoup demander sans doute, et pourtant on finirait par en arriver là si l'on ne voulait pas se contenter des caractères différenciatifs qui viennent d'être signalés. L'assimilation systématique est une pente glissante.

Mais ce nombre de vingt-six consonnes sera réduit à vingt et une, et la classe dite des explosives disparaîtra, si l'on admet l'hypothèse de M. Lopez, qui voit dans chaque explosive une simple réduplication de la subexplosive de même ordre. Ainsi, selon lui, des mots tels que *ppača*, vêtement, *ttanta*, pain, devraient régulièrement s'écrire *papača*, *tatanta*, et procèdent de la réduplication de racines *pak*, *tan*, comme en sanskrit *bubôdha*, *dadâmi*, des racines *budh*, *da*, etc.

Tout d'abord, l'exemple européen dont M. Lopez étaie son assertion est assez malheureusement choisi. Si l'allemand, dit-il, n'était qu'une langue parlée, un linguiste novice ne manquerait pas de transcrire *ggeben* le participe passé du verbe *geben*. Cela arrivât-il, ce que je ne crois pas (car le premier *e* de *gegeben*, pour être sourd, n'en est pas moins très-sensible à l'ouïe), il faudrait que le transcripteur fût en effet bien novice pour ne point s'apercevoir que le même *g* sonne avec un *e* consécutif devant le participe des verbes dont le radical commence par une consonne quelconque (*thun*, *gethan*), et pour n'en pas conclure que ce *ge* représente, non une réduplication, mâis une sorte de préfixation invariable. D'autre part, si l'on comprend qu'un *e* très-sourd se perde à demi dans la prononciation rapide, on s'explique moins aisément qu'une voyelle sonore telle que l'*a* disparaisse entièrement pour laisser en présence deux consonnes semblables qui se fondraient en une seule articulation violemment explo-

sive. C'est là un procédé, sinon étrange, au moins absolument étranger à la phonétique indo-européenne.

Lorsque le génie d'une langue a tant fait que de créer, en vue de l'expression précise d'une nuance de la pensée, le procédé morphologique de la réduplication du radical, il ne permet pas à une simple dégénérescence phonétique d'effacer et de détruire son œuvre ; tout au contraire, la syllabe de réduplication possède plus de vitalité interne que la syllabe radicale elle-même et se maintient avec plus de persistance. Toutes les formations indo-européennes témoignent en faveur de cette loi fondamentale. N'est-ce pas en effet la syllabe de réduplication qui porte l'accent tonique dans les thèmes redoublés du grec *λέλοιπα*, *τίθημι*, du latin *pépuli*, *fefici*, (*feici fêci*) *gigeno* (*gigno*), etc.? La syllabe de réduplication *kan* du thème aryaque *kankan* (restitué) n'est-elle pas accentuée dans le sanskrit *pánkan*, le grec *πέντε*, le latin *quinque*? N'est-elle pas la seule qui subsiste, après bien des dégénérescences et des dégradations, dans le celte *coic*, l'allemand *fünf*, le français *cinq*? On voit que, quand les langues aryennes simplifient les thèmes redoublés, elles procèdent fatalement en sens inverse de la simplification prétendue du quichua : c'est le radical primitif qui disparaît et le redoublement qui demeure.

Si ces arguments ne suffisent pas pour détruire la supposition de M. Lopez, je me vois contraint d'enfreindre la méthode que je me suis imposée et de traiter immédiatement la question du redoublement au point de vue morphologique, c'est-à-dire d'examiner quelles seraient en quichua, quelles sont en aryaque la nature et la fonction du redoublement de la racine. Cette courte comparaison nous révélera des dissidences profondes.

La répétition du thème nominal, du mot (non la réduplication de la racine, ce qui est bien différent) est un procédé très-usité en quichua, comme dans tous les idiomes enfantins et semi-barbares, pour la formation du pluriel ou des noms

collectifs : *thiu,* sable, *runa* homme ; *thiuthiu*, steppe sablonneux, *runaruna*, peuple. Le préaryaque agglutinant usait d'un procédé analogue, mais déjà singuliérement plus perfectionné, lorsqu'il disait, par exemple, *pa-tar-sa-sa* (protéger + agent + celui + celui), ceux qui protégent, les pères, *patres*. De là à la réduplication aryenne il y a un abîme.

Maintenant, pour que l'hypothèse de M. Lopez eût quelque fondement, il faudrait qu'il produisît un certain nombre de mots qui, commençant par une explosive, eussent un sens plural ou collectif par rapport au sens singulier offert par des quasi-homophones commençant par la subexplosive de même ordre. Il faudrait, par exemple, que l'on pût dire indifféremment *thiu-thiu* ou *ttiu*, désert de sable. Rien de semblable dans les radicaux prétendûment redoublés qu'il nous signale ; aucun exemple de redoublement de la consonne initiale ayant la même valeur que celui du thème entier ; aucun, dis-je, sauf *ttawa*, sur lequel nous devons un instant nous arrêter.

Ce mot en quichua signifie « quatre ». Il dérive, selon le vocabulaire, de l'aryaque *dva* par réduplication : en vertu de la règle qui exige que la consonne initiale soit suivie d'une voyelle, et de la permutation de sonore en sourde, *dvadva* a produit *tawatawa*, et celui-ci, changeant sa réduplication totale en simple doublement de l'initiale, a pris la forme *ttawa*. Est-il besoin de faire ressortir l'invraisemblance d'une pareille dérivation ? quelle apparence que les Péruviens aient conservé le thème *dva* dans leur mot « quatre », quand ils l'ont perdu dans le mot « deux » (*iskay*) ?, qu'ils traduisent « quatre » par « deux deux », alors qu'ils possèdent des numéraux par delà mille ? Mais toutes ces objections cèdent le pas à un fait : MM. Zegarra et de Tschudi, qui n'ont pourtant point collaboré, semblent s'être mis d'accord pour désespérer M. Lopez : tous deux écrivent *tawa* par la subexplosive simple, et ainsi disparaît toute trace du prétendu redoublement, toute nécessité de l'expliquer.

Quant à la fonction du redoublement aryaque, qui forme dans la conjugaison les thèmes intensifs, itératifs, et ceux du parfait des verbes, ajouterai-je qu'il n'y en a pas trace en quichua ? M. Lopez ne cite qu'un seul exemple de la prétendue fonction intensive attachée à la réduplication supposée de la syllabe initiale. Le voici :

Kari, brave, *kakari,* brave par excellence, guerrier. Outre, qu'en aryaque le redoublement ne forme jamais que des thèmes verbaux, *kakari* ou *kkari* n'existe pas, mais simplement *qari,* qui signifie « homme » ; *kari* radical non redoublé existe encore moins, et M. Lopez le restitue en supposant ce qui est en question, à savoir que le quichua descend de l'aryaque et a hérité de lui la racine *kar,* faire. On voit quel frêle échafaudage de conjectures et d'assertions dénuées de preuve, a servi à édifier la théorie de l'origine aryenne du quichua.

§ 5. — Permutations aryo-quichuas.

Parvenu à ce point de mon travail, je pourrais m'arrêter et conclure : la différence des deux systèmes phonétiques de l'aryaque et du quichua me paraît établie. Mais ceux qui ont eu la patience de suivre pas à pas cette étude analytique, et qui, j'ose l'espérer, en rapporteront la même conviction, seraient en droit de m'adresser une dernière question. Si les choses sont ainsi que je les présente, comment un linguiste tel que M. Lopez a-t-il pu s'y tromper? Quelles similitudes apparentes ont pu lui faire si fortement illusion qu'il en vînt à méconnaître des caractères de différenciation aussi marqués ? Et n'y a-t-il pas quelque outrecuidance à déclarer la cause entendue sans avoir au préalable examiné un à un les rapprochements, laborieusement accumulés, dont il étaie sa théorie ?

Sans doute une semblable étude est superflue pour le linguiste, aux yeux duquel les rapprochements de mots ne

comptent pas s'ils ne s'appuient sur un principe phonétique commun. Mais elle ne sera pas absolument inutile, si, en relevant les rapprochements artificiels de M. Lopez, elle fait bien comprendre le vice de sa méthode à ceux qu'égare encore la manie étymologique. Bien entendu, dans les cas, malheureusement trop rares, où j'aurai à approuver un rapprochement comme conforme à la vraie méthode linguistique de comparaison des racines, et où en conséquence je le déclarerai *légitime,* il ne faudra point pour cela entendre qu'il soit *probant*. Encore une fois, pour qu'il le fût, il faudrait que les deux phonétiques qui sont en présence fussent identiques ou ramenées à une forme commune.

Un reproche déjà formulé, mais sur lequel on ne saurait trop insister, est celui d'avoir, à propos d'aryaque agglutinant, comparé presque constamment les mots quichuas à des mots triés dans le vocabulaire sanskrit, zend ou grec, comme si l'aryaque flexif, tel que nous le connaissons, n'était pas un type de comparaison plus sûr que les idiomes qui en sont sortis. A la substitution des radicaux aryaques aux radicaux sanskrits, M. Lopez eût gagné, non-seulement la possession d'une méthode plus précise, mais même la suppression de bien des difficultés accessoires. C'est ainsi qu'il se donne beaucoup de peine pour démontrer que les gutturales quichuas concordent avec les palatales sanskrites, et réciproquement, complication qui disparaît quand on remonte à l'aryaque, dont les gutturales primitives ont engendré les gutturales et et les palatales du sanskrit. Ainsi du reste. La primitive langue indo-européenne, qui aurait dû constamment fixer l'attention de M. Lopez, est reléguée dans l'ombre, et les pâles reflets de sa pureté antique, amenés au premier plan.

A. Momentanées gutturales, gutturo-palatales et palatales. — C'est cette catégorie, la plus touffue, qui soulève naturellement le plus d'objections. En voici le tableau récapitulatif, en regard des trois gutturales aryaques, leurs prétendues congénères :

Ar. :	*k*	*g*	*gh*	»	»	»	»	»	»	»
Qch. :	*k*	»	»	*kh*	*kk*	*q*	*qh*	*qq*	*č*	*čh*	*čč*

Ainsi, des trois articulations primitives, le quichua en aurait perdu deux, après quoi il en aurait créé huit autres, toutes nouvelles. Voilà, on l'avouera, une prodigieuse déviation.

Et, comme si ce n'était assez de neuf gutturales et palatales pour représenter trois gutturales primitives, celles-ci permutent à l'occasion encore en *h*, puis accidentellement en *ll*, en *s*, etc. :

Qch. *hamu*, venir = sk. *gam*, aller.
» *tillu*, féroce = » *tiǵ (tig)*, attaquer.
» *kespi*, cristal = » *kaç* (*kak*), vibrer.

Toutes ces permutations d'ailleurs s'effectuent sans règle, sans loi, dans le plus effrayant arbitraire.

a) Gutturale quichua = gutturale sanskrite.

Qch *qhaqa,* sommet de montagne = sk. *kakuda*, sommet.

Il existe en quichua nombre d'homophones et quasi-homophones de *qaqha*, sauf la différence de gutturalisation, lesquels devraient tous, si M. Lopez était logique, être rattachés à la racine *kak*. Exemples : *kaqha*, oncle maternel ; *qaqa,* frotter ; *qhaka*, fournir des vivres ; *qqaqha,* vase à col étroit ; *qaqqa* imbécile, etc. Rien n'est plus arbitraire que de trier, parmi tous ces dissyllabes gutturaux, celui qui se prête par hasard à un rapprochement de sens avec une racine aryenne. Cela posé, ce rapprochement même est imaginaire : *qhaqa* signifie « rocher » (Tschudi), et le sens de *kak*, « pointe, sommet », est si peu renfermé dans le mot quichua, qu'on dit « la pointe du rocher » *qhaqapata, Fels-spitze.*

Qch. *killi*, étoffe = sk. *kîl,* coudre, lier ;
» *qati*, suivre = » *kaṭ,* marcher ;
» *kuta*, moudre = » *kuṭ*, broyer.

On retrouvera le premier de ces rapprochements dans le chapitre consacré à la morphologie. Le second serait légitime si l'on pouvait négliger la différence de sens. Quant au troi-

sième, *kuṭ* signifie « diviser, fendre », et non « broyer » : il n'y a pas synonymie.

Qch. *aka*, cacare = sk. *gu*, cacare.

Quand M. Lopez fait dériver *huanu*, excrément, de *gu*, s'il n'est qu'étymologiste, au moins l'est-il. Mais entre *aka* et *gu*, de bonne foi, quelle ressemblance ?

Qch. *kênakêna*, flûte = sk. *gâ*, chanter ;
» *kharpa*, arroser = » *gr*, couler.

Ces trois derniers exemples composent toute la démonstration de la permutation des gutturales sonores aryaques en sourdes quichuas. On conviendra que c'est peu. Les invraisemblables permutations du radical *gâ* trouveront place plus loin. Pour *kharpa*, s'il est une racine aryaque à laquelle il ressemble, c'est *krp*, lat. *corpus*, qui ne se prête d'ailleurs à aucun rapprochement de sens.

b) Gutturale quicha = *ç* sanskrit = *k* aryaque.
Qch. *iqhi*, couper = sk. *aç*, pointe.

La racine *ak* enferme l'idée de pointe ; mais pointe et lame, estoc et taille sont deux idées absolument différentes, et même jusqu'à un certain point opposées. *Iqhi* signifie « couper en longueur ». Il eût mieux valu le comparer à *skid*, même sens.

Qch. *kkumpi*, robe de luxe = sk. *çumbh*, parure.

Le mot sanskrit est-il d'origine aryaque ? point douteux, qu'il faudrait éclaircir. A cette condition seulement on pourrait discuter cette analogie.

Qch. *kaki*. tonner = sk. *kaç*, résonner.

Le dictionnaire ne donne dans ce sens, ni *kaki*, ni rien qui y ressemble. Le nom du tonnerre en quichua est *kununumu*, onomatopée expressive et enfantine comme on en rencontre beaucoup dans les langues peu perfectionnées. Le sanskrit

kaç, vibrer (1), n'a de près ni de loin aucun rapport avec le tonnerre.

c) Palatale quichua = palatale sanskrite.

Qch. *čakra,* établissement rural = sk. *Kakra,* cercle, province.

Entre *Kakras,* mot tout fait, ar. *kak-ra-s,* gr. χύχ-λο-ς, cercle, et par extension, division territoriale, et *čakra,* champ, métairie, il est impossible de saisir d'autre rapport que l'homophonie.

Qch. *hača,* arbre = sk. *gaKKha,* arbre.

Ce sont encore là deux mots tout faits; comme *ra* plus haut, ici *KKha,* ar. *ska* (2) est suffixe.

Qch. *čallu,* répandre de l'eau = sk. *Kal,* submerger;
» *čhallwa,* poisson = » *kšal,* couler,

Je réunis ces deux citations parce que je suppose qu'elles doivent être interverties; car *čallu* ou *čhalla* (Tschudi) se rapporterait bien mieux à *kšal,* et *čhallwa* à *Kal,* qui signifie, non pas « submerger », mais « s'agiter, frétiller ». Cette interversion accomplie, nous nous trouvons en présence de deux couples de quasi-synonymes, dont le rapprochement nous est rendu impossible par l'ignorance où nous sommes de la forme ancestrale des deux mots quichuas, et par la disparition inexplicable de la spirante de *kšal.*

Qch. *čhekta,* moitié = sk. *Khid,* couper.

La forme aryaque de *Khid,* étant *skid,* devrait, d'après la règle donnée par M. Lopez, insertion d'une voyelle après la consonne initiale, produire en quichua quelque chose comme *sikid.* En admettant la chute de cet *s* incommode et la for-

---

(1) Bœhtlingk et Roth. *Sanskrit Wörterbuch.* St Peterburg, 1853-75, 7 Bnd. — C'est à cette grave autorité que j'emprunte la partie sanskrite de cette étude.

(2) *Gaska,* le marchant, les racines de l'arbre étant poétiquement considérées comme ses pieds.

mation du thème *čhekta* semblable à celle de *skidta*, nom verbal passif, il resterait encore à expliquer la permutation en gutturale de la dentale finale. Autrement, point d'analogie.

Qch, *kačku*, être heureux (?) = sk. *kaǵ*, briller, être heureux.

D'aprés Tschudi, *kačka*, arriver, advenir, peut-être par extension réussir. Il y a loin de là à *kaǵ*, mot sanskrit, mais peut-être non aryen, qui signifie « être clair », mais non « briller », et encore moins « être heureux ».

Qch. *čaṅka*, jambe = sk. *ǵangha*, jambe.

Toujours la comparaison de deux mots substituée à la recherche et à la comparaison de leurs racines.

d) Palatale quichua = gutturale sanskrite.
Qch. *čama*, jouir = sk. *kâma*, amour;
» *čhačua*, rire = » *kakh*, rire;
» *čhayna*, flûte = » *gâ*, chanter.

Curieux exemple de l'arbitraire des permutations admises par M. Lopez, cette racine *gâ* produit successivent *kêna*, *čhayna*, *haylli* (infra), sans qu'il soit possible d'assigner une raison plausible à sa capricieuse évolution. Est-ce ainsi que procèdent les radicaux aryaques, qu'on retrouve presque intacts, à quarante siècles de distance, dans les langues flexives? Quant aux deux autres rapprochements, ils seraient légitimes, si l'on pouvait négliger la différence de sens, *čhačua* signifiant, non pas « rire », mais « bruit, tumulte ».

Qch. *čhusni*, bourdonner = sk. *ghôša*, murmure.

Rien n'est à la fois plus aisé et moins probant que la comparaison de deux onomatopées.

e) Gutturale quichua = palatale sanskrite.
Qch. *karu*, voyageur = sk. *kar*, se mouvoir.

Karu signifie « loin, lointain, distance ». et *karuruna*, « homme de loin, étranger »; aucune idée de mouvement n'entre dans ce thème.

Qch. *kulla,* conjecturer = sk. *kill,* conjecturer.

Le dictionnaire donne pour *kulla* « éprouver des douleurs », et *kill,* dont la racine est inconnue, ne signifie « conjecturer » que par conjecture.

Qch. *qqamu,* mâcher = sk. *kam,* manger.

C'est ici le cas de se demander comment le quichua, qui aurait si fidèlement retenu les racines de la primitive langue aryenne, a perdu les plus simples, les plus anciennes, telles que *da,* donner, *pa,* boire, *as,* être, *ar,* labourer, et entre toutes cette racine *ad,* manger, que présentent invariablement toutes les langues indo-européennes ? Quoi qu'il en soit de l'absence de cette racine, et de beaucoup d'autres contemporaines peut-être de la vie du premier des Aryas, toujours est-il que le sanskrit *kam* ne saurait la suppléer ; car il signifie « humer, boire à petits coups, se rincer la bouche » !

Qch. *qata,* couvrir = sk. *khad,* couvrir.

La forme ancestrale de *khad* est *skad,* comme l'indiquent le grec σχιά et l'allemand *schatten.*

Qch. *kallahualla* (?) = sk. *kalli,* tégument, plante.

Le dictionnaire donne *qallallalla,* mot assez barbare, « croître vigoureusement » ; *kalli* ne signifie que « tégument ». Y eût-il d'ailleurs synonymie, il n'y a pas comparaison de racines.

Qch. *qqaytu,* fil = sk. *ǵat,* tresser.

Ce raprochement est peut-être le moins critiquable.

Il y a quelque chose de plus étrange que ces analogies pénibles, dont quatre ou cinq au plus résistent à l'analyse ; c'est la facilité avec laquelle l'auteur s'en contente, alors que l'unité fondamentale des deux systèmes phonétiques est encore en question, et que par conséquent cent homophonies du même genre devraient être tenues pour non avenues. Les lois phonétiques si rigoureuses mises en lumière par la linguistique indo-européenne, ces lois qui le condamnent, M. Lopez les

invoque à l'appui de sa thèse : le gotique, le grec, le latin, dit-il, présentent les mêmes permutations que le quichua. Il semble n'avoir vu que les permutations, non les règles suivant lesquelles elles s'effectuent : de là ses illusions robustes, de là ses assimilations arbitraires. Mais le sanskrit, le zend et le grec eux-mêmes, c'est-à-dire les idiomes qui possèdent le plus grand nombre d'articulations représentant les gutturales primitives, ne substituent pas indifféremment telle consonne à telle autre. Le *k* aryaque peut en sanskrit, suivant sa position, rester *k*, ou devenir *kh*, *ḱ*, *ḱh*, *ç*, *p*; mais jamais aucune de ces six lettres ne remplace le *g* ou le *gh* aryaque. Le grec, qui a perdu la sonore aspirée, comme le quichua aurait par hypothèse perdu les deux sonores, la remplace constamment par la sourde aspirée, jamais par la sourde ou sonore simple. Le gotique obéit à des règles tout aussi sévères. Et ces lois, si rigoureusement gardées par des idiomes flexifs, on n'en trouverait plus un vestige dans une langue agglutinante qu'on nous donne pour l'exacte reproduction du langage ancestral d'où ils sont tous sortis !

B. Momentanées dentales. — Ces articulations, au nombre de trois, représentent suivant M. Lopez, les dentales et les linguales du sanskrit, au nombre de huit. Rien de mieux, puisque les quatre linguales procèdent des dentales aryaques modifiées sous l'influence de la phonétique dravidienne. Mais c'est avec un étonnement pénible qu'on lit que le *th* quichua correspond en général au *th* sanskrit, ce dernier n'étant point primitif et dérivant du *t* aryaque au même titre que le *t* sanskrit. En compensation, les primitives aryaques, *d*, *dh* et *t*, produisent indifféremment *t*, *th*, et *tt* quichuas.

Qch. *ttupa*, écraser, limer = sk. *tup*, frapper.

Le dictionnaire ne donne pour *ttupa* que « limer, polir ».

Qch. *tuta*, nuit = sk. *tutth*, couvrir.

Si le quichua est l'aryaque primitif, il faut convenir qu'il joue de malheur : il en a égaré les racines les plus communes :

plus haut, *ad*, manger ; ici, *nak*, périr, radical qui dans toutes les langues indo-européennes a formé le nom de la nuit, de l'heure ténébreuse où tous les êtres vivants se sentent entourés de périls et tremblent pour leur existence, *nak-ti-*, la perdition. Cette poétique appellation, à coup sûr très-ancienne, puisque les peuples sauvages sont à portée des mystérieuses terreurs de la nuit, aurait mérité d'être conservée par une nation qui adorait le Soleil et qui se civilisa beaucoup plus tard que les Aryas. Au lieu de cette racine *nak*, le quichua aurait gardé un mot obscur, d'un sanskrit douteux, *tutthaja*, couvrir, que MM. Böhtlingk et Roth rattachent étymologiquement à *tuttha*, vitriol bleu. Ce qu'il en est, je l'ignore ; mais certainement *nak* est primitif et *tutth* ne l'est point.

Qch. *tilla*, féroce = sk. *tig*, attaquer ;
» *tikti*, verrue = » *tiǵ*, piquer ;
» *tayta*, père = gr. τατα, père.

Dans les deux premiers exemples la racine aryaque est *stig*, gr. στιζω ; le premier présente en outre une permutation inexpliquée de gutturale en *ll*. Quant au troisième, il n'était pas nécessaire de chercher dans le grec une analogie qu'offre également le sanskrit et qui a déjà été critiquée :

Qch. *tapa*, splendeur = sk. *tap*, être chaud ;
» *qati*, suivre = » *kat*, marcher (V. supra) ;
» *intu*, tourner = » *iṭ*, aller.

Le mot *tapa* signifie « nid », et ce sens s'accommode beaucoup mieux que celui de « splendeur » avec celui de la racine *tap*, lat, *tep-ere* : il y a là véritable coïncidence. Mais *intu* ne signifie pas « tourner » : il a le sens de « entourer, enceindre », et n'enferme point l'idée de mouvement contenue dans la racine *i*. Peut-être *intu*, entourer, et *inti*, le soleil, se rattachent-ils à une même racine quichua qui rendrait l'idée de disposition circulaire : ce qui mettrait à néant en même temps l'analogie de sk. *idh*, *indh*, ardeur, éclat, avec *inti*, soleil.

Qch. *qata*, couvrir = sk. *khad*, couvrir (V. supra) ;
» *ati*, mauvais augure = » *âdhi*, inquiétude.

Ce dernier mot n'est pas un thème simple, dont la racine serait *adh*, mais un composé de *dhjä*, se soucier, et de la préfixation *â*. Ce sont là d'ailleurs les deux seuls exemples de la permutation des dentales sonores en dentales sourdes. Deux articulations aryaques qui se sont perdues en quichua et qu'il s'agissait d'y restituer, auraient mérité plus de détails.

C. Momentanées labiales.

Ici nous ne trouvons pas un seul rapprochement qui ait même une apparence de légitimité.

Qch. *pàna*, main = sk. *pàni*, main.

Tschudi ne donne point *pana*, main, mais *paña maki*, la main droite, et *paña* tout court, droit, à droite, etc.

Qch *panta*, voyager = sk. *pat*, se mouvoir.

La racine aryaque *pat* signifie « voler, tomber », et *panta* a le sens de « pécher, se tromper », par extension « errer, s'égarer ». Il n'y a aucune concordance.

Qch. *pička*, cinq = sk. *pañkan*, cinq ;
» *puki*, potage = » *pak*, cuire.

On sait que ces deux mots sanskrits répondent respectivement aux racines *kan* et *kak*.

Qch. *pintu*, lier = sk. *bandh*, lier.

Pintu signifie « envelopper de linges, emmailloter, ensevelir », et la racine aryaque *bhadh*, dans toutes les langues où elle a passé, a immuablement conservé son sens de « lier, unir ».

Qch. *pukru*, caverne = sk. *buk*, trou (?)

Ailleurs (p. 79), l'auteur rattache ce *pukru* au sanskrit *piKh*, « briser ». Il faudrait pourtant choisir ; car évidemment deux mots sanskrits comme *piKh* et *buk* ne sauraient avoir même racine. Contradictions qui accusent l'absence de méthode.

D. Spirantes : *h*, *y*, *š*, *s*, *w*.

A). La spirante gutturale représenterait la même articulation sanskrite ; mais, comme celle-ci remplace habituellement le *gh* aryaque, ce serait à ce *gh* qu'il faudrait rattacher le *h* quichua. Malheureusement les trois quarts des exemples cités se rapportent non au *gh*, mais au simple *g* aryaque.

Qch. *huañu*, mourir = sk. *han*, tuer.

La spirante n'est qu'apparente dans *huañu*, transcription espagnole pour *wañu*. D'ailleurs la racine *ghân* ayant le sens actif, le sens médiopassif, « je me tue, je suis tué, je meurs » était rendu en aryaque agglutinant par une juxtaposition analogue à *ghan-a-ma-ma* (tuer + présentement + moi + moi), laquelle devint plus tard dans la langue fléchie *ghanamami*, puis *ghanamai*. Le mot quichua *wañuni*, je meurs, n'offre pas le moindre vestige d'un pareil travail.

Qch. *haytha*, frapper = sk. *hêta*, frapper ;
» *hinča*, frapper = » *hiiš*, frapper.

Voilà deux coïncidences curieuses, mais les deux mots sanskrits se rattachent-ils directement à des radicaux aryaques ? J'en doute, surtout pour le second, qui aurait une physionomie bien bizarre, *ghins* (?) En tous cas, ce serait à M. Lopez à le prouver (1).

Qch. *hirka*, colline = sk. *giri*, montagne.

L'étymologie est un terrain plein de ressources : pour rapprocher ces deux mots, M. Lopez est obligé, dans *hirka*, de prendre *hir* pour radical et *ká* pour suffixe. Si *giri* n'existait pas en sanskrit, il pourrait rejeter *a* comme épen-

(1) Je néglige à dessein les quelques cas où M. Lopez, considérant le *h* comme épenthétique, le fait tout simplement disparaître. Rien n'est plus arbitraire que de supprimer dans une transcription une lettre qui gêne. Quant à *h* = *s* (*cawa* = *sânus*), il en a été question plus haut.

thétique, considérer *irk* comme racine et le rattacher à l'un de ses thèmes favoris, *rk*, aller en pointe. *E sempre bene.* Il en est de l'un comme de l'autre : *giri* procède par flexion de *gar*, lourd, et *hirka* désigne certaines cimes de forme particulière, auxquelles les Péruviens rendaient un culte et offraient des sacrifices (Tschudi). Il n'y a nulle synonymie, et l'homophonie n'est obtenue qu'à l'aide d'une flexion qui ne pouvait se produire en préaryaque agglutinant.

Qch. *haylli*, chant de guerre = sk, *gâ*, chanter.

Les conscrits de mon pays chantent, le jour de leur départ, une chanson dont le refrain est *hay hay*. Je ne crois pas pourtant que ce refrain ait même un lointain rapport, ni avec le quichua, ni avec le sanskrit.

B) La spirante palatale quichua correspond à la spirante palatale aryaque. L'assertion est aisée, mais on trouvera peut-être que les preuves font défaut. Deux exemples :

Qch. *yuk* (?) = sk. *jug*, joindre ;
» *yuri*, naître = » *jû*, joindre ;

Le dictionnaire ne donnant pas *yuk*, dont M. Lopez n'indique pas le sens, il est impossible de vérifier le premier rapprochement. Si la racine de *yuri* est *jû*, il se compose de deux racines, sk. *yu*, joindre, et qch. *ri*, aller, accouplement d'où il est difficile de faire sortir le sens de « naissance ».

C) Les deux spirantes linguale et dentale représenteraient toutes les sifflantes sanskrites, y compris le *ç*. Mais, comme celui-ci représente toujours, dans les mots d'origine aryenne, un *k* primitif, il en résulte que cette gutturale aryaque permute en spirante alors que le quichua possède déjà neuf sons gutturaux et palataux qui y correspondent. Passons rapidement sur cette permutation invraisemblable.

Qch. *aspi*, part = sk. *aç*, piquer (*ak*) ;
» *kespi*, cristal = » *kaç*, vibrer (*kak* ?)

Une autre forme de *aspi* est *allpi* : laquelle est primitive ?

Kaç, vibrer, racine des noms du tonnerre et du cristal, est-il d'origine aryenne ?

Pour *s* ou *š* = *s*, nous avons trois exemples. Le premier reviendra avec détail dans la morphologie.

qch.	*asta*,	déplacer	=	sk.	*stha*,	se tenir;
»	*ayša*,	tirer	=	»	*iš*,	tirer.

Tschudi : *ayša*, étendre, atteler, tirer. Bŏhtlingk : *iš*, mettre en mouvemement. Je m'abstiens de tout commentaire.

qch.	*kaša*,	épine	=	sk.	*kaš*,	piquer.

Kaša, dans ce sens, est dialectal (chinchaysuyu), et *kaš* signifie « frotter, râcler. »

D) Le *v* aryaque a produit le *w* quichua.

qch.	*wakia*,	appeler	=	sk.	*vaḱ*,	parler (*vak*);
»	*wasi*,	maison	=	»	*vas*,	habiter;
»	*wayra*,	air	=	»	*vâ*,	souffler ;
»	*wata*,	lier	=	»	*vâ*,	tisser;
»	*wasa*,	dos	=	»	*vas*,	étayer.

Les trois premiers rapprochements, et même le quatrième, si l'on ne tient pas compte de la différence de sens, sont vraiment frappants, irréprochables au point de vue phonétique, et de nature à faire illusion. L'analyse morphologique nous en révèlera peut être les points faibles. En attendant nous devons convenir que, si M. Lopez en eût seulement découvert trois pareils pour chacune de ses permutations, il eût pu rendre au moins plausible l'hypothèse de l'unité des deux phonétiques. Quant au cinquième, il est sans valeur : la racine *vas*, qui a bien des sens, n'a pas celui-là, ni aucun qui s'y rattache.

E. Nasales : *ṅ*, *ñ*, *n*, *m*.

Les trois *n* proviennent généralement de *n* aryaque, ce dont font foi trois exemples seulement :

qch.	*wañu*,	mourir	=	sk.	*han*,	tuer;
»	*naqha*,	tuer	=	»	*nak*,	périr;
»	*nakča*,	ongle	=	»	*nakha*,	ongle.

Le premier rapprochement a déjà été critiqué. Le deuxième soulève exactement le même reproche en sens inverse : en en effet, la racine *nak* signifie « périr », et non « tuer » : qu'on nous montre dans le mot quichua l'agglutination *aja* qui doit donner à cette racine le sens causatif « faire périr, tuer », conservée dans le sanskrit *nakajâmi* et le latin *noc-co*. D'ailleurs, *nak* éveille l'idée générale et vague de perdition, de mort, tandis que le quichua *naqha* signifie essentiellement « éventrer, égorger », l'opération sanglante dont la mort est le résultat. Il n'y a que synonymie apparente. Pour *nakča*, le dictionnaire ne le donne pas, mais seulement *ñaqčha*, avec le sens de « peigne ».

L'origine de la nasale labiale n'est pas mieux éclairée :

qch. *maki*, main (la mesureuse) = sk. *mâ*. mesurer ;
» *mitha*, temps (le mesuré) = » *mita*, mesuré ;
» *mama*, mère = » *mâtar*, mère.

Il a été question, dès le début de cette étude, du *mama* quichua et de ses homophones indo-européens. La formation de *maki* comme *ma-nu-s* est spécieuse ; mais, en l'absence de preuve, il semble au moins aussi légitime de rattacher *maki* à la racine quichua qui a produit *maka*, frapper. *Mita* est un nom verbal passif formé de la racine *ma* par affaiblissement vocalique, et l'aryaque agglutinant disait *ma-ta* ; d'ailleurs il n'y a pas concordance de sens, et *mitha* ne signifie pas même « temps », mais « fois » (all. *mal*).

F. Vibrantes : *r. ll.*

Ces deux lettres procèdent de l'*r* aryaque et peuvent par conséquent, suivant M. Lopez, remplacer indifféremment *r* ou *l* sanskrit. Ici les exemples abondent :

qch. *llukllu*, éclair = sk. *ruk*, briller ;
» *llulla*, mensonge = » *ruk*, parler (all *lügen*).

Si *llukllu*, ou mieux peut-être *yllupllu* (Tschudi) n'est pas une sorte d'onomatopée bizarre, toute composée de mouillements et destinée à faire sur l'ouïe l'impression rapide que

l'éclair produit sur la vue, ce rapprochement est légitime. L'autre le serait aussi, à cela près que la loi de Grimm et l'existence de la forme slavonne *lžiti* interdisent de rattacher l'allemand *lügen* à une racine aryenne *ruk*. En outre, chacun des deux mots quichuas renferme deux vibrantes, et, la genèse de la seconde n'étant pas expliquée, celle de la première demeure nécessairement incertaine.

qch. *pillui*, nager = sk. *plu*, nager;
» *kalla*, quenouille = » *kîl*, tisser.

On a déjà rencontré ces deux exemples; on les retrouvera dans la morphologie.

qch. *karan*, chef = sk. *çirâ*, tête.

La racine aryaque qui, dans toutes les langues indo-européennes, signifie à la fois « tête » et « chef », n'ayant rien de commun avec le sanskrit *çira*, M. Lopez s'est corrigé dans son lexique, où il rattache *karan* à la racine *kar*, faire. A la bonne heure; mais, pour vérifier cette dérivation, il serait indispensable de connaître le sens exact de *karán*, titre honorifique décerné aux anciens rois de Quito.

Qch. *ri*, aller = sk. *ar*, aller;
» *arpa*, sacrifier = » *arp*, sacrifier,

J'ai cherché en vain cette dernière forme, soit *arp*, soit *rp*. La racine *ar*, qui a produit dans toutes les langues indo-européennes un si grand nombre de dérivés, est bien peu reconnaissable en quichua sous l'humble et unique forme *ri*.

Qch. *allqa*, manquer = gr. ἀλκή,
= lat. *arcere* = sk. *rakš*, protéger.

Je cite textuellement, en me demandant comment M. Lopez a pu rapprocher quatre mots que n'unit aucune concordance de sens ni aucun lien phonétique.

Qch. *alli*, bon = sk. *ârja*, bon, fidèle.

Ce mot *ârja*, comme le grec ἀρετή, ἄριστος, se rattache à

une racine *ar* dont le sens n'est pas bien connu. Cependant le rapprochement est légitime.

J'ai terminé l'examen des similitudes phonétiques relevées par M. Lopez: combien ont résisté à l'application rigoureuse de l'analyse? A peine retiendra-t-on quelques coïncidences réelles, inexplicables autrement que par un hasard qui n'a, d'ailleurs, rien de surprenant, et telles qu'on en pourrait signaler un grand nombre entre deux idiomes quelconques pris indifféremment parmi tous ceux qui émaillent la surface du globe, entre le cafre et le japonais, le turk et le bas-breton. J'en appelle à M. Lopez lui-même, l'analogie du quichua *kučuna*, couteau, et de l'espagnol *cuchillo*, du quichua *kani*, mordre, et du latin *canis*, n'est-elle pas beaucoup plus frappante que toutes celles que nous venons de passer en revue à sa suite?

§ 6. — Résumé.

Arrivé au terme de l'examen phonétique de la langue quichua, je porte mes regards en arrière, et crois pouvoir formuler ainsi les résultats acquis:

1° De l'aveu de M. Lopez lui-même, il n'y a aucune concordance régulière entre les voyelles du quichua et celles de l'aryaque.

2° Malgré ses assertions, il n'y a non plus aucune concordance entre les consonnes du quichua et celles de l'aryaque, l'une quelconque de celles-ci se trouvant indifféremment remplacée, dans son ordre, ou même dans un ordre différent, par l'une quelconque de celles-là.

3° D'ailleurs la phonétique quichua est inconciliable avec la phonétique aryaque, séparée qu'elle en est par quatre différences fondamentales: loi qui exige que toute consonne initiale soit suivie d'une voyelle; absence en quichua des momentanées sonores, au nombre de six en aryaque; multiplicité des gutturalisations; existence des subexplosives

aspirées, et surtout des explosives entièrement étrangères à l'aryaque.

4° Enfin, quand bien même les deux systèmes phonétiques seraient identiques, la comparaison des mots ne révèle que quelques coïncidences sans valeur, et les racines les plus usuelles de l'aryaque manquent au quichua.

CHAPITRE V.

MORPHOLOGIE COMPARÉE.

§ 1er. — Racines.

Nul n'ignore que les racines aryaques, toutes strictement monosyllabiques, sont d'ailleurs susceptibles de se présenter sous neuf formes différentes, suivant le nombre des consonnes qui précèdent ou suivent la voyelle radicale (1). On admet encore assez généralement que ces neuf formes ne sont pas également primitives, que certaines racines de composition complexe sont réductibles, et que les progrès de la linguistique indo-européenne permettront de les ramener à une forme originaire plus simple. C'est là une conjecture plausible, sur laquelle la science est bien loin d'avoir dit son dernier mot. Quant à déterminer d'ores et déjà les éléments formatifs de ces racines supposées dérivées, c'est une entreprise prématurée, qui peut aboutir aux plus graves erreurs.

M. Lopez s'avance donc beaucoup lorsqu'il affirme que les

---

(1) Rappelons que ces neuf formes sont : V ; C + V ; V + C ; C + V + C ; V + C + C ; C + C + V ; C + C + V + C ; C + V + C + C ; C + C + V + C + C ; et que les types de ces formes sont respectivement : *i*, aller ; *da*, donner ; *ad*, manger ; *kar*, faire ; *ark*, briller ; *sta*, se tenir ; *skid*, couper ; *vart*, tourner ; *skand*, gravir.

racines aryaques primitives se composaient exclusivement, soit d'une voyelle, soit d'une consonne suivie d'une voyelle. Tout au moins conviendrait-il d'y adjoindre celles qui affectent la forme V + C, qui, en se soudant intimement avec les racines C + V, auraient donné naissance aux radicaux trilitères C + V + C. Mais ce ne sont toujours là que des suppositions : c'est bâtir sur le sable que d'y vouloir asseoir une théorie. L'énumération de tous les mots *sanskrits* qui dériveraient d'une prétendue racine primaire *ka,* et d'une autre *tu,* n'a rien de probant ; ici comme dans la phonétique, c'est l'aryaque qui est en question, et non le sanskrit ; puis, les énormes différences de sens qui séparent plusieurs des mots signalés comme ayant même origine, seraient à elles seules de nature à infirmer la thèse. Mais là où il y a quasi-synonymie, la difficulté devient même plus grave : si *tud,* broyer, et *tup,* frapper, proviennent d'une même racine *tu,* il faut expliquer la genèse et la fonction de la dentale et de la labiale qui sont venues s'y souder pour en modifier le sens, faire voir que la fonction de ces deux lettres est la même dans tous les cas où une semblable agglutination se produit ; et, comme il ne semble pas y avoir d'autre explication possible d'un tel phénomène que la soudure intime de deux racines primaires en une seule, on voit à quelle minutieuse analyse se condamnent les savants qui cherchent à démontrer la divisibilité de l'atome linguistique.

Cette analyse n'entrait pas dans le plan de M. Lopez, et il avait le droit de ne pas la tenter ; mais alors il ne devait pas en invoquer les douteux résultats à l'appui d'une thèse plus douteuse encore. Certes M. Chavée, cité par lui dans une longue note (p. 80), est une imposante autorité, et son analyse des racines *bhar, bhrağ, bhağ,* etc., qu'il prétend ramener à une forme commune, est un modèle d'ingénieuses déductions, encore bien qu'on n'en puisse accepter les conclusions qu'avec réserve. Mais je suis persuadé que l'éminent aryaniste n'eût jamais songé à ériger ses hypothèses en faits démontrés, et à s'appuyer sur elles pour démontrer

l'affinité d'une langue quelconque avec l'aryaque. Imaginez un chimiste qui, ayant reconnu ou cru reconnaître que le soufre et l'oxygène ne sont pas des corps simples, mais n'ayant pu encore en isoler avec certitude les éléments constitutifs, n'hésiterait pourtant pas à affirmer qu'ils ont la même composition.

Même indigence de preuves pour le quichua : M. Lopez nous assure qu'il n'a de racines primaires que les formes C + V ; mais il ne nous fait même pas voir à nu les racines secondaires. Et comment le pourrait-il, encore une fois, puisque dans son étude il n'envisage jamais que le quichua seul, au lieu de comparer entre elles les langues andines ou sud-américaines de même souche? Un idiome pris isolément ne saurait révéler ses origines au plus patient investigateur : il n'a pas moins fallu que la connaissance parfaite du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du gotique et du vieux-slavon pour permettre de reconstituer la langue de nos propres ancêtres, et, si nous possédions du celte, de l'osque et de l'ombrien mieux que des débris informes, bien des points s'éclairciraient qui peut-être demeureront toujours obscurs. Bien plus, le quichua, langue relativement civilisée, doit avoir beaucoup dévié du type andin originaire; l'aymara et d'autres dialectes andins restés incultes ont sans doute conservé plus fidèlement les formes ancestrales. Ayons le courage de le dire, malgré la sympathie que nous inspire le travail de M. Lopez : toute morphologie doit débuter par une rigoureuse détermination des racines, faute de laquelle l'étude des thèmes et des formes grammaticales ne peut offrir aucune certitude.

Et quand enfin il serait formellement démontré que l'aryaque, d'une part, le quichua, de l'autre, n'ont de racines primaires que les formes C + V, qu'en pourrait-on conclure? Bien d'autres langues, le chinois, par exemple, et ses congénères, toutes les langues du monde peut-être sont dans le même cas. Allons-nous, à propos de la linguistique, science

avant tout positive, d'observation et d'analyse, retomber dans les subtilités métaphysiques de l'origine du langage ? Un jour sans doute, d'induction en induction, ce problème sera résolu ; mais que nous voilà loin de la question où nous devons nous renfermer, de l'affinité prétendue du quichua et de l'aryaque !

§ 2. — Formation des Thèmes.

Pour déterminer le mode de formation des thèmes quichuas, la seule méthode légitime consistait à déterminer au préalable la forme des racines et à en isoler les suffixes formatifs. Peu importait d'ailleurs à la thèse que ceux-ci, une fois reconnus, présentassent le même aspect extérieur, se composassent des mêmes consonnes et voyelles que les suffixes aryaques ; deux langues même très-voisines et étroitement apparentées peuvent affecter à une même fonction deux suffixes différents (1). L'essentiel était de pouvoir reconnaitre entre les thèmes de l'aryaque et du quichua une complète identité de structure, de constater que, dans l'une et l'autre ang ues, les suffixes formatifs se présentent à la suite de la racine dans le même ordre syntactique, se groupent et se combinent d'une façon analogue, de retrouver enfin dans le quichua, langue agglutinante, l'état primitif et radical des *mots vides* qui, en se soudant à la racine préaryaque, ont formé les thèmes indo-européens.

M. Lopez s'étant, par sa méthode même, enlevé la possibilité de déterminer directement la forme des radicaux quichuas, a eu recours, pour analyser la formation des thèmes, à un procédé des moins sûrs et des plus arbitraires, procédé purement étymologique enfin, comme ceux de sa phonétique.

(1) C'est ainsi que les particules possessives et les affixes de conjugaison de l'aymara paraissent différer notablement de ceux du quichua. — Cpr. de Tschudi, *op. cit.*, I, p. 19.

Il prend un mot quichua et le décompose en deux parties, où il reconnaît tant bien que mal une racine et un suffixe aryaques, ou plutôt sanskrits; puis de là conclut à la formation identique des thèmes dans les deux langues, sans s'apercevoir que son raisonnement, cercle vicieux, s'appuie précisément sur la prétendue identité de structure qu'il a pour but de prouver. C'est ce que feront mieux ressortir ces exemples :

Qch. *wata,* corde; sk. *vâ,* tisser, *vâ-ta,* ce qui est tissé (1) : de cette citation et de quelques autres semblables, M. Lopez conclut que le suffixe *ta* (aryaque) existe en quichua avec la signification passive qu'il possède en indo-européen.

Qch. *ċhallwa*, poisson; sk. *kal*, frétiller; *kal-va*, ce qui frétille.

De là, preuve de l'existence en quichua du suffixe *va* (aryaque *ak-va*, ce qui court), avec sa fonction active, et ainsi de suite.

Qui ne voit combien cette méthode est défectueuse? Pour établir que *ta* dans le premier exemple, *wa* dans le second, sont suffixes, il faudrait montrer que les syllabes *wa* du premier, *ċhall* du second, sont des racines. Se fonder, pour les proclamer telles, sur ce qu'elles ressemblent à des racines aryaques, c'est retomber dans les rapprochements homophoniques; c'est aussi affirmer ce qui est en cause, à savoir que les racines du quichua sont les mêmes que celles de l'aryaque.

Veut-on toucher du doigt les erreurs ou tout au moins les jugements téméraires qui émaillent cette partie de l'ouvrage (2)? Un exemple entre mille fera voir que ce procédé

---

(1) Serait-ce pousser à l'excès l'esprit de controverse que de faire observer qu'une *corde* n'est point *tissée*?

(2) On comprendra qu'il me soit impossible, sous peine de donner des proportions inusitées à une étude déjà trop étendue, de reprendre une à une, pour les critiquer, toutes les formations citées par M. Lopez. Aussi bien, faire voir le vice fondamental de sa méthode, c'est les infirmer toutes à la fois.

n'amène que des rapprochements voulus et cherchés, que les syllabes quichuas, se pliant docilement aux fantaisies du linguiste, seront à son gré racines ou suffixes, suivant que l'une ou l'autre fonction se prêtera mieux à la démonstration de leur descendance aryaque. On a déjà vu, dans le rapprochement phonétique de *hirka* et *giri*, la syllabe *ka* arbitrairement considérée comme suffixe, alors qu'un autre rapprochement, non moins plausible, la ferait à tout aussi juste titre envisager comme radicale. Voici mieux encore : le verbe *qata*, couvrir, provient du sanskrit *Khad*, ou plutôt de l'aryaque *skad*, même sens, sans suffixation; d'autre part, *wata*, cité plus haut, ne signifie point » corde », mais « lier » (Tschudi), ou du moins a-t-il les deux sens à la fois. Ces deux thèmes verbaux, *qata* et *wata* se ressemblent étonnamment, il faut en convenir, et paraissent bien formés de même. Pourtant M. Lopez nous assure que *ta*, radical dans le premier, est suffixe dans le second. Cela est bien possible; mais apparemment c'est une sérieuse analyse des éléments formatifs des verbes quichuas qui lui a permis de formuler son assertion. Point du tout : c'est tout simplement qu'il existe en sanskrit une racine *Khad* et une racine *va*, qui offrent quelque concordance de sens avec *qata* et *wata*. Ce serait l'inverse si les radicaux sanskrits étaient respectivement *Kha* et *vad*. En d'autres termes, M. Lopez, au lieu de chercher dans le quichua même les racines de cette langue, les calque sur des racines aryaques, puis constate qu'elles se ressemblent !

Ce chapitre de la formation des thèmes, très-court d'ailleurs, est incontestablement le plus faible de tout le livre, et je doute qu'un seul des exemples qui y sont cités puisse faire impression sur un vrai linguiste. Nombre de thèmes donnés comme nominaux sont à la fois nominaux et verbaux, ou même verbaux exclusivement : c'est ainsi que les suffixes *ma* et *ta*, qui sont censés former, en quichua comme en aryaque, des thèmes nominaux à signification passive, forment des mots tels que *yuma* (sk. *jñi*), qui signifie « engendrer », *wata*

(sk. *va*), qui signifie « lier ». Ainsi encore les mots quichuas donnés comme contenant la suffixe *ka* sont tous des verbes, alors qu'en aryaque ce suffixe forme des thèmes nominaux. Le suffixe *ti*, qui forme en aryaque les thèmes nominaux à signification active, ne manque pas de se retrouver en quichua avec la même fonction ; mais précisément il n'y devrait pas exister ; car, provenant du suffixe *ta* par affaiblissement vocalique, par flexion, il manquait au préaryaque agglutinant. Enfin le nombre est incalculable des suffixes quichuas dont M. Lopez lui-même a renoncé à chercher l'équivalent en aryaque.

Parmi ses exemples, il en est un toutefois qui mérite une mention spéciale : *patpa*, aile, que l'on croirait volontiers provenu d'une racine *pat* et d'un suffixe *pa;* or précisément *pat* en aryaque signifie « voler ». Mais une autre forme quichua vient à notre aide, et nous montre que la genèse de ce mot est toute différente de ce qu'il fait supposer au premier abord. Le quichua, langue puérile et musicale, riche comme le mandchou (1) en onomatopées interjectives, possède un verbe *patpatñi,* littéralement « dire *patpat* », faire un bruit d'ailes. On voit que *patpa* n'est pas un thème composé de racine et suffixe, mais un tout indivisible, onomatopée expressive tirée du bruit que fait l'oiseau en volant. Le quichua possède ainsi un grand nombre de verbes, dérivés d'interjections par un procédé très-élémentaire, la suffixation du verbe *ñi*, dire : de l'interjection de menace *aáha,* de celle d'approbation *yaá,* il forme *aáhañi*, menacer, *yaáñi*, approuver, etc., exactement comme un enfant qui ne connaît pas encore le verbe *aboyer* dit : « Le chien fait *ouaoua* ». Convenons qu'il faut une bien forte prévention pour assimiler ce langage rudimentaire à la lexiologie indo-européenne, où, suivant la judicieuse remarque

(1) L. Adam. *Grammaire de la langue mandchoue*, pp. 22 et ss.

de M. Max Müller (1), l'onomatopée et l'interjection jouent un rôle si restreint (2).

Abandonnons maintenant la morphologie de M. Lopez, reconnne insuffisante, et efforçons-nous de remonter par nous-mêmes, non pas aux racines (ce qui est démontré impossible sans l'étude comparée de tous les idiomes andins), mais du moins aux thèmes primaires du quichua. Ces thèmes, parfois monosyllabiques, tels que *ri,* aller, *ñi,* dire, sont ordinairement dissyllabiques et toujours terminés par une voyelle, *a, i, u,* rarement *o : apa,* porter ; *qhilli,* coudre ; *hamu,* venir. La plupart d'ailleurs sont à la fois nominaux et verbaux, comme il convient à des thèmes élémentaires, par exemple : *apa,* porter, bête de somme ; *qhilli,* coudre, ourlet : *ċharqi,* viande séchée, faire sécher de la viande ; *ċaqa,* les amygdales, rauque, enroué, être enroué. Les suffixes, soit de déclinaison, soit de conjugaison, qui s'agglutinent à ces thèmes, précisent seuls leur fonction nominale ou verbale. Il y a toutefois cette différence, que le thème brut et sans suffixe a un sens nominal : ainsi *apa* tout court ne signifie que « bête de somme ». Au contraire, pris comme thèmes verbaux, *apa, hamu* ne signifient rien, n'ont aucune valeur infinitive ou impérative, comme les thèmes verbaux de certaines langues agglutinantes employés isolément.

Que conclure de là, sinon que le quichua n'a pas originai-

(1) Max Müller. *Science of Language,* leçon IX, et spécialement pp. 453 et suiv., 467 et suiv.

(2) Je croirais manquer à mes devoirs de critique impartial, si je ne signalais ici une similitude morphologique qui paraît avoir échappé à l'auteur, à savoir la formation des thèmes verbaux du devenir par *ya* comme en ariaque par *aja*. Exemples : *khespo,* hâlé, *khespoya,* se hâler ; *qqomer,* vert, *qqomerya,* verdir ; *qqellu,* jaune, *qqelluya,* jaunir, formations exactement semblables à celles du latin *flav-eo, vir-eo* (ar. *ghar-ajâ-mi*). Voilà une analogie réelle noyée dans un océan de dissemblances.

rement de thèmes verbaux, que seuls les thèmes nominaux sont primitifs et deviennent verbaux par l'adjonction des suffixes de conjugaison? Dans cette supposition, *hamu-ni*, par exemple, signifierait « arrivée + moi, mon arrivée », ou bien « j'arrive ». Il est vrai que nombre de thèmes, notamment *hamu* que je cite, n'ont, pris isolément, aucun sens nominal ni verbal; mais c'est peut-être qu'ils ont cédé leur sens nominal primitif au nom verbal en *y*, *hamuy, apay,* l'action de venir, l'action de porter, formes que le génie de la langue a substituées aux anciennes, comme moins sujettes à amphibologie, lorsqu'elle a tendu à se préciser.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette hypothèse, il demeure acquis au débat : 1° que, dans bien des cas, en quichua, les noms d'action, d'agent, d'objet ou d'instrument, se confondent avec le thème verbal, tandis qu'en aryaque ils sont distincts; 2° que c'est sur ce nom-verbe que se greffent en quichua les suffixes formatifs, tandis qu'en aryaque ils s'agglutinent à la racine pure : qch. *apa,* porter (thème), *apa-na,* porté, fardeau ; ar. *bhar*, porter (racine), *bhar-ta*, porté. Cette différence morphologique me paraît fondamentale.

Quant à comparer les suffixes formatifs du quichua à ceux de l'aryaque, il n'y fallait pas songer, et M. Lopez n'est point tombé dans cette erreur. Voici les dérivations principales. Le nom d'action a la même forme que l'infinitif du verbe : *apa*, porter (thème), *apay,* porter (infinitif), l'action de porter. Le nom d'agent correspond au participe présent : *apak,* portant, le porteur. Les participes passés et futurs forment les noms d'objet ou d'instrument : *apàna, apaska,* le fardeau; *kirpa*, couvrir, *kirpàna,* couverture. De plus amples détails nous entraîneraient trop loin au-delà des limites que l'œuvre même de M. Lopez nous impose.

§ 3. — Examen de quelques racines.

On a déjà signalé comme manquant au quichua, de l'aveu même de M. Lopez, nombre de racines aryaques des plus

primitives qui se sont conservées dans toutes les langues indo-européennes. Il convient à présent de soumettre à un examen rapide celles qu'il nous signale comme s'étant maintenues en quichua. Une remarque préliminaire dont chacun peut vérifier l'exactitude, c'est que ces racines aryaques, si aryaque il y a, se sont plus déformées dans le quichua, demeuré agglutinant, que dans la plupart des langues indo-européennes flexives. Etrange anomalie !

KAR. — La racine *kar,* faire, est très-répandue, paraît-il, dans le Nouveau Monde : de même qu'elle a formé jadis le nom des *Cares*, peuple guerrier de l'Asie mineure, elle entre dans la composition des noms de maintes peuplades sud-américaines, les *Car*-ios, les *Gal*-ipis, les *Car*-aïbes, les *Guar*-anis. Notre parenté s'élargit, comme on voit ; la race aryenne ne se restreint plus au Pérou, et les Caraïbes anthropophages sont de notre famille. Mais pourquoi s'arrêter en si beau chemin ? Cette même racine ne se retrouverait-elle pas dans les noms des *Car*-thaginois, des *Gal*-ates, des *Celtes*, des *Gal*-las de l'Afrique orientale, voire dans celui des *Tatars,* si célèbres par leur humeur guerrière ? une permutation de *k* en *t* avec redoublement n'est pas pour nous effrayer. Il en coûte si peu de changer une lettre, et cela conduit à de si merveilleux résultats.

Laissons ces jeux de mots qui déparent l'œuvre sérieuse de M. Lopez. En quichua le *k* de la racine aurait permuté en l'une des six gutturales et gutturo-palatales, et le *r* aurait produit, tantôt *r,* tantôt *ll.* De là les dérivés suivants avec la signification, d'après :

	M. Lopez	M. Tschudi
kkalli	brave, fort	?
kallpa	force	force
qhalla	actif	habile
qalla	briser	briser
qallma	pousser des branches	pousser des branches
kallca	fureur, bravoure	être en colère

qari	homme, guerrier	homme
qaru	dévaster	dissiper, prodiguer
qoro	mutiler	mutiler
kkira	donner appui	?
qhellay	fer	fer
kkollpa	salpêtre	?

Pourquoi tous ces noms sont-ils rattachés à la racine *kar*, et non à une autre, par exemple *gar*, lourd, ou *ghar*, vert, qui, suivant les lois phonétiques de M. Lopez, doivent revêtir la même forme en quichua ? D'autre part, pourquoi ceux-là précisément, et non pas d'autres? car il ne manque pas de quasi-homophones qui y ressemblent davantage. Pourquoi pas *qara*, donner à manger, aussi bien que *qari, qhellqa*, écrire, aussi bien que *qhellay* ? Quelle est la loi de permutation phonétique ou d'évolution morphologique qui autorise M. Lopez à honorer tel mot, à exclure tel autre de cette noble parenté ? Aucune ; rien que la concordance de sens. Singulière concordance en vérité ! « mutiler, donner appui, pousser des branches, être en colère », si le quichua a tiré tout cela d'une racine ayant le simple sens de « faire », comment n'en a-t-il pas tiré en même temps tous les noms et verbes d'action, d'agent et d'instrument ?

VA (1). — M. Lopez a grand tort de rattacher à une seule

(1) On ne saurait s'attendre à trouver sous chaque racine un aussi long développement que celui que j'ai consacré à la première. Les réflexions faites sur celles-ci s'appliquent, *mutatis mutandis*, à toutes les autres. Faute d'avoir, dans sa phonétique, établi des lois certaines de permutation aryo-quichua, faute surtout d'avoir déterminé dans sa morphologie la forme des racines quichuas par la comparaison avec les autres langues andines, M. Lopez s'est enlevé le droit de rattacher un *mot* quichua quelconque à une racine aryaque, l'homophonie et la synonymie fussent-elles d'ailleurs parfaites. Je me bornerai donc à une courte revue de ce chapitre, ayant hâte d'arriver à l'étude des déclinaisons et des conjugaisons, où l'analogie morphologique sera plus aisément saisissable, si tant est qu'elle existe?

et même racine primaire les deux racines *va*, souffler, et *vas*, habiter; c'est là une donnée absolument hypothétique. Quant à leur identité respective avec les mots quichuas *wayra*, air, et *wasi*, maison, elle ne sera démontrée que par l'exacte détermination des racines de ces deux mots. Quelles sont-elles? M. Lopez l'ignore, et je ne puis être tenu d'en savoir plus que lui. Jusqu'à ce qu'il nous les ait fait voir, nous suspendons notre jugement. Même la plus frappante homophonie n'est pas faite pour séduire ceux qui savent que le grec ἥλιος n'a rien de commun avec l'hébreu *el*.

BHAR. — L'aryaque *bhar*, porter, aurait formé en quichua les dérivés *warmi*, la femme (celle qui porte), et *warma*, l'enfant (celui qui est porté), attendu que *mi* en aryaque est suffixe actif, et *ma*, suffixe passif. Rien de plus inexact: *mi* suffixe formatif n'existe pas en aryaque, et, en supposant qu'il existât, il n'aurait été que la transformation flexionnelle de *ma* par affaiblissement vocalique. De plus cette dérivation s'appuie sur une permutation de *bh* en *w*, à laquelle la phonétique de M. Lopez ne nous a point préparés. Enfin, si l'aryaque *bhar* avait formé en quichua un thème verbal *wara*, aujourd'hui disparu, les dérivés de ce thème seraient, d'après les règles grammaticales exposées plus haut, *warak*, le portant, celle qui porte, et *warana* ou *waraska*, le porté (1). Les dérivés de la racine *bhag* sont encore bien plus suspects : on y trouve notamment *waksa*, dent. Or ce nom, en tant que dérivé de *bhag*, briser, conviendrait à la rigueur à une dent quelconque, plus spécialement à une molaire, et par une fatalité regrettable c'est l'incisive qu'il désigne.

PAK. — M. Lopez rattache à une seule racine aryaque *pak*, lier, saisir (?), quatre racines sanskrites, *pak*, unir, *pikh*, briser, *paç*, voir, et *paḱ*, cuire. Eliminons tout d'abord

(1) Ne serait-il pas étrange d'ailleurs que l'enfant, une fois né, fût désigné par cette appellation?

paç, sanskrit récent, qui se trouve en védique sous sa vraie forme, *spaç*, ar. *spak*, gr. σκεπ lat. *spec-*. Eliminons *pak*, qui provient, non d'une forme *pak*, mais de *kak*, gr. πεπ-, lat. *coq-*. N'insistons pas sur *piḱh*, dont la forme primitive est inconnue, et dont les prétendus dérivés quichuas ne reproduisent nullement le sens du mot sanskrit, « partager, couper ». Reste *pak*, unir, racine du sanskrit *pakša* et du latin *pax*, lequel aurait produit en quichua : *paça*, temps ; *phaça*, terre ; *ppaça*, vêtement ; *phakta*, égal ; *piška*, perdrix ; *ppunčhau*, jour. J'en passe, et des meilleurs. Je laisse à penser quels tours de force il a fallu pour rattacher tous ces sens divers à une seule racine, et renvoie du reste à la phonétique, où l'on a vu que les explosives et les subexplosives du quichua sont indépendantes et irréductibles.

KIL. — *Qhilli*, étoffe *kallwa*, navette, *kalla*, trame, dit M. Lopez (1), l'affinité de ces trois mots saute aux yeux. Il est vrai, mais les yeux sont mauvais juges en telle matière. En tous cas, la racine commune à ces trois quasi-homophones ne saurait être le sanskrit *kîl*, qui ne signifie que « lier » et dont la forme primitive m'est d'ailleurs inconnue. Pour moi, j'inclinerais à penser que ce mot n'est pas aryaque, attendu qu'aucune langue indo-européenne ne présente de racines semblables. Mais, le fût-il, il n'a aucun rapport de signification avec les mots quichuas, qui devraient se rattacher à la racine *va*, tisser, puisque M. Lopez prétend l'avoir retrouvée en quichua.

PRU. — L'aryaque *pru*, sk. *plu*, nager, etc., aurait produit en quichua divers dérivés, dont on a déjà remarqué les curieuses permutations vocaliques. Passons sur *pillui*, nager, (qui ne se dit que du poisson, nuance caractéristique). Elimi-

(1) Le dictionnaire de M. Tschudi donne : *qhilli*, ourlet, coudre ; *kallwa*, métier à tisser ; *kalla*, quenouille.

nons *phuri*, aller, que rien ne rattache au sens de *pru*. Restent *para*, pluie, et *puyu* (?), nuage; or, si ces deux mots proviennent de la racine *pru* par intercalation d'une voyelle entre les deux consonnes initiales, ils nous représentent évidemment cette racine elle-même sans adjonction de suffixes. Est-ce ainsi que l'aryaque forme ses thèmes nominaux ? C'était bien ici le cas de nous faire voir à l'œuvre le génie de la *langue aryenne agglutinante* créant ses thèmes en soudant à la racine un mot vide devenu suffixe. Il n'en est rien : des changements de voyelles, qui, s'ils étaient réels, ressembleraient à la flexion sémitique plus qu'à toute autre chose, déterminent les changements de signification. Quoi de plus contraire à toutes les données de l'agglutination ?

STA. — Si l'antique et importante racine *sta* (que M. Lopez a grand tort d'écrire *stha*, orthographe sanskrite) se retrouvait en quichua, ne serait-il pas étrange que cette langue agglutinante ne l'eût point conservée en sa forme simple, forme sous laquelle on la retrouve dans les idiomes flexifs les plus perfectionnés ? Il n'en est rien pourtant : les seuls vestiges que l'auteur en ait découvert, en cherchant bien, sont les mots *asta*, déplacer, et *situa*, saison. Le premier ne peut s'apparier avec *sta* que par voie d'opposition contrastée ou d'identité des extrêmes, comme dirait Fourier; car, de prétendre que *a* y est préfixé comme privatif, il n'en est pas question, étant donné que l'*a* privatif, formation d'ailleurs fort dialectale, exclusivement propre au sanskrit et au grec, ne se préfixe jamais à un verbe. En outre, on ne nous a pas démontré l'existence en quichua d'un semblable préfixe, et il serait difficile de le faire en produisant un seul mot de cette langue auquel la préfixation d'un *a* donne un sens négatif; et enfin le négatif de « se tenir » n'est pas « déplacer », mais « ne pas se tenir. »

Quant à *situa*, il peut bien, au premier coup d'œil, paraître formé de *sta*, comme le français *saison*, ital. *stagione*, lat. *statio*. Malheureusement *situa* ne signifie pas « saison », mais,

d'après M. Tschudi, « le mois d'août », et, d'après M. Lopez lui-même (p. 186), « l'équinoxe de printemps. » L'accord approximatif des deux auteurs (1) doit nous faire considérer ce dernier sens comme exact. Or la racine *sta*, parfaitement propre à désigner une saison quelconque, station du soleil dans un des signes du zodiaque, plus particulièrement apte à désigner un *solstice*, ne saurait à aucun point de vue s'appliquer à l'équinoxe.

DHA. — Les mots donnés comme dérivant de la racine *dha* placer (τίθημι), que M. Lopez, j'ignore pourquoi, écrit *ta*, ont avec elle si peu de rapports qu'on se demande vraiment où l'auteur en a pu apercevoir. Le seul mot de la nomenclature qui s'en rapproche un peu est *tati*, mettre debout.... Mais M. Tschudi traduit : cesser, être vacant. N'insistons pas.

SAGH. — Il en faut dire autant de la racine *sagh*, sk. *sah*, gr. σεχ (2), tenir, posséder. Voici les soi-disant dérivés quichuas : *saya*, être debout ; *suya*, espérer, attendre ; *saywa*, frontière ; *sake*, être à terre (Tschudi : laisser) ; *siki*, derrière (nates) : *sikuna*, perche ; *saksa*, s'arrêter (Tschudi : se rassasier), Je m'arrête et suis rassasié. Est-il possible de s'illusionner à ce point, de saisir un rapport linguistique même lointain entre tous ces mots sans lien raccolés comme à plaisir aux quatre coins du vocabulaire quichua ?

§ IV. — *Du substantif.*

Le nom n'a pas de genre en quichua, tandis que l'indo-européen commun en distinguait jusqu'à trois. Toutefois,

---

(1) Ne pas oublier qu'au Pérou l'équinoxe de printemps correspond au 22 septembre.

(2) C'est à tort que M. Lopez rattache le grec ἔχω à cette racine. Il n'y a que synonymie, non dérivation. On sait que ἔχω provient de la racine *vagh*, lat. *veh-o* ; mais quelques-uns de ses temps se rattachent à *sagh* : fut. ἕξω (esprit rude), pour σἐξω, et surtout aor. 2, ἔσχον pour ἔσεχον, ar. *a-sagh-am*.

comme il est possible après tout que la nation du genre ne s'y soit développée que consécutivement à la flexion, je m'abstiendrai d'insister sur cette différence.

Une autre, plus grave, consiste en ce que le nominatif singulier se formait en aryaque par la suffixation au thème nominal du thème démonstratif *sa : vak*, voix, *vak-sa* (*vox*), la voix ; *ak-va*, cheval, *ak-va-sa*, le cheval (ary. *akvas*, sk. *açvas*, lat. *eq-vu-s*), etc. ; le thème nominal n'apparaissant jamais seul et sans suffixe que comme vocatif. Rien de semblable en quichua, où le nominatif singulier est le thème lui-même et ne se distingue pas du vocatif. Dira-t-on que le quichua a perdu ce procédé ? mais une semblable hypothèse est contraire à l'essence même d'une langue agglutinante, où les suffixations sont incommutables par cela que chacune a sa place marquée et sa fonction déterminée dans le corps de l'agglutination. D'ailleurs, toute langue, en se perfectionnant, tend à se préciser, et non à s'obscurcir. Admettra-t-on que cette suffixation manquait encore à l'aryaque quand le quichua s'en est séparé ? Cette réponse serait évidemment trop commode, d'autant plus qu'elle s'appliquerait à tous les procédés morphologiques de l'aryaque qui manquent au quichua, et *vice versa* ; et alors la morphologie des deux langues serait sans peine identifiée.

Grâce à cette suffixation, le préaryaque était en possession d'un moyen fort simple de former le nominatif pluriel : il doublait le thème pronominal suffixé, et le nom devenait, par exemple, de *akva-sa*, le cheval, *akva-sa-sa* (cheval + le + le), les chevaux. Il va sans dire que ce procédé manque au quichua, qui forme le pluriel par le suffixe *kuna*, mot vide qui, isolément, n'a point de sens, mais qui provient à coup sûr, comme le *lar* ou *ler* des Ottomans, le *ak* des Basques, d'une racine indiquant la foule, la pluralité : ainsi *runa*, l'homme ; *runakuna* (homme + plusieurs), les hommes. Le procédé morphologique de la formation du pluriel quichua étant absolument différent de celui de l'aryaque, il ne reste à M. Lopez

d'autre ressource, pour apparier les deux langues, que de chercher en aryaque la racine du mot *kuna*. Il la cherche donc et ne la trouve pas ; mais il trouve en sanskrit un mot tout fait, bien connu des grammairiens, *guṇa*, qui, dans une de ses nombreuses acceptions, signifie « accroissement, augmentation », et qui, suffixé aux numéraux, en forme les multiples : *tri*, trois ; *triguṇa*, triple. Mais d'abord il est trop évident qu'il n'y a aucun rapport entre les formations *tri-guṇa*, triple, et *runakuna*, les hommes, puisque, dans la première, l'idée de pluralité est renfermée dans les deux termes, et essentiellement dans *tri*, tandis que, dans la seconde, c'est le terme *kuna* qui la contient tout entière. L'identité des formes fût-elle d'ailleurs absolue, faut-il répéter pour la centième fois que le sanskrit *guṇa* n'est pas une racine, mais un mot dérivé par flexion de *gan*, engendrer, connaître ? Qu'on nous montre la racine *gan* en quichua, et alors nous pourrons agiter en connaissance de cause la question de savoir si *kuna* en est ou non provenu.

Le quichua a encore deux autres pluriels : le collectif et le simultané. Ce dernier se forme par la suffixation de *pura* (1) : *llamkak*, travailleur ; *llamkakpura*, tous ceux qui travaillent ensemble, les collaborateurs. Le nom de collectivité se forme, comme on l'a vu, par le procédé naïf de la réduplication du nom de l'unité : *hačahača*, la forêt ; *runaruna*, le peuple. L'un et l'autre procédés sont inconnus à l'aryaque.

Le préaryaque agglutinant avait-il un duel ? Cela est au moins très-probable ; car l'aryaque flexif en possédait un certainement, et toutes les langues qui en sont provenues l'ont conservé longtemps : plus un idiome de cette famille est ancien, rapproché de la souche, plus nettement s'y accentue la distinction du pluriel et du duel. Que conclure de là, sinon

(1) M. Lopez eût pu rapprocher ce suffixe du sk. *purus*, nombreux. Il ne l'a pas fait, omission méritoire !

que le duel était encore plus rigoureusement marqué dans le préaryaque que dans l'aryaque lui-même ? Pourtant le quichua n'en révèle aucune trace ; car on ne saurait songer à assimiler au duel aryaque le sens occidental de dualité que forme le suffixe *ntin* quand il suit un qualificatif de parenté, procédé vraiment curieux et même bizarre qu'on ne peut saisir que par des exemples : *mama*, la mère, *mamantin*, la mère et son enfant ; *qosa*, le mari, *qosantin*, les deux époux. Voilà donc encore une formation étrangère au préaryaque, qui en compensation possédait un nombre duel inconnu au quichua.

La déclinaison du quichua, s'il est permis d'employer cette expression impropre pour désigner l'ensemble des suffixations de relations d'une langue agglutinante, se compose de huit cas, à savoir :

1. N.	—	*wasi*,	la maison
2. G.	—	*wasip*, *wasik*,	de la maison
3. D.	—	*wasipak*,	à la maison
4. Ac.	—	*wasikta*,	la maison
5. L.	—	*wasipi*,	à la maison
6. Ins.	—	*wasiwan*,	avec la maison
7. Ill.	—	*wasiman*,	à la maison
8. Ab.	—	*wasimanta*,	de la maison

Toutes ces postpositions, suivant M. Lopez, se retrouveraient en aryaque. Examinons.

1) Le nominatif n'a pas de suffixe ; il en avait un en aryaque, différence déjà signalée.

2) Le suffixe *k* du génitif (*ka* après une consonne) se prononçait sans doute très-faiblement, suivant M. Lopez, qui en conclut que cette gutturale est identique à la sifflante formative du génitif aryaque. C'est aller un peu vite à la conclusion : la phonétique ne nous a nullement démontré l'identité des gutturales et des sifflantes quichuas, encore bien moins celle des gutturales quichuas et des sifflantes aryaques : de l'une ni de l'autre il n'a jamais été question. Que ce suffixe

k, formatif du génitif, ait la même origine que le suffixe *k* qui forme le participe présent des verbes et, par suite, les noms d'agent et les adjectifs, c'est ce que je ne voudrais pas contester ; M. Lopez fait remarquer avec beaucoup de raison que le génitif est un véritable adjectif dérivé du nom. Mais cela est vrai de nombre de langues de toutes classes, isolantes comme flexives, du chinois comme du sanskrit (1), et ne saurait permettre d'assimiler le *k* quichua au thème démonstratif qui forme le génitif aryaque. Au reste, le génitif en *k* est dialectal, et le véritable paraît être le génitif en *p*.

Ce *p* (*pa* après une consonne), prononcé faiblement, équivaudrait à un *v*, lequel correspond à la terminaison du génitif grec en ου = *ov* ; car cette terminaison est manifestement dérivée du possessif σφος sien, le φ étant identique au *v*. Comment un linguiste a-t-il pu écrire ces lignes, où deux énormes erreurs se greffent l'une sur l'autre ? M. Lopez ignorerait-il que le φ grec provient du *bh* aryaque et n'a rien de commun, ni avec l'*u*, ni avec le *v* de cette langue, que peut seulement remplacer le digamma? ignorerait-il que le génitif grec λόγου est le même que λόγοίο par disparition de ι et contraction de οο en ου? qu'enfin ce dernier seul est primitif? J'aime mieux croire à une regrettable défaillance ; quoi qu'il en soit, ni l'une ni l'autre des formes du quichua ne s'explique par l'aryaque.

3) Le datif se forme du génitif en *p* par l'adjonction de la particule *ak*, correspondant à la racine aryaque *ag* de *agere*, conduire. A ce compte, *wasi-p-ak* signifie maison + sien +

(1) L'aryaque *sja* étant thème démonstratif, il est clair que, quand l'aryaque dit *dâma-s*, le peuple, *dâma-sja*, du peuple (δήμοιο), *dâma-sja-s*, populaire (δημόσιος), il obéit au même instinct linguistique que le chinois qui dit *thiân*, ciel, *thiân tchi* (en kouwen), *thiân tî* (en kouan-hoa) (ciel lui), céleste, et *thiân tchi niù* ou *thiân tî niù* (ciel lui fille), la fille du ciel, l'hirondelle (plus élégamment *thiân niù*).

conduire. J'avoue ne pas comprendre comment cette agglutination étrange peut donner le sens du datif. Si du moins c'était l'illatif, on pourrait discuter l'étymologie proposée.

4) L'accusatif se formerait du génitif en *k* par l'adjonction de *ta : wasik*, *wasikta*. Ceci n'est pas bien sûr : lesmots qui se terminent par une consonne prennent *ka* au génitif et simplement *ta* à l'accusatif : ainsi *wamañi*, épervier, qui fait au génitif *wamañika* et devrait par conséquemt faire à l'accusatif *wamañikata*, fait simplement *wamanta* (1). Admettons toutefois cette formation de l'accusatif par le génitif, et voyons comment on nous l'explique de manière à faire concorder le quichua avec l'aryaque. Le suffixe *ta*, en aryaque, a une valeur passive : il donne donc le sens passif aux thèmes auxquels il s'agglutine ; or l'accusatif est bien en effet le cas du patient, comme le nominatif est celui de l'agent. Je crains bien qu'au fond de cette argumentation il n'y ait qu'un jeu de mots : l'aryaque dit *dha*, placer, *dha-ta*, placé θέτος, c'est-à-dire que le thème démonstratif *ta*, suffixé à un *thème verbal*, lui donne le sens de participe passif ; mais il y a loin de là à la transformation d'un *thème nominal* de sujet en nom d'objet. L'assimilation est tellement cherchée que je suis obligé, pour la détruire, d'employer des alliances de mots inusitées dans la grammaire, en faisant observer que l'accusatif n'est pas le passif du nominatif, mais du verbe qui le régit : en d'autres termes dans cette phrase, *pater amat filium, filium* n'est pas le passif de *filius*, mais du verbe *amare*. En tournant la phrase d'autre façon, on dira correctement, quoique inélégamment, *filius est amatus a patre*, c'est-à-dire que le suffixe *ta* s'agglutinera au thème *ama* pour le rendre passif;

(1) M. Lopez nous dit bien que *wamanta* est par euphonie pour *wamañkta ;* mais cette explication ferait supposer que le génitif de ce nom est *wamañk*, tandis qu'il est *wamañka*, auquel on peut suffixer *ta* sans blesser l'oreille la plus délicate.

mais on chercherait en vain une combinaison, offrant le même sens, où ce suffixe s'annexerait au thème *fili-*.

5) L'affixe locatif *pi* a été d'abord assimilé par M. Lopez à la préposition *ἐπί*, sk. *api*, sur; mais il s'est corrigé lui-même, et, comprenant l'impossibilité d'identifier morphologiquement une préposition et une postposition, il a, dans un erratum final rattaché *pi* au *bhi* aryaque suffixe de l'instrumental. Il n'y aurait pas d'objection contre cette dérivation si l'identité des deux déclinaisons était d'ailleurs démontrée, car l'affixe grec *φι*, qui correspond au *bhi* aryaque, a également un sens locatif. Mais une semi-analogie aussi isolée est évidemment fortuite.

6) Le suffixe de l'instrumental *wan* serait le même que la préposition sanskrite *sam*, avec. Phonétiquement, cette assimilation, que rend spécieuse la fausse orthographe *huan*, ne se laisse pas soutenir. Au point de vue de la morphologie elle constitue une erreur linguistique ; en effet, le préfixe sanskrit *sam* n'est point primitif ; il n'existait pas comme tel dans l'aryaque flexif, langue sans doute dépourvue de préfixations, à plus forte raison dans le préaryaque agglutinant. La grammaire d'une langue agglutinante n'étant au fond qu'une syntaxe, comme celle d'une langue isolante, c'est méconnaître toutes les données syntactiques du langage que d'admettre que l'aryaque agglutinant ait pu posséder des mots vides indifféremment préposés ou postposés, ou que ce qui était postposition chez lui ait pu devenir préposition dans les idiomes analytiques qui en sont dérivés.

7) La particule *man* de l'illatif est évidemment significative de tendance, et il n'y a aucun inconvénient à l'assimiler à l'affixe *man* qui forme le mode optatif des verbes : *apani*, je porte, *apayman*, je voudrais porter. Mais, quant à y voir la racine aryaque *ma*, mesurer, *man*, penser, c'est tout autre chose. L'agglutination « maison + penser » ne donne que très-imparfaitement le sens de « vers la maison », et rappelle un peu la plaisante dérivation du Digeste, *testamentum ex eo*

dictum est quia testatio mentis est, sur quoi un glossateur de bon sens fait observer qu'à ce compte il faudrait traduire *excrementum* par *excretio mentis*. Mais l'étymologie n'y regarde pas de si près.

8) La forme de l'ablatif *manta* serait celle de l'illatif élevée au passif par l'adjonction du suffixe *ta*. L'élévation d'une forme au passif par ce procédé est une singularité linguistique déjà jugée. Mais, même en l'admettant ici, on ne voit point comment le sens de « vers la maison », élevé au passif, peut devenir « loin de la maison ».

Telle est la prétendue concordance des deux déclinaisons quichua et aryaque ; telles sont les preuves que l'auteur nous donne de l'affinité des deux langues. Qu'il nous permette de lui poser une question : si la comparaison de quelques mots quichuas avec quelques mots sanskrits ne lui avait révélé entre eux quelques analogies fortuites qu'il a jugées organiques, eût-il jamais songé, sur la seule inspection de la morphologie de sa langue, à la rapprocher de l'aryaque?

Et ce n'est pas tout encore : un point auquel il n'a pas songé, la combinaison du suffixe plural et du suffixe casuel, accentue d'un dernier trait ces énormes dissemblances. Soit un cas quelconque de l'aryaque, l'instrumental singulier, par exemple, *akvabhi* (gr. ἵπποφι), qui fait au pluriel *akvabhis* (lat. *eqvobus*) ; cette forme appelle dans le préaryaque agglutinant une forme ancestrale *akva-bhi-sa*. On voit que le suffixe plural s'agglutinait à la forme casuelle. Abstraction faite de la forme des affixes primitifs du préaryaque, l'ordre dans lequel ils se suivaient, la syntaxe, qui dans toute langue de postposition constitue l'expression vivante du génie linguistique, a dû se conserver intacte en quichua. Point, c'est l'inverse : en quichua, *wasipi*, dans la maison, *wasikunapi*, dans les maisons, l'affixe plural précède l'affixe casuel. Dira-t-on qu'il en était peut-être ainsi en préaryaque? Mais alors l'aryaque flexif aurait complètement et sur tous les points essentiels dévié de son ancêtre. Oui, il y a plus de raisons lexiolo-

giques d'apparenter le quichua au turk, au magyar, au basque, au mandchou, qu'à l'indo-européen. Ces raisons, M. Lopez ne les voit pas, et passe outre; M. Ellis, qui en pourrait triompher, ne les voit pas davantage et se cantonne dans son aride et stérile nomenclature de mots, et nous, qui ne tenons pas pour suffisantes quelques ressemblances lointaines et isolées, nous y voyons un motif de conclure que l'une et l'autre thèse se valent.

§ V. — Pronoms et affixes possessifs.

Les deux pronoms de la première et de la deuxième personne sont respectivement *ñoqa*, je, et *qam*, toi. M. Lopez voit dans le premier le *ngó* chinois, le *nuk* égyptien, le *anoki* hébreu. Libre à lui, et nous n'y contredirons pas; aux sinologues et sémitisants d'aviser. Pour nous, il ne nous déplaît pas de voir l'hypothèse aryo-quichua, qui jusqu'ici s'était tenue dans une sage réserve, virer tout-à-coup à la théorie unitaire et dévoiler nettement son caractère antiscientifique. Soit, le pronom quichua est chinois et hébreu, mais à coup sûr il n'est pas aryaque. Le pronom aryaque, en effet, n'est pas *aham*, comme le croit M. Lopez, mais *agham* ou mieux *agam* pour *magam*. Il ne provient pas d'une racine *ak* ou *ik*, ni même du radical du numéral sanskrit *êka*, un (1); il s'est formé très-probablement de la racine *ma*, qu'on retrouve intacte dans l'affixe de conjugaison de la première personne, par suffixation de la particule *ga*, gr. *γε*, en sorte que sa forme préaryaque était simplement *ma*. Après cela, que le pronom *ñoqa* signifie étymologiquement « l'homme par excellence », ce qui ferait du quichua une langue peu courtoise et

(1) Prendre dans la forme *aika*, *êka*, un, *ik* pour la racine, tandis qu'elle est manifestement composée de *i* gounifié et *ka* suffixe, comme le montre le gotique *ai-na*, est une erreur inconcevable de la part d'un linguiste.

l'éloignerait beaucoup du chinois, cela n'importe guère au débat ; *ñoqa* n'est point le *ma* aryaque, voilà pour nous l'essentiel.

Qam est manifestement l'aryaque *tuam*, par une permutation hardie qui, chose curieuse, affecte la racine du mot (*tu*) et respecte le suffixe. Pour justifier cette permutation, à laquelle sa phonétique ne nous avait pas initiés (1), l'auteur invoque le patois beauceron que Molière met dans la bouche de ses paysans, et la tranformation qu'a subie l'anglais *steel*, acier, en passant dans le hawaïen, où il est devenu *kila* (2). M. Lopez a tout simplement donné à un remarquable passage de M. Max Müller (3) une extension que cet auteur ne manquerait pas de désavouer; que la permutation de dentale en gutturale soit possible, qu'elle soit familière à plusieurs langues, c'est ce que personne ne contestera; s'en suit-il qu'elle soit une des lois de la phonétique quichua? En aucune façon. Et ici nous n'avons pas affaire à une simple dentale, mais à une racine composée de dentale et labiale, *tu*, que toutes les langues indo-européennes ont conservée absolument intacte.

Le pronom *ñoqa* a deux pluriels, l'un inclusif, l'autre exclusif, employés suivant que la personne qui parle embrasse dans sa pensée la totalité ou seulement une partie de ses interlocuteurs. Ainsi, dans une assemblée composée d'hommes et de femmes, un homme dira, nous tous tant que nous sommes, hommes et femmes, *ñoqančik ;* voudra-t-il au con-

---

(1) Pour appliquer ainsi dans sa morphologie de prétendues lois phonétiques dont il n'a pas été question dans sa phonétique, il faut vraiment que M. Lopez se fasse une idée bien inexacte de la rigueur de la méthode linguistique.

(2) Le hawaïen, n'ayant pas de *t*, change le *t* anglais en *k*. Mais peut-on arguer par analogie d'une langue qui n'a pas de dentales à une autre (le quichua) qui en possède jusqu'à trois?

(3) Max Mlüler. *Nouvelles leçons*. Paris, 1867 (Durand), trad. Harris et Perrot, t. I, leçon IV, p. 211.

traire dire, nous autres hommes, à l'exclusion des femmes, il se servira du pluriel *ñoqayku*. Cette existence d'un double pluriel, limité au pronom de la première personne, sépare radicalement le quichua de l'aryaque, qui ne porte pas trace d'une pareille distinction, et l'apparente étroitement aux autres langues américaines, qui pour la plupart usent de ce procédé. Quant à *qam*, il peut former le pluriel par la suffixation ordinaire *kuna*, ou revêtir la forme *qamčik*, ou enfin renforcer cette dernière elle-même par l'adjonction de *kuna;* mais ces trois pluriels n'en font qu'un au point de vue du sens.

Essayons de nous rendre compte de cette singularité du double pluriel; nous y découvrirons peut-être un exemple de la profonde logique que déploie le génie de la langue même la plus rudimentaire. Tout d'abord serait-il téméraire d'assimiler le suffixe *čik* à l'adverbe *čika*, qui lui est phoniquement identique et signifie « autant, aussi grand, aussi nombreux » ? Je ne le crois pas, et pense pouvoir admettre que *qamčik* signifie toi + autant (qu'il y en a), vous tous tant que vous êtes. D'ailleurs, comme l'esprit humain conçoit très-bien et cherche à exprimer l'idée de l'existence d'une *pluralité* d'êtres en dehors du moi, on pourra également dire *qam-kuna*, la pluralité de toi, *qamčikkuna,* la pluralité de toi autant il y en a, c'est-à-dire vous tous.

Mais tout au contraire le moi se sent un, affirme son unité, et l'homme répugne à conserver une pluralité de moi : *ñoqa-kuna* ne saurait donc avoir aucun sens. La forme qui, dans la langue perfectionnée, devenue capable d'exprimer les idées abstraites, engendre le pronom *nous*, est à l'origine *moi et toi*, *moi et lui,* aryaque *ma-sa*, suffixe de conjugaison. Dans *ñoqančik* il est permis de reconnaître : soit *ñoqa-qam-čik*, moi + toi + autant, agglutination avec abréviation très-admissible, beaucoup moins forte à coup sûr que celle de l'espagnol *usted* pour *vuestra merced;* soit *ñoqa-n-čik*, moi + lui + autant, *n* étant caractéristique de la troisième

personne du singulier du verbe (V. infra). Ainsi ce pronom signifierait « moi et vous tous » ou « moi et eux tous ». D'autre part, dans *ñoqayku*, on retrouve, après le *y* d'origine obscure, peut-être simplement euphonique, la terminaison *ku* de la troisième personne du pluriel du verbe : il signifierait donc « moi + plusieurs, moi et eux à l'exclusion de vous » (1).

Cette explication, qui rend un compte assez satisfaisant de la différence de sens des deux pluriels, a échappé à M. Lopez, qui d'ailleurs ne les a considérés que dans leur rôle d'affixes de conjugaison, et non comme éléments pronominaux. C'est un tort évidemment, car en toute langue les affixes personnels de conjugaison ne sont au fond que des thèmes pronominaux abrégés et plus ou moins défigurés. Ce faux point de départ l'a conduit à une conclusion inadmissible : il cherche en aryaque la racine du suffixe *ċik*, si apparente en quichua, la trouve dans le sanskrit *Khi*, rassembler, et admet que *munanċik*, par exemple, « nous aimons », est pour *munanċiċi*, signifiant « l'union de ceux qui aiment ». Au contraire, la racine de *ɣku* est la même que celle du grec ἔξ, et emporte une idée d'exclusion. Comment *noqa-ċi-ċi*, moi + unir + unir, et surtout *ñoqa-ɣku*, moi + dehors, peuvent-ils bien former le sens de « nous » ?

Les pronoms démonstratifs du quichua sont *pay*, il, *kay*, *ċhay*. *ċakay*, désignant diverses nuances d'éloignement. Les thèmes démonstratifs de l'aryaque, très-nombreux, n'ont rien

(1) Si, à propos de ces dérivations, on m'adresse le reproche d'avoir à mon tour sacrifié au démon de l'étymologie, je répondrai simplement : 1° que je ne m'en dissimule pas les points faibles et ne les donne que sous toutes réserves, tout en les tenant pour légitimes; 2° que mon seul but, en les hasardant, a été d'opposer des résultats au moins plausibles aux invraisemblables dérivations qu'on va lire.

qui rappelle directement ces formes. D'ailleurs sur ce point en particulier l'homophonie même ne prouverait rien.

Parmi les pronoms interrogatifs, le seul qui offre une analogie apparente avec un thème aryaque est *pi* (qui), phoniquement identique à l'osque *pis* (*quis* ?). Mais celui-ci provient de l'aryaque *kis*. Quand la permutation de *k* aryaque en *p* quichua sera démontrée, comme l'est la loi phonétique de la génération du *p* osque, alors seulement on pourra admettre l'identité des deux formes.

Tous les pronoms quichuas se déclinent par l'adjonction des mêmes affixes que ceux de la déclinaison des noms. En aryaque les deux déclinaisons diffèrent sensiblement.

Une dernière remarque. Le quichua n'a ni pronoms ni adjectifs possessifs, et, comme l'ottoman, il rend l'idée de possession en suffixant au nom de l'objet possédé les affixes de conjugaison. Ce procédé était-il également familier au préaryaque agglutinant ? Il est permis d'en douter, ou du moins il l'a perdu de très-bonne heure, car il n'y en a plus trace dans l'aryaque flexif. En tous cas, si ce n'est pas là une différence, ce n'est pas non plus une analogie : aussi sait-on gré à M. Lopez de n'avoir pas sur ce point tenté un rapprochement.

§ VI. — Du Verbe.

Le verbe quichua paraît avoir, comme le verbe aryaque, des suffixes temporaux, modaux et personnels ; mais ils sont beaucoup plus difficiles à démêler que dans la conjugaison aryaque, bien moins régulièrement employés et disposés dans un ordre tout différent. Qu'on en juge.

Le suffixe du présent est *n* ; comme en ottoman, la troisième personne du singulier est dépourvue de suffixe personnel, et les suffixes des autres personnes s'agglutinent à la forme de celle-ci, sauf une exception pour la forme exclusive de la première personne du pluriel, qui autrement prêterait à confusion avec la troisième personne du même nombre. Le suffixe modal de l'indicatif est *mi* ; mais d'habitude on l'omet au

présent, et même aux autres temps, et il ne sert qu'à donner plus de précision à la conjugaison périphrastique (V. infra). Voici, d'après ces données, la conjugaison du présent de l'indicatif en quichua, et d'autre part ce même temps tel qu'on peut le restituer en préaryaque agglutinant :

Sing.	1. *apa-n-i*,	je porte.	*bhar-a-ma.*
	2. *apa-n-ki*,	tu portes.	*bhar-a-sa.*
	3. *apa-n*,	il porte.	*bhar-a-ta.*
Plur.	1/2. *apa-n-čik*,	nous portons.	*bhar-a-ma-sa.*
	1/2. *apa-n-yku*,		
	2. *apa-n-kičik*,	vous portez.	*bhar-a-ta-sa.*
	3. *apa-n-ku*,	ils portent.	*bhar-a-an-ta* (1).

La différence des deux conjugaisons est trop manifeste pour qu'on la fasse ressortir ; on doit seulement faire remarquer deux erreurs capitales de M. Lopez, qui tendraient à rapprocher la première personne du quichua de celle de l'aryaque. Il donne pour celle-ci le suffixe *mi*, la forme *bharâmi*, laquelle est aryaque sans doute, mais n'appartient pas telle quelle au préaryaque agglutinant, puisque le suffixe de conjugaison *mi* est dérivé par flexion du primitif *ma*, cette modification vocalique ayant pour objet de préciser le sens de relation active qui doit dans l'espèce affecter le thème. D'autre part, si la première personne du quichua est à volonté *apani* ou *apanimi*, ou peut-être (ce que j'ignore, la grammaire de M. Tschudi ne mentionnant pas cette forme) *apanmi*, ce dernier *mi* n'est point suffixe personnel, assimilable à ce titre à son homophone aryaque, mais suffixe du mode indicatif ordinairement sous-entendu. Cette particule se soude aussi bien à toute autre personne qu'à la première du singulier, et l'on dit correctement *apankmi*, tu portes, *apankikičmi*, vous portez, etc., comme le prouve la conjugaison périphrastique par le participe et l'auxiliaire *ka*, être, où la

(1) On a déjà fait observer que le préaryaque avait un duel et que le quichua n'en a pas.

particule *mi* s'affixe indifféremment à toutes les personnes du singulier et du pluriel : *apaïkayi kanmi*, *apaïkayki kanmi* (1), je porterai, tu porteras, etc. Quant à l'assimilation de *ki* à *tva* et à l'explication de l'*n* de la troisième personne par une forme galloise et une forme égyptienne, je ne puis qu'y renvoyer le lecteur compétent, qui les jugera sans doute peu dignes de figurer dans un ouvrage sérieux.

Le futur quichua est très-irrégulier dans sa forme et les suffixes personnels eux-mêmes y sont à peine reconnaissables. Néanmoins M. Lopez n'hésite pas à proclamer d'origine aryaque la première personne du singulier parce qu'elle contient une sifflante, *apasak*. C'est se montrer accommodant. Ainsi l'affixe aryaque *sja* est ici devenu *sak ;* mais d'où provient la gutturalisation finale ? et où retrouver le suffixe personnel ? Mystères de l'étymologie.

Le parfait *aparkani*, je portai, est périphrastique et formé par agglutination de l'auxiliaire *ka*, mot dans lequel il serait malaisé de reconnaître la racine *as*, pourtant très-primitive. M. Lopez ne l'a pas essayé. Maintenant pourquoi le quichua forme-t-il son parfait analytiquement, tandis que son ancêtre le préaryaque possédait à cet effet le procédé, également primitif, de la réduplication de la racine (2) ?

---

(1) Analyse : *apa*, thème, *nkay*, suffixe du participe futur, *ki*, toi ; *ka*, être ; *n*, suff. du présent, *mi*, suff. de l'indicatif : porter dans l'avenir moi — être présentement effectivement.

(2) On pourrait m'objecter, il est vrai, que dans les langues indo-européennes modernes, l'antique redoublement n'est pas non plus visible. Je répondrais qu'en effet il n'est pas perceptible à l'œil nu, mais qu'il ne saurait néanmoins échapper aux recherches de l'analyse. Ainsi l'espagnol *hice*, le français *je fis*, l'italien *feci*, viennent du latin *feci*, vieux latin *feici*, forme ancestrale *fefici*. D'autre part les langues européennes sont éminemment analytiques et tendent à le devenir de plus en plus, tandis que le quichua est resté synthétique. Je n'en voudrais pour preuve que les conjugaisons objectives, dont il va être question.

Voilà pour le mode indicatif. Quant aux autres modes, M. Lopez renonce lui-même à y chercher des analogies quelconques, ou du moins il se borne à signaler rapidement quelques rapprochements invraisemblables. Le moins forcé est celui de *man*, suffixe de l'optatif, avec la racine *man*, penser. La caractéristique du conditionnel est *manmi*, formé par agglutination des affixes de l'optatif et de l'indicatif. Celle du subjonctif est *pti*, rattachée au grec πτοέω. N'insistons pas. Le causal, l'impératif, les participes et les gérondifs offrent tout aussi peu de ressemblances.

Il reste à faire voir que l'ordre grammatical des affixes de conjugaison diffère d'une langue à l'autre. On sait qu'en aryaque le suffixe temporel s'agglutine toujours à la racine ou au thème verbal ; puis vient le suffixe modal, quand il est exprimé ; le suffixe personnel termine le mot : autrement dit, en désignant par la majuscule la racine ou le thème, et chacun des affixes par la minuscule initiale, le verbe complet se construit sur la formule R (ou T) + t + m + p. Ainsi l'optatif grec φέροιμι dérive de l'indo-européen *bharajami* en préaryaque *bhar-a-ja-ma*, composé de *bhar*, racine, *a*, signe du présent, *ja*, signe de l'optatif, *ma*, moi. Prenons maintenant en quichua une forme verbale où les affixes de conjugaison apparaissent au grand complet, la première personne du pluriel inclusif du présent de l'optatif, *apa-n-čik-man*, nous désirons porter (littéralement : porter + présentement + nous + tendance). On voit à première inspection que la forme du mot est T + t + p + m. Cette radicale différence de syntaxe complète le tableau des oppositions heurtées du quichua et de l'aryaque.

L'auteur a borné là son examen de la morphologie quichua : loin de moi la pensée de l'en blâmer. Il s'est abstenu avec raison d'entrer dans le détail des postpositions multiples qui donnent au verbe avec lequel elles se conjuguent un sens inchoatif, intensif, fréquentatif, causatif, illatif, adventif, transitif, etc. Rien évidemment n'eût été plus fastidieux et moins

profitable à la thèse qu'il défendait, que l'énumération de ces mille formes, dont l'emploi est si peu conforme au génie sobre et analytique de la langue indo-européenne. Il en est une pourtant qui eût mérité de fixer son attention et même eût pu suffire à le mettre en garde contre toute assimilation hâtive : je veux parler des conjugaisons objectives. On sait que ce terme grammatical désigne les conjugaisons où le sujet et l'objet à la fois sont incorporés dans le verbe d'action.

L'agglutination objective est de deux sortes : non réfléchie, quand le sujet et l'objet sont deux personnes ou deux êtres différents, comme dans le magyar *várom*, je l'attends, l'hébreu *sahaqthani*, tu m'as abandonné ; réfléchie, quand ils se confondent en une seule et même personne, comme dans le sanskrit *dadé*, je me donne, le grec *φέρομαι*, je me porte. Or, cette dernière conjugaison, l'indo-européen la possédait couramment, et elle y est bien connue, en sanskrit et en grec, sous le nom de voix médiopassive ; la forme qu'elle revêtait en aryaque flexif, *bharamai*, fait remonter à une forme antérieure *bhar-a-ma-mi* (porter + présentement + moi objet + moi sujet), et celle-ci, dans le préaryaque agglutinant, qui ne savait pas encore distinguer par la flexion l'objet du sujet se réduisait à *bharamama*, signifiant « je me porte, je porte pour moi, je suis porté », *bharasasa*, *bharatata*, etc. Tout au contraire, il n'existe aucun vestige qui nous fasse supposer l'existence en préaryaque d'une conjugaison objective non réfléchie ; disons mieux, il est infiniment probable qu'aucune combinaison de cette nature, même dans la plus haute antiquité, ne fut seulement en germe dans cette langue, où, en l'absence de la flexion différenciative du pronom objet et du pronom sujet, elle aurait prêté à de graves et inévitables amphibologies. C'est ainsi que la forme *bharamasa*, tu me portes ; (porter + présentement + moi + toi), se serait confondue avec l'homophone non objective *bharamasa*, nous portons. Donc, en aryaque, parfait développement de la conjugaison réfléchie, ignorance absolue de la conjugaison non réfléchie, contraste caractéristique.

Eh bien, cette forme que l'aryaque ne connaît pas est en quichua plus développée que dans la plupart des idiomes de la famille ouralo-altaïque, où pourtant elle est organique et primitive. Le quichua n'emploie pas moins de quatre conjugaisons objectives : *apayki*, je te porte ; *apasuñki*, il te porte ; *apawañki*, tu me portes ; *apawanmi*, il me porte (1). A côté de ces formes multiples, possède-t-il du moins une agglutination à sens réfléchi comparable à celle de l'aryaque ? Nullement, car il obtient ce sens, non par la réduplication du thème pronominal, mais par l'intercalation, entre ce thème et le thème verbal, d'un affixe spécial et invariable, de signification indécise et d'origine obscure, *ku* : *taka*, frapper, *takaku*, se frapper ; *apa*, porter ; *apaku*, porter pour soi, sur soi, etc. ; et le verbe augmenté de cette particule, se comporte exactement comme un verbe simple. Ainsi, tout ce qui manque au quichua, l'aryaque en est pourvu, et réciproquement on cherche les analogies signalées, et l'on ne rencontre partout que discordance et contraste.

§ VII. — *Résumé.*

Résumons-nous.

La connaissance des racines du quichua ne pouvant se déduire que de l'étude comparée de tous les idiomes de même souche, et cette étude n'étant pas encore faite quant à présent, il n'existe aucun moyen de comparer radicalement la langue quichua à la langue aryaque.

2° Il en faut dire autant de la comparaison de la formation thématique des deux langues, qui doit s'appuyer sur la connaissance des racines ; mais le peu qu'on aperçoit à l'œil nu

(1) Malgré l'irrégularité apparente de ces formations, il n'est pas trop malaisé de les analyser ; mais un pareil travail, esquissé d'ailleurs dans la grammaire de M. Tschudi, ne saurait rentrer dans le plan de ce mémoire,

dans la morphologie des thèmes quichuas ne correspond à rien de semblable en aryaque.

3° Les affixes quichuas sont tout différents de ce que pouvaient et devaient être ceux de la primitive langue agglutinante d'où est issu l'indo-européen flexif.

4° Les affixes de déclinaison, notamment, n'offrent avec ceux de l'aryaque qu'un rapprochement isolé et purement phonique, et les affixes de conjugaison n'en offrent point du tout.

5° Enfin, ce qui est plus grave et tout-à-fait décisif, l'ordre syntactique de groupement des affixes du quichua est absolument différent de celui des affixes indo-européens.

CHAPITRE VI.

CONCLUSION.

Me voici parvenu à la conclusion de ce travail, et je me crois autorisé à la formuler : *le quichua n'est pas une langue aryenne*. C'était tout ce que je voulais prouver. Le reste du livre de M. Lopez comprend l'étude de l'astronomie, de la mythologie et de la chronologie des anciens Péruviens, des détails sur leurs arts et sciences, détails pleins d'intérêt et de valeur, où l'on pourrait toutefois relever de regrettables inexactitudes, des confusions, des assertions hasardées (1), à

(1) Je n'en veux donner ici qu'un seul exemple. La constellation du solstice d'été (21 décembre), dit M. Lopez, se nomme *Topa-Taruqa :* ce dernier mot signifie *cerf* et prouve que les Péruviens ont le même zodiaque que les Aryas, qui marquent à cet endroit du ciel un animal cornu également, le Capricorne. La preuve, c'est que les Péruviens ont éprouvé le besoin de modifier et de préciser, en y ajoutant l'épithète *topa* (ardeur), le sens de ce signe, qui, dans leur patrie d'origine, correspondait aux rigueurs de l'hiver et, dans leur patrie adoptive, ramène les ardeurs de l'été. L'explication est certainement ingénieuse et séduisante. Mais M. Lopez est-il bien sûr que *topa* signifie chaleur? M. Tschudi ne donne

chaque fois que l'auteur revient à son idée favorite de la parenté des deux races. C'est là une thèse que je crois tout au moins risquée, mais contre laquelle je ne m'inscrirai pas en faux, n'ayant nulle prétention à une compétence quelconque en anthropologie. Que les Péruviens soient ou non nos cousins, leur langue n'a rien de commun avec les nôtres.

Maintenant, à défaut de parenté directe entre le quichua et l'aryaque, existe-t-il entre ces deux langues, comme le voudrait M. Ellis, une parenté médiate dont les idiomes *ibères* et *touraniens* seraient les chaînons? C'est ce que nous ignorons absolument, par la raison péremptoire que nous ne savons pas ce que c'est que les Ibères et les Touraniens. Nous connaissons jusqu'à présent des langues caucasiennes et basque, mais point de langue commune ibérienne; nous connaissons un groupe tataro-finnois, un groupe dravidien, un groupe chinois, et bien d'autres, mais non un groupe touranien qui les englobe tous. Que l'hypothèse touranisante soit ou non légitime, c'est ce qu'on ne saurait agiter ici; je crois que M. Max Müller serait le premier à la désavouer, en la voyant prendre d'aussi colossales proportions, comme il l'a déjà rétractée à demi à propos des exagérations dravidiennes de M. Caldwell (1). Quoi qu'il en soit, ce n'est encore qu'une hypothèse, et rien n'est moins légitime que d'échafauder tout un système sur une donnée conjecturale.

---

pas ce mot, et lui attribuer ce sens hypothétique parce qu'il ressemble à la racine aryaque *tap*, est une pétition de principe. D'autre part, est-il bien sur qu'en l'an 3000 les Aryas aient déjà possédé un zodiaque? qu'ils en aient composé un eux-mêmes? qu'ils ne l'aient pas reçu tout fait des Chaldéens ou des Egyptiens, à l'époque très postérieure où ils eurent avec eux des relations suivies? Enfin comment affirmer qu'alors, en l'an 3000, le signe du solstice d'hiver se nommât déjà le Capricorne, d'autant qu'en vertu de la précession des équinoxes le solstice s'accomplissait dans la constellation du Verseau.

(1) *Revue de Linguistique* (Maisonneuve), juillet 1876, p. 95.

Toutefois, si M. Ellis avait, à l'exemple de M. Lopez, tenté du moins de s'approprier les saines méthodes de la linguistique contemporaine, on pourrait, on devrait même procéder à une réfutation méthodique de son œuvre. En l'état, cette réfutation est impossible ; comment critiquer ce qui échappe à toutes les règles ? Comment répondre à la nomenclature des vingt ou trente mots quichuas qui, respectivement, ressemblent (plus ou moins) à vingt ou trente synonymes *touraniens*, sinon par l'énumération des deux ou trois mille autres où l'on chercherait vainement la moindre trace d'homophonie ? C'est de la linguistique au compte et au poids. Je m'en abstiendrai et l'on m'en dispensera sans peine.

En terminant, qu'il me soit permis de former un vœu et d'exprimer un espoir : que des linguistes tels que MM. Lopez et Ellis ne perdent pas courage pour un essai malheureux ; mais aussi qu'ils ne s'obstinent pas dans la voie sans issue où ils se sont égarés. Que chaque ouvrier de la science ne se crée pas à lui-même sa méthode et ses procédés d'investigation ; autrement la linguistique demeurera une Babel où nul ne comprendra ses compagnons de travail et ne saura se faire entendre d'eux. Mais que la méthode des Bopp, des Müller, des Burnouf et des Schleicher, pour ne citer que les plus illustres, reconnue la seule bonne, acceptée par tous, serve de critérium aux travaux de tous. « Le plaisir que l'on goûte à s'élever jusqu'à la connaissance des premiers principes, la brièveté de la vie et le désir de prendre rang parmi les maîtres, sont en réalité autant d'obstacles à l'avancement des sciences. On va trop vite : de là tant d'assertions hasardées et tant de systèmes qui ne résistent pas à l'épreuve des données postérieures. Si nous voulons être les ouvriers du véritable progrès, soyons moins pressés et moins ambitieux, plus patients et plus modestes (1) ».

---

(1) L. Adam. *Grammaire de la langue mandchou*, préface.

M. Lucien Adam présente au Congrès un extrait des *Proceedings* de l'Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa, dans lequel il est rendu compte d'une découverte de la plus haute importance faite récemment par le Rév. **J. Gass.**

Le 10 janvier 1877, M. J. Gass a eu la bonne fortune de recueillir à la base d'un mound conique situé sur la ferme de Cook, non loin de Davenport, deux tablettes d'argile bitumineuse sur l'une desquelles sont gravées : au droit, une scène funéraire accompagnée d'une inscription ; et au revers, une scène de chasse.

Il paraît résulter des constatations régulièrement faites par l'Académie des sciences naturelles de Davenport, que cette fois la trouvaille est authentique. En effet, M. J. Gass a exhumé les tablettes *propriâ manu*, et sous les yeux de plusieurs gentlemen qui l'assistaient dans sa fouille, laquelle a été conduite sans aucune interruption.

La scène représentée au droit de l'une des tablettes nous fait assister à une inhumation collective précédée de crémation : un grand feu est allumé au sommet d'un mound peu élevé, trois cadavres sont déposés sur le sol et treize Indiens dansent autour du bûcher en se tenant par la main. Cette œuvre grossière d'un artiste précolombien confirme en tous points les inductions des archéologues. Mais, l'importance de la trouvaille consiste bien plus encore dans ce fait inattendu que la scène funéraire est accompagnée d'une inscription consistant en 98 signes dont 74 sont différents tandis que 24 sont simplement des répétitions. Cette circonstance qu'un certain nombre de signes (huit) sont répétés, six, quatre et trois fois, justifie l'expression d' « inscription » dont je me suis servi.

Je propose à l'assemblée de décider que l'étude de ce précieux monument sera mise à l'ordre du jour de la prochaine session.

Tablette découverte par M. J. GASS.

(*Congrès international des Américanistes. — Session de Luxembourg.*

M. le comte **de Marsy.** La découverte d'une inscription mound-builder présente un tel intérêt qu'il conviendrait, si toutefois la chose est possible, que la planche qui vient de passer sous nos yeux, fût reproduite dans le compte rendu de la session.

M. **de Rosny.** L'idée est excellente.

M. **Lucien Adam**. La *Commission de publication* aura certainement égard au vœu exprimé par MM. DE MARSY et DE ROSNY. Mais, comme la découverte de M. J. GASS porte en outre sur une scène de chasse où l'on croit reconnaître un éléphant, et aussi sur une seconde tablette qualifiée de *Calendar stone,* j'engage les archéologues à prendre note du titre exact de la brochure qui nous a été adressée par nos amis de l'Amérique du Nord : *Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences. — Account of the discovery of inscribed tablets, by Rev. J. Gass, with a description by Dr R. J. Farquharson. Davenport, Iowa : July, 1877. Gazette company, printers. Price, 75 cents* (1).

---

(1) Dans le courant de mai dernier, le Rév. J. Gass a donné avis à l'Académie des sciences naturelles de Davenport d'une nouvelle découverte, dont nous espérons que l'heureux et savant ecclésiastique voudra bien faire profiter la troisième session du Congrès international des Américanistes.

DESCRIPTION OF SOME INSCRIBED STONES FOUND IN CLEONA TOWNSHIP, SCOTT COUNTY, IOWA.

BY REV. J. GASS.

To the Davenport Academy of Natural Sciences :

A number of remarkable stones, with ancient engravings, are imbedded in a creek about twenty-two miles west of Davenport. I visited the place twice to obtain the needed information and help for the exploration. The second time, *i. e.*, on the 15 th of May, I discovered five inscribed stones. Two of them are now in our Museum, and the other three, even if I had the power to move

M. J. **Moody** de Mendota, (Illinois), a adressé au Comité d'organisation une courte mais excellente notice sur la pierre gravée dite de Rockford. Sur cette pierre, dont la trouvaille a été faite dans des conditions d'ailleurs fort suspectes, un mystificateur a gravé une figure du soleil qui n'est que la copie grossière de la figure de cet astre tel qu'il est représenté au centre de la fameuse *calendar-stone* trouvée enfouie dans le sol de la grand'place de Mexico, et aujourd'hui encastrée dans l'un des murs de la cathédrale de cette ville. Sur les douze signes qui accompagnent la figure du soleil, six « are nearly exact counterparts of that number of Lybian characters, which I find represented in Priest's American Antiquities... From a comparison of the Rockford Tablet with the plates in the work referred to above, the inference is almost irresistible that the engraver had a copy of Priest's Antiquities before him while doing his work ». Voilà encore une fraude archéologique ! mais, cette fois, le succès aura été de courte durée.

---

them out of the creek, would have been too heavy for my vehicle, though one of them, the largest and most important, covered with many inscriptions, might be of particular value to our Academy.

Some other stones of more or less importance will, perhaps, be found there when the water in the creek is lower.

Now, the whole group of stones, except the largest one, is below the surface, and it was only by several hours of arduous labor that I could accomplish what I have already done.

For a further exploration, I have obtained from the kind owner of the farm, a written permission, and with the assistance of the Academy to hire some help, I shall be able to obtain possession for our Museum of some more of these relics, so valuable for investigation and comparison, and to gain additional facts for a second and more detailed report.

M. Lucien Adam présente et résume sommairement un mémoire intitulé : *Examen grammatical comparé de seize langues américaines.*

Les seize langues qui font l'objet de cette étude s'échelonnent géographiquement du Nord au Sud, depuis la région du lac Athabaskaw jusqu'aux llanos du Brésil. Quelques-unes sont apparentées entre elles, tel est le cas du Crî, du Chippeway et de l'Algonquin ; du Dakota et de l'Hidatsa ; du Maya et du Quiché ; mais les neuf autres ont été prises dans des groupes formant autant d'unités linguistiques ; ce sont : le Montagnais, l'Iroquois, le Chacta, le Nahuatl, le Caraïbe, le Chibcha, le Kechua, le Kiriri et le Guarani.

Mon but, en adoptant cette combinaison, a été d'opposer directement les résultats obtenus par la comparaison légitime de langues apparentées à ceux que donne le rapprochement arbitraire d'idiomes étrangers les uns aux autres. Afin de rendre le contraste plus frappant et de parachever la démonstration qui s'en dégage, j'ai joint à l'exposé grammatical proprement dit, un vocabulaire comparé portant sur cent cinquante mots très usuels dont la liste m'a été en quelque sorte imposée par l'insuffisance de plusieurs des documents mis à ma disposition.

I. — Des différentes Classes de Noms et du Genre.

1° Montagnais, hidatsa, chacta, maya, chibcha, kiriri, guarani. — Il n'y a dans ces langues ni distinction du genre, ni classification d'aucune sorte.

Crî, algonquin, chippeway. — Les noms se divisent en deux classes, suivant que les êtres auxquels ils s'appliquent sont *animés* ou *inanimés*. Dans l'état actuel, la première classe comprend les hommes, les femmes, les animaux des deux sexes et un certain nombre d'objets privés de vie. Cette distinction, que l'on peut qualifier de vitaliste, domine toute la grammaire ; en effet, outre que les noms de chaque classe

forment différemment leur pluriel, les verbes transitifs varient dans leur conjugaison selon que l'action s'exerce sur un nom animé ou sur un nom inanimé. Exemple : *ni-sakiha* je l'aime (un être animé), *ni-sakiton* je l'aime (un être inanimé).

Dakota, nahuatl, quiché. — La distinction vitaliste a pour unique effet grammatical que seuls les noms animés forment leur pluriel à l'aide de particules suffixées.

Kechua. — Suivant que le sujet d'un verbe transitif ayant un pronom personnel pour régime direct est un nom animé ou un nom inanimé, ce verbe est ou n'est pas susceptible d'être conjugué pronominalement. S'il s'agit par exemple de traduire cette proposition, « mon frère te cache » on dira : *huanke-y* le frère de moi, *pacasunki* cache-toi, au lieu que s'il s'agit de traduire « ma maison te cache », il faudra dire analytiquement *huasi-y* la maison de moi *čamta* toi *pacan-mi* cache.

3° Iroquois. — Les êtres se divisent en deux classes comprenant l'une les hommes, l'autre : les femmes, les animaux des deux sexes et tous les êtres privés de vie. Cette classification n'a, au point de vue grammatical, d'autre effet que de déterminer le choix entre deux pronoms de la troisième personne, suivant que l'être dont il s'agit appartient à la classe *virile* ou à la classe *métavirile*. Exemples : *rao-nontsi* la tête de lui (en parlant d'un homme) ; *ao-nontsi* la tête d'elle (en parlant d'une femme), la tête de lui (en parlant d'un animal ou d'un objet inanimé) ; *ra-tkatos* il voit : *wa-tkatos* elle voit, il voit. Dans le dialecte Onondaga, le verbe transitif se conjuge différemment suivant que le nom régi représente une personne quel que soit son sexe, ou un animal. Exemples : *ke-rioch* je tue (quelqu'un), *g-rioch* je tue (un animal). Il y a là ou le résultat d'un contact prolongé avec un dialecte algonquin, ou la trace d'une classification vitaliste antérieure à la classification virile.

4° Caraïbe. — Les êtres se divisent en deux classes : 1° les hommes, les animaux mâles, le soleil, la lune, les

dieux des hommes ; 2° les femmes, les animaux femelles, les dieux des femmes et en général tous les êtres privés de vie.

Cette classification, dans laquelle apparaît la catégorie du genre, a pour effet grammatical de déterminer le choix entre deux pronoms de la troisième personne. Exemples : *l-acou* l'œil de lui, *t-acou* l'œil d'elle ; *l-iem* il fait, *t-iem* elle fait.

Le Caraïbe, tel que nous le connaissons par les ouvrages du P. Breton, possédait en outre : 1° un certain nombre de doublets dont les uns étaient exclusivement à l'usage des hommes et les autres à celui des femmes ; 2° aux deux premières personnes du singulier et à la première personne du pluriel, des pronoms qui différaient suivant le sexe de l'orateur. Exemples :

La mère de moi	Hom.	*i-chamun*	Fem.	*n-oucouchourou.*
Le cœur de toi	»	*a-iouanni*	»	*b-anichi.*
Le père de nous	»	*k-ioumaan*	»	*oua-couchili.*

II. — Du Pluriel des Noms.

Nos seize langues se divisent en quatre classes caractérisées ainsi qu'il suit :

La première, par la pré- ou la postposition soit d'adverbes soit d'adjectifs ;

La seconde, par l'emploi de suffixes pour tous les noms ;

La troisième, par l'emploi de suffixes pour un certain nombre de noms seulement ;

La quatrième, par l'emploi de suffixes restreint à certains noms et aussi par les procédés du redoublement et de l'apocope.

Remarque. — Il arrive fréquemment, dans la plupart des langues de la première et de la troisième catégorie, que la pluralité n'est point exprimée.

1° HIDATSA, CHACTA, CHIBCHA, GUARANI. — Tous les noms forment leur pluriel analytiquement ;

2° Crî. — Tous les noms forment leur pluriel par suffixation, les animés en prenant l'une des particules *-ok*, *-ak*, les inanimés en prenant la particule *-a*. Exemples : *mistik* arbre *mistik-w-ok*, *sisib* canard *sisib-ak*, *mokkuman* couteau *mokkuman-a*.

Algonquin. — Les noms prennent les suffixes *-k*, *-ok*, *ak*, s'ils sont animés, les suffixes *-n*, *-on*, *-an*, s'ils sont inanimés. Exemples : *anicinabe* indien *anicinabe-k*, *kinebik* serpent *kinebik-ok*, *cicib* canard *cicib-ak*, *anwi* flèche *anwi-n*, *kijik* jour *kijik-on*, *anibic* feuille *anihic-an*.

Chippeway. — Les suffixes sont, pour les noms animés : *-g*, *-og*, *-ag*, *-ig*, *-iag*, *-jig*, *-wag*, pour les inanimés : *-n*, *-on*, *-an*, *-in*, *-wan*. Exemples : *ogima-g* chefs, *mitigo-g* arbres, *wagosh-ag* renards, *assin-ig* pierres, *mishike-iag* tourterelles, etc.

Kechua. — Tous les noms, indistinctement, forment leur pluriel par la suffixation de *-cuna*. Exemples : *huaman-cuna* faucons, *huasi-cuna* maisons.

3° Montagnais. — On exprime la pluralité en postposant aux noms l'adverbe *l'an* « beaucoup ». Exemples : *ttsa l'an* chapeaux, *kuné l'an* maisons. Toutefois les noms représentant des êtres intelligents forment leur pluriel synthétiquement par la suffixation de *-yu*, et les noms de parenté par celle de *-kwi*. Exemples : *tchélékwi-yu*, jeunes gens, *énaékwi*. frères.

Iroquois. — On forme le pluriel tantôt en postposant aux noms des adverbes ou des adjectifs, tantôt en leur suffixant la particule *-ke*, en même temps qu'on leur préfixe un adverbe ou un nom de nombre suivi de la ligature *ni*, *n*. Exemples : *onkwe okon* les hommes, *onkwe sonha* les peuples, *eso-ni-kanonsa-ke* maisons, *asen-ni-kanonsa-ke* trois maisons.

Dakota. — Les noms représentant des êtres doués de vie forment leur pluriel par la suffixation de *-pi*. Exemple : *wicaśta-pi* les hommes. Les autres noms ne prennent que très rarement l'indice de pluralité.

Quiché. — Les noms représentant des êtres doués de vie forment leur pluriel à l'aide des suffixes *-ab -eb -ib -ob -ub* ou *-om*. Exemples : *ahtih* maître *ahtih-ab*, *ixok* femme *ixok-ib*, *alab* garçon *alab-om*. On prépose aux noms inanimés ou l'un des pronoms de la troisième personne du pluriel ou l'un des adjectifs *tak* plusieurs, *conohel* tous. Exemples : *abah* pierre *e abah*, *che* arbre *qui che*, *huyub* montagne *tak huyub* etc.

Maya. — On exprime la pluralité ou par la préposition d'un adverbe de nombre ou à l'aide du suffixe *-ob*. Exemples : *num yail* malheurs, *uinic-ob* hommes, *ich-ob* yeux, *zayab-ob* fontaines.

Caraïbe. — Certains noms forment leur pluriel par la suffixation de *-um*, *-yum*, *-em*, d'autres par celle de *-na*. Exemples : *calinago-yum* Caraïbes, *eyeri-em* maris, *ni-biri-em* mes cadets, *ouitoucoubouli-ri* habitant de la Dominique *ouitoucoubouli-na*.

Kiriri. — Les noms qui représentent des êtres ou des objets appartenant à l'homme, forment leur pluriel par la suffixation de *-a*. Exemples : *vinu* enfant *vinu-a*, *bechie* plantation *bechie-a*.

Les noms de parenté et d'autres analogues prennent la particule *-té*. Exemples : *hîraen-té* frères cadets, *tidzi-té* épouses, *ise-té* maîtres de maison.

4° Nahuatl. — Les noms représentant des être doués de vie forment leur pluriel ou par redoublement ou par apocope ou par suffixation, ou tout ensemble par plusieurs de ces procédés. Exemples : *teo-tl* dieu *te-teo*, *mexica-tl* mexicain *mexica*, *texan* punaise *texan-me* ou *texan-tin*, *ichca-tl* brebis *i-ichca-me*, *ci-tli* lèvre *ci-ci-tin*, *pil-tzin-tli*, fils *pil-tzi-tzin-tin*, *ichca-pil* petite brebis *ichca-pi-pil*, *pitzo-tl* porc *pitzo-me*, *totol-in* poule *totol-me* ou *totol-tin*, *axcahua* propriétaire d'un domaine *axcahua-que*, *micqu-i* mort *micqu-e*, etc.

TABLEAU DES SUFFIXES DE PLURALITÉ NOMINALE.

CRÎ	*-ok, ak, -a.*
ALGONQUIN	*-k, -ok, -ak, -n, -on, -an.*
CHIPPEWAY	*-g, -og, -ag, -ig, -iag, -jig, -wag, -n, -on, -an, -in, -wan.*
KECHUA	*-cuna.*
MONTAGNAIS	*-yu, -kwi.*
IROQUOIS	*-ke.*
DAKOTA	*-pi.*
QUICHÉ	*-ab, -eb, -ib, -ob, -ub, -om.*
MAYA	*-ob.*
CARAÏBE	*-um, -yum, -em, -na.*
KIRIRI	*-a, -té.*
NAHUATL	*-me, -tin, -que, -e.*

III. — Du Duel.

Il n'y a de duel que dans le Montagnais, l'Iroquois et à un très faible degré dans le Chacta.

MONTAGNAIS. — Les noms forment leur duel par la suffixation de *-k'é* ou par la préfixation de *na-*. Exemples : *ttsa-k'é* deux chapeaux, *na-déné* deux hommes.

Voir infrà, pour le duel des pronoms personnels s'employant isolément et pour celui des pronoms-affixes.

IROQUOIS. — Les noms forment leur duel par la préfixation de *tek-*, *te-*, et la suffixation de *-ke*. Exemples : *tek-asokwa-ke* deux paquets, *te-kanonsa-ke* deux maisons.

Voir infrà, pour le duel des pronoms isolés et pour celui des pronoms-affixes.

CHACTA. Un très-petit nombre de verbes ne s'emploient qu'au duel. Exemple : *tihlaia-h* ils coururent tous deux, *ittonachi-h* ils vont là tous deux.

IV. — Du double Pluriel de la première Personne.

Sept de nos langues possèdent à la première personne, au lieu d'un pluriel indéfini, un pluriel dit inclusif et un pluriel dit exclusif.

Crî. Le pluriel inclusif implique, dans la pensée de l'orateur, la réunion de la seconde personne à la première. Ex. : *ki-mokkuman-i-now* le couteau de toi et de moi, notre couteau; *ki-pimutta-now* toi et moi marchons, nous marchons. Au contraire, le pluriel exclusif s'emploie quand celui qui parle entend réunir la troisième personne à la première, en excluant la seconde. Ex. : *ni-mokkuman-i-nan* le couteau de lui et de moi, le couteau d'eux et de moi, le couteau de nous; *ni-pimutta-nan* lui et moi marchons, eux et moi marchons, nous marchons.

Algonquin, Selon le missionnaire N. O., le pluriel inclusif comprend soit la seconde et la première personne (nous = toi + moi) soit les trois personnes (nous = moi + toi + lui). Ex. : *kit-awena-nan* la sœur de toi et de moi; *ki-papi-min* toi et moi rions. Quant au pluriel exclusif, sa signification est identique en Algonquin et en Crî : *nind-awema-nan* la sœur de lui et de moi, d'eux et de moi; *ni-papi-min* lui et moi, eux et moi marchons.

Chippeway. Comme dans les deux langues qui précèdent. Exemples : Inclusif — *ki-tchiman-i-nan* le canot de nous, *ki-pisinda-min* nous écoutons.

Exclusif — *nin-tchiman-i-nan, nin-pisinda-min.*

Guarani. Le P. Ruiz de Montoya constate purement et simplement que *ore* exclut la personne à qui l'on parle tandis que *ñande* inclut cette même personne.

Kiriri. Le P. Mamiani définit ainsi les deux pluriels « Le pluriel inclusif s'emploie quand la personne à qui l'on parle

est incluse : *ketzaya* toi et moi, nous. Au contraire le pluriel exclusif s'emploie quand cette même personne est exclue : *hietzayde* lui et moi, nous.

Kechua. Il résulte des définitions données par M. de Tschudi « que l'orateur emploie l'inclusif quand il entend parler, en même temps que de lui-même, ou de tous les hommes ou de toutes les personnes qui sont présentes ou de tous les membres d'une même famille ou de ceux qui concourent à une action; qu'il emploie au contraire l'exclusif quand il n'a en vue, outre lui-même, qu'un certain nombre des personnes qui lui tenant de près par un lien quelconque prennent part en même temps que lui à une action et qu'il entend exclure les autres personnes présentes. Ainsi, dans une réunion composée de soldats et de bourgeois, un soldat qui voudra parler de lui-même et de ses camarades dira en se servant de l'exclusif : *ñoča-ycu* nous *auča-cuna* soldats ! que s'il entend parler de toutes les personnes présentes, il dira à l'inclusif : *ñoča-nchik* nous *čari-cuna* hommes !

Chacta. La définition donnée par le Rév. Cyrus Byington se rapproche de celles de M. de Tschudi, « le pluriel exclusif ne comprend pas toutes les personnes présentes mais seulement un certain nombre d'entre elles. Le pluriel inclusif comprend toutes les personnes présentes ». Mais M. Brington fait remarquer que le double pluriel du Chacta est en réalité identique à celui des autres langues « l'un excluant la seconde personne tandis que l'autre l'inclut et peut inclure en outre la troisième. » Ainsi, un Indien se servira de l'exclusif *pishno* s'il parle à des blancs et de l'inclusif *hv-pishno* s'il parle à des hommes de sa race.

Iroquois. Cette langue possède tout ensemble des formes duelles et un double pluriel qui varie suivant le nombre de la personne que l'orateur entend réunir à la première. Exemple :

Duel *tsia-sita-kta* aux pieds de vous deux, *hia-sita-kta* aux pieds d'eux deux, *kia-sita-kta* aux pieds d'elles ou d'eux deux; *tsia-tkahtos* vous voyez tous deux, *hia-*

tkahtos ils voient tous deux, *kia-tkahtos* elles, ils voient tous deux.

Incl. *tia-sita-kta* aux pieds de toi et de moi, *tewa-sita-kta* aux pieds de vous et de moi ; *tia-tkahtos* toi et moi voyons, *tewa-tkahtos* vous et moi voyons.

Excl. *iakia-sita-kta* aux pieds de lui et de moi, *onkwa-sita-kta* aux pieds d'eux et de moi; *iakia-tkahtos* lui et moi voyons, *iakwa-tkahtos* eux et moi voyons.

DAKOTA. Cette langue possède, à côté d'un pluriel indéfini : *uŋ-kaška-pi* « nous lions », un pluriel inclusif : *uŋ-kaška* « toi et moi lions. » M. Riggs a cru voir dans cette dernière forme un véritable duel, mais par cela seul que les deux personnes réunies sont invariablement la personne qui parle et celle à qui l'on parle, il est visible que *uŋ-kaška* est un inclusif au même titre que *tia-tkahtos* et *ki-pimutta-now*.

MONTAGNAIS, HIDATSA, NAHUATL, QUICHÉ, MAYA, CARAIBE, CHIBCHA. Il n'y a de double pluriel dans aucune de ces langues.

V. — Du Mode distinctif et du Mode défini.

Le CHACTA présente cette particularité qu'il comporte des formes différentes suivant que l'on entend donner aux mots et aux propositions une portée étendue ou une portée restreinte. De là deux modes qualifiés l'un de *distinctif*, l'autre de *défini*. Le premier exprime la signification du mot ou de la proposition dans leur acception la plus large et avec une sorte d'emphase qui les *distingue* de tout autre mot ou proposition ayant la même teneur. Le second restreint la signification à un individu ou à un acte spécifiés.

Ce dualisme s'étend à toutes les parties du discours. Ainsi, par exemple, le pronom distinctif de la première personne (*vno*) s'emploie au commencement de la phrase parce qu'à ce moment la personne de l'orateur a quelque chose de vague, mais aussitôt que cette personne est caractérisée par un verbe,

un adjectif ou par tout autre mot, le distinctif *vno* fait place au défini *sia*. Exemple: *vno ak osh chin-chitokaka Chehovah, sia-h osh Echip yaknia chiy-kokchi-li-tuk oke* moi (*vno*) ton seigneur Jehovah c'est moi (*sia*) qui de la terre d'Egypte t'ai retiré.

Le Rév. Cyrus Byington a groupé, sous la dénomination commune de « Article-Pronoms » un certain nombre de particules qui suffixées aux noms, aux pronoms, aux verbes, aux adverbes, aux prépositions et aux conjonctions, font fonction d'article indéfini (mode distinctif), d'article défini (mode défini) de pronoms de la troisième personne, de pronoms relatifs, de verbe substantif, etc. La réunion dans un même cadre de ces divers éléments facilite l'étude de la langue, mais elle ne s'accorde point avec le plan de ce travail; aussi, me bornerai-je à indiquer ici que les articles pronoms sont du mode distinctif ou du mode défini suivant que leur élément vocalique varie de *o* en *a*, *v*, *e*, *i*. Exemples : *vak-o* une vache, *wak-a* la vache; *hatak-ot* un homme, *hatak-vt* l'homme; *takchi-h-okeh* il lie, *takchi-h-keh* il lie, etc.

VI. — Des Pronoms personnels qui s'emploient isolément.

MONTAGNAIS	Sing.	1 *si*	2 *nen*	3 *édini*
	Plur.	1 *nuni*	2 *nuni*	3 *eyéné, éyi-ni-yu.*
	Duel	1 *na-nuni*	2 *na-nuni*	3 *eyini-ké.*
IROQUOIS	Sing.	1 *ii*	2 *ise*	3 *raonha* lui, *aonha* elle, lui.
	Plur.	1 *ii*	2 *ise*	3 *rononha* eux, *ononha* elles, eux.
	Duel			3 *rononha ononha*

DAKOTA	Sing. 1	*miš*	2 *niš*	3	*iš*
		miye	*niye*		*iye*
	Plur. 1	*uŋkiš-pi*	2 *niš-pi*	3	*iš-pi.*
		uŋkiye-pi	*niye-pi*		*iye-pi.*
	Plur. Incl. 1	*uŋkiš*			
		uŋkiye			
HIDATSA	Sing. 1	*micki*	2 *dicki*	3	*icki.*
	Plur. 1	*midoki*	2 *didoki*	3	*hidoki.*

CHACTA. Pronoms *distinctifs* terminés par la voyelle caractéristique *o*.

Sing. 1	*vno*	2 *chishno*	3	»
Plur. Excl.	*pishno*	2 *hv-chishno*	3	»
Incl.	*hv-pishno*			

Pronoms *définis* terminés par la voyelle caractéristique *a*.

Sing. 1	*sia*	2 *chia*	3	»
Plur. Excl.	*pia*	2 *hv-chia*	3	»
Incl.	*hv-pia*			

NAHUATL Sing. 1 *ne-huatl* 2 *te-huatl* 3 *ye-huatl.*
Plur. 1 *te-huantin* 2 *ame-huantin* 3 *ye-huantin*

CARAÏBE Sing. { hommes 1 *ao, inara* 2 *amanle.*
femmes 1 *inoura, nou-coya*
2 *iboura, bou-coya.*

Pluriel commun aux hommes et aux femmes.

1 *hu-ihoura,oua-kia,* 2 *h-iheura,ho-coya*

CHIBCHA	Sing. 1	*hycha*	2 *mue*	3	»
	Plur. 1	*chie*	2 *mie*	3	»
KECHUA	Sing. 1	*ñoca*	2 *čam*	3	»
	Plur. Excl.	*ñoca-ycu*	2 *čam-cuna*	3	»
	Incl.	*ñoca-nchik*	*čam-chik*		
KIRIRI	Sing. 1	*hietzaŋ*	2 *ewatzaŋ*	3	»
	Plur. Excl.	*hietzaŋ-de*	2 *ewatzaŋ-a*	3	»
	Incl.	*ketzaŋ-a*			

Crî	Sing.	1 *niya*	2 *kiya*	3 *wiya.*
	Plur. Excl.	*niya-nan*	2 *kiya-waw*	3 *wiya-waw.*
	Incl.	*kiya-now*		
Algonquin	Sing.	1 *nin*	2 *kin*	3 *win.*
	Plur. Excl.	*nin-a-wint*	2 *kin-a-wa*	3 *win-a-wa.*
	Incl.	*kin-a-wint*		
Chippeway	Sing.	1 *nin*	2 *kin*	3 *win.*
	Plur. Excl.	*nin-a-wind*	2 *kin-a-wa*	3 *win-a-wa.*
	Incl.	*kin-a-wind*		
Quiché	Sing.	1 *in*	2 *at*	3 *are.*
	Plur.	1 *oh*	2 *yx*	3 *e, he.*
Maya	Sing.	1 *en*	2 *ech*	3 *laylo.*
	Plur.	1 *on*	2 *ex*	3 *loob.*
Guarani	Sing.	1 *che*	2 *nde*	3 »
	Plur. Excl.	*ore*	2 *pee*	3 »
	Incl.	*ñande*		

Remarques. — 1. Le Montagnais ne distingue point, au pluriel, le pronom de la première personne de celui de la seconde.

2. L'Iroquois ne distingue point le pluriel du singulier, pour les deux premières personnes.

3. En Quiché, en Maya et en Guarani les pronoms des deux premières personnes s'emploient et isolément et en qualité d'affixes.

VII. — Des Pronoms personnels qui s'emploient en qualité d'affixes.

Le nombre des séries de pronoms qui s'emploient en qualité d'affixes varie dans nos seize langues. Cinq d'entre elles possèdent une seule série, ce sont : le Kechua, le Kiriri, le Crî, l'Algonquin et le Chippeway ; sept autres en possèdent

deux, ce sont : le Chibcha, le Caraïbe, le Quiché, le Maya, l'Iroquois, le Montagnais et le Guarani ; quatre en possèdent trois, ce sont : le Chacta, le Dakota, l'Hidatsa et le Nahuatl.

1° *Langues à série unique.*

KECHUA.	Sing.	1 *y*	2 *yki*,	*ki*	3 *n*.	
	Plur. Excl.	1 *ycu*	2 *ykichik*,	*kichik*	3 *n*,	*ncu*.
	Incl.	*nkichik*,	*nchik*.			

Ces pronoms se suffixent : 1° dans une relation coordonnée ou prédicative, aux thèmes verbaux soit transitifs soit intransitifs. Exemples : *apa-n-ki* tu portes, *puñu-n-y* je dors, etc.; 2° dans une relation subordonnée ou dépendante, aux noms, aux adjectifs, aux noms verbaux, aux pronoms interrogatifs, à certains pronoms indéfinis, à l'adverbe *chica*, à la plupart des postpositions et dans certains cas aux verbes transitifs conjugués pronominalement. Exemples : *yaya-y* le père de moi, *ashuan alli-y* plus bon-que-moi, *apak-ñi-y* le porteur de moi, *apasca-yki* celui qui t'a porté, *pi-nchik* qui de nous? *huk-ñi-n* quelqu'un d'eux, *caru-y-pi* loin de moi, *apa-sun-ki* il te porte.

KIRIRI. Cette langue possède une seule série grammaticale divisée en cinq sous-séries qui se substituent les unes aux autres en vertu de considérations exclusivement lexiologiques.

	Singulier			Pluriel			
	1	2	3	1 Excl.	1 Incl.	2	3
I.	*hi*	*e*	*i*	*hi-de*	*cu-a*	*e-a*	*i-a*
II.	*hi*	*ey*	*s*	*hi-de*	*k-a*	*ey-a*	*s-a*
III.	*hidz*	*edz*	*se*	*hidz-de*	*k-a*	*edz-a*	*se-a*
IV.	*hi*	*e*	*si*	*hi-de*	*cu-a*	*e-a*	*si-a*
V.	*dzu*	*a*	*su*	*dzu-de*	*cu-a*	*e-a*	*su-a*

Les pronoms de ces cinq sous-séries se préfixent : 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux de toutes sortes. Ex. : *hi-coto* je dérobe, *hi-arancré* j'ai honte, *hidz-eico* je repose, *hi-pa* je suis tué, *dzu-bayasi* je siffle ; 2° dans une

relation subordonnée aux noms et aux postpositions. Ex. : *hi-padzu* le père de moi, *hi-ambé* le salaire de moi, *hidz-ebaya* l'ongle de moi, *hi-haté* la demeure de moi, *dzu-hiro* le ventre de moi ; *hi-dioho* de moi, *hi-nha* par moi, *hi-hâhu* après moi, *hi-emboho* avec moi.

Le Kiriri présente, au sujet de l'expression de la possession pronominale, cette particularité, qu'un assez grand nombre de noms ne prennent point directement le pronom subordonné. S'il s'agit, par exemple, d'un nom d'animal domestique comme *cradzo* « vache », on ne dira pas *hi-cradzo* mais bien *hi-enki do cradzo* l'animal domestique de moi de vache, en vache; ma vache.

Crî. Sing.	1 *nit, ni, n*	2 *kit, ki, k*	3 *ot..... a, ot*	
			o..... a, o	
Plur. Excl.	*nit... nan*	2 *kit.. waw*	3 *ot..... wa*	
	ni.... nan	*ki... waw*	*o..... wa*	
	n..... nan	*k.... waw*	*ot..... waw*	
			o..... waw	
Plur. Incl.	*kit... ninow, nanow*			
	ki.... ninow, nanow			
	k..... ninow, nanow.			

Ces pronoms se préfixent ou se circumfixent : 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux de toutes sortes et aux adjectifs ; 2° dans une relation subordonnée aux noms et dans certains cas aux verbes transitifs conjugués pronominalement. Exemples :

Sing.	1 *ni-pappi-n* je ris	*nit-abuïy* la pierre de moi.
	2 *ki-pappi-n*	*kit-abuïy*
	3 *pappi-w*	*ot-abuïy-a*
Plur. Excl.	*ni-pappi-nan*	*nit-abuï-nan*
Incl.	*ki-pappi-nanow*	*kit-abuï-ninow*
	2 *ki-pappi-na-waw*	*kit-abuï-waw*
	3 *pappi-w-ok*	*ot-abuï-wa.*

ALGONQUIN. Sing. 1 *nind, ni, n* 2 *kit, ki, k* 3 *ot, o* / *ot.. n, o.. n*

Plur. Excl. *nind... nan* / *ni.... »* / *n..... »* 2 *kit.. wa* / *ki... »* / *k.... »* 3 *ot.. wan* / *o... wan* / *ot.. wa* / *o... wa*

Plur. Incl. *kit... nan* / *ki.... »* / *k..... »*

Ces pronoms se préfixent et se circumfixent comme en Crî. Exemples : sing. 1 *ni-sakiha* je l'aime, 2 *ki-sakiha*, 3 *o-sakiha*. Plur. excl. *ni-sakiha-nan*, etc., *nind-awema* la sœur de moi, *kit-awema*, etc.

CHIPPEWAY. Les pronoms qui s'emploient en qualité d'affixes sont les mêmes qu'en Algonquin.

2° *Langues à deux séries.*

CHIBCHA I. — Sing. 1 *ze, z, i* 2 *um, m* 3 *a*
Plur. 1 *chi* 2 *mi* 3 *a*

Ces pronoms se préfixent : 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux; 2° dans une relation subordonnée aux postpositions et aux noms. Exemples : *ze-bquyscua* je fais, *um-quyscua* tu fais, etc.; *i-san* en faveur de moi, *m-uba-na* devant toi, *ze-boi* ou *z-boi* le manteau de moi, *i-saca* le nez de moi, *m-chine* la chemisette de toi.

II. — Sing. 1 *cha* 2 *ma*
Plur. 1 *chia, chi* 2 *mia, mi.*

Ces pronoms se préfixent : 1° dans une relation coordonnée aux noms, au thème verbal passif et au participe en *ua*. Ex. : *cha-muysca* moi-homme, *cho-gue* bon-suis, *cha-nquysuca* je suis fait, *cha-guitua* moi qui frappai; 2° dans une relation subordonnée, à la troisième personne des différents temps des verbes transitifs. Exemples : *Pedro cha-guity* Pierre m'a frappé.

Caraïbe I. — Sing. 1 *n* 2 *b* 3 *l, t*
Plur. 1 *oua, ou, hu* 2 *h* 3 *nh*

Ces pronoms se préfixent : 1° dans une relation coordonnée, au thème verbal *i*, aux thèmes verbaux transitifs mais seulement au présent et au futur, à quelques conjonctions. Exemples : *n-i-em* je fais, *l-i-em* il fait, *t-iem* elle fait, *n-arametoyem* je cache, *b-arametouba* tu cacheras, *n-aneque* parce que moi, *b-anuago* parce que toi; 2° dans une relation subordonnée, aux postpositions et aux noms. Exemples : *n-one* à moi, *l-oaria* pour lui, *nh-ibonam* à eux, *n-acou* l'œil de moi, *b-erébe* le front de toi.

II. — Sing. 1 *na, n* 2 *hou, ho* 3 *e, i, li, rou*
Plur. 1 *oua* 2 *heu* 3 *gnem, um, num.*

Ces pronoms se suffixent : 1° dans une relation coordonnée, aux pronoms interrogatifs, à quelques conjonctions, à tous les temps du verbe substantif auxiliaire, aux thèmes verbaux transitifs mais seulement au passé, à tous les temps des autres verbes. Exemples : *cata-na* qui suis-je? *abata-hou* puisque toi, *aca-n* si moi, *enti-na* je suis, *ati-na* j'ai été, *arameta-ati-na* j'ai caché, *eneketi-na* je suis malade, etc.; 2° dans une relation subordonnée, aux verbes transitifs conjugués pronominalement. Exemple : *arameta-coua-bienti-na* tu caches moi.

Quiché. — Les pronoms de la première série varient suivant que le thème auquel ils sont joints commence par une consonne ou par une voyelle.

I. Sing. 1 *nu, w* 2 *a, aw* 3 *u, r.*
Plur. 1 *ka, k* 2 *y, yw* 3 *qu-i, qu.*

Ces pronoms se préfixent, 1° dans une relation coordonnée à certains noms verbaux pour former un passé. Ex.: *nu-logom* j'aimai, 2° dans une relation subordonnée, aux noms et à certaines postpositions. Ex.: *-nu-mun* l'esclave de moi, *w-ahau* le roi de moi, *w-umal* pour moi, *r-uq* à lui.

Composés avec les indices temporaux *ca, xi, chi, x-chi,* ces mêmes pronoms se préposent (ou se préfixent), dans une

relation coordonnée, aux thèmes verbaux transitifs. Ex.: *ca-nu logoh* j'aime, *xi-nu logoh* j'ai aimé, *chi-nu logoh* j'aimerai, *x-chi-nu logoh* je vais aimer.

II. Sing.	1	*in*	2	*at*	3	—
Plur.	1	*oh*	2	*yx*	3	*e*

Ces pronoms se préposent, dans une relation coordonnée, aux thèmes verbaux *qo, ux,* « être » ainsi qu'au participe passé des verbes absolus ou intransitifs. Ex.: *in qo,* je suis, *at ux* tu es, *in logoninak* j'ai aimé, *in logoxinak* j'ai été aimé, *in ulinak* je suis arrivé.

Composés avec les indices temporaux *ca, xi,* ces mêmes pronoms se préposent, 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux ou intransitifs. Ex.: *c-at logon* tu aimes, *x-at logox* tu fus aimé, *c-at hol* tu roules, 2° dans une relation subordonnée aux verbes transitifs conjugués pronominalement. Ex.: *c-at nu-logoh* je t'aime.

Maya. — Les pronoms de la première série varient comme ceux de la série Quiché correspondante :

I. Sing.	1	*in, u*	2	*a, au*	3	*u*, y.
Plur.	1	*ca, c*	2	*a...ex, au...ex*	3	*u...ob, y...ob.*

Ces pronoms se préfixent : 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux transitifs. Ex.: *in-tzicic* j'obéis, *u-ukah* j'ai bu ; 2° dans une relation subordonnée aux noms et à certaines postpositions. Ex.: *in-yum* le père de moi, *u-otoch* la maison de moi, *u-ienal* avec moi, *c-oklal* à cause de nous.

Composés avec l'indice temporal *ca*, ces mêmes pronoms se préposent, dans une relation coordonnée, à certains thèmes verbaux. Ex.: *bal c-au oktic* que pleures-tu? *c-in oabal* je suis placé.

II. Sing.	1	*en*	2	*ech*	3	—
Plur.	1	*on*	2	*ex*	3	—

Ces pronoms se postposent ou se suffixent, dans une relation coordonnée, aux noms et aux thèmes verbaux intransi-

tifs, mais seulement au passé et au futur. Ex.: *mehen en* je suis fils, *batab ech* tu es cacique, *nac-en* je montai, *bin nac-ac-en* je monterai.

Composés avec la préposition *ti* ces mêmes pronoms 1° se préposent aux thèmes verbaux dans une relation coordonnée. Ex.: *t-en naci* je montai, *t-en cambezic* j'enseigne ; 2° se postposent aux verbes transitifs dans une relation subordonnée. Ex. *u-alab t-ech* je dirai à toi.

Iroquois. — Le missionnaire N. O. divise chacune des deux séries de cet idiome en cinq sous-séries caractérisées au moins à la première personne, par l'une des voyelles *a*, *e* bref, *e* long, *i*, *o* : *ka*, *ke*, *kê*, *ki*, *ko*. Bien qu'il apparaisse de l'examen d'un certain nombre de formes verbales et nominales que la voyelle prétendue caractéristique appartient le plus souvent au thème, j'ai cru pouvoir maintenir sous toutes réserves la sériation N. O. Toutefois, je me bornerai à donner ici les deux séries en *-a*, et je placerai au dessous des pronoms qui s'affixent aux noms ceux qui s'affixent aux verbes.

I.	1	2	3
Sing.	*aka*	*sa*	*rao, ao*
	waka	*sa*	*ro, io*
Duel	*onkia*	*tsia*	— —
	ionkia	*tsia*	— —
Plur.	*onkwa*	*sewa*	*raona, aona*
	ionkwa	*sewa*	*rona, iona*

Ces pronoms se préfixent, 1° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux de toutes sortes, mais seulement au passé. Ex.: *waka-tkahton* j'ai vu, *sa-tkahton* tu as vu, *ro-tkahton* il a vu, *io-tkahton* elle, il a vu, etc.; 2° dans une relation subordonnée aux noms. Ex.: *aka-sita* le pied de moi, *rao-sita* le pied de lui.

II.	1	2	3
Sing.	*ka*	*sa*	*ra, wa*
	ka	*sa*	*ra, wa*
Duel	—	*tsia*	*hia, kia*
	—	*tsia*	*hia, kia*

	Incl.	Excl.		
Plur.	*tia*	*onkia*	*sewa*	*ron, kon*
	tia	*iakia*	*sewa*	*ron, kon*
	tewa	*onkwa*		
	tewa	*iakwa*		

Ces pronoms se préfixent, 1° dans une relation subordonnée aux noms affectés d'une postposition : *ka-sita-kta* aux pieds de moi, 2° dans une relation coordonnée aux thèmes verbaux transitifs, mais seulement au présent, au futur et à l'aoriste : *ka-tkahtos* je vois, *en-ka-tkahto* je verrai, *wa-ka-tkahto* je vis.

Nous avions vu jusqu'ici les pronoms de la série unique et ceux des deux séries parallèles, tantôt se coordonner et tantôt se subordonner sans que le changement de relation fut manifesté morphologiquement. L'Iroquois montre, particulièrement dans la première série, une remarquable tendance à distinguer entre eux les pronoms qui se coordonnent, (*waka*, *ro*, *io*, *ionkia*, *ionkwa*, *rona*, *iona*) et ceux qui se subordonnent (*aka*, *rao*, *ao*, *onkia*, *onkwa*, *raona*, *aona*).

Montagnais. — Cette langue possède deux séries, l'une comprenant des pronoms qui se coordonnent et se subordonnent, l'autre des pronoms qui se coordonnent exclusivement.

I.	Sing. 1	*sé, s*	2	*né, n*	3	*bé, b, yé.*
	Plur. 1	*nuχé, nuχ, nu*	2	*nuχé, nuχ, nu*	3	*ubé, ub.*

Ces pronoms se préfixent 1° dans une relation subordonnée, aux noms, aux postpositions et aux verbes transitifs conjugués pronominalement : *sé-thi* la tête de moi, *né-ρa* à toi, pour toi, *sé-yé* en moi, *s-enéli* il m'aime, *b-elttsun* il t'embrasse ; 2° dans une relation coordonnée, aux adjectifs, à l'impersonnel des verbes et à certaines postpositions : *s-inniyé* je suis content, *sé-slini* je suis mauvais, *sé-unli* je nais, *bé-ttsi* tu as.

II.	Sing. 1	*s*	2	*n*	3	—
	Duel 1	*id, i*	2	*uχ, u*	3	—
	Plur. 1	*da-id, da-i*	2	*da-uχ, da-u*	3	*da*

Composés avec les particules vocaliques *é, a, u, o,* ces pronoms se préfixent à la plupart des thèmes verbaux, dans une relation coordonnée.

Tableau, pour le temps présent, dans les quatre conjugaisons :

	1	2	3
Sing.	*e-s*	*n-é*	*é, e (n)*
	a-s	*a-n (é)*	*a (n)*
	u-s	*u-n*	*u*
	o-s	*u-n*	*o*
Duel	*i, id*	*u,uχ*	*é (é)*
	a-i	*a-u*	*a (n)*
	u-i	*u-u*	*u*
	o-i	*u*	*o*
Plur.	*da-i, da-id*	*da-u, da-uχ*	*da-é*
	a-da-i	*a-da-u*	*ada (n)*
	da-u-i	*da-u-*	*da-u*
	da-o-i	*da-u*	*da-o*

Exemples : *e-s-tsaρ* je pleure, *a-s-lé* je fais, *u-s-t'on* je tiens, *o-s-tti* je hante.

GUARANI. — Des deux séries de cette langue, l'une est mixte et l'autre coordonnée.

I. Sing.	1	*che*	2	*nde*	3 *y*
Plur. Excl.		*ore*	2	*pee, pe*	3 *y*
Incl.	*ñandé, yandé, chandé, ña, ya, cha*				

Ces pronoms se préfixent, 1° dans une relation subordonnée, aux noms, aux postpositions, aux thèmes verbaux intransitifs : *che-po* la main de moi, *ña-nuha,* les lacets de nous, *che-be* vers moi, *che-rehé* pour moi, *che-yapu* le mentir de moi, *Peru che-mboé* Pierre m'enseigne ; 2° dans une relation coordonnée, aux noms, aux adjectifs et à un certain nombre de thèmes verbaux intransitifs : *che-aba* je suis homme, *che-cãtu* je suis bon, *che-abu* je respire.

Dans la conjugaison pronominale, les pronoms *nde* et *pee* sont remplacés par les subordonnés *oro, opo* et par les coordonnés *épé, épeyepé*. (Voir infrà.)

II. Sing.	1	*a*	2	*ere*	3	*o*
Plur. Excl.	1	*oro*	2	*pe*	3	*o*
Incl.		*ña, ya*				

Ces pronoms se préfixent, dans une relation coordonnée, aux thèmes verbaux transitifs et à un certain nombre de thèmes intransitifs : *a-mboé* j'enseigne, *ere-yuca* tu tues, *a-ha* je vais.

3° *Langues à trois séries.*

Chacta. — Cette langue possède trois séries, dont deux seulement sont mixtes.

I. Sing.	1	*li*	2	*ish, is*	3	—
Plur. Excl.		*e, il*	2	*hv-sh, hv-s*	3	—
Incl.		*eho, il-oh*				

Le pronom *li* se suffixe et les autres pronoms se préfixent, 1° dans une relation coordonnée, aux thèmes verbaux transitifs et à ceux des thèmes verbaux intransitifs qui expriment une action : *tak-chi-li-h* je lie, *ish-takchi-h* tu lies, *ish-nowa-h* tu te promènes, *apelichi-li-h* je règne, 2° dans une relation subordonnée, aux thèmes verbaux employés nominalement : *apelichi-li* le royaume de moi, *ish-apelichi* le royaume de toi.

II. Sing.	1	*sa, sv, sai, si, s*	2	*chi, ch*
Plur. Excl.		*pi, p*	2	*hv-chi, hv-ch*
Incl.		*hv-pi, hv-p*		

Ces pronoms se préfixent, 1° dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets ou des êtres dont la propriété est intransférable (noms de parenté, noms des diverses parties du corps), ainsi qu'aux thèmes verbaux transitifs conjugués pronominalement : *sa-tekchi* la femme

de moi, *chi-pesa-h* il te voit ; 2° dans une relation coordonnée à ceux des thèmes verbaux intransitifs qui n'expriment point une action : *chi-abeka-h* tu es malade, *sa-youha-h* tu as la fièvre.

III. S. 1 *an, am, vm, vmi* 2 *chiy, chin, chim* 3 *iy, in, im*
a, sam, sum, sumi, sán
Pl. Ex. *piy, pin, pim...* 2 *hv-chiy, hv-chin* 3 *iy, in, im*
Inc. *hv-piy, hv-pin...*

Ces pronoms se préfixent, dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets dont la propriété est transférable, ainsi qu'aux verbes transitifs conjugués pronominalement : *an-chuka* la maison de moi, *chin-ssuba* le cheval de toi, *in-chupa-h* il achète à lui, *im-ia-li-h* je vais à lui, *chiy-achukma-h* il est bon pour toi.

Dakota. — Cette langue possède trois séries, dont une seulement est mixte.

I. Sing.	1	*ma, mi*	2	*ni*	3	—
Plur. général		*uŋ...pi*	2	*ni...pi*	3	*wiča*
Incl.		*uŋ*				

Ces pronoms se préfixent, s'infixent ou se suffixent : 1° dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets dont la propriété est intransférable ainsi qu'aux verbes transitifs conjugués pronominalement : *ma-pa* la tête de moi, *mi-išta* l'œil de moi, *ma-kaška* il me lie, *mi-čaga* il fait à moi ; 2° dans une relation coordonnée aux noms, à certains adjectifs et à un grand nombre de thèmes verbaux intransitifs : *wičašta* homme, *wi-ma-čašta*, je suis homme, *ma-waŝte* je suis bon, *ma-ṭa* je meurs, *ečaŋ-mi* je pense.

II. Sing.	1	*mita*	2	*nita*	3	*ta*
Plur.	1	*uŋkita...pi*	2	*nita....pi*	3	*ta....pi*

Ces pronoms se préfixent, dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets dont la propriété est transférable : *mita-oŋspe* la hache de moi, *nita-šuŋke* le chien de toi.

III.	Sing.	1 *wa*	2 *ya*	3	»
	Plur. génér.	*uŋ....pi*	2 *ya-pi*	3	»
	Incl.	*uŋ*.			

Ces pronoms se préfixent ou s'infixent, dans une relation coordonnée, à la généralité des thèmes verbaux transitifs, à un petit nombre de thèmes verbaux intransitifs et à quelques adjectifs: *kaǵa* faire, *wa-kaǵa* je fais; *manoŋ* dérober, *ma-wa-noŋ* je dérobe; *ti* demeurer, *wa-ti* je demeure; *ksapa* sage, *wa-ksapa* je suis sage.

Hidatsa. Tandis que le Dakota a formé une série *wa-ya* exclusivement affectée à l'expression de la relation coordonnée, l'hidatsa son congénère présente cette particularité intéressante qu'à la seconde personne il a distingué *da* pronom coordonné, de *di* pronom mixte, mais qu'à la première personne il a conservé *ma*, *mi*.

I.	Sing.	1 *ma*, *mi*, *m*	2 *di*, *d*	3 *i*
	Plur.	1 *mido*	*dido*	*hido*

Ces pronoms se préfixent: 1° dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets dont la propriété est intransférable ainsi qu'aux verbes transitifs conjugués pronominalement: *ma-šaki* la main de moi, *mi-aka* le frère aîné de moi, *d-akuhi* l'oreille de toi, *mi-kideši* il m'aime, *di-kideši* il t'aime; 2° dans une relation coordonnée, aux noms, aux adjectifs et aux thèmes verbaux intransitifs n'exprimant point une action: *mi-hie* je suis vieux *m-adahiše* je suis ignorant.

II.	Sing. et Plur.	1 *mata*	2 *dita*	3 *ita*

Ces pronoms se préfixent, dans une relation subordonnée, aux noms représentant des objets dont la propriété est transférable: *mata-midaki* le bouclier de moi.

III.	Sing. et Plur.	1 *ma*, *m*	2 *da*, *d*	3 »

Ces pronoms se préfixent, s'infixent ou se suffixent, dans une relation coordonnée, aux thèmes verbaux transitifs et aux thèmes verbaux intransitifs exprimant une action: *ma-kideši*

j'aime, nous aimons, *da-kideši*; *eke* connaître, *e-ma-ke*; *hapima* je perds.

Les pronoms pluriels de la première série ne se préfixent point comme ceux du singulier. Quant aux verbes, M. Matthews constate qu'ils ne possèdent un pluriel morphologique qu'au Futur; mais, auparavant il a donné les formes *mido*, *nido*, *hido* comme s'employant isolément pour le pluriel de *ma*, *da*, aussi bien que pour celui de *ma*, *mi*, *di*.

Nahuatl. Cette langue, possédant trois séries dont aucune n'est mixte, occupe le premier rang parmi les seize idiomes soumis à notre examen.

I.	Sing.	1 *ni*	2 *ti*	3	»
	Plur.	1 *ti*	2 *an*	3	»

Ces pronoms se préfixent, dans une relation coordonnée, aux noms verbaux, aux adjectifs et aux thèmes verbaux soit transitifs soit intransitifs : *ni-tlataoni* je suis gouverneur, *ni-qualli* je suis bon, *ni-nemi* je vis, *ni-te-tlaçotla* j'aime quelqu'un, etc.

II.	Sing.	1 *no*	2 *mo*	3 *i*
	Plur.	1 *to*	2 *amo*	3 *in*

Ces pronoms se préfixent, dons une relation subordonnée, aux noms, aux postpositions et aux thèmes des verbes conjugués réflexivement : *no-chichi* le chien de moi, *no-ka* en moi, *ni-no-tlaçotla* je m'aime.

Ces pronoms s'incorporent aux noms conjugués : *ni-mo-pilhtzin* je suis le fils de toi, *ti-no-pilhtzin* tu es le fils de moi.

III.	Sing.	1 *nech*	2 *mitz*	3 *ki*, *k*
	Plur.	1 *tech*	2 *amech*	3 *kin*

Ces pronoms s'incorporent aux verbes transitifs, dans une relation subordonnée. Ex. : *ni-mitz-tlaçotla* je t'aime, *ti-nech-tlaçotla* tu m'aimes.

Relativement à la place qu'occupent les pronoms affixes, nos seize langues se divisent en quatre classes.

I. Langues à préfixes : Montagnais, Crî, Algonquin, Chippeway, Iroquois, Nahuatl, Quiché, Kiriri, Guarani.

II. Langues à suffixes : Kechua.

III. Langues à préfixes et à suffixes : Chacta, Quiché, Maya.

IV. Langues à préfixes, infixes et suffixes : Dakota, Hidatsa.

VIII. — Du Pronom personnel réfléchi.

La distinction entre « de lui » et « de soi » n'existe que dans sept de nos langues et elle s'opère de trois manières : 1° par l'emploi de pronoms différents ; 2° par l'emploi de particules préfixées ; 3° par l'emploi de particules suffixées.

1° Montagnais. A côté du pronom de la troisième personne *bé* « de lui » se place le réfléchi *édé* « de soi ». Exemples : *bé-thi* la tête de lui, *édé-thi* la tête de soi ; *h-inla* la main de lui, *éd-inla,* la main de soi.

Guarani. Au pronom *y* « de lui » correspond *o* « de soi ». Exemples : *y-po* la main de lui, *o-po* la main de soi.

Dans certains cas, et notamment quand les noms commencent par l'une des consonnes *t*, *ç*, les pronoms *y* et *o* se changent l'un en *h* et l'autre en *gu*, après aphérèse de la consonne initiale. Exemples : *téra* nom, *h-éra* le nom de lui, *gu-éra* le nom de soi ; *tenondé* devant, *h-énondé* devant lui, *gu-énondé* devant soi ; *çoo* chair, *h-oo*, *gu-oo*.

Kiriri. Aux pronoms *i*, *s*, *se*, *si*, *su* correspondent les réfléchis *di*, *d*, *di*, *du*. Exemples *i-padzu* le père de lui, *di-padzu* le père de soi ; *s-era* la maison de lui, *d-era* ; *i-dioho* à lui, *di-dioho* à soi ; *su-bîro* le ventre de lui, *du-bîro*.

2° Nahuatl. Les particules *ne*, *mo* préfixées aux noms verbaux font fonction de pronom réfléchi. Exemples : *ne-tlaçotla-*

liztli l'amour de soi-même, *mo-tlaçotla-ni* amateur de soi-même, *ne-machtia-ni* instructeur de soi-même, *ne-machti-lo-yan* le lieu où l'on s'instruit.

3° Crî. Quand deux noms sont affectés, dans la même phrase, du pronom affixe de la troisième personne et qu'il y a lieu de distinguer entre la relation « de soi » et la relation « de lui », on rend la première en suffixant la particule *a* au nom animé et la seconde en suffixant la particule *iyiwa*, *oyiwa* au nom inanimé, la particule *iyiw* au nom inanimé singulier, la particule *iyiwa* au nom inanimé pluriel. Exemples : *Paul ot-aniss-a ot-askik-oyiwa* Paul la fille de soi le chaudron d'elle, le chaudron de la fille de Paul; *otinam̀ o-kosiss-a o-mokkuman-iyiw* il prend le fils de soi le couteau de lui, il prend le couteau de son fils.

Le nom animé, affecté du pronom de la troisième personne, prend invariablement la particule *a* caractéristique de ce que le P. Lacombe nomme « le relatif direct ». Il prend également cette même particule : 1° quand il est régi par un verbe transitif à la troisième personne. Ex. : *sakihew kijemanitow-a* il aime Dieu; 2° quand étant régi directement par un verbe transitif il est affecté d'un pronom personnel. Ex. : *ni-miyaw nit-aniss-a* je lui donne la fille de moi (*ni-miyaw nit-aniss* signifierait je donne à ma fille).

Les particules *iyiwa* et *iyiw* sont caractéristiques de ce que le P. Lacombe nomme « le relatif indirect. »

Algonquin. Relatif direct : *-an*, *-on*.
Relatif indirect : *-ini*, *-oni*, *-ni*.

Exemples : *o-kwisis-an* le fils de soi, *okwisis-ini* le fils de lui; *Bazin okwisis-an owiwakwan-ini* Basile son fils son chapeau, le chapeau du fils de Basile.

Chippeway. La « second third person » ou relatif direct se forme en suffixant au nom animé les particules *ian*, *an*, *in*, *oian*, *on*, *wan*, *n*. Les caractéristiques de la « third third person » ou relatif indirect sont *ini* ou *ani : od-ogima-n* le fils de soi, *od-ogima-n-ini* le fils de lui.

IX. — Du Pronom indéfini et de l'Impersonnel.

Le Montagnais, l'Iroquois et le Nahuatl possèdent un ou plusieurs pronoms indéfinis se préfixant aux noms, dans une relation subordonnée.

Le verbe se conjugue à l'impersonnel dans ces trois langues et aussi en Crî et en Chippeway.

Montagnais. Le thème nominal *déné* « homme » se préfixe aux noms, dans une relation subordonnée, en qualité de pronom indéfini répondant à notre « quelqu'un » : *déné-thi* la tête de quelqu'un, *déné-t'a* le père de quelqu'un.

Le même thème forme l'impersonnel des verbes qui se conjuguent à l'aide des pronoms de la première série : *déné-slini* on est mauvais.

L'impersonnel des autres verbes s'exprime en préfixant au thème, suivant les conjugaisons et les temps, les particules *tsé*, *sé*. *zé*, *é-dhé*, *tsu*, *a-on*, *a-χ-on*, *a-un* etc. : *tsé-tsaρ* on pleure, *e-dhé-tsaρ* on pleurait, *zé-tsaρ* on pleura, *tsu-tsaρ* on va pleurer.

Iroquois. Le pronom indéfini subordonné et l'impersonnel coordonné s'expriment en préfixant : 1° *ako*, *akawe* ou *akao* aux thèmes nominaux ; 2° *iako*, *iakawe* ou *iakao* aux thèmes verbaux intransitifs et aux thèmes verbaux transitifs mais seulement au temps passé ; 3° *ion*, *ie*, *ake* ou *ako* aux thèmes nominaux affectés d'une postposition ; 4° *ion*, *ie*, *ake*, ou *iakao* aux thèmes verbaux transitifs, mais seulement au présent, au futur et à l'aoriste. Exemples : *ako-sita* le pied de quelqu'un, *iako-tkahton* on a vu, *ion-sita-kta* aux pieds de quelqu'un, *ion-tkahtos* on voit, etc.

Nahuatl. La particule *te* « quelqu'un » se préfixe aux noms ainsi qu'aux noms verbaux, et s'incorpore aux verbes, en qualité de pronom indéfini et dans une relation subordonnée : *te-tlaxcal* le pain de quelqu'un, *te-tlaçotla-liztli* l'amour que

l'on a pour quelqu'un, *ni-te-piltzin* je suis le fils de quelqu'un, *ni-te-tlaçotla* j'aime quelqu'un. La particule *tla* « quelque chose » se préfixe aux noms verbaux et s'incorpore aux verbes transitifs, en la même qualité et dans la même relation : *tla-neltoquiliztli* la croyance, *tla-teconi* coupoir, *ni-tla-tlaçotla* j'aime quelque chose.

On forme l'impersonnel en préfixant les particules *ne, te, tla* aux thèmes verbaux passifs : *ne-tlaçotla-lo* on s'aime, *te-tlaçotla-lo* on aime, *tla-pia-lo* on garde.

Crî. L'impersonnel s'exprime en suffixant aux verbes, suivant les conjugaisons, l'une des particules *iwiw* ou *iwan, iw, kaniwiw* ou *kaniwan, aniwiw, awin*. Exemples : *pimipattan-iwiw* ou *pimipattan-iwan* on court, *pasikon-aniwiw* on se lève, *ni-miweyim-ik-awin* on m'estime, etc.

Cet impersonnel forme un pluriel en *-a* : *pimipattan-iwiw-a* on court en grand nombre.

Chippeway. On forme l'impersonnel en suffixant *-m* à la troisième personne ou en affectant d'un accent la voyelle ultième : *ikit-o-m* on dit, *inendàm* on pense.

Algonquin. Le missionnaire N. O. n'a point indiqué l'impersonnel.

X. — Des Pronoms démonstratifs.

Nos seize langues se divisent en deux classes suivant que leurs pronoms démonstratifs sont ou ne sont pas des deux nombres.

1° Langues dans lesquelles les pronoms sont des deux nombres :

Iroquois.	Singulier-Pluriel :	*ne, nee, nennee, ne-nahoten, nene.*
Chacta	»	*ilvppa, yvmna.*
Hidatsa.	»	*hidi, hido.*
Chibcha.	»	*asy, sisy, ysy.*

2° Langues dans lesquelles le pluriel se distingue du singulier :

MONTAGNAIS.	Sing.		*tiri, eyi, eyer.*
	Plur.		*tiri-yu, eyé-né, eyini-yu.*
CRÎ.	Sing.	Animés	*anah, awah, naha.*
	Plur.	»	*ani-ki, o-ki, ne-ki.*
	Sing.	Inanimés	*eoko, oma, anima, nema.*
	Plur.	»	*eoko-ni, o-hi, ani-hi, nehi.*
ALGONQUIN.	Sing.	Animés	*waam, iaam, aam.*
	Plur.	»	*o-k-om, i-k-im.*
	Sing.	Inanimés	*oom, iim.*
	Plur.	»	*o-n-om, i-n-im.*
CHIPPEWAY.	Sing.	Animés	*aw, waaw, maham.*
	Plur.	»	*o-g-ow, mam-ig.*
	Sing.	Inanimés	*ow, mandan, iw*
	Plur.	»	*o-n-ow, i-n-iw.*
NAHUATL.	Sing.		*yehoatl o, yehoatl y, inin, inon, y, yn.*
	Plur.		*yehoantin o-n, yehoantin y-n, ini-que-in, ini-que-on.*
DAKOTA.	Sing.		*de, he, ka.*
	Plur.		*de-na, he-na, ka-na.*
QUICHÉ.	Sing.		*ri, ha, a, are, areri.*
	Plur.		*he, e.*
MAYA.	Sing.		*la, lo, lay.*
	Plur.		*la-ab-i, lo-ob.*

CARAÏBE. Sing. *l-ikia, t-okoya, l-ika, t-oka, l-ira, l-ika-ba-li, t-okaba-rou, l-iketa, t-oketa, l-ikira, t-oucoura.*

Plur. *nh-ara.*

KECHUA. Sing. *pay, cay, chay, chacay.*

Plur. *pay-cuna, cay-cuna,* etc.

KIRIRI. Sing. *eri, ighi, ero ; uro, coho.*

Plur. *eri-dza, ero-a ; uro, coho.*

GUARANI. S.-P. *co, cobae ; au, aubae ; ebocoi, ebocoi-ba, aypo-bae ; cuibae, acoi, acoibae.*

Plur. *ay, ay-bae ; nugui, engui, egui-bae, nucui.*

Remarque. — Le kiriri posséde deux pronoms qui sont des deux nombres. De son côté, le Guarani possède à côté d'un assez grand nombre de pronoms des deux nombres, quelques pronoms dépourvus du singulier.

XI. — Des Pronoms interrogatifs.

MONTAGNAIS. Personnes *étlapén, étlapéyi,* Pl. *étlapé-yu.*
Choses *étla.*

CRÎ P. *awewa,* Pl. *aweni-ki.*
Ch. *kekway,* Pl. *kekway-i.*

ALGONQUIN. P. *awenen,* Pl. *awenen-ak.* Ch. *wekonen.*

CHIPPEWAY. P. *awenen,* Pl. *awenen-ag.* Ch. *wegonen, anin.*

Iroquois.	P.	*onka.* Ch. *nahoten, ohni.*
Dakota.	P.	*tuwe.* Pl. *tuwe-pi.* Ch. *taku.* Pl. *taku-pi, taku.*
Hidatsa.	P.	*tape.* Ch. *tapa, taka.*
Nahuatl.	P.	*ac, acquin.* Pl. *acqui-que.* Ch. *tlein, tle.*
Chacta.	P.	*kvta.* Ch. *nanta.*
Quiché.	P.	*naki, achinak, apa-chinak.* Ch. *pazvari.*
Maya.	P.	*mac.* Ch. *bax, bal.*
Caraïbe.	P.	*cate, cata.* Ch. *cate.*
Chibcha.	P.	*xi, xie, xie-ua, xie-o.* Ch. *ipcu-o, iahac-o, hac-o, ihac, hac.*
Kechua.	P.	*pi.* Pl. *pi-cuna.* Ch. *ima.* Pl. *ima-cuna.*
Kiriri.	P.	*adjé, -dé.* Ch. *udjé, sodé.*
Guarani.	P.	*aba-pé.* Ch. *mara, mbaé-pé.*

XII. — Des Pronoms relatifs.

La relation pronominale s'exprime de six maniéres différentes :

1° Montagnais. — Cette langue possède une sorte de pronom spécialement affecté à l'expression de la relation. Exemples : *déné* homme, *tta-déné* celui qui ; *ttsékwi* femme, *tta-ttsékwi* celle qui ; *eyi tta* celui qui, celui dont : *Jean tta tiri* Jean qui.

2° Dakota, Hidatsa. — Les pronoms interrogatifs font fonction de pronoms relatifs.

3° Langues dans lesquelles la fonction relative est remplie par des pronoms démonstratifs.

Iroquois. — Les démonstratifs *ne, nene*, ainsi que le pronom interrogatif *nahoten* s'emploient en qualité de relatifs.

Il existe en outre deux pronoms composés dans lesquels le premier élément paraît être exclusivement relatif. Ex.: *tsi-nahoten* ce que, *tsi-ni* pour *tsi-ne* ce qui.

Quiché. — Exemples : *k-ahaual ri* notre seigneur qui, *nim-al-ah tzak-ol ri* le grand créateur dont, *Jexu Crixto ri* Jésus-Christ qui.

Maya. — Au démonstratif quiché *ri* correspond le démonstratif *lay*.

Nahuatl. — La relation s'exprime en préposant le démonstratif *yn*. Ex.: *yn ni-mo-cuzqui* moi qui suis ton bijou, *yn ni-mo-quetzal* moi qui suis ta belle plume.

Les pronoms interrogatifs *acquin, tlein* deviennent relatifs par la préposition de *yn*. Ex.: *xiccaqui yn tlein ni-mitz-illhuia* écoute ce que je te dis, *yehuatl yn acquin tlatlaculhtica mococoa* celui qui souffre dans le péché.

4° Langues dans lesquelles la relation s'exprime en mettant le verbe au mode participe.

Algonquin. — Exemples : *nind-awema saiakihak* ma sœur que j'aime, *nind-awema saiakihatk* ma sœur qui m'aime.

Chippeway. — Comme en Algonquin.

Crî. — Comme en Algonquin. Exemples : *mokkuman meskaman* le couteau que je trouve, *kiyasisik mokkuman* le couteau qui coupe.

On peut aussi se servir du subjonctif précédé de la conjonction *e* ou de la particule *ka*. Ex.: *mokkuman e miskaman* le couteau que je trouve, *ka kasisik mokkuman* le couteau qui coupe.

Chibcha. — Exemples : *ze-bquyscua* je fais, *cha-quy-sca* moi qui fais, *chaquy-ia* moi qui fis.

Guarani. — Exemples : *o-mboé-baé* celui qui enseigne, *o-mboé-baé-cuera* celui qui a enseigné, *che-remi-mboé* celui que j'enseigne.

Kiriri. — Exemples : *tupay d-uca-ri hi-dioho* Dieu aimant à moi, Dieu qui m'aime, *Pero du-pa-ri du-mara* Pierre qui a tué son ennemi, *Pero di-pa-cri-ri hi-nha* Pierre qui a été tué par moi.

Kechua. — On emploie les participes ou noms verbaux avec la conjonction *ča*. Exemples : *coca-cta acullicu-k-ča isu-cta masca-n* celui qui mâche de la coca cherche de la chaux, *coca-cta acullicu-k chay-ča isu-cta masca-n* celui qui mâche de la coca celui-là cherche de la chaux, etc.

5° Chacta. — On exprime la relation en suffixant aux noms les articles-pronoms *ut, at, vt, et, it, ak-osh, iŋ, oŋ, ona, ak-oŋ*. Exemples : *Alvm-ut* Adam qui, *Ef-vt* Eve qui, *Alvm-ak-osh* Adam lui qui ; *Alvm-aŋ* Adam que, à qui ; *Ef-ak-oŋ* Eve que, Eve à qui.

6° Caraïbe. — On exprime la relation en postposant aux thèmes verbaux les thèmes *empti, ompti, ometi, ba-li, a-ba li, ba-rou, a-ba rou*. Exemples : *lika boule empti* ce qui est écrit, *likira arica b-ompti* ou *likira arica abali-bou* celui qui t'a vu, *tokoya chile ba-rou* celle qui est venue.

On peut aussi, en même temps que l'on postpose *ompti* au thème verbal, suffixer *ba-li* ou *ba-rou* au nom qui précède. Ex.: *likira bouyoucou-bali inchacoua b-ompti n-one* ce serviteur que tu as envoyé à moi, *toucoura araoua-ba-rou allou-coura l-ompti n-one* cette hache qu'il a envoyée à moi.

XIII. — Du Verbe attributif.

Quand j'ai spécifié, en traitant des pronoms personnels affixes, les cas dans lesquels ces pronoms sont affixés dans une relation coordonnée ou prédicative et ceux dans lesquels

ils sont affixés dans une relation subordonnée ou dépendante, je me suis placé au point de vue de la pensée aryenne qui distingue d'une façon absolue la catégorie du *Verbe* de la catégorie du *Nom*. Mais il s'en faut de beaucoup que cette distinction fondamentale soit rigoureusement applicable à nos seize langues. En effet, dans la plupart d'entre elles bien des verbes ne sont pas autre chose que des noms; et, là seulement où les deux catégories sont distinctes l'une de l'autre, le verbe est constitué :

1° Par l'affixation de pronoms exclusivement prédicatifs — Nahuatl, Dakota, Hidatsa, Guarani.

2° Par la préfixation aux pronoms affixés d'une particule de conjugaison — Montagnais.

3° Par la suffixation au thème de particules caractéristiques — Crî, Chippeway, Algonquin, Chacta.

4° Par l'affixation au thème d'un indice temporal — Kechua, Iroquois, Chibcha, Caraïbe.

5° Par l'affixation de pronoms exclusivement prédicatifs, ou par la composition du pronom personnel avec un indice temporal — Quiché, Maya.

Enfin, dans le Kiriri, le verbe se confond avec le nom.

1° Nahuatl. Le verbe peut se définir : un thème auquel se trouve préfixé immédiatement ou médiatement, un pronom de la première série : *ni-tetl* je suis pierre, *ni-qualli* je suis bon, *ni-nemi* je vis, *ni-pia-lo* je suis gardé, *ni-mo-piltzin* je suis ton fils, *ni-mo-cuzqui* je suis ton bijou, *ni-no-tlaçotla* je m'aime, *ni-mitz-tlaçotla* je t'aime, *ni-te-tlaçotla* j'aime quelqu'un, *ni-tla-tlaçotla* j'aime quelque chose, *ni-te-tla-tlaçotla* j'aime, *ni-xochi-tecui* je coupe des fleurs, *ni-no-ma-popohua* je me lave les mains, *ni-k-tlaçotla Pedro* j'aime Pierre.

Parmi ces verbes, les six premiers formés par la préfixation d'un pronom exclusivement prédicatif aux thèmes *tetl, qualli, nemi, pia-lo* et aux noms *piltzin* et *cuzqui* affectés d'un pronom subordonné, sont des verbes intransitifs. Tous les autres sont transitifs et incorporants, en ce sens que l'objet sur lequel

l'action s'exerce est infixé entre le pronom prédicatif et le thème : *no* moi, *mitz* toi, *te* quelqu'un, *tla* quelque chose, *te-tla* quelqu'un quelque chose, *xochi-tl* fleur, *no-ma-itl* main de moi, *k* lui.

Dakota. Il y a, dans cette langue, à côté de verbes formés, comme en nahuatl, par l'affixation à un thème de pronoms exclusivement prédicatifs (ceux de la troisième série), des *pseudo-verbes* qui ne se distinguent point morphologiquement des *noms conjugués*, c'est-à-dire des noms affectés de pronoms subordonnés.

Verbes proprement dits : *kaška* lier, *wa-kaška* je lie ; *manoŋ* dérober, *ma-wa-noŋ*, *ma-ya-noŋ*, etc.

Pseudo-verbes : *ma-ṭa* je meurs, *a-ma-sni* je suis bien portant, *ečaŋ-mi* je pense, *m-uŋ* je me sers de, *m-naŋka* je tisse. Ici les pronoms affixés sont identiquement ceux de la conjugaison nominale : *ma-pa* la tête de moi, *mi-tezi* le ventre de moi. Comme rien n'indique extérieurement que la relation coordonnée se substitue à la relation subordonnée lorsque l'on passe de *ma-pa* à *ma-ṭa*, on voit que le Dakota s'est arrêté à moitié chemin dans la voie qui l'avait conduit à distinguer du nom la majeure partie des verbes transitifs.

La classe des pseudo-verbes comprend la majorité des verbes intransitifs et un petit nombre de verbes transitifs.

On trouve, en outre, dans le Dakota, un assez grand nombre de verbes formés à l'aide des préfixes *m, d*, ce qui accuse, ainsi qu'on va le voir, un état antérieur à l'état actuel.

Hidatsa. Dans ce dialecte moins développé que le précédent, la plupart des verbes transitifs et le petit nombre des verbes intransitifs sont formés par l'affixation des pronoms *ma*, *da*, dont le second est exclusivement prédicatif, tandis que le premier est mixte. D'un autre côté, la majeure partie des verbes intransitifs est formée par l'affixation des pronoms *ma*, *mi*, *di* correspondant à *ma, mi, ni*, du Dakota. Cette concordance, à peu près parfaite, montre que *ma*, *da* ainsi que *m*, *d* constituent un acheminement de *ma, mi, ni* à *wa, ya*.

Guarani. Il y a dans cette langue, comme en Dakota, des verbes formés à l'aide de pronoms exclusivement prédicatifs et des pseudo-verbes ne se distinguant point morphologiquement des noms conjugués. Les premiers sont en majorité transitifs : *a-yuca* je tue, *a-mboé* j'enseigne; les seconds en majorité intransitifs : *che-aba* je suis homme, *che-catu* je suis bon, *che-yapu* je ments, *che-abu* je respire, *che-aguindog* je glisse, etc.

II. Montagnais. Cette langue possède des pseudo-verbes formés par la préfixation à un thème quelconque des pronoms mixtes de la première série, et des verbes proprement dits formés par la préfixation des pronoms de la deuxième série composés avec les particules de conjugaison *é, a, u, o.*

Tandis que *sé-uyli* « je nais » ne diffère point morphologiquement de *sé-thi* « la tête de moi », le verbe *é-s-tsaρ* pour *é-sé-tsaρ* « je pleure » se différencie de *sé-tsaρ* « pleurs de moi » par la présence de la particule *é*. Or celle-ci n'est pas un indice temporal, car si *e-s-tsaρ* fait au passé I *shi-tsaρ*, au passé II *ρi-tsaρ* et au futur prochain *was-tsaρ*, on voit les particules parallèles *a, o, u* se maintenir à tous les temps dans les autres conjugaisons : *a-s-tté* je fais, *a-ï-tté, a-χ-i-tté a-wa-s-tté*; *u-s-t'on* je tiens, *u-ï-t'on, u-ρ-i-t'on, u-wa-s-t'on*; *o-s-tti* je hante, *o-ï-tti, o-ρ-i-tti, -wa-s-tti.* D'un autre côté, s'il est vrai que le même thème peut former des verbes de significations différentes suivant qu'il passe d'une conjugaison dans les autres (*e-s-tti* je tire à moi, *o-s-tti* je fréquente un lieu, *u-s-tti* je reconnais) il reste toujours que le thème *tsaρ* conjugué par *sé* demeure nominal et qu'il devient verbal par la seule adjonction de la particule *é*. Il faut donc reconnaître que celle-ci a pour fonction de substituer morphologiquement la relation prédicative à la relation subordonnée.

III. Crî. — De ce que les langues algiques ne possèdent qu'une série mixte, on a conclu que l'expression de la relation prédicative leur est en réalité étrangère, partant qu'elles sont incapables de former autre chose que des pseudo-verbes

morphologiquement identiques aux noms conjugués. C'est une erreur ; en effet, au nombre singulier tout au moins, la conjugaison verbale diffère morphologiquement de la conjugaison nominale par des particules suffixées au thème. Exemples :

ni-pijiskiw l'animal de moi, *ni-pijiskiw-i-n* je suis animal.
ki-pijiskiw l'animal de toi, *ki-pijiskiw-i-n*
o-pijiskiw-a l'animal de lui, *pijiskiw-i-w*

Les verbes intransitifs et les verbes transitifs inanimés sont formés : 1° aux deux premières personnes du singulier, par la préfixation de *ni, ki,* et par la suffixation de *-n* lequel est précédé de l'une des voyelles *a, e, u, o, i* ou de *ini.* Exemples : *ni-pimipatt-a-n* je cours, *ni-pimutt-a-n* je marche, *ni-kaskeyitt-e-n* je m'ennuie, *nit-atoh-u-n* j'étouffe, *ni-pasik-o-n* je me lève, *ni-papp-i-n* je ris, *ni-takus-ini-n* j'arrive ; 2° à la troisième personne du singulier, par la suffixation de *a-w, e-w, a-m, u-w, o-w, i-w, i-n.* Exemples : *pimipatt-a-w, pimutt-e-w, kaskeyitt-a-m, atoh-u-w, pasik-o-w, pipp-i-w, takus-i-n*; 3° aux deux premières personnes du pluriel par l'infixation du thème dans les pronoms *ni.....nan, ki.....now, ki... ..waw.* Exemples : *ni-pimipatt-a-nan, ki-pimipatt-a-now,* etc. ; 4° à la troisième personne du pluriel par la suffixation de *-ok* à la troisième personne du singulier : *pimipatt-a-w-ok, pimutt-e-w-ok,* etc.

Les verbes transitifs animés sont formés : 1° aux deux premières personnes du singulier par la préfixation de *ni, ki,* et par la suffixation de *-a-w.* Exemples : *ni-miweyim-a-w* je l'estime, *ni-pakamahw-a-w* je le frappe, *ni-nettin-a-w* je le descends, *ni-sakih-a-w* je l'aime, *ni-pakwat-a-w* je le hais, *ni-nandonaw-a-w* je le cherche, *ni-maniswa-w* je le coupe, *nit-ajiway-a-w* je le mets dedans ; 2° à la troisième personne du singulier, par la suffixation de *e-w.* Exemples : *miweyim-e-w, pakamahw-e-w, nettin-e-w,* etc. ; 3° aux deux premières personnes du pluriel par l'infixation comme plus haut : *ni-miweyim-a-nan, ki-miweyim-a-now,* etc. ; 4° à la

troisième personne du pluriel, par la suffixation de *-ok* : *miweyim-e-w-ok*, *pakamahw-e-w-ok*, etc.

Selon M. Howse, le suffixe *a-w* serait un pronom de la troisième personne, et le suffixe *e-w* se décomposerait en *e* pronom prédicatif + *w* pronom subordonné, de telle sorte que *ni-nipah-a-w* « je le tue » équivaudrait à « de moi-tué-lui » et *sakih-e-w* « il l'aime » à « aimé-il-lui ». En opposition à cette analyse, je me bornerai à faire remarquer que le verbe neutre *ni-pimut-a-n* « je marche » fait à la troisième personne du singulier *pimut-e-w* et que les verbes indéfinis ou absolus forment cette même personne en *-e-w*. Exemples : *sakihiw-e-w*, *sakitchik-e-w* « il aime »; or, la présence, dans ces formes intransitives, du double pronom « il-lui », est évidemment inadmissible. Quant au suffixe *a-w*, j'estime jusqu'à preuve du contraire qu'il remplit au regard des thèmes transitifs animés une fonction analogue à celle que les désinences *a-n*, *e-n* etc. remplissent au regard des thèmes intransitifs. Au surplus, alors même que dans *ni-sakih-a-w* « je l'aime », la finale *a-w* serait réellement un pronom de la troisième personne, la suffixation de ce pronom n'indiquerait-t-elle pas qu'il existe entre le pronom préfixé et le thème *saki* dérivé par *-h*, une relation prédicative ?

Chippeway. Les verbes correspondant aux verbes crîs dont la troisième personne est en *-am* ou en *-im* prennent ces désinences aux trois personnes du singulier et forment les trois personnes du pluriel en substituant *-m-in*, *-m*, à *-nan*, *-now*, *-waw*.

Crî. — Singulier *ni-kaskeyitt-e-n*, *ki-kaskeyitt-e-n*, *kaskeyitt-a-m*. Pluriel : *ni-kaskeyitt-e-nan*, *ki-kaskeyitt-e-now*, *ki-kaskeyitt-e-n-a-waw*, ou *ki-kaskeyitt-e-waw*, *kaskeyitt-a-m-ok*; Singulier : *ni-takus-ini-n*, *ki-takus-ini-n*, *takus-i-n*; Pluriel : *ni-takus-ini-nan*, etc.

Chippeway. — Singulier : *nin-kashkend-a-m*, *ki-kashkend-*

a-m, kashkend-a-m, Pluriel : *nin-kashkend-a-m-in, ki-kashkend-a-m-in, ki-kashkend-a-m, kashkend-a-m-og;* Singulier : *nin-dagwish-i-n, ki-dagwish-i-n, dagwish-i-n,* Pluriel : *nin-dagwish-in-i-m-in.*

Parmi les verbes correspondant aux verbes crîs dont la troisième personne se termine en *a-w, e-w, u-w, o-w*, les uns ont conservé la voyelle ultième aux trois personnes du singulier, les autres à la troisième personne seulement. Tous forment leur pluriel comme les précédents. Exemples : *nin-madja* je pars, *ki-madja, madja* etc. ; *nind-ikit* je dis, *kid-ikit, ikit-o* etc.

Les verbes transitifs inanimés prennent, aux trois personnes du singulier, l'une des désinences *an, en, in, on.* Exemples : *nin-waband-an* je vois cela, *ki-waband-an, o-waband-an.* Ces verbes se conjuguent en Crî, sur le modèle des intransitifs qui forment leur troisième personne en *-a-w* ou en *-a-m* sans prendre le pronom préfixe *o.*

Les verbes transitifs animés ont conservé la voyelle *a* aux deux premières personnes du singulier, et à la troisième personne du même nombre ils ont substitué *-aw* à *-ew.* Ils forment leur pluriel en *-nan, -wa.* Exemples : Crî. S. : *ni-sakih-a-w, ki-sakih-a-w, sakih-e-w,* P. : *ni-sakih-a-nan, ki-sakih-a-now, ki-sakih-a-waw, sakih-e-w-ok;* Chippeway : S. : *nin-sagi-a, ki-sagi-a, o-sagi-an,* P. : *nin-sagi-a-nan, ki-sagi-a-nan, ki-sagi-a-wa, o-sagi-a wa-n.*

L'identité de la désinence des trois personnes du singulier dans la plupart des verbes chippeways vient à l'appui de ce que j'ai dit au sujet du verbe crî.

Algonquin. — Le verbe algonquin est à peu près identique au verbe chippeway.

1° S. *ni-pimos-e* je marche, *ki-pimos-e, pimos-e,* P. *ni-pimos-e-m-in, ki-pimos-e-m-in, ki-pimos-e-m, pimos-e-k.*

2° S. *ni-sakit-o-n* j'aime cela, *ki-sakit-o-n*, *o-sakit-o-n*, P. *ni-sakit-o-n-a-nan*, etc.

3° S. *ni-sakih-a* je l'aime, *ki-sakih-a*, *o-sakih-a-n*. P. *ni-sakih-a-nan*, etc.

Chacta. Parmi les articles-pronoms du Rév. C. Byington figure au premier rang « la particule affirmative ou prédicative *h* », laquelle transforme en de véritables verbes les pronoms, les thèmes verbaux, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les noms isolés et les noms affectés de pronoms possessifs. Exemples : *vno*, moi, *vno-h* c'est moi, je suis ; *takchi* lier, *takchi-h* il lie ; *kvllo* fort, *kvllo-h* il est fort ; *fehna* vraiment, *fehna-h* c'est vraiment ; *anuŋkaka* dedans, *anuŋkaka-h* c'est dedans ; *mihma* et, *mihma-h* et c'est ; *vlla* enfant, *vlla-h* il est enfant, c'est un enfant ; *vak-a* la vache, *vak-a-h* c'est la vache ; *vak-o* une vache, *vak-o-h* c'est une vache ; *sa-vlla* l'enfant de moi, *sa-vlla-h* il est mon enfant ; *apelichi-li* le royaume de moi, *apelichi-li-h* je règne, etc.

On voit par ce dernier exemple que la conjugaison verbale diffère morphologiquement de la conjugaison nominale ou possessive, par la suffixation de la particule prédicative *-h*.

IV Kechùa. Il n'y a dans cette langue qu'une seule série de pronoms-affixes pour conjuguer les noms et les verbes, mais la conjugaison verbale s'y différencie morphologiquement de la conjugaison verbale par la suffixation au thème de l'indice temporal *n*.

Conjugaison nominale — *ueke-y* les pleurs de moi, *uiesa-yki* le ventre de toi.

Conjugaison verbale — *ueke-n-y* je pleure, *puñu-n-y* je dors ; S. *apa-n-y* je porte, *apa-n-ki* (*apa-n-yki*), *apa-n*, P. *apa-nchik*, *apa-ycu*, *apa-n-kichik*, *apa-n-cu*.

Iroquois. Outre qu'un certain nombre de pronoms-affixes

subissent des modifications en passant de la conjugaison nominale à la conjugaison verbale, cette dernière se distingue morphologiquement par la suffixation au thème de l'indice temporal *s*.

Conjugaison nominale : *ka-sita-kta* aux pieds de moi, *ke-nontsi-ne* à la tête de moi, *ke-ri-asake* au cœur de moi, *ki-hnonk-ne* à la peau de moi.

Conjugaison verbale : *ka-tkahto-s* je vois *ke-nonwe-s* j'aime, *ke-hiara-s* je me souviens, *ki-tenre-s* j'ai pitié de.

Chibcha. Dans son état actuel, la conjugaison verbale se distingue de la conjugaison nominale par la suffixation des indices temporaux *suca, scua, suca-nuca, scua-nuca, ne.*

Conjugaison nominale : *ze-boi* ou *z-boi* le manteau de moi.

Conjugaison verbale : *z-guity-suca* je frappe, frappais ; *z-bquy-scua* je fais, faisais ; *z-guity-suca-nuca* je frappe actuellement : *z-gue-ne* je suis, *i-zo-ne* je subsiste, etc.

Caraïbe. Les verbes attributifs sont formés à l'aide de deux verbes auxiliaires dont la conjugaison se différencie de la conjugaison nominale par la présence d'indices temporaux.

Le premier auxiliaire *n-i-em* je fais, *n-i-a* j'ai fait, *n-ou-ba* je ferai, se compose de trois éléments ; 1° *n* pronom-affixe, 2° le thème *i* qui fléchit en *ou* au futur, 3° les indices temporaux *em, a, ba.*

Le second auxiliaire *en-ti-na* je suis, *a-ti-na* j'ai été, *ba-ti-na* je serai, se compose lui aussi de trois éléments, 1° les indices temporaux *en* (*em*), *a*, *ba* ; 2° *ti,* particule dont la valeur positive se manifeste quand on rapproche des formes précédentes les formes interrogatives *en-ra-na* suis-je ? *a-ra-na* ai-je-été ? *ba-ra-na* serai-je ? ; 3° *na* pronom-affixe de la 2e série.

Soit maintenant le thème verbal attributif *arameta* ou *ara-*

meto « cacher », on peut d'abord le conjuguer en lui suffixant le premier auxiliaire : *arameta-n-i-em* je fais cache, je cache. Mais d'ordinaire, le thème attributif s'incorpore dans l'auxiliaire : *n-arameto-i-em* je cache, *n-aramet-ou-ba* je cacherai. Quand il s'agit du temps passé, au lieu de suffixer *n-i-a*, ou d'y incorporer le thème, on suffixe le passé du second auxiliaire : *arameta-a-ti-na*, ou *arameta-ha-ti-na*, ou par contraction *arameta-ti-na*.

V. Quiché. Les pronoms de la seconde série, qui d'ailleurs s'emploient comme pronoms isolés, sont par eux-mêmes essentiellement prédicatifs. En effet, dans *c-at nu-logoh* « je t'aime », où *at* paraît être subordonné, il faut reconnaître que *nu-logoh* est un pseudo-verbe, ou plutôt un nom conjugué, de telle sorte qu'en réalité *c-at* équivaut à « maintenant toi » et *nu-logoh* à « de moi-amour ».

Mais si l'on compose le pronom subordonné *nu* avec l'indice temporal *ca* et que l'on prépose ce composé à ce même thème *logoh*, on aura cette fois un véritable verbe.

Il y a en Quiché trois conjugaisons.

1° Les deux verbes *qolic* et *uxic* « être » ainsi que les noms se conjuguent au présent, à l'aide des pronoms prédicatifs de la 2e série : *in-qolic*, *in-uxic* je suis, *in-ahmac* je suis pêcheur, *in-beyom* je suis marchand.

2° Les verbes intransitifs (neutres, absolus, passifs) se conjuguent à l'aide de ces mêmes pronoms composés avec l'indice temporal *ca : qu-i be* je vais, *qu-i logon* j'aime, *qu-i logox* je suis aimé.

3° Les verbes transitifs se conjuguent à l'aide des pronoms de la première série composés avec le même indice : *ca-nu logoh* j'aime, *ca-w ixcowah* je hais.

Il suit de là : 1° que dans les deux premières conjugaisons, le verbe est constitué, comme en Nahuatl, par l'emploi des pronoms exclusivement prédicatifs ; 2° que dans la troisième,

la relation prédicative est manifestée par la présence de l'indice temporal.

Il y a en quiché des formes pseudo-verbales, telles que *nu-logom* j'aimai, *nu-logoh* dans *c-at nu-logoh*, etc.

Maya. — L'existence de formes comme *c-in oabal* « je suis placé », *c-au oktic* « tu pleures » autorise à ranger le Maya à la suite de son congénère, bien que dans l'état actuel la conjugaison des verbes de cet idiome n'exprime pas morphologiquement la relation prédicative. Ainsi, au temps présent, les thèmes verbaux intransitifs sont suivis d'un thème verbal *cah*, auquel se préfixent les pronoms de la première série. Ex. : *nacal in-cah* je monte, *nacal a-cah* tu montes, etc.

Le présent des verbes transitifs se forme ou par la préfixation des pronoms de la première série, ou en préposant les pronoms de la seconde série unis à la préposition *ti*, dans une relation subordonnée. Exemples : *in-cambezic* de moi l'enseignement, j'enseigne ; *t-en cambezic* à moi l'enseignement, j'enseigne.

6° Kiriri. — Seul, parmi nos seize langues, le Kiriri ne possède que des pseudo-verbes formés par la préfixation du pronom au thème verbal, sans indication de la relation prédicative. Ex. *hi-padzu* le père de moi, *hi-coto* je dérobe, *hi-pa* je suis tué, *hi-bîsapi* je suis battu.

Remarque. — On peut aussi former le verbe analytiquement en postposant au thème les pronoms isolés des deux premières personnes. Exemples : *coto hietzay* je dérobe, *coto ewatzay* tu dérobes. Le Père Mamiani ajoute sans donner d'explication que les pronoms isolés peuvent être suffixés au thème, après aphérèse. Exemple : *tè-tzay* « je vais » au lieu de *tè hietzay* ou de *hi-tè*.

XIV. — Des Verbes transitifs et des Verbes intransitifs.

Dans treize de nos langues, les verbes transitifs se dis-

tinguent morphologiquement des verbes intransitifs : 1° par la préfixation au thème d'indices transitifs ; 2° par la variation des désinences ; 3° par l'emploi de pronoms-affixes différents ; 4° par ces deux procédés tout ensemble ; 5° par l'incorporation d'un régime.

Dans les trois autres langues, ou bien il n'y a point de verbes transitifs, ou la confusion entre les deux sortes de verbes est soit absolue soit partielle.

1° Langues dans lesquelles le verbe transitif se différencie du verbe intransitif par la préfixation au thème d'un indice spécial.

MONTAGNAIS. — L'indice transitif est *-l*. Exemples : *u-n-tsi* tu fabriques, *ttsi u-n-l-tsi* tu fabriques un canot.

Sauf au temps passé, le verbe transitif ne prend point l'indice *-l* à la première personne du singulier.

CHIBCHA. — Les verbes intransitifs sont ou primitifs ou dérivés soit par *-go* soit par *-n*. Exemples : *to* rompre, *o* se baigner ; *xine-go* coudre, *isca-go* guérir, *tye-n* publier, *chue-n* se réjouir.

Les thèmes de ces verbes deviennent transitifs par la préfixation de *b-* ou de *m-*. Exemples : *b-to* rompre, *m-o* baigner, *b-xin* coudre, *m-isca* guérir, *b-tye* publier, *b-chue* réjouir, etc.

2° CRÎ, ALGONQUIN, CHIPPEWAY. — Les verbes transitifs et les verbes intransitifs se différencient par leurs désinences. Voir au chapitre XIII.

3° IROQUOIS, DAKOTA, HIDATSA, CHACTA, GUARANI. — La distinction se manifeste morphologiquement par l'emploi de pronoms-affixes différents. Voir aux chapitres VII et XII.

4° QUICHÉ. — Les thèmes monosyllabiques se conjuguent à

l'aide des pronoms de la première série s'ils sont transitifs, et à l'aide de ceux de la seconde s'ils sont intransitifs. Exemples: *x-aw il* tu as vu, *x-at ul* tu es arrivé.

Parmi les suffixes de la dérivation verbale primaire plusieurs sont exclusivement affectés à la formation des thèmes intransitifs, notamment *-e, -r, -h, -t*. Exemples : *bak-e* percer, *cak-a-r* être en colère, *mir-i-r* remuer, *oy-o-h* espérer, *tzac-a-t* terminer.

Au contraire le suffixe *-h* sert de préférence à former des thèmes transitifs. Exemples : *zub-a-h* gagner, *pal-e-h* lever, *chab-i-h* flécher, *log-o-h* aimer, *val-u-h* éventer.

La distinction entre les thèmes transitifs et les thèmes intransitifs ne se poursuit pas dans le cercle de la dérivation primaire.

Maya. — Les thèmes intransitifs polysyllabiques sont généralement dérivés par *-l*, tandis que les thèmes transitifs du même ordre le sont par *-h*. Exemples: *cul-a-l* s'asseoir, *cul-t-a-h* asseoir ; *el-e-l* brûler, *el-z-a-h* incendier; *buciu-t-a-l* se vêtir, *bucin-t-a-h* vêtir; *chéen-t-a-l* s'écorcer, *chéen-t-a-h* écorcer.

Sauf au présent de l'indicatif, les verbes des deux sortes se différencient par les pronoms à l'aide desquels ils se conjuguent. Exemples : Verbe transitif — *a-cambezah* tu enseignas, *tech a-cambez-* que tu enseignes,

Verbe intransitif: *nac-ech* tu montas, *tech nac-ac-ech* que tu montes.

5° Nahuatl. — Les verbes transitifs diffèrent des verbes intransitifs en ce qu'ils s'incorporent nécessairement un régime soit pronominal soit nominal. Voir au chapitre XIII.

Remarque. On trouve des cas d'incorporation en Iroquois et en Guarani. Mais tandis que dans le Nahuatl l'incorporation est constitutionnelle, elle n'est que sporadique dans ces deux idiomes.

Iroquois. — J'ai relevé dans le dictionnaire français-onontagué publié par M. Shea, un certain nombre de cas d'incorporation parmi lesquels je citerai les suivants: *ha-kter-odagwach* il déracine = *ha* il + *ou-kter-a* racine + *odagwach* thème verbal ; *k-hren-onniaha* je fais un paquet = *k* je + *ka-hren-a* affaire + le thème de *g-onniaha* je fais ; *g-riwa-nonwes* j'approuve = *g* je + *ga-riwa* affaire + *nonwes* aime.

Guarani. — On peut incorporer soit un nom régi, soit un pronom tenant la place d'un nom postposé, soit un nom suivi d'une postposition. Exemples : *a-tupa-piçi* je-Dieu reçois, je communie ; *a-y-piçi tupa* je-le-reçois — Dieu ; *a-mbaé-ri-yeruré* je demande des choses = *a* je + *mbaé* choses + *ri* pour + *yeruré* demande.

6° Kechua. — La confusion entre les verbes transitifs et les verbes intransitifs est absolue. Exemple : *apa-n-y* je porte, *puñu-n-y* je dors.

Caraïbe. — La confusion n'est que partielle. En effet, si des verbes comme *aronca* « dormir » *ekeleouro* « avoir la fièvre », *ebechoua* « devenir » se conjuguent à l'aide du premier auxiliaire *niem* ; par contre, les verbes dénominatifs, les verbes possessifs et les verbes passifs — tous verbes intransitifs — se conjuguent à l'aide du second auxiliaire *entina*. Ex.: *nitimain-a-ti-na* je suis ivre, *k-aca-e-ti-na* j'ai un pot, *arametoua-ti-na* je suis caché.

7° Kiriri. — Il n'y a point, à proprement parler, de verbes transitifs en kiriri, car c'est dans cette langue une règle absolue que l'action du verbe s'exerce invariablement sur le nom régi, à l'aide d'une préposition. Ainsi, pour rendre cette proposition « tu caches tes péchés », on ne dira pas *a-keico e-huanghe-tè*, mais bien *a-keico do e-huanghe-tè*.

XV. — Du verbe pronominal.

Le verbe transitif à régime pronominal se conjugue : 1° analytiquement ; 2° synthétiquement à l'aide d'un seul pronom et d'une particule ; 3° synthétiquement à l'aide de deux pronoms et d'une particule.

1° Langues dans lesquelles la formation est analytique :

Chibcha. — Les pronoms personnels isolés se préposent au verbe. Ex.: *mue z-guity-suca* toi je frappe, *hycha m-guity-suca* moi tu frappes.

Quiché. — Les pronoms de la seconde série, composés avec l'indice temporal, se préposent au thème verbal conjugué à l'aide des pronoms de la première série. Ex.: *c-at nu-logoh* je t'aime.

Maya. — Les pronoms de la seconde série, composés avec la préposition *ti*, se postposent au thème verbal conjugué à l'aide des pronoms de la première série. Ex.: *bin a-cambez t-en* tu m'enseigneras.

Kiriri. — On postpose au verbe les pronoms-affixes unis à une postposition. Ex.: *a-uca hidioho* tu aimes moi, *do todi hi-bahu* attends moi.

2° Langues dans lesquelles le verbe pronominal se forme synthétiquement à l'aide d'un seul pronom et d'une particule :

Crî. — Le pronom personnel se préfixe au thème verbal dérivé par l'une ou l'autre des particules *iti-n*, *i-n*, *ik*, *a-w*. Exemples : *ki-miweyim-iti-n* je t'estime, *ki-miweyim-iti-nan* nous t'estimons ; *ki-miweyim-i-n* tu m'estimes, *ki-miweyim-i-*

nan tu nous estimes ; *ni-miweyim-ik* il m'estime, *ni-miweyim-ik-o-nan* il nous estime ; *ki-miweyim-ik* il t'estime, *ki-miweyim-ik-o-waw* il vous estime ; *ni-miweyim-a-w* je l'estime, *ki-miweyim-a-w* tu l'estimes.

M. F. Müller, qui n'admet point en Crî l'existence d'une relation coordonnée entre le pronom-affixe et le thème verbal, attribue aux désinences *iti-n*, *i-n* etc., les valeurs de « par moi », « à moi », « par lui ». Dans cette hypothèse, *ki-miweyim-iti-n* équivaudrait à « de toi - l'estime - par moi », *ki-miweyim-i-n* à « de toi - l'estime - à moi », *ni-miweyim-ik* à « de moi - l'estime - par lui », *ni-miweyim-a-w* à « de moi — l'estime — à lui ».

Remarque. — Il importe de constater avec M. Howse : 1° que le pronom de la seconde personne précède la particule représentant la première personne aussi bien dans *ki-miweyim-iti-n* « je t'estime » que dans *ki-miweyim-i-n* tu m'estimes ; 2° que les pronoms des deux premières personnes précèdent toujours la particule représentant la troisième : *ni-miweyim-a-w* je l'estime, *ni-miwyeim-ik* il m'estime.

Algonquin. — Les verbes pronominaux de l'Algonquin et du Chippeway sont construits sur le même plan que ceux du Crî.

Exemples : *ki-sahih* tu m'aimes, *ki-sakih-i-n* je t'aime, *ni-sakih-a* je l'aime, *ni-sakih-ik* il m'aime, *ki-sakih-ik* il t'aime, *ki-sakih-a* tu l'aimes, *ni-sakih-ig-o-n* il m'aime.

Chippeway. — Exemples : *ki-wabam* tu me vois, *ki-wabam-i-n* je te vois, *nin-wabam-ig* il me voit, *ki-wabam-ig* il te voit, *ki-wabam-a* tu le vois.

Kechua. — La conjugaison pronominale est caractérisée : 1° par l'emploi des particules *su*, *hua* ; 2° par la présence d'un seul pronom dans les formes 1-2, 3-2, 2-1 ; 3° par l'absence de tout pronom dans la forme 3-1. Exemples :

Forme 1-2 — *apa-yki* (pour *ñoca apa-yki*) je te porte.

Forme 3-2 — *apa-su-n-ki* (pour *pay apa-su-n-ki*) il te porte.

Forme 2-1 — *apa-hua-n-ki* (pour *ñoca-cta apa-hua-n-ki*) tu me portes.

Forme 3-1 — *apa-hua-n-mi* il me porte = *apa* thème verbal + *hua* particule représentant la première personne + *n* indice temporal + *mi* indice du mode indicatif.

3° Langues dans lesquelles le verbe pronominal se forme synthétiquement à l'aide de deux pronoms.

Montagnais. — Les pronoms de la première série se préfixent aux pronoms de la seconde série qui, eux-mêmes, se préfixent au thème verbal transitif. Exemples : *sè-ne-l-hi* moi-tu-imites, *s-e-l-hi* moi-il-imite, *n-e-s-hi* toi-je-imite, *h-e-s-hi* lui-je-imite, etc.

Hidatsa. — Le pronom subordonné se préfixe au pronom coordonné. Exemples : *di-ma-kideši* toi-je-aime, *mi-da-kideši* moi-tu-aimes, *mi-kideši* moi-(il)-aime, etc.

Dakota. — La formation est la même qu'en Hidatsa. Ex.: *ma-ya-kaška* moi-tu-lies, *wiča-ya-kaška* eux-tu-lies.

Remarques. — 1° Le pronom coordonné occupe la première place dans *uŋ-ničaška-pi* nous te lions; 2° les deux pronoms *ni* toi + *wa* je, se contractent en *či*. Ex.: *či-čaška* au lieu de *ni-wa-kaška* toi-je-lie.

Nahuatl. — Le pronom coordonné se préfixe au pronom subordonné. Exemples : *ni-mitz-tlaçotla* je-toi-aime, *ti-nech-tlaçotla* tu-moi-aimes, *ni-k-tlaçotla* je-lui-aime.

Chacta. — Même formation, sauf que le pronom de la première personne se suffixe au thème quand il est coordonné. Exemples: *chi-pesa-li-h* toi-vois-je, je te vois; *e-chi-pesa-h*

nous te voyons ; *is-sa-pesa-h* tu-me-vois, *ish-pi-pesa-h* tu nous vois, *sa-pesa-h* moi-(il)-voit.

Remarque. — On peut substituer les pronoms de la troisième série à ceux de la seconde. Exemples : *chiy-pesa-li-h* pour toi-vois-je, je vois pour toi.

Guarani. — Les pronoms coordonnés se préfixent aux pronoms subordonnés, sauf toutefois *epé* « tu » et *epeyepé* « vous » qui invariablement se suffixent au thème verbal. Exemples : *a-y-mboé* je-le-enseigne, *a-y-açoi* je le couvre, *che-oro-mboé* je-toi-enseigne, *che-opo-mboé* je-vous-enseigne ; *che-mboé-epé* moi-enseignes-tu, *che-mboé-epeyepé* moi-enseignez-vous, vous m'enseignez.

Iroquois. — L'analyse de quelques verbes conjugués pronominalement permet de constater, au moins dans un certain nombre de cas, la présence de deux pronoms personnels. Exemples *ke-ni-nonwes* je-vous-deux-aime, *k-wa-nonwes* je-vous-aime, *ta-ke-nonwes* tu-moi-aimes, *ra-ke-nonwes* il-moi-aime. *Ke-ni* = *ke* je + (*se*)-*ni* vous deux ; *k-wa* = *ke* je + (*se*)-*wa* vous ; *ta-ke* est pour *sa-ke* = *sa* tu + *ke* moi ; *ra-ke* = *ra* il + *ke* moi.

Les autres préfixes sont indécomposables. Ex.: *kon-nonwes* je t'aime, *hetse-nonwes* tu l'aimes, *hia-nonwes* il t'aime, etc.

4° Caraïbe. — Le verbe pronominal se décompose en quatre éléments : 1° le thème verbal dérivé par *coua ;* 2° le verbe auxiliaire *i-em* auquel se trouve préfixé le pronom coordonné ; 3° la particule affirmative *ti* ; 4° le pronom subordonné. Ex.: *arameta-coua-n-i-em-ti-bou* je te cache, *arameta-coua-b-i-en-ti-na* tu me caches, *arameta-coua-l-i-en-ti-na* il me cache.

La particule *ti* s'élide à la troisième personne. Ex.: *arameta-coua-n-i-en-li* je le cache.

XVI. — Du verbe absolu.

Parmi nos seize langues, il en est quinze dans lesquelles l'action verbale transitive peut être exprimée abstraitement, c'est-à-dire sans indication d'aucun objet sur lequel s'exerce l'action.

1° Langues dans lesquelles le verbe absolu se distingue morphologiquement du verbe transitif :

Algonquin. — Le verbe absolu se forme par la suffixation de *djike*. Ex.: Verbe transitif animé : *ni-saki-h-a* je l'aime ; verbe transitif inanimé — *ni-saki-t-on* je l'aime ; — verbe absolu : *ni-saki-djike* j'aime.

Chippeway. — Même formation. Ex. *nin-waba-m-a* je le vois, *nin-waba-n-d-an* je le vois, *nin-waba-n-djige* je vois.

Crî. — Le verbe absolu se présente sous la forme animée et sous la forme inanimée. Ex.: *ni-saki-h-a-w* je l'aime, *ni-saki-h-iw-an* j'aime ; *ni-saki-tt-an* je l'aime, *ni-saki-tchik-an* j'aime.

Dakota. — Le verbe devient absolu par la préfixation de *wa* « quelque chose ». Ex.: *manoŋ* dérober....., *wa-manoŋ* dérober ; *taspaŋtaŋka ma-wa-noŋ* une pomme je dérobe, *wa-ma-wa-noŋ* je dérobe quelque chose, je dérobe.

Nahuatl. — Le verbe absolu se forme par l'incorporation de *te* « quelqu'un » suivi de *tla* « quelque chose ». Exemples : *ni-te-cuilia* je prends quelqu'un, *ni-tla-cuilia* je prends quelque chose, *ni-te-tla-cuilia* je prends quelque chose à quelqu'un, je prends.

Guarani. — Le verbe absolu se forme par la préfixation de

po-ro au thème verbal. Ex.: *a-yuca* je tue..., *a-poro-yuca* je tue ; *a-mboé* j'enseigne....., *a-po-ro-mboé* j'enseigne.

Quiché. — Le verbe absolu se forme par un double procédé consistant : 1° à dériver le thème par *ou, ouic, uvic, o, onic*, s'il est monosyllabique, par *n, nic* s'il est polysyllabique ; 2° à conjuguer le thème ainsi dérivé à l'aide des pronoms de la seconde série : Ex.: *ban* faire...., *ban-ou ; muk* enterrer...., *muk-uvic ; ta* entendre...., *ta-o, ta-onic* ; *tzib-a-h* écrire...., *tzib-a-n, tzib-a-nic ; ca-nu log-o-h* j'aime...., *qu-i log-o-n* j'aime.

Maya. — Même formation. Ex.: *in-cambez-a-h* j'enseignai...., *cambez-a-h-n-en* j'enseignai.

Montagnais. — Le verbe transitif étant caractérisé par la particule *I*, le verbe pris dans sa signification absolue se confond avec le verbe intransitif.

2° Iroquois, Hidatsa, Caraïbe, Chibcha, Kechua, Kiriri. — Le verbe transitif s'emploie *absolument* sans modification aucune.

3° Chacta. — Il paraît résulter des trop rares exemples donnés par le Rév. Cyrus Byington que l'action verbale ne s'exprime point *absolument*.

XVII. — Du verbe réfléchi.

La réflexion de l'action s'indique de six manières différentes :

1° On forme le verbe réfléchi comme le verbe pronominal.

Nahuatl. — Les pronoms de la seconde série se substi-

tuent à ceux de la troisième. Ex.: *ni-no-chicaua* je m'efforce, *ti-mo-chicaua* tu t'efforces, *mo-chicaua* il s'efforce.

Caraïbe. — Ex. *arameta-coua-n-i-em-tina* je me cache, *arameta-coua-b-i-en-ti-bou* tu te caches.

2° On préfixe certaines particules.

Iroquois. — Ex.: *ka-tkahtos* je vois, *k-atat-a-tkahtos* je me vois ; *ke-nonwes* j'aime, *k-atat-e-nonwes* je m'aime.

Chacta. — Ex.: *takchi-li-h* je lie, *ille-takchi-li-h* je me lie ; *ish-takchi-h* tu lies, *ish-ille-takchi-h* tu te lies.

Guarani. — Ex.: *a-yuca* je tue, *a-ye-yuca* je me tue ; *a-mboaba* je fais homme, *a-ñe-mboaba* je me fais homme.

3° On emploie des pronoms indiquant la réflexion.

Montagnais. — On préfixe, en qualité de pronom subordonné, *edé, ed.* Ex.: *ed-e-s-na* je me fais vivre, *ed-e-s-tsi* je me fais.

Dakota. — On préfixe ou l'on infixe les pronoms réfléchis *miči, niči, iči,* etc. Ex. *wašte-daka* aimer, *wašte-miči-daka* je m'aime.

Hidatsa. — On préfixe ou l'on infixe les pronoms réfléchis *micki, dicki, icki,* etc.

Kiriri. — On postpose au verbe le pronom réfléchi préfixé à une postposition. Ex.: *pa-cri di-naho* il s'est tué lui-même.

4° Transformation du thème transitif en un thème intransitif.

Chibcha. — On substitue au thème transitif caractérisé par la préfixation de *b, m,* le thème intransitif correspondant.

Ex.: *zitas achuenza-c ze-ga* « moi-même je me suis fait mal » au lieu de *zitas achuenza-c ze-h-ga*. Quand le thème est simple, on en modifie la partie antérieure. Ex.: *z-guity* j'ai frappé, z-*uity* je me suis frappé.

5° Postposition d'une locution pronominale.

Quiché. — On postpose au verbe transitif une locution pronominale formée des pronoms de la première série et du thème nominal *ib* « corps, personne ». Ex.: *ca-nu logoh w-ib* j'aime la personne de moi, je m'aime; *c-a logoh aw-ib* tu t'aimes toi-même.

Maya. — Comme en Quiché, avec *in-ba, a-ba*, etc.

6° Particules suffixées au thème verbal.

Crî. — On suffixe au thème de la forme transitive animée la particule *is-un* ou simplement la désinence intransitive *-un*. Ex.: *ni-sakih-aw* je l'aime, *ni-sakih-is-un* ou *ni-sakih-un* je m'aime.

Algonquin. — Comme en Crî, avec *itis*, *is*. Ex.: *ni-sakih-itis* je m'aime, *ni-cingenind-is* je me hais.

Chippeway. — Comme en Algonquin.

Kechua. — On dérive le thème verbal par *-cu*. Ex.: *maylla* laver, *maylla-cu* se laver ; *taca* frapper *taca-cu* se frapper.

XVIII. — Du Verbe négatif.

On exprime la négation verbale ou à l'aide d'adverbes soit préposés, soit postposés, ou à l'aide de particules, soit préfixées, soit suffixées, soit infixées.

1° Quiché. — On prépose : 1° *mana* ou *man* au présent et au passé du mode subjonctif, substitués aux temps corres-

pondants du mode indicatif; 2° *mawi* au futur de l'indicatif. Ex.: *man ca-w il-tah* je ne vois pas, *mana xi-w oyobeh-tah* je n'attendis pas, *mawi ch-aw il* tu ne verras pas.

Maya. — La conjugaison négative paraît consister purement et simplement dans la préposition au verbe de l'adverbe négatif *ma*.

Iroquois. — On prépose l'adverbe *iahte*. Ex.: *iahote-ken* vente-t-il? *iahte iahote* il ne vente pas, *iahte wake-nonwaktani* je ne suis pas malade.

Dakota. — On postpose au verbe, à l'adjectif, au nom et au pronom, l'adverbe *šni*. Exemples : *m-de* je vais, *m-de šni* je ne vais pas; *he čan* cela (est) du bois, *he čan šni* cela n'(est) pas du bois.

Crî. On prépose au verbe les adverbes *nama, namawiya*. Exemples: *nama ni-miy-ik* il ne me donne pas, *namawiya ki-wi-wittamatin* je ne veux pas te le dire, etc.

Remarque. — Le crî possède un verbe diminutif formé par la dérivation du thème verbal au moyen du suffixe *si*. Exemples : *ni-pimipatt-a-si-n* je cours peu ou lentement, *ni-pakamahw-a-si-w* je le frappe un peu, *ni-pakamah-u-si-k* il me frappe un peu, etc.

Les noms deviennent diminutifs par la suffixation de *-s* précédé d'une voyelle connective: *masinahigan-i-s* petit livre, *mistik-u-s* petit bois, etc.

Chippeway. — On prépose l'adverbe *kawin, ka* au verbe mis au diminutif. Exemples: *nind-ikit* je dis, *kawin nind-ikit-o-si* je ne dis pas, *kawin nin-wabam-a-si* je ne le vois pas.

Il arrive assez fréquemment que par suite de l'omission de l'adverbe le verbe diminutif fait à lui seul fonction de verbe négatif.

Algonquin. — On prépose, dans tous les cas, l'adverbe *kawin* au verbe mis au diminutif: *kawin ni-sakih-a-si* je ne l'aime pas.

2° Nahuatl. — On prépose l'adverbe *amo* ou bien on le préfixe sous la forme contracte de *a*. Exemples : *amo qualli*, *a-qualli* il n'est pas bon ; *a-ni-tlacaqui* je n'entends pas.

Montagnais. — On exprime la négation verbale ou par la suffixation de *illé* ou par la préfixation de l'une des particules *è*, *u*, *di*, *udi*, *tsé*, *dé*. Exemples : *n-es-djier* je crains, *n-es-djier-illé* ou *è-n-es-djier* je ne crains pas ; *o-s-ni* je suis intelligent, *tsé-o-s-ni* je ne suis pas intelligent, etc.

Caraïbe. — Le verbe négatif se forme : 1° dans le parler des femmes, en préfixant *m* au nom verbal en *-ni* suivi du passé du second auxiliaire ; 2° dans le parler des hommes, en infixant *p* entre ces deux éléments. Exemples : *m-arametoni-atina*, *m-arameton-tina* je ne cache pas ; *aramet-on-p-atina* je ne cache pas.

Chibcha. — Le verbe négatif se forme du verbe positif en suffixant la particule *za* au présent et au passé et en substituant pour le futur le composé *zynga* (= *za* + *nga*) à l'indice *nga*. Exemples : *z-guity-suca-za* je ne frappe pas, *z-guity-za* je n'ai pas frappé, *z-guity-zynga* je ne frapperai pas.

Kechua. — On prépose l'adverbe *mana* et on suffixe *chu*. Exemples : *muna-n-y* j'aime, *mana muna-n-y-chu* je n'aime pas ; *ri-n-ki* tu vas, *mana ri-n--ki-chu* tu ne vas pas.

Kiriri. — Le verbe est rendu négatif par la suffixation de *dî* ou de *kie*. Exemples : *dz-uca* j'aime, *dz-uca-dî* ou *dz-uca-kie* je n'aime pas, *hi-wi* je vais, *hi-wi-dî* je ne vais pas.

Guaraní. — On préfixe *na*, *n*, *nd* en même temps que l'on suffixe *i* au présent passé et *ycé* au futur. Exemples : *n-a-mboé-i*

je n'enseigne pas ; *a-mboé-ne* j'enseignerai, *n-a-mboé-ycé-ne* je n'enseignerai pas.

Chacta. — On conjugue négativement en affixant au thème verbal des pronoms *négatifs*, lesquels sont formés, sauf à la première personne de la première série, par la composition des pronoms positifs avec *k* ou *ik*.

1re série. — Sing. *a-k*, *chi-k*. Plur. *k-e* ou *k-il*, *k-iloh*, *hvsh-ik*.

2e série. — Sing. *ik-sa*, *ik-chi*. Plur. *ik-pi*, *ik-hvpi*, *ik-hvchi*.

3e série. — Sing. *ik-sam*, *ik-chiy*, etc.

En outre, le verbe négatif fléchit sa voyelle finale en *o*. Exemples : *takchi-li-h* je lie, *ak-takcho-h* je ne lie pas ; *ak-chi-péso-h* je ne te vois pas ; *ish-pa-h* tu manges, *chik-po-h* tu ne manges pas.

En définitive les seules de nos seize langues qui possèdent un véritable verbe négatif sont le *Caraïbe*, le *Chibcha*, le *Kiriri*, le *Guarani* et le *Chacta*.

XIX. — **Du Verbe passif.**

On exprime la passivité : 1° en préfixant à la troisième personne du pluriel, des pronoms subordonnés ; 2° en préfixant à l'impersonnel, des pronoms subordonnés ; 3° en mettant le verbe pronominal à l'impersonnel ; 4° en suffixant la voyelle *o* aux verbes pronominaux 3-1 et 3-2 ; 5° en postposant au participe passé le verbe substantif ; 6° en postposant un pronom au participe passé passif ; 7° en dérivant le thème verbal soit par des préfixes, soit par des suffixes ; 8° en modifiant le thème verbal de diverses manières.

1° Dakota. — On préfixe les pronoms de la première série à la troisième personne du pluriel. Exemples : *ma-kaška-pi* ils me lient, je suis lié ; *ni-kaška-pi* ils te lient, tu es lié.

Hidatsa. — Même procédé. Exemple : *mi-ahoa* ils me cachent, je suis caché.

2° Montagnais. — On préfixe à l'impersonnel du passé les pronoms de la première série. Exemples : *sé-ze-l-hi* on m'a méprisé, je suis méprisé ; *né-ze-l-hi* tu es méprisé, *hé-ze-l-hi* il est méprisé.

3° Iroquois. — L'impersonnel du verbe pronominal tient lieu de passif. Exemple : *ion-ka-tkahtos* on me voit, je suis vu ; *ie-sa-tkahtos* on te voit, tu es vu.

Remarque. — Un certain nombre de verbes forment un passif en préfixant la particule *at*. Exemples : *ke-rihontha* j'autorise, *k-at-e-rihontha* je suis autorisé ; *ke-nekwahestha* je baptise, *k-at-e-nekwahestha*.

Crî. — On met à l'impersonnel les verbes pronominaux 3-1, 3-2. Exemples *ni-miweyim-ik-awin* on m'estime, je suis estimé, *ki-niiweyim-ik-awin* on t'estime, tu es estimé.

4° Chippeway. — On suffixe la voyelle *o* à la troisième personne des verbes pronominaux 3-1, 3-2. Exemples : *ninwaba-m-ig-o* je suis vu, *ki-waba-m-ig-o* tu es vu.

Algonquin. — Même procédé. Exemples : *ni-saki-h-ig-o* je suis aimé, *ki-saki-h-ig-o* tu es aimé.

5° Kechua. — On postpose le verbe substantif au participe passé affecté de l'indice du mode indicatif. Exemples : *apa-sca* porté, *apa-sca-m ca-n-y* je suis porté.

La passivité s'exprime aussi en postposant le verbe *tucu* « devenir » au verbe transitif mis à l'infinitif. Exemple : *apa-y tucu-n-y* je suis porté.

6° Guarani. — On postpose les pronoms de la première série au participe passé passif. Exemples : *y-mboé-pira* l'enseigné, *y-mboé-pira che* l'enseigné moi, je suis enseigné.

7° Chibcha. — On préfixe les pronoms de la seconde série au thème verbal dérivé par le préfixe *n*. Exemples : *ze-b-quy-scua* je fais, *cha-n-quy-scua* je suis fait.

Remarque. — Le thème verbal perd le préfixe transitif *b*.

Nahuatl. — On dérive le thème verbal par les suffixes *lo, o*. Exemples : *ka*, manger, *ni-ka-lo* je suis mangé ; *maca* donner, *mac-o* être donné ; *ni-te-ana* je saisis quelqu'un, *n-ana-lo* ou *n-an-o* je suis saisi.

Quiché. — Les verbes monosyllabiques forment leur passif en conjuguant à l'aide des pronoms de la seconde série le thème verbal dérivé par *a-t-ah, i-t-ah, u-t-ah*. Exemples : *bak-a-t-ah* être percé, *il-i-t-ah* être vu, *muk-u-t-ah* être enterré.

Les verbes polysyllabiques forment leur passif en conjuguant à l'aide des pronoms de la même série le thème verbal dérivé : 1° par le suffixe *x* ; 2° par le suffixe *t-ah*. Exemples : *qu-in log-o-x* je suis aimé, *bakab-a-x* être percé souvent ; *logo-t-ah* être aimé.

Maya. — On suffixe au thème verbal les particules *bal, bel, bil, bol, bul*. Exemples : *kat* interroger, *kat-bal* être interrogé ; *lil* secouer *lil-bil* être secoué.

Quelques verbes forment leur passif en *ben*. Exemples : *tzic* obéir, *tzic-ben* ou *tzic-bil* ou *tzic-il*.

Caraïbe. — On suffixe le passé et le futur du second auxiliaire au thème dérivé par *ua, oua*. Exemples : *aramet-oua-atina, aramet-oua-ti-na* je suis caché ; *aramet-oua-batina* je serai caché.

8° Chacta. — Il résulte des indications sommaires fournies par le Rév. Cyrus Byington :

1° Qu'au cas où l'action produit dans son objet un changement quelconque, le passif se forme par des modifications thématiques échappant à toute systématisation. Exemples :

takchi lier, *t-vll-akchi* être lié ; *hukmi* brûler, *h-ol-ukmi* être brûlé, *bashli* creuser, *basha*.

2° Que les thèmes ainsi modifiés se conjuguent à l'aide des pronoms de la seconde série. Exemples : *sa-tvllakchi* je suis lié, *chi-tvllakchi* tu es lié.

3° Qu'au cas où l'action ne produit aucun changement dans son objet, les conjugaisons pronominales 3-1 et 3-2 tiennent lieu de passif. Exemples : *sa-pisa-h* il me voit, je suis vu.

4° Que néanmoins certains verbes passifs se conjuguent à l'aide des pronoms de la première série. Exemple *holitopa* être honoré, *holitopa-li-h* je suis honoré.

Kiriri. — Cette langue diffère fondamentalement des quinze autres en ce que les thèmes verbaux y sont ou exclusivement passifs ou exclusivement non-passifs.

Les thèmes exclusivement passifs ne sont point susceptibles d'être employés activement. Ainsi *pa* signifie « être tué » et jamais « tuer », de telle sorte que pour rendre cette proposition « son ennemi l'a tué » il faut dire *pa-cri* (pour *i-pa-cri*) *no du-mara* il a été tué par son ennemi.

Les verbes exclusivement non-passifs, qu'ils soient transitifs comme *coto* « dérober » ou intransitifs comme *bi* « courir » ne sont point susceptibles d'être employés passivement. Telle est du moins la règle générale.

XX. — Des Temps des Verbes.

Dakota. — Deux temps : 1° un présent-passé dépourvu d'indice et un futur formé par la postposition du thème verbal *kta, kte*. Exemples : *wa-kaška* je lie, je liai, *wa-kaške kta* je lierai.

Hidatsa. — Deux temps : 1° un présent passé dépourvu d'indice ; 2° un futur formé, au singulier, par la suffixation de *mi, di*, au pluriel par celle de *mi-ha, di-ha*. Exemples :

ma-kideši j'aime, j'aimai, nous aimons, nous aimâmes ; *ma-kideši-mi* j'aimerai, *da-kideši-di* tu aimeras, *kideši* il aimera, *ma-kideši-mi-ha* nous aimerons, *da-kideši-di-ha* vous aimerez.

Remarque. — Le pluriel ne se distingue du singulier qu'au futur.

Guarani. — Deux temps : 1° un présent-passé dépourvu d'indice ; 2° un futur formé par la suffixation de *ne*. Exemples : *a-yuca* je tue, tuais, tuai, ai tué ; *a-yuca-ne* je tuerai.

Kechua. — Trois temps : un présent dont l'indice est *n*. Exemple : *apa-n-y* je porte ; 2° un futur formé irrégulièrement : singulier *apa-sak*, *apa-n-ki*, *apa-nca* ; pluriel *apa-su-nchik*, *apa-sak-cu*, *apa-nki-chik*, *apa-nca-cu* ; 3° un passé formé à l'aide de l'indice *r* et du présent du verbe substantif : *apa-r-ca-n-y* j'ai porté.

Maya. — Trois temps : 1° un présent formé par la postposition de *in-cah*, *a-cah*, etc., ou par la suffixation de *ic*. Exemples : *nacal in-cah* je monte, *in-cambez-ic* ou *t-en cambez-ic* ou *cambez-ah in-cah* j'enseigne ; 2° un passé caractérisé par le suffixe *i* ou *hi*, mais seulement à la troisième personne du singulier. Exemples : *nac-en* je montai, *nac-ech* tu montas, *nac-i* il monta ; 3° un futur caractérisé par la préposition de *bin* au thème verbal suffixé de *ac* ou au thème nu ou au thème suffixé soit de *ib* soit de *é*. Exemples : *bin nac-ac-en* je monterai, *bin in-cambez* j'enseignerai, *bin in-tzic-ib* ou *bin in-tzic-é* j'écrirai.

Chibcha. — Quatre temps : 1° un présent-imparfait dont l'indice est *scua* ou *suca*. Exemples : *z-b-quy-scua* je fais, faisais ; *z-quity-suca* je frappe, frappais ; 2° un présent caractérisé par la suffixation de *nuca* au précédent : *z-quity-suca-nuca* je frappe actuellement ; 3° un futur dont l'indice est *nga* ou *nynga* : *z-b-quy-nga* je ferai, *z-quity-nynga* je frapperai ; 4° un passé tantôt dépourvu de tout indice, tantôt formé par la

suffixation de *quy* ou de *o*. Exemples : *z-b-quy* j'ai fait, *z-guity* j'ai frappé, z-*gu-quy* j'ai dit, *z-mnypeua-o* j'ai entendu.

Caraïbe. — Cinq temps : 1° un présent dont l'indice est *em*, *en*; 2° un passé dont l'indice est *a*, *ha*; 3° un futur dont l'indice est *ha*; 4° un imparfait formé par la suffixation de *bouca* au présent; 5° un plus-que-parfait formé par la suffixation du même *bouca* au passé. Exemples : *n-i-em* je fais, *n-i-a* j'ai fait, *n-ou-ba* je ferai, *en-ti-na* je suis, *ha-ti-na* j'ai été, *ba-ti-na* je serai, *n-arameto-i-em* je cache, *arameta-ha-ti-na* j'ai caché, *n-aramet-ou-ba* je cacherai, *n-arameto-i-em-bouca* je cachais, *arameta-ha-ti-na-bouca* j'avais caché.

Nahuatl. — Cinq temps : 1° un présent dépourvu d'indice ; 2° un passé caractérisé par l'augment *o* et en même temps, suivant les cas, par l'un des suffixes *x*, *c*; 3° un futur dont l'indice est *z*; 4° un imparfait formé par la suffixation de *ya*, *a*, au présent; 5° un plus-que-parfait formé par la suffixation de *ca* au passé. Exemples : *ni-tlapia* je garde, *ni-nemi* je vis, *ni-tlatani* je gagne, *ni-tlatoa* je parle, *ni-tleco* je monte. Passé, *o-ni-tla-pi-x*, *o-ni-tlatan*, *o-ni-tleco-c*. Futur, *ni-tlapia-z*. Imparfait, *ni-tlapia-ya*, *ni-nemi-a*. Plus-que-parfait, *o-ni-tla-pi-x-ca*.

Kiriri. — Cinq temps : 1° un présent dépourvu d'indice; 2° un imparfait formé du présent par la préposition de l'adverbe *doro* ou par la postposition de l'adverbe *docoho;* 3° un passé dont l'indice est *cri;* 4° un plus-que-parfait formé du passé par la préposition de *doro* ou par la postposition de *docoho;* 5° un futur dont l'indice est *di*.

Exemples : *hi-coto* je dérobe, *doro hi-coto* ou *hi-coto docoho* je dérobais, *hi-coto-cri* j'ai dérobé, *doro hi-coto-cri ou hi-coto-cri docoho* j'avais dérobé, *hi-coto-di* je déroberai.

Quiché. — Six temps : 1° un présent dont l'indice est *ca*, 2° un passé dont l'indice est *xi*, *x;* 3° un aoriste caractérisé par le suffixe *-m;* 4° un plus-que-parfait dont l'indice est *chic*,

5° un futur dont l'indice est *chi*, 6° un futur prochain dont l'indice est *x-chi*.

Exemples : *ca-nu logoh* j'aime, *xi-nu logoh* j'ai aimé, *nu-logo-m* j'aimai, *nu-logom-chic* j'avais aimé, *ch-in logoh* j'aimerai, *x-ch-in logoh* je vais aimer.

Crî. — Six temps : 1° un présent dépourvu d'indice ; 2° un imparfait dont l'indice est *ttay* ; 3° un passé dont l'indice est *ki*; 4° un plus-que parfait formé par la préfixation de ce même *ki* à l'imparfait ; 5° un futur dont l'indice est *ka ;* 6° un futur passé formé par la réunion des indices *ka* et *ki*.

Exemples : *ni-pimipattan* je cours, *ni-pimipatta-ttay* je courais *ni-ki-pimipattan* j'ai couru, *ni-ki-pimipatta-ttay* j'avais couru, *ni-ka-pimipattan* je courrai, *ni-ka-ki-pimipattan* j'aurai couru.

Chippeway. — Six temps comme en Crî. Exemples : *nind-ikit* je dis, *nind-ikitom-ban* je disais, *nin-gi-ikit* j'ai dit, *nin-gi-ikitom-ban* j'avais dit, *nin-gad-ikit* je dirai, *nin-ga-gi-ikit* j'aurai dit.

Algonquin. — Six temps comme en Chippeway. Exemples : *ni-sakiha* je l'aime, *ni-gi-sakiha-ban* je l'aimais, *nin-gi-sakiha* je l'ai aimé, *nin-gi-sakiha-ban* je l'avais aimé, *nin-ga-sakiha* je l'aimerai, *nin-ga-ki-sakiha* je l'aurai aimé.

Montagnais. — Sept temps : 1° un présent dépourvu d'indice; 2° un imparfait dont l'indice est *sh* ; 3° un passé dont l'indice est *ρ*; 4° un éventuel ou futur prochain dont l'indice est *wa* ; 5° un plus-que-parfait formé du passé par la suffixation de *ni*; 6° un futur formé du présent par la suffixation de *walli*; 7° un futur passé formé du passé par la suffixation de ce même *walli*.

Exemples : *e-s-tsaρ* je pleure, (*e*)-*sh-i-tsaρ* je pleurais, (*e*)-*ρ-i-tsaρ* je pleurai, (*e*)-*wa-s-tsaρ* je vais pleurer, (*e*)-

ρ-i-tsaρ-ni j'avais pleuré, *e-s-tsaρ-walli* je pleurerai, (*e*)-*ρ-i-tsaρ-walli* j'aurai pleuré.

Iroquois. — Sept temps : 1° un présent dont l'indice est *s* ; 2° un imparfait formé du précédent par la suffixation de *kwe,* 3° un passé dont l'indice est *hon* ; 4° un plus-que-parfait formé du précédent par la suffixation de *ne* ; 5° un futur caractérisé par l'augment *en* et par le suffixe *ne* ; 6° un aoriste dont l'indice est *ne* ; 7° un futur passé caractérisé par l'augment *en* et par le suffixe *hon.*

Exemples : *ke-nonwe-s* j'aime, *ke-nonwe-s-kwe* j'aimais, *wake-nonwe-hon* j'ai aimé, *wake-nonwe-hon-ne* j'avais aimé, *en-ke-nonwe-ne* j'aimerai, *wake-nonwe-ne* j'aimai, *en-wake-nonwe-hon* j'aurai aimé.

Chacta. — Neuf temps : 1° un présent dépourvu d'indice ; 2° un passé-prochain dont l'indice est *tuk*, 3° un passé-distant dont l'indice est *tok ;* 4° un plus-que-parfait formé par la réunion des indices qui précèdent; 5° un futur-prochain dont l'indice est *chiŋ;* 6° un futur-distant dont l'indice est *he* ou *hi;* 7° un futur indéfini dont l'indice est *ashkeh;* 8° un passé-futur formé par la réunion des indices *tuk* et *chiŋ*, *tuk* et *he*, *tuk* et *ashkeh ;* 9° un futur-passé formé par la réunion des mêmes indices dans un ordre inverse.

Exemples : *takchi-li-h* je lie, *takchi-li-tuk* je viens de lier, *takchi-li-tok* j'ai lié, *takchi-li-tuk-a-tok* j'avais lié, *takchi-li-chiŋ* je vais lier, *takchi-li-he* je lierai plus tard, *takchi-li-ashkeh* je lierai, *takchi-li-tuk-a-chiŋ* etc. j'avais à lier, *takchi-li-chiŋ-tuk* etc. j'aurai lié.

(Voir le tableau ci-contre.)

XXI. — De l'Adjectif.

Quand un adjectif est l'attribut d'une proposition ayant pour sujet soit un pronom personnel soit un nom (je suis

Tableau des indices temporaux de l'Indicatif :

	Présent.	Imparfait.	Passé.	Plus-que-parf.	Aoriste.	Futur.	Futur prochain	Futur passé.
DAKOTA	— — —	— — —	— — —	— — —	— — —	*...kta*	— — —	— — —
HIDATSA	— — —	— — —	— — —	— — —	— — —	*-mi, -di*	— — —	— — —
GUARANI	— — —	— — —	— — —	— — —	— — —	*-ne*	— — —	— — —
KECHUA	— *n* —	— — —	— *r* —	— — —	— — —	*-sak, -su*	— — —	— — —
CHIBCHA	*-scua -nuca* *-suca -nuca*	*-scua* *-suca*	— — — *-quy* *-o*	— — —	— — —	*-nga* *-nynga*	— — —	— — —
MAYA	— — — *-ic*	— — —	*-i, -hi* *-ah*	— — —	— — —	*bin... -ac* *bin... -ib* *bin... -è*	— — —	— — —
CARAÏBE	*-em, -en*	*-em-bouca*	*-a, -ha*	*-a... -bouca*	— — —	*-ba*	— — —	— — —
NAHUATL	— — —	*-ya, -a*	*o.... —* *o.... -x* *o.... -c*	*-o... -ca* *-o... -x-ca*	— — —	*-z*	— — —	— — —
QUICHÉ	*-ca*	— — —	*-xi, -x*	*-m-chic*	*-m*	*-chi, -ch*	*-x-ch*	— — —
CRÌ	— — —	*-ttay*	— *ki* —	*-ki.. -ttay*	— — —	*-ka-*	— — —	*-ka-ki*
CHIPP.	— — —	*-ban*	— *gi* —	*-gi.. -ban*	— — —	*-ga-*	— — —	*-ga-gi*
ALGONQ.	— — —	*-ban*	— *gi* —	*-gi.. -ban*	— — —	*-ga-*	— — —	*-ga-gi*
MONTAG.	— — —	— *sh* —	— *ρ* —	*-ρ- ... -ni*	— — —	*-walli*	*-wa*	*-ρ-...-waili*
IROQUOIS	— *s* —	*-s-kwe*	*-hon*	*-hon-ne*	*-ne*	*-en... -ne*	— — —	*-en.. -hon*
CHACTA	— — —	— — —	*-tuk* *-tok*	*-tuk-a-tok*	— — —	*-ashke*	*-chiŋ* *-he*	*-chiŋ-tuk* *-he-tuk*
KIRIRI	— — —	*doro.....* *.... docoho*	*-cri*	*doro... -cri* *-cri..docoho*	— — —	*-di*	— — —	— — —

bon, l'homme est bon) il se confond avec le verbe intransitif, dans la plupart des langues soumises à mon examen. Quand il qualifie un nom sans former avec lui une proposition (l'homme bon), la même confusion n'existe plus que dans quelques-unes de ces langues.

1° Langues dans lesquelles l'adjectif se confond absolument avec le verbe :

Crî. — Tous les adjectifs sont de véritables verbes se conjuguant, à l'animé comme les verbes intransitifs en *-un*, *-on*, *-in*, et à l'inanimé comme les verbes unipersonnels. Exemples : Anim. S. 1. *ni-miyos-in* je suis beau, 2 *ki-miyos-in* 3 *miyos-iw* ; P. 1. *ni-miyos-i-nan, ki-miyos-i-now*, 2 *ki-miyos-in-a-waw*, 3 *miyos-iw-ok*. Inanim. S. *miwas-in* il est beau, c'est beau, P. *miwas-in-w-a*.

L'adjectif qui qualifie un nom sans former avec lui une proposition se met au mode participe et se prépose. Exemples : *meyos-it ayisiyiniw* lui qui est beau homme, le bel homme ; *mewas-iki waskahigan-a* elles qui sont belles maisons, les belles maisons.

Chippeway. — La plupart des adjectifs se conjugent et se mettent au mode participe, comme en Crî. Exemples : *ninwabishk-is*, je suis blanc, *nin-agodj-in* je suis suspendu, *wabishk-a* c'est blanc, *onijish-in* c'est utile, *song-an* c'est fort, *sanag-ad* c'est difficile ; *akos-i* il est malade, *aiakos-id inini* lui qui est malade homme, l'homme malade.

Un petit nombre d'adjectifs ont conquis leur autonomie : *mino inini* un bon homme, *mino aki* un bon sol, *geté anishinab-eg* les anciens indiens, *geté kitigan-an* d'anciens champs.

Algonquin. — Ce dialecte possède comme le précédent, à côté de nombreux adjectifs qui se confondent avec le verbe dans tous les cas, quelques adjectifs autonomes tels que *mino* bon, *matei* méchant, *kitci* grand, etc.

Iroquois. — Cette langue possède, elle aussi, un petit nombre d'adjectifs autonomes dont les uns se postposent, tandis que les autres se suffixent. Exemples : *Sarot kowa* la grande Charlotte, *kahonre kowa* le grand fusil, *kanatarok onwe* du pain véritable, *Sosawetes kenha* défunt Sosawetes ; *kanons-ase* maison neuve, *kanons-akaion* maison vieille.

Aux adjectifs suffixés, il convient d'ajouter un petit nombre de particules à l'aide desquelles on exprime plusieurs qualités des choses. Exemples : *kanons-iio* maison belle, *kawenn-aksen* parole mauvaise, *kanakar-es* perche longue, etc.

Mais la généralité des adjectifs consistent en de véritables verbes intransitifs dont j'emprunte quelques spécimens au dictionnaire français-onontagué, traduit par M. Shea : *k-tagwachi* je suis beau, *ch-tagwachi*, *ha-tagwachi ; hag-nonchté* je suis chiche, *hak-nigonriosek* je suis content, *gue-yennio* je suis habile, etc.

Montagnais. — Selon le P. Petitot, les adjectifs seraient formés de thèmes nominaux monosyllabiques et des particules *na*, *né*, *ni*, *no*, *nu*, *nœ*, *dal*, *del*, *dil*, *dul*, lesquelles signifieraient « ce qui est comme, ce qui est semblable à ». Exemples : *del-kay* blanc = *del* ce qui est comme + *kay*, *k'a* lièvre polaire, *del-zen* noir = *del* ce qui est comme + *dzen* rat musqué, etc.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il que les adjectifs sont de véritables verbes se conjuguant à l'aide de pronoms infixés. Exemples : *n-e-s-sun* je suis bon, *n-i-n-zun* tu es bon, *n-é-zun* il est bon, *da-ni-zun* nous sommes bons, etc. ; *de-s-gay* je suis blanc, *d-i-n-l-gay* tu es blanc, *d-el-gay* il est blanc, etc.

Le verbe adjectif mis à la troisième personne, se postpose au nom qualifié : *ttsékwi nézun* femme bonne, *ttsa nézun* chapeau bon.

Caraïbe. — La plupart des adjectifs ne sont autre chose

que des verbes dénominatifs ou des verbes possessifs à la troisième personne en *-ti* et en *-tou*. Exemples : *anek* maladie, *anek-e-ti* il est malade, *anek-e-tou* elle est malade ; *anichiconi* sagesse, *k-anichico-ti* il est sage ; *iropon-ti* il est bon, *iroupa-tou* elle est belle ; *irocou* dedans, l'intérieur, *k-irogou-ti* il est creux. L'adjectif se prépose au nom qualifié.

Nahuatl, Dakota, Hidatsa. — Les adjectifs et les verbes intransitifs se conjuguent sans prendre de pronom à la troisième personne ; la confusion entre les deux parties du discours est non moins absolue que dans les six langues qui précèdent.

2° Langues dans lesquelles l'adjectif se conjugue, mais où il cesse de se confondre avec le verbe, lorsqu'il est employé comme simple qualificatif.

Guarani. — L'adjectif se conjugue comme la plupart des verbes intransitifs, c'est-à-dire à l'aide des pronoms de la première série. Exemple : *che-marangatu* je suis bon, *nde-marangatu* tu es bon, etc. Il se postpose au nom qualifié. Exemple : *abaré marangatu* le prêtre bon.

Chacta. — L'adjectif se conjugue comme la plupart des verbes intransitifs. Exemples : *sa-kvllo-h* je suis fort, *chi-abeka-h* tu es malade, *achukma-y-vt minti-h* un homme bon vient.

Remarque. — Le pronom-article distinctif passe du nom qualifié à l'adjectif qualificatif.

Kiriri. — L'adjectif se conjugue comme le verbe. Exemples : *hi-croné* je suis nu, *i-cohé* il est puant, *dzu-keitené* je suis diligent, *a-pretoré* tu es menteur.

Il se postpose au nom qualifié, sous cette réserve qu'il y a dans cette langue douze particules, lesquelles se préfixent habituellement aux adjectifs de nombre (*bihé* un, *yo* beaucoup), de mesure (*pi* petit, *ye* grand, *mu* court, *chi* long, *tu*

épais, *to* rond, etc.), de couleur (*cu* blanc, *cotzo* noir, *hè* rouge, *érà* vert, etc.), ainsi qu'à *cra* « sec » et *tza* « dur », suivant la nature des objets auxquels s'applique la qualification. S'il s'agit, par exemple, d'une montagne, d'un plat, d'un banc, — les adjectifs en question deviennent *bé-bihé*, *bé-yo*, *bé-pi*, *bé-ye*, etc. Ces mêmes adjectifs deviennent : *bu-bihé bu-yo, bu-pi*, *bu-ye,* s'il s'agit d'une maison, d'une flèche, d'un vase ou d'un être vivant autre qu'un oiseau ; — *cro-bihé*, *cro-pi*, *cro-ye,* s'il s'agit d'un oiseau, d'une pierre, d'une étoile ; — *cru-bihé*, *cru-pi*, *cru-ye,* s'il s'agit de liquides ; — *epru-bihé*, *épru-pi*, *épru-ye,* s'il s'agit d'un paquet ou d'une grappe ; — *he-bihé*, *he-pi*, *he-ye,* s'il s'agit de bois ou d'objets en bois, etc.

3° Langues dans lesquelles l'adjectif ne se confond point avec le verbe.

Kechua. — L'adjectif ne se conjugue point, encore bien qu'il prenne l'indice du mode indicatif lorsqu'il est attribut dans une proposition. Exemples : *huasi-y hatun-mi* la maison de moi (est) grande, *alli-m ca-n-ki* bon tu es.

Il se prépose au nom qualifié. Exemple : *alli runa* bon homme.

Remarque. — Les verbes comme *lalctan-a-n-y* je mets à nu (*llactan* nu), *ñut'u-n-y* je broye menu (*ñut'u* menu) n'ont rien de commun avec l'adjectif-verbe des langues de la première classe.

Quiché. — L'adjectif est absolument distinct du verbe ; en effet, sa prétendue conjugaison consiste à lui préposer les pronoms de la seconde série et à indiquer le temps par de simples adverbes. Exemples : *in utz* moi bon, *in utz oher* moi bon autrefois — au lieu de *qu-in utz, x-in utz.*

L'adjectif se prépose au nom qualifié : Exemples : *nim a-gab* ton grand bras, *utz a-vach* ton bon visage.

Maya. — Comme en Quiché.

CHIBCHA.— L'adjectif ne se conjugue point, et il se postpose au nom qualifié.

XXII. — De la déclinaison des Noms.

Seul, parmi nos seize langues, le KECHUA possède une déclinaison, laquelle comprend huit cas.

	Uma tête	*Yahuar* sang
Nominatif	*uma*	*yahuar*
Accusatif	*uma-cta*	*yahuar-ta*
Génitif	*uma-p*	*yahuar-pi*
Datif	*uma-pak*	*yahuar-pak*
Illatif	*uma-man*	*yahuar-man*
Ablatif	*uma-manta*	*yahuar-manta*
Inessif	*uma-pi*	*yahuar-pi*
Instr-Comitatif	*uma-huan*	*yahuar-huan*

Au pluriel, les indices casuels se suffixent au thème dérivé par *cuna,* indice de pluralité. Exemples : *uma-cuna, uma-cuna-cta, uma-cuna-p, uma-cuna-pak,* etc.

§ I. — *Du Nominatif.*

CHACTA. — Le nom-sujet est généralement affecté d'un article-pronom indiquant la relation du nominatif par opposition à celle de l'accusatif. Exemples : *hatak-vt mintih* l'homme vient, *hatak-osh minti-h* un homme vient.

Dans les quatorze autres langues, la relation nominative est indiquée par la place que le nom occupe dans la proposition. Tantôt, comme en DAKOTA, le nom-sujet précède immédiatement le nom régi et le verbe. Exemples : *Dawid Sophia waštedaka* David aime Sophie.

Tantôt, comme en KIRIRI, ce même nom suit immédiatement le verbe. Exemples : *pa-cri cradzo hi-nha* a été tuée une vache à moi.

Tantôt, comme en Montagnais et en Crî, ce nom peut se placer, soit devant le nom régi, soit devant ou après le verbe. Exemples : Mont. *Pier bés sé-ranihan* Pierre couteau m'a donné, *bés sé-ranihan Pier* couteau m'a donné Pierre. Crî, *Pier sakihew ot-ema* Pierre aime son cheval, *Pier ot-ema sakihew* Pierre son cheval aime, *ot-ema sakihew Pier* son cheval aime Pierre.

§ II. — *De l'Accusatif*

Chacta. — Le nom régi directement est d'ordinaire affecté d'un article-pronom indiquant la relation de l'accusatif par opposition à celle du nominatif. Exemples : *hatak-aŋ pisa-h* il voit l'homme, *hatak-oŋ pisa-h* il voit un homme.

Kiriri. — Comme il n'y a point dans cette langue de verbes transitifs, il n'y a point non plus d'accusatif. Voir chap. XIV.

Dans les treize autres langues, la relation accusative s'exprime syntactiquement.

§ III. — *Du Génitif.*

La relation du génitif s'exprime de quatre manières différentes :

1° On prépose le nom possédé au nom possesseur.

Kiriri. — Exemple : *erà* maison, *tupaŋ* Dieu ; *erà tupaŋ* la maison de Dieu.

2° On postpose le nom possédé au nom possesseur.

Chibcha. — Exemple : *Pedro boi* le manteau de Pierre.

Parfois, le nom possesseur subit une apocope vocalique. Exemples : *muysca* indien, *muysc cubun* la langue des indiens ; *paba* père, *pab ta* le champ du père.

Guarani. — Exemple : *Peru mbaé* la chose de Pierre.

Un certain nombre de noms changent leur consonne initiale en *r*. Exemples : *ɟoo* chair, *aba roo* chair d'homme ;

hapo racine, *ibira rapo* racine d'arbre ; *teraqua* réputation, *ieembiii reraqua* réputation de menteur.

3° On prépose au nom possesseur, le nom possédé affecté d'un pronom de la troisième personne.

NAHUATL. — Exemple : *tlaxcal* pain, *i-tlaxcal oquichtli* le pain de l'homme.

QUICHÉ. — Exemple : *u-baluc Pedro* le beau-frère de Pierre.

MAYA. — Exemple : *u-poc Pedro* le chapeau de Pierre.

CARAÏBE. — Exemple : *aboulougou* sommet, *t-aboulougou ouebo* le sommet de la montagne.

4° On postpose au nom possesseur le nom possédé affecté d'un pronom de la troisième personne.

IROQUOIS. — Exemple : *ienha* fils, *Nioo ro-ienha* le fils de Dieu.

CRI. — Exemples : *kosiss* fils, *okimaw o-kosiss-a* le fils du chef ; *Paul o-kosiss-a ot-askik-iyiwa* la chaudière du fils de Paul. Voir au chap. VIII.

ALGONQUIN. — Exemple : *Pien o-manito-n* le génie de Pierre.

CHIPPEWAY. — Exemple : *John o-masinaiga-n* le livre de Jean.

MONTAGNAIS. — Le nom possédé, prend en outre du pronom de la troisième personne, la particule enclitique *è*. Exemple : *Pier bé-bes-è* le couteau de Pierre.

5° Langues dans lesquelles on emploie tantôt le second procédé et tantôt le quatrième.

CHACTA. — Il y a simplement postposition du possédé au

possesseur quand la propriété de la chose possédée est intransférable. Exemple : *miko* roi, *miko ibbak* la main du roi.

Quand, au contraire, la propriété est susceptible de transfert, le nom possédé prend un pronom de la troisième personne. Exemple : *chuka* maison, *Chan in-chuka* la maison de Jean.

Hidatsa. — Il y a simple postposition dans les composés. Exemple : *išta* œil, *midi* eau, *išta-midi* larme. Hors ce cas, le nom possédé est affecté du pronom *i* si la propriété est intransférable et du pronom *ita*, si elle est transférable. Exemples : *Paul i-šaki* la main de Paul, *Paul ita-midaki* le bouclier de Paul.

Dakota. — Exemples : *wicašta oie* la parole de l'homme : *Dawid ta-aŋpetu* les jours de David.

§ IV. — *Du Locatif.*

On indique la relation du locatif : 1° au moyen de suffixes casuels ; 2° par l'emploi de prépositions ; 3° par l'emploi de postpositions suffixées ; 4° au moyen de postpositions préfixées au verbe.

1° Langues dans lesquelles les noms au locatif sont affectés de suffixes.

Crî. — On forme un locatif général (inessif, illatif, ablatif) par la suffixation de *k*, *ok*, *ik* suivant que le nom se termine par une voyelle, par un *k* ou par une autre consonne. Exemples : *maskute-k* à la prairie, dans la prairie, sur la prairie ; *kijik-ok* ex cœlo, in cœlo ; *waskahigan-ik* à, dans, hors de, la maison.

Chippeway. — Même formation. Exemples : *nibi-ŋ* à, dans, sur, hors de, l'eau ; *mashkimod-aŋ* dans le sac, *anakan-iŋ* sur une natte, *gijig-on* ex cœlo, in cœlo.

ALGONQUIN. — Même formation. Exemples : *wakwi-ŋ* ex cœlo, in cœlo ; *abik-oŋ* dans la chaudière ; *oten-aŋ* au, par, hors du, village.

CHIBCHA. — Les suffixes locatifs sont *ca*, *c*, *na*, *n*, *sa*, *s*. Exemples : *fiba-c*, *fiba-s* à l'air ; *gata-c* au feu ; *sie-s* à l'eau ; *hycha-n* à terre ; *h-ue-n* dans ma maison.

CARAÏBE. — Quelques noms forment un locatif en *ta*. Exemples : *éma-ta* sur le chemin, *balana-ta* à la mer.

2° Emploi de prépositions.

QUICHÉ. — EX. : *chi huyub* dans la montagne, *pa ochoch* dans la maison, *ch-u-pam qoxtun* dans le château (*ch-u-pam* = *chi* dans + *u* de lui + *pam* ventre).

MAYA. — EX. : *ti otoch* dans la maison, *ti chen* dans le puits.

KIRIRI. — EX. : *mo d-erâ* dans sa maison, *wi-cri bo hi-erâ* il alla hors de ma maison.

3° Emploi de postpositions suffixées.

IROQUOIS. — EX. : *kaheta-ke* au champ, *akerat-ne* sur le plat, *kanons-kon* dans la maison.

NAHUATL. — EX. : *tle-co* dans le feu, *ozto-c* dans la caverne, *a-pan* sur l'eau, *coyon-ca* à la fenêtre.

GUARANI. — EX. : *iba-pe* au ciel, *ibi-pe* dans le sol, *oque-me* à la porte, *teta-me* dans la ville, *cua-i* dans la ceinture.

CARAÏBE. — EX. : *maina-bou* au jardin, *oubécou-rocou* au ciel.

4° Emploi de postpositions préfixées au verbe.

CHACTA. — EX. : *ai-anta* demeurer à, *ai-impa* manger dans, *on-binili* s'asseoir sur.

Montagnais. — Ex.: *kuné ttsen-enli* maison à-il est, *thé kkhé-sheta* pierre sur-il s'est assis.

Il y a dans cette langue des *verbes locatifs* formés par la préfixation au verbe de thèmes nominaux tels que *ni* terre, *t'a* eau, *thir* feu, etc. Ex.: *ni-n-e-s-lé* je mets à terre, *t'a-n-e-s-lé* je mets dans l'eau, *thir-e-s-lé* je mets au feu.

Dakota. — Les postpositions *a (akan)* sur, *o (ohna)* dans, *e (ekta)* à, se préfixent au verbe. Ex.: *čaŋkagha a-mawani* planche sur-je marche, *yuhpa* déposer, *e-yuhpa* être déposé à ; *hnaka* placer, *o-hnaka* placer dans.

Hidatsa. — Ex.: *šue* cracher, *ak-šue* cracher sur.

§ 5. — *Du Datif.*

La relation du datif se confond : 1° avec celle de l'accusatif dans deux de nos langues ; 2° dans trois autres avec celle du locatif.

Là où il n'y a pas confusion, le datif est indiqué : 3° syntactiquement ; 4° par l'emploi d'une préposition composée ; 5° par des postpositions affectées d'un pronom de la troisième personne et préposées au nom ; 6° à l'aide d'une postposition.

1° Chacta. — Ex.: *hatak-aŋ kanchi-li-h* je vends à l'homme.

Kiriri. — Ex.: *a-keico do e-buanghe-tè do waré* tu caches tes péchés au prêtre.

2° Maya, Montagnais, Chibcha. — Le datif se confond avec le locatif.

3° Crî, Algonquin, Chippeway, Iroquois, Dakota, Hidatsa, Nahuatl. — D'ordinaire, le régime direct se place avant le régime indirect.

4° Quiché. — On prépose au nom le composé *chirech* = *chi* dans + *r* de lui + *ech* propriété. Ex.: *ca-nu ya chirech achih* je donne au héros.

5° Caraïbe. — On place devant le nom les postpositions *ibonam* ou *one* affectées d'un pronom de la troisième personne. Ex.: *nh-ibonam Callinago-yum* aux Caraïbes, *l'-one ouboutou* au capitaine.

6° Guarani. — On exprime le datif à l'aide de la postposition *upé*. Ex.: *abare upé* au prêtre.

§ 6. — *De l'Instrumental.*

La relation de l'instrumental s'exprime ou par des prépositions, ou par des postpositions, ou au moyen de verbes instrumentaux.

Montagnais. — On forme des verbes instrumentaux en substituant au thème verbal des thèmes nominaux tels que *di, kpar, ttus, pal, chel*, etc.

Exemples : *b-in-t-e-s-shoer* je le frappe.
b-in-t-e-s-di je le frappe avec la tête.
b-in-t-e-s-kpar je le frappe avec la main.
b-in-t-e-s-ttus je le frappe avec le poing.
b-in-t-es-pal je le frappe avec un bâton.
b-in-t-es-chel je le frappe avec une hache.

L'originalité de cette formation consiste : 1° en ce que l'action de frapper est suffisamment indiquée par les deux particules *t, in* qui expriment l'une l'idée de « lever, » l'autre celle de « laisser tomber » ; 2° en ce que les thèmes nominaux *di* (pour *éthi, thi*) tête, *pal* bâton, etc., deviennent, par leur union avec le crément *e-s*, des verbes indiquant que l'instrument qu'on lève et qu'on laisse retomber est la tête, la main, le bâton. En faisant abstraction de la particule

vocalique *e* dont la fonction est essentiellement « verbifiante », *b-in-t-e-s-pal* signifie « le bâton de moi en haut et retombant sur lui ».

Crî. — Les verbes instrumentaux sont formés par la suffixation au thème verbal de particules caractéristiques de tel ou de tel instrument.

Exemples : *task-a-h-ew* il le fend.
task-i-n-ew il le fend avec la main.
task-ipu-y-ew — avec la scie.
task-i-sw-ew — avec le ciseau.
task-a-m-ew — avec les dents.
task-ika-hw-ew — avec la hache.

Algonquin, Chippeway. — Comme en Crî.

Dakota. — Au moyen de six préfixes *pa*, *na*, *ya*, *ba*, *bo*, *ka* et de radicaux verbaux n'existant isolément qu'à l'état de participes et d'adjectifs, on forme des verbes dans lesquels on spécifie soit l'instrument servant à l'action et le mode de cette action, soit la cause naturelle de l'action.

Exemples : *ksa* séparé, brisé en deux.
pa-ksa rompre avec la main.
na-ksa — le pied.
ya-ksa — la bouche.
ba-ksa — un couteau.
bo-ksa — une flèche.
ka-ksa — un bâton, une hache.

Hidatsa. — Même formation : *pa-midi* tordre avec la main.
ada-midi tordre avec le pied.
da-midi tordre avec la bouche.

XXIII. — Des Postpositions et des Prépositions.

Dix de nos langues sont postposantes, trois sont prépositives, trois sont mixtes.

1° Langues postposantes.

Montagnais. — Les postpositions se préfixent au verbe, lequel se place toujours après le nom régi. Ex.: *yé ota-niya* maison dans-il-entre, il entre dans la maison ; *thé kké-sheta* il est assis sur la pierre.

Dakota. — Les postpositions se suffixent au nom ou se préfixent au verbe qui suit le nom.

Hidatsa. — M. Matthews s'exprime en ces termes : « Les prépositions, soit séparées, soit incorporées, et tous les adverbes employés en qualité de prépositions, se placent après les noms régis. Lorsqu'il y a incorporation, les prépositions peuvent se suffixer aux noms ou se préfixer aux verbes, mais dans les deux cas elles viennent également après les noms. »

Nahuatl. — Les postpositions peuvent être préposées, à la condition qu'on leur préfixe un pronom de la troisième personne. Ex.: *y-ca tetl* avec la pierre. *y-pampa tilhmatli* avec le vêtement, *y-cuitlapan tepetl* derrière la montagne, *y-tçonco quauitl* sur l'arbre.

Caraïbe. — En ce qui concerne les pronoms personnels, cette langue est invariablement postposante. Elle l'est également, en principe, au regard des noms, car une postposition ne peut être préposée qu'à la condition d'être affectée, comme en Nahuatl, d'un pronom de la troisième personne. Ex.: *t (i)-rocou maina* dans le jardin.

Chibcha. — Ex.: *a-ta fihista-n* champ de lui sur, sur le champ de lui ; *quye chichy* le bois dans, dans le bois ; *güe uhute-na* la maison auprès de, auprès de la maison.

Kechua. — Ex.: *huaši-cama* la maison jusqu'à, *riti-raycu* a neige à cause de, *chacra-hahuapi* le domaine sur.

Guarani. — Ex.: *o-atii coçe* ses propres épaules sur, *iba coti* le ciel vers, *ibi-pe* le sol dans.

Chacta. — Le nom régi se place avant le verbe, auquel on préfixe ou l'on prépose un certain nombre de particules.

Iroquois. — Cette langue paraît ne posséder que des postpositions.

2° Langues préposantes.

Quiché. — Ex.: *chi igih* de jour, *xol ha* entre les maisons, *chuvach* (= *chi* dans + *u* de lui + *vach* visage) *w-ahaual* devant mon père, *r-uq* (*r* de lui + *uq* compagnon) *nu-galgab* avec mon bracelet, etc.

Maya. — Ex.: *ti luum* sur terre, *ti lob* du mal, *t-u-cal* à cause de, *t-u-pach* dérrière, etc.

Kiriri. — Ex.: *so tupaŋ* à Dieu, *bo d-erâ* hors de sa propre maison, *pa-cri no du-mara* il a été tué par son ennemi, *mo imera* à travers champs.

Remarque. — Plusieurs prépositions sont affectées d'un pronom de la troisième personne. Ex.: *i-deho di-padzu* pour son propre père, *s-emboho di-rendé* avec son camarade, *i-peneho waré* en présence du prêtre.

3° Langues mixtes.

Crî. — Prépositions. Ex.: *atam-ik maskimut-ik* dans le fond dans le sac, au fond du sac; *atam-kona-k* sous la neige; *siba mitjisuwinatt-ik* sous la table; *tchik-iskute-k* près du feu.

Postpositions. Ex.: *kiya otchi* toi pour; *Monia-k itekke* Montréal vers; *sak-ak iji* la forêt vers; *mokkuman otchi* un couteau avec; *pastahuwin kiki-nittawikiw* le péché avec il naît.

Chippeway. — Prépositions. Ex.: *anamaii nibagan-iŋ* sous

le lit ; *pindj-anamiewigam-ig* dans l'église ; *ogitch-adopowin* sur la table.

Postpositions. Ex.: *kin nin-bi-ondji-ija oma* toi pour je viens ici ; *kegi-otchit-ag* l'âme avec.

Algonquin. — Prépositions : *teik* près de, *pinte* dans, *megwe* parmi.

Postpositions : *ondji* pour, *inakak* vers.

Conclusions.

I. Crî, Algonquin, Chippeway. — Les procédés grammaticaux communs à ces trois langues sont les suivants : distinction de l'animé et de l'inanimé dans les noms et dans les verbes ; pluriel inclusif et pluriel exclusif de la première personne ; relatif direct et relatif indirect ; emploi du mode participe pour suppléer au manque de pronoms relatifs, et formation de ce mode par la flexion de la première voyelle du thème ; constitution du verbe pronominal par des particules tenant la place de l'un des deux pronoms ; l'adjectif-verbe mis au participe lorsqu'il qualifie un nom ; expression de la relation dite du génitif par la postposition au nom possesseur du nom possédé affecté d'un pronom de la troisième personne ; formation d'un locatif général par la suffixation de particules identiques, etc.

La communauté du vocabulaire est un fait depuis longtemps reconnu, et sur lequel il serait oiseux d'insister. Toutefois, il importe de constater l'identité, dans les trois langues, des pronoms personnels, de la plupart des pronoms démonstratifs, de l'un des pronoms interrogatifs, et des noms de nombre.

Il est clair que le Crî, l'Algonquin et le Chippeway sont des langues issues d'un même parler primitif.

II. Dakota, Hidatsa. — Les procédés grammaticaux com-

muns à ces deux langues sont les suivants : possession de trois séries parallèles de pronoms personnels affixes ; distinction entre la propriété intransférable et la propriété transférable ; emploi des pronoms interrogatifs comme pronoms relatifs ; distinction entre les verbes transitifs et les verbes intransitifs par l'affixation de pronoms différents ; constitution du verbe pronominal par la préfixation au thème de deux pronoms disposés dans le même ordre ; formation des verbes réfléchis à l'aide de pronoms spéciaux identiques ; formation de verbes instrumentaux par la préfixation de particules caractéristiques à un certain nombre de thèmes verbaux ; emploi exclusif de postpositions qui se suffixent au nom régi ou se préfixent au verbe, etc.

La comparaison des deux vocabulaires ne donne que 38 thèmes communs sur 123 mots. Mais cet écart s'explique, d'abord par la séparation déjà ancienne de la tribu Hidatsa et des autres tribus Dakotas, et ensuite par l'état de promiscuité dans lequel les Hidatsas ou Gros-Ventres vivent depuis une quarantaine d'années avec les Ricaras, dont l'idiome diffère absolument du leur, ainsi qu'avec les Mandans, autre tribu siouse détachée depuis longtemps du gros de la nation. Quoiqu'il en soit, la communauté de 38 thèmes sur 123, jointe à l'identité de la plupart des pronoms, confirme le résultat de la comparaison grammaticale, à savoir que le Dakota et l'Hidatsa sont des langues apparentées.

III. Quiché, Maya. — Les procédés grammaticaux communs à ces deux idiomes sont les suivants : formation du pluriel des noms par la suffixation d'une voyelle suivie de la consonne *h* ; possession de deux séries de pronoms absolument parallèles ; emploi des pronoms démonstratifs comme pronoms relatifs ; préposition au thème verbal d'un indice temporal composé avec un pronom-affixe ; formation du verbe transitif par la suffixation d'une voyelle suivie de *h* ; constitution analytique du verbe pronominal ; formation du verbe absolu par un double procédé identique ; formation du verbe réfléchi par la

postposition d'un même thème nominal affecté d'un pronom subordonné ; non-confusion du verbe et de l'adjectif ; emploi exclusif de prépositions devant les noms ; composition de la préposition *chi* = *ti* « dans » avec différents noms affectés d'un pronom subordonné, etc.

La comparaison des deux vocabulaires donne 55 thèmes communs sur 113 mots, écart qui s'explique suffisamment par la séparation fort ancienne des tribus mayas descendues dans la plaine, et des tribus quichées ayant gagné la montagne. Quoiqu'il en soit, la parenté des deux langues attestée par la grammaire est confirmée par le lexique.

J'appelle cette fois encore l'attention des linguistes sur l'identité de la majeure partie des pronoms.

De l'examen des trois groupes qui précèdent, il ressort :

1° Que l'affinité lexiologique concorde avec l'affinité grammaticale ;

2° Que cette double affinité a pour corollaire l'identité de la plupart des pronoms.

IV. Crî, Dakota, Quiché. — La comparaison des trois groupes donne les résultats suivants :

1° Les seuls traits grammaticaux communs sont : la conjugaison nominale et l'absence de la déclinaison ;

2° Sur environ 130 mots, il n'y a certainement pas trois thèmes communs.

3° Les pronoms sont absolument dissemblables.

V. Montagnais, Iroquois, Crî, Dakota, Chacta, Nahuatl, Quiché, Caraïbe, Chibcha, Kechua, Kiriri, Guarani. — La comparaison de ces douze langues donne des résultats identiques aux précédents. Je suis donc autorisé à conclure qu'il faut tenir pour absolument fausse cette proposition devenue, faute d'y avoir regardé de près, une sorte de cliché : que si les langues américaines diffèrent entre elles par le lexique, elles possèdent néanmoins en commun une seule et même grammaire.

En fait, les douze langues précédemment énumérées sont toutes plus ou moins polysynthétiques, mais le polysynthétisme — lequel consiste essentiellement dans *l'affixation au nom, à la postposition et au verbe, de pronoms personnels subordonnés* — caractérise également les langues sémitiques, le basque, le mordouine, le vogoul et même le magyar.

Permettez-moi, Messieurs, d'aller au-devant d'une objection que peut faire naître dans vos esprits, cette affirmation radicale : que douze langues diffèrent entre elles lexiologiquement et grammaticalement.

Les défenseurs du monogénisme biblique prétendent démontrer que toutes les langues sont plus ou moins parentes par la raison très-simple qu'elles seraient issues d'un même parler primitif correspondant à un couple unique ; mais, chaque jour les progrès de la linguistique leur rendent cette tâche plus difficile. Or, vers la fin du siècle dernier, un religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Lorenzo Hervas y Pandura, fut amené par ses études à cette vue fort juste que le verset VII du chapitre VI de la Genèse (*Venite igitur, descendamus, et confundamus ibi linguam eorum ut non audiat unusquique vocem proximi sui*) permet au Judaïsme, au Christianisme et à l'Islamisme de se désintéresser absolument des résultats auxquels peut conduire l'étude des langues. Du moment où il est écrit que l'unité linguistique a été irremédiablement brisée devant Babel, nul ici-bas ne peut dire dans quelle mesure l'action destructrice s'est exercée : et, si la Science vient à démontrer qu'il existe aujourd'hui un assez grand nombre de familles linguistiques n'ayant entre elles rien de commun, quel intérêt peut-on avoir à se mettre en opposition avec elle ?

C'est, à cette interprétation du texte biblique que fait allusion dans sa lettre au Congrès, M. le baron de Dumast, l'un des fondateurs de la société catholique nancéenne connue sous le nom de *Foi et Lumières*. Entre la Religion et la Science, il y a, dit-il, « un traité de paix franc et honorable » à signer.

Voici, Messieurs, la formule que je propose : *Les langues sont actuellement divisées en familles irréductibles, et ainsi, elles se trouvent les unes au regard des autres, dans l'état où elles seraient s'il y avait eu primitivement plusieurs couples humains.*

M. Lucien Adam dépose sur le bureau une lettre du R. P. **Rémas**, des Oblats de Marie Immaculée, relative aux *Principes de la langue Crise*, lettre qui lui a été envoyée en communication par le R. P. Burtin, de la même congrégation.

Archevèché de St-Boniface (prov. de Manitola).
23 Avril 1877.

Mon Révérend Père,

Dans mon voyage de l'automne dernier au Canada, n'ayant pu m'empêcher de manifester ma surprise sur la manière dont on parlait de la langue crise dans le Congrès des Américanistes, vous m'avez prié de mettre par écrit ma façon de voir. Ce que je ne pus faire alors, je le puis aujourd'hui; seulement je ne saurais franchir les sept cents lieues qui nous séparent, pour vous prier de me prêter votre livre.

Je vais donc vous faire connaître comment j'ai trouvé les règles de l'accord en cette langue, et les principes sur lesquels reposent ces règles. En revoyant votre livre, et en me lisant, vous verrez qu'après avoir trouvé le véritable chemin on en a

	HAC	KIRIRI.	GUARANI.
			yâpacani
		saibo	*hendapi guira*
	it		*ibira*
		tayu	*quarepoti ti*
5		*èna*	*tendibaa*
	per		*iga*
		waridzà	*yuru*
		bo	
	rskof		*cuaquâ haba*
10		*bîdi*	*tanymbu*
		buke	*guaçu ati*
	pay	*di*	*à*
			ibag
	chuk	*si*	*ñeay, pia*
1	*hak*	*buyewoho*	*teté, abareté*
			rati
	iy-v		*u, ub*
			quarepoti ne
		dzá	*tai*
2	*ibbak-*		*quâ*
	ok	*dzu*	*i, ti*
	haks		*ipeguera*
		marâ	*poroambotarey*
	vll	*vinu*	*mitay, pia*

C'est, à cette interprétation du texte biblique que fait allusion dans sa lettre au Congrès, M. le baron de Dumast, l'un des fondateurs de la société catholique nancéenne connue sous le nom de *Foi et Lumières*. Entre la Religion et la Science, il y a, dit-il, « un traité de paix franc et honorable » à signer.

Voici, Messieurs, la formule que je propose : *Les langues sont actuellement divisées en familles irréductibles, et ainsi, elles se trouvent les unes au regard des autres, dans l'état où elles seraient s'il y avait eu primitivement plusieurs couples humains.*

M. Lucien Adam dépose sur le bureau une lettre du R. P. **Rémas**, des Oblats de Marie Immaculée, relative aux *Principes de la langue Crise*, lettre qui lui a été envoyée en communication par le R. P. Burtin, de la même congrégation.

Archevèché de St-Boniface (prov. de Manitola).
23 Avril 1877.

Mon Révérend Père,

Dans mon voyage de l'automne dernier au Canada, n'ayant pu m'empêcher de manifester ma surprise sur la manière dont on parlait de la langue crise dans le Congrès des Américanistes, vous m'avez prié de mettre par écrit ma façon de voir. Ce que je ne pus faire alors, je le puis aujourd'hui ; seulement je ne saurais franchir les sept cents lieues qui nous séparent, pour vous prier de me prêter votre livre.

Je vais donc vous faire connaître comment j'ai trouvé les règles de l'accord en cette langue, et les principes sur lesquels reposent ces règles. En revoyant votre livre, et en me lisant, vous verrez qu'après avoir trouvé le véritable chemin on en a

	Montagnais.	Chippeway.	Cri.	Iroquois.	Hidatsa.	Dakota.	Chacta.	Nahualt.	Maya.	Quiché.	Caraïbe.	Chibcha.	Kechua.	Kiriri.	Guarani.
[illegible]	*detanni-tchoṗ*	*migisi*	*mikisiw*	*tonnionda* / *skatgihéron*	*iphoki*	*wamdi*		*kuauhtli*	*coot*	*cot*		*tygua*	*anča*		*yâpacani*
[illegible]	*ni-kpesse*		*mitikokkan*	*ho-hontagonwa*		*doksi*		*zinkatl*		*mez*	*ocalacabo*	*gacata*	*huallhuancu*	*saibo*	*hendapi guira*
[illegible]	*dé-th[illegible]n, t[illegible]n*	*mitig*	*mistik*	*garonda*	*mida*	*čay*	*iti*	*quauitl*	*ché, te*	*che*	*huéhue*	*quye*	*hacha*		*ibira*
[illegible]	*sa-tsan-ha*	*joniia*	*soniyaw*	*h-wichtanoron*		*maza-ska*		*teokuitlatl*		*zaki-puwak*	*oula-oularou*	*nyia*	*čollki*	*tayu*	*quarepoti ti*
5 [illegible]	*ela-pa*	*mashidon*	*miyistowan*	*onwskera* / *agonchtwenra*	*i'ki*	*putighiy*		*tentzo*	*meex*		*tiouma*	*quynhua*	*sunča*	*èna*	*tendibaa*
[illegible]	*tsi*	*tchiman*	*osi (tchimew)*	*gahonhwa*	*mati*	*wata*	*peni*	*acalli*	*chem*	*hucub*	*couliala, oucouni*	*zine*	*huampu*		*iga*
[illegible]	*[illegible]-dha, sha*	*ni-ndon*	*ni-ton*	*chagu*	*i'*	*i*		*camatl, can*	*chi*	*chi*	*tiboutali, ouma*	*quyhyca*	*šimi*	*waridza*	*yuru*
[illegible]	*ni-tchene*	*ni-nik*	*ni-spitun*	*onentcha*	*ada*	*isto*		*neitl*	*kab*	*gab*	*aréunna*	*penaca*	*maki, ricra*	*bo*	
[illegible]	*shaell*		*pakwättchan*	*ontagwarinchta*	*ipašaki*	*ipiyaka*	*vskofachi*		*yaknak*	*yatz (ceindre)*	*conti, anaganichi* / *irannari*	*sita*			*cuaquâ haba*
10 Ce[illegible]	*Tez*	*pangwi*	*pihkkow*	*hoquenra*	*mida-tsapi*	*psehtin*		*nexth*	*chuy*	*tsiz*	*huéronum, ballichi*	*sucta*	*uchpa*	*bidi*	*tanymbu*
Cerf	*theril*		*awahew iwaskesiw*	*tchiongaragak* / *nagaroutou*	*azi-hami*	*tamdoka*		*mazatl*	*ceh*	*queh*	*ouchali*	*chihica, guahagui*	*taruca*	*buke*	*guaçu ati*
Cheveux	*e-thi-pa*		*mestakay*	*ahweröchia*	*hi, adu*	*hiy*	*paysh*	*tzontli*	*trotz*	*tzotzel*	*ouéche, itibouri*	*zye*	*chuccha*	*di*	*à*
Ciel	*ya, yaṗ*	*gijig*	*kitchi-kijik*	*garonhague*	*apahi*	*mahpiya*		*ilhuikatl*	*caan*	*cah*	*oubécou*	*guatquica*			*ibag*
Cœur	*edze*	*ni-nde*	*ni-teh*	*hahweriachsa*	*da'ta*	*cante*	*chukvsh*	*yolotl*	*ol, uol*	*qux*	*iouanni, anichi*	*puyquy*	*sončo*	*si*	*ñeaŋ, pia*
15 Corps	*ezi*	*ni-iaw*	*ni-yaw*	*hag-niata* / *gu-ieronque*	*ho*	*taŋcaŋ*	*haknip*	*tonacayo*	*cucut*		*iamun, ocobou*	*iba*	*uk'u*	*bayewoho*	*tetė, abaretė*
Corne	*di*		*eskan*	*kanagâa*	*azi*	*he*		*quakuauitl*	*may*	*uqa*	*iamba, yancoba*	*quihic*	*huacra*		*rati*
Cuisse	*epwosh*		*mipwamiwok*	*honitcha*			*iy-vpi*		*a*	*a*	*icali, ebouic*	*quihique*	*chaki*		*u, ub*
C[illegible]	*tsantsan-ilthog*		*osawapiwabisk*	*kanadzia*	*uetsa hišiši*	*maza-ša*			*takin*		*tiallapirou*	*bahazea*	*anta*		*quarepoti ne*
[illegible]	*epu*	*ni-bid*	*ni-pit*	*honozzia*	*i, hi*	*hu*		*tlantli*	*co*	*ca, e*	*éra, ari*	*sica*	*kiru*	*dza*	*tai*
20 [illegible]	*nlettheh*		*yeyekitchitchân*	*hóna*	*šaki-adu-tsamihe*	*nape-sukaza*	*ibbak-ushi*	*ma-pilli*	*ttuy, yal-kah*		*oucabo-rahaim*	*ytuquyn*	*rucana*		*quâ*
[illegible]	*tu*	*nibi*	*nipiy*	*hohnega*	*midi*	*mini*	*oka*	*atl*	*a, haa*	*a, ah, at, ya*	*toné*	*sie*	*unu, yacu*	*dzu*	*i, ti*
[illegible]	*ttaz*	*wanagek*	*wayakesk*	*gachonta*	*aduaka, aka*	*canha*	*hakshup*		*oeh, leh*		*huélaé-ora*	*huca*	*čara*		*ipequera*
[illegible]	*e-ta*		*witjn* / *notimtumapan*	*hag-maderioch*	*iha*	*toka*		*yautli*	*ahaual*	*yaut, qatob*	*etounoucou*	*saba*	*auča*	*mara*	*poroambotarey*
[illegible]	*yaze*	*anamdji*	*awasi*	*hotoma, kotoma*		*hoksiyopa, cinca*	*vlla*	*conetl*	*al, pal*	*al*	*mankeih*	*guasgua cha* / *guasgua fucha*	*huarma*	*vinu*	*mitaŋ, pia*

Chac	Kiriri.	Guarani.
	neharu	*a tucupé*
tek		*yaçi, tata*
tek-chi,	*tidzi*	*cuña*
		cuña, tembireco
iti-hi	*isu*	*tata*
	aera	*hob*
	muhé, pité	*piça*
ush	*niu, inhurae*	*tai*
	yaru	*hui*
	puru	*iboti*
		tahi, taçi
vm	*sutu*	*a*
	kudu	*tenypya*
		aiura
		yui, guereré, itua
	bodzo	*yi acangua*
		capij
hata	*tzoho, erae*	*aba*
	wô	*cupi, tyma*
		ara
pishuk		*cambi*
	nunu	*cû, apecû*
		tembê, aquâ
		yaci

	Montagnais.	Chippeway.	Cri.	Iroquois.	Hidatsa.	Dakota.	Chacta.	Nahuatl.	Maya.	Quiché.	Caraïbe.	Chibcha.	Kechua.	Kiriri.	Guarani.
25 Epaule	*pedk*		*mi-tittiman*	*onia lonskaa*	*ida-špa*	*hiyete, amdo*		*tepuztli, cuitlapantli*		*ih, rih*	*moutali*	*gutaquyn, gopuca*	*huaša*	*neharu*	*a tucupé*
Étoile	*thèn*	*anang*	*atak*	*hotchichsenokkwa*	*icka*	*wičaŋhpi*		*citatli*	*ek*		*oualoucouma*	*fagua*	*čoyllur*		*yaçi, tata*
Femelle	*dettsi*		*nosé*	*hehron*		*wiŋyan*	*tek*	*cihuatl*	*xchup*	*ix*	*ouelle*	*fucha*	*chìna*		*cuña*
Femme	*ttse-kwi, ttse-yanne*	*ikwe*	*iskwew*	*hehron goniague*	*ua, wia, mia*	*wiŋyan, tawiču wiŋ*	*tek-chi, ohoyo*	*cihuatl*	*xchup*	*ixcoh*	*ouélle, inharou énénéri, iani*	*güi*	*huarmi*	*tidzi*	*cuña, tembireco*
Feu	*kpon*	*ishkote*	*iskutew*	*ontchichta*	*midaha*	*peta*		*tletl*	*kak*	*gag*	*illeme, ouattou*	*gata*	*nina*	*isu*	*tata*
30 Feuille	*ittan-tchaçe*		*nipiy*	*honeratta*		*aŋe, wapa*	*iti-hishi*	*izhuayo, iatlapallo*	*lee*	*xak*	*arou-banna*	*quye, quynxu*	*rapi*	*sera*	*hob*
Filet	*bil*	*assab*	*ayapiy*	*ahara ontaharokkwa*		*ho, ikaŋ*		*matlatl*	*baay*	*cat, rat*	*cali*	*iaia, quyne*	*llica*	*muhé, pite*	*piça*
Fils	*eyaze*	*nin-gwiss*	*ni-kosis*		*diši*	*čiŋkši*	*ushi*	*pil-tontli*	*kexul, mehen ulneb*	*al, qahol*	*moulou, macou rahen*	*chuta*	*curue*	*niu, inhurae*	*tai*
Flèche	*kkpa*		*atus*		*ita*	*waŋhiŋpe*		*mitl*	*kabicheil, chue*	*cha*	*bouléoua, hipe allouani*	*quisquyquy*	*huachi*	*yaru*	*hui*
Fleur	*tha-ranne nittan*		*wabikwanew*		*o-dakapaki*	*hča*		*xochitl*	*lol, nic*		*illehué*	*uba*	*sisa*	*puru*	*iboti*
35 Fourmi	*ttheontie*		*eyik*			*tazuska*		*azkatl*	*zinic*	*zanic*	*hagué*	*ize*	*siši*		*tahı, taçi*
Fruit	*djye*		*minis*	*ohia*		*waskuyeča*	*vm*	*xochi-qualli*	*pulih, aaich*		*im*	*quye uba*	*ruru*	*sutu*	*a*
Genou	*ekop*	*ni-ndigig*	*mi-tchikwan*	*ontchigue*	*ihuaha*	*hupahu*		*tlanquaitl*	*pix*	*chek*	*…onali, agagrie*	*gota*	*čoncor*	*kudu*	*tenypya*
Glace	*t'en*	*mikwam*	*miskwamiy*	*ohwichia*	*maluhi*	*čagha*		*cetl*	*itz*	*horon, teu*		*hichu*	*caša*		
Gorge	*edhepe*		*mi-kiton*	*marigue*	*doti*	*dote*		*tozquitl*	*cal, kay*	*cul, co*	*énéchali*	*tiza, bizequyn*	*cunca*		*aiura*
40 Grenouille	*ttsale*		*ayek*	*skwarak*	*šaaka*	*naška*		*cueyatl*		*xtutz*	*ouattibi-tibi*	*zihasta*	*k̇ayra*		*yui, quereré, itua*
Hache	*thenl*	*wagakwad*	*tchikahigan*	*askwechia*	*ma-iptsa*	*oŋspe*		*tlatecom*	*baat*		*bouchoué, araoua*		*ayri*	*bodzo*	*yi açangua*
Herbe	*klop*		*maskusiy*	*hahwennokkera*	*mika*	*pezi*		*xiuitl, quilitl*	*xiu*	*quim*	*toullouli*	*muyne*	*cachu, ichu*		*capij*
Homme	*dene*	*inini*	*iyiniw*	*ongwe*	*matsé*	*wičašta*	*hatak*	*oquichtli*	*xibil*	*achih*	*ouekelli, eyeri*	*muysca*	*čari*	*tzoho, erae*	*aba*
Jambe	*édzaré*	*ni-kad*	*ni-skat*	*hononda*	*diki*	*huha*		*metztli*	*a, oc*	*a, akan*	*cheri, ourna*	*goca*	*chanca*	*wö*	*cupi, tyma*
45 Jour	*dziné*	*gijig*	*kijikaw*	*wendé*	*mape*	*aŋpetu*		*tlakatli*	*kin*	*gih*	*lihueyouli*	*sua*	*punchau*		*ara*
Lait	*tthue*	*totoshabo*	*totosâbuy*	*hononrachia*	*a'tsi-midi*	*mama pte asaŋpi*	*pishukchi*		*kabim*		*touri-ira*				*cambi*
Langue	*ethu*		*ni-teyaniy*	*hinacha*	*dezi*	*čezi*		*nene-pilli*	*ak*	*ag*	*nigne*	*peua*	*čallu*	*nunu*	*cú, apecu*
Lèvre	*edanie*		*ni-skisay*	*hechkwaa*	*i-déta*	*i-ha*		*tentli*	*boxel-chii*		*oumarou*	*ibsa*	*uirpa, sirpi*		*tembê, aquâ*
Lune	*sa*	*gisiss*	*tibiskâwipisim*	*karakkwa, sonrekha*	*oktsi-midi*	*haŋyetu-wi*		*metztli*		*ik*	*nonum, cati*	*chie*	*killa*		*yaci*

..	Kiriri.	Guarani.
	misa	*po, mbo*
i	*erà*	*oy*
suri		*hacibae*
		cuymbae, me
		cama
	renghè	*me*
ik	*dzo*	*mohanga, pohay*
a	*de*	*hai, çi*
pi		*mbitera*
		ibiti
ɔi		*mberu*
		taquâ pembi
i		*taii*
a	*naembi*	*ty*
i		*te*
ɔupu	*mueri*	*pyrua*
yu	*crayo*	*ibiti pyta*
a	*cayà*	*pytu*
i	*po*	*teça*
eu		*guira*
	ebaya	*ape*
ri	*benhè*	
'u	*me*	
a		*pi, piréra*
tayta	*padzu*	*tuba, papa*

	Montagnais	[illegible]	Cri	Iroquois	Hidatsa.	Dakota.	Chacta.	Nahuatl.	Maya.	Quiché.	Caraïbe.	Chibcha.	Kechua.	Kiriri.	Guarani.
50 Main	ula	ninindj	[illegible]	[illegible]	šaki	nape, šake	ilbak	maitl	ma, kab	qab	oucabo, aconragle	yta	maki	misa	po, mbo
Maison	[illegible]	[illegible]	waskahigan	[illegible]	a-ti	ti-pi	chuka	calli	otoch, na	ochoch, ha	toubonoco	gue	huasi	erâ	og
Malade	[illegible]	akos	akosiw	[illegible]	[illegible]	wazan	abeka	cocoxqui	kohaan	yaua, yab	ancké-ti	m-quin	oncok, usuri		hacibae
Mâle	yaune	nabe	ayabew, nabew	[illegible]		wica	nakni		xib		oukelli	cha	orco		cuymbae, me
Mamelle	[illegible]		tohosim	[illegible]	a'tsi	mama	itti		tzem	tzum, im	touri	chue	ñuñu		cama
55 Mari	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	kida	lahna		namique	ichan	qulel	iynoem, iraiti	sahaoa	cosa	renghè	me
Médecine	[illegible]	mashkiki	maskikiy	kenonkwatchera	hopedi	pezuta	ikhinsh	ticitl			aynourouraca	lazca	hamp'ik	dzo	mohanga, pohañ
Mère	[illegible]	nin-ga	nikawiy	[illegible]	[illegible], hadu, [illegible]	ina, hun	hvshke	nantli	naa	chuch	chanum / oucouchourou	guaia	mama	de	hai, ci
Milieu	[illegible]	[illegible]	tawayik	achenonk	[illegible]	cokaya		nepantla	chumuc, tancabal		iranna	anupcua	chau-pi		mbitera
Montagne	[illegible]	wadjiw	watchiy	kenondahra		he, paha	nvnih-chaha	tepetl	uitz, puk	huyu	ouêbo	gua	orcco		ibiti
60 Mouche	[illegible]		otjiw			kinyan		cayolin	. kach	utz, xlem	huère-huéré	ihsa	chuspi		mberu
Natte	[illegible]	anakan	anakan	[illegible]		[illegible]		petlatl	poop, bak	chac, tioh, pop	arouracam				taquâ pembi
Nerf	[illegible]		[illegible]	dzinonhiata		kan		tlaluatl		iboch	illagra	chihiza	anèu		taii
Nez	[illegible]		[illegible]	[illegible]	apa	pasu, pogle, pute		yakatl	ni	tzam	ichiri	saca	sencca	naembu	ty
Nom	[illegible]	[illegible]	wiyowin / ispihtisowin	[illegible]	dazi	caze	hohchifo	tocaitl	kaba	binaam	éti, iri	hyca	suti		te
65 Nombril	[illegible]		[illegible]	[illegible]	ita-[illegible]	[illegible]		xiktli	tuch	muxux	ariouma	[illegible], tomsa	cusco, pupu	muci	pyrua
Nuage	khowas		[illegible]	[illegible]	qalu	mahpiya		mixtli	muyal, nocoy	zutz	oubécou	fuia	p'uhuyu	erayo	ihati pyta
Nuit	tibiske	tibikad	tipiskaw	[illegible]	maku, oktsi	hanyetu		yohualli	akab	agab	huetou, ariabou	za	tuta	caya	pytu
Œil	[illegible]-pe	ni-shkinjig	[illegible]	[illegible]	ista, ite	ista, ite		ixtli	ich	wi	enoulou, acou	upcua	ñaui	po	teça
Œuf	[illegible]	wawan	wawi	[illegible]	tsakaka-daki	witka	akankushi	totolli-tetl	ecl, hee, hue						
70 Oiseau	[illegible]	binesi	piyesis	[illegible]	tsakaka	zitkadan		tototl	kox, chuch	tziquin	tonnoulou / oulibignon	sue	pisca		guira
Ongle	[illegible]		[illegible]	[illegible]	šaki	šake		iztitl	ichak	xgag	oubara	[illegible]		chaya	ape
Oreille	[illegible]	nitawag	[illegible]	[illegible]	aku-ui, apa	nakpa, noge		nakaztli	xikin	xikin	arieue	cuhuca	rinri	benhè	
Os	[illegible]	kan	[illegible]	[illegible]	hidu	hu	foni	omitl	bac	bak	[illegible]pone, abo	quyne	tullu	me	
Peau	[illegible]		[illegible], masakay	hosetochta / katkonhata	adu-aka	ha, uka, coku	hakshup		haax, leb		ihipone, ora	huca	cara		pi, pirera
75 Père	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	aki	tatli	yum	ahau	baba, i-ouman / n-oucou[illegible]	paba	yaya, tayta	padzu	tuba, papa

	Kiriri.	Guarani.
	bi	*pî, mbi*
	cro	*yta*
		ába
	midrè	*pira*
		mbiuihu
	cru	*tuguai*
o	*iwodzu*	*i*
	wo	*pé, pia*
	eicù	*tendi*
	pri	*tugui*
		yuqui
	wo	*teyu, yagua, guacu*
i		*che-quipii, che-rique*
		quaraçi, mboropé
		çapatu, pipitera
	bunhico	*ti aî, ai*
		ibi
i	*tzambu*	*acay, api*
	sâmba	*carumbé, chué*
	bîro	*tié, tebé*
		yupi, çoo, bébae
	cù, kenkè	*ty*
	cracu	*tobi, hobi*
	canghi	*catupiri*
	yê	
	erà	*yu*
	erà	*tobi, hobi*

	Montagnais	Chippeway.	Cri.	Iroquois	Hidatsa	Dakota.	Chacta.	Nahuatl.	Maya.	Quiché.	Caraibe	Chibcha.	Kechua.	Kiriri	Guarani.
Pied	[illegible]ke	sid	sit	o-chida	tsi	siha	iyi	i-xitl	oc	v	oupou, oupoutti	quecha	chaki	bi	pí, mbi
Pierre	tt	assin	assini	hochtinra	mi	iŋyaŋ, inmuza	tvli	tetl	tun, coc	abah	tebou	hyca	rumi	crö	yta
Plume	epa		opiwai	hogouhwa	hi, i	hin	hishi				ou, oneck	ihsa			aba
Poisson	l'ue	giigo	kinusew	hotgionda	mu	hogan		michin	cay	car	aoto	gua	challhua	midré	pira
Prisonnier	deent el-yé		kipahwagan	henachkwa	da'ki	wayaka	yuka	malli	p'entac	telecche	tamon	bana	piñas		mbiaiu
80 Queue	etle		suy		tsita	sinte		quitla-pili		he	ili	suhuca	chupa	cru	tuguai
Rivière	dés	sibi	sipiy	skenhonwate	azi	wakpa	okhina, bok	atoyatl	a, ukum	ha, ya	tona	sie	mayu	iwodzu	i
Route	[illegible]	mikana	meskanaw	teta nheyens	adi	canku	hina	utli	be	be	éma	ie	ñan	wo	pé, pea
[illegible]	[illegible]		sikkuwin	wtelera		i'eghe		chichatl	tub	chub	allèle	quihyza	t'ecay	eieù	tendi
Sang	[illegible]	miskwi	mikkow	hotkwensa	idi	we		eztli	kik, polok	quiq, comah	i-ta, i-tahen	yba	yahuar	pri	tugui
85 [illegible]	[illegible]	jiwitagan	siwittagan	hotclakcta	ama-hota	mini-skuya	hvpi	yztatl	taab	atzam		nygua	cachi		yuqui
[illegible]	[illegible]	gincbig	misi-kinebik	wsarachta		wamduska		coatl	can	can	hèhue	muyso aquyeaque	amaru	wo	teyu, yagua, guacu
[illegible]	[illegible], [illegible]ze	misse, shime	misak, sim	ak-chila, ke-gaenha	itakiša, itaku	cun, tanka, tanke, tanksi	itti-bapishi	iuitli			anauti, itou	gualaza, cuhaba, gua	ñaña, pana		che-quipii, che-rique
[illegible]	[illegible]	gisiss	kijikâwipasim	garakkwa	mape-midi	anpetu-wi		tonalli, tonatiuh	kin	gih	huéyu, cachi	sua	inti		quaraçi, mboropé
[illegible]	ke	makisin	maskisin	attakwa	hupa	hanpa	shulush	cactli	chanal	xahab			usuta, chucha		çapatu, pipitera
90 [illegible]	[illegible]-tu		abwesiw			temni		itonalli	kelu	tzolp	arnogané, iramoucoulou	xium	toke	bunhco	ti ui, ai
Terre	[illegible]	aki	askiy	o-hetta	ama	maka		tlalli	ma, lum	uleu	nonum, monha	hicha	p'acha		ibi
T[illegible]	[illegible]ha	oshtigwan	ni-stikwan	onouwaa	atu	pa	nushkobosh	kuaitl	hol, pol	holom	boupou, chic	zysquy	uma	tzambu	acan, api
T[illegible]		mékisinik	miskinak		matalu	keya, kezonta		ayutl	coc, aac	coc	catallou, alacaca	cuegui		sâmba	carumbé, chue
V[illegible]	[illegible]hon		n-atay	kwiehta, kehenta	edi	ikpi	ikfoka	xillantli, ititl	oatanil, nak	pam	huembou, oullowa	ie, ieta	uiesa	biro	tié, tebé
95 V[illegible]	[illegible]r, [illegible]	ni-iass	w-iyas	wahra	idu-kšiti	celpi		nacatl	bak	tioh, chue	atara, tibonum	chichica	aycha		yupu, yoo, hebae
[illegible]	[illegible]kpay		wâbiskisiw	wrahesta	ataki	ska, san	hota	iztak	zak	zak	timouteti, alouti	pquyhyxio	yurak	cù, kenkè	ty
[illegible]	k-tt[illegible]zi		sipikkusiw	horanhahen	tohi	to		texutli	yayax	rax	oulili (noir)	chysquco	ancaš	craen	tobi, hobi
Bon	[illegible]ziu	mino	miyosiw	wyanere	tsaki	wašte	achukma	qualli, yectli		utz	iroponti	cho	alli	cangla	catupiri
[illegible]	[illegible], teta		ispasiw	hous	ietia	tanka	chito	huey	num, noh	nim	ouboutouti	cuhuma	hatun	yê	
100 J[illegible]	[illegible]p		osawisiw	[illegible]	tsi-di	zi	lakna	coztic	kan	gan	houbereti	tibco	q'arhua, k'ellu	erà	yu
M[illegible]	[illegible]	mat[illegible]la	matchipamatisiw	hetken	šia	sica	okpulo		ihil		ichenmeeli	achuenza	saĉra		
[illegible]	[illegible]kpozi		mikkusiw	gawenta rogon	ha-ši	ša, duta	humma			cak	ponamhouati		p'uca		
V[illegible]	[illegible]		askittakusiw	hotgnikwaa	tohi-ša	to	okchvmali	xuxuhqui	yaxichen			chysquico	q'omer	erà	tobi, hobi

...ua.	Kiriri.	Guarani.
...tiy		*aya*
...munay	*uca*	*ahaihu*
...i		*aata, u*
..., taca		*añapy, rupa*
...ya		*u*
...ki		*a-mboai ai*
...rupay		*a-hapi*
...ki		*a-porahei*
...eu		*a-mbohibi*
		a-ña
...ullmi	*coto*	*a-munda*
...	*di*	*a-mee, a-y-opoi*
...ñu	*sunu*	*a-que*
...lẽa		*quatia*
...ri		*hendu*
...ra		
...ap'i		*a-cuéra*
...aylla		*a-yohei*
...ta		*a-yoquà*
...ẽu		*u*
...haèu		*a-y-çoçog*
...ñu	*nia*	*a-mano*
..., ñi	*mè*	*a-ñee*
...ra		*a-ñemoay*
...e	*enkè*	*a-y-acco*
...a	*dzo*	*ama ei*
...'i		*a-y-pigi*
...a		*a-y-uca*
...nu		*u*
...u	*nè, ubi*	*hechag*

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Dakota	[illegible]	Nahua	Maya	Quiché	Caraibe	Chibcha	Kechua	Kiriri	Guarani
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible], kuchla		[illegible]		[illegible]	[illegible]	rantiy		aya
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]atl	[illegible], yacun	loqoh	[illegible]	btyzi-s-cua	cuya, munay	nea	ahaihu
[illegible]	[illegible]	[illegible]	itullew	[illegible]		[illegible]	ia	nenemi		tuh		[illegible]	ri		aata, u
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]		[illegible], ekiya	[illegible]		[illegible]	box, nutz	[illegible]	bgena-suca			
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	chey, rap	[illegible]	[illegible]	huacta, laca		añapy, rapa
11 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]-kkwew	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]tla	[illegible]	[illegible]	kamon, [illegible]	[illegible]	upiya		u
[illegible]	[illegible]		[illegible]	de-g-ritta	[illegible]	[illegible]	[illegible]		ah, ap, kah	pax		[illegible]	llika		a-mboai ai
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	glu	[illegible]	[illegible]	[illegible]	nik, por, qat	[illegible]	[illegible]	[illegible]		a-hapu
[illegible]	[illegible]	[illegible]	nikamuw	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		bax	[illegible]	[illegible]	taki		a-porahei
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	chuen		a-mbohaba
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			a-na
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ki, manon		[illegible]	ocol	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], chaluu	coto	a-naudi
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ku	[illegible]	[illegible]	ma[illegible]	[illegible]	ya	ichugo	[illegible]	co	di	a-mee, a-y-opoi
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], lli	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	puñu	sunu	a-que
[illegible]	[illegible]	ojibiige	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Kellca		quatia
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	uyari		hendu
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ai		[illegible]	[illegible]	[illegible]	rura		
[illegible]	[illegible]		[illegible]	ke-djiens		[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	hampi		[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]	chika	[illegible]	[illegible], mayllu		a-yohei
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	kaška	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	huata		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	aica	[illegible]	[illegible]		u
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	lach	[illegible]	boechero	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	nipiw	[illegible]	[illegible]	[illegible]	illi	[illegible]	cimil	[illegible]	abouce	[illegible]	huañu	nia	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	tatoa, notza	al, [illegible]	cha	elleleco	[illegible]	rima, ni	ne	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		eyn	[illegible]					bsun-suca	yuya		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	ok-ol	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ueke	enkê	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	naglazu	[illegible]	quauitl (plur.)	[illegible]	kabik	[illegible]	[illegible]	para	dzo	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]	hap'i		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	abi		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	kowa, u, kuva, la	[illegible]	[illegible]		ul, pe, pet	[illegible]	[illegible]	[illegible]		u
13 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]-yaka	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ul	urica	[illegible]	[illegible]	[illegible], ulu	[illegible]

Ch.	Kiriri.	Guarani.
ach	*bihé*	*monepetei*
tu	*wachâni*	*mocoi*
tuke	*wachani-dikié*	*mbohapi*
ns	*sumara orobae*	*yrundi*
tah	*my bihé misa sai*	*yrundi hae nirui ace po-petei*
han	*myrepri bubihé misa sai*	
um-i	*myrepri wachani misa sai*	
um-tu	*myrepri wachani-dikié misa sai*	
cha	*myrepri sumara orobae sai*	
poh	*myeribae misa sai*	*ace po-mocoi*
au-ai		
okol	*myeribae misa ideho iby sai*	*mho mbi abe*
okoli		

	Montagnais.	Chippeway.	C[illegible]	Iroquois.	H[illegible]	Dakota.	Chacta.	Nahua.	Maya.	Quiche.	[illegible]	[illegible]	Kechua.	Kiriri.	Guarani.
1	nil'eç	[illegible]	peyak	enskat	duetsa	wanjidan	[illegible]	ce	hun	hun	[illegible]	[illegible]	huk, suk	bihé	moñepetei
2	[illegible]	[illegible]	niso, nišo	tekeni	[illegible]	[illegible]	tuklo	ome	ca	[illegible]	[illegible]	boza	iscay	wachani	mocoi
3	[illegible]	nisswi	nisto	[illegible]	[illegible]	[illegible]	tukchina	yei	ox	ox, oxib	[illegible]	[illegible]	kimsa	wachandikie	mbohapi
4	dunçi	niwin	newo	kaieri	topa	[illegible]	[illegible]	nahui	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	tahua	sucura orobae	irundi
5	sesunlape	nanan	niyanan	wisk	[illegible]	[illegible]	tahlapi	macuilli	ho	ro, ob	[illegible]	[illegible]	pichca	my bihe misa sai	irundi bae mieu ace po-petei
6	[illegible]-tape	ningotwasswi	nikotwasik	iaiak	[illegible]	šakpe	hannali	chiquacen	[illegible]	wakakib	[illegible]	ta	socta	myepri bubanie misa sai	
7	[illegible]-overtan [illegible]-dunçi	nij-wasswi	tepakup	tsatak	šqua	šakowin	un-tuklo	chicome	[illegible]	wukub	[illegible]	entapena	canchis	myepri wachani misa sai	
8	[illegible]-dunçi	nish-wasswi	ayenanew	sateko	dopa-pi	šahdogan	un-tuchina	chicuey	[illegible]	vahxakib	[illegible]	sikaz	pušak	myepri wachandikie misa sai	
9	[illegible]-overtan	shangasswi	keka-mitatak	tiohton	duetsa-pi	napčinwanka	chakali	chicunahui	bolon	beleh		[illegible]	iskon	myepri sucura orobae sai	
10	onernan	midasswi	mitatat	oieri	pitika	wikčemna	pokoli	matlactli	[illegible]	lahuh	[illegible]	[illegible]	chunca	[illegible]	[illegible]
11	[illegible]	midasswi ashi bejig	mitatat peyak-osap	enskat iawenre		[illegible]	[illegible]	matlactli once	[illegible]	[illegible]		[illegible]	chunca huk niyok		
20	[illegible]-onernan	nij-tana	nij-tano	tewasen	dopa-pitika	wikčemna nonpa	pokoli tuklo	cempoalli	hunkal	huvinak	[illegible]	[illegible]	iscay chunca	myeribae misa ideho ihy sai	mbo ubi abe
21	[illegible]	nij-tana ashi bejig													
30	[illegible]-onernan	nissi-midana	nisto-mitano	ashen niwasen	[illegible]-pitika	wikčemna yamni	pokoli tuchina	cempoalli omatlactli	lahucakal				kimsa-chunca		
40	[illegible]-onernan	niu-midana	newo-mitano	kaieri niwasen	topa-pitika	wikčemna topa		ompoalli	cakal	[illegible]		[illegible]	tahua chunca		
50	[illegible]-onernan	nanan-midana	niyanan-mitano		kihua-pitika				lahuyoxkal				pichca chunca		
60	[illegible]-onernan	ningotwassi-midana	nikotwaso-mitano		akamae-pitika			epoalli	oxkal	[illegible]		[illegible]	socta chunca		
70	[illegible]	nijwassi-midana	tepakupo-mitano		šqua-pitika				lahucankal				canchis chunca		
80	[illegible]	[illegible]-midana	ayenanew-mitano		dopapiri-pitika			nappualli	cankal	humuch		[illegible]	pusak chunca		
90	[illegible]	[illegible]-midana	keka-mitatato mitano		duetsapiri-pitika				lahuyokal				iskon chunca		
100	onernan-onernan	[illegible]	mitatato-mitano waw	tewennawe	pitakietia	opawinghe	tahlepa achafa	macuilpoalli	hokal	oqal		[illegible]	pačak		

dévié. Il est possible que je répète une partie de ce qui s'est dit dans le Congrès Américaniste; mais si cela arrive, ce n'est que pour montrer la suite des raisonnements, qui sont mathématiques.

La grande difficulté a roulé sur une terminaison en *a*, terminaison que prennent les substantifs du genre animé, en certains cas. Trouver un nom à cette terminaison était le point fondamental. Elle était très-improprement appelée « espèce d'accusatif » après les substantifs non-accompagnés de leur signe possessif en *o* (*ot'* après une voyelle, *wi* après certains substantifs). On avait inventé des termes très-savants pour l'expliquer, lorsqu'elle se trouvait après ces substantifs, accompagnés de leur signe possessif en *o*. Par là on a multiplié les difficultés au lieu de les résoudre.

Il me paraissait présomptueux de prétendre y voir plus clair que les autres; mais enfin, obligé d'initier à la langue Crise de jeunes missionnaires, je me suis mis à la recherche du principe fondamental. Un jour, fortement préoccupé de cette idée, j'analysai instinctivement ces deux phrases, l'une latine et l'autre crise.

Ludovicus mactat bovem pinguem.
Louis nipahew mustusw-a wiyino-yit.

Je raisonnai ainsi : « pinguem » est à l'accusatif, parceque « bovem » y est; donc en Cris, la terminaison en *a* de « mustuswa » doit être appelée Relatif; puisque nous sommes tous convenus d'appeler relatif les terminaisons en *yit;* et certainement dans ma phrase, l'adjectif *wiyino -yit* ne peut être au relatif que par la règle d'accord.

Ce raisonnement fait, avec la connaissance que j'avais de la langue, toutes les difficultés disparurent en un clin d'œil pour moi. Mais je sentis qu'il en restait une énorme à vaincre, pour bien expliquer par écrit mes découvertes. J'ai fait et refait mes écrits; je les ai détruits et jetés au feu; ce n'est qu'après plus de vingt ans de missions que j'ai enfin confié mes idées au papier de manière à me satisfaire un peu.

Ce n'est pas une grammaire que je vous envoie, mon Révérend Père, mais seulement les principes de la langue, sur lesquels reposent cinq à six règles d'accord, plus faciles à saisir que celles de la langue latine ou française. Commençons :

1° Un principe qu'on a entrevu, mais dont on n'a pas découvert toutes les conséquences, est que le verbe cris renferme, dans sa terminaison, non-seulement son complément, mais encore le genre de ce complément, qui est ou « *non-relatif* », ou « *relatif* », et s'accorde avec ce complément, comme s'accorde, en Latin ou en Français, un adjectif avec le nom qu'il qualifie.

2° Comment les pronoms moi, toi, nous, vous, compléments d'un verbe sont renfermés dans ce verbe ? — Les pronoms moi, toi, nous, vous, comme dans : Tu *m*'aimes, je *t*'aime, on *m*'aime, sont renfermés dans les terminaisons du verbe comme il suit :

Tu m'aimes, *ki sâkih -in*; je t'aime, *ki sakih -itin*.
On m'aime, *ni sâkih-i -kawin*; il m'aime, *ni sâkih -ik*.

Partant de ce principe que le verbe renferme son complément dans sa terminaison, on veut en conclure qu'il n'y a pas de passif en Cris. (Congrès des Américanistes, vol. II, fol. 109). J'ai réfléchi à cette assertion, et je la trouve fausse. Parce qu'on peut traduire à l'actif cette phrase française : « il m'aime, » par *ni sâkih-ik*, pourquoi en conclure que le verbe *ni sâhih -ik* est actif ?

La traduction littérale : « Je suis aimé par lui, » est son véritable sens. Il renferme aussi bien en lui-même sa terminaison passive, que *ni sâkih -aw* (je l'aime) renferme sa terminaison active. Il faudrait suivre un verbe dans toutes ses formes et ses personnes pour montrer la fausseté d'une pareille assertion. Le R. P. Lacombe, à mon avis, a pu ne pas expliquer clairement ce qu'il met si bien en pratique quand il parle en sauvage ; mais sur le point dont il s'agit, je crois qu'il a raison de dire qu'il y a des verbes passifs en Cris.

3° Comment le substantif-complément est renfermé dans la terminaison verbale ?

Le substantif complément du verbe peut être *indéterminé* ou *déterminé*, du genre *animé* ou *inanimé*, *non relatif* ou *relatif*. De là en Cris, huit terminaisons différentes que peut prendre le même verbe ; quatre pour l'actif, et quatre pour le passif; et cela, parcequ'il doit s'accorder avec son complément et le genre de son complément.

4° Comment un substantif-complément indéterminé est-il renfermé dans la terminaison verbale. — Au verbe français : aimer, v. g. on adjoint simplement son complément ; mais que ce complément soit du genre masculin ou féminin, au singulier ou au pluriel, déterminé ou indéterminé, la conjugaison restera la même en français.

Il n'en est pas de même en cris. Si je dis, v. g. « j'aime, » sans désigner l'objet de mon amour, et que mon idée se repose sur un ou sur des êtres du genre animé, il faut m'exprimer ainsi : *ni sâkih-iwân* ; mais je dois dire : *ni sâki-tchikan*, si je parle d'êtres du genre inanimé.

5° Comment le verbe s'accorde avec son complément déterminé. — Quand le complément du verbe est un substantif déterminé, le verbe, devant s'accorder avec son complément, prend une terminaison particulière pour le genre animé, et une autre pour le genre inanimé.

La terminaison de la conjugaison *animée* est double : une pour le complément au singulier, l'autre pour le complément au pluriel. Si le complément est du genre inanimé, la terminaison reste toujours la même.

Exemples :

J'aime mon frère aîné : *Nistes ni sakih -aw*.

Je suis aimé de ma petite sœur, *ni simis ni sâkih -ik*.

J'aime mon père et ma mère et j'en suis aimé, *n'ottâniy mina nikawiy ni sâkih -awok mina ni sâkih -ikwok*.

J'aime mon livre, *ni masinahigan ni sâk -ittan*.

J'aime mes livres, *ni masinahigan -a ni sâk -ittan.*

Je suis aimé de mon livre, *ni masinahigan ni sâkih -ikun.*

Je suis aimé de mes livres, *ni masinahigana ni sâkih-ikun.*

(N. B.) Pour mieux faire sentir la valeur de la terminaison verbale, je me sers autant que possible du même verbe.

6° Comment un verbe cris agit sur le complément avec lequel il s'accorde. — En Cris le verbe agit toujours sur le complément, avec lequel il s'accorde, absolument comme le verbe actif français agit sur le sien. Il en est ainsi, lors même qu'il se trouve à s'accorder avec notre indirect français; (ce mot indirect ne dit rien en Cris). Le verbe prend certaines terminaisons, rendant nos indirects : pour lui, à lui, envers lui, contre lui, auprès de lui, en sa faveur.

Exemples :

Je le donne à Pierre, *Pierre nimiyhaw.*

Je prie pour mon père, *n'ottawiy nit' ayamihestamawan.*

Je suis fâché contre lui, *ni kisistawan.*

(*Nit' ayamihân*, je prie; *ni kisiwâsin*, je me fâche).

7° Comment le complément est distingué du sujet.

Un substantif, complément unique du verbe, ne courant aucun risque d'être pris pour le sujet, à la première, non plus qu'à la seconde personne, ne subit aucune altération.

Exemples :

J'aime Xavier, *Xavier ni sâkihaw.*

Tu aimes Xavier, *Xavier ki sakihaw.*

Mais les troisièmes personnes, renfermant en elles-mêmes leur propre sujet, comme sujet ou comme complément (v. g. il l'aime, *sakihew*; Dieu veut que tu l'aimes, *kijemanito itegittam ki ta sakihat*) il s'en suit que le complément, fût-il unique, surtout s'il était du genre animé, se trouverait confondu avec le sujet.

Donc, en ce cas, le complément étant du genre animé, prend une terminaison en *a*, tant au singulier qu'au pluriel. Et c'est cette terminaison en *a* que j'appelle *Relatif*.

Le substantif-complément, étant du genre inanimé, ne prend pas cette terminaison en *a* au singulier, mais seulement au pluriel et comme signe du pluriel. Cependant il n'est pas moins relatif dans tous les cas où il prendrait la terminaison en *a*, s'il était du genre animé; comme un nom neutre, en latin, n'en est pas moins à l'accusatif, toutes les fois qu'il prendrait la terminaison de l'accusatif s'il était masculin ou féminin, quoique cependant il n'y ait aucune différence entre son nominatif et son accusatif.

Exemples :

Léon aime Dieu, *Leon sakihew kijemanito-w-a.*

Si j'eusse dit : *Leon sakihew kijemanito*, ma phrase n'eût pas été plus crise que celle-ci n'est latine : Leo amat Deus.

Il ne faut pas en conclure que cette terminaison *a* renferme un accusatif, puisque si je dis en Cris : « J'aime Dieu, » il faut m'exprimer ainsi : *kijemanito ni sakihew.*

J'aime le livre, *masinahigan sakittan. Masinahigan*, complément du genre inanimé, est *Relatif;* car cette phrase « il aime ce beau livre » devra être ainsi traduite : *eokoyiw mewâsimyik masinahigan sakitaw.* Le pronom *eokoyiw*, et l'adjectif *mewâsimyik* ne peuvent être au relatif que par la règle d'accord.

8° Comment les compléments de natures différentes sont distingués l'un de l'autre. — Si les compléments sont de natures différentes, c'est-à-dire notre indirect français et notre direct, c'est toujours avec notre indirect que s'accorde le verbe. En ce cas, on n'a qu'à suivre les règles du n° 7.

Quant à notre complément direct, il est relatif à toutes les personnes. Toujours, mais surtout à la troisième personne, il faut avoir soin de mettre notre indirect avant le verbe et le direct après le verbe.

Exemples : Je donne un beau poisson à cet homme malheureux, *anah ketimâkisit ayisiyinim nimiyhaw meyosiyit kinosewa.*

Mon oncle m'a donné un joli cheval, *no'kkumis nikihmiyhik ketawasisiyit mistaimwa.*

Joseph donne un chien à Paul, *Joseph Paula miyhew atimwa.*

9° Voici le plus grand écueil de la langue crise, lequel n'a sa cause que dans la non-intelligence de la terminaison verbale. Les troisièmes personnes renferment le *sujet* comme *complément,* lequel complément est représenté en français par le, la, les, à lui, par lui ; d'un autre côté, il ne peut renfermer qu'un complément : si donc le verbe cris est suivi d'un autre complément, ce complément sera relatif, sans quoi il sera confondu avec le sujet.

EXEMPLES :

Dieu veut que tu lui obéisses, *kijemanito iteyittam kita nahitawat.* On le voit, l'indirect « *à lui* » est renfermé dans la terminaison *wat*, de *nahitawat*, laquelle ne peut renfermer un complément de nature différente.

C'est pourquoi cet exemple, et d'autres de ce genre : Dieu veut que tu obéisses à ta mère, qu'on traduit ainsi : *kijemanito iteyittam kita nahitawat kikawiy*, sont toujours fautifs.

Souvent les phrases de ce genre sont pleines de contre-sens, comme je le montrerai tout à l'heure.

10° Comment le verbe s'accorde avec son complément relatif. — On voit quand et pourquoi le complément est relatif ; mais le verbe devant s'accorder avec son complément, si ce complément est relatif, le verbe l'est aussi ; et voilà pourquoi les deux conjugaisons actives, et les deux conjugaisons passives ont leurs terminaisons relatives.

EXEMPLES :

Je vois le loup qui a tué François, *mahiyawa kakihnipahât François niwâbamîsnâwa.*

Je trouve le couteau qu'a perdu ton petit frère, *mokkumân kakihwanittas kisimis nimiskaniwân* (1).

(1) Ce dernier mot peut se lire dans l'original nimiskamwan.

J'ai été mordu par le chien qui a tué Isidore, *atimwa kakihnipahat Isidore nikih takkwamikoyiwa.*

J'ai été frappé par l'arbre qu'a abattu mon père, *nistik kakikhâwahak n'ottawiy nikih pakamahukuwân.*

Je reviens à mes phrases de la fin du n° 9 : Dieu veut que tu obéisses à ta mère. N'ajoutant pas autre chose à cette phrase, je dis en Cris : *kijemanito* (etc., V. 9.) Quoique cette phrase soit fautive, je suis compris parce qu'elle est correcte. Mais la même phrase, augmentée de ces mots : « si tu la respectes, si tu l'aimes, il te bénira », et traduite par ces mots : *kijemanito iteyittam kita nahitawat kikawiy, kispin ki manatehihaw, kispin ki sakikaw, kika saweyimik,* n'a pas, en Cris, d'autre sens que celui-ci : Dieu veut que tu lui obéisses, ta mère, si tu l'honores (Dieu), si tu l'aimes (Dieu), il te bénira. Voilà donc un contre-sens. En suivant les règles ci-dessus, et en disant : *kijemanito iteyittam kita nahittamat kikawiya; kispin ki manatehihimawa, kispin ki sakihimawa, kika saweyimik,* tout est dans l'ordre, et tout se comprend. *Kikawiya* étant au relatif avec tous les verbes qui s'y rapportent, *kika saweyimik,* qui n'est pas au relatif, se rapporte évidemment à *kijemanito* sujet de la phrase.

J'ai analysé cette phrase, parcequ'à mon avis c'était là le point le plus difficile de la langue crise dans la pratique; et cela montre l'importance qu'il y a à saisir la valeur de la terminaison verbale, pour pénétrer le génie de cette langue.

11° Définition du Relatif.

J'appelle relatif tout substantif complément, ou troisième personne, qui se trouve en relation avec un autre substantif également de la troisième personne, mais qui est ou sujet, ou régime unique après la première et la deuxième personne, ou encore régime remplaçant le sujet; vg. « Dieu veut que tu l'aimes, » et je dis que tout ce qui se rapporte au relatif, (pronom, verbe ou adjectif), tout cela se met au relatif par la simple règle d'accord. (...vide sup. 7, 8, 9.)

12° Conclusions de cette définition.

1° Tout substantif au signe possessif en *o, ot'*, étant toujours à la troisième personne, et en relation avec un substantif troisième personne de la nature exprimée dans la définition générale du relatif, est par conséquent toujours relatif, et tout ce qui s'y rapporte se met au relatif. En suivant ce principe on ne se trompe jamais, donc il est vrai.

2° Tout substantif relatif, avec ou sans le signe possessif *o, ot'*, remplace le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif des Latins, en *général*, (qu'on le remarque bien), sans qu'on puisse dire qu'il remplace un seul de ces cas en *particulier*. On ne doit donc jamais se servir de ces expressions : accusatif, génitif, etc. quand il s'agit d'établir des règles en langue crise.

Exemples :

Génitif.	Le fils de mon frère est mort : *Nistes okosissa nipiyiwa.*
Datif.	Je donne un bœuf au fils de Norbat : *Norbat okosissa nimiyhimawa mustuswa.*
Accusatif.	Il aime ses chevaux : *Otema sahikew.*
»	Il rencontre un Français : *Nakiokawen wemisti kusiwa* (ou *kasiwa*).
Ablatif.	Sa charrette étant cassée, il ne peut partir : *Titibitahanaskwa e pikupayiyit, namakisipweettew.*
»	Sa fille étant morte, il quitta son pays : *Ot'anissa ekihnipiyit, kih nakattam ot' askiy.*

13° Les substantifs au signe possessif en *o, ot'*, ont un double relatif en *YIWA*, tant pour le singulier que pour le pluriel des animés ; en *YIW* pour le singulier des inanimés ; en *YIWA* pour leur pluriel ; mais les pronoms, adjectifs ou verbes qui s'y rapportent, suivent les règles précédentes.

On emploie ce double relatif toutes les fois que le substantif relatif se trouve en relation avec deux substantifs en troisième personne, jouant un rôle différent dans la phrase.

Exemples :

J'aime l'enfant du fils de mon frère aîné : *Nistes okosissa okossissi -yiwa ni sakihimawa.*

Louis aime le fils de son frère aîné : *Louis ostesa okossi-si-yiwa sakihimew.*

Des principes exposés, on forme cinq à six règles d'accord, au moins aussi faciles à comprendre que celles de la langue française.

D'après cet écrit, vous pourrez juger en quoi mon opinion diffère de celle émise par ceux qui ont écrit dans le Congrès des Américanistes. Ma manière de procéder est moins savante, mais elle me paraît résoudre toutes les difficultés, et fait mieux entrer un commençant dans le génie de la langue.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL

JEUDI 13 SEPTEMBRE 1877, A 9 H. DU MATIN.

M. **Wurth-Paquet** invite M. le Marquis DE MONCLAR à présider la séance.

M. le Marquis **de Monclar**, après avoir remercié le Bureau de l'honneur qui lui est fait, informe l'assemblée qu'à la date du 25 juillet 1877, M. James D. Williams, Gouverneur de l'Etat d'Indiana, Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et M. John Caven, Mayor de la ville d'Indianapolis, ont demandé au Comité d'organisation que le Congrès de Luxembourg désigne la ville d'Indianopolis, capitale de l'Etat d'Indiana, pour être le siége de la troisième session.

Voici la lettre qui a été écrite par ces Messieurs au Président du Comité luxembourgeois.

STATE OF INDIANA. — EXECUTIVE DEPARTEMENT.

Indianopolis, July 25, 1877.

HONORED SIR :

We learn through Prof. Cox, State Geologist of Indiana,

that the international Congress Americanists, which meets at Luxemburg in September next contemplates holding the third meeting in the United States. We desire through you to extend to the Association a cordial invitation to make the city of Indianopolis the place of meeting on this side of the Ocean. Our city is near the center of the great Mississipi valley and within easy access of some of the most remarkable antiquities of this country.

No pains will be spared on our part and that of the citizens of the city and State to make the meeting both pleasant and profitable.

We sincerely trust that it will be the pleasure of the Association to accept.

Respectfully,

James, D. Williams,
Governor of Indiana.

John Caven,
Mayor of the City of Indianopolis.

La veille même de l'ouverture du Congrès, M. Anatole Bamps, Docteur en Droit, à Bruxelles, faisait connaître à M. le Secrétaire du Comité d'organisation, qu'un accident mettant en péril la vie de l'un de ses enfants ne lui permettait pas de se rendre à Luxembourg où il comptait informer le Conseil qu'un certain nombre de savants, habitant la ville de Bruxelles, sont disposés à se charger d'organiser la troisième session.

Enfin, Messieurs, le Bureau a reçu hier, de M. Luciano Cordeiro, professeur à l'Institut de Coïmbre et premier secrétaire de l'*Associadad da Geographia* de Lisbonne,

un télégramme ainsi conçu : *Lisbonne et le Portugal seront heureux de recevoir le Congrès.*

Le Conseil a donc à choisir entre les trois villes d'Indianopolis, de Bruxelles et de Lisbonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

1° Que la troisième session du Congrès international des Américanistes se tiendra, en septembre 1879, dans la ville de Bruxelles ;

2° Que le Bureau transmettra à M. le Gouverneur de l'Etat d'Indiana et à M. le Mayor de la ville d'Indianopolis, ainsi qu'à M. le professeur Luciano Cordeiro, les remerciements du Conseil, en faisant connaître à ces Messieurs les motifs de la décision prise par la majorité de ses membres.

M. **Lucien Adam** présente à l'assemblée, au nom de M. Grosjean-Maupin, trésorier du Congrès de Nancy, le compte définitif des recettes et des dépenses de la première session.

Recettes	23,106 fr.
Dépenses	19,106
Versé au trésorier de la seconde session	4,000
Total égal.....	23,106

Ces chiffres sont donnés sous la réserve de régler ultérieurement un compte en souffrance.

Le Conseil approuve les comptes de M. Grosjean-Maupin, et décide que des remerciements seront adressés à l'honorable trésorier du Congrès de Nancy.

Sur la proposition de plusieurs de ses membres, le Conseil vote des remerciements : à la ville de Luxem-

bourg ; au Conseil communal ; à M. Servais, bourgmestre ; à ceux de MM. les habitants qui ont offert l'hospitalité aux étrangers (1) ; au Bureau du Congrès.

Post-scriptum. — Le 17 septembre 1877, M. Schœtter, secrétaire du Comité d'organisation a adressé à M. le Gouverneur de l'Etat d'Indiana et à M. le Mayor de la ville d'Indianopolis, la lettre qui suit :

Honorés Messieurs,

J'ai le regret de vous informer qu'aucun Américain du Nord n'ayant pris part personnellement aux travaux de

---

(1) La *Commission de publication* saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de constater que, par les soins de M. le capitaine Dumont, du corps des Chasseurs luxembourgeois, les membres étrangers du Congrès ont reçu à leur arrivée l'indication des maisons particulières dans lesquelles l'hospitalité leur était gracieusement offerte ; et, qu'à l'issue de la séance d'ouverture, ils ont été priés de se considérer, pendant toute la durée de leur séjour comme membres des divers cercles et casinos de la ville.

Chaque jour, à midi, l'excellente musique du bataillon des Chasseurs s'est fait entendre sur la Place d'armes.

Grâce à la courtoise obligeance de M. le Major-commandant Munchen et de M. le capitaine Dumont, les étrangers ont pu visiter les parties les plus curieuses de l'ancienne fortification aujourd'hui en voie de disparaître.

Enfin, la veille de l'ouverture de la session, M. Servais, bourgmestre, avait bien voulu faire, de sa personne, aux premiers arrivés, les honneurs de la splendide collection de tableaux dont la générosité de feu M. Pescatore a doté la capitale du Grand-Duché.

la seconde session du Congrès international des Américanistes, les Etats-Unis n'ont pu être représentés dans le sein du Conseil que par un de nos jeunes compatriotes, ancien élève du séminaire de Buffalo.

En l'absence d'un délégué représentant parmi nous la grande république américaine, M. le marquis de Monclar, président de la séance du Conseil a donné lecture de votre cordiale invitation. Elle a tout d'abord été accueillie avec la plus grande faveur, mais quelques membres s'étant prononcés les uns pour la ville de Bruxelles, les autres pour celle de Lisbonne, la question de l'avenir de notre institution a été examinée sous toutes ses faces. Plusieurs de nos collègues ont insisté sur cette considération que nous sommes encore bien jeunes pour songer à traverser l'Atlantique, qu'il nous faut, pour assurer notre développement, une troisième session tenue à proximité de Luxembourg et de Nancy c'est-à-dire dans une région où le recrutement de nouveaux américanistes est relativement facile.

La majorité s'est ralliée à cette manière de voir, après un débat prolongé, au cours duquel votre honorable proposition a été chaleureusement appuyée par un certain nombre de membres du Conseil, mais ces derniers eux-mêmes ont fini par reconnaître qu'il y aurait imprudence à fixer le siége d'une session aux Etats-Unis, avant de savoir dans quelle mesure les Compagnies de navigation à vapeur et celles des chemins de fer américains consentiront à faciliter aux américanistes européens un voyage qui serait trop dispendieux pour la plupart d'entre eux, s'ils étaient obligés de le faire aux prix des tarifs ordinaires.

S'il s'était trouvé, dans le sein du Conseil, un délégué

américain, celui-ci eût pu sans doute régler cette question en temps utile, au moyen du télégraphe ; mais aucun des partisans du choix immédiat d'Indianopolis n'a cru devoir prendre sur lui d'entamer sans mandat une négociation de cette nature.

C'est, Messieurs, dans ces circonstances que le siége de la troisième session a été fixé à Bruxelles ; mais immédiatement après avoir pris cette résolution, le Conseil a décidé, par un vote unanime, que des remerciements seraient adressés à l'Etat d'Indiana et à la ville d'Indianopolis.

En m'acquittant envers vous, Messieurs, du devoir de vous faire connaître la détermination du Conseil de notre Congrès, je tiens à constater que les américanistes d'Europe désirent vivement tenir une ou plusieurs sessions dans le Nouveau Monde, et qu'il entre dans la pensée de tous que la première réunion transatlantique ait lieu aux Etats-Unis. Personnellement je suis convaincu qu'une demande présentée au Congrès de Bruxelles par un délégué américain porteur d'une promesse de réductions consenties sur les tarifs par une compagnie de navigation à vapeur et par les compagnies de chemins de fer de votre pays, réunira l'immense majorité des suffrages.

Parmi les américanistes présents à Luxembourg, plusieurs ont manifesté l'intention d'aller se réunir aux américanistes des Etats-Unis dans un avenir le plus prochain possible, et tout me porte à croire que des réductions sur les tarifs auront pour effet d'assurer la participation d'un certain nombre de membres européens aux travaux d'une quatrième session tenue sur le sol des Etats-Unis, et dans la région autrefois habitée par les Mound-Builders.

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur et Monsieur le

Mayor, de vouloir bien agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Votre serviteur dévoué,

Dr SCHŒTTER.

Il a été répondu, en ces termes, par M. E. T. Cox, State Geologist.

Indianopolis, Oct. 9, 1877.

DEAR SIR,

His Excellency the Governor of Indiana has requested me to answer your letter of 17 September.

While we regret that the next meeting of Americanists could not be arranged for Indianopolis, we feel that the reasons given are good and natural. In the mean time I have no doubt but we will be able before the next meeting, to present to your body a proposition for reasonable deductions on fair by steamship and by railroad. It would be well if at the same time we could bring about the cooperation of the *International Congress of Prehistoric Archaeology*.

Then a wider interest and larger attendance would be secured and likewise a greater deduction for transportation.

With great respect, Yours truly.

E. T. COX,

La *Commission de publication* croit devoir prévenir dès aujourd'hui, entre les Américanistes du Nouveau Monde et ceux de l'Ancien, un malentendu qui pourrait

compromettre le succès de la prochaine session transatlantique.

Le Conseil n'a pas pris garde que l'on paraît considérer, à Indianopolis, le Congrès international des Américanistes comme une société permanente qui se transporterait successivement, pour y tenir une session bisannuelle, dans les divers pays dont elle aurait accepté les invitations, de telle sorte que ceux-ci n'auraient à remplir que des devoirs d'hospitalité tandis que toute la charge de la session incomberait exclusivement à l'être moral portant le nom de Congrès.

Il importe de ne point laisser s'accréditer cette interprétation erronnée de nos Statuts.

On sait qu'il existe en France une *Association pour l'avancement des Sciences*, laquelle tient tous les ans une session dans celles des villes de ce pays dont l'invitation a été acceptée en assemblée générale. Cette *Société*, composée de membres qui se sont libérés par le versement d'un capital ou qui paient une cotisation annuelle, constitue une personne civile assumant par ses représentants officiels, c'est-à-dire par son Bureau ou son Conseil, toute la charge de chacune de ses sessions, et ne laissant aux villes dans lesquelles ces sessions se tiennent que le soin de recevoir convenablement les membres de la Société et la Société elle-même.

Tout autre est l'institution du Congrès *international des Américanistes,* qui ne constitue point une société permanente ou *vivace,* mais seulement une association momentanée ou *bisannuelle* (ce que le Code de Commerce de la France appelle une association en participation, par opposition aux sociétés proprement dites). Au lieu que l'*Association française pour l'avancement des Sciences*

est une *plante vivace* survivant aux sessions qu'elle porte annuellement, le *Congrès international des Américanistes* est une plante qui naît, croît et meurt dans l'espace de deux années. Pour le *Congrès*, autant de sessions, autant d'associations distinctes représentées chacune par un Comité d'organisation spécial lequel est chargé de réunir des adhérents, de provoquer des communications scientifiques et de publier le compte-rendu des travaux de la session. Le Comité dont les fonctions cessent parce qu'il a rempli sa tâche, transmet à celui qui lui succède, avec l'excédant de ses recettes, ce qu'on appelle dans la langue commerciale la clientèle c'est-à-dire l'ensemble et le bénéfice des relations précédemment nouées ; et, le Bureau de la session qui vient d'être close n'a sur la session suivante d'autre droit que celui d'ouvrir la première séance. Lors donc qu'un gouvernement, une municipalité, une société savante, un groupe d'Américanistes, ou même une personne isolée agissant *proprio motu*, demandent qu'une session soit tenue dans telle ou telle ville, ils contractent l'engagement de constituer, dans les délais prévus, un Comité d'organisation qui aura pour tâche de créer une association de la nature de celle qui s'est dissoute par la clôture de la session précédente.

L'organisation de l'*Association française pour l'avancement des Sciences* est en soi plus parfaite que celle de notre *Congrès* ; mais, il faut bien reconnaître que dans l'état actuel de l'Europe il serait chimérique de prétendre appliquer cette organisation à une institution internationale. Or, l'utilité du *Congrès international des Américanistes*, sa force, sa raison d'être, son honneur consistent précisément en ce qu'il a pour but de réunir périodiquement les Américanistes du monde entier, sans leur deman

der aucun engagement plus ou moins onéreux à raison de sa durée, et sans exiger d'eux d'autre sacrifice pécuniaire que le paiement d'une modique cotisation qui procure à tous une tribune libre et la publicité d'un recueil dont les nombreux exemplaires se répandent dans les deux mondes.

Les statuts provisoires édictés par la *Société américaine de France*, qui a eu la pensée première de l'institution, réservaient à la société initiatrice une action auxiliaire (1) laquelle s'accordait difficilement avec le caractère international du Congrès. Cette action a été écartée à Nancy, où ont été élaborés les statuts définitifs qu'il est nécessaire de reproduire pour les Américanistes qui n'ont point été membres du premier Congrès.

La séance est levée à onze heures.

---

(1) Art. 4. Durant la période qui précédera l'ouverture du Congrès deux comités seront constitués, savoir : 1° un Comité d'organisation dans la ville où devra siéger le Congrès ; 2° une délégation centrale de la *Société Américaine de France*, instituée à Paris, siége de ladite Société.

Art. 7. La Délégation centrale de la *Société Américaine de France* est chargée de seconder le Comité d'organisation tant pour recueillir les souscriptions que pour réunir les travaux destinés au Congrès.

STATUTS DÉFINITIFS

ARTICLE 1^er^.

Le Congrès ne pourra se réunir deux fois de suite dans la même ville.

ART. 2.

Les Sessions auront lieu tous les deux ans ; l'ouverture de la souscription devra être notifiée à tous les présidents des Sessions antérieures, avant le 31 décembre qui suivra la clôture de la dernière Session.

Cette notification sera faite par les soins du Comité d'organisation du futur Congrès.

Faute de cette notification, le Comité central d'organisation du précédent Congrès devra désigner lui-même une autre ville pour la prochaine réunion.

ART. 3.

A la fin de chaque session, le Congrès désignera la ville où devra se tenir la session suivante.

ART. 4.

Feront partie du Congrès et auront droit à toutes ses publications, les personnes qui en feront la demande en temps utile, et qui acquitteront le montant de la sous-

cription, lequel sera fixé par le Comité d'organisation de la nouvelle Session.

ART. 5.

Le Comité d'organisation arrête et exécute toutes les mesures nécessaires pour assurer l'installation et le fonctionnement du Congrès : expéditions des lettres de convocation, centralisation des adhésions, délivrance des cartes, rédaction et publication du programme des séances, etc.

ART. 6.

Le Bureau de la Session précédente, assisté du Comité central d'organisation, constitue le Bureau provisoire au début de la Session.

Les Membres du Bureau définitif sont élus au commencement de la première séance, à l'exception du Trésorier qui reste, de droit, celui qui a été nommé par le Comité d'organisation, et dont les fonctions continuent jusqu'à la liquidation définitive des comptes de la Session.

ART. 7.

L'Assemblée élit les Membres du Conseil dont le nombre est déterminé par le Comité central d'organisation.

Chaque nationalité devra en tout cas, être représentée au moins par un Membre.

ART. 8.

Les communications seront ou verbales ou écrites. Elles ne pourront durer plus de 20 minutes.

Le Conseil aura à statuer sur toutes les demandes de

communication qui n'auraient pas été adressées avant l'ouverture de la Session et sur toutes les questions incidentes qui pourraient s'élever à l'occasion de l'objet et de l'ordre des travaux.

Il délibère en outre sur le lieu de réunion de la Session suivante.

ART. 9.

La publication des travaux du Congrès est confiée à une commission choisie parmi les Membres appartenant à la localité où se tient le Congrès.

ART. 10.

Les livres, manuscrits ou autres objets offerts au Congrès, sont acquis à la ville où la session a eu lieu; leur destination définitive est déterminée par le Comité d'organisation de la Session.

ART. 11.

Les Présidents de chaque Congrès feront, de droit, partie de tous les Congrès suivants.

ART. 12.

Le Comité central d'organisation de chaque Congrès publiera, s'il le juge à propos, un Règlement particulier, relatif à ses travaux et à son administration.

Ce Règlement ne devra pas être contraire à l'esprit des présents Statuts.

ART. 13.

Il sera institué, pour la continuation de l'œuvre du Congrès international des Américanistes, des Comités régionaux dans tous les pays qui, par l'organe d'un ou

de plusieurs Membres du Congrès, auront notifié leur intention à cet égard au Comité de la Session inaugurale ou des Sessions subséquentes.

ART. 14.

Chaque Comité régional aura à nommer un Président qui correspondra avec les Comités régulièrement constitués.

ART. 15.

La constitution des Comités régionaux ne sera définitive que lorsqu'elle aura été notifiée par une circulaire, laquelle sera réimprimée chaque année et adressée à tous les Comités existants.

ART. 16.

L'admission dans chacun des Comités sera accordée à tous les régionaux qui en feront la demande, pourvu qu'ils se conforment au Règlement particulier de chacun de ces Comités.

ART. 17.

Dans les circulaires annuelles des Comités régionaux, devront figurer la liste de tous les Comités régulièrement constitués, le nom de leur Président, et toutes les indications de nature à faciliter les relations de correspondance entre les divers Comités.

ART. 18.

Toute demande de modification des Statuts du Congrès devra être signée par un nombre de Membres égal au moins au nombre des nationalités différentes représentées effectivement au Congrès.

Si le projet de modification est pris en considération par la majorité absolue des Membres du Conseil, il sera adopté, mais seulement pour la session suivante, par un vote par *oui* et par *non* et sans discussion.

ART. 19.

Le Bureau de chacune des Sessions est chargé de mettre un certain nombre de questions à l'ordre du jour de la Session suivante.

SEPTIÈME SÉANCE

JEUDI 13 SEPTEMBRE 1877, A 2 H. DE L'APRÈS-MIDI.

Archéologie.

M. **Wurth-Paquet** invite M. VALDEMAR SCHMIT, professeur à l'Université royale de Copenhague, à présider la séance.

M. **Valdemar Schmit** accepte en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Avant de prendre possession du fauteuil de la présidence auquel l'honorable M. WURTH-PAQUET vient de m'appeler, je veux exprimer à l'assemblée ma vive reconnaissance de l'honneur qui m'est fait. Seulement, je regrette que les quatre peuples scandinaves : les Islandais, les Suédois, les Norvégiens et les Danois, ne soient pas représentés par une personne plus compétente.

Permettez-moi d'offrir au Congrès les premiers numéros du journal mensuel publié par la nouvelle Société Danoise de Géographie, sous le titre de *Det danske geografiske selskabs, Tidskrift.* Kjobenhavn, 1877. En

déposant ces cahiers sur le bureau, au nom du Secrétaire de cette Société, M. E. **Erslev,** membre du Congrès, que ses occupations ont retenu à Copenhague malgré le vif désir qu'il avait de prendre part à vos travaux, je suis heureux de pouvoir annoncer que la Société Danoise de Géographie a l'intention de s'occuper d'une manière toute spéciale de l'exploration du Grœnland et que sous ce rapport ses travaux présenteront un grand intérêt pour les Américanistes. La Société compte envoyer prochainement dans ce pays une expédition scientifique dont la mission consistera principalement à rectifier la carte et à déterminer topographiquement la situation de toutes les ruines des anciennes colonies scandinaves encore visibles sur les côtes. Il est probable que l'expédition partira dès les premiers jours du printemps prochain.

Les premiers numéros du journal mensuel de la Société contiennent déjà plusieurs mémoires relatifs au Grœnland.

M. **Guimet** donne lecture d'une note sur *L'âge de pierre à l'Exposition de Philadelphie, — Juin 1876.*

La science des études préhistoriques a fait en peu de temps de très-rapides progrès. En France, elle a été l'objet d'un véritable engouement qui tenait à deux causes faciles à saisir.

La première est que cette science ne nécessite pour ainsi dire aucun travail préalable; elle est indépendante des études littéraires classiques et des études scientifiques naturelles. A part un peu de géologie et une teinture d'anthropologie dont on peut même à la rigueur se passer en se renseignant auprès des spécialistes, un savoir médiocre est à peine nécessaire

pour devenir très-fort dans la connaissance des silex taillés et des pierres polies.

Beaucoup de jeunes savants en matière préhistorique n'ont pas eu d'autre initiation que le hasard qui les a fait tomber dans un trou de rocher au fond duquel il y avait des os et des pierres taillées.

Une autre cause de la faveur accordée à ces travaux a été l'intérêt chronologique qu'ils présentent.

Quand on a su que dans les terrains quaternaires on trouvait des restes de l'industrie humaine en contact avec le Mammouth et le Renne de l'époque glaciaire, on s'est ému, on s'est passionné.

Les uns se sont lancés sur la voie des déductions et ont exagéré de beaucoup l'antiquité de l'homme, renversant avec désinvolture les théories admises jusque-là et dépassant même les résultats fournis par la science nouvelle.

D'autres, effrayés par les conséquences que pourraient avoir pour les traditions religieuses des découvertes aussi curieuses et des conclusions aussi hardies, aimèrent mieux nier les faits acquis, accuser d'erreur et de mauvaise foi, confondre les terrains, embrouiller les époques et faire table rase de toutes les études consciencieusement faites.

Maintenant ces élans en sens inverses sont un peu calmés, les esprits éclairés des deux partis sont tombés d'accord sur certains points, et l'on ne se passionne plus en présence de résultats incontestables et incontestés.

Mais néanmoins cette agitation des esprits et cette facilité qu'avaient les champions de prendre part à la lutte sans y être préparés, ont eu pour conséquence de répandre rapidement les connaissances de l'âge paléolithique et de faire entreprendre simultanément sur des points nombreux des fouilles intelligentes et bien conduites qui ont presque subitement créé de toute pièce la science préhistorique française.

Cet enthousiasme a manqué à l'Amérique dont le sol serait pourtant si curieux à interroger. Malgré les efforts de quelques savants, la science précolombienne est encore à faire.

Plusieurs travaux importants, notamment le grand ouvrage de M. Charles Rau, sont en préparation. Mais en attendant que l'on puisse en prendre connaissance, l'Exposition universelle de Philadelphie fournit des documents fort intéressants à étudier.

Le gouvernement des Etats-Unis a réuni dans un bâtiment spécial toutes les productions du sol américain. L'ethnographie locale y occupe un large espace, les collections particulières se sont ajoutées aux collections officielles et l'on peut admirer, entre autres, une vaste série d'objets anciens en os, en bois et en pierre taillée ou polie.

Tout d'abord il faut se méfier de l'arrangement qui a présidé au classement de ces objets car on n'a tenu compte ni de la simultanéité des découvertes, ni de la communauté d'origine, et l'on a simplement rassemblé les objets de même aspect, mettant d'un côté le silex éclaté, d'un autre les pierres polies, ici les objets grossiers, là les spécimens bien travaillés, séparant les poteries des outils ou des armes qui les accompagnaient.

Néanmoins en tenant compte des provenances qui sont généralement bien indiquées et nous aidant surtout des complaisantes explications de M. Charles Rau, nous avons pu voir un peu clair dans ce chaos trop méthodique.

Un point important, c'est qu'il est assez facile de distinguer un objet de pierre ancien d'un objet de pierre moderne. Les indiens actuels qui ont conservé l'usage de la pierre pour leurs casse-têtes et leurs pointes de flèches, ont perfectionné leur fabrication, au contact des Européens, ou plutôt ils n'ont persisté dans l'emploi des outils de pierre que dans les cas où le choix de la matière employée réuni au soin donné

à sa préparation leur permettait de lutter sans désavantage avec les produits d'une civilisation plus avancée.

D'autre part, on n'a aucun exemple d'objets en pierre trouvés à de grandes profondeurs ; tous sont ramassés presque à fleur de terre ou recueillis dans des *mounds* funéraires (tumuli). Aussi il serait dangereux, pour le moment, de séparer en âge de la pierre taillée et en âge de la pierre polie des spécimens trouvés dans des conditions identiques et plus souvent réunis ensemble.

On n'a donc à examiner très-probablement qu'un âge néolithique renfermant de grandes variétés, et jusqu'à présent il faut renoncer à signaler une époque paléolithique contemporaine des grands fossiles américains.

Les savants de ce pays ne font pas remonter les débuts de leur âge préhistorique fort au-delà de notre ère, et ils supposent que le Nouveau Monde fut peuplé par des hommes qui avaient déjà fort dépassé la barbarie paléolithique.

Il y aurait peut-être quelques réserves à faire à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne le Mexique et le Pérou dont la civilisation déjà fort développée à l'arrivée de Christophe Colomb avait nécessité pour se perfectionner un temps forcément plus long que celui que proposent les archéologues de l'Amérique.

Quoiqu'il en soit, si les collections que nous visitons ne peuvent jusqu'à présent, nous donner aucun renseignement chronologique, il n'en est pas de même pour la lumière qu'elles jettent sur la géographie des peuples antiques du Nouveau Monde.

Soit qu'il s'agisse de haches, de couteaux, de flèches, de lances, les formes sont variées à l'infini, et chaque contrée se spécialise par la matière employée, ou par un art *sui generis*.

C'est ici le côté attrayant de l'âge de pierre américain. Il sera facile de faire l'histoire des migrations en suivant les traces d'un art connu, et c'est, en attendant mieux, une tâche

tout indiquée pour les adeptes de la science qui nous occupe.

La variété des types est si grande que non-seulement on retrouve toutes les formes connues des stations françaises : Saint-Acheul, le Moustier, Solutré, la Magdeleine, etc., mais aussi les galbes plus compliqués et plus hardis, plus élégants et mieux travaillés de l'âge de pierre scandinave. Et, en dehors de ces tailles et de ces contours qui nous sont familiers, nous voyons apparaître une infinité de formes bizarres, étranges, qui nous déroutent mais qui ont l'avantage de caractériser presque toujours une peuplade ou un pays.

Si l'on voulait décrire les richesses des vitrines de l'Exposition, il faudrait entreprendre la publication d'un volume et, comme je l'ai dit, cet ouvrage est sous presse : c'est donc à lui que je renvoie les personnes désireuses de se rendre compte des nombreux et intéressants détails de l'archéologie américaine.

Je dois pourtant signaler les poteries des *mound-builders* comme rappelant d'une manière frappante la contexture, le travail et le goût des vases trouvés dans la station de Chassey près Chagny (Saône-et-Loire). Certaines poteries danoises s'en rapprochent de moins près.

L'étude de ces objets précolombiens est grandement facilitée par l'examen qu'on peut faire, à l'Exposition, de l'ethnographie des indiens actuels. On a sous les yeux les outils qui servent encore maintenant à travailler la pierre, et l'on est vraiment surpris de voir un des employés préposés aux vitrines, tailler, avec un outil de bois de cerf, des flèches en jaspe, en obsidienne et même comme le font les Indiens modernes, en verre de bouteille. Les résultats sont parfaits et bien supérieurs aux spécimens antiques.

On remarque aussi, non sans étonnement, que tous les objets venant du détroit de Behring portent des hiéroglyphes analogues à ceux de l'écriture antique.

Le *Survey of the Territories* sous l'habile direction de M. J. V. Hayden a exposé des *fac simile* en relief de constructions indiennes, bâties dans des grottes et récemment découvertes dans le Colorado. Les objets de pierre, les poteries blanches, ornementées dans le goût des vases de Rhodes, donnent à ces découvertes un intérêt particulier.

Il faut pourtant dire un mot de l'âge de bronze qui a précédé l'arrivée des Européens en Amérique. Mais le mot sera bientôt dit, car les objets de bronze sont très-rares. On peut néanmoins remarquer qu'ils affectent très-servilement la forme des objets de pierre qu'ils cherchaient à remplacer.

En résumé, la science précolombienne est en bonne voie. Elle a, à son service, des savants dévoués, et il ne lui manque que des pionniers soigneux qui sachent faire le procès-verbal de la moindre découverte, et donnent par là, une grande importance au plus petit renseignement.

On peut même prédire que l'Amérique sera, pour ces études, un sol plus fécond qu'aucun autre, car l'ethnographie contemporaine du Nouveau Monde éclairera à chaque pas les savants archéologues qui s'occupent de ces questions.

M. Lucien Adam présente au Congrès une notice de M. **Ferdinand Denis** sur *La Bibliothèque Nationale de Rio de Janeiro.*

Personne n'ignore aujourd'hui avec quelle intelligente rapidité se sont formées les grandes Bibliothèques de l'Amérique du Nord. Tout le monde connaît les dons généreux des Astor et des Lenox qui ont contribué à les former, et leur développement spontané n'est un mystère pour personne.

Il n'en est pas de même de l'Amérique du Sud. En dépit des excellents travaux de Léon Pinelo, qui datent du XVII^{e} siècle, on ne connaît que fort imparfaitement les grandes collections de livres répandues dans cette vaste région, et, au dire de la

plupart des voyageurs, les Bibliothèques publiques, enrichies fréquemment aux dépens des anciens couvents sont dans l'état le plus déplorable.

Le Brésil, le Chili et les états confédérés du Rio de la Plata forment une heureuse exception à cet état de choses si fâcheux pour le développement des hautes études. Nous ajouterons que de toutes les régions que nous venons de citer, c'est encore le Brésil qui est le plus favorisé. La Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro est incontestablement le plus bel établissement de ce genre que l'on puisse citer dans l'Amérique du Sud, et l'on peut dire qu'il a de précieuses annexes dans la bibliothèque de l'Institut historique et géographique du Brésil et dans celle de S. M. D. Pedro d'Alcantara, qui doublent en quelque sorte sa valeur.

La Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro n'est pas cependant d'une fondation bien reculée ; elle date tout au plus de l'année 1807, époque à laquelle D. Joaõ VI, qui n'avait alors que le titre de Régent, l'apporta toute formée, pour ainsi dire, du palais d'Ajuda qu'il venait de quitter avec sa mère Dona Maria pour se réfugier au Brésil.

Un grand Bibliographe Portugais, celui que, d'un commun accord, les savants de ce pays mettent à la tête de la Science, Barbosa Machado, abbé de Sever, l'avait formée avec une sagacité rare des restes, fumants encore, de la terrible catastrophe de 1755 dont le souvenir est encore présent à ceux qui se préoccupent des grandes révolutions de la Nature, et qui porta, comme on sait la désolation dans Lisbonne.

Tout le monde se rappelle les brèves paroles du Marquis de Pombal parlant au Roi, en présence de ces ruines : Sire, il n'y a qu'une chose à faire, enterrer les morts et sauver les vivants. L'abbé Barbosa Machado prit intérieurement une résolution conforme à ces paroles énergiques, et qui, sans être d'une difficulté aussi haute, n'était certainement pas alors d'une exécution facile, il prétendit sauver les richesses intellectuelles qu'illustraient déjà les grands noms de Camoens et de Barros,

et il se mit résolûment à l'œuvre au milieu des livres amoncelés que l'incendie avait laissé échapper aux intempéries des éléments. La Bibliothèque royale de Lisbonne, en effet, périt le 1er novembre 1755.

Un seul fait bibliographique donnera une idée de cette ruine complète. Joâo IV, souverain qu'a fait connaître parmi nous Vertot, n'était pas seulement en dépit de ses irrésolutions, un politique habile, c'était aussi un bibliophile passionné, en même temps que c'était un savant musicien. Il avait fait dresser de la magnifique bibliothèque musicale un catalogue attestant ses vastes recherches sur cette partie de l'art. C'est un livre d'au moins 500 pages. Lorsqu'il s'agît il y a deux ou trois ans, de rééditer ce livre précieux, le jeune savant qui voulait rendre cet ouvrage à son pays, M. Joaquim de Vasconcellos, ne put en découvrir un seul exemplaire, non-seulement à Lisbonne, mais dans tout le Portugal, et ce fut l'exemplaire unique que possède la Bibliothèque de la rue Richelieu qui put être reproduit.

Elle était splendide, cependant, cette Bibliothèque, consumée en si peu d'heures, elle possédait les riches exemplaires des meilleurs ouvrages publiés en Europe, et que Joâo V, qui imitait en tout Louis XIV avait fait relier par les plus habiles artistes.

Ce n'était pas, néanmoins, disons-le bien vite, pour le capitale d'une ville coloniale que Barbosa Machado avait réuni, avec le tact exquis dont il avait le secret, la magnifique bibliothèque réunie au Palais d'Ajuda pour les besoins de la Cour, c'était pour le monde lettré qui affluait alors à Lisbonne, et dans lequel figurait ce noble Francisco de Nascimento, dont Lamartine a célébré les malheurs. Lors de l'apparition de l'armée française devant Lisbonne, on empaqueta en hâte toutes ces richesses littéraires, sans se donner toujours le temps de désigner les divisions auxquelles elles appartenaient; elles partagèrent la fortune de la maison de Bragance, elles parvinrent saines et sauves dans la belle cité qui devait être,

au bout de quelques années, la capitale d'un immense empire. L'œuvre de Barbosa Machado, l'auteur renommé de la *Bibliotheca lusitana* n'avait point péri ; loin de là, il allait porter des lumières nouvelles à une région admirable que Camoens lui-même a célébré.

Ce fut en l'année 1811 que la Bibliothèque de Rio de Janeiro fut ouverte au public brésilien. Deux conservateurs avaient été chargés d'abord de prendre les premières dispositions: Fr. Gregorio Jozé Viegas et Joaquim Damaso avaient présidé à son installation et à ses divers arrangements. Le Fr. G. Jozé Viegas ayant été élu évêque de Pernambuco le 4 avril 1820, mais n'ayant pas reçu ses bulles de consécration, se retira en 1821 avec la famille royale et retourna dans son pays. Le P. Joaquim Damaso qui appartenait à la congrégation de l'Oratoire de Lisbonne, conserva ses fonctions jusqu'en l'année 1822. N'ayant pas voulu souscrire à l'acte d'indépendance qui séparait à tout jamais le Brésil de la Métropole, il suivit la famille royale en Europe, et ne pouvant point emporter la riche bibliothèque qu'il avait en partie fondée, il dut se contenter de réintégrer en Portugal d'où ils étaient sortis, divers manuscrits. Ce départ précipité ne permit pas sans doute de faire un choix bien rigoureux, et il resta encore un grand nombre de ces ouvrages inédits, que peut consulter le public érudit de Rio de Janeiro.

Nous ne saurions suivre ici dans tous leurs développements les heureux progrès de cette bibliothèque, nous nous contenterons de rappeler que vers 1874 elle offrait déjà un total de 120,000 volumes. Depuis le nombre s'en est singulièrement accru ; une direction méthodique et intelligente a su faire en vue des besoins du pays des choix sagement médités.

De l'époque de sa fondation jusqu'à l'année 1870, la Bibliothèque de Rio de Janeiro a compté cinq bibliothécaires qui ont exercé leurs fonctions durant l'espace de 48 ans. Ils appartenaient presque tous à des ordres religieux, et il était naturel qu'ils appliquassent leurs soins à l'accroissement du

fonds de théologie, et aux recherches sur les auteurs portugais qui ont brillé durant la grande période du XVI[e] siècle. Les sciences naturelles, les vestiges qu'ont laissés sur leur douloureux passage les anciennes nations indiennes, les précieux écrits même qu'avaient légués au pays les anciens missionnaires, l'histoire des arts cultivés avec éclat dans l'Ancien Monde, les ont forcément moins occupés que les écrivains contemporains de Camoens ou leurs successeurs immédiats.

La Bibliothèque de Rio possède aujourd'hui 99 incunables, ce qu'on ne pourrait constater, nous le supposons, dans aucune des autres bibliothèques de l'Amérique du Sud ; elle se fait gloire d'offrir à l'admiration des Bibliophiles les deux éditions de 1572 des Lusiades, qu'on éprouve le regret de ne point voir figurer encore sur les riches catalogues de la Bibliothèque nationale de Paris. Avant ces dernières années, on y eût cherché vainement l'ample collection de revues scientifiques publiées à l'Etranger, et de livres consacrés uniquement aux progrès des sciences exactes, qu'elle possède maintenant, et dont elle accroît journellement ses collections devenues pour le pays d'une ressource incontestable.

Ce n'est pas que le jeune et savant directeur de cet établissement, M. Benjamin Francklin Ramiz Galvão ait le moins du monde abandonné les traces de ses devanciers. Si nous avons bonne mémoire, le premier ouvrage qu'il a publié a pour titre : *O pulpito no Brasil,* étude biographique et critique des orateurs sacrés brésiliens. Mais un voyage exécuté récemment en Europe, et un assez long séjour à Paris l'ont mis à même de comprendre tout ce que l'on pouvait souhaiter d'un vaste établissement scientifique comme celui qu'il est appelé à diriger. Non-seulement il a admirablement compris combien les collections géographiques consacrées à l'Amérique devaient être augmentées, mais ce qui n'était jamais arrivé à aucun de ses prédécesseurs, il a su faire une part considérable à l'étude des Arts.

Une magnifique collection d'estampes faisait partie de la riche bibliothèque transportée de Lisbonne à Rio, mais plus occupé, comme nous l'avons déjà dit, des travaux de bibliographie théologique qu'il avait entrepris, que de ceux qui étaient relatifs à la littérature et aux arts, le R. bénédictin français Cléau qui était en dernier lieu chargé de la garde de la Bibliothèque, en avait laissé l'arrangement, (s'il la connaissait, toutefois !) pour des temps plus reculés. Par une réunion toute providentielle, cette splendide collection a échappé à la voracité des insectes désignés sous le nom de *trácas*, qui, au Brésil, font le désespoir des bibliophiles ; elle est admirablement intacte ; et le jeune bibliothécaire dont nous avons signalé plus haut les récentes études s'occupe en ce moment à en faire le Catalogue qui sera imprimé.

M. Ramiz Galvão écrivait dernièrement à l'un de ses confrères à Paris : « Une quinzaine de jours après mon arrivée, le hasard voulut que je misse la main sur un volume qui se trouvait comme relégué dans un coin, et que je trouvasse là (qui eût pu l'imaginer !) un volume composé d'une suite d'Albert Dűrer, le fameux maître de Nuremberg, ignoré de moi, comme de tous ceux qui connaissaient un peu la bibliothèque. Ce fut à la fois une surprise et une révélation. L'idée que d'autres trésors du même genre pouvaient être oubliés ici et livrés aux *trácas* ne me laissa plus de repos. Permettez-moi la comparaison, mon ami, Cabral apercevant des *Sargacas,* ce que vous appelez des varechs et d'autres indices de la terre prochaine, ne fut pas dans une plus grande perplexité que moi. Je me mis avec une véritable fureur à chercher dans tous les coins et recoins de la Bibliothèque. Quelle admirable richesse ! C'est un merveilleux cabinet d'estampes que nous possédons. Outre les Dűrer, je trouvai des Granach et des gravures de tous ceux qu'on désigne sous la dénomination des petits maîtres allemands ; des Lucas de Leide, des Goltzius, des Matham, des Saenredam, des Swanewelt, des PP. Pontius, des P. de Jode, des Blocmaert, etc. Je

rencontrai nombre de Marc-Antoine, de Marco-Dente, d'Agostino Veneziano et de J. Bonasone, sans compter une foule de gravures de l'école de Mantoue, un Mantegna et quatre précieux Lambert de Souabe. Toute l'école française du XVII[e] et du XVIII[e] siècles est représentée dans notre collection ; rien ne nous fait défaut sur ce point, nous avons de somptueux Edelinck, des Audran, des Nanteuil, tous ces maîtres, en un mot, qui font, comme j'ai pu le voir, l'honneur du richissime cabinet d'estampes de la Bibliothèque nationale de Paris ».

M. Ramiz Galvão ne s'en est pas tenu à l'installation de ce cabinet d'estampes dont, par ses dernières dispositions, le catalogue s'exécute soigneusement en ce moment ; il a fait mieux encore : sous le titre d'*Annaes da Bibliotheca nacional de Rio de Janeiro*, il a commencé une publication de luxe, destinée à faire connaître amplement les richesses du vaste établissement confié à ses soins, il s'est entouré surtout de bibliographes nationaux, dont les exhumations scientifiques et littéraires sont principalement relatives au Brésil et aux régions voisines. Des articles substantiels tels que ceux du D[r] J. Z. M. Brum sur l'opulente bibliothèque du C[te] da Barca, l'éminent ministre, ami et protecteur du célèbre Francisco Manoel, — ceux de M. de Saldanha da Gama touchant les collections bibliographiques relatives à Camoens, la publication des lettres inédites du P. Jozé d'Anchieta, le savant coup d'œil jeté par M. Ramiz Galvão sur le trésor bibliographique réuni par Barbosa, les étymologies brésiliennnes réunies par M. Valle Cabral, prouvent l'excellent esprit dans lequel est écrite cette nouvelle publication. Le second fascicule, non moins intéressant que le premier, qu'il continue, pour ainsi dire, nous révèle un fait singulièrement précieux au point de vue bibliographique, c'est qu'un de ces livres de l'imprimerie naissante qu'on ne trouve nulle part en Amérique, la bible de Mayence 1462, figure à la la Bibliothèque nationale de Rio

de Janeiro, dont elle est certainement le joyau le plus précieux! (1).

M. Schœtter dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts au Congrès.

Recueil sur les colonies de Saint-Domingue. 1788-1825. 2 vol., Paris. Don de M. X. Heuschling, de Bruxelles.

Reports of the Peabody Museum of american archaeology and ethnology. Cambridge, 1876. Don de M. Robert Winthrop.

Danish Grœnland, its people and its products. Dr. Henri Rinck. London, 1877.

M. Lucien Adam fait la communication suivante :

M. **Leclerc-Maisonneuve** m'autorise à annoncer que MM. les Membres du Congrès, présents à Luxembourg, qui voudraient se procurer le Compte-rendu des travaux de la session de Nancy, bénéficieront d'une

---

(1) Les Américanistes nous sauraient mauvais gré de ne point signaler comme l'un des plus intéressants mémoire du premier et du second fascicule des *Annaes* l'article fort développé et habilement écrit de M. Valle Cabral sur les documents laissés par Alexandre Rodriguez Ferreira, qui accomplit de laborieuses investigations dans le nord du Brésil, au début du siècle, et qu'on a appelé fréquemment le Humboldt brésilien. Cet illustre naturaliste, dont la fin fut si malheureuse, a laissé d'innombrables mémoires dont le monde savant réclame la publication.

réduction de 50 0/0. Les deux volumes leur seront délivrés aux prix de 12 fr. 50.

M. **Léon de Rosny** donne lecture d'un mémoire sur *Les arts et la civilisation du Yucatan anté-colombien* (1).

M. le docteur **Leemans** donne lecture d'un mémoire intitulé : *Description de quelques antiquités américaines conservées dans le Musée Royal Néerlandais d'antiquités, à Leide.*

Le Musée Royal Néerlandais d'antiquités, à Leide, si riche et si complet dans toutes les classes de monuments qui font connaître la civilisation, les mœurs, les usages des peuples anciens, est relativement pauvre en ce qui concerne l'Amérique. Un nombre très-restreint d'objets antiques provenant des aborigènes des diverses régions du Nouveau Monde ont été acquis par le Gouvernement, grâce à la bienveillance désintéressée de plusieurs de ses fonctionnaires coloniaux ou de ses agents, soit diplomatiques soit consulaires. D'autres accroissements, toujours très-modestes, sont dûs à la libéralité d'une Société savante et à des relations amicales par moi nouées avec quelques voyageurs, que des recherches archéologiques, le simple désir de rapporter des souvenirs de leurs voyages, ou même d'heureux hasards avaient mis en possession d'objets antiques. Ils pensèrent que ces objets, souvent considérés comme des curiosités plutôt que comme des

---

(1) La *Commission de publication* a eu le regret d'apprendre, au dernier moment, de M. L. de Rosny, qu'il lui était impossible d'envoyer en temps utile son mémoire révisé.

matériaux scientifiques, étaient exposés à disparaître aussitôt que leur propriétaire ne serait plus en situation de les surveiller lui-même, ou bien, que s'ils demeuraient relégués dans quelque coin obscur, ils seraient perdus pour la Science. C'est ainsi que, peu à peu, le Musée de Leide est devenu le lieu de refuge de quelques séries d'objets, peu nombreux, il est vrai, mais non dénués de valeur scientifique, et sur lesquels il est utile d'appeler l'attention des savants.

La Société Royale des Antiquaires du Nord, de Copenhague, a fait don d'une cinquantaine d'instruments en pierre précolombiens, recueillis aux Etats-Unis, dans le Massachusets, l'Ohio et la Pensylvanie. M. A. L. Weddik, chargé du secrétariat au Ministère des colonies, a offert une très-intéressante série de huit vases en terre cuite, provenant du Pérou, et tous remarquables par leurs formes, par la beauté du travail, par l'ornementation, et aussi par leur excellent état de conservation. Les héritiers de feu M. A. W. G. van Riemsdijk, membre du Collége de la Monnaie à Utrecht, ont eu l'heureuse idée de compléter cette série péruvienne, en confiant au Musée, à titre de dépôt, quatre vases qui se distinguent par les mêmes qualités.

Ce n'est pas, toutefois, de ces objets que je me propose d'entretenir les membres du Congrès. Chacun d'eux mériterait assurément l'honneur d'une description complète, mais ils proviennent d'une région dont les Antiquités figurent dans plusieurs autres collections publiques ou privées ; et, l'on peut consulter à cet égard un bon nombre de publications très-recommandables. J'ajoute qu'on a pu admirer une importante série de vases péruviens dans l'exposition américaine qui a été organisée à Nancy, lors de la première session du Congrès international des Américanistes (1).

Je passe donc à d'autres pays représentés au Musée de

(1) Congrès international des Américanistes. — Compte-rendu de la première session. Nancy, 1875, tome I, pp. 23-5.

Leide, et dont les monuments offrent un intérêt plus grand par la raison qu'ils sont moins connus. J'espère obtenir, pour quelques-uns d'entre eux, des renseignements précis de la part des Savants qui ont plus particulièrement dirigé leurs recherches vers ces sections du domaine archéologique.

Le Musée doit à feu M. R. F. van Lansberge, gouverneur de la colonie de Surinam de 1859 à 1861, une collection très-rare d'antiquités provenant de la Nouvelle Grenade et du Venezuela, collection acquise par lui pendant qu'il remplissait dans ces deux républiques les fonctions de Consul général des Pays-Bas. Elle comprend les objets suivants figurés sur les planches jointes à ce mémoire.

Objets en or.

N^os^ 1 à 11. — Onze figurines humaines représentant des divinités ou des caciques.

Les n^os^ 1 et 2, en or d'une couleur rougeâtre, ont été coulés dans des moules ; les autres, en or plus jaune, ont été travaillés au marteau et au chalumeau. Pour ces derniers, il paraîtrait qu'on a d'abord donné à une lame de métal assez mince la forme générale désirée, puis qu'ensuite on a ajouté les contours et les détails intérieurs par l'application sur la lame d'un filet d'or soudé à l'aide du chalumeau.

Les n^os^ 2 et 11 ont les pieds terminés par une petite boule ; les autres, à moins qu'ils ne soient actuellement tronqués à leur extrémité inférieure, se terminent par une pointe plus ou moins émoussée.

Le travail est excessivement rude : les différentes parties de la tête et du corps sont traitées d'une manière qui dénote un art dans sa première enfance. Toutes ces figurines sont entièrement nues, sauf la tête qui est recouverte, chez quelques-unes (4, 3 et 11) par une coiffure cylindrique, chez trois autres (1, 9 et 10) par une coiffure conique ; la tête du n° 2 semble être restée découverte ; celle du n° 3 se distingue par des rayons de lumière, à moins que ce ne soit la chevelure

que l'artiste ait voulu représenter hérissée. L'attitude est presque généralement identique : les pieds rapprochés, les coudes reposant sur les hanches, et les mains placées avec les avant-bras sur la poitrine.

Les figurines 4, 5, 6, 7 et 9 tiennent contre l'épaule, la première de la main gauche, les autres de la main droite, une sorte de sceptre dont on ne voit plus que la partie inférieure chez le n° 9, et peut-être aussi chez le n° 2. L'extrémité supérieure du sceptre de la figurine 5 semble être terminée en crochet.

Les dimensions de ces objets, en centimètres et en millimètres, sont les suivantes : n° 1 — 7, 2; n° 2 — 4, 5 ; n° 3 — 6, 5 ; — n° 4 — 6, 2 ; n° 5 — 4, 7 ; n° 6 — 4, 1 ; n° 7 — 3, 8; n° 8 — 5 ; n° 9 — 4 ; n° 10 — 4, 2 ; n° 11 — 3, 8.

N^{os} 12 et 13. — Deux animaux, également en or. Un serpent (12), rampant, la gueule ouverte, la tête garnie de quatre petites cornes. Longueur : 6, 51. Un dragon (13) à quatre pattes, au corps sinueux, à longue queue, à tête humaine monstrueuse avec deux grandes oreilles rondes dressées et trois cornes ou antennes ; une sorte de sonnette est suspendue à un cordon passé autour du cou ; de la gueule béante, dont la mâchoire inférieure est munie de quatre dents, sort une fleur ou un bouton au bout d'une longue tige. Longueur : 11,5.

Objet en bronze.

N° 14. — Figurine humaine presque entièrement semblable aux précédentes et d'un travail non moins rude. L'oreille droite manque ; chaque main a tenu un sceptre ou quelque autre objet ; les parties sexuelles sont indiquées d'une manière trop sensible ; la poitrine est ornée de cinq disques suspendus à un collier passé autour du cou. Les pieds et les jambes se confondent ensemble à partir du dessus des genoux. La coiffure est conique ; elle paraît être formée par une corde assez grosse ou par un bandeau s'enroulant autour des cheveux. Longueur : 12,5.

Cette figurine, ainsi que celle en or n° 3, provient des anciens Muyscas, nation établie dans la plaine de Bogota et aux environs de Tunja.

Objets en pierre.

N^os^ 15 et 16. — Deux haches ou coins en une pierre lydienne grisâtre, assez bien polie. Longueur : 10,5 et 3,4. Largeur à la partie inférieure : 6 et 6,5. Largeur à la partie supérieure : 2,6 et 2,4 ; épaisseur : 2,3 et 2.

N° 17. — Une hache en pierre lydienne noire, terminée en pointe à la partie supérieure, les deux côtés latéraux un peu aplatis, le tranchant de forme circulaire. Cet outil est remarquable par la beauté du poli. Longueur : 12,5 ; largeur : 4,5 ; épaisseur : 2,5.

N° 18. — Une hache en néphrite, d'une forme moins régulière que les précédentes. Elle a été trouvée non loin de Caracas, sur la côte, dans un lieu que les Indiens ont abandonné depuis longtemps. Longueur : 6,5 ; largeur : 2,6 et 1,3 ; épaisseur : 1,5.

N^os^ 19 à 31. — Treize petits objets en stéatite, percés d'un trou et ornés de divers dessins gravés au trait. Quelques-uns peuvent avoir servi à des usages domestiques ; d'autres ont été vraisemblablement employés comme accessoires de l'habillement ou de la toilette.

Les n^os^ 19 et 20 sont de forme conique ; l'une des faces est légèrement concave, tandis que l'autre est légèrement convexe. Diamètre : 4,5 et 4,6. Hauteur : 0,5 et 0,6.

Les n^os^ 21 et 22 sont plus petits. Diamètre : 3,4. Epaisseur : 0,3 et 0,6. Légèrement convexes sur les deux faces, ils ont peut-être servi de boutons.

Le n° 23, dont les deux faces sont plus plates (diamètre, 3 ; épaisseur : 0,7), peut avoir eu la même destination.

Il en est peut-être de même : 1° du n° 24 qui est bombé d'un côté et plat de l'autre ; diamètre : 3 ; épaisseur : 1,3 ; 2° du n° 25 qui a la forme d'une sphère aplatie aux deux

pôles ; diamètre : 2,6 ; épaisseur : 1,6 ; 3° du n° 26 dont les dimensions sont les suivantes : diamètre, 2,8 ; épaisseur, 1,5.

Trois autres de ces objets, dont un seul a été figuré sous le n° 27, affectent presque identiquement la forme de deux cônes réunis l'un à l'autre par la base, et ne diffèrent entre eux que par les dimensions. Ils peuvent être considérés comme autant de *grains de collier*, d'amulettes ou de pesons de fuseau, destination qui peut aussi avoir été celle de quelques-uns des objets précédents.

Le n° 28 est une variété du n° 27 : la partie inférieure présente une base plus grande, et la partie supérieure se termine par un carré formé de quatre segments de cercle. Diamètre, 2,5 ; épaisseur, 1,7.

Tous ces objets, ainsi que deux autres dont la forme est semblable à celle des n°s 23 et 25 ont été trouvés dans des tombeaux de la Nouvelle Grenade.

Le n° 29 est une amulette ou un grain de collier en stéatite noirâtre, de forme triangulaire. Il est légèrement bombé sur les cinq faces ; la face supérieure est percée, vers le milieu, d'un trou par lequel on passait un cordon. Longueur de chaque côté, 4,7 à 4,8 ; épaisseur, 1,7 — allant en diminuant vers les bords jusqu'à 1,1. Cet objet a été trouvé dans le lac de Guatavita qui était considéré comme sacré par les anciens habitants, et dans lequel on prétend qu'ils ont jeté leurs trésors, au moment où les Espagnols ont occupé le pays.

Le n° 30 est un ornement de collier, en stéatite noirâtre, figurant un oiseau sans pattes, la queue étendue et la poitrine munie d'une bélière par laquelle on le suspendait. Hauteur, 2,7. Cet objet a été trouvé dans un tombeau près de Bogota.

Le n° 31, trouvé dans le lac Guatavita comme le n° 29, est une sorte de pendeloque ou de boucle d'oreille ou de grain de collier en quartz rougeâtre, percé d'un trou vers l'extrémité supérieure. Longueur, 0,2 ; épaisseur, 0,11.

N° 32. — Petite coupe en stéatite (?), à fond d'une couleur jaune-brunâtre semé de petites taches noires. Il n'y a point

de pied, et le fond est légèrement aplati. Dans l'intérieur, quelques traits ont été gravés à l'aide d'un instrument aigu. Diamètre, 7,5. Hauteur, 3,8. Epaisseur des parois, 0,5. Cet objet a été recueilli dans la vallée de Tusagasuga, anciennement habitée par les Panchos.

N° 33. — Gobelet en stéatite jaunâtre avec des taches légèrement olivâtres. Diamètre, 6 — et vers le fond, 5,1. Hauteur, 7,8. Trouvé enfoui dans les environs de Newa, Nouvelle Grenade. D'après M. van Lansberge, ce gobelet proviendrait des anciens habitants de la Nouvelle Grenade, et il aurait servi à leurs prêtres dans les cérémonies religieuses. Il a été enterré dans un lieu où il existait encore une grande table de pierre supportée par quatre figures et servant d'autel ou de pierre de sacrifice. La tribu qui habitait anciennement le pays émigra vers les bouches de l'Amazone et fut remplacée par les Indiens actuels.

Objets en terre cuite.

Nos 34 à 44. — Onze figurines, bustes et têtes, en terre d'une couleur brunâtre, d'un travail très rude ; la conception et le style accusent un art aussi peu avancé que celui des figurines en métal précédemment décrites. Ce ne sont que des accessoires qui ont servi à orner des vases dont aucun ne nous a été conservé, ce qui fait que nous ne connaissons ni leur forme ni leur destination. Il est cependant probable qu'ils servaient à des usages domestiques, et qu'ils ont été déposés dans la tombe de leur propriétaire. En fait, les objets dont il s'agit ont été recueillis dans d'anciens tombeaux aux environs de Bogota, et ils proviennent des Panchos.

Le n° 34 présente la partie supérieure d'un homme entièrement nu, mais dont la poitrine est ornée, comme celle de la figurine en bronze n° 14, de plaques circulaires formant collier. Le bras droit manque ; la main gauche tient une sorte de vase. Hauteur : 12, 3.

Le n° 35 a la tête coiffée d'une calotte, et porte sur la

poitrine des lignes courbes pouvant indiquer les plis d'un vêtement ou les détails soit d'un collier soit de tout autre ornement. La main droite tient un objet dont l'identité est douteuse ; peut-être est-ce un tronçon de sceptre. Hauteur : 9, 3.

Les trois bustes 36, 37 et 38 rappellent, par la position qu'occupent les bras, les figurines en métal décrites ci-dessus. Les nos 36 et 37 ont la tête coiffée d'une espèce de calotte ; leur cou est orné d'un collier. Le n° 36 est placé entre quatre objets cylindriques. La calotte du n° 37 est un peu plus ornementée que celle du n° 36 ; elle semble être composée de trois pièces ; ce buste se distingue par cette particularité, qu'au lieu d'être massif, comme les deux autres, il est entièrement creux. Le n° 38 porte sur l'épaule droite un objet demeuré vague ; sa chevelure est disposée en forme de cône, et paraît être entourée d'une sorte de diadème. Hauteur : 7, 5 ; 7 ; 7, 1.

Nos 39 et 40. — Deux bustes, sans bras, avec collier autour du cou, la tête couverte d'un bandeau d'étoffe enroulé, dont les deux bouts forment un nœud descendant, sur l'épaule gauche (39), sur l'épaule droite (40). Il existe une petite cavité dans la partie supérieure de la tête. Hauteur : 8, 3 et 7, 5.

Nos 41 et 42. — Deux têtes coiffées d'une calotte conique ; le travail est encore plus grossier que celui des bustes. Hauteur : 7, 5 et 6, 8.

Le n° 43 paraît être un buste de femme. Le front est orné d'un diadème, et la tête couverte d'un voile qui paraît descendre sur les épaules. Des lignes verticales tracées sur la poitrine semblent indiquer les plis d'un vêtement. La tête recèle une cavité intérieure de 2, 2 de profondeur et 2, 8 de diamètre ; sa hauteur est de 9, 3.

No. 44. — Tête surmontée d'une coiffure volumineuse paraissant consister en une grande pièce d'étoffe enroulée dont les extrémités tombent de chaque côté sur les oreilles. Cette étoffe est ornée de deux séries de petits cercles séparées l'une

de l'autre par de doubles lignes horizontales. Le dessus de la tête présente une cavité de 3, 8, de profondeur. Hauteur: 6, 8; largeur: 7, 5.

N° 45. — Tête de pipe, d'une terre rendue extrêmement dure par la cuisson. Hauteur: 5. Longueur: 7. Epaisseur: 3.

Les Mémoires de la Société anthropologique de Vienne (1) renferment un article de M. G. Luschan sur un ancien tombeau découvert dans une petite île située à l'embouchure de la rivière Casenes (Mexique). Parmi les objets recueillis dans cette tombe et figurés sur une planche jointe au texte, on remarque sept figurines en terre cuite, dont six, bien qu'étant de dimensions plus grandes que les nôtres, offrent avec celles-ci une telle ressemblance sous le double rapport de la conception et du style, que l'on songe immédiatement à une identité d'origine ou de provenance.

Ne voulant négliger aucun des matériaux que le Musée de Leide peut fournir à l'étude des antiquités de la Nouvelle Grenade, j'ai reproduit, sous le n° 46, le calque d'une pierre sur laquelle sont sculptés douze signes disposés en trois séries. Suivant M. van Lansberge, ce tableau pourrait suggérer l'idée d'un calendrier et d'une année de douze mois; mais, lui-même fait remarquer que les anciens habitants de la Nouvelle Grenade paraissent avoir eu un système chronologique basé sur la division du temps en mois de vingt jours.

Je passe maintenant de la Nouvelle Grenade et du Venezuela à la Guyane néerlandaise qui, dans ces derniers temps, a fourni quelques antiquités d'un type tout à fait spécial et qui à ce titre méritent de fixer notre attention.

La série que j'ai à décrire est peu nombreuse, par la raison que l'on commence seulement, dans notre colonie guyanaise, à prendre intérêt aux recherches archéologiques. Elle se compose de haches en pierre qui, dans ce pays comme dans bien

(1) *Mittheilungen der anthrolopischen Gesellschaft in Wien.* — Vol. II. 1872.

d'autres, ont été réputées pendant longtemps être des objets tombés du ciel pendant les tempêtes par l'effet de la foudre. Aujourd'hui encore, les indigènes illettrés leur attribuent à l'encontre des accidents fâcheux une efficacité protectrice ; ils ne se laissent pas facilement persuader de les céder, et ils les gardent en secret avec le plus grand soin. Il suit de là qu'il n'est point très-facile de s'en procurer, et qu'il n'y a rien dès lors d'étonnant à ce que le Musée néerlandais n'en possède qu'un petit nombre.

La série comprend treize haches, un outil différent et le fac-simile d'une quatorzième hache faisant partie d'une collection particulière. A l'exception de deux pièces qui ont été acquises dans une vente publique, mais dont la provenance est suffisamment constatée, le Musée doit cette série à la bienveillance désintéressée de mes compatriotes.

N° 47. — Hache ou coin en serpentin gris-verdâtre, de forme conique, assez bien polie, au tranchant nettement prononcé. Cet outil a été trouvé, à une profondeur de quelques pieds, dans un terrain situé à l'ouest du fleuve Samaraca. Longueur: 11, 8 ; largeur: 5, 8; épaisseur: 3, 5.

Les autres haches, bien que présentant quelques différences dans leur forme générale, se rapportent toutes à un même type, qui paraît être propre à cette partie de l'Amérique.

N° 48. — Hache de forme ovale, arrondie à l'extrémité supérieure, dépourvue de tranchant. Hauteur: 13; largeur: 8; épaisseur: 3, 5.

N° 49. — Hache également un peu arrondie par le haut, avec un tranchant. Hauteur: 12, 7; largeur 6, 8; épaisseur: 4, 4.

N° 50. — Hache légèrement arrondie à la partie supérieure, mais plus horizontale que les précédentes. Hauteur: 13, 5; largeur: 8, 7; épaisseur: 4.

N^{os} 51 et 52. — Haches ayant le dessus de la partie supé-

rieure aplati. Hauteur : 12, 5 et 13, 5 ; largeur : 6, 8 et 8 ; épaisseur : 3, 8 et 3, 5.

N^os^ 53 à 59. — Sept haches affectant une forme plus carrée que les précédentes, les unes ayant le dessus de la partie supérieure légèrement bombé, les autres l'ayant plus plat. Hauteur : 10, 2 ; 9, 5 ; 8, 5 ; 8, 2 ; 9 ; 7 ; 6, 8. Largeur : 10 ; 7, 6 ; 7, 5 ; 7, 3 ; 7, 5 ; 7, 5 ; 6, 5. Epaisseur : 4 ; 2, 9 ; 2, 8 ; 3 ; 2, 2 ; 2, 5 ; 2.

N° 60. — Hache plus large que les précédentes, et dont les faces latérales présentent un contour courbe. Hauteur : 6, 1 ; largeur : 8 ; épaisseur : 2, 5. Le Musée ne possède qu'un fac-simile de cet outil. L'original, en quartzite, appartient à M. C. A. van Sypesteyn. Il a été trouvé, en 1853, avec la hache n° 48, sous un même tronc d'arbre, dans la plantation Berg-en-daal ; le directeur de cet établissement agricole céda les deux objets à M. van Sypesteyn qui offrit notre n° 60 au gouverneur de la colonie M. von Schmidt auf Altenstadt, qu'il accompagnait en qualité d'adjudant. J'ai fait l'acquisition du n° 48 dans une vente publique à La Haye.

Les haches n^os^ 45, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 58 et 59 ont été offertes au Musée par M. Hering, commis-en-chef à l'Administration des impôts, de Paramaribo. Ces objets ont été recueillis : les n^os^ 50 et 56 dans un des canaux de cette ville ; le n° 51 sous les racines d'un arbre dans un bois du district de Boven-Saramaca ; le n° 52 dans les environs de Paramaribo ; le n° 54 dans la plantation Suissannadaal située près du confluent des rivières Commewyne et Surinam. Les n^os^ 57, 58 et 59 ont été achetés par M. Hering à diverses personnes, sans indication exacte du lieu de provenance. Le n° 55 a été trouvé enfoui à une profondeur de plusieurs pieds dans un champ à l'ouest de la rivière Saramaca. Le n° 54, offert au Musée par M. J. Mauritsz Ganderheyden, ex-président de la Cour de Paramaribo, provient très-probablement d'un ancien établissement indien situé dans le district de Nickerie. Le lieu précis où la hache n° 49 a été découverte est demeuré inconnu, mais

il n'est pas douteux qu'elle provienne de la Guyane néerlandaise ; elle a été donnée au Musée par M. J. H. van Lennep, de Zeist, qui la tenait de M. Th. Ch. van Calkar, président de la Société évangélique des frères moraves de Zeist.

Bien que je ne dispose point, à Leide, des ressources nécessaires pour vérifier exactement la nature des pierres dans lesquelles ces outils ont été taillés, je crois cependant pouvoir dire que c'est du granit, de la diorite, de la serpentine et du quartzite.

Sur ces haches de Surinam, ainsi que sur celles de l'île de Saba, dont il sera parlé ci-dessous, on peut consulter, dans la *Zeitschrift für Ethnologie* de MM. Wirchow, Bastian et Hartmann (Vol. V, 1873; p.p. 40, 41), un article de M. E. Friedel. Quelques-uns de ces outils sont figurés dans la planche II, d'après des croquis que j'avais fournis à l'auteur. M. Friedel y a ajouté les dessins de trois autres haches actuellement conservées à Zvolle dans le musée de la Société pour le développement de la prospérité provinciale. (*De Overysselsche vereeniging tot ontwikkeling van provinciale welvaart te Zwolle*). Mais je dois faire observer qu'une hache portant sur cette planche le n° 9, et désignée par erreur comme étant un marteau, n'est probablement point originaire de la Guyane néerlandaise.

N° 61. — Un dernier objet que j'ai à citer parmi les monuments de cette classe est une sorte de petite meule de quartz en forme de boule aplatie, ayant dû servir à broyer des grains. Diamètres : 7,5 et 4,5. Cette meule aurait été trouvée sur la plantation Berg-en-daal. D'après ce qui a été dit à M. van Sypesteyn, lors de l'excursion avec le Gouverneur général ci-dessus mentionnée, les indigènes distingueraient plus spécialement les pierres de ce genre par le nom de pierres du tonnerre (*Dondersteenen*), et ils leur attribueraient une grande efficacité curative. J'ai acheté cet objet pour le Musée dans une vente publique, en même temps que la hache n° 48.

Les haches de la Guyane néerlandaise se distinguent, à c

qu'il me paraît, de presque toutes les haches des autres pays tant de l'Ancien que du Nouveau Monde, par cette particularité, qu'elles portent à la partie supérieure des deux faces latérales une entaille plus ou moins profonde, mais toujours parfaitement reconnaissable.

Il est vrai que dans les haches n° 50 et 54, cette double entaille est au premier abord moins accusée, mais la comparaison avec les autres spécimens lève tous les doutes. Tandis que, dans les haches des autres pays, l'entaille des faces latérales se continue sur les deux autres faces en une rainure plus ou moins profonde, dans celles de la Guyane néerlandaise l'entaille affecte exclusivement les faces latérales. On trouvera dans le magnifique ouvrage de M. Franklin Peale, *Specimens of the stone age of the human race*, publié en 1873 à Philadelphie par sa veuve M^me^ Caroline E. G. Peale, bon nombre de haches des divers pays du globe, et particulièrement de l'Amérique, qui toutes présentent une rainure courant sur les quatre faces; mais, aucune d'elles n'offre la particularité qui, d'après ce que j'ai observé, constitue pour les haches de la Guyane néerlandaise un caractère spécifique permettant de les ranger dans une classe à part. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu l'occasion de vérifier si les haches de la Guyane française et de la Guyane anglaise sont du même type que celles de notre colonie (1). Dans le cas de l'affirmative, nous pourrions

(1) Chargé par la *Commission de publication* de faire imprimer le compte-rendu de la session de Luxembourg (*a*), je saisis l'occa-

(*a*) Le Compte-rendu de la session de Luxembourg a été imprimé à Nancy parceque M. le D^r^ Schœtter ayant été empêché par ses nombreux devoirs professionnels de continuer ses excellents services à l'œuvre du Congrès, M. Adam a jugé impossible de suivre à distance le travail quotidien de l'impression. La *Commission* se plaît à rendre à la typographie luxembourgeoise cette justice que plusieurs maisons étaient prêtes à faire ce que M. Crépin-Leblond avait fait en 1875, c'est-à-dire à prendre l'engagement de composer, corriger et tirer quinze feuilles par mois.

dorénavant considérer la forme à double entaille latérale comme étant propre à la région nord-est de l'Amérique méridionale, Il faudra peut-être même ajouter le Brésil à cette région, car la particularité dont il s'agit semble n'être pas tout à fait étrangère aux haches en pierre de cet empire. Dans un recueil publié à Rio sous le titre de *Archivos do Museu nacional de Rio de Janeiro* (1876 vol. I), on trouve un intéressant mémoire de M. le professeur Carlos Wiener, intitulé : *Estudos sobra os Sambaquis do sul do Brazil.* Dans la planche I, sous le n° 2 (comparer le texte p. 13), l'auteur a figuré une hache présentant la particularité qui distingue nos haches guyanaises.

Pour compléter les données relatives à la question qui nous

---

sion qui m'est offerte de fournir au très-savant et très-sympathique Directeur du Musée de Leide, un renseignement qui m'est personnel. J'ai rapporté de la Guyane française où j'ai rempli des fonctions judiciaires pendant plusieurs années, une hache tout à fait semblable à celles de la Guyane néerlandaise. Voici, telle qu'a bien voulu me la dicter M. le Dr Bleicher professeur à l'Ecole supérieur de pharmacie, la description exacte de cet objet qui appartient aujourd'hui au Musée de la Faculté des Sciences de Nancy.

Cette hache a été taillée dans un galet de roche pétrosiliceuse d'un gris sâle. Parfaitement polie sur les bords et sur les faces, elle est dans un bon état de conservation.

Sa forme est aplatie et presque rectangulaire. Longueur : 7,8. Largeur maximum au niveau des entailles : 6,8 ; largeur au talon : 4,2 ; largeur au tranchant : 5,8. Epaisseur maximum au niveau des entailles : 2,5.

Les deux entailles pratiquées latéralement à 3,1 du talon, ont une largeur de 0,7 et une profondeur de 0,5 ; leur fond est régulièrement usé mais non poli.

La face antérieure fortement convexe est terminée par un tranchant bien affilé. La face postérieure, beaucoup moins convexe est entamée de chaque côté par les entailles, jusqu'au quart de sa largeur ; la face antérieure ne l'est que jusqu'au sixième, mais plus profondément. Le talon est usé suivant une surface plane.

occupe, je crois utile de faire connaître qu'au nombre de divers objets en pierre provenant de l'archipel des Indes néerlandaises, acquis par moi pour le Musée dans ces dernières années, il se trouve une hache en stéatite ou pierre lydienne, de couleur noire olivâtre, (très-bien polie en plusieurs endroits, quoi qu'elle soit d'ailleurs d'un travail extrêmement rude et d'une forme très-irrégulière), qui semble offrir la particularité de la double entaille latérale. Mais, d'abord, par sa seule forme, cet outil s'éloigne du type général des haches des anciens habitants de la région des Guyanes, et jusqu'à présent il constitue un spécimen isolé. En second lieu, les entailles semblent n'avoir point été pratiquées intentionnellement; on dirait qu'elles existaient dans la pierre au moment où celle-ci a été mise en œuvre par l'indigène qui eut la pensée de l'utiliser. Au surplus, les entailles des faces latérales ne sont point opposées l'une à l'autre suivant une ligne horizontale, mais obliquement. On pourra s'en convaincre en examinant le croquis que j'en donne sous le n° 70. Cette hache provient de Menado, district de l'île Célèbes; les indigènes lui donnaient le nom malai de gigi-gountour. Elle a été offerte au Musée par M. F. S. A. de Clercq, d'Amboine.

Si nous pouvons considérer le type à double entaille latérale comme particulier à la région orientale de l'Amérique du sud, il nous faudra assigner cette provenance à une très-belle hache en serpentine vert-olivâtre que j'ai eu la bonne fortune d'acquérir, l'an dernier, pour le Musée, lors de la grande exposition historique d'Amsterdam. Elle est figurée sous le n° 62. Longueur, 19,3. Largeur, *a—b*, 6; *c—d*, 11. Epaisseur, *e*, 0,5; *f*, 1,5. Le travail est d'un fini rare, et le poli est très soigné. Les entailles pratiquées latéralement à $2^{c},5^{m}$ de l'extrémité supérieure, font rentrer cet outil dans la classe guyano-brésilienne. Néanmoins, d'après les renseignements fournis par la personne qui me l'a cédée, il aurait été trouvé, il y a deux ans, par un batelier, dans des terrains situés aux environs de la petite ville de Naarden (Hollande

septentrionale), d'où l'on tirait alors du sable pour la construction du chemin de fer d'Amsterdam à Hilversum. Mais les haches provenant de la Néerlande, pas plus que celles des autres pays de l'Europe, ne présentent ces entailles latérales. Celle de Naarden par sa forme générale et par ses dimensions se rapproche sensiblement des haches en bronze. Je n'ose donc pas admettre l'exactitude des renseignements qui m'ont été donnés, à moins que l'on ne suppose que cet objet, rapporté par un voyageur d'Amérique en Hollande, ait été fortuitement perdu dans les environs de Naarden. Cependant, comme le Musée possède d'autres antiquités qui ont été trouvées dans cette partie du pays, il se peut que par suite de quelque méprise, on ait attribué la même provenance à notre n° 62, que le hasard aurait mêlé à des antiquités néerlandaises. Je pourrais citer plusieurs exemples de confusions semblables : un seul suffira. Dans la troisième planche du Tome II de l'excellent ouvrage du docteur Lindenschmitt : *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, figurent sous les n°s 1 et 2 *b*, deux instruments en bronze appartenant au Musée de Mayence, et qui sont indiqués comme ayant été trouvés près de Gaualgesheim. Leur usage lui étant inconnu, M. Lindenschmit supposa qu'ils avaient pu servir à la tannerie ou à la corroyerie. Mais, au vu de la planche, je reconnus immédiatement que ces objets provenaient de l'île de Java, où ils étaient employés dans les travaux agricoles par les anciens habitants. Je communiquai cette observation à M. Lindenschmit, qui fit des recherches et ne tarda pas à constater que ces objets avaient fait partie de la succession d'un officier allemand ayant servi dans nos colonies de l'Inde, et qui, après avoir pris sa retraite, était revenu se fixer dans sa patrie. Lui mort, les objets qu'il avait rapportés de Java avaient été mêlés et confondus avec d'autres objets d'origine romaine ou germanique, recueillis dans les environs de Gaualgesheim. De là le renseignement erroné fourni sur leur provenance.

Revenons maintenant à notre hache. Malgré la particula-

rité qui la distingue, ce n'est ni aux Guyanes, ni au Brésil, ni à aucun autre pays de l'Amérique septentrionale que je voudrais rapporter son origine, mais bien au Mexique, ou plutôt à l'Etat du Yucatan, car là seulement je crois trouver des objets en pierre de la même dimension et d'aussi peu d'épaisseur, des outils ou des armes d'un travail aussi exquis et aussi fini. Je n'ai plus présents à l'esprit les détails de la superbe collection mexicaine formée par feu M. Uhde et que j'ai visitée en 1840, à sa campagne dans le village de Handschuhsheim, près de Heidelberg ; je ne saurais donc pas dire s'il y avait parmi les nombreux objets qu'elle comprenait des haches semblables à celle dont il s'agit. On pourrait s'en assurer, car la collection mexicaine de M. Uhde a été acquise il y a quelques années par le gouvernement prussien, et incorporée, si je ne me trompe, aux Musées royaux de Berlin.

M. J. H. Baud, de Arnheim, a eu la bonté de me confier quelques antiquités provenant des anciens habitants du Yucatan et de l'Amérique centrale, avec autorisation d'en faire prendre des fac-simile pour le Musée, ce qui me permet de les faire connaître aux membres du Congrès.

Elles ont été trouvées enfouies à une grande profondeur dans le sol, lors de la construction d'un canal, vers la rivière Gracioza, près de San Filippo, sur la frontière du Honduras britannique et de la République de Guatemala, par M. S. A. van Braam, ingénieur néerlandais au service de la Guatemala-Company.

Trois de ces objets me paraissent être en néphrite, mais je n'avance le fait que sous toutes réserves. Si j'avais pu consulter à Leide un savant de profession, je serais sans doute plus affirmatif à cet égard. Quoiqu'il en soit, les fac-simile qui, abstraction faite de la transparence, reproduisent très exactement la couleur des originaux, permettront aux personnes compétentes de reconnaître la véritable nature de la pierre. J'ai figuré ces antiquités sous les n^{os} 63 à 68.

Le n° 63 est une plaque oblongue, arrondie aux quatre

angles, un peu plus étroite à l'extrémité supérieure qu'à l'extrémité opposée. Ses deux faces, amincies vers le milieu, forment chacune deux plans légèrement inclinés, qui se rencontrent dans l'axe vertical de la plaque, suivant une ligne dont la direction est irrégulière. Il est probable que cette irrégularité a été motivée par la forme et la nature de la pierre à l'état brut. Deux trous ont été pratiqués, à une égale distance des bords, vers les deux extrémités. Ses dimensions sont les suivantes : longueur, 21,6 ; largeur, à l'extrémité supérieure, 7 ; largeur, à l'extrémité inférieure, 8,5 ; épaisseur, 0,5, sauf vers le milieu, dans la partie la plus mince, où ce chiffre se réduit à 0,2. Le poli est parfait.

Sur l'une des faces on a gravé au trait et peu profondément une effigie qui est celle d'un prince, d'un chef ou d'un dieu ; la tête est recouverte d'une coiffure fantastique très élevée; le corps, revêtu d'un habit tombant jusqu'aux genoux, est serré à la taille par une ceinture dont les bouts très-ornés descendent encore plus bas. Les pieds sont chaussés de sandales attachées par plusieurs cordons — peut-être bien de mocassins ou de bottines.

Ce personnage foule aux pieds un ennemi entièrement nu, sauf la tête, qui est recouverte d'une coiffure. Sous ses bras, dont les extrémités sont ramenées à la hauteur de la poitrine, il tient cinq autres ennemis diversement coiffés. Le nez du prince comme celui de ces cinq ennemis est orné d'un double anneau, ornement que ne porte point l'ennemi foulé aux pieds.

Le revers de la plaque offre une légende de 15 (?) signes hiéroglyphiques également gravés au trait.

Le dessin du recto et les hiéroglyphes du verso présentent d'assez nombreuses analogies avec les anciens monuments du Yucatan, notamment avec ceux que Stephens a figurés dans son ouvrage : *Incidents of travel in Central-America, Chiapas and Yucatan,* Londres, 1842. Comparer les

planches du tome I, p. 141 ; du tome II, pp. 352-54, et aussi la vignette de ce même tome.

Le n° 64 est une lame en forme de feuille d'arbre allongée, aussi en néphrite, mais d'une couleur plus foncée que la plaque n° 63 ; le fond est parsemé d'un grand nombre de taches plus claires, mais qui, vues contre le jour, prennent une teinte plus foncée. Longueur, 22 ; largeur, à la partie inférieure, 6,8 ; épaisseur vers le centre, 5. Les deux faces, légèrement bombées, vont en diminuant vers les extrémités, où elles se terminent par un tranchant assez aigu. Le trou, percé à l'un des bouts, était destiné à suspendre l'instrument à une corde ou à une lanière ; c'était une arme qui, maniée habilement, pouvait avoir une puissance effroyable. Le poli est parfait et la conservation admirable sous tous les aspects.

Le n° 65 est la partie antérieure ou le masque d'une tête humaine, également en néphrite ; la chevelure est recouverte d'une coiffure conique. Hauteur, 5 ; largeur, 2,5. Les deux joues sont percées d'un trou à la hauteur des oreilles.

Le n° 66 est un petit ornement cylindrique, en néphrite ou en jaspe vert foncé, foré dans le sens de la longueur, de manière à pouvoir être suspendu à un cordon. Longueur, 1,5 ; largeur, 0,7.

Le n° 67 est un ornement triangulaire en quartz laiteux, percé d'un trou, et dont la destination était probablement la même que celle du précédent. Longueur, 1 ; largeur, 0,7.

Le n° 68 est un grelot en bronze imitant la forme de quelque fruit, et muni d'une bélière. Le son devait être produit par un ou plusieurs grains de métal qui ont disparu par suite de l'élargissement de la fente. Longueur avec la bélière, 3 ; largeur, 1,5.

Du continent américain, nous passons à la petite île de Saba, l'une des possessions néerlandaises dans les Petites-Antilles. On y a trouvé, il y a une vingtaine d'années, une hache en diorite ou granit d'une forme ordinaire très allongée ; c'est notre n° 69. Les faces sont médiocrement polies, sauf

au tranchant ; les deux faces principales sont un peu bombées, les deux latérales plus plates. Mais ce qui donne à cet outil une grande valeur, ce sont les signes gravés sur la face opposée au tranchant. Ces signes sont-ils simplement des ornements, ou bien doit-on y voir des hiéroglyphes? Toujours est-il qu'ils paraissent se rapprocher quelque peu des figures gravées sur le monument néo-grenadin figuré sous le n° 46. C'est encore à la bienveillance de feu M. R. F. van Lansberge, alors gouverneur de l'île de Curaçao, que le Musée est redevable de cet objet rare et intéressant. Longueur, 18,5 ; largeur, 4 et 6,5 ; épaisseur, au milieu, 2,5, sur les faces latérales, 5.

Je prie MM. L. de Rosny et Lucien Adam, de vouloir bien accepter, en souvenir du Congrès de Luxembourg, les fac-simile des n^{os} 63, 64 et 65 que je dépose sur le bureau.

M. **Madier de Montjau** donne lecture d'un mémoire sur *Pierre Martyr et les écritures sacrées de l'Amérique* (1).

---

(1) Le 8 novembre 1877, M. Madier de Montjau faisait savoir à M. Lucien Adam, par l'intermédiaire de M. de Rosny « qu'il avait besoin de six semaines pour mettre son travail en état de lui être envoyé. » Le 25 décembre suivant, M. Madier de Montjau chargeait M. Léon de Rosny d'informer M. Adam qu'il renonçait à lui adresser son travail « il vous avait demandé » ajoutait M. de Rosny « six semaines de délai pour la révision de sa copie, et comme vous ne lui avez pas répondu à cet égard, il ne s'en est plus occupé. »

(Note de la *Commission de publication*).

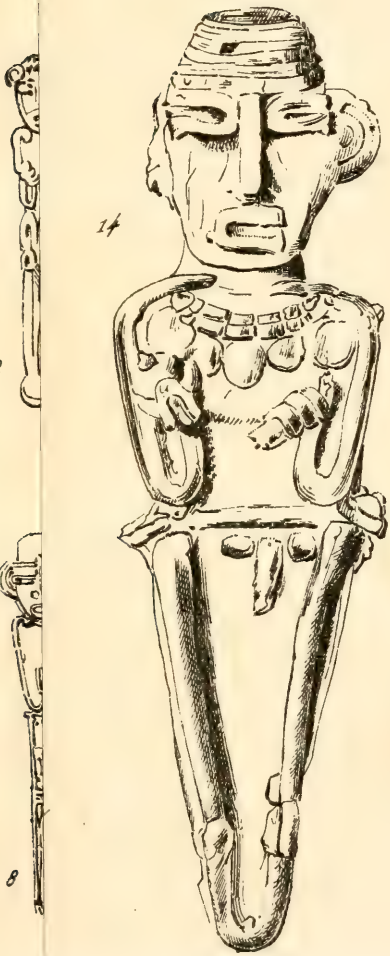
14
2
8

au tranchant ; les deux faces principales sont un peu bombées, les deux latérales plus plates. Mais ce qui donne à cet outil une grande valeur, ce sont les signes gravés sur la face opposée au tranchant. Ces signes sont-ils simplement des ornements, ou bien doit-on y voir des hiéroglyphes? Toujours est-il qu'ils paraissent se rapprocher quelque peu des figures gravées sur le monument néo-grenadin figuré sous le n° 46. C'est encore à la bienveillance de feu M. R. F. van Lansberge, alors gouverneur de l'île de Curaçao, que le Musée est redevable de cet objet rare et intéressant. Longueur, 18,5 ; largeur, 4 et 6,5 ; épaisseur, au milieu, 2,5, sur les faces latérales, 5.

Je prie MM. L. de Rosny et Lucien Adam, de vouloir bien accepter, en souvenir du Congrès de Luxembourg, les fac-simile des n^{os} 63, 64 et 65 que je dépose sur le bureau.

M. **Madier de Montjau** donne lecture d'un mémoire sur *Pierre Martyr et les écritures sacrées de l'Amérique* (1).

---

(1) Le 8 novembre 1877, M. Madier de Montjau faisait savoir à M. Lucien Adam, par l'intermédiare de M. de Rosny « qu'il avait besoin de six semaines pour mettre son travail en état de lui être envoyé. » Le 25 décembre suivant, M. Madier de Montjau chargeait M. Léon de Rosny d'informer M. Adam qu'il renonçait à lui adresser son travail « il vous avait demandé » ajoutait M. de Rosny « six semaines de délai pour la révision de sa copie, et comme vous ne lui avez pas répondu à cet égard, il ne s'en est plus occupé. »

(Note de la *Commission de publication*).

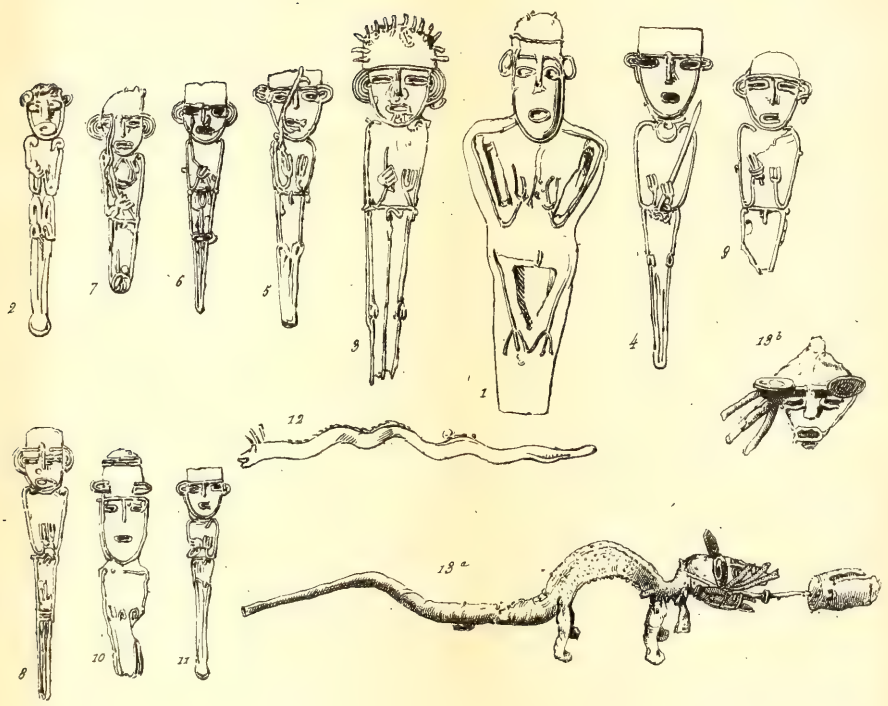
2
7
6
5
3
1
4
9
13b
12
8
10
11
13a

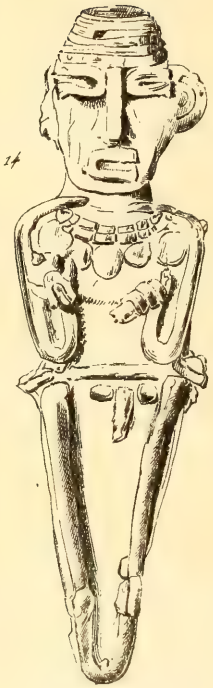
14

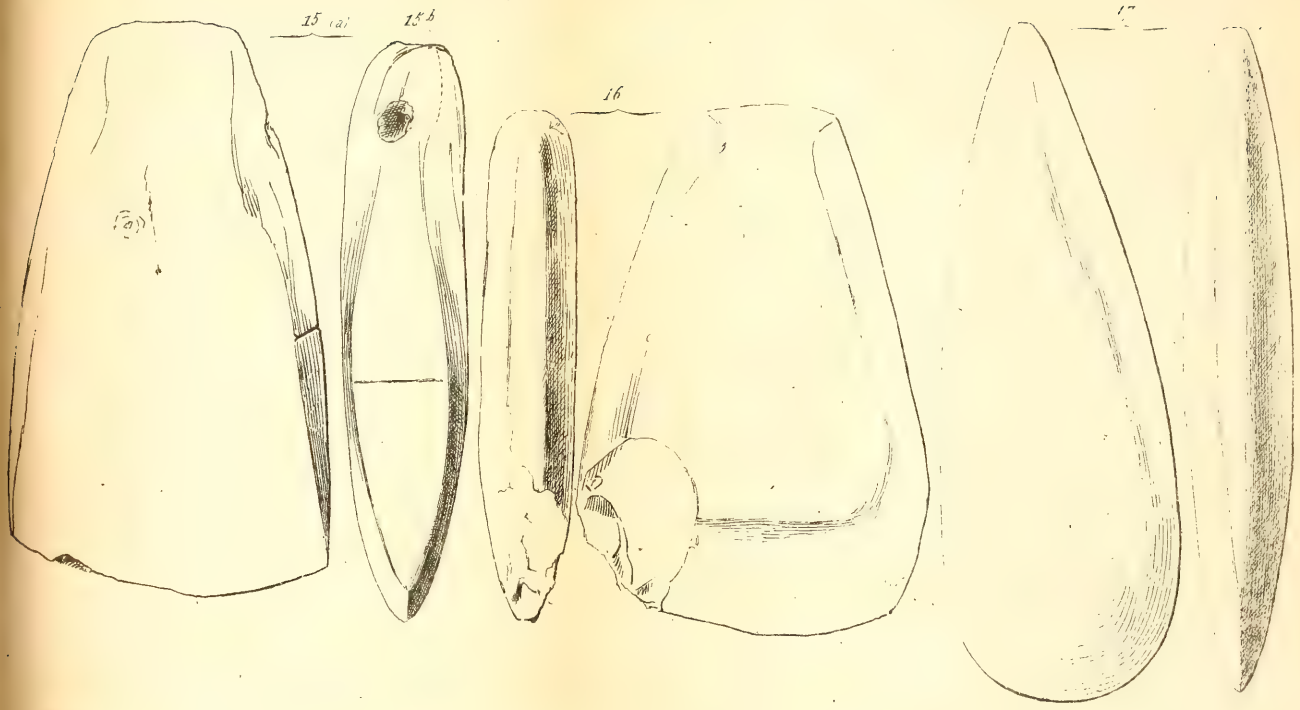
15 (a)
15 b
16
17

28

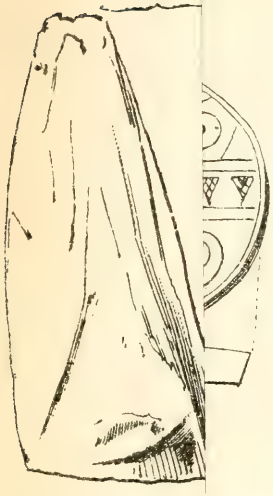

22

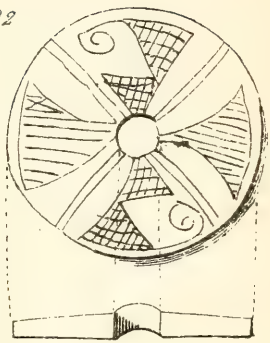

29

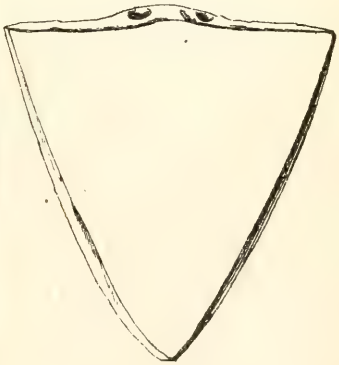

23

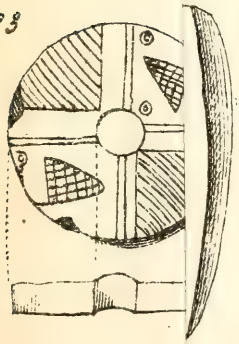

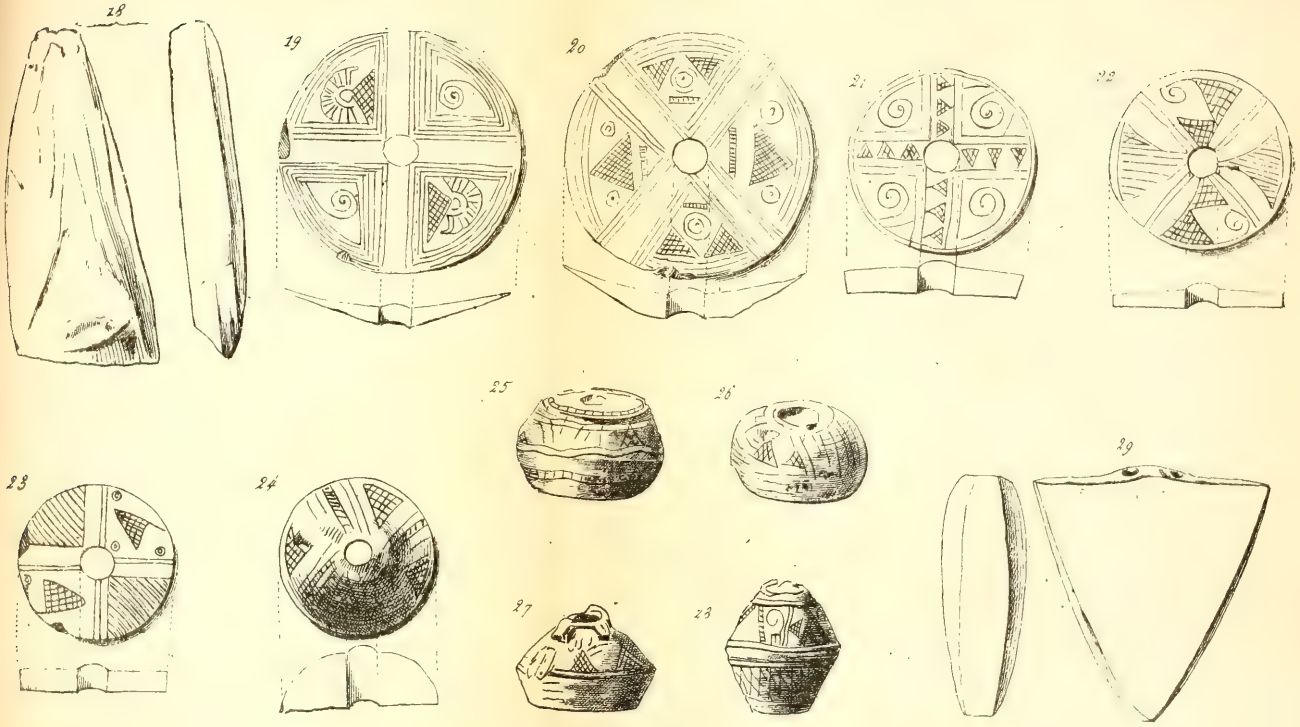
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

30

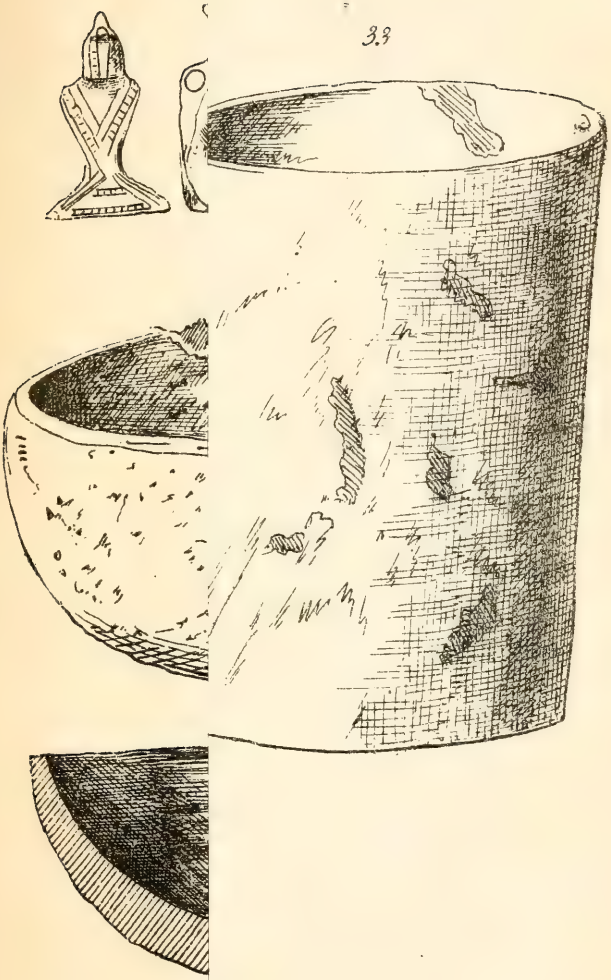

30

31

32

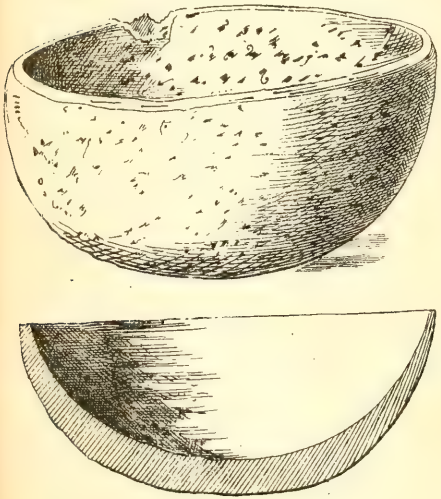

34

33

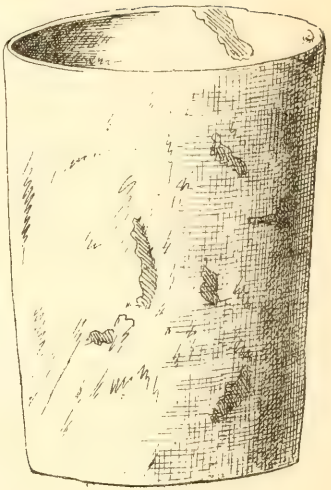

35

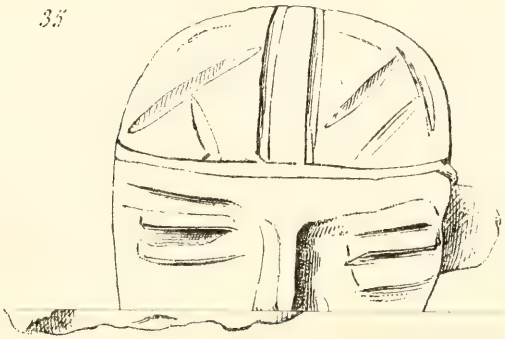

38

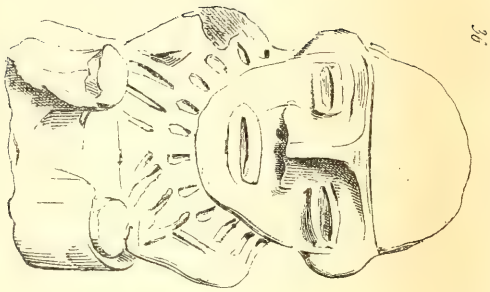

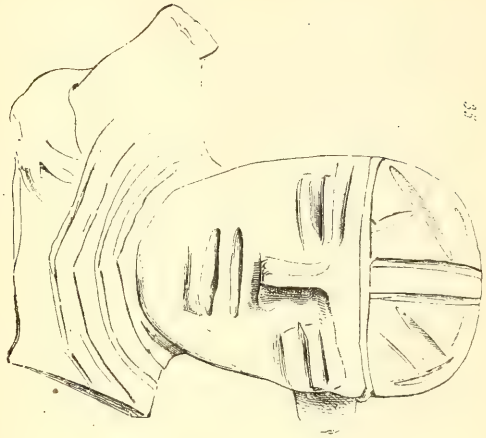

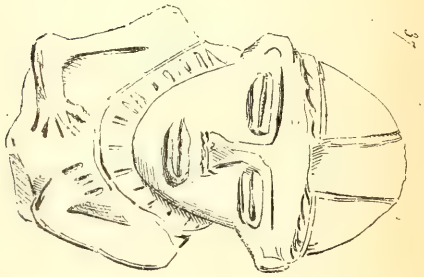

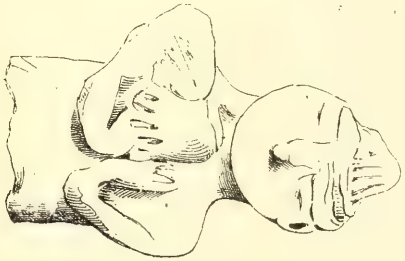

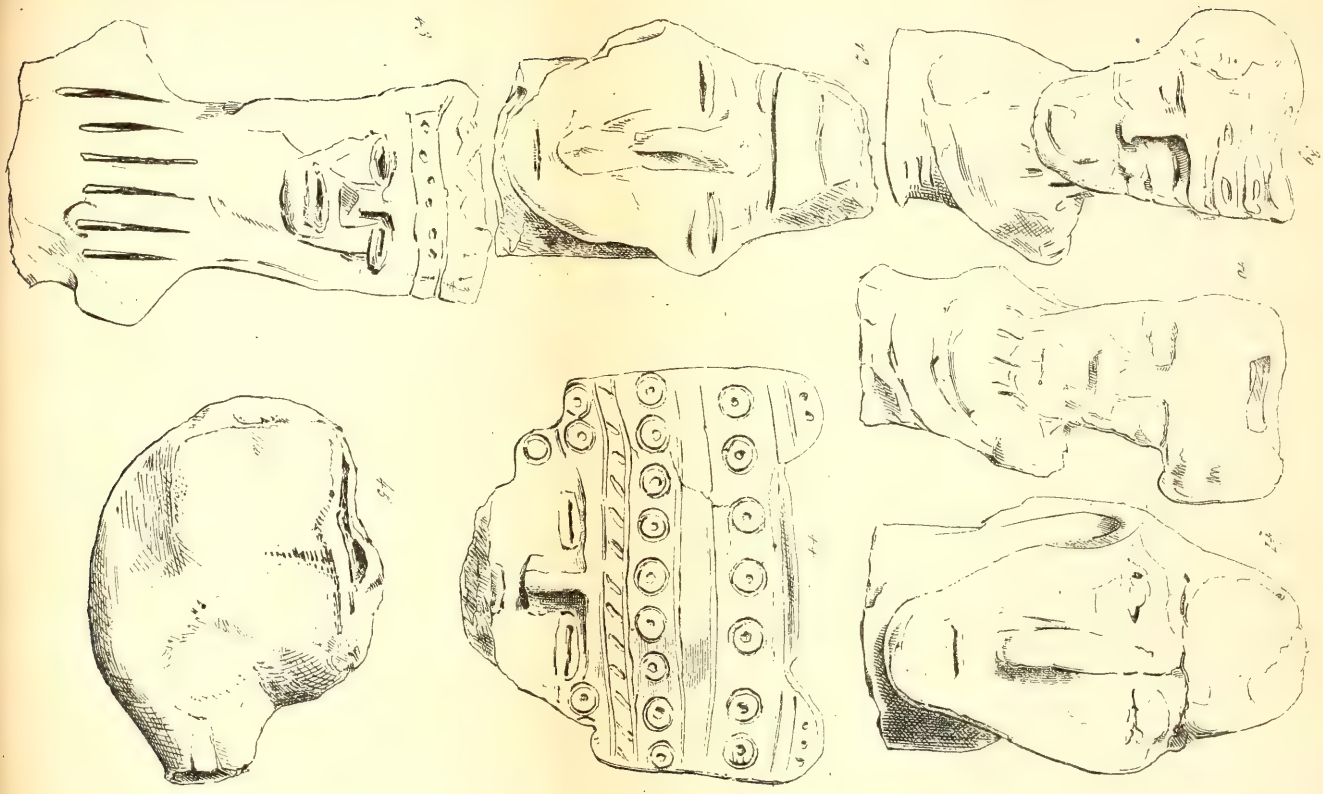

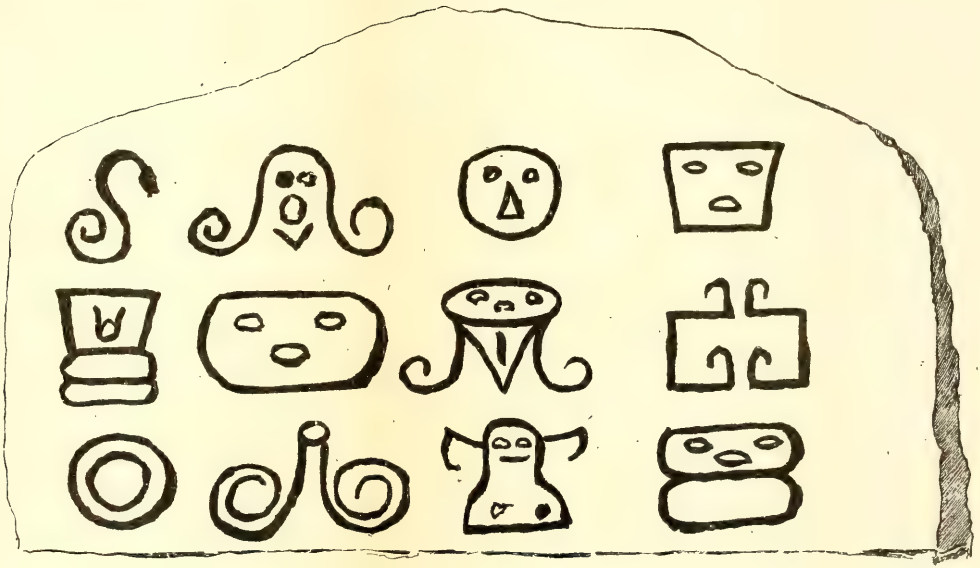

48

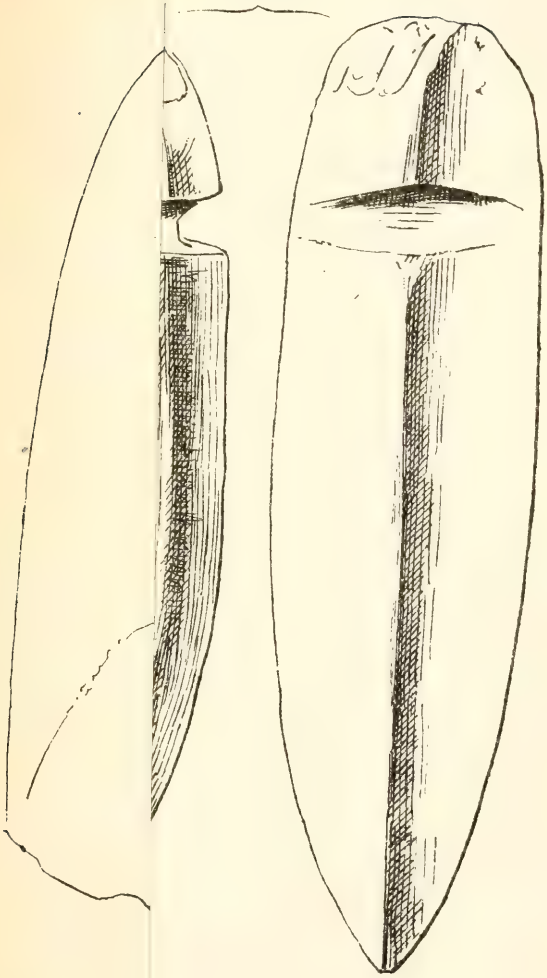

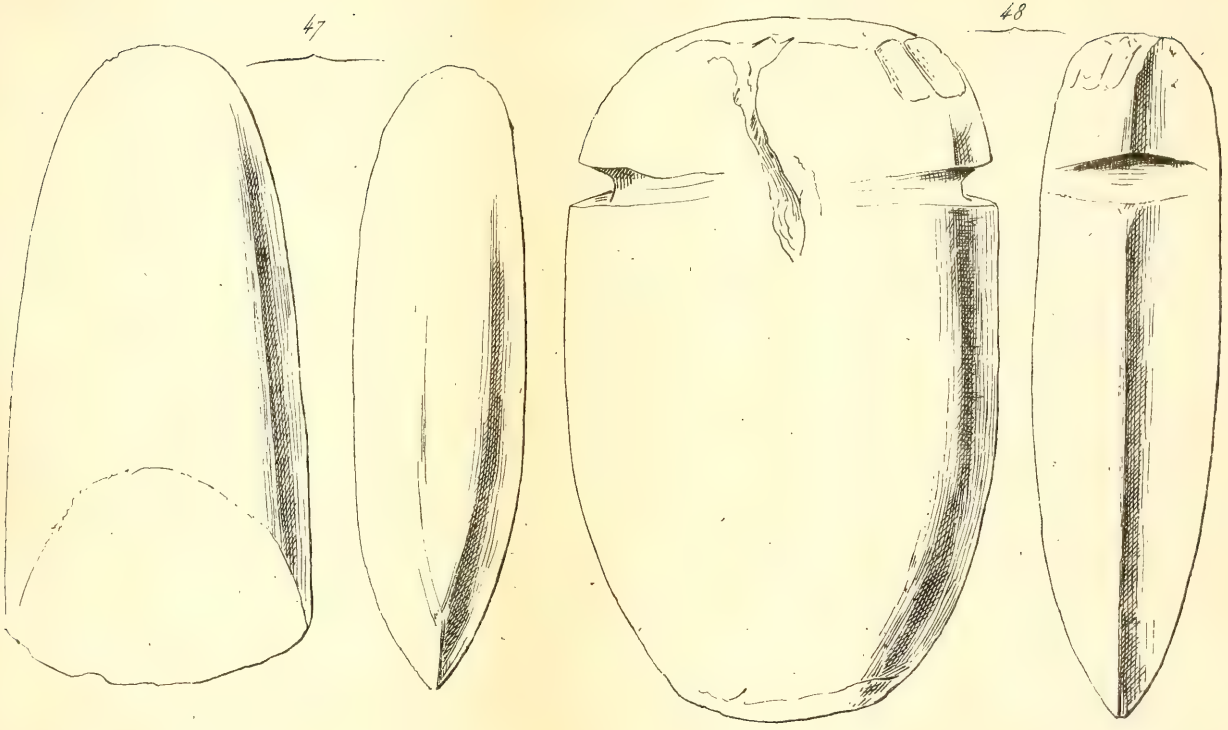
47
48

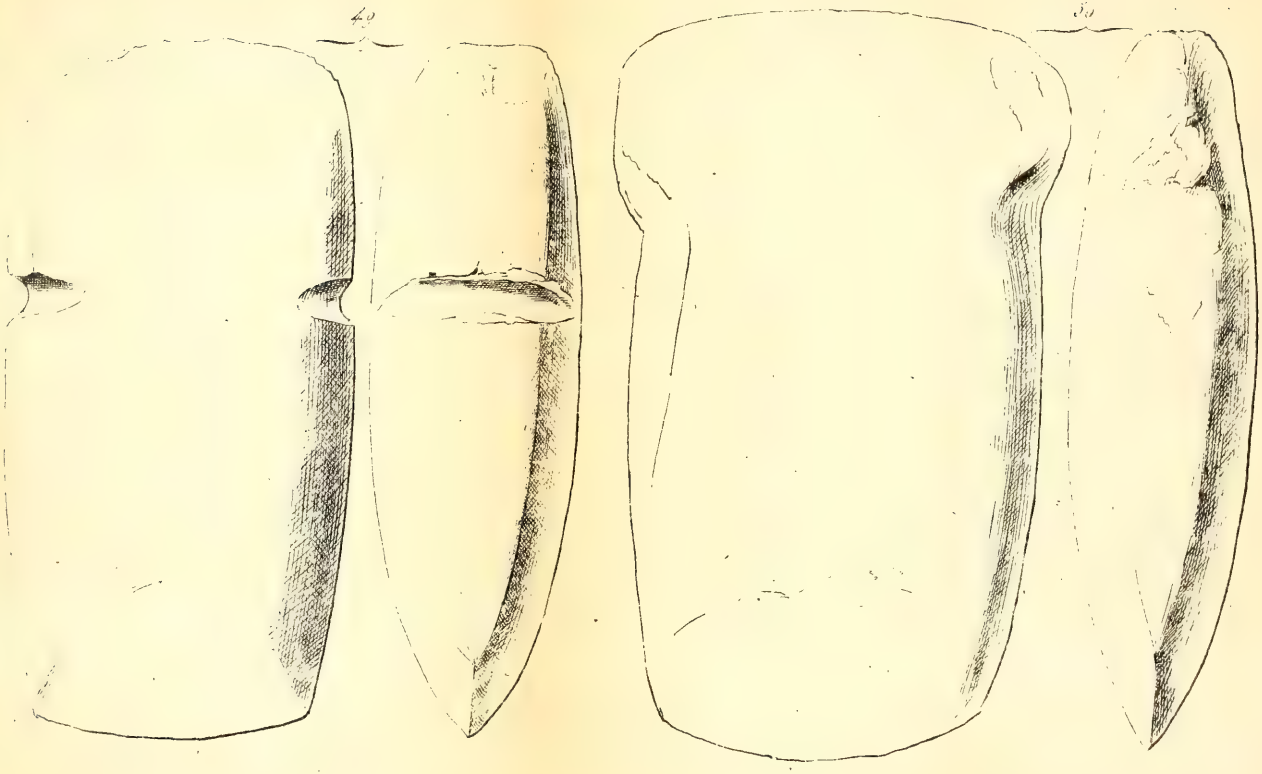

52

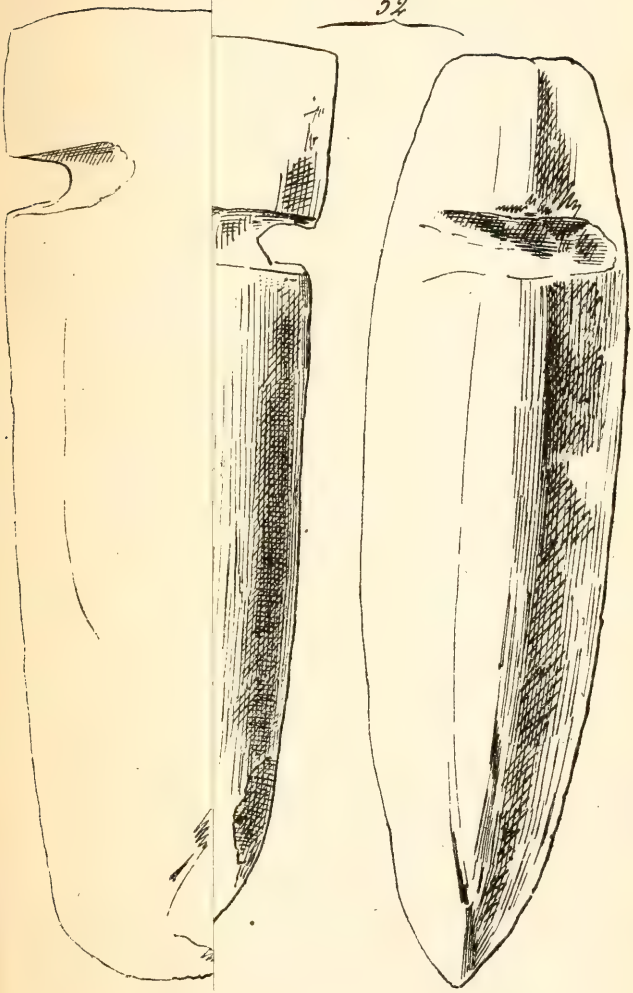

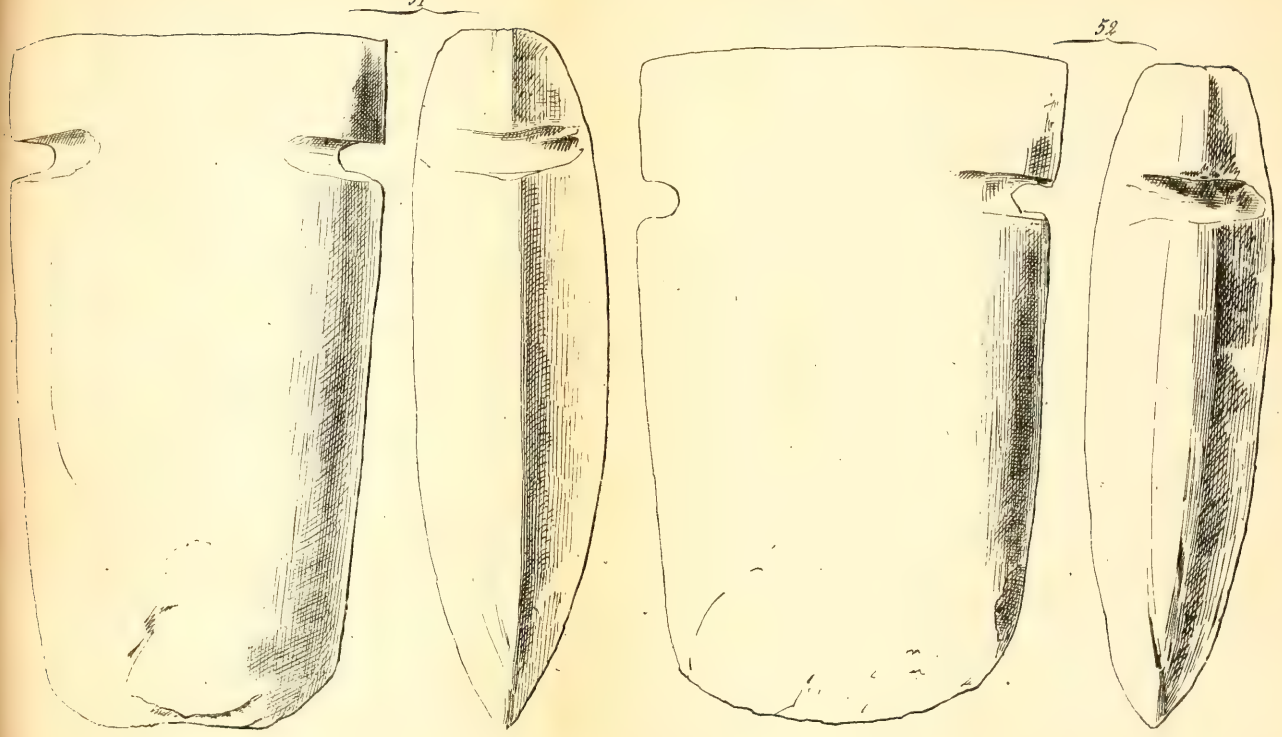
51
52

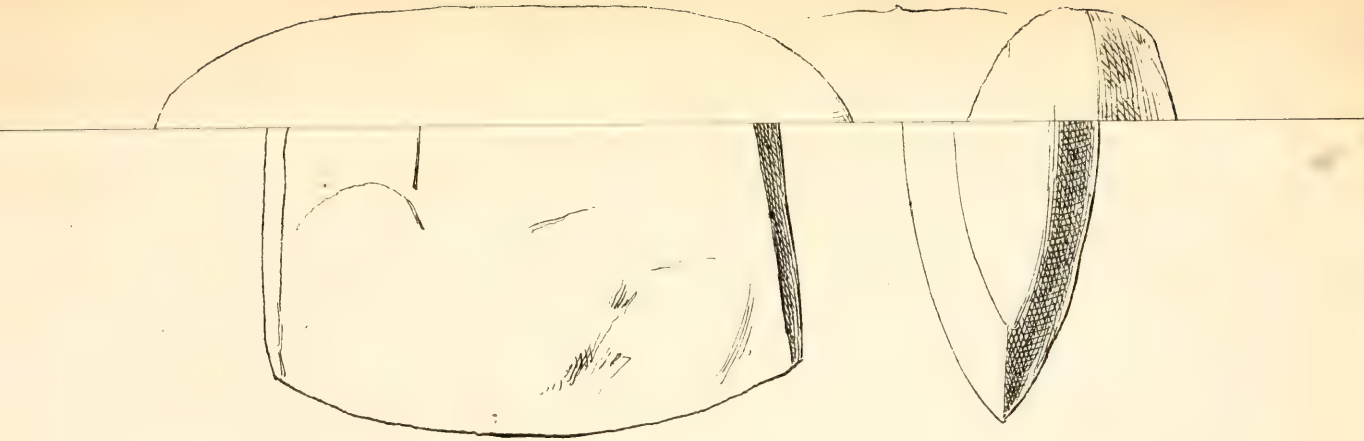

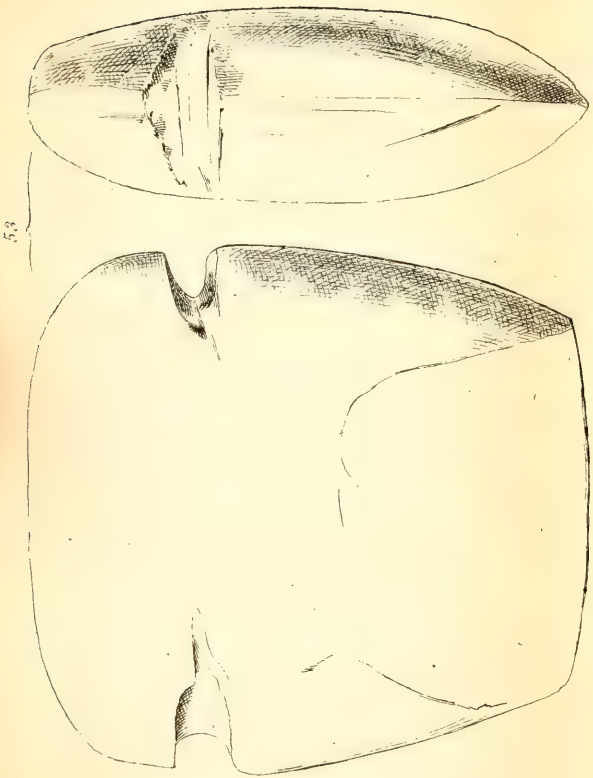

53

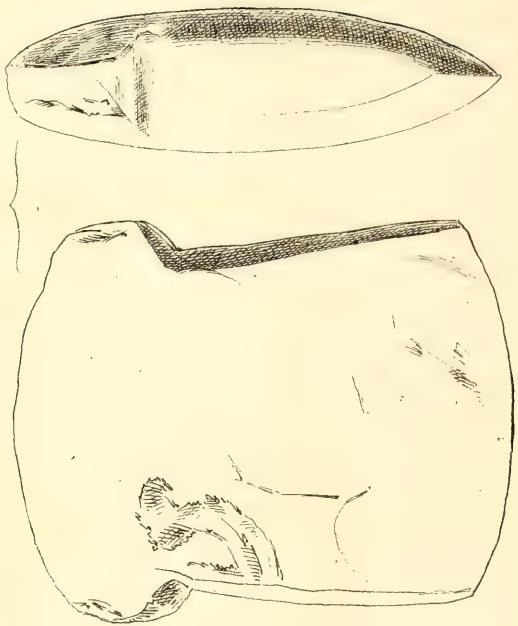

54

56

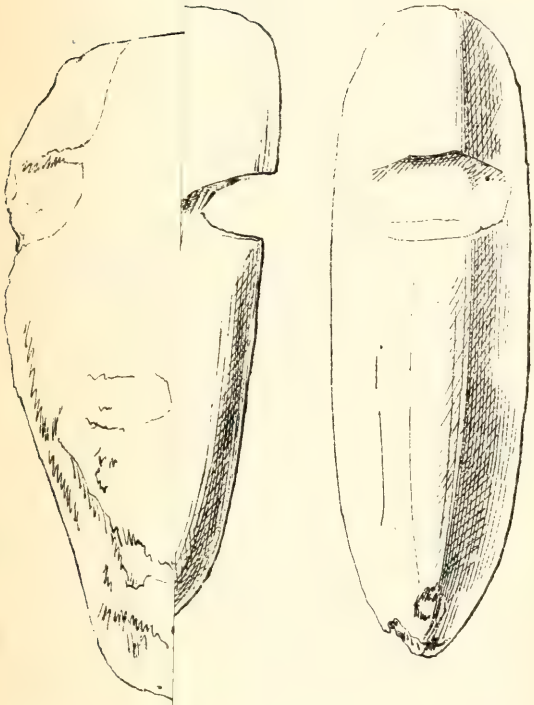

55

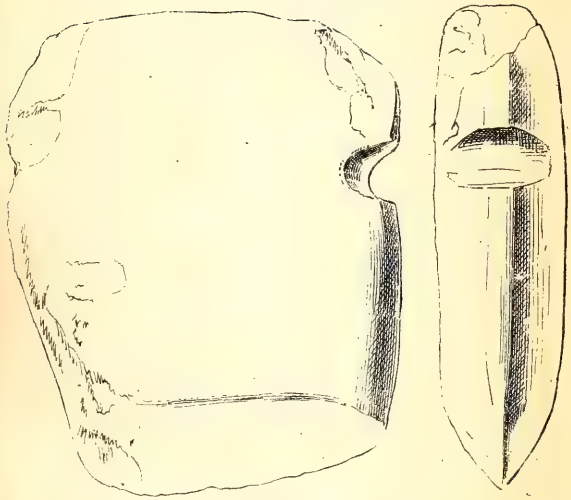

56

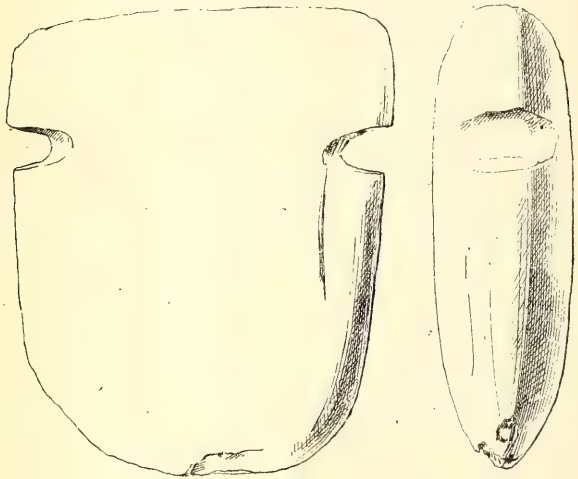

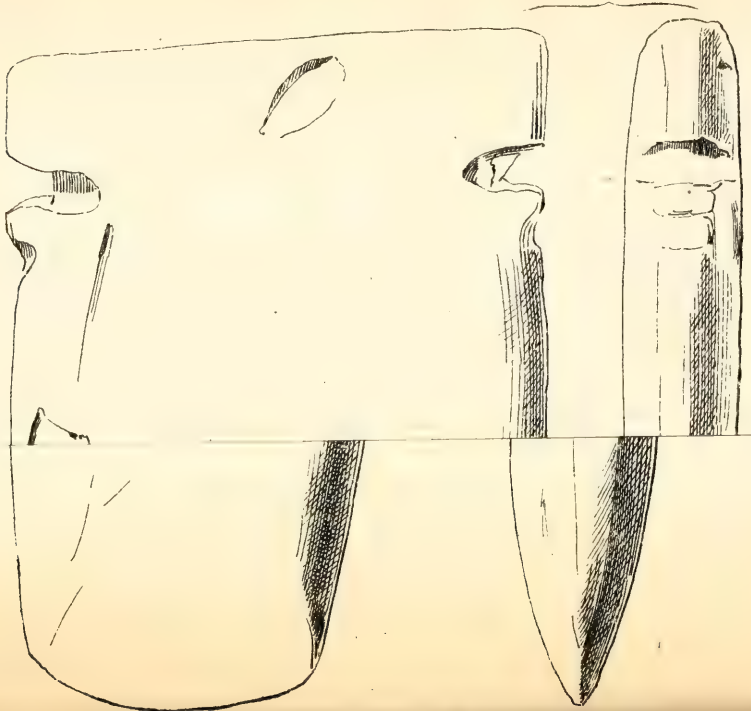

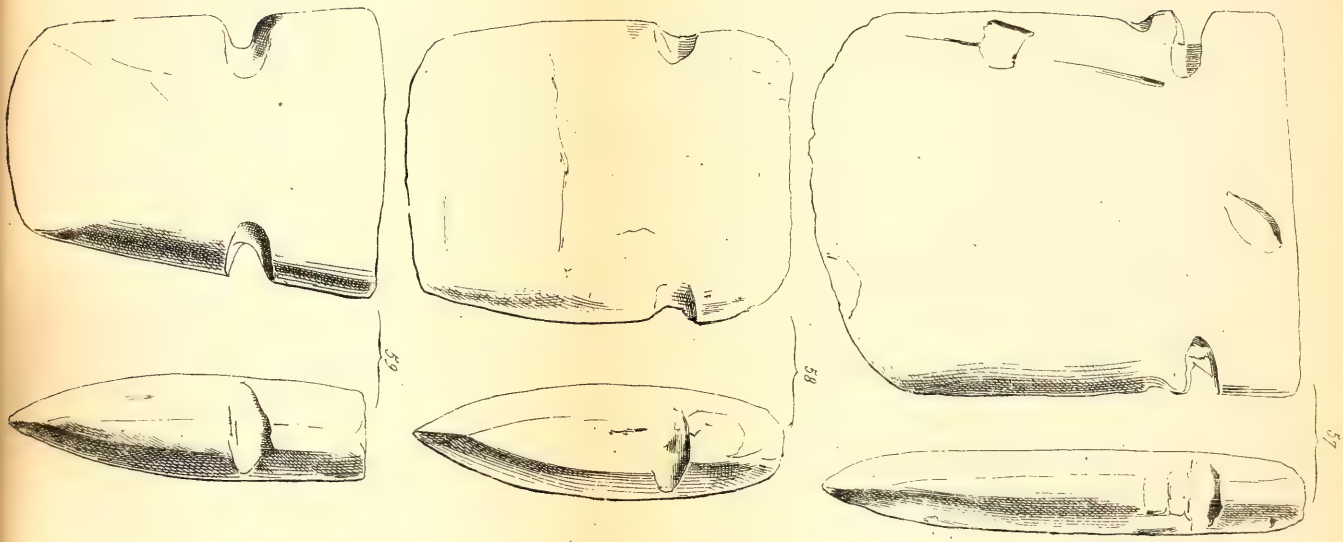

69

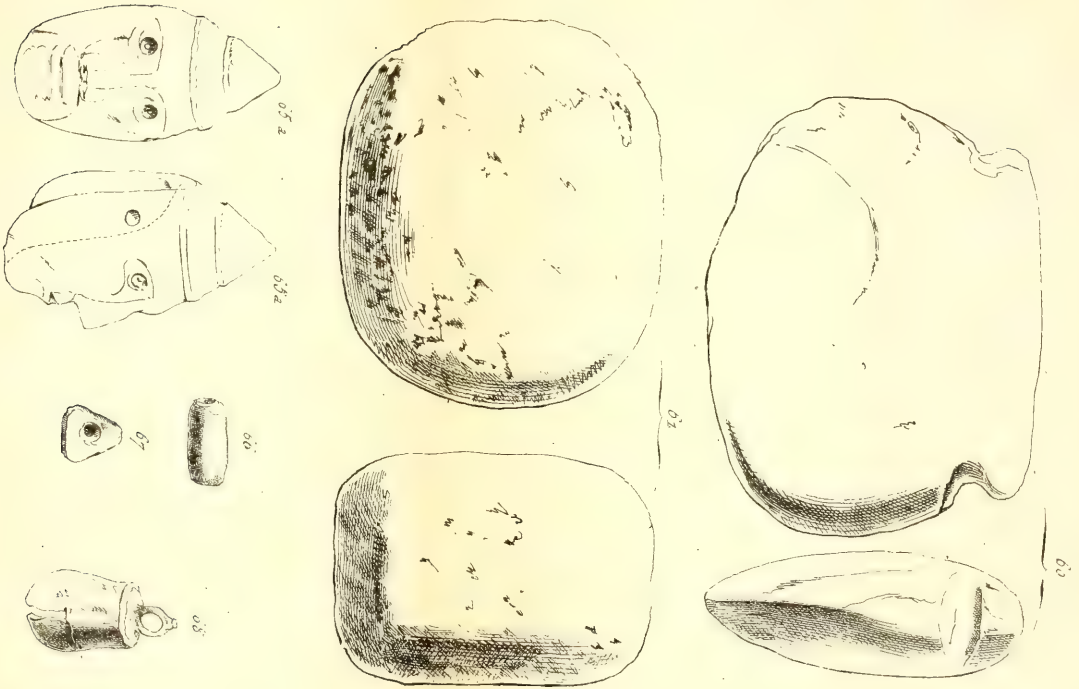

62

62

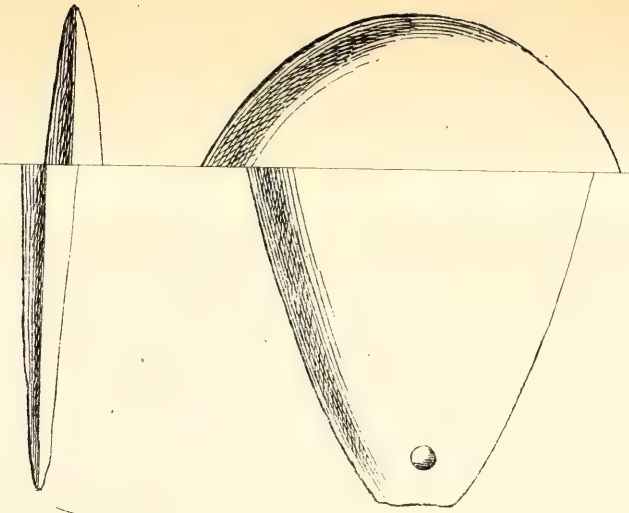

#9

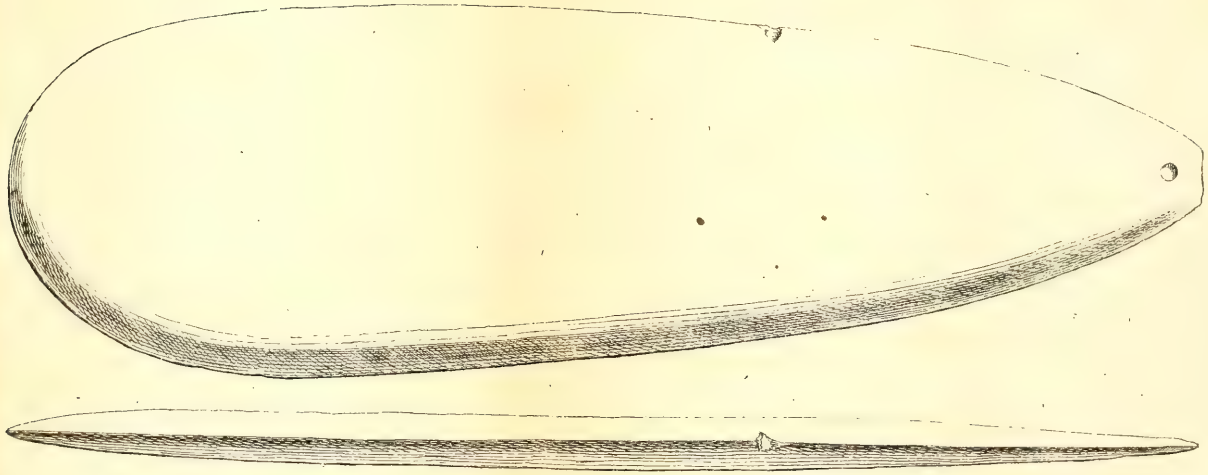

70
69

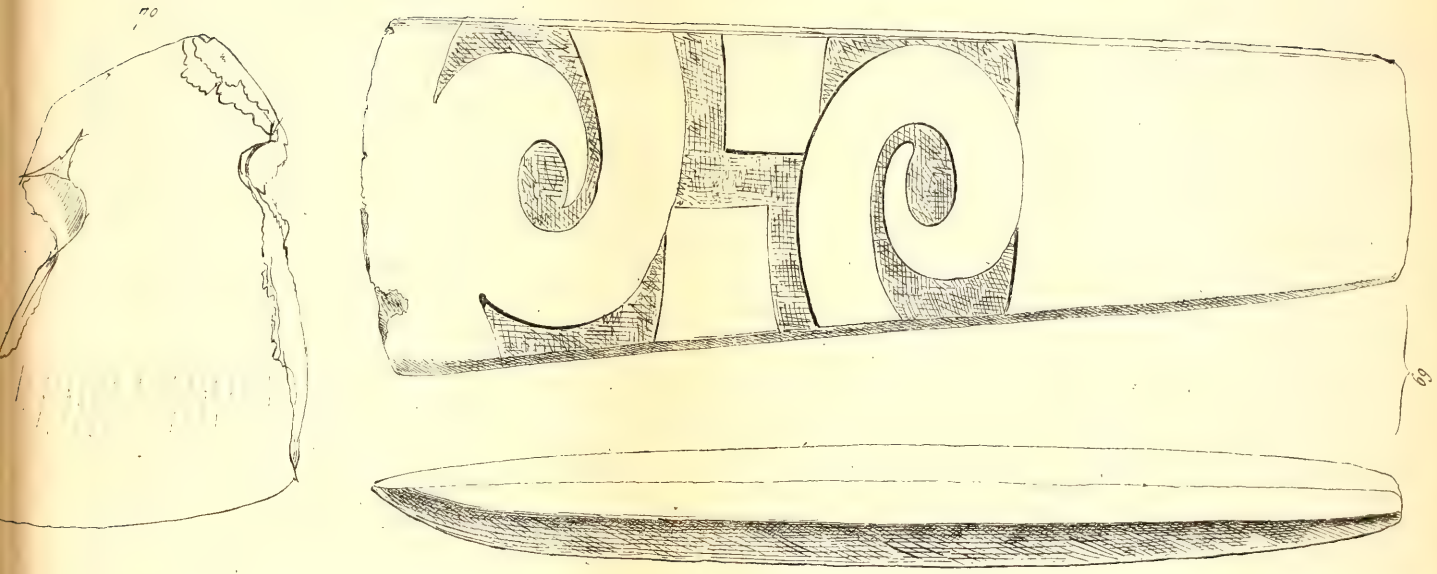

M. Lucien Adam résume un mémoire de M. **C. Schœbel** intitulé : *Un chapitre d'Archéologie américaine.*

Séjournant, en 1876, dans la capitale du Guatémala, le célèbre voyageur Bastian entendit souvent parler de ruines situées près de Santa-Lucia. C'est une petite ville de création récente, qu'on ne trouve encore mentionnée dans aucun ouvrage géographique. Cependant, comme elle date déjà de 25 ans au moins, on s'attendrait à la trouver indiquée sur la carte détaillée qu'a dressée du Guatémala, en 1860, l'ingénieur du gouvernement de ce pays, van Degehucte, et que j'ai sous les yeux. Eh bien, elle n'y est pas, et on la cherche en vain aussi dans la cinquième et dernière édition du Dictionnaire géographique de Carl Ritter, de 1865.

Santa-Lucia est située au sud-ouest de la ville de Guatémala, dans le département d'Escuintla, sur le versant sud et en haut de la Cordillière qui couronne le volcan del Fuego, au milieu d'un bois qui ne permet de la voir qu'au moment où on y entre. Les ruines dont il s'agit sont tout près de là, et une commission du gouvernement les avait déjà quelque peu explorées en 1866. Mais quelque désir que les autorités de la capitale eussent d'être agréables à M. Bastian, on ne put mettre la main sur les documents que ladite commission avait déposés aux archives du gouvernement. L'ordre, on le sait, n'est pas précisément la vertu cardinale des petites républiques de l'Amérique centrale.

Le savant ethnologue berlinois arriva donc à Santa Lucia, vierge de tout renseignement positif, et les ruines se découvrirent tout d'abord à ses regards sous la forme d'une vingtaine de blocs de pierre, longs de douze pieds et plus, avec une largeur de un à deux pieds et une épaisseur de trois à quatre pieds. Tous étaient, sur l'un de leurs côtés, couverts de haut-reliefs représentant des scènes mythologiques d'un caractère spécial, sans rapport appréciable avec celles qu'on voit figurées sur les monuments mexicains et mayas. L'exé-

cution technique de ces sculptures parut à M. Bastian pour le moins égale sinon supérieure à toutes celles déjà connues de l'Amérique ancienne. Elles présentent encore ceci de particulier que chacune d'elles constitue un sujet complet pour chaque bloc et n'enjambe jamais sur celle du bloc voisin, bien que toutes ces pierres évidemment aient servi de revêtement aux parois de quelque temple.

Continuant ses explorations, le voyageur vit un autre groupe d'antiquités, non loin de là, dans la plantation de sucre de don Manuel Herrera. C'étaient, en grande partie, des têtes de pierre de proportions colossales et d'un type aussi expressif qu'inconnu. Il y avait aussi des figures d'animaux, paraissant représenter des caïmans et des tapirs. Toutes ces têtes gisaient trois par trois, d'égale distance d'un groupe à l'autre et se faisant vis-à-vis comme pour indiquer des rangées de colonnes.

La troisième localité que visita M. Bastian, à une heure environ de Santa Lucia, près de l'hacienda de los Tarros, lui réserva la surprise de trois bustes en pierre de dimensions

gigantesques, gisant en demi-cercle au milieu d'une forêt. L'archéologie américaine ne connaît assurément pas d'effigie qui soit plus intéressante sous tous les rapports, et néanmoins, quoiqu'on connût l'endroit qui recélait ces produits d'un art antique et cela depuis que M. Crosby, fit, en 1861, un rapport sur les ruines de Santa-Lucia à l'*American Ethnologic Society*, à New-York (1), aucun voyageur européen n'eut l'idée d'y aller voir, alors même que, comme Brasseur, Bernouilli et Berendt, ils n'avaient, pour ainsi dire, qu'un pas à faire, pen-qu'ils parcouraient le Guatémala. Bancroft, en conséquence, ne mentionne pas même ces antiquités dans son grand ouvrage.

En vérité, les ruines ont leur destinée comme les livres, et il fallait, pour nous révéler celles-ci, qu'un jour, à deux mille lieues de là, un savant berlinois en entendît parler dans une conversation de deux minutes, et sans y attacher sur le moment aucune importance.

L'importance spéciale des ruines de Santa-Lucia est dans le buste de l'hacienda de los Tarros. Il présente un type américain qu'on ne connaissait pas encore, et dont nous donnons le dessin à la page suivante.

L'aspect de ce buste donne lieu à quelques réflexions que je me permets de présenter ainsi qu'il suit.

J'ai vu beaucoup de monuments américains et je doute que les types en diffèrent essentiellement, comme le dit M. Jomard à la page 131 du 7e volume de la *Revue orientale et américaine*. Il serait plus vrai de dire, avec M. Viollet-le-Duc, que l'analogie de style entre tous les monuments anciens

(1) On y lit: The government received advices a few days ago (en Nov. 1861) of the ruins of an immense city, which had just been discovered. It is buried in a dense forest in the province of Esquimitha (about 56 miles from Guatemala city) and is said to contain a very large number of fine specimens of sculpture.

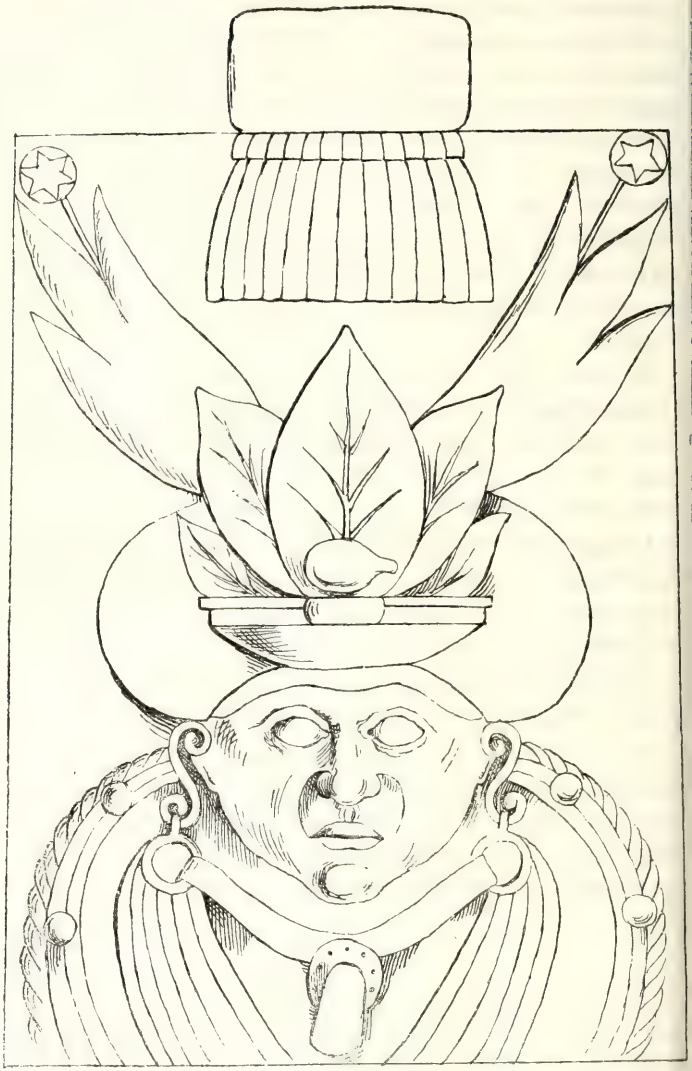

Buste de l'hacienda de los Tarros.

américains est un fait qui saute aux yeux. Cela est exact surtout quant aux œuvres de la sculpture. Les sculpteurs américains se sont complu avec une verve dîgne des Euménides d'Eschyle, à produire des masques humains où le bizarre le dispute au terrible, et le grotesque au terrifiant. Il y a longtemps déjà que ce fait m'avait suggéré la remarque, que la statuaire américaine était parvenue à réaliser l'idéal de la laideur, et bien qu'on ait trouvé mon jugement trop sévère, de nouvelles études ne me permettent pas de le retirer ni même de le modifier.

Rien ne s'oppose à voir dans les anciens Américains un peuple admirablement doué sous le rapport artistique. Eux-mêmes en étaient si convaincus qu'une de leurs grandes races s'honora du nom d'artistes, s'il est vrai que le nom de Toltèque veuille dire artiste (1). En tout cas, il est certain que ces peuples montraient un beau talent dans l'architecture, dans la céramique, dans la ciselure, dans le tissage, dans la broderie, et en général, dans n'importe quel art technique ou industriel. Ils y ont créé des œuvres qui feront l'admiration de tous les temps, et M. Viollet-le-Duc a raison de dire que les monuments de la Grèce et ceux de Rome de la meilleure époque égalent seuls la beauté de l'appareil de l'édifice de Mitla, dit la « Maison du Curé » (2). Quant à la pureté et à l'élévation de l'art, c'est différent. Quelque riches et grandioses que soient, par exemple, l'architecture du Palais des Nonnes à Uxmal et celle du Palais du Gouverneur au même endroit (3), — et M. Charnay y voit la dernière expression de la civilisation américaine (4) — elles ne peuvent certainement pas disputer le

(1) V. Sahagun, *Hist. gen. de las cosas de Nueva-España*, l. X, c. 29, § 1.

(2) Viollet-le-Duc, *Cités et ruines américaines*, in-8°, p. 77.

(3) V. *Album* de M. Désiré Charnay, planches 30, 39, 44 et 47.

(4) *Cités et Ruines américaines*, p. 374, 437.

rang aux œuvres de la grande architecture classique qui s'appellent le Parthénon et le Panthéon, tous les deux dignes d'être la demeure de la Minerve de Phidias. Et c'est encore vrai quant aux détails, ainsi qu'il devient évident lorsqu'on compare les frises du palais d'Uxmal, où l'art américain a épuisé toutes ses ressources décoratives, avec les frises du Parthénon.

N'importe cependant. Convenons que les anciens Américains étaient des maîtres architectes et qu'ils excellaient dans l'ornementation à l'égal, peut-être, des Arabes. Rien n'est plus richement ouvré et fouillé que ce qui nous reste des murs du palais de Mitla, et les photographies de M. Charnay en rendent un fidèle témoignage.

Après cela on s'étonne que la peinture américaine ne sorte pas de l'état barbare (1) et que même leur statuaire, si habile en sa technique, reste, en ses conceptions, de niveau avec celles des esprits sauvages. La critique du goût, ou ce qu'on appelle l'esthétique, n'y trouve aucune espèce de satisfaction. On peut dire qu'il n'y a pas de litige entre l'art américain et l'art classique. Etre supérieur dans les arts plastiques est, à vrai dire, le point d'honneur de la civilisation humaine, en effet la perfection de ces arts suppose celle de l'art littéraire. Le chef-d'œuvre de la statuaire grecque, l'Apollon de Belvédère serait impossible sans la préexistence du chef-d'œuvre de la poésie grecque, l'Iliade. On est d'accord, je crois, sur ce point, que l'artiste a puisé sa conception dans le chant 15e de l'Illiade. Qu'on le relise depuis le vers 307 :

πρόσθεν δε κι αὐτοῦ Φοῖβος Απόλλων, etc.

(1) Je puis m'abstenir d'en parler longuement, car tout le monde est convaincu que rien de ce qui nous reste de la peinture américaine ne soutient un seul instant la comparaison avec les beaux vestiges de la peinture décorative des Anciens qu'on a trouvés au Palatin, et dont on peut voir les copies dans le vestibule de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris.

Phébus agite devant lui l'égide éclatante de feux, pour frapper les Grecs d'une terreur profonde, etc. ». Toujours, en effet, la grande littérature précède l'époque qu'illustrent les beaux-arts.

Ainsi donc, l'état de la statuaire chez les anciens Américains nous permet d'affirmer qu'ils n'ont pas eu de grande littérature. M. Brasseur nous dit que les poètes jouissaient chez eux d'une grande influence, et qu'ils composaient des ouvrages « du genre le plus élevé », dont « plusieurs sont arrivés jusqu'à nous ». On regrette que le savant voyageur soit resté sur cette affirmation et qu'il n'ait pas pris la peine de la justifier par un exemple. Mais je crains fort que cet exemple eût été à la hauteur de l'échantillon qu'il nous donne « comme l'unique production complète de l'art dramatique des anciens Américains, que l'on ait, en Europe, dans son entière originalité », et dont le nom est Rabinal-Achi. Le procès serait donc suffisamment instruit et nous permettrait de dire que la flûte toltèque et le tambour quiché ne soutiennent pas un seul instant la comparaison avec la flûte d'Apollon et avec la lyre de Polymnie (1).

Mais je laisse ce sujet qui sort du cadre de l'archéologie proprement dite, et je reviens aux arts plastiques, à l'art plastique par excellence, la sculpture, pour soutenir que, loin d'avoir, dans les limites du possible, réalisé l'idéal du beau, les artistes américains n'ont pas même tendu à le connaître. Stephens prétend, il est vrai, qu'on voit à Palenqué « les restes d'une belle tête et de deux corps d'une justesse et d'une beauté de proportions qui se rapprochent des modèles de la Grèce antique : *among them were the fragments of a beautiful head and of two bodies, in justness of proportion*

(1) Je crois que la seule inspection du type américain préféré que voici, suffit déjà à nous convaincre de cette vérité. Quand on est

and symmetry approaching the Greek models (1) ». Mais ni l'habile Catherwood, son compagnon, ni Waldeck, l'élégant dessinateur, ne reproduisent pour notre édification ces beaux morceaux. On sait d'ailleurs que les pays exotiques jouent d'étranges tours aux voyageurs.

Le fait est que les artistes américains n'ont constamment eu en vue que la laideur dans ce qu'elle a de plus repoussant, de plus sinistre et de plus terrifiant. Quand ce n'est pas la forme aztèque qui les inspire, c'est l'effroyable beauté du tigre et aussi celle du caïman, dont on vantait la chair à M. Char-

---

fait sur ce patron-là, le physique est réellement le miroir de l'âme. C'est l'idéal de l'eunuque.

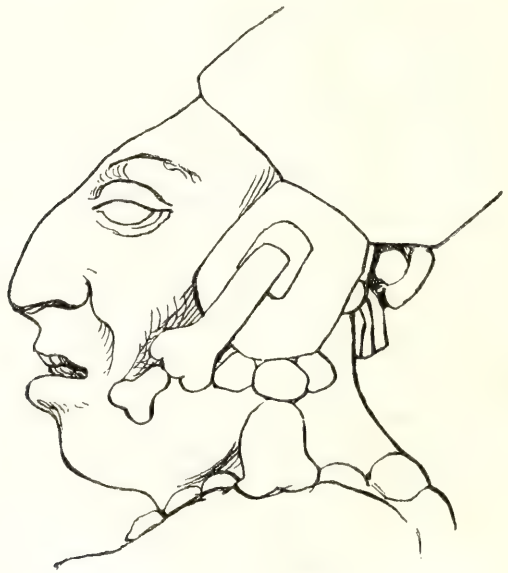

pl. 22. Alb. de Waldeck.

(1) Stephen, *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan,* II, 347 ; éd. 1843.

nay comme une nourriture saine et agréable. Voilà la mesure du *goût* américain. Mais nous n'avons pas besoin du caïman pour l'expliquer.

En effet, la source d'inspiration principale des arts plastiques a toujours été et sera toujours le sentiment religieux et les croyances que ce sentiment fait naître. Or, ces croyances on sait ce qu'elles étaient chez les anciens Américains : rien de plus cruel et de plus sanguinaire. La pratique de dévotion la plus générale et la plus répandue était de se tirer du sang devant les autels des dieux (1), et les boucheries humaines étaient en honneur du Nord au Sud. Le prêtre arrachait le cœur aux victimes vivantes, et le dévorait palpitant, à la face du soleil (2). Peut-être est-il des esprits parmi nous qui trouvent cela *beau* d'horreur, mais c'est une phrase, et le vrai est que l'art qui vit sur l'horrible ne saurait avoir une idée de la seule beauté vraie qui soit, la beauté morale. C'est la beauté morale, par conséquent, qui est le principe du beau plastique : une nation seulement qui produira un Socrate et un Aristide pourra donner le jour à un Phidias et à un Praxitèle, mais l'artiste nahuatl se verra confiné dans le monstrueux et il produira, habituellement, des formes comme celles ci-contre, qui sont sculptées sur un bas-relief de l'autel du temple de Palenqué.

---

(1) Brasseur. *Monuments anc. du Mexique*, p. 36.

(2) Tous les anciens Américains mangeaient la chair humaine avec un extrême plaisir : Omnes cum magna voluptate vescuntur, dit Osorio des indigènes du Brésil. Voyez pour les détails son ouvrage *de Rebus Emmanuelis regis Lusitaniæ*, fol. 56 ; éd. Coloniæ Agripp., 1574 8°. — Il est vrai que le fait de l'anthropophagie est observé même dans l'Islamisme. Les nègres *Vouambembé* sont mahométans et cannibales à la fois. (Speke. *Voy. aux Sources du Nil*, p. 101, tr. Forgues). Mais ce sont des nègres, c'est-à-dire une race réellement inférieure.

Planche 23, Album de Waldeck.

Planche 24, Album de Waldeck.

Certainement, l'art le plus parfait qui soit, l'art qui a créé la Vénus de Milo et l'Apollon du Belvédère (1), a connu, lui aussi, des formes qui ne le cèdent en laideur à aucun produit plastique de l'ancienne Amérique ; il a, pour tout dire, produit

(1) Nous n'en avons malheureusement pas l'original. Le marbre du Vatican est une copie ou, comme dit Brunn, une libre reproduction. Il paraît que l'original était en bronze et que nous en aurions la copie incomplète dans le bronze Stroganoff. Voyez du reste la dissertation de Brunn, *Ueber den Apollon von Belvedère,* dans les *Verhandlungen der 26e Versammlung deutscher Philologen* (1868.)

la Gorgone dont le regard cause, comme ce nom de Gorgone le fait déjà pressentir (γοργός ; γοργὸν ὁρᾶν), l'horripilation de la peur. Mais n'oublions pas que cette personnification de l'horrifiant est, en principe, étrangère à la Grèce (1), que l'art grec a eu hâte de se débarrasser d'une image qui faisait son cauchemar, et qu'il n'a pas tardé à transformer l'image du tout au tout. Un des maîtres de ma jeunesse, le savant archéologue Levezow, a écrit à ce sujet un mémoire des plus substantiels, où il montre les évolutions rapides que le génie du beau plastique de la Grèce a fait subir au type plein d'épouvante du monstre primitif, un gorille sans doute ou quelque autre singe (2).

D'abord, tant que dura l'époque mythique, la laideur des images dérivées du type précité, se maintint et fut capable de mettre en déroute la joyeuse armée de Bacchus, de faire glacer

(1) Schoemann, *die hesiodische Theogonie,* p. 131.

(2) Levezow, *Ueber die Entwickelung des Gorgonen Ideals in der Poesie und bildenden Kunst der Alten*, dans les Mémoires de l'Acad. de Berlin, 1832.

le sang dans les veines du fiancé d'Andromède et de l'amant de Danaé, ou de pétrifier ceux qui bravaient son aspect, comme cela arriva à Atlas.

Mais le monstre ne put tenir contre le ciseau d'un Myron ou d'un Phidias, et il finit par prendre cette expression de beauté démoniaque et de grandeur tragique qu'on lui voit sur la coupe Farnèse, au musée de Naples.

Voilà le triomphe d'un art qu'inspirait la religion toujours sereine de l'Olympe. Il savait idéaliser la laideur au point de rendre jalouse Minerve elle-même (1), car la Gorgone idéalisée fut aimée par un grand dieu, (Neptune), chantée par un grand poëte (Pindare) (2) et, ce qui est presque plus significatif encore, admirée par un grand avocat (Cicéron) (3).

Rien de semblable à cette perfection de l'art plastique ni même d'approchant ne se voit parmi les œuvres de la sculpture américaine. Nous en avons déjà administré la preuve, et celui qui voudra contrôler notre jugement, n'a qu'à passer en revue les *Antiquities of Mexico* par Aug. Aglio. Ceux auxquels cet énorme ouvrage en 7 vol. gr. in-folio ne serait pas accessible, pourront consulter les publications de Stephens, de Tschudi et Rivero, de Waldeck, de Charnay, les planches que M. Angrand a jointes à sa Lettre sur les *Antiquités de Tiaguanaco*, dans le Haut-Pérou, et aussi les *Archives de la Société Américaine* publiées par mon savant ami M. Ed. Madier de Montjau (4). En vérité, on finit par être énervé de l'aspect sans cesse renouvelé de tous ces masques et visages laids et grimaçants. Le cas d'une exception comme celle que nous offre la planche 25 de l'album de Waldeck m'a paru si singulier qu'étant allé aux renseignements chez Stephens dont les reproductions sont faites sur les photographies de l'habile Catherwood (5), j'ai vu

---

(1) V. Ovide, *Metam*, IV, 800.

(2) Pindari *Pithia XII*, 12 199.

(3) Cicéron *contre Verrès*, liv. IV, 56.

(4) V. surtout pl. V et XX, et la figure 2, p. 311.

(5) Stephens, *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan*. II, ad pag. 349; 11e édit. 1841.

que le lithographe Waldeck avait permis à son crayon de nous présenter une belle infidèle (1).

Maintenant, je reviens aux monuments de Santa-Lucia. Il faut bien convenir que leur aspect nous révèle des traditions et une école d'art qui paraissent foncièrement différentes de toutes celles que, jusqu'ici, on connaissait aux Américains. Qu'on examine le buste de l'hacienda de los Tarros. Cette lourde face qui vous dévisage, maussade et renfrognée, ne prête pas précisément à des comparaisons olympiennes, mais du moins sa laideur n'a rien de monstrueux. On dirait un vieux moine bouddhiste, abruti par les exercices d'une religion toute mécanique et mécanisante. Ça doit être, comme nous dirions, un abbé crossé et mitré. Bizarrement coiffé d'une espèce de courge ou calebasse qui garnit un vase rempli d'un bouquet de feuilles d'où s'élancent, symétriquement, deux tiges d'agaves fleuries, il est accroupi sous un dais, les épaules enfoncées dans une lourde chape qu'agrafe sur la poitrine le symbole accouplé du lingam et de l'yoni. Nulle part ce symbole n'est mal vu ; les pays chrétiens le connaissent et l'apprécient comme les pays païens (2), mais l'état encore fort peu avancé de nos connaissances historiques sur l'ancienne Amérique ne nous permet de rien affirmer sur la religion à laquelle appartient notre personnage. C'est pourtant l'histoire qui pourra seule trancher la question archéologique qui est en litige ici, à savoir, si les monuments plastiques de Santa-Lucia sont autochthones ou s'ils suivent une tradition asiatique. A ne les juger que sur la vue, on affirmerait leur origine asiatique et, spécialement bouddhique. Mais faute d'indices historiques

---

(1) « M. Waldeck, » dit le rapport officiel au ministre, « se laisse nduire à tracer sur le papier un peu plus de choses qu'il n'en voit n réalité. » (V. *Monuments anc. du Mexique*, p, VI, et p. XIII).

(2) Voir les témoignages dans le *Mythe de la femme et du serpent* par Ch. Schœbel, p. 41.

précis, il serait périlleux de se prononcer. Tout ce qu'il nous est permis d'assurer d'une manière générale, et cela parce qu'il y a une preuve géologique bien constatée, c'est que l'élément asiatique s'est fait une place dans les origines américaines. En effet, beaucoup d'idoles ornementées qu'on a trouvées dans le Mexique et dans l'Amérique centrale sont faites d'une roche inconnue au sol américain. Or, cette roche ou pierre qui est la néphrite, celle précisément qui est une variété du jade chinois, n'est à l'état géologique que dans la haute Asie orientale et septentrionale (1). Les idoles américaines qu'on trouve faites de néphrite indiqueraient donc la provenance asiatique du peuple américain qui les possède, tout comme les idoles de la femme de Jacob indiquaient l'origine araméenne de la belle et rusée Rachel (2). L'histoire est là pour nous dire que les peuples emportent dans leurs migrations les choses sacrées du sol qui fut leur berceau, et qu'ils laissent volontiers à la terre dont ils vont prendre possession ses dieux vaincus. Le mot attribué à Marcellus quand les Romains vinrent dans la Grande-Grèce : laissons aux Tarentins leurs dieux irrités, *Relinquamus, Tarentinis deos suos iratos*, explique, dans sa portée historique, la présence des idoles de néphrite sur le sol de l'ancienne Amérique ; les envahisseurs y ont apporté avec eux leurs dieux aborigènes.

M. **Valdemar Schmit**. Le Musée des antiquités de Copenhague possède plusieurs objets en néphrite, notamment des pointes de flèches provenant du Grœnland. A

---

(1) Schaafhausen dans le *Compte-Rendu des séances de la Société des sciences naturelles et médicales de Bonn*, le 11 décembre 1876.

(2) V. *Genèse*, XXXI.

mon avis, rien n'autorise à affirmer que la néphrite ne se trouve pas, en Amérique, à l'état géologique.

M. **Madier de Montjau**. D'ici à peu de temps, mon ami M. Schœbel, publiera un travail qui, approuvé ou non, sera fort remarqué. Je crois rendre service à la Science en annonçant cette publication qui sera le développement et l'application à la question des populations américaines du système de Jæger, auteur allemand à peu près inconnu en Allemagne, qui fait descendre toutes les races humaines du pôle boréal. M, Schœbel se propose de rechercher si les populations américaines n'ont pas rayonné du pôle vers l'équateur.

M. **Emile Guimet**. Je suis fondé à croire que le jade et la néphrite se trouvent en Amérique. Au surplus, c'est là une question sur laquelle il y aura lieu de revenir.

M. **Madier de Montjau**. Je n'entends point contester la présence de la néphrite en Amérique. Quant au jade, dont la nature est si voisine de cette roche, il a pu être apporté dans le Nouveau Monde par les populations descendues du pôle Nord vers l'équateur.

M. Lucien Adam présente et résume un mémoire de M. **S. S. Haldemann**, intitulé : *Un abri en Pensylvanie* (A Rock-retreat in Pennsylvania).

Cet abri est situé non loin de la base occidentale et sur le front d'une falaise de quartzite à veines de quartz blanc se dressant parallèlement à la rivière Susquehanna, de laquelle elle est aujourd'hui séparée par une voie ferrée distante d'en-

viron 14 mètres, et par un canal distant de 22 mètres. Autrefois la rivière atteignait le pied de la falaise, et lorsqu'elle était gonflée par des crues ou obstruée par les glaces, il arrivait quelquefois que ses eaux envahissaient l'abri. Le 18 mars 1875, des masses de glace accumulées contre l'abri forcèrent la porte et envahirent le rez-de-chaussée de ma propre maison qui est située dans le voisinage. Le site, bien que plus pittoresque, rappelle celui de Cromagnon (*Reliq. Aquitanicæ*, p. 64).

L'abri est une cavité naturelle donnant accès à la lumière du jour ; il est formé par une voûte anticlinale, haute d'environ deux mètres (7 pieds) dans sa partie centrale, et s'abaissant graduellement vers le sol dans toutes les directions, de manière à couvrir un espace d'environ quatre mètres du nord au sud (parallèlement à la rivière) et de 3^{m}, 70 de l'est à l'ouest. La roche de quartzite est très-dure, et elle ne présente aucune apparence soit de travail humain soit d'érosion, par l'action des eaux.

La localité est située à 132 kil. (82 milles) à l'ouest de Philadelphie, et à 3 kil. au nord de Colombia en Pensylvanie, sur le territoire du village de Chickis, où l'on travaille le fer et dont le nom est emprunté à un cours d'eau voisin (400 mètres plus au nord) : le Chickiswalungo, nom qui, dans la langue des Delawares ou Lenâpes, signifie « place de l'écrevisse ». Ce crustacé (astacus) se rencontre dans le cours d'eau, et la tribu des Lenâpes a occupé cette région durant la période historique. Au nord du Chickiswalungo se trouvent des strates calcaires fournissant de la pierre à chaux qui, avec le quartzite de la falaise et le quartz blanc de ses veines, servait à faire des pointes de flèches. Entre le cours d'eau et l'abri, il y a une belle source vive, et à côté un volumineux galet du diluvium, à la surface supérieure duquel on remarque une cavité ronde qui n'est peut-

être qu'une dépression naturelle élargie intentionnellement de manière à former un mortier (1).

Dans la photographie ci-jointe, le poteau au nord, c'est-à-

(1) Comp. la fig. 199 du docteur Abbot dans le *Smithsonian Report*, 1876.

dire à la gauche du centre, mesure 28 cent. (11 pouces) de diamètre ; à gauche de ce poteau le sol est demeuré dans son ancien état, mais j'ai fait nettoyer la partie au sud ou à main droite ainsi que tout l'intérieur, afin de faciliter l'exploration. Le sol extérieur est composé d'argile mêlée à des fragments anguleux et à des masses de quartzite et de quartz provenant de la roche qui le domine. Plusieurs masses semblables de même nature ont été trouvées dans l'intérieur de l'abri ; elles se sont probablement détachées de la voûte. Bien que ces fragments soient anguleux et sans trace d'érosion, de nombreux cailloux de rivière roulés par les eaux, ayant plus ou moins d'un centimètre de diamètre, se sont rencontrés à l'extérieur et à l'intérieur, mais ils n'étaient ni accumulés ni stratifiés, comme s'ils avaient été apportés par les eaux. Quelques-uns ont sans doute été transportés par les glaces, mais il se peut que les autres aient été collectionnés pour servir de claquets, les jouets de cette sorte étant très-communs parmi les sauvages.

Les objets que l'abri contenait reposaient sur une couche d'excellent terreau noir, épaisse de 76 cent. (30 pouces), formée non d'alluvions mais de détritus de plantes, de feuilles et de racines. Il a peut-être bien fallu de deux à trois mille ans pour former une couche de cette épaisseur ; et, comme un certain nombre de pointes de flèches étaient endommagées et en mauvais état, je pense que l'abri a dû être occupé il y a au moins deux mille ans (1), et que cette occupation s'est prolongée jusque dans la période historique — une balle en plomb et trois grains de verre s'étant trouvés parmi les débris, à l'extérieur. De ces grains, l'un avait conservé son poli originel tandis que les deux autres étaient devenus rugueux.

---

(1) Le docteur C. C. Abbot (Amer. Naturalist, Feb. 1876, p. p. 67-68) est d'avis qu'il faut treize siècles pour former dix pouces de terreau végétal, et ici nous avons trois fois cette épaisseur.

Une petite pointe de flèche triangulaire en cuivre appartient peut-être à cette dernière période.

A l'exception des fragments de pierre détachés de la roche elle-même, nous sommes fondés à inférer que tous les objets découverts dans cet abri y ont été apportés par l'homme, y compris les pierres rondes provenant du gravier de la rivière, et non-seulement les marteaux ou percuteurs portant d'un côté ou de deux une dépression artificielle destinée à loger le pouce et les doigts, marteaux dont les bords ont été brisés par l'usage (1), mais encore les spécimens exempts de toute marque artificielle et paraissant avoir été colligés en vue d'un emploi ultérieur.

Il y avait là environ 150 cailloux d'un volume (environ 5 centimètres ou deux pouces) permettant de les employer comme projectiles, et qui peuvent avoir été amassés en partie pour la défense personnelle ou pour s'en servir à la chasse, je dis en partie, car on avait détaché des deux tiers d'entre eux des fragments formant quelquefois le quart ou la moitié de l'échantillon, sans doute pour vérifier par cette cassure si la matière première convenait à la fabrication des pointes de flèches — hypothèse qui a été adoptée indépendamment des remarques faites par le docteur Abbot (2).

A en juger par le nombre des pointes de flèches, soit encore entières, soit brisées (environ 400, y compris plusieurs pointes de lances et de javelots de pêche), et par la quantité d'éclats

---

(1) Ces outils ressemblent à ceux qui ont été figurés par Nilsson (*L'âge de pierre,* Paris 1868, p. p. 31-33; pl. 1, fig. 1, 2, 7, 9, 11).

(2)... Il y a sur les emplacements anciennement occupés par les ateliers des fabricants de flèches, non-seulement une grande accumulation d'éclats de roche le plus communément employés pour faire des pointes de flèches, mais encore quantité de cailloux roulés provenant du lit des rivières et des ruisseaux, lesquels ont été cassés en deux ou éprouvés de toute autre manière, afin de voir par la première cassure si l'on pouvait les utiliser plus tard.

(plusieurs litres), l'abri semble avoir été occupé par une succession de fabricants de flèches. Les spécimens présentent assez de variété pour qu'on y puisse suivre les différentes phases de la fabrication depuis la première fracture du caillou jusqu'à la fin de l'opération, l'extrémité de la pointe étant terminée en premier lieu (2), et en dernier, un cran ayant été entaillé à la base, de chaque côté.

Les pointes de flèches diffèrent entre elles par la matière première, les dimensions, le fini, et il serait nécessaire d'en donner des dessins. Quelques-unes des formes les plus anciennes ressemblent à celles de la planche VI, fig. 3, 8, 12 des *Reliq. Aquitanicæ*. Le quartzite et le quartz blanc, qui sont cependant les matériaux les plus communs de la localité, n'ont été employés que rarement dans la fabrication des pointes de flèches ; on leur a préféré des pierres provenant de la rivière (et même de la pierre à chaux) telles que pétrosilex, jaspe, basalte, argilolite. Dans plusieurs localités où il fait défaut, le quartzite semble avoir été choisi de préférence, à cause de sa rareté, tandis que le quartz, matière première universellement employée, paraît avoir été ici dédaigné précisément à cause de son abondance ; mais le jaspe rouge et brun qui est rare a été recherché, et on en a fait des pointes de flèches ainsi que des *flake knives*, les aborigènes ayant un goût prononcé pour les belles couleurs.

Parmi les objets trouvés dans l'abri figurent quatre moitiés de tomahawks perforés pour recevoir un manche, de l'espèce que l'on nomme *banner stones*, *tomahawks of honor*, ou *sceptres*, car ces spécimens sont trop légers et trop fagiles pour servir de casse-têtes de guerre. L'un d'eux m'a été apporté comme ayant été trouvé dans l'argile jaune

(2) Ce point a été établi par Paul Schumacher qui a vu à l'œuvre le dernier fabricant de flèches Klamath, depuis décédé. *Bulletin of the Hayden Survey*, 1877, vol. 3, p. 547; pl. 29.

sur laquelle repose le terreau noir ; des fragments de cette argile étaient encore adhérents aux irrégularités de cet instrument, et celui qui l'avait recueilli me fit voir la place où il disait l'avoir trouvé. Etant admise l'exactitude de ce dire nous avons la preuve de l'ancienneté de ces sceptres. Il y a sur le plat du spécimen en question, comme sur celui d'un sceptre dont M. C. C. Jones a donné le dessin (*Antiquities,* 1873 ; pl. 13, fig. 3), un trou d'une faible dimension et en forme d'entonnoir des deux côtés, ayant servi probablement à régulariser l'épaisseur des cordes d'arc. Que ces objets aient été des insignes d'offices, cela paraît probable, d'après un fait que W. B. Stevenson rapporte des Araucans (1). L'insigne des quatre chefs suprêmes est une hache de bataille : en cas de guerre, s'ils élisent un dictateur qui ne soit pas l'un d'eux, ils déposent leurs insignes, car le dictateur a seul le droit de porter cette marque d'autorité.

On a trouvé dans l'abri des *Flake knives* d'argilolite dont le côté concave est poli, tandis que le côté convexe porte une cannelure et parfois présente le « bulbe de percussion ». Par ses dimensions et son aspect, l'un d'eux ressemble à la figure 166 des *Grave Mounds* de Jervitt ou à la figure 82-4 des *Prehistoric times* de Lubbock, réduite aux deux tiers.

On y a également trouvé un grossier peson de filet de pêche, en schiste, plat, long de 8 centimètres, entaillé au milieu de chacun des bords et ressemblant au plus petit des échantillons dessinés par M. C. C. Jones (*Antiq.* pl. 19, fig. 11), ainsi que quatre petits cailloux plats de 3 à 5 cent. de long, également entaillés et servant probablement de pesons pour la ligne à pêcher.

On n'a trouvé qu'un seul *core* d'où on avait détaché de petits éclats dont quelques-uns ressemblent plus ou moins à des pointes de flèches ou à des perçoirs. On a aussi recueilli

(1) *Twenty years Residence in South-America.* London, 1825 ; vol. I, p.p. 49, 51-52.

environ 25 perçoirs faits d'éclats et cinq alènes dont deux en pierre et trois en os.

Les os brisés d'animaux comestibles abondaient. Les os creux et cylindriques avaient été fendus pour retirer la moelle ainsi que le cas s'est rencontré fréquemment. On a aussi trouvé plusieurs os de tortues (Emys ?) et des fragments endommagés de valves de coquillages (Unio cariosus, U. purpureus) provenant de la Susquehanna.

On a trouvé, outre un fragment de tuyau de pipe en terre, un spécimen tubulaire de stéatite, long de 6 centimètres, de forme aplatie et conoïde, à base élargie, ressemblant assez à un court porte-cigare. On trouve en Pensylvanie des pipes de plus grande taille et régulièrement cylindriques (1).

Selon Heckervelder (*Indian nations*, 1876, p. 204-5), les Indiens de la Pensylvanie se peignaient avec du rouge et du noir (2) : l'abri de Chickis nous fournit plusieurs morceaux de minéraux ferrugineux rouges et noirs ne provenant pas de la localité, ainsi qu'un pilon à couleurs dans une crevasse duquel il est resté du rouge.

La poterie cuite est représentée par environ trois cents fragments dont la matière première est de l'argile pure ou de l'argile mêlée soit avec un fin gravier de quartz, soit avec de la poussière de coquillages provenant de la rivière. Les spécimens, ornés de lignes imprimées, ressemblent à ceux que l'on trouve dans les tombeaux ou dans le sol des champs, mais ils sont d'un style que je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs : il y a près du bord supérieur un rang d'impressions

(1) Voir *Pacific Railroad Reports*, 1856, vol. 3, p. 45, fig. *b*; W. H. Holmes in *Hayden's Survey*, pl. 13, fig. 7.

(2) Il en était de même à Nootka, en 1815. « Parfois une moitié de la face est couverte de carrés de couleur rouge, tandis que l'autre moitié l'est de carrés de couleur noire; d'autrefois la figure est semée de taches rouges et noires. » *Adventures of John R. Jewitt*, 1824, p. 85.

rondes et profondes paraissant avoir été faites au moyen d'un petit bâton cylindrique qu'on aurait enfoncé dans presque toute l'épaisseur de l'argile, de manière à produire du côté opposé un rang de mamelons correspondant à celui des dépressions. Quelques vases ont reçu les impressions dont il s'agit par le dedans, d'autres par le dehors.

On a recueilli un fragment de vase en stéatite, substance qui n'existe point dans la localité, ainsi que deux fragments minces et plats d'une pierre schisteuse ayant une partie du rebord arrondi comme si on s'en était servi pour râcler la concavité des pots.

On n'a trouvé qu'une seule hache à rainure, longue d'environ 20 centimètres et large de 10 vers le milieu. Elle a été grossièrement taillée dans un grès; la rainure paraît avoir été pratiquée en frappant à petits coups, et l'on a façonné le tranchant en détachant quelques grands éclats.

On n'a trouvé ni place à feu, ni charbons.

On se propose de décrire un jour plus complètement, avec dessins à l'appui, les objets qui viennent d'être indiqués, ainsi que d'autres qui ont été recueillis dans ce même abri.

M. Valdemar Schmit résume un mémoire de M. **H. Rink** sur *L'habitat primitif des Esquimaux.*

Bien que la question de l'origine des Esquimaux et de l'habitat primitif de ce peuple arctique soit d'une haute importance au point de vue de l'ethnographie du Nouveau Monde tout entier, c'est à tort que l'on veut faire dépendre de sa solution celle du problème du peuplement de l'Amérique. Je n'hésite pas à dire qu'on a donné trop de relief à cette question particulière et qu'on en a tiré des conclusions prématurées.

C'est une opinion très-répandue que les ancêtres des Esquimaux sont originaires de l'Asie, et qu'ils ont immigré en Amérique, soit en traversant le détroit de Behring, soit en sui-

vant la chaîne des îles Aléoutes; aussi admet-on généralement que les Esquimaux américains sont bien plus apparentés avec les habitants de l'Asie qu'ils ne le sont avec les peuplades du reste de l'Amérique. Tout au moins m'a-t-il semblé, en lisant le Compte-rendu du Congrès de Nancy, que la plupart des Américanistes qui ont pris la parole dans cette session admettaient l'origine asiatique des Esquimaux.

Relativement à l'hypothèse que les Esquimaux auraient immigré d'Asie en Amérique par le détroit de Behring et les îles Aléoutes, je ferai tout d'abord observer qu'une immigration semblable ne pourrait avoir été accomplie que par une tribu de chasseurs de phoques munis d'instruments de la nature de ceux dont se servent actuellement les Esquimaux, ou bien par un peuple plus civilisé ayant fait d'assez grands progrès dans l'art de la navigation. Il est *tout-à-fait impossible* que des peuplades disposant exclusivement de pirogues du genre de celles dont font usage les habitants de l'Australie et des îles de la Polynésie, aient pu faire le trajet d'Asie en Amérique, à une latitude aussi boréale que l'est celle des régions où les côtes du Nouveau Monde et de l'Ancien sont le plus rapprochées.

Maintenant, supposons pour un moment que l'immigration d'Asie en Amérique n'ait pu s'effectuer par aucune autre voie. Il s'en suivra qu'il nous faudra admettre que les habitants de l'Amérique tout entière, depuis l'extrémité la plus septentrionale du continent jusqu'à la Terre de Feu, descendent, soit d'une tribu dont le genre de vie aurait été celui des Esquimaux actuels, soit d'une tribu bien autrement civilisée et possédant, en fait de navigation, des ressources considérables.

Il faut nous décider en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses; mais, il est aisé de voir que, d'un côté comme de l'autre, nous allons nous heurter à des difficultés d'une nature très-pénible.

Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis d'émettre un soupçon relatif à l'origine de cette théorie de l'origine asia-

tique des Esquimaux. Je suis convaincu que tous nous serons d'accord pour respecter le sentiment sous l'influence duquel s'est formée cette théorie, mais j'espère qu'en même temps nous reconnaîtrons tous que les recherches scientifiques doivent être complètement libres.

Nous ne sommes qu'au début de nos études, et le moment n'est point encore venu de proposer des conclusions définitives. Notre tâche consiste exclusivement à *réunir des matériaux*, et il faut nous livrer à ce travail sans nous préoccuper du résultat définitif auquel aboutiront un jour nos recherches.

Quoiqu'il en soit, je dois faire remarquer qu'à mon sens l'admission de l'origine asiatique des Esquimaux est loin de prêter un appui solide aux traditions bibliques, ou pour mieux dire aux théories qu'on a voulu faire dériver des traditions vénérables de la Bible. En effet, dès lors qu'on sépare les Esquimaux du reste de la population américaine pour les rapprocher des peuples asiatiques, on coupe, pour ainsi dire, le chemin aux autres peuples américains, et ce faisant on rend d'autant plus difficile à soutenir la thèse de l'origine asiatique de ces mêmes peuples.

Ainsi que je viens de le dire, notre tâche principale est de *recueillir des faits ;* lors donc que nous serons forcés d'émettre des opinions et de proposer des théories, il ne faudra pas nous écarter trop du rayon des faits que nous aurons étudiés. Maintenant revenons à notre sujet.

Les recherches auxquelles je me livre ne concernent que les Esquimaux, ce peuple chasseur des régions polaires de l'Amérique, qui habite exclusivement les côtes de la mer arctique, et qui se nourrit, pour ainsi dire, exclusivement des produits de la chasse au phoque. Je me suis principalement appliqué à déterminer quel a été l'habitat primitif de ce peuple, quel a été le pays où ses ancêtres ont développé la civilisation qui lui est particulière, et où ils ont inventé ces instruments et engins fort ingénieux, à l'aide desquels leurs descendants parviennent à vivre dans des régions où aucun

autre peuple ne peut subsister. J'ai déjà eu l'honneur de le dire au Congrès de Nancy (1), les outils, instruments et engins de chasse des Esquimaux sont d'une perfection telle que, quel que soit le génie inventeur de notre race, les Européens n'ont jamais pu apporter à aucun d'eux la moindre amélioration.

Comme il est absolument impossible de vivre dans les régions aujourd'hui habitées par les Esquimaux sans *se faire esquimau,* c'est-à-dire sans aller à *la chasse du phoque* dans la mer, il faut disposer des instruments et des engins de chasse dont ce peuple se sert actuellement. Par conséquent, les ancêtres des Esquimaux n'ont pu habiter les côtes que ceux-ci occupent, avant d'avoir inventé ces instruments; ils ont habité ailleurs, ils se sont nourris d'une autre manière, et le pays où ils ont habité avant cette invention doit avoir été situé à une latitude moins boréale, sous un climat moins rigoureux. Tout cela va sans dire.

Mais où était situé ce pays dans lequel les ancêtres des Esquimaux ont vécu avant d'émigrer vers le Nord?

Notons d'abord que cette marche vers le Nord n'a pu s'opérer tout d'un coup et à la hâte. Ce n'est pas en effet, *dans un moment*, que se produisent des inventions aussi remarquables que celles des Esquimaux. Il a fallu évidemment un laps de temps considérable pour construire les pirogues, pour inventer les harpons et les nombreux objets qui servent à la chasse. Il doit donc y avoir eu une période assez longue durant laquelle les ancêtres des Esquimaux se sont nourris d'une autre manière que les Esquimaux actuels, et ont commencé à aller chasser le phoque sur mer, ce qui n'a guère pu avoir lieu que près de l'embouchure d'un grand fleuve.

Tout fait supposer qu'en effet les ancêtres des Esquimaux ont habité autrefois près d'une embouchure à laquelle ils sont arrivés après avoir suivi le cours du fleuve.

(1) Compte-rendu du Congrès de Nancy, tome II, p. 180 et suiv.

Quant à l'événement qui les a fait émigrer de leur pays primitif et se diriger vers le Nord, je suis disposé à croire que cela a été *une guerre,* mais je pense que cette guerre n'a fait que les *mettre en mouvement*, que la marche vers l'embouchure a été très-lente, et que la durée du séjour en ce lieu s'est prolongée.

D'autre part, j'ai cherché à démontrer que c'est dans la partie nord-ouest de l'Amérique du Nord, dans la région du Mackenzie et de l'Athna, qu'il faut chercher le fleuve ou les fleuves à l'embouchure desquels les Esquimaux ont développé leur civilisation, et que leurs ancêtres sont issus des régions attenant aux cours supérieurs de ces fleuves.

En effet, la grande majorité des Esquimaux se trouve en Amérique, et un petit nombre seulement habite l'Asie. Cela paraît indiquer que ce peuple est originaire du continent américain. Cependant, tout en soutenant cette thèse, je ne me dissimule point que cette seule considération ne suffit pas pour que la question soit vidée.

Mais, dans mes études comparatives sur les mœurs, la langue, la religion et les traditions des différentes tribus esquimaudes, j'ai déjà trouvé bien des choses qui confirment la thèse de *l'origine américaine des Esquimaux,* tandis qu'au contraire je n'ai trouvé que très-peu de faits favorables à la thèse de leur origine asiatique.

Voici à cet égard le fait le plus remarquable. Dans les langues esquimaudes, comme dans les langues ougro-altaïques ou finnoises, l'indice du duel est *-k*, et celui du pluriel *-t*. En outre, dans ces deux groupes linguistiques, les mots se forment par suffixation et jamais par préfixation.

Ce sont là incontestablement des analogies ; mais ces analogies sont des faits isolés, car à tous autres égards il n'y a pas de rapprochements à tenter entre les langues esquimaudes et les langues ougro-altaïques, tandis que la comparaison des premières avec les diverses langues du continent américain met en lumière bien des traits de ressemblance. Je

me bornerai pour le moment à celui-ci : que la langue des Esquimaux partage avec les langues américaines le *caractère polysynthétique*.

Je ne disconviens pas que les analogies signalées entre les langues esquimaudes et les langues ougro-altaïques constituent un fait important ; cependant, selon moi, il faut se garder de tirer de là des conclusions trop étendues. L'existence de ces analogies nous apprend seulement qu'on ne saurait être trop précautionneux, et que la prudence commande de n'émettre des théories qu'avec une extrême réserve.

Je vais maintenant passer en revue plusieurs faits qui ont été donnés comme autant de preuves de l'origine asiatique des Esquimaux, soit au Congrès de Nancy, soit dans un ouvrage extrêmement important qui a été récemment publié par un des savants membres de ce Congrès, le R. P. Petitot ; il s'agit du *Vocabulaire français-esquimau*.

En citant cet ouvrage, je dois dire que j'admire sincèrement le courageux et savant chercheur à qui nous le devons, et que ce livre comble une lacune très-fâcheuse de nos connaissances des langues esquimaudes. Je suis véritablement étonné que des résultats aussi considérables aient été obtenus en si peu de temps, et par un homme qui ne disposait que de moyens fort modestes.

Je suis actuellement occupé à étudier, ligne par ligne, mot par mot, ce précieux livre qui, pour la première fois, nous permet d'établir des comparaisons entre les langues des *Esquimaux de l'Est* et celles des *Esquimaux de l'Ouest*.

Ici, je ferai observer qu'il n'est nullement étonnant qu'en ce qui concerne les traditions des Esquimaux, le R. P. Petitot soit arrivé à un autre résultat que moi. Il faut se rappeler à ce sujet combien il nous a été difficile à, nous autres Danois, malgré tous nos efforts, malgré notre connaissance de la langue des Grœnlandais, malgré nos rapports intimes avec ce peuple, de nous procurer un recueil bien complet et bien

authentique des anciennes traditions et légendes des Esquimaux du Grœnland.

J'ai dit plus haut que l'on ne rencontre en Asie qu'un nombre très-restreint d'Esquimaux et que la masse de ce peuple occupe les côtes de l'Amérique. La partie de la côte asiatique où se trouvent des Esquimaux n'a qu'une étendue de sept à huit cents kilomètres, tandis que les côtes de l'Amérique qui sont habitées par des hommes de cette race, ont un développement de plusieurs milliers de kilomètres. Le peuple de race esquimaude qui habite les côtes asiatiques du détroit de Behring et les bords de la mer d'Ochotzk, est celui des *Tschouktses* ou *Tschouktses littoraux*.

L'intérieur de cette partie de l'Asie est habité par d'autres peuplades qui portent aussi le nom de Tschouktses, mais qui diffèrent entièrement des Tschouktses de race esquimaude dont nous venons de parler.

La manière de vivre de ces Tschouktses de l'intérieur, ou Tschouktses proprement dits, est tout autre que celle des Tschouktses du littoral. Les premiers sont des *pasteurs*, et les seconds des *chasseurs* se nourrissant principalement, comme tous les Esquimaux, des produits de la chasse du phoque.

Comme les Tschouktses qui habitent les côtes asiatiques avoisinant le détroit de Behring diffèrent tout-à-fait de ceux qui habitent l'intérieur, tout fait présumer qu'ils diffèrent non moins absolument des Kamtchadales qui sont leurs voisins vers le Sud.

Généralement parlant, il n'y a pas dans l'Ancien Monde, les Tschouktses du littoral seuls exceptés, de peuple qui cherche sa subsistance en chassant le phoque dans la mer, ou qui de tout autre manière se rapproche sensiblement des Esquimaux de l'Amérique arctique. Les peuples polaires de l'Ancien Monde sont tous des *peuples pasteurs*. Au contraire, dans le Nouveau Monde, qui possède tant d'autres particularités, les peuples polaires sont tous des *peuples chasseurs* se

nourrissant principalement de la chair des phoques qu'ils capturent sur le bord de la mer et dans les flots.

L'existence d'une peuplade esquimaude sur un point de la côte asiatique situé en face des côtes américaines qui sont habitées par des Esquimaux, n'a rien de surprenant, et l'on ne peut légitimement tirer de ce seul fait la conclusion que : les ancêtres des Esquimaux d'Amérique sont originaires de l'Asie.

Il est évident que les Esquimaux ont éprouvé le besoin de se répandre au loin. La diminution du nombre des phoques sur une partie du littoral anciennement habitée par ces chasseurs a dû les contraindre fréquemment à chercher d'autres côtes où le gibier fût plus abondant. Parvenus à l'extrémité du continent, sur les bords du détroit de Behring, ils ont dû, en allant à la recherche de côtes et d'îles hantées par les phoques, découvrir facilement la côte asiatique de ce bras de mer ; et, la découverte une fois faite, il était bien naturel que plusieurs familles allassent se fixer sur cette même côte. Les bras de mer que les Esquimaux ont été obligés de traverser pour aller coloniser le Grœnland et d'autres parties de la région arctique de l'Amérique du Nord, sont bien plus larges et bien autrement dangereux que le détroit de Behring.

La langue des *Tschouktses chasseurs* est absolument esquimaude, et elle diffère autant de la langue des *Tschouktses pasteurs* habitant dans l'intérieur des terres, que des idiomes de tous les autres peuples asiatiques. Il est vrai cependant, que certains outils et certains objets employés chez les Esquimaux le sont également chez les Tschouktses de l'intérieur, que plusieurs mots et plusieurs expressions de la langue esquimaude se retrouvent dans la langue de ces Tschouktses, et qu'en revanche l'idiome des Tschouktses du littoral possède des mots inconnus aux Esquimaux de l'Amérique. Mais cela s'explique aisément par des emprunts mutuels qui ont été la conséquence de rapports fréquents et pacifiques entre des peuplades voisines les unes des autres. En tout cas, les con-

clusions que l'on voudrait tirer, relativement à l'origine des Esquimaux, de ce petit nombre de similitudes, seraient évidemment prématurées et téméraires.

On a parfois prétendu que la langue esquimaude présente de grandes analogies avec plusieurs idiomes de l'Asie sud-orientale et aussi avec certaines langues de la Polynésie. Mais les ressemblances *que l'on a relevées jusqu'à ce jour* n'ont point une grande valeur. Elles nous paraissent être à peu près du même genre que celles qu'on a cherché à constater entre les langues des Peaux-Rouges et les langues scandinaves ; en réalité, elles sont de la nature des similitudes qu'avec un peu de bonne volonté on peut relever entre toutes les langues du monde.

J'ai maintenant à m'occuper d'une tradition qui a cours parmi les Esquimaux de l'embouchure de Mackenzie et du district d'Alaska, tradition suivant laquelle la race esquimaude serait originaire d'un pays situé vers le sud-ouest.

L'existence d'une tradition *isolée* de cette nature n'a pas une grande valeur scientifique. Il faudrait, en effet, que l'on connût tout le cycle des traditions auquel cette tradition appartient, et que ce cycle lui-même ait été recueilli par des personnes très-versées dans la langue esquimaude et familiarisées de longue date avec la manière de vivre de ces peuplades. Or, nous n'avons pas une collection complète et authentique des traditions existant chez les peuples esquimaux de cette partie de l'Amérique. Les conclusions que l'on voudrait tirer dès aujourd'hui de cette tradition isolée seraient donc tout au moins prématurées. Au surplus son authenticité paraît très-douteuse quand on se reporte aux traditions des Esquimaux grœnlandais.

Non-seulement il n'existe au Grœnland, dont nous avons réussi à explorer à fond les anciennes traditions, aucune tradition sur l'immigration des ancêtres dans ce pays, mais encore il n'y existe pas même *une seule tradition historique*. Il est donc fort probable que des peuplades se trouvant dans

l'état de civilisation des Esquimaux *ne peuvent pas posséder des traditions historiques proprement dites*. L'authenticité de la tradition historique dont il s'agit devient dès lors fort problématique. Notons cependant que cette non-existence chez les Esquimaux de traditions historiques ne nous empêche nullement de déduire des conclusions historiques de la comparaison des traditions ayant cours chez les diverses tribus entre lesquelles se divise cette race arctique. Seulement, ainsi que je viens de le dire, il faudrait avoir des collections complètes de traditions parfaitement authentiques. Quant à l'origine des anciennes traditions des Grœnlandais et des autres Esquimaux, j'ai essayé de prouver que ces traditions remontent à l'époque durant laquelle les ancêtres de ces chasseurs ont inventé les instruments ingénieux dont ceux-ci se servent pour capturer le phoque dans la mer, c'est-à-dire qu'elles appartienent à l'époque où les ancêtres *sont devenus des Esquimaux,* j'entends par là des chasseurs habitant exclusivement les rivages de la mer arctique. Depuis ce temps, les traditions sont demeurées aussi stables que les outils et que la manière de vivre. A la suite des longues migrations qu'ils ont effectuées, les Esquimaux ont fini par localiser leurs traditions anciennes dans les divers pays où ils se sont fixés.

Le précieux ouvrage du R. P. Petitot nous fournit une preuve fort intéressante de cette localisation des traditions. L'auteur nous apprend que les Esquimaux du Mackenzie se servent pour désigner les Peaux-Rouges exactement du même nom dont les Grœnlandais font usage pour désigner un peuple fabuleux qui, conformément à leur croyance superstitieuse, habiterait l'intérieur du Grœnland. La dérivation du mot, le dédain et l'horreur qu'on attache à ce nom sont identiques au Grœnland et sur les bords du Mackenzie.

Le R. P. Petitot a aussi trouvé, chez les Esquimaux du Mackenzie, la tradition sur le pays *akilinek* qui joue un rôle si important dans les légendes et les récits du Grœnland. Je

ferai toutefois observer à ce sujet que le R. P. n'a pas été heureux dans son interprétation du mot *akilinek*, qui ne peut signifier ni « ce qui est le commencement » ni « terre première ». *Akilinek* est dérivé de la racine *ake*, laquelle signifie « ce qui est vis-à-vis » ; c'est une sorte de superlatif désignant un pays d'assez d'extension situé au-delà de la mer. Les Grœnlandais n'attachent nullement à ce mot l'idée d'une patrie originaire ou d'un pays heureux autrefois habité par leurs ancêtres, mais bien celle de quelque chose d'étranger, de surnaturel et même de dangereux. Tout porte à croire que le même mot existe aussi chez les Esquimaux de la côte américaine du détroit de Behring, et que ceux-ci l'emploient pour désigner la côte asiatique de ce bras de mer. Il y aurait un grand intérêt à faire des recherches exactes sur ce point.

Au nombre des animaux fabuleux qui jouent un rôle dans les traditions grœnlandaises, il faut citer spécialement un *serpent énorme* dont le souvenir se rencontre dans plusieurs légendes. Comme le Grœnland n'a point de serpents, l'existence de cette tradition nous fournit un témoignage du séjour des ancêtres des Esquimaux dans un pays où il se trouvait des serpents. Mais pourquoi chercher ce pays en Asie ? Il y a aussi des serpents en Amérique et les serpents américains sont à une moindre distance du pays actuel des Esquimaux que les serpents asiatiques.

Le R. P. Petitot a trouvé sur le Makenzie, le souvenir des *singes* que nous avons trouvé au Grœnland, mais rien ne prouve que ce soit en Asie plutôt qu'en Amérique que les ancêtres des Esquimaux aient fait la connaissance des singes.

Relativement aux traditions, nous nous permettrons de faire les observations suivantes :

On n'a pas trouvé dans les traditions des Grœnlandais *la moindre trace de souvenirs d'un déluge*. Il est vrai que plusieurs des Européens qui ont exploré le Grœnland dans les premiers temps qui ont suivi la colonisation du pays ont

affirmé y avoir trouvé des traces de ce souvenir. Mais, sans aucun doute, ils n'ont pas bien compris ce que les indigènes leur disaient, ou bien leurs demandes auront été mal comprises par ceux-ci. Au reste, il est de notoriété que fatigués d'entendre répéter les mêmes questions, les Esquimaux finissent par répondre au gré de l'interrogateur pour se débarasser de lui.

Les Grœnlandais possèdent sur le Soleil et la Lune un mythe que Simpson a également trouvé chez les Esquimaux de Point Barrow. Il est probable que ce même mythe existe aussi chez les Esquimaux du Mackenzie. Mais rien n'autorise à affirmer comme l'ont fait plusieurs voyageurs que la race esquimaude adore ces deux corps célestes. Le soleil et la lune ou plutôt les *propriétaires* des deux astres sont considérés par les Esquimaux comme des *hommes élevés de la terre aux cieux,* mais rien ne fait supposer que ces hommes aient été les bienfaiteurs de l'humanité.

Quant à l'idée de *Dieu*, elle ne peut être rendue que par le mot *tornarsuk*. Le R. P. Petitot nous dit, il est vrai, que les Esquimaux du Mackenzie se servent pour exprimer cette idée du mot *anernealuk ;* mais cela nous paraît fort problématique. La racine de *anernealuk* ne peut être que *anernek* (1), mot grœnlandais qui signifie « haleine » ou « souffle ». Le sens du mot est tout physique ou matériel, et jamais *anernek* ne signifie « esprit », bien que les missionnaires aient traduit « Saint-Esprit » par *anernek iluartok*. Le mot « esprit », entendu au sens européen, doit être rendu par *inua* (mot qui signifie le propriétaire invisible d'une chose) ou par *tarnik* (âme) ou par *tornak* (génie). Si donc, le mot *anerne-aluk* existe véritablement chez les Esquimaux du Mackenzie, avec le sens de « Dieu », il doit être d'origine européenne ; en tout cas, le mot est un *européïsme* flagrant.

(1) *-aluk* est un suffixe.

Les idées religieuses des Esquimaux semblent présenter en général bien plus d'analogie avec les idées des Américains qu'avec celles des Asiatiques. Ainsi, les Esquimaux comme les peuplades Peaux-rouges auxquelles ils confinent n'ont point d'idoles ; ils font bien moins de sacrifices que les Asiatiques ; il n'y a pas non plus chez eux, comme chez les peuples de l'Asie, une hiérarchie de divinités supérieures et inférieures.

Notons encore que de temps à autre on s'est ingénié à trouver des analogies, relativement aux mœurs, aux coutumes et à la manière de vivre, entre les Esquimaux et tel ou tel peuple de l'Ancien Monde. On est même allé dans cette voie jusqu'à chercher dans la vieille Egypte, des analogies de ce genre ! Avons-nous besoin de dire que ces analogies prétendues n'ont aucune valeur scientifique, qu'elles ne se rattachent point les unes aux autres par des liens solides et que par conséquent elles ne prouvent rien. Des analogies isolées, sont purement fortuites, et nous croyons qu'il ne serait pas difficile d'en découvrir de cette nature entre les peuples les plus distants les uns des autres. J'ai dit plus haut que la manière de vivre des Esquimaux diffère complètement de celle de tous les autres peuples, les peuples polaires de l'Ancien Monde y compris, ces derniers étant des *peuples pasteurs* à l'exception toutefois des Kamtchadales qui vivent de pêche. Les personnes qui désirent de plus amples renseignements sur les Esquimaux du Grœnland pourront consulter les deux ouvrages que j'ai récemment publiés (1).

Pour ce qui est des diverses hypothèses émises jusqu'à ce

---

(1) *Tales and traditions of the Eskimo*. W. Blackwood and Sons. Edinburgh and London, 1875.

Danish Grœnland, its People and its Products. Henry S. King and Co. London, 1877.

jour sur l'habitat primitif des Esquimaux, je ne puis y attacher aucune valeur définitive. Ce qu'il nous faut avant tout, ce sont des études sérieuses sur les dialectes et sur les traditions des différentes tribus.

De tous les pays esquimaux, le Grœnland est le seul qui soit bien connu; je crois pouvoir affirmer que nos recueils de traditions grœnlandaises contiennent à peu près tout ce qu'il est à même de fournir en fait de traditions authentiques. Vient ensuite le Labrador dont les traditions et l'idiome sont aussi assez bien connus. Quant aux autres tribus esquimaudes, nous ne possédons sur elles que des notices rédigées par des voyageurs n'ayant pas fait chez elles de longs séjours. Il nous faut avoir, pour les connaître mieux, des *vocabulaires* et des recueils de *traditions et de légendes*; mais, ni les uns ni les autres ne sont faciles à faire. Ainsi que je l'ai dit déjà, les traditions doivent être authentiques et il importe qu'on les réunisse toutes, car des traditions isolées sont sans valeur. J'ajouterai qu'il ne faut jamais *adresser des questions sur l'existence de telle ou telle tradition*, et que l'on doit au contraire s'appliquer à sténographier en quelque sorte les récits traditionnels que les Esquimaux se font *entre eux* pour passer le temps et se distraire. Malheureusement, comme j'ai eu l'honneur de le dire au Congrès de Nancy (1), les Esquimaux n'aiment pas à s'entretenir de leurs traditions en présence d'étrangers, aussi faut-il passer chez eux de longues années pour que l'on arrive à posséder avec certitude un recueil complet.

Permettez-moi, Messieurs, de dire en terminant, que personne n'a salué la fondation du *Congrès international des Américanistes* avec plus de joie que moi, qui me suis voué depuis longtemps déjà à l'étude de la race la plus septentrionale de l'Amérique. En effet, les Américanistes ne pou-

(1) *Compte-rendu du Congrès de Nancy*, t. II, p. 181.

vant se passer des Esquimaux, il était évident pour moi que la formation du Congrès international devait donner un nouvel essor à l'exploration scientifique de cette race encore très-imparfaitement connue, puisqu'il y a, je ne saurais trop le répéter, plusieurs tribus dont les dialectes et les traditions sont pour nous lettre close. Parmi ces tribus, je citerai notamment celles qui habitent les deux bords du détroit de Behring : un recueil complet de leurs traditions serait d'une importance exceptionnelle.

M. **Valdemar Schmit,** appelle l'attention des Américanistes sur le fait constaté au Grœnland par M. Rink : que les Esquimaux à qui on pose avec insistance des questions sur l'existence de telle ou telle tradition finissent le plus souvent par répondre affirmativement. Il est convaincu que le Grœnland n'est pas le seul pays où les indigènes cèdent de la sorte aux obsessions des Européens qui veulent à tout prix retrouver partout leurs traditions à eux. Il est infiniment probable que les indigènes des autres parties de l'Amérique ont fait souvent comme les Grœnlandais. Tout ce que nous lisons sur l'existence de certaines traditions chez les divers peuples du Nouveau Monde ne doit donc être accepté qu'avec la plus grande défiance.

M. **Jean Engling** dépose sur le bureau une note ayant pour titre : *L'ancienneté de l'homme en Amérique attestée par les silex.*

L'auteur entend établir, par la comparaison des armes et des outils en pierre des deux hémisphères, 1° l'ancienneté de l'homme en Amérique, 2° la dispersion de l'homme primitif et de ses races sur les diverses plages du nouveau continent,

3° la contemporanéité du développement de l'humanité dans l'un et l'autre monde.

M. ENGLING considère l'emploi exclusif de la pierre comme l'indice de l'antiquité la plus haute, et il reporterait volontiers l'aube de la civilisation américaine à une époque antérieure à celle de Tubalcaïn ; de ce fait, que des silex travaillés ont été recueillis sur toute la surface des deux Amériques, il tire la conclusion que la dissémination de l'homme primitif et de son développement a été la même pour toute l'étendue du Nouveau Monde ; enfin, il n'hésite pas à voir dans les analogies frappantes qui existent entre les silex du Nouveau Monde et ceux de l'Ancien, une preuve manifeste de la contemporanéité des habitants primitifs des deux mondes.

M. LEBRUN dépose sur le bureau deux cahiers renfermant 150 croquis de bijoux, figurines, idoles, statuettes, armes, vases et objets divers faisant partie de l'importante collection que M. **Emile de Ville**, Consul de Belgique à Quito, a formée pendant un séjour de neuf années dans la République de l'Ecuador (1).

---

(1) Le *Commission de publication* a reçu de M. de Ville, en réponse à une demande de renseignements, la note suivante :

« Il m'est assez difficile de me rendre au vœu de la Commission, étant occupé à faire en ce moment la description de ma collection. Je ne puis guère scinder ce travail.

Ma collection se compose d'une centaine de spécimens de poteries et d'un nombre à peu près double d'objets en pierre, cuivre, cuivre argenté, cuivre doré, alliage de cuivre et d'argent (*tumbaga*), argent, or, tels que sièges, haches, tupus, conopas, bracelets, boucles d'oreilles, colliers, bagues, fétiches, etc. Tous ces objets proviennent de la République

Il suffit de parcourir ces deux cahiers pour se convaincre que leur auteur rendra un service signalé à l'archéologie américaine en publiant, à l'exemple de M. le Docteur Leemans, le catalogue raisonné et illustré des richesses par lui recueillies dans l'Amérique du Sud.

M. DE VILLE nous apprend qu'il compte faire don de sa collection au Musée Royal d'Antiquités de Bruxelles. Nous pourrons donc, dans deux ans, étudier de visu les originaux dont voici des croquis d'ailleurs très-habilement exécutés. Espérons que M. DE VILLE voudra bien nous guider dans cette étude, et que cet archéologue distingué se décidera à enrichir le compte-rendu de la troisième session, du catalogue auquel vous m'approuverez d'avoir fait allusion.

M. **Valdemar Schmit** entretient le Congrès des *Antiquités du Groenland.*

Les musées de Copenhague possèdent plusieurs séries considérables de diverses antiquités grœnlandaises recueillies

---

de l'Ecuador (ancien royaume de Quito), du temple de la lune de la ville de Quito, de Hahuntaqui, Caranqui, Mulalo, Lalacunga, Chimbo, Riobamba, Ingapirca, Cuenca, et de *Chordeleg* où furent découverts, il y a quelques années, les objets décrits dans la *Gazette des Beaux Arts,* sous le titre de *Trésor de Cuenca.*

J'espère pouvoir présenter au prochain Congrès de Bruxelles un travail complet et plus intéressant qu'une nomenclature succincte, seule chose qui me soit permise en ce moment. Sous peu, mes collections que je compte offrir à mon pays, seront je pense exposées au Musée Royal d'Antiquités de la porte de Hal, à Bruxelles.

partie dans des tombeaux, partie dans les ruines d'anciennes demeures, maisons ou cabanes, très-nombreuses dans le pays.

Ces antiquités se divisent en deux groupes bien distincts. Le premier se compose d'objets ayant appartenu à une civilisation avancée et remontant à l'époque à laquelle le Grœnland et le Vinland furent découverts par les anciens Scandinaves, et où une partie du Grœnland fut colonisée principalement par les Islandais.

Les objets qui forment le second groupe ont appartenu à une civilisation bien moins avancée ; ils proviennent de peuplades chez lesquelles les métaux étaient extrêmement rares, et qui dès lors devaient se contenter de la *pierre* pour la fabrication de leurs outils non tranchants ou tranchants. Ces objets ne remontent pas à une époque aussi reculée que ceux du premier groupe : la plupart paraissent dater des derniers siècles qui ont précédé la colonisation du pays par les Danois et l'arrivée du misionnaire Egede (1721). Les peuplades auxquelles nous devons ces débris d'une industrie tout à fait primitive étaient des Esquimaux dont les Grœnlandais actuels sont les descendants.

J'ai placé sous les yeux des membres du Congrès de Nancy un certain nombre d'échantillons des objets les plus remarquables découverts dans les anciens cimetières scandinaves du Grœnland. Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur ce groupe d'antiquités ; la nouvelle Société danoise de Géographie compte envoyer prochainement dans ce pays, une expédition scientifique, qui aura pour mission principale de fouiller méthodiquement les anciens cimetières et les ruines des anciens établissements scandinaves. J'espère pouvoir soumettre à l'un des futurs congrès des Américanistes, les résultats de cette exploration.

C'est, Messieurs, des antiquités du second groupe que je veux vous entretenir. Le Musée royal d'Ethnographie de Copenhague possède de nombreuses séries d'objets provenant

des tombeaux des Esquimaux antérieurs à la prédication d'Egede, ou des ruines des cabanes datant de la même époque. Grâce à l'obligeance du directeur M. Worsaae et de l'inspecteur M. Steinhauer, j'ai pu apporter ici quelques-uns de ces objets, dont on a réussi à déterminer la destination et l'usage avec une certitude complète. Quant à ceux pour lesquels on n'est pas encore arrivé à une détermination exacte, j'ai pensé qu'il était inutile de les placer sous vos yeux. Il n'a pas toujours été facile de déterminer l'usage de ces objets, car la plupart étaient brisés et beaucoup de fragments manquaient. Mais le savant inspecteur du Musée d'Ethnographie, M. Steinhauer, a su vaincre ces difficultés, guidé sûrement qu'il était par ses profondes connaissances en ethnographie moderne, et par les études exactes qu'il a faites sur les procédés industriels des divers peuples du globe.

Je vais, Messieurs, vous montrer, en passant dans vos rangs, comment les anciens Grœnlandais s'y sont pris pour coudre, couper, scier, percer du bois, raboter des planches, tailler des pointes de flèches, etc., etc., le tout sans se servir jamais de métal. Voici, par exemple, un petit objet pointu en pierre, affectant presque la forme d'un fer de flèche, et qu'à première vue on serait tenté de prendre en effet pour une pointe de flèche mal réussie : eh bien, ce n'est autre chose que la pointe d'un perçoir qui a servi à perforer du bois ou de l'os. Cet espèce d'arc en os, que l'on prendrait volontiers pour un jouet d'enfant, est le volant de ce perçoir, etc., etc.

Après avoir expliqué, avec la plus grande complaisance, le mécanisme ingénieux des anciens outils des Grœnlandais, M. Valdemar Schmit exprime le regret que l'heure avancée ne lui permette pas d'exposer, en entrant dans le détail de cette industrie primitive, comment à l'aide de ces quelques outils, les Esquimaux ont su fabriquer tous les objets dont ils avaient besoin pour subsister dans des régions où nul autre peuple ne peut vivre.

Il est donné communication de quelques extraits d'un Mémoire de M. l'abbé **Jules Pipart**, sur les *Éléments phonétiques dans les Écritures figuratives des anciens Mexicains.*

On ne peut mieux se rendre compte de l'essence d'une langue et des principes philologiques et linguistiques qui ont présidé à sa formation, qu'en recherchant le mode de représentation oculaire dont l'a dotée, à un certain moment de sa vie, le peuple qui l'a conçue et parlée dès l'origine. Car « *Verba volant, scripta manent* » : les langues se modifient en plus et en moins ; les manuscrits, les monuments, quand il en reste, demeurent plus ou moins intacts ; mais quoi qu'ils soient, les injures du temps n'en redisent que mieux l'authenticité.

Ce serait ici le lieu de faire un inventaire de ces monuments d'une pensée qui n'est plus, bien que le temps n'en ait point effacé complètement l'empreinte. Mais à chacun son labeur, à chacun l'honneur d'apporter quelque épave de ce grand naufrage d'une nation.

Recherchons les vieux écrits pour les faire parler. — Si, en effet, une langue n'est qu'un tissu de peintures naïves, destinées à traduire un concept par lui-même impalpable, mais peint dans l'âme par la réflexion d'un fait ou d'un objet matériel, l'écriture, par une troisième opération réflective (que je comparerai à la recomposition par le prisme de la lumière blanche), l'écriture, dis-je, le ramènera au type primaire d'où jaillit pour la première fois la *notion.* Alors la *notion* analysée, redevient l'objet peint, mais l'objet sonore : *un mot.* L'hiéroglyphe est créé. De là au syllabisme, il n'y a qu'un pas, mais un grand pas : celui de la civilisation.

Il y a deux phases distinctes dans toutes les langues et, par conséquent, dans le mode représentatif de toutes les langues, l'époque *préhistorique* et l'époque *historique.* Les Mexicains

ont passé, avec leur langue et leurs peintures, par ces deux phases. La première est un temps d'ombre et d'incubation, d'essai et d'harmonisation : elle a pour apogée la pictographie, la représentation *réelle* des éléments de la pensée qui, en passant de l'hiéroglyphie à l'écriture symbolique, tend à fixer la tradition primitive, à fonder l'histoire. Là, apparaît le second phénomène : le terme critique ou historique qui est la grande épreuve des nations et des langues qu'elles parlent. Le langage alors, dans les races fortes, s'en va, conduit par l'analyse, des confins hiéroglyphiques au seuil du phonétisme, au syllabisme, garant de son autonomie. Tandis que, dans les races faibles, on voit poindre tôt ou tard, avec l'appauvrissement de la séve ou la pléthore de la synthèse, tous les symptômes de la dissolution ou de l'anesthésie organique, auxquels aboutit inévitablement d'abord un quasi-lévirat, puis la disparition.

Sur le théâtre de mon choix, au point de vue où la question se place, je compte deux importantes transformations graphiques, dont la seconde, à proprement parler, ne renferme, comme tout événement humain, qu'un *point* de départ et un *terme* d'arrivée. Nous prenons donc l'écriture Mexicaine sur la limite préhistorique et déjà sur le seuil traditionnel que la langue n'a pu franchir, si ce n'est captive du syllabisme, du phonétisme. Car là vient expirer l'art de créer la parole, où commence l'art de l'écrire.

SYLLABAIRE PHONÉTIQUE

Malgré mon intention première de saisir çà et là quelques faits linguistiques et philologiques des plus saillants seulement de l'idiome *nahoa*, pour les soumettre à l'analyse et asseoir ensuite un jugement, je vais préalablement donner un tableau synoptique des voyelles et syllabes *bilittérales* significatives dans le parler mexicain, transcrites d'après l'orthographe espagnole de Olmos et de Biondelli. C'est du reste à

ces deux auteurs exclusivement que je suis redevable, dans ma pénurie d'autres livres spéciaux, de données claires et précises sur la grammaire et le dictionnaire. J'ai emprunté les exemples hiéroglyphiques et phonétiques à M. Aubin (*Archives de la Société Américaine de France*, 2e série, t. Ier).

	1° *A*	*E*	*I*	*O*	*U*	
2° P +	3° *Pa*	*pe*	*pi*	*po*	*pu*	4° REMARQUES :
C +	*Ca*	*que*	*qui*	*co*	*cu*	Le *c* s'élide dans les cas prévus par la grammaire.
T +	*Ta*	*te*	*ti*	*to*	*tu*	
Hu +	*Hua*	*hue*	*hui*	—	*uh*	(Voy. *m*, *n*).
x +	*xa*	*xe*	*xi*	*xo*	*xu*	*x* par euphonie pour *y*, et *vice versâ*.
ch +	*cha*	*che*	*chi*	*cho*	*chu*	*cha*, *tza*....., *ça* s'échangent parfois.
tz +	*tza*	*tze*	*tzi*	*tzo*	*tzu*	
Ç +	*Ça*	*çe*	*ci*	*ço*	*çu*	
tl +	*tla*	*tle*	*tli*	*tlo*	—	
m +	*ma*	*me*	*mi*	*mo*	*mu*	*m*, *n*, *y*, et même *p* subissent le changement par certaines lois d'euphonie.
n +	*na*	*ne*	*ni*	*no*	*nu*	
y +	*ya*	*ye*	*yi*	*yo*	*yu*	

Le cadre que je trace ici ne sera pas rempli complétement par ce mémoire ; mais comme celui-ci n'est qu'une première partie d'un travail plus considérable, il sera, par le fait même, un plan sur lequel je modèlerai mes études subséquentes.

CHAPITRE I. — ÉLÉMENTS PHONÉTIQUES, VOYELLES.

Tous les peuples de l'ancien monde comme du nouveau, ont eu leur enfance de la pensée et de l'écriture, leurs onomatopées, leur bégaiement de la parole et leurs rébus. Même pour ce qui est des caractères dévânagaris (dont les images sont oblitérées et dont les dénominations ont disparu sous l'effort d'une civilisation puissante et lointaine) tous les alphabets ont été hiéroglyphiques ; du sémite et de l'hellène au romain, du chinois au japonais et au coréen, de l'égyptien pharaonique

à l'accadien, au sumérien, des qquipu aux calculiformes Mayas, aux caractères didactiques des Mexicains : c'est le procédé de l'alphabet réel, précédant l'alphabet analytique des sons simples.

Pour démontrer que la langue des Mexicains est aussi bien hiéroglyphique dans la composition du parler que dans l'usage de l'écriture, nous allons étudier le syllabaire quant au sens et quant au mode matériel d'en représenter chaque élément.

1° A.

atl, *a* « eau ». Ce monosyllabe a le sens générique « d'eau, de germe, σπέρμα, de gravure, d'êtres ». On le retrouve dans une infinité de mots : *ach*, *achtli* « grain, frère, pépin (1) ».

L'*eau*, comme MASSE, est une *résistance*, une affirmation, comme GOUTTE, elle est *infirmation*, une privation, une négation. On dit au Mexique comme chez nous : il... y voit goutte: *a-chi achi* « voir peu »; *ach-i* « paraître un grain »; *a-mi* « chasser », prétérit *ona* « détruire en chassant » ; *amo*, négation, veut dire « non-soi, non-lui », le *nemo* latin; *ca* « c'est » ; « *ac*? qu'est-ce que? » (*Aca* « q. q. un » ; *aqui* « tomber, survenir » ; cf. la lettre sanskrite *a*, qui a les mêmes analogies).

---

(1) *Codex Vergara*; voy. M. Aubin, dans les *Archives de la Société Américaine de France*, t. IV, p. 37, et Brasseur de Bourbourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique*, t. I.

2° E.

Etl « faséole », a le sens générique de « vent, souffle ». Il est représenté par une fève ; c'est le mode de numération au Mexique.

Yei, *'ei*, *'e'* signifie « trois », et s'exprime par trois fèves et trois lig. tr. (*El*, *elli* pour *el-tli*, forme des dérivés dans le sens de « déchirer, labourer, foie »; cf. la lettre skr. *è*).

Mais *ETL* « faséole », fait songer malgré soi à sa prohibition pythagoricienne, égyptienne et mexicaine. Les Othomis l'appelaient le principe du mal. *Eecatl* « citoyen-de-l'air, souffle » aussi. 1° « l'hôte de l'homme, son esprit de vie »; 2° le nom du 7e jour, d'après le *Codex Chimalpopoca ;* l'homme fait de cendre (*nextli*) fut animé le 7e jour au signe *Eecatl*. Faut-il voir cette étymologie dans les vocables mexicains: *Eh*, *ehua* « lui »; (cf. le mot hébreu יהוה *yehoua*) (et *yei*, la *triade* dont parle Pythagore, à ce mot, que signifie : *yei*...) (1)?

(1) Au rapport de Varron, les fèves étaient interdites aux Flamines de Rome, parce qu'elles contenaient des *lettres infernales*, deux taches noires, sans doute, peintes sur les ailes qui enveloppent la carène. Ce qu'il y a de remarquable dans la défense de Pythagore, identique à celle des Mexicains, c'est que les initiés aux mystères d'*Éleusis* ne pouvaient manger de fèves parce qu'elles étaient nées en même temps que le premier homme [1]. Ce n'est pas, du reste, le seul souvenir mexicain que l'on trouve mêlé aux mystères d'Éleusis. Dans les cérémonies d'initiation dans le temple de Cérès, après l'exhibition des deux emblèmes mâle et femelle proposés à l'adoration des récipiendaires, on

[1] Le chevalier de Jaucourt, *Ancienne Encyclopédie.*

3° I.

I « boire » ; au sens générique de « sortir, jaillir, entrer, irruption, invasion », d'où *ix* « œil » ; les dérivés *IP*, *IC*, *IT*, *iy*, *iz*, *im*, *in*, *il*, etc., puis : *pi*, *qui*..., *ci*, etc., seront examinés dans la suite de ce travail ; le monogramme représente de l'eau comme *Atl*, mais sourdant par trois bouches qui rappellent le nombre trois. (cf. la lettre sanskrite *u*). *Pix* de *Pi* + *ix* « tenir à l'œil ».

Iztetl « ongle », et *iz* « ici ». — Voici ensuite différentes combinaisons à retenir : *il* « retour » ; *ila* « vieux » ; *ilhuitl*, fête annuelle ; *ili* « au-dessus, superflu » ; *ilo* « retourné » ; *ilpia* « lier » ; *mil* « champ » ; *pil* « suspendu » ; *quil* « on dit, on rapporte » ; *til* « point, tension » ; *tzil* « sonore, retour du son ». La forme des verbes révérentiels se compose de *il*, *ili*, *tili*, tout comme les hiéroglyphes qui ont le signe du fer à cheval avec consonnance de *L* et le sens de *retour*. Pour abréger, nous dirons que les voyelles, et surtout *i* avec *l*=*il*, précédés de P, C, T, X, M, N, etc., donnent sujet aux mêmes remarques que, dans la langue chinoise, la combinaison des 214 clés avec les 1042 phonétiques principales. Ici et là, la lettre initiale con-

---

y prononçait ces mots à signification et à physionomie mexicaine, mais aussi surprenants qu'étrangers à la langue grecque :

ΚΟΓΞ ΟΜΠΑΞ, *Konx ompax.*

Après les détails qui précèdent, cela fait rêver ! mais laissons là les rêves.

sonne, soit la clé en chinois, pèse sur le sens pour admettre le premier facteur à une autre série.

4° O.

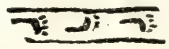

otli « chemin »; généralement il indique une ligne. Le signe hiéroglyphique représente deux lignes; *om*, qui d'après l'euphonie se changera en *oc*, *op*, *ohu*'... et signifie « deux ». Le mot *otli* se dit aussi *ohui*; *om* est devenu *ohu*; *ui* représente *y*, *ya*, *yauh* « il va »; et en effet il y a trois traces de pas humain. Je soupçonne la même analogie dans le mot *nahui*, *nauh* « quatre »; et même *ye-hi* « trois »; (cf. le *vav* ו hébreu, et le sanskrit *u*); en maya, *oc* signifie « pied, jambe »; en mexicain *toc* se décompose ainsi : *Te* « substance, surface et lèvre, quelqu'un »; *oc* « deux sillons, deux traces », c'est-à-dire terre labourée, ensemencée. Dans la première figure le grain est jeté; dans la deuxième le grain est chevelu, levé; — *oc*, *oquich*, mâle, virilité, qui est à *toca*, et à *ta*, père, semeur, nom, comme *na*, mère, est à *naca*, chair, et *noqui*, répandre. Le *O* peut avoir parfois le sens de *cuh*, dont le *c* se supprime devant une voyelle; *Teuh*—*tecuh* « maître des hommes », d'où *Teo* « Dieu »; *neuh*—*necuh* « miel de ruche ».

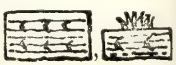

Poc « fumée, vapeur », vient de *po* « nombre, enflure », et de *oc*, *o-c* « bouillonnement, émission ». Le *P* est augmentatif, excessif. Le *C* de *ca*, *can*, *cam* « bouche, joues enflées », a un rôle d'enflure dans ce mot *poc* qui s'emploie symboliquement pour la voix, le temps

narratif, le commandement, la proclamation d'un fait, etc.

5° **U.**

S'échange, comme voyelle, avec *O*, et en emporte le sens. (Voy. *O*.)

Oc-tli « pulqué, liqueur fermentée »; le *c* seul, traduit par « le *gaz* s'évaporant d'un vase quelconque », etc., se voit employé vers la fin de l'époque comme lettre isolée et encore significative. (Voy. des exemples du contraire [insignificatif] au mot *Teocaltitlan*, ch. IV, fin.)

ul avec signification de « rebondissement », remarquée dans les dérivés : caoutchouc.

ue, *huehue*, sorte de tambour.

ui, *uh*, épine..... (Cf. le mot : houe, en français.)

C'est la diversité des formes de la sensibilité et de l'intelligence au point de départ, nuancée, modifiée plus tard encore par le temps, le génie national, qui conduisit un peuple, à travers les mille vicissitudes de sa destinée, dans ses créations idiomatiques *réelles* ou orales. Ici pour créer la notion significative, la voix se servit des lèvres ; là, des contractions de la gorge. Mais voir s'identifier ainsi l'hiéroglyphe à l'acoustique, de manière à ne pouvoir se prononcer sur la question de priorité entre l'écriture et le *parler*, c'est reconnaître le fait le plus saillant, sans contredit, de l'ancien idiome mexicain. « Partout, a dit en substance M. de Humboldt, l'œuvre du temps s'unit dans les langages à l'œuvre de l'originalité nationale; et ce qui caractérise les idiomes de l'Amérique et de l'Asie septentrionale n'a pas nécessairement appartenu à ceux de l'Inde

et de la Grèce. » Nous verrons que l'hiéroglyphe ne s'est pas seulement emparé des mots et des syllabes, mais que son empire s'étend encore à la phrase, à la syntaxe, et se substitue même à certaines relations, à des prépositions des autres langues, à des verbes.

CHAPITRE II. — CONSONNES, ÉLÉMENTS PHONÉTIQUES.

En dehors des voyelles-mots que nous venons d'étudier rapidement, j'ai remarqué trois ou quatre éléments sur lesqnels repose en grande partie tout l'édifice phonétique, soit acoustique, soit linéaire. Soit T, L, C, N, Ç, ou mieux compris *Te, li, ca, ne, çe,* dont l'acception générale est parfois multiple, mais chaque série bien spécifiée.

1° *Te* signifiant lèvre, s'exprime par une lèvre et se lit : *ten*, *tentli*, et par suite s'emploie pour rendre l'idée « d'homme, de personne », etc.

Signifiant « pierre », il s'exprime par une espèce de libelle ou de pierre de forme particulière avec une barre obliquée ; son nom diffère peu et se dit *tetl* avec l'article substantif : « substance dure, de mauvais aloi ». Les destinées de ces deux mots hiéroglyphiques sont bien différentes. Je n'admettrai pas ici de supposition ni d'étymologie fabuleuse comme celle de Teuhcalle, déva-kala-yavana des Hindous Deucalion des Grecs. Quoi qu'il en soit, *Te* le λόγος de Platon devient *Teo*, *Teot* « dieu », et ce dieu n'est pas le silex (*Tecpatl*) le bloc informe entre les mains du statuaire ; sa généalogie ascendante et descendante est plus noble : *Tecpil*. Le dominateur est *Teuh ;* il est sacré. Celui qui avilit son nom sera *malheureux*

comme les *pierres : Teoye!* il mourra de faim, *Teocihui!* Tandis que celui ou celle qui le sert (*Tepi*) sera béni : *Teochihua.* N'y a-t-il pas néanmoins, dans ce mot, comme un écho de l'adage antique que « le malheureux est le favori de Jupiter ».

Te (lèvre) sera l'expression de substance personnelle, *Te* (pierre) l'expression de substance matérielle. La langue hiéroglyphique sera plus claire que la langue parlée. Mais avec une lettre presque insaisissable dans l'hiéroglyphie, jamais initiale, le *L*, on formera 1° *Tl* article limitatif de la substance et désignera le substantif singulier. *Tli*, article attributif pour *Teli*, comme *Tl* a été pour *Tel*, rapportera à un autre type substantif l'objet représenté. Cet article est attributif ou prépositionnel ; *Tli*, *li*, *ili* signifie « retour » ; c'est le lien non-seulement d'une relation passive et réfléchie ; la grammaire de la langue parlée enseigne que cette particule sert à former des verbes dans un sens attributif et révérentiel. *Ti* sert à former des verbes causatifs; et ce mot *Ti*, *Te-i*, se retrouvera hiéroglyphiquement dans les verbes composés de première sorte, au même titre que sur les monuments d'*Oztoticpac*, de *Téocaltitlan* (1).

1° *Tlal*, *tlalli* pour *tlaltli* « terre » a fait le verbe *tlalya* « je compose ».

Le signe *tla* « dent », s'unit à *l* ou *al* pour *marquer* cette empreinte sur le sol (cf. *altya* « mouiller »).

Al signifiera généralement « glisser, imbiber, imprégner ».

---

(1) Voy. Olmos, *Grammaire Nahuatl*, nouvelle édit., Imprimerie nationale, p. 161 ; — voy. aussi P. Duponceau, *Mémoires sur le syst. gram. des lang. amér.*, sur l'article virtuel, mais nécessairement sous-entendupar l'analyse, p. 114.

El « labourer »; *il* « retourner »; *ol* « évolutionner autour ». D'où : dos, rotation, bouillonnement. *Ul* [2] « rebondir, fléchir, volatiliser, dissoudre », etc. Le même signe se retrouve dans le mot qui signifie « sable » et s'écrit *xal* [4], (*xi-al*).

3° Puisque nous avons tant fait que de traiter *l* dans les vocables avec *te*, énumérons encore quelques analogies remarquables. *Cal* [1], *calli*, « maison », de *ca* [5] « bouche de l'homme ». *L*, *al*, où l'homme se *localise* comme le limaçon dans sa coquille; la même phonétique étant le lieu de séjour objectivement parlant se lit : *chan* [1], qui a un substitut prépositionnel, *tzan*, *tzalan*, comme qui dirait *Te-zan;* on dirait également *can* intérieur de *cal;* remarquons encore *xal* [4] « sable »; et { *xa* [4] / *xan* « brique », *chal* [2], construire. Et, en effet, en analysant *cal* « maison », ne retrouve-t-on pas tous les matériaux qui servent à sa *composition* et les deux modes de destination.

Col « chose contournée » (cf. *colline*); toujours le même procédé : *co*, *com* « vase, réceptacle », composant plus direct, mais non primitif, conduit à la même analogie que *cal* « maison ». *Col* phonétique est le nom hiéroglyphique de Culhuacan (1). Ne peut-on pas dire que ce dernier est écrit phonétiquement et se lira tantôt *culhua*, tantôt *ozto; cul-hu-acan* « colline-caverne-lieu ». [1] *Hu*, *hue*, *hua* se retrouve dans la phonétique qui signifie : « tambour, loin et creux ». Nous verrons plus loin l'usage que l'on

(1) Humboldt, *Vue des Cordillères*, t. II, p. 117.

pourra faire de cet indice dans le déchiffrement des signes hiéroglyphiques de transition.

Cuil, dans Sahagun; *xonecuil*, pain en forme de *S* latin aura la même analogie que notre mot boulangerie, boulanger qui pétrit en forme de *bols*.

4° *Mil*, *milli* pour *miltli*; de *ma* « main », *il* « retourner » avec le signe de sillon, guéret; puis trois doubles traces en fer à cheval : les premières sont celles de l'agriculteur ; les deuxièmes celles de la charrue; les troisièmes en avant celles de l'homme de peine qui, au Mexique, remplacent dans le labour la bête de somme, l'homme de la glèbe, le macéhual.

Ma-i devient *mi* « main de dard, pointe ». (cf. en passant notre mot beaucoup, en mexicain *mi-yec*, qui sert de pluriel inanimé : *yec* « beau », *mi* « coup » *déjà encore frappé*). (*Elimiqui* signifie en nahuatl moderne, labourer, et *yequitoa*, louer, parler encore, parler *bien* et *en bien* de quelqu'un).

5° Dans *Pal* « chose noire », mêmes analogies ; *p* est pour *po* « compter »; *p-al* « aller jusqu'au liquide, putréfaction : noir ».

6° *Pil*, chose suspendue (*xiuhpil*) ; on trouve le *fil* ainsi *gardé* et *terminé* dans la mappe Tlotzin ; c'est qu'en vérité on ne peut le trouver autrement. C'est proprement le *l* de retour, le *crochet gardé*, *attaché* (*pi*), et retenant un objet qui varie selon le besoin. Nous avons déjà signalé ce *fil*, ce *lieu*, ce *crochet* matériel ou virtuel dans la composition des mots, dans la flexion verbale (1). Nous le constatons symbo-

(1) On dira bien, en terme d'agriculture de viticulture, faire un crochet.

lique, hiéroglyphique, figuratif et phonétique dans la phrase nahuatl. (Voyez les 3 fig. en marge.) Il a, dans la langue parlée, le sens de *noble* ou riche d'*alliance;* le *fils* qui est l'espoir de la famille et que l'on dira descendre en droite *ligne* de un *tel* ou un *tel* (1). (Les trois personnages sont le père, la mère et le fils : *Tlotli* (le Faucon) ; *Icpacxochitl* (la Couronnée); le *Pitzintli*, le prince royal innommé). La dénomination ajoutée, l'est par *li*, *ili*, le lien attributif effectif ou bien virtuel. Nous voyons dans la Mappe mexicaine de Tlotzin, à l'épisode de Tecpoyoachcauh, un prince chichimèque allant à la chasse près de Cohuatlichan et le seigneur Chalca effrayé à la vue de son arc bandé : *auh in tecpoyo-achcauhtli yuhquin momauhti in oquiltac itlahuitol ye tilictic.*

Le *Pi* « garder » n'est qu'un appui comme *Te*, pour fixer la relation attributive et passive, *Il.*

Voici les principaux dérivés de *Pil* :

Tepilhuya	il suspend quelqu'un.
Pillatoa	il parle élégamment, avoir la langue bien pendue !
Tepilhuatya	il adopte pour fils quelqu'un.
Tepiloa	il attache à un lacet.
Tepiloliz	suspensoir.

(1) Dans la langue parlée, on ajoutera au verbe : *ililçinoa*, littéralement : « courber le dos », pour faire un verbe « révérentiel, parfait.

7° Mais il faut se borner. Pour ne pas m'exposer aux redites, je vais indiquer seulement la fonction de *c, ca, ce, ne*, dans l'étymologie, et réserver les applications les plus remarquables à la dissertation sur les relations.

Nous avons déjà touché incidemment à la lettre *c* incarnée dans *ca*, *can*, *cam* avec l'article substantif et l'article attributif; *cantli* « joue »; *camatl* « bouche, ouverture »; en écriture maya, elle s'écrit , et se prononce syllabiquement *ca*.

Comme les phonétiques *te*, *li*, *la*, *tla*, *tli*, qu'elle peut du reste surcomposer, elle donne lieu, dans la langue parlée, à des verbes, des locutions locales, substantives. Par ex.: *Tlaca* « tronc, buste, naître, habitant ou citoyen de la matière »; *Te-la-ca-t-l* « l'être composé d'une substance, naître » (*tlacati*) signifie littéralement « devenir quelque chose » ou bien, au rebours, « bouche, qui dit quelque chose ».

A-catl habitant l'eau « *roseau* »; *Ca-iz-ca* « voici! » (hic-est-illic!). C'est en effet le verbe « être », avec une infinité de dérivés, modifié qu'il sera par les voyelles-motions *a, e, i, o, u*: *cac, co, qui, quetz, qui, quiz*; corrélatif *t*, avec les mêmes voyelles simples, bien que la série n'en soit pas complète. La paronymie existe en nahuatl comme en français : *voie* et *voix* :

Toca « ensemencer, engendrer et perpétuer le nom, nommer ».
O-toca « faire route »; *Oquetz'* « marcher ».

Mais terminons cette fastidieuse terminologie par quelques *principes* de linguistique sur les voyelles et les consonnes de la langue parlée ; on les retrouvera généralement dans l'écri-

ture hiéroglyphique analysée, comme nous l'avons démontré :

1° VOYELLES.

a signifie en composition linguistique : « eau, surface, force, négation, mal, fissure ».

e —
i —
o, u — } (Ces voyelles ont leurs phonétiques plus haut.) { « pointe, apparaître, chemin, émanation ».

SYLLABES.

		APPLICATIONS.	PHONÉTIQUES.
xa	—	face, laver, disséminer.	
xe	—	fendre, séparer	*xin* « tailler ».
xi	—	briser, couper	
xo	—	cheminer, chauffer, pieds (plantes des).	« jambe »
xu	—	cheminer, verdure, épanouir, plante (fleur). .	*xoc* « marmite »
			xoch, *xuch*, « fleur ».

2° CONSONNES.

p signifie en composition : sur, enflûre, debout.

c — dedans, inclusion.

t — tête, substance, matière.

hŭ (semble être parfois substitué à *m, n*).

x — dissoudre, dilatation.

ch — traiter, exploiter, principe.

tz		signifie en composition : piquer, toucher, tintement (voy. *ch*, *x*, *z*)
c	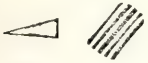	— piqûre, unité, fractionner.
m	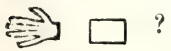	— main, mesure, comprendre.
n		— présence, récipient, creux, vase.
y	. . . . .	— milieu, (voy. *x*, *p*, etc., par euphonie).
....	. . . . .	.....
i		— tourner, empreinte.

CHAPITRE III. — ÉLÉMENTS DE RELATION.

L'hiéroglyphie du mot peut donc céder à l'analyse et à l'observation. Il en est, ce semble, de même de la phrase ou formule syntactique, qui est restée toute hiéroglyphique dans le nahuatl, même transcrit par Olmos ou Biondelli, en caractères latins. Je ne saurais mieux rendre ma pensée, qu'en faisant allusion à un œuvre musical peint avec un nombre restreint de signes sur un nombre limité de lignes, qu'on appelle *portée*. Parler et écrire en mexicain antique, c'est noter ou moduler ; mais on ne peut parler ni lire sans analyser. La langue hiéroglyphique l'est non-seulement dans ses monogrammes et ses monosyllabes : elle l'est encore dans sa syntaxe. Il y a autant de différence entre l'emploi des mots de signification et l'hiéroglyphie de position des mots de relation, qu'il y en a entre notre numération parlée et notre numération écrite. C'est la position du chiffre qui détermine la valeur relative... Cette

langue a su, par intuition, analyser, séparer l'élément de signification de l'élément de relation, et cependant elle est restée impuissante à rendre phonétiquement le résultat de son opération analytique. Je ne préjuge pas la question du phonétisme pur dont je n'ai pas à me préoccuper dans cette première partie (dans ce mémoire). Ici le pronom est un porte-nom ; le verbe un porte-voix ; pour parler, l'agent fait *Poc !* pour ordonner, prier, il fait encore *Poc !* Du reste, ce qu'il ordonne, il semble l'exécuter ; et le nom phonétique dont sa tête est ornée variera selon la volonté de l'historien ou du pamphlétaire.

Nous verrons que les relations, dans la langue peinte des Mexicains, furent ce qu'elles devaient être chez d'autres peuples, chez les Égyptiens, les Chinois, les Japonais, les Assyriens primitifs : le mot étant une action, un objet, dut être étranger à ce qu'on appelle flexion dans les langues parlées. Certes la relation n'en fut pas absente, mais elle dut rester latente, virtuelle, avec un mode spécial de manifestation.

Prenons pour exemple, dans la *Mappe de Tlotzin*, la caverne du vampire *Trinacanoztoc*. J'en donne ci-contre le dessin aussi exact que possible (1).

INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

« Le haut du tableau représente, approchant de la déclivité relative des villes ou villages qui les ont remplacées, six cavernes (*oztotl*) surmontées de végétation et figurant des monticules, à savoir de gauche à droite et à peu près du N au S. »

---

(1) D'après M. Aubin, dans les *Archives de la Société Américaine de France*, 2e série, t. I.

1

1 bis

2

2 bis

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

langue a su, par intuition, analyser, séparer l'élément de signification de l'élément de relation, et cependant elle est restée impuissante à rendre phonétiquement le résultat de son opération analytique. Je ne préjuge pas la question du phonétisme pur dont je n'ai pas à me préoccuper dans cette première partie (dans ce mémoire). Ici le pronom est un porte-nom ; le verbe un porte-voix ; pour parler, l'agent fait *Poc !* pour ordonner, prier, il fait encore *Poc !* Du reste, ce qu'il ordonne, il semble l'exécuter ; et le nom phonétique dont sa tête est ornée variera selon la volonté de l'historien ou du pamphlétaire.

Nous verrons que les relations, dans la langue peinte des Mexicains, furent ce qu'elles devaient être chez d'autres peuples, chez les Égyptiens, les Chinois, les Japonais, les Assyriens primitifs : le mot étant une action, un objet, dut être étranger à ce qu'on appelle flexion dans les langues parlées. Certes la relation n'en fut pas absente, mais elle dut rester latente, virtuelle, avec un mode spécial de manifestation.

Prenons pour exemple, dans la *Mappe de Tlotzin*, la caverne du vampire *Trinacanoztoc*. J'en donne ci-contre le dessin aussi exact que possible (1).

INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

« Le haut du tableau représente, approchant de la déclivité relative des villes ou villages qui les ont remplacées, six cavernes (*oztotl*) surmontées de végétation et figurant des monticules, à savoir de gauche à droite et à peu près du N au S. »

---

(1) D'après M. Aubin, dans les *Archives de la Société Américaine de France*, 2e série, t. I.

TZINACANQZTOC.

Si je traduis mot à mot en Nahuatl moderne, j'ai les monosyllabes suivants :

1e LECTURE.	2e SIGNES, SENS.	EN NAHUATL.
1 *tzin*	1 extrémité inférieure.	
1 bis *tzi*, *tzitzina*	1 bis sucer.	1.
2 *naca*	2 corps, chair.	
2 bis *ca*, *can*	2 bis voy. 10; « bouche » se dit : *tlan* ou *can*.	*Tzinacan-*
3 *ma*	3 dard, main, attache.	*ma-atlapalh-*
4 *ăm*, *ăma*	5 feuille, (aile); avec l'*a* élidé.	*cecemmanqui*
5 *tla*	5 dentelée.	*auh tlaçopilli*
6 *palh*	6 ombrée, teintée, noirâtre.	
7 *ce*	7 ⊙ une } chaque.	EN LATIN.
8 *cem*	8 ⊙ une }	
9 *man*	9 (figuratif) extension.	1.
10 *tla*	10 gueule (voy. 2 bis). } (Noble, droite ligne).	Vampiri, aduncis alis
11 *ço*	11 gueule dentée. }	expansisque, ac dentibus
12 *pilh*	12 (figuratif) *renversé*. }	acutis, proni :
		? legimus filius)

13 *o*

14 *q*

15 *q*

16 *t*

17 *t*

18 *a*

19 *a*

20 *n*

21 *a*

22 (

23 *a*

24 *n*

25 *s*

26 ;

27
28
29
30

31

N

de

1° LECTURE.	3° SIGNES, SENS.
13 *ozto*; — *c*	13 caverne; *c*, prép. locale.
14 *qua*	14 tête.
15 *quauh*	15 (etc..., arbres).
16 *tla*	16 (figuratif) lieu plein de...
17 *te*	17 (figuratif, homme.
18 *cuh*	18 chevelure (figuratif).
19 *chich-*	19 sifflet.
20 *me*	20 *main* (qui porte) :
21 *ca*	21 *humaine* (c-a).
22 *(tla) huiz*	22 arc, flèches.
23 *cihua*	23 (figuratif) femme.
24 *nan*	24 (tête à chevelure nouée), mère.
25 *xuchi*	25 pied { berceau à bandelettes d'osier }
26 *pilh*	26 enfant.
27 *ix*	27 œil
28 *tlil*	28 noir.
29 *xoch*	29 fleurs, épanouir, brillant.
30 *tzin*	30 couronne, (figure) prince.
31 *(chiuhnauh)*	31 *nombre de bandelettes* (9).

EN NAHUATL.

2.	3.
Oztoc	*Oxuchio* (yn)
.....	*ixtlilxochitzin*
.....	*ympiltzin*
quaquauhtla	*icihuauh*
	yn tecuhtli
	tlahuize
	chichimecatl.

EN LATIN.

2.	3.
In speluncâ	Germinavit
(arboribus...../	Ixtlilxochitl princeps
(collibus.....)	filiatus
superciliosâ.	a conjuge jacente
	principis arcigeri
	Chichimecarum.

TRADUCTION FRANÇAISE.

Dans la caverne sourcilleuse du Vampire qui, les ailes crochues et déployées, la gueule béante, menace, la tête en bas, naquit le prince OEil-Noir-Brillant, fils légitime du chevalier arcigère Chichimèque.

NOTA. — L'ordre logique de la traduction française correspond parfaitement à l'ordre réel du tableau de la Caverne de Tzinacanoztoc.

OZTOTICPAC.

(1re Scène).

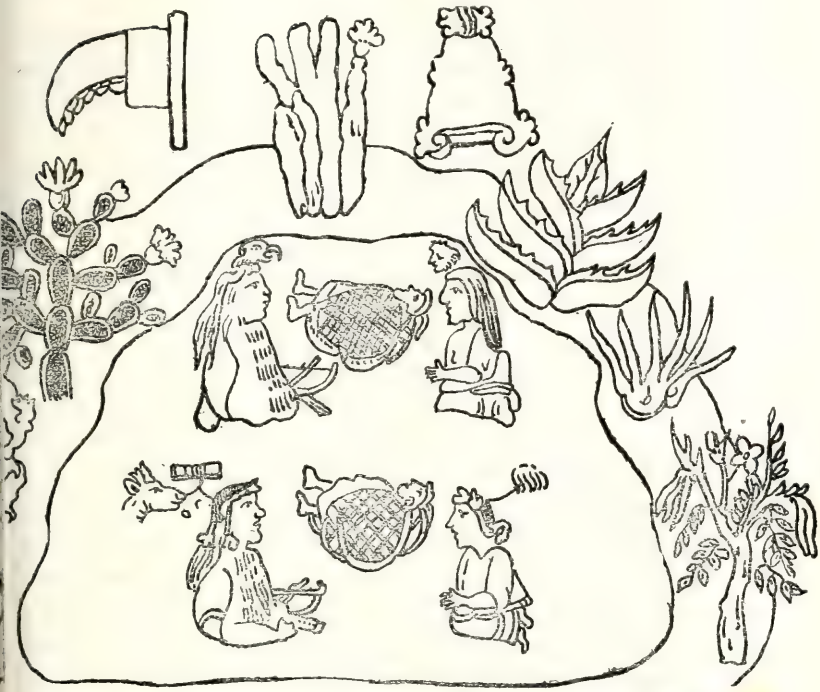

Si nous voulons avoir les noms du roi et de la reine, nous allons les lire à *Oztoticpac*, où, cette fois, le berceau de l'enfant est identique au havre-sac d'osier commun, et ne porte pas encore de nom, tandis que nous voyons ceux des parents au-dessus de celui figurativo-phonétique de la caverne. Nous avons donc pour texte complet, ce qui précède avec cette légende : « *Yn tlotli (nehuan) icihuauh Icpacxochitl yn oztoticpac.* » La glose la plus exacte serait : « Dans la caverne sour- « cilleuse du vampire sanguisuge, aux ailes sombres et cro- « chues, aux dents aiguës, sanglantes et menaçant de sa « gueule tournée en bas, naquit un prince nommé Ixtlilxo-

« chitzin (fils légitime) de la reine Icpacxochitzin, femme du « roi Tlotzin, portant l'arc des souverains Chichimèques, et le « *chih* (symbole de l'autorité et du commandement). Neu- « vième (berceau, depuis le 1er *xolotl* (?) »

En comptant les bandelettes du *berceau* de Tzinacanoztoc, différent de celui d'Oztoticpac de forme et de *position*, j'en trouve neuf, quatre obliques et croisées au nombre de trois, par une bande transversale en forme de fémur (?) (*metzquauhyotl*); ce qui fait $3 \times 2 + 1 + 1 + 1 = 9$, dont est composé le berceau (en nahuatl : *xuchitl*, *tlaxuchitli*). Le mot *xochi* se trouvera doublé, figuratif et phonétique. Le vide gardé par des points indique l'énumération textuelle non épuisée encore, puisque les arbres par leurs noms peuvent être des allusions topographiques, chronologiques et généalogiques. Le mot *Tlaçopilli* appliqué à Ixtlilxochitl, ne le serait pas sans motif, sans calcul, si l'on se souvient que les Acxotecas, ou partisans d'Acxitl, protestaient en silence contre l'usurpation du chichimèque Xolotl. — Ce travail ne peut-être une œuvre dogmatique achevée et fermée. Proposer des solutions, n'est pas les imposer. Cette méthode *réelle* d'interpréter est essentiellement nahuatl et conforme aux principes; mais quand bien même, dans certains détails d'application, elle ne serait qu'ingénieuse, elle ne *pourrait être controuvée* et laisserait intact le principe que nous avons voulu mettre en évidence : l'hiéroglyphe parlé, et le parler hiéroglyphique dans la première période nahoa.

Nota. — Ce travail n'est que la première partie d'une étude plus considérable; je ne pense pas que les données à venir puissent infirmer ces principes, surtout ceux formulés à la conclusion. J'attends du phonétisme de la deuxième période, plus de lumière et plus de preuves; voilà tout. Néanmoins mon amour du vrai me mettra à l'aise, s'il s'agit alors de retirer quelques propositions fausses et controuvées

M. SCHŒTTER dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts au Congrès.

La Revista de Buenos-Ayres periódico publicado bajo la direccion de VICENTE QUESADA y MIGUEL NAVARRO VIOLA. Buenos-Ayres, 1863 à 1871.

L'origine touranienne des Américains Tupis-Caribes et des anciens Egyptiens, indiquée principalement par la philologie comparée : Traces d'une ancienne migration en Amérique, invasion du Brésil par les Tupis, etc., par le vicomte DE PORTO-SEGURO, Vienne, 1876.

Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences. Account of the discovery of inscribed tablets by Rev. J. GASS, *with a description by Dr Rév.* J. FARQUHARSON. *Davenport, 1877.*

The Rockford Tablet. J. D. MOODY, Mendota.

Los Vinculos de Ollanta y Cusi-Kcuyllor-Drama en Quichua; obra compilada y espurgada con la version castellana, por el Dr JOSÉ FERNANDEZ NODAL, Ayacucho.

The prehistoric remains which were found on the site of the City of Cincinnati, Ohio, with a Vindication of the « Cincinnati tablet » by ROBERT CLARKE, Cincinnati, 1876.

Annuaire des Iles Saint-Pierre et Miquelon, 1876 et 1877. Don de M. AUGIER DE MAINTENON.

Archives de la Commission scientifique du Mexique publiées sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. 3 vol. Paris, 1864-69. Don de M. le baron TEXTOR DE RAVISI.

Sixth annual address of the President to the Philological Society, by Henry Sweet. Don de M. L. DE ROSNY.

Etudes critiques sur l'Archéologie américaine et sur l'Ethnographie du Nouveau Monde par ED. MADIER DE MONTJAU. Paris, E. Leroux, 1877.

Tales and traditions of the Eskimo. HENRI RINCK. London, 1875.

Lettre de Christophe Colomb (Revue orientale et américaine.) L. DE ROSNY. Paris, 1877.

Tesoro de la lengua guarani. RUIZ ANTONIO DE MONTOYA. Madrid, 1639. Don de M. Platzmann.

History and review of the mineral ressources of lake Superior. A. P. SWINEFORD. Marquette city 1870.

Oration delivered before the City Council and citizens. ROB. WINTHROP. Boston, 1376.

Les femmes célèbres du Japon. La prêtresse Komati. Baron TEXTOR DE RAVISI. Paris, 1875.

La *Commission de publication* a reçu de M. **Lucien Adam** la lettre suivante :

Nancy, 1er Octobre 1877.

MESSIEURS ET CHERS COLLABORATEURS,

J'ai à réparer de mon mieux une omission qui trouvera son excuse dans la surabondance des communications faites au Congrès durant sa dernière séance.

La *Société d'études américanistes*, fondée à Nancy pour continuer dans le Nord-Est français, l'œuvre du Congrès de 1875 (1), m'avait donné mandat de rappeler à nos

(1) Art. 2, du règlement : La Société a pour but d'encourager par tous les moyens les études américaines et spécialement de garder et conserver les objets qui ont été donnés à Nancy, lors du premier Congrès des Américanistes tenu dans cette ville en 1875, ainsi que tous ceux qui pourraient être donnés par la suite.

Le bureau est ainsi composé pour l'année 1877-78 :

Président : M. le baron de Dumast, correspondant de l'Ins-

collègues que lors de la première session, il a été résolu de créer dans notre ville une bibliothèque et un musée américains.

Je devais faire appel, en faveur de ces deux établissements placés sous la direction de la *Société d'Etudes*, à la générosité des Américanistes.

L'un des orateurs de la première session a dit aux applaudissements d'une nombreuse assistance : « Le Musée de Nancy aura son individualité propre : avant dix ans, il formera l'une des plus grandes collections américaines du monde. » Nous espérons, Messieurs et chers collaborateurs, que cette parole sera féconde. On s'est plû maintes fois à rendre à la ville de Nancy cette justice qu'elle n'a rien épargné pour assurer le succès du premier appel fait aux Américanistes des deux mondes; soyez certains qu'elle saura se montrer digne de la confiance des donateurs.

Qu'il me soit permis d'insister d'une façon toute spéciale sur l'utilité que présentera une bibliothèque américaine où l'archéologue, le linguiste, l'ethnographe, et l'historien trouveront réunis les ouvrages actuellement dispersés dans des collections, soit publiques, soit particulières, et dont un trop grand nombre demeurent ou

---

titut de France, membre titulaire de l'Institution ethnographique. *Vice-président* : M. E. Dubois, professeur à la Faculté de Droit. *Conservateur* : M. Albert Bruneau, membre correspondant de l'Institution ethnographique.

Secrétaire-trésorier : M. Lucien Adam, Conseiller à la Cour d'appel, membre correspondant de l'Institution ethnographique.

inconnus de la généralité des travailleurs ou absolument inabordables.

La ville de Nancy se plaît à remercier publiquement des dons précieux qui lui ont été faits : la Société Américaine de France, la Société d'Ethnographie, M. Léon de Rosny et M. H. Cernuschi.

Je vous prie d'agréer, Messieurs et chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement.

LUCIEN ADAM.

M. **Eltz** a la parole :

MESDAMES, MESSIEURS,

Honoré des fonctions de trésorier de la seconde session du Congrès international des Américanistes, j'ai à vous soumettre un aperçu rapide et sommaire de notre situation financière.

Le Congrès de Luxembourg compte au delà de 1000 membres dont 450 appartiennent au Grand-Duché. En chiffres ronds nos recettes s'élèvent à 16,500 fr., et notre dépense sera à peu près de 13,500 fr. Nous aurons donc la satisfaction de pouvoir verser dans la caisse du Comité de Bruxelles, un reliquat de 3,000 fr. environ.

Le Compte-rendu des travaux de la session de Luxembourg formera deux volumes in-8° qui seront distribués aux souscripteurs dans la première quinzaine du mois de Mars 1878.

M. VALDEMAR SCHMIT rend à M. **Wurth-Paquet** le fauteuil de la présidence, et celui-ci prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Arrivés au terme de vos intéressants travaux, je vous demande la permission de résumer aussi brièvement que possible ce qui a été si bien dit et de constater le résultat de vos discussions si fructueuses dans cette seconde session du Congrès.

Dans la séance consacrée à l'anthropologie et à l'ethnographie, le Congrès a, si toutefois on peut se servir de cette expression, épuisé, au moins quant à présent, la question des *Mound-Builders*. Il a vu se poser devant lui des découvertes ostéologiques, sur lesquelles on ne peut encore prudemment asseoir une conclusion. L'un des explorateurs de l'Arizona lui a fait connaître les ruines si curieuses des *Town-Builders*.

M. Beauvois nous a entretenus de la découverte de l'Amérique par les Scandinaves et de ces colonies d'Européens qui habitaient le Nouveau Monde plusieurs siècles avant Christophe Colomb.

M. Gravier, tant en son nom qu'en celui de deux savants, l'un Français et l'autre Italien, nous a fait connaître l'histoire émouvante de l'ouverture de la route du Mississipi, la découverte qui aurait été faite du Brésil antérieurement à Cabral et l'intéressante navigation de Verrazzano.

M. Schœtter a justifié Américic Vespuce des reproches injustes qui ont été trop souvent adressés à sa mémoire.

M. l'abbé Schmitz, encore inspiré par les souvenirs classiques de l'Iliade et de l'Enéïde, nous a fait assister à la destruction d'une tribu algonquine par les Sénécas.

M. Nodal a résumé les points principaux de la législation des Incas.

M. Lucien Adam a tiré de l'examen grammatical et

lexiologique de seize langues américaines des conclusions qui paraissent démontrer que l'unité linguistique n'existe pas plus en Amérique qu'en Europe.

M. de Rosny vous a fait part des essais de lecture mexicaine de M. l'abbé Pipart.

M. Henry a combattu victorieusement la thèse linguistique de la race aryenne au Pérou.

Enfin, Messieurs, vous venez d'entendre d'importantes communications archéologiques que je n'ai point à résumer.

Avant de lever la séance, permettez-moi, Messieurs, de toucher encore deux points.

Le premier est que la session du Congrès des Américanistes à *Luxembourg* sera toujours pour nous un grand honneur. C'est un fait qui marquera dans l'histoire du pays à côté de tant d'autres qui, depuis les règnes de Guillaume 1er, de Guillaume II, et de Guillaume III, resteront dans nos annales.

Le second point que je voulais relever, est que les travaux des hommes éminents qui se sont réunis à Luxembourg, intéresseront grandement les Luxembourgeois qui se trouvent en Amérique, en si grand nombre; en effet, je crois qu'il y a peu de familles luxembourgeoises qui ne soient représentées en Amérique. Aux Etats-Unis, les Luxembourgeois ont fondé un journal dit : *Luxemburger Gazette*. M. Gonner, un Luxembourgeois, y a même publié un ouvrage intitulé : *Das Luxemburger Land, seine Geschichte, seine Bewohner, sein Handel und sein Wandel*, pour rappeler à ses compatriotes émigrés les faits principaux de l'histoire de leur pays natal. Plusieurs de nos anciens compatriotes émigrés en Amérique ont été envoyés aux Chambres législatives des Etats-Unis.

Des Luxembourgeois, il n'y en a pas seulement dans l'Amérique du Nord; vers 1820, beaucoup de Luxembourgeois ont émigré au Brésil, où ils forment la population de villages entiers; c'est ce que m'a assuré, il y a 50 ans déjà, un voyageur luxembourgeois, le sieur Denis, qui avait visité le Brésil.

Vos travaux, Messieurs, seront donc lus et consultés avec plaisir et intérêt par nos compatriotes et nos successeurs ainsi que par les Luxembourgeois dans l'autre hémisphère, et ce d'autant plus par ceux-ci, que vos travaux se sont accomplis dans la capitale de leur ancienne patrie.

Il ne me reste, Messieurs, qu'à vous prier de conserver un bon souvenir de votre trop court séjour dans le Luxembourg.

J'ose rappeler à MM. les membres du Congrès de bien vouloir déposer au secrétariat leurs photographies; ce sera un souvenir qui se conservera précieusement.

Je déclare la séance levée et la session close.

La séance est levée à 5 heures.

Quelques jours après la clôture du Congrès, M. le baron DE DUMAST a communiqué à la *Commission de publication* l'extrait suivant d'une lettre de M. **Rinck**, de Nancy, peintre de portraits à New-York :

.....Je me crois possesseur du seul portrait véritable qui existe de Christophe Colomb. C'est une peinture faite évidemment par un peintre d'un talent médiocre et probablement à l'époque où le grand homme était pauvre et vieux; mais elle

est exécutée avec un soin et un scrupule que l'enthousiasme peut seul avoir inspirés. Il n'y a pas jusqu'à la chassie des yeux usés du vieux marin qui n'ait été observée et rendue.

Le portrait est vêtu d'une espèce de frac militaire brun et rouge, les couleurs espagnoles; il est coiffé d'un bonnet fourré usé; l'une des mains porte une bague de fer ou d'argent, et montre le fameux œuf, sortant d'un nid de poule qui se trouve dans un coin du tableau et contient le premier œuf ayant servi à l'argument.

Les mains sont détestablement mauvaises, mais le sourire narquois, le triomphe moqueur du grand homme méconnu, humilié et persécuté, nul artiste ne l'aurait mieux reproduit.

Ce portrait se trouvait parmi nombre d'autres vieux tableaux dont il se faisait une vente à l'enchère, à la Nouvelle-Orléans.

Je présume qu'il y avait été apporté de l'Ile de Cuba, par quelque fugitif qui sera mort sans laisser trace de sa personne, et que le coin qui devait porter la signature n'avait été coupé que pour être la preuve qui devait servir à en réclamer la possession. Les vicissitudes et révolutions des colonies expliqueraient le fait.

Personne à la vente ne connaissait l'histoire de Colomb, et c'est ainsi que le portrait, que j'avais à peine eu le temps de regarder, m'est resté à ma première mise à prix.

Ce qui me fait croire qu'il n'y a pas d'autre portrait de Colomb, c'est que, lorsque Louis-Philippe faisait peindre les grands-hommes qui devaient figurer dans la galerie de Versailles, j'ai connu l'artiste qui avait été chargé de celui-là, et qu'après des mois passés à fouiller les musées et bibliothèques, il lui a été déclaré partout qu'il était plus que probable que ce portrait n'existait nulle part. En conséquence mon homme se mit à composer une figure de fantaisie, un grand et vigoureux gaillard, sans plus s'occuper de la ressemblance. Et voilà comme on raconte l'histoire à la postérité !

Le portrait que je possède est évidemment un original peint d'après nature, par un homme qui travaillait hardiment

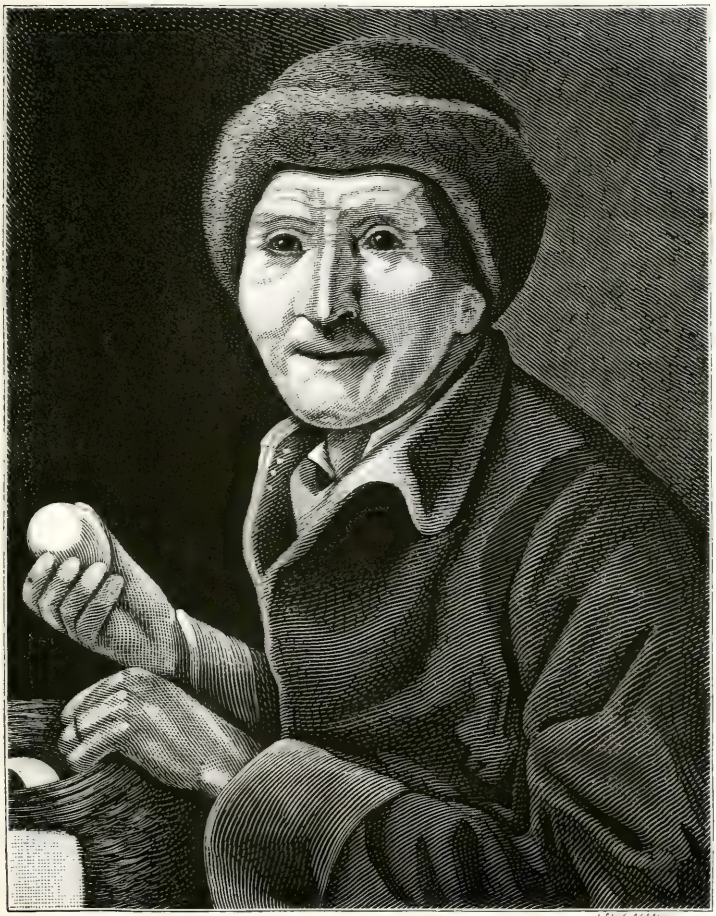

Nancy, Berger-Levrault et Cie

et rapidement. On n'invente pas une tête comme celle-là, et, si on voulait l'inventer, ce n'est pas là le type qu'on choisirait, quoiqu'un disciple de Gall ou de Lavater puisse déclarer impossible de trouver une tête plus d'accord avec le caractère que les auteurs du temps ont attribué à l'homme qui devina le Nouveau Monde.

Je pense, mon cher ami, que la question de savoir s'il existe un portrait authentique de celui à qui l'on doit la découverte de l'Amérique vaudrait la peine d'occuper la société américaniste ; si vous êtes de mon avis, je vous saurais gré de l'en saisir.

Quelques personnes m'ont offert d'acheter ce portrait à un bon prix ; j'ai refusé de le vendre, parceque s'il est authentique, j'aimerais mieux le voir à Nancy ou au Louvre que partout ailleurs, et qu'en outre il aurait une valeur bien autre que ce qui m'a été offert.

Le fils de Colomb ayant été Gouverneur ou Capitaine-général de l'île de Cuba après la mort de son père, il ne serait pas étonnant que ce portrait y eut été apporté par lui et laissé au palais, d'où il aurait été volé par quelque flibustier ou sauvé par quelque partisan.

Bien que la question des portraits de Colomb ait reçu de M. Feuillet de Conches (1) une solution donnant peu d'espoir, la *Commission de publication* a pensé qu'il con-

(1) M. Feuillet de Conches a publié une étude fort intéressante sur les portraits de Colomb ; on en montre partout, en Italie, en Espagne, en Allemagne, à Versailles ; le malheur est qu'ils représentent tous des hommes différents. La conclusion de l'auteur, si nous avons bonne mémoire, est que l'inventeur de l'Amérique n'a été peint au naturel que par la plume de son fils. C'était une figure blanche, piquetée de taches de rousseur et couronnée de cheveux roux qui blanchirent avant l'âge.

(*Dictionnaire général de Larousse*).

venait de soumettre à l'examen des Américanistes un portrait déclaré authentique par un artiste qu'une longue pratique de son art a rendu bon juge en semblable matière.

Nous avons donc prié M. le baron DE DUMAST de demander à son compatriote et ami une épreuve photographique avec autorisation de faire reproduire par la gravure sur bois les traits du personnage, qui ne serait autre que l'illustre *descubridor*. M. RINCK s'est rendu à notre désir, et M. le baron DE DUMAST nous a communiqué une seconde lettre de cet artiste; en voici un extrait :

New-York, 4 décembre 1877.

Sitôt votre lettre en date du 1er novembre reçue, je me suis occupé de faire photographier le portrait de Colomb.

Malheureusement j'ai perdu quelques jours, voici comment : Vous savez que toute vieille peinture acquiert avec le temps une couleur jaune toujours en progrès ; or, en photographie, les couleurs ne conservent pas leurs relations d'intensité, comme ombre et lumière ; c'est-à-dire que le jaune et le rouge se produisent à peu de chose près comme le noir. Bref le résultat photographique a été une plaque noire où il n'y avait de discernible que les fentes et les craques du tableau, mais admirablement représentées. Alors l'idée m'est venue d'en faire une copie en grisaille, et cette fois la chose a réussi, à ce que me dit le photographe qui doit m'en livrer deux copies.

Jamais un croquis au dessin, quelque soigné qu'il fût, n'aurait pu rendre la finesse de détails à laquelle il était possible d'atteindre en réduisant, par la photographie, une tête de grandeur naturelle. J'attends avec impatience les épreuves. S'il y a quelques observations à faire pour le graveur,

vous les trouverez à la fin de cette lettre. Le photographe est le plus habile de New-York.

Voici maintenant comment et pourquoi j'ai acheté ce portrait.

A l'époque où le roi Louis-Philippe faisait peindre les hommes illustres, pour la galerie de Versailles, mon ami Corot, le paysagiste dont l'atelier était porte à porte avec le mien, au sixième étage d'une maison quai Voltaire, me fit faire la connaissance d'un autre peintre, Chasseriau, je crois, qui avait pour commande du gouvernement un portrait de Christophe Colomb, et qui me dit que toutes les recherches faites en Italie, en Espagne et ailleurs par la direction du Musée, pour trouver un original, étaient demeurées sans résultat, en sorte que le portrait qu'il avait à faire avait été laissé à son imagination.

En 1845 ou 1846, à la Nouvelle-Orléans, étant à la vente d'un marchand de couleurs et de bric-à-brac artistique, où je ne comptais acheter que des pinceaux, le portrait en question fut exposé en vente avec quantité d'autres vieux tableaux, sous le titre du *vieux gastronome*, sans doute trouvé par l'encanteur. J'y mis une première enchère, et le tableau me resta au mllieu des lazzis de la foule, qui croyait que mon offre n'avait été qu'une plaisanterie, et que j'avais compté sur l'enchère de quelqu'autre imbécile pour me débarrasser de la mienne.

Pour moi, ce tableau est, à n'en pouvoir douter, le portrait de Colomb dans son vieil âge, fait d'après nature, et je ne dirai pas que le soin scrupuleux, mais la religion avec laquelle l'artiste a étudié son modèle, prouve l'admiration qu'il éprouvait pour lui et l'extrême désir qu'il avait de transmettre jusqu'au moindre de ses traits à la postérité. La grisaille que j'en viens de faire ne m'a laissé aucun doute à ce sujet, pas plus que sur le talent de l'artiste, quoiqu'une des mains surtout laisse beaucoup à désirer.

Si le portrait de Christophe Colomb peint par Léonard de

Vinci (1), qui est au Musée de Naples, à ce que m'a dit M. de Luoca, consul général d'Italie à New-York, n'est pas, comme celui de Chasseriau, un portrait de fantaisie, il serait curieux d'en faire la comparaison, et de s'assurer si celui que je possède n'est pas l'étude d'après nature dont il se serait servi pour en faire un autre plus soigné. Une commission composée de *connaisseurs spéciaux* en pareille matière serait seule en état de décider la question.

Je comptais provoquer cette mesure et faire don du portrait au Musée du Louvre en cas de décision favorable, mais les circonstances ont changé, la guerre m'a ruiné, et pareille générosité serait folie de ma part.

Le consul général du Brésil m'a fait faire des offres ; mais je n'en accepterais aucune sans donner la préférence à mon pays, en cas d'égalité.

Comme l'œuf qui est déjà cassé par le bout et vide se trouve dans le panier, j'avais cru longtemps qu'il y avait anachronisme dans la composition ; en faisant ma copie j'ai reconnu que c'était moi qui avais tort : l'œuf était déjà cassé et mangé comme l'Amérique découverte et exploitée, lorsque l'envieux lui dit en le dénigrant : *la chose était bien facile.* Colomb qui était alors à moitié de son déjeûner, lui offrit l'œuf qui restait pour le faire tenir sur sa pointe, et c'est avec l'autre qu'il fit sa réponse et prouva que la chose était *plus facile que la découverte de l'Amérique.*

Il y a à Gênes, sa patrie, une statue monumentale de Chris-

(1) Le Musée de Naples possède une belle peinture du Parmesan, qu'on dit être le portrait de Christophe Colomb. Le personnage représenté est un homme jeune encore ; il a la tête plus jolie que forte et intelligente, il est revêtu d'une armure de fer.... MM. Viardot et Lavice (*Musées d'Italie*), ne croient pas que ce soit là l'image authentique du célèbre navigateur (*Dictionnaire général de Larousse.*)

tophe Colomb. De quelle date est-elle? jusqu'à quel point est-elle un portrait? c'est ce que j'ignore.

..... Il y a une tache obscure entre l'œil gauche et l'oreille, due probablement à une retouche ; la manche est mauvaise, mais la figure est bonne, c'est l'important. Cependant l'œil gauche est un peu trop grand, et le droit un peu trop petit. La place blanche, à gauche, est le morceau qui manque au tableau, et que je suppose avoir contenu le nom du peintre destiné à prouver possession, et sans lequel le portrait perd infiniment de sa valeur.

BANQUET

Le Jeudi, 13 septembre 1877, la ville de Luxembourg a donné, dans la Maison Faber, un banquet auquel avaient été priés, avec M. le Ministre d'Etat, MM. les Directeurs Généraux, M. le baron van Hogendorp, aide de camp de S. A. R. Mgr le Prince Henri des Pays-Bas, MM. les représentants du Conseil communal, MM. les présidents des différentes sections de l'Institut royal grand-ducal. — Mesdames Leemans, Meulemans, Madier de Montjau, Léon de Rosny, Mademoiselle Leemans, MM. les Savants étrangers et luxembourgeois ayant pris part aux travaux du Congrès, ainsi que MM. les Membres du Bureau de la session.

M. **Servais**, bourgmestre, et MM. les échevins et conseillers communaux ont reçu les invités dans les salons de la maison Faber.

A sept heures, le dîner a été servi dans la grande salle, décorée de massifs de verdure, et où les pavillons de l'Amérique unissaient leurs couleurs à celles des drapeaux luxembourgeois et néerlandais; la table disposée en fer-à-cheval était garnie de quatre-vingt-trois couverts.

Pendant le dîner, la musique du Corps des Chasseurs luxembourgeois a fait entendre plusieurs morceaux, parmi lesquels on a particulièrement remarqué et applaudi la « *Marche des Américanistes* » composée par M. Ph. Decker, adjudant sous-officier.

Au dessert, M. **Servais**, bourgmestre, a porté le premier toast :

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de proposer la santé de Sa Majesté le Roi Grand-Duc.

Je bois au Souverain qui a toujours veillé avec la plus vive sollicitude aux intérêts du Grand-Duché, qui a fait tous ses efforts pour protéger notre pays pendant les jours de danger qu'il a eu à traverser.

Je bois au Souverain, sous le règne duquel des libertés aussi larges que celles que possède aucun pays nous ont été accordées et sont pratiquées sans entraves, sous le règne duquel la population luxembourgeoise, contente de son sort, n'a à envier celui d'aucune autre nation.

Je bois au Chef d'une Maison Princière illustre, populaire dans toute l'Europe, qui s'est associée l'une des premières aux idées généreuses de notre temps, qui n'a cessé de donner des exemples éclatants des plus belles vertus civiques.

Mesdames et Messieurs, en signe de votre sympathie pour les Luxembourgeois, je vous prie d'accueillir chaleureusement le toast que je porte à Sa Majesté le Roi Grand-Duc !

Ces paroles ont été couvertes de vivats prolongés.

Le second toast a été porté par M. le Dr **Schœtter**, l'un des vice-présidents du Congrès :

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous proposer de boire à la santé de S. A. R. Monseigneur le Prince Henri des Pays-Bas.

Les Luxembourgeois savent que la participation du Prince aux travaux du Comité d'organisation, dont il avait

bien voulu accepter la Présidence d'honneur, a décidé dans le Grand-Duché du succès de l'œuvre.

Durant le trop court séjour qu'ils ont fait parmi nous, MM. les Membres étrangers du Congrès ont pu apprécier, par l'affection respectueuse dont notre pays entoure le Représentant de S. M. le Roi Grand-Duc, les hautes qualités qui distinguent Monseigneur le Prince Henri (Bravos).

Ils s'uniront donc aux Luxembourgeois dans l'expression de ce vœu :

Longue vie à S. A. R. Mgr le Prince Henri des Pays-Bas !

Ce toast a été salué par les applaudissements unanimes du Congrès.

M. **Fischer,** l'un des échevins de la ville de Luxembourg, a porté ensuite un toast aux Membres étrangers du Congrès :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ma qualité d'échevin de la ville de Luxembourg, je tiens à donner une expression aux sentiments de gratitude qui animent la population de la cité envers le Congrès des Américanistes, pour l'honneur fait à la Ville d'avoir été choisie comme siége de ses travaux.

Nous avons été heureux d'assister pendant ces jours solennels aux joûtes paisibles des champions d'une science qui intéresse toute l'humanité.

Nous avons applaudi de cœur aux éclatants succès obtenus par les communications des savants distingués qui, de tous les points du globe, ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

Nous sommes fiers du relief donné à notre petite cité par une réunion pour le séjour prochain de laquelle de grandes et célèbres villes rivalisent.

Au nom de la ville de Luxembourg, je bois aux Membres étrangers du Congrès !

En réponse à ces paroles courtoises, M. le Docteur **Parisot**, premier adjoint au Maire de la ville de Nancy, a prononcé l'allocution suivante :

MONSIEUR le BOURGMESTRE,

MESDAMES ET MESSIEURS,

On a dit que si les hommes pouvaient se connaître, toute trace de division disparaîtrait à l'instant, et que la paix, ce bien toujours recherché, jamais complètement obtenu, ne cesserait d'habiter parmi eux. Cette connaissance réciproque des uns des autres existe surtout chez les privilégiés qui ont fait de la culture de l'esprit leur œuvre spéciale ; aussi, est-ce l'honneur des Congrès scientifiques de réunir sur un même point les hommes les plus séparés par la nationalité, par l'espace, par la religion et par la politique, pour en former une assemblée réunie dans la plus affectueuse concorde. (Applaudissements).

Américains de l'Amérique, Américains de l'Europe, Américains de tous les pays, Américanistes en un mot, tous aujourd'hui assis à cette table qui, elle aussi, est sainte par la fusion des esprits et des cœurs, vous êtes un bel exemple de ce que je viens d'avancer.

Votre premier berceau a été Nancy, ville que vous avez aimée, puisque vous l'avez choisie pour y naître : Nancy vous a rendu votre première affection, en vous donnant assez de vie pour que vous ayez pu apporter à

Luxembourg votre vigoureuse adolescence. Luxembourg, hier encore étouffant sous l'étroite pression de sa ceinture de guerre, débarrassée aujourd'hui de cette étreinte asphyxiante, élevant des palais où étaient des casernes, transformant en riants jardins ses tristes et menaçants bastions, Luxembourg vous a grandis encore par son souffle de paix et de liberté ; il vous a donné des forces assez puissantes pour que maintenant des capitales se disputent votre présence. (Bravos prolongés).

Honneur donc à la ville de Luxembourg ! Grâces lui soient rendues aujourd'hui pour avoir si bien continué l'œuvre ébauchée par Nancy ; et, puisque je parle de Nancy, permettez à l'un de ses plus humbles, mais de ses plus dévoués représentants, de remplir à cette place le devoir sacré dont l'oubli ne lui serait pardonné par aucun de ses concitoyens, permettez-lui de remercier encore une fois Luxembourg de nous avoir ouvert les bras à l'heure de la souffrance, et d'avoir abrité sous ses toits hospitaliers nos fils, épaves de la plus néfaste des guerres. (Bravos).

Merci encore une fois à Luxembourg, merci à ses habitants, dont nous emporterons les plus durables souvenirs. Merci à son aimable bourgmestre dont le charmant accueil a fait de chacun des jours que nous avons passés ici, un jour marqué par une fête.

Je bois à la ville de Luxembourg, à son vénéré Bourgmestre, Monsieur Servais !

M. **Servais** interrompt les applaudissements réitérés de l'assistance, en se levant pour répondre à l'honorable M. Parisot. M. le Bourgmestre s'exprime en ces termes :

Je ne puis me dispenser de répondre au digne repré-

sentant de la ville de Nancy, mais je ne sais, je l'avoue, comment exprimer les sentiments qu'éveille le noble langage que vous venez d'entendre : le cœur en est réjoui. Les services que nous avons pu rendre aux habitants de Nancy, pendant des jours de malheur, ont été l'accomplissement d'un devoir d'humanité; ils nous étaient d'ailleurs imposés par notre neutralité. Neutralité oblige ! (Bravos.)

Les peuples qui n'ont pas à supporter les maux de la guerre, doivent au moins contribuer à soulager ceux qui en souffrent. C'est ce qui a déterminé notre conduite pendant la dernière guerre. Nous n'avons fait qu'obéir à la loi la plus élémentaire de la fraternité humaine. Et voilà, Messieurs, que la ville de Nancy nous a voué une reconnaissance dont les témoignages sont bien faits pour nous émouvoir.

Vous aussi, habitants de Nancy, vous nous avez rendu dans d'autres temps des services qui ne doivent pas s'oublier. Je tiens à le dire devant cette réunion composée d'hommes venus de toutes les parties de l'Europe : nous n'avons peut-être pas assez fait pour témoigner la reconnaissance à laquelle nous étions alors nous-mêmes tenus.

Comme expression des sentiments des Luxembourgeois, je porte un toast d'entière sympathie à la ville de Nancy. Puisse la générosité dont cette ville fait preuve, se rencontrer partout ; la paix ne serait jamais troublée entre les peuples !

Le Bourgmestre de Luxembourg à la ville de Nancy ! (Acclamations.)

Vers neuf heures, une grande sérénade a été donnée aux hôtes de la ville par la *Société philharmonique*, la *Société Concordia* et les musiques des Corps de Pompiers de la ville

haute, de Clausen et des villes basses. L'air du « Feierwon » joué par ces fanfares réunies a été chaleureusement acclamé (1).

Pendant que retentissaient dans la salle du banquet les paroles de cet air national chantées par les invités luxembourgeois, à la demande des invités étrangers, le télégraphe a apporté les réponses de S. M. le Roi Grand-Duc et de S. A. R. Mgr le Prince Henri, aux toasts qui Leur avaient été portés :

Le Roi Grand-Duc, très-reconnaissant pour les bons souhaits manifestés à son égard au banquet offert par la

(1) Pour satisfaire au désir exprimé par MM. les Etrangers, on reproduit ici les paroles du Feierwon, en dialecte luxembourgeois, et en français.

De Feierwon dén as berêt,
E peîft durch d'Loft a fort et gêt
Am Daùschen iwer d'Strosz fun Eisen,
An hiê gêt Stolz den Noper weisen,
Dat mîr nun och de Wé hun font,
Zun êwég grôsse Felkerbond.

Kommt hiêr aûs Frankreîch, Belgie, Preisen,
Mîr kennen iêch ons Hémécht weisen;
Frot dîr no alle Seîten hin :
We mir eso zefride sin.

Mîr hale fèst un onser Scholl,
Fu Lêft fir d'Land sin d'Hiêrzer foll;
Wa mîr och kèng Milliônen ziélen,
Dîr get ons uôchter d'Wèlt ze wiélen.
Mîr rufen all aûs èngem Monn :
Kê bèssert Land beschéngt jo d'Sonn !

Kommt hiêr aûs Frankreîch etc.

ville de Luxembourg au Congrès international des Américanistes, témoigne ses sincères remerciements.

L'aide-de-camp du Roi,

CAPELLEN.

« Je suis fort reconnaissant des bons vœux que le Congrès des Américanistes, réuni en un banquet offert par la ville de Luxembourg, a l'attention de former pour moi.

D'Natur dè làcht ons iweral,
Si rescht de Biérég an den Dal
Mat Fiélze wè gewaltég Risen,
Strét Blumen iwer Gard a Wisen :
Kè Keppchen Iérd, wô Halm a Reis
Nét riéde fun dem eise Fleîs.

Kommt hiêr aûs Frankreîch etc.

An d'Folk a méngem Héméschsland
Huôt gênt all Mensch d'Hiêrz op der Hand ;
Séng Freîhêt dêt em d'Ae blénken,
An d'Trei dê dêt séng Wirder klénken ;
Séng Sproch mat hire friémen Tên,
D'Gemitléchkêt dè mécht se schên.

Kommt hiêr aûs Frankreîch etc.

Mîr hu kèng schwêer Lèscht ze dro'n
Fir onse Statswon dun ze go'n :
Kèng Steire kommen ons erdrécken,
Kên Zwank de freîe Gèscht erstécken ;
Mir mâche spuorsam onse Stot,
Kè Birger a kê Bauer klot.

Kommt hiêr aûs Frankreîch etc.

Je suis heureux d'avoir pu faciliter la tâche ardue entreprise par le Congrès. Puissent ses efforts produire le meilleur résultat ! »

PRINCE HENRI,

Président d'honneur.

An huôt dîr dan de Wiêrt erkant
Fum klènge Letzeburger Land,
An dîr musst fort'rem fun ons goen,
Da kennt dîr an der Hémécht soen :
T'as d'Grêsst net grad, dê d'Gléck bedeit,
Wèll an dém Land si glécklécli Leit !
Kommt hiêr aûs Frankreîch etc.

La locomotive est prête — elle siffle dans les airs et s'élance — en mugissant sur la route de fer. — Elle va fièrement montrer au voisin — que nous aussi nous avons trouvé le chemin — qui unit à jamais les peuples.

Venez de la France, de la Belgique, de la Prusse — nous vous montrerons notre patrie. — Demandez de tous côtés — combien nous sommes heureux.

Nous tenons fermement à notre sol, — les cœurs sont remplis d'amour pour le pays. — Bien que nous ne comptions pas par millions, — donnez-nous à choisir dans le monde entier, — nous crierons tous d'une seule bouche : — Le soleil n'éclaire pas un pays meilleur !

Venez, etc.

La nature nous sourit de tous côtés : — elle décore les montagnes et les vallées — de rochers semblables à des géants, — répand des fleurs dans les jardins et les prairies.

M. **Lucien Adam**, l'un des vice-présidents des deux sessions de Nancy et de Luxembourg, a remercié le Gouvernement du Grand-Duché, de la bienveillance avec laquelle il est venu en aide au Comité d'organisation :

Le protectorat de S. M. le Roi Grand-Duc et l'acceptation de la Présidence d'honneur par S. A. R. Mgr le Prince Henri ont décidé le succès de l'œuvre laborieuse entreprise par le Comité d'organisation.

Mais, il serait injuste de passer sous silence la faveur

— Pas un coin de terre où les herbes et les branches — ne proclament notre invincible travail ?

Venez, etc.

Le peuple de mon pays natal — a pour tous le cœur sur la main, — le feu de la liberté brille dans ses yeux, — la loyauté retentit dans ses paroles. — Sa langue aux sons étrangers, — c'est la cordialité qui la rend belle !

Venez, etc.

Nous n'avons point de lourdes charges à supporter, — pour faire marcher notre gouvernement. — Les impôts ne nous accablent pas, — aucun joug n'est imposé à notre libre esprit ; — nous tenons notre ménage avec économie ; — ni le bourgeois, ni le paysan ne se plaignent.

Venez, etc.

Quand vous aurez reconnu le prix — du petit pays de Luxembourg — et que vous devrez nous quitter, — vous pourrez dire dans votre patrie : — Ce n'est pas la grandeur qui fait le bonheur, — car dans ce petit pays les gens sont heureux.

Venez, etc.

accordée par le Gouvernement au Secrétaire général de l'autoriser à affranchir ses innombrables dépêches avec des timbres-poste portant la mention « officiel ». Grâce à cette recommandation, dont l'ancien secrétaire général du Comité de Nancy apprécie toute l'importance, le Congrès international des Américanistes a pu faire de nouvelles conquêtes qui assurent son avenir.

Qu'il me soit aussi permis de remercier publiquement S. A. R. Mgr le Prince Henri d'avoir bien voulu déléguer auprès du Congrès, pour lui rendre compte des travaux de la session, M. le baron Van Hogendorp, son aide de camp. Et ici, Messieurs, je saisis avec joie l'occasion qui m'est offerte de constater que la session de Luxembourg a été en progrès sur celle de Nancy. — Vous protestez, par un sentiment de délicate courtoisie ; mais, Messieurs, si ce que j'affirme en ce moment était contraire à la vérité, il faudrait donc dire qu'au lieu de marcher dans la voie du progrès, nous sommes engagés dans celle de la décadence !

Mesdames et Messieurs, je vous propose de boire au Gouvernement du Grand-Duché !

M. **Salentiny,** Directeur général de l'Intérieur :

Je remercie M. Adam de la manière obligeante dont il vient de parler d'une faveur postale, qui était bien due à une œuvre scientifique aussi désintéressée que l'est celle du Congrès international des Américanistes.

Le Gouvernement accepte avec une satisfaction légitime le témoignage rendu par M. Adam à l'importance de la session de Luxembourg ; il se félicite de ce que la capitale du Grand-Duché ait été appelée à marquer l'une des étapes de la science qui a pour objet l'Amérique anté-colombienne.

Je vous propose, Messieurs, de boire à la santé de M. Lucien Adam, le propagateur infatigable de l'œuvre du Congrès.

Des toasts ont été ensuite portés par plusieurs membres du Congrès.

M. Juan Garcia **Valdivieso** :

Permettez-moi, Messieurs, d'exprimer de mon mieux les sentiments que me fait éprouver le cordial accueil qui nous a été fait par les Luxembourgeois.

Comme Chilien, et au nom de ma patrie, je les remercie ; je remercie également les Savants européens du dévouement avec lequel ils travaillent à fonder et à développer la science américaine.

M. Meulemans, représentant du Nicaragua, et M. Castañeda qui est né au Pérou, s'unissent à moi, en ce moment ; et, c'est au nom des trois républiques : Chili, Pérou, Nicaragua, que je vous propose de boire à la prospérité de la ville de Nancy, siége du premier Congrès, à celle de la ville de Luxembourg où nous sommes aujourd'hui réunis, enfin à celle de la ville de Bruxelles où nous tiendrons dans deux ans notre prochaine session !

Les Américains ne manqueront pas au rendez-vous qui leur est donné dans cette capitale où le Congrès est assuré d'être accueilli avec autant de sympathie qu'à Nancy et à Luxembourg.

A Nancy, à Luxembourg, et à Bruxelles !... A Léopold II, protecteur de la Science ! A la libre Belgique !

M. **Peterken**. Les Belges qui assistent à ce banquet remercient eux aussi les Luxembourgeois leurs bons

voisins. M. Valdivieso vient de dire que Bruxelles fera un bon accueil aux Américanistes. Oui, Messieurs, l'accueil sera excellent. Le Congrès trouvera sur le sol belge cette vieille fraternité flamande et wallonne qui a inscrit sur son drapeau « l'Union fait la force. » Il y trouvera aussi une pleine et entière liberté.

En 1879, nous boirons à la santé de S. M. Léopold II.

En attendant, buvons à la grande famille européenne et américaine, à la fraternité humaine, et à la liberté sans laquelle il n'y a pas de civilisation véritable !

M. le Dr **Leemans** : Je suis assuré d'être le fidèle interprète des Néerlandais, mes compatriotes, en disant qu'ils sont profondément touchés des témoignages d'estime, de respect, d'affection que les Luxembourgeois donnent en toutes circonstances à notre bien-aimé Prince Henri, et que cette communauté de sentiments entre les deux peuples fortifie singulièrement les liens étroits qui les unissent.

Les quelques jours que je viens de passer ici compteront parmi les meilleurs de ma vie et j'emporterai de ce trop court séjour un souvenir ineffaçable.

Honneur et gratitude aux Luxembourgeois !

Gloire et prospérité au noble Grand-Duché !

M. le baron **de Hellwald** :

Messieurs les Luxembourgeois,

L'Autriche et le Luxembourg ont des souvenirs communs que je puis évoquer ici, car il m'a été donné de constater que les satisfactions du présent ne vous ont point rendu injustes envers le passé.

Unique représentant de l'Autriche à ce Congrès je tiens

à dire publiquement que votre chant national du *Feierwôn* est l'heureuse expression de la réalité, que votre pays est heureux et libre comme aucun autre pays d'Europe.

C'est avec une sympathie profonde que je bois à la prospérité du Grand-Duché.

M. **Dumont,** capitaine au Corps des Chasseurs luxembourgeois :

MESDAMES,

« Honorez les femmes, elles enguirlandent de roses célestes la vie du monde ». Ces mots du grand Poète, je les répète avec plaisir pour rendre hommage à la constance avec laquelle vous avez suivi les travaux du Congrès, à la grâce que vous avez déployée pour en rehausser l'éclat.

En embellissant par votre présence cette dernière fête, vous nous donnez l'occasion de vous remercier de tout cœur et de boire à votre bonheur !

M. l'abbé **de Meissas :**

MESSIEURS,

Plusieurs de mes compatriotes me pressent de prendre la parole. Je suis leur interprète, et je serai certainement celui de tous les Français ici présents, en vous disant :

MESSIEURS,

Avant de venir à Luxembourg nous vous aimions déjà ! Nous vous aimions parce que, dans nos récents désastres, vos actes avaient prouvé que vous aimiez la

France. Maintenant que nos cœurs ont battu près des vôtres, pleins des souvenirs de ces quelques jours, nous partirons vous aimant davantage. — Au nom de notre bien-aimée France, merci pour votre cordial accueil ! Je bois à votre Roi ! au Prince Henri ! au Grand-Duché et à la ville de Luxembourg !

M. **Léon de Rosny :**

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de dire, en 1875, aux hôtes de la ville de Nancy, que nous avions été heureux de pouvoir confier l'avenir de notre institution internationale à une nation voisine, amie des idées libérales, à l'heureuse capitale d'un petit Etat que sa neutralité voue exclusivement aux travaux féconds de la paix.

Vous m'approuverez d'ajouter aujourd'hui que nous sommes redevables de la décision par laquelle la ville de Luxembourg a été choisie, pour être le siège de la seconde session, au patriotisme clairvoyant de M. BLAISE. Ayant été le premier à la peine, il est juste qu'il soit aussi à l'honneur.

Messieurs, je vous propose de boire à la santé de M. le professeur BLAISE !

Au sortir de la salle du banquet, un grand nombre des invités se sont rendus, sur l'invitation de M. le Bourgmestre, au cercle de la *Société de Gymnastique* où la réception la plus courtoise leur a été faite.

LISTE DES INVITÉS

(Par ordre alphabétique.)

Adam (Lucien), conseiller à la Cour d'appel de Nancy.
Allen (Francis A.), de Londres.
Aschmann, président du Collége médical de Luxembourg, conseiller communal.
Aubry, capitaine en retraite, trésorier de la Société philomatique de St-Dié.
Beauvois, ancien capitaine-major au 3me bataillon des Mobilisés de l'arrondissement de Beaune, à Corberon, Côte-d'Or.
Bellanger, architecte-ingénieur, à Luxembourg.
Berchem, ingénieur-en-chef des mines, à Namur.
Blaise, professeur à l'école normale de Luxembourg.
Blochausen (Baron de), Ministre d'Etat, président du Gouvernement.
Blomme (Arthur), Dr en Droit, à Termonde.
Bormans (Stanislas), architecte de l'Etat, à Namur.
Buck (V.), libraire, à Luxembourg.
Buck (L.), commissaire du Congrès, à Luxembourg.
Burtin, bibliothécaire-adjoint de la ville de Metz.
Castaneda (Julio Cesar de), de Cuzco, Pérou.
Cayet (l'Abbé), chanoine honoraire, à Nancy.
Croizier (Marquis de), président de la Société des Etudes Indo-Chinoises, consul de Grèce à Paris.
Deny, conseiller communal, à Luxembourg.
Dumont, capitaine au corps des Chasseurs luxembourgeois.

Dupond, juge au Tribunal de Luxembourg.
Engel, propriétaire, à Luxembourg.
Eltz, trésorier du Congrès, à Luxembourg.
Eyschen, directeur général, à Luxembourg.
Fischer, échevin de la ville de Luxembourg.
Funck-Brentano, professeur, à Paris.
Funck, directeur du jardin zoologique de Cologne.
Funck, conseiller communal, à Luxembourg.
Gautier-Grigy, directeur d'assurances, à Luxembourg.
Gennen (Charles), chef de bureau à l'Administration de la ville de Luxembourg.
Gerardin (Marc), inspecteur d'assurances, à Nancy.
Germain (Léon), de Nancy.
Graas, notaire et conseiller communal, à Luxembourg.
Gravier (G.), de Rouen.
Guimet (Emile), de Lyon.
Hashert, conseiller communal, à Luxembourg.
Hellwald (Baron de), directeur de la Revue *Das Ausland*.
Dr Henrion, secrétaire général du Congrès.
Hyver (l'Abbé), professeur au séminaire de Pont-à-Mousson,
La Garde (Marcelin), de Hasselt.
Larue, échevin de la ville de Luxembourg.
Lamort, conseiller communal, à Luxembourg.
Laval (Aug.), avocat, à Luxembourg.
Layr (Cte Ch. de), de Paris.
Lebrun, architecte, à Lunéville.
Leclerc-Maisonneuve, éditeur, à Paris.
Leemans, (Dr), directeur du Musée Royal d'antiquités, à Leide.
Leemans (Madame), de Leide.
Leemans (Mademoiselle), de Leide.

LEFEBVRE (A.), Dr en Droit, à Luxembourg.

SCHIEREN (Leyers DE), de l'Ile de Cuba.

LUJA, architecte de la ville de Luxembourg.

MACHER-WURTH, député et conseiller communal, à Luxembourg.

MADIER DE MONTJAU, président de la Société Américaine de France, à Paris.

MADIER DE MONTJAU (Madame), de Paris.

MAJERUS, ingénieur, à Luxembourg.

MARETS (DE), consul de Costa-Rica, à Bruxelles.

MARCY (Cte DE), de Compiègne.

MAUSEL, conseiller communal, à Luxembourg.

MAYER (G.), industriel, à Luxembourg.

MEISSAS (l'Abbé DE), Dr en Théologie, à Paris.

MERSCH, conseiller communal, à Luxembourg.

MEULEMANS, Consul général du Nicaragua, à Bruxelles.

MEULEMANS (Madame), de Bruxelles.

MICHELS (Goswin DE), à Strasbourg.

MIGETTE, de Cons-la-Grandville, Meurthe-et-Moselle.

MONCLAR (marquis DE), consul de France, à Brême.

MULLENDORFF, conseiller du Gouvernement, à Luxembourg.

MULLENDORFF, secrétaire du Congrès.

MUNCHEN, conseiller d'Etat, bâtonnier de l'ordre des avocats, à Luxembourg.

MUNCHEN, major-commandant le corps des Chasseurs luxembourgeois.

MUYZER (DE), avocat et député, à Luxembourg.

NEUMANN, conseiller à la Cour d'Appel, à Luxembourg.

PARANHOS (DA SILVA), membre de l'Institut historique et géographique du Brésil, consul général du Brésil, à Liverpool.

Parisot (Victor), professeur à la Faculté de Médecine de Nancy, premier adjoint au Maire de la ville de Nancy.

Pescatore, vice-président de la Chambre des Députés, à Luxembourg.

Peterken, de Bruxelles.

† Rambaud, avocat, vice-président de la Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.

Reuter, président de la section des Sciences naturelles de l'Institut r. gr.-d. à Luxembourg.

Rœbe (de), directeur général, à Luxembourg.

Rosny (Léon de), professeur à l'Ecole des langues orientales, à Paris.

Rosny (Madame de), de Paris.

Salentiny, directeur général, à Luxembourg.

Schmit, président de la Société médicale de l'Institut r. gr.-d., à Luxembourg.

Schmit (Valdemar), professeur à l'Université royale de Copenhague.

Schmitz (l'Abbé), de Luxembourg.

Schwab, de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Servais, bourgmestre de la ville de Luxembourg.

Servais (Emile), ingénieur, à Luxembourg.

Schœtter (D^{r}), secrétaire de la section historique de l'Institut r. gr.-d., à Luxembourg.

Tissot, de Thionville.

Valdivieso (Juan Garcia), de Santiago, Chili.

Vallez, vice-consul du Nicaragua, à Bruxelles.

Werveke (D^{r} van), secrétaire du Congrès.

Weyer, premier secrétaire communal, à Luxembourg.

Willmotte, ingénieur à Liège.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONGRÈS

S. M. GUILLAUME III, Roi des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg, Protecteur du Congrès.

S. A. R. le Prince HENRI, des Pays-Bas, Lieutenant-Représentant de S. M. dans le Grand-Duché, Président d'honneur du Comité d'organisation.

ALGÉRIE

CASTEL (Isidore), vice-consul de la République Argentine, à Oran.

CHANZY (le général), sénateur, gouverneur général de l'Algérie, à Alger.

DURANDO (E. L.), bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, à Alger.

HOBEN (le baron de), consul de la République Argentine, du Pérou, de la Bolivie et de Haïti, à Alger., **délégué.**

SALVE (DE), recteur de l'Académie, à Alger.

TILIPANO, ingénieur à Tripoli.

ALLEMAGNE

BASTIAN (Dr Ad.), professeur, à Berlin.

BECKER (John, H.), à Berlin.

Cahen, ingénieur, à Cologne.
Classen (Julius), à Cologne.
Dubbers, à Altona.
Dubbers (Jean), à Altona.
Forchhammer, à Leipsig.
Funck, directeur du jardin zoologique, à Cologne., **délégué.**
Garzen, à Cologne.
Haas (Guillaume), à Nippes, près Cologne.
Handelmann (Dr H.), professeur à l'Université de Kiel.
Heukershoven, à Cologne.
Kœhs (H.), à Trèves.
Oppenheim (Sal. Jr), à Cologne.
Platzmann (Julius), privat-gelehrter, à Leipsig.
Portery (l'abbé), curé de Kirf.
Reiss (le Dr), à Berlin.
Seebach (Dr Karl Freiherr von), professeur à Gœttingue.
Stein d'Altenstein (le baron), à Cologne.
Wegener (Théodore), à Altona.
Wegener (Max), à Altona.
Wegener (Robert), à Altona.

ALSACE-LORRAINE

Auricoste de Lazarque, à Retonfeys, Lorraine., **délégué.**
Braun (Théodore), à Mulhouse.
Benoit (Arthur), à Berthelming, Lorraine.
Burtin (Charles-Henri), bibliothécaire-adjoint de la ville de Metz.
Dollfus, président de la Société industrielle, à Mulhouse.
Feltz (Henri), propriétaire, à Sierk, Lorraine.

Grad (Charles), député de la Haute-Alsace au Reichstag, au Logelbach., **délégué.**

Maintz (Pierre), instituteur, à Rudling.

Marcus, à Metz.

Marx (Mademoiselle), à Colmar.

Michels (Goswin de), attaché à la Direction générale des Chemins de fer, à Strasbourg.

Orbain, ancien président de Chambre, à la Cour de Metz., **délégué.**

Mossmann (Xavier), archiviste de la ville de Colmar., **délégué.**

Société industrielle de Mulhouse.

Société d'histoire naturelle de Colmar.

Stoffel, bibliothécaire de la ville de Colmar.

Tissot, de Thionville.

Westermann, maître de forges, à Ars-sur-Moselle, Lorraine.

ANGLETERRE

Allen (Francis A.), à Londres., **délégué.**

Anthropological Institute of Great Britain and Ireland (*The*), à Londres.

Blackwei (William), à Londres.

Hyde Clarke, Dc. L. pr., vice-président de l'Institut anthropologique de Londres.

Daries (Rev. Gerald S.), Mst. Charterhouse, à Londres.

Evans (John) Dc. L. President of Saebone Society, à Londres.

Lubbock (Sir John), Bart., à Londres.

Thurston, auditeur général des îles Fidgi.

AUTRICHE-HONGRIE

Hellwald (baron Fr. de), directeur de la revue *Das Ausland*, à Cannstatt.

Scherzer (comte de), conseiller aulique, à Londres.

BELGIQUE

Allard (Victor), à Braîne-l'Alleud.

Auger (Gustave-Vincent), à Gand.

Bamps (Anatole), docteur en droit, à Bruxelles.

Bamps (Gaspard), à Hasselt.

Bastin (Etienne), à Dison.

Berchem, ingénieur en chef des mines, à Namur.

Blomme (Arthur), docteur en droit, à Termonde.

Bocquet, major-commandant au 8e régiment de ligne, à Anvers.

Bonne (Eugène), à Bruxelles.

Bormans (Stanislas), architecte de l'Etat, à Namur.

Branden (Adolphe van den), à Bruxelles.

Breithof, professeur à l'Université de Louvain., **délégué.**

Buysse (A.), à Gand.

Callemien (Gustave), à Bruxelles.

Cannart d'Hamale (de), sénateur, à Malines.

Chalon, président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles.

Chatten-Fabry, à Dison.

Cluzeau (Jules), à Bruxelles.

Cuno (Jean-Pierre), contrôleur retraité de l'octroi, à Bruxelles.

Debondt-Staes, à Saint-Nicolas.

Delame père, à Liège.

Dupont (E.), directeur du Musée, à Bruxelles.
Gerard-Uytbarck, à Bruxelles.
Hanssens, à Bruxelles.
Henrion, à Hodimont, près Verviers.
Heuschling (Xavier), directeur honoraire au ministère de l'Intérieur.
Jeanty (Joseph), à Nobressart.
La Garde (Marcellin), professeur, à Hasselt.
Lamarche, étudiant, à Rondpoint, près Chimay.
Lebrun, juge d'instruction, à Neufchateau.
Lefebvre (Alfred), docteur en droit, à Walcourt.
Lefebvre (Albert), étudiant, à Walcourt.
Linden, consul général du Grand-Duché de Luxembourg, à Bruxelles., **délégué.**
Lom (Emile de), à Berg.
Lyssens fils, (Ed.), à Saint-Nicolas.
Marets (Auguste de), consul de Costa-Rica, à Bruxelles.
Meumal (Jean), à Dison.
Monceau de Bergendal (comte Fernand du), à Bruxelles.
Muquardt, libraire, à Bruxelles.
Neuberg (Joseph), professeur à l'Athénée de Bruges, **délégué.**
Orts (Louis), avocat, à Bruxelles.
Pasteur de Brouckère (Madame), à Jodoigne.
Peterken (Edouard), à Bruxelles.
Rey (Henri), à Bruxelles.
Sanfort, ancien mimistre des Etats-Unis, à Bruxelles.
Schœtter (Nicolas), négociant, à Arlon., **délégué.**
Schmit, professeur à l'Université de Liège., **délégué.**
Snickt (Louis van der), à Grammond.
Stronck (Dr), à Aubange.
Tasset (Emile), graveur, à Liège.

VALLEZ (Hippolyte), vice-consul du Nicaragua, à Bruxelles.
VERSPREUVEN (DE), à Bruxelles.
VILLE (Emile DE), consul de Belgique à Quito, à Bruxelles.
VOLXEM (Jean VAN), à Trois-Fontaines.
WILLMOTTE, ingénieur, à Liège.

BOLIVIE

BŒK (Eugenio VON), professeur, à Cochabamba.
GUMUCIO (Gil DE), banquier, à Cochabamba.
GUTIERREZ (don Jose R.), à La Paz.

BRESIL

S. M. Don PEDRO II d'Alcantara, Empereur du Brésil.
DA SILVA PARANHOS, membre de l'Institut historique et géographique du Brésil, consul général du Brésil à Liverpool.

CANADA

ARCHAMBAULT (J.-L.), avocat, à Montréal.
BAILLARGÉ (l'abbé), de Québec, au séminaire Saint-Sulpice, à Paris.
BALY (Georges), de Jolliette.
CAMPBELL (Rév. John), professeur au Presbyterian College, à Montréal., **délégué.**
CHAPLEAU (Hon J. A.), avocat, conseiller de S. M., secrétaire d'Etat, à Montréal.
DANSEREAU (Arthur-Clément), avocat, éditeur du journal *La Minerve*, à Montréal.
DION, homme de lettres, à Montréal., **délégué.**
DOUGALL (J. R.) M. A., à Montréal.

Dunn (Oscar), éditeur du *Journal de l'Instruction publique*, à Québec.

Duquette (E.), étudiant au Collége Bishop, à Montréal.

Ewart (John, S.), avocat, à Toronto.

Faucher de Saint-Maurice (le capitaine), à Québec.

Lacroix (David), principal de l'Académie Sainte-Marie, à Montréal.

Nandel (A.-N.), supérieur du Séminaire Sainte-Thérèse, à Blainville.

Onimet (Adolphe), avocat et publiciste, à Montréal.

Painchaud (C. P.) M. D., membre du Conseil de l'Instruction publique, à Varennes.

Perault (Charles, Ovide), vice-consul de France, à Montréal.

Provenclar (le colonel), à Winnipeg.

Raymond (M^gr^), prélat de S. S. Pie IX, chanoine de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, supérieur du Collége de cette ville.

Seymour (F. E.), à Madoc.

Sicotte (Alfred), avocat à Montréal.

Sulte (Benjamin), à Ottawa., **délégué**.

White (Thomas), publiciste, à Montréal.

Wilson (le docteur Daniel), professeur à l'Université de Toronto.

ILES CANARIES

Chil y Naranjo (D^r^), à Las Palmas, **délégué.**

CHILI.

Aldivieso (Juan Garcia), de Santiago, ingénieur.

COLOMBIE.

URICOECHEA (E.), à Paris.

DANEMARK.

BRETTON (le baron DE), chambellan de S. M. le Roi de Danemark, à Copenhague, **délégué**.

ERSLEW (Ed.), professeur, secrétaire la Société danoise de Géographie, à Copenhague.

RINK, ancien inspecteur des établissements danois dn Grœnland, à Copenhague, **délégué**.

SCHMIT (Valdemar), professeur à l'Université royale de Copenhague, **délégué**.

ETATS-UNIS.

S. EX. M. HAYES (Rutherfort, B.), Président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

ABBOTT (Charles), à Trenton, New-Jersey, **délégué**.

ALDRICH (Charles), à Webster City, Iowa,

BANCROFT (Hubert, H.), à San-Francisco, Californie, **délégué**.

BARBER (Edwin A.), à West-Chester, Pensylvanie.

BISHOP (Lévy), à Detroit, Michigan, **délégué**.

CLARKE (Robert), libraire, a Cincinnati, Ohio, **délégué**.

DEANE (Charles), à Cambridge, Massachusets.

DEXTER (Julius), à Cincinnati, Ohio.

FORCE (Judje M. F.), à Cincinnati, Ohio, **délégué**.

FROTTINGHAM (Richard), à Boston, Massachusets.

GILLMAN (Henri) late in Detroit, Michigan, **délégué**.

GONNER (Nicholas). éditeur de la *Lux. Gazette*, à Dubuque Iowa, **délégué**.

GREEN (Dr S. A.), à Boston, Massachusets.

HALDEMANN, professeur de philologie comparée, à Chickis, Pensylvanie.

HAVEN (S. F.) à Worcester, Massachusets.

HENRY, directeur de la Smithsonian Institution, à Washington, **délégué.**

MOODY (J. D.), à Mendota, La Salle Co., Illinois., **délégué.**

PARKMAN (Francis), à Boston, Massachusets.

PEET (Stephen D.), à Astabula, Ohio.

PEXTON (Lewis), à Staunton, Virginie.

ROBERTSON (Robert S.), attorney at Law, à Fort-Wayne, Indiana., **délégué.**

SALISBURY (Stephen), à Worcester, Massachusets.

SALISBURY (Stephen, junior), à Worcester, Massachusets.

Société d'histoire du Massachusets, à Boston, Massachusets.

SLAFTER (Révd E. F.), à Boston, Massachusets.

STONE (E. M.), à Providence, Rhode-Island.

STRONG (Charles-Edward), avocat, à New-York., **délégué.**

WILSON (King), consul des Etats-Unis, à Brême.

WINSOR (Justin), à Boston, Massachusets.

WINTHROP (Robert C.), président de la *Société d'histoire du Massachusets*, à Boston.

WHITTLESEY (Col. Chas.), à Cleveland, Ohio.

FRANCE.

MAC-MAHON (le maréchal DE), duc de Magenta, président de la République française.

ADAM (Lucien), conseiller à la Cour d'appel de Nancy., **délégué.**

ADELSWAERD (le baron D'), à Longwy, Meurthe-et-Moselle.

Agence orientale et américaine, à Levallois, Seine.

AMMANN, propriétaire du café des *Deux Hémisphères*, à Nancy.

ARNAUD (Prosper), vice président de la *Société de tir*, à Nancy, **délégué**.

AUBERGIER, doyen de la Faculté des Sciences, de Clermont-Ferrand.

AUBRY, capitaine en retraite, trésorier de la *Société philomatique*, à Saint-Dié, Vosges.

BACHELER, professeur, conservateur de la Bibliothèque, à Rouen.

BALNY (le Comte DE), secrétaire d'ambassade, à Paris.

BARADEZ, adjoint au Maire de la ville de Nancy.

BASSET, élève diplomé de l'Ecole des langues orientales, à Lunéville.

BASTIN, consul général du G.-D. de Luxembourg, à Paris.

BEAUVOIS (Eugène), à Corberon, Côte-d'Or., **délégué**.

BEGEL-ROGER, négociant, à Nancy.

BELLEVILLE, (l'abbé), chanoine honoraire, curé de N.-D., à Bordeaux.

BELLOT DES MINIÈRES (l'abbé), chanoine honoraire, secrétaire général, président de l'Académie de Bordeaux.

BERGA (René), à Gérardmer, Vosges.

BERGA, à Lyon.

BERNARD, maire de la ville de Nancy, sénateur de Meurthe-et-Moselle., **délégué**.

BERNARD DE JANDIN, juge d'instruction, à Remiremont, Vosges.

BERNTHEISEL, armurier, à Nancy.

Blanc, ancien publiciste, à Nancy.

Blancheur, notaire honoraire, à Nancy.

Boban (Eugène), à Paris.

Bollemont (Chonet de), conseiller à la Cour d'appel de Nancy.

Bonnefond (Emile), chef d'escadron d'artillerie, à Bourges.

Bouderon (Jean Cyprien), à Oloron-Sainte-Marie, Basses-Pyrennées.

Boulard (l'abbé), chevalier de l'Ordre du Christ, à Rouen.

Boulogne (Achille), membre de la Société d'Ethnographie, à Paris.

Brénier (l'abbé), curé d'Epinal.

Burthey (le R. P.), de la Société de Jésus, missionnaire apostolique au Maduré.

Cabasse, pharmacien à Raon-l'Etape, Vosges.

Canel (Alfred), avocat, maire de Pont-Audemer, Eure.

Cernuschi (Henri), à Paris.

Chaperon-Grandgère (de), négociant à Libourne, Gironde.

Chaperon-Grangère (R. de), négociant au même lieu.

Charbonnier (Ernest), artiste-peintre à Nancy.

Charencey (le Comte de), président de la *Société philologique*, à Paris., **délégué**.

Chatelain, professeur à Tours.

Chevier (Charles), architecte à Paris.

Chotard, doyen de la Faculté des Lettres, à Clermont-Ferrand., **délégué**.

Clarinval, colonel d'artillerie en retraite, à Nancy.

Collot (Victor), ancien professeur, à Epinal.

Constantin, directeur de l'Usine à gaz, à Nancy.

Compans (Mgr), aumônier, à Bordeaux.

CONTAL (Stanislas), avoué, à Nancy.

CONTAL (Edmond), avocat, à Nancy.

CONTY (J.), négociant, à Nancy.

COURBE, comptable, à Nancy., **délégué**.

COURTOIS, avocat, à Nancy.

CRÉPIN-LEBLOND, imprimeur, à Nancy.

CROIZIER (le Marquis DE), président de la Société des Etudes indo-chinoises, à Paris., **délégué**.

DELCOMINETE, professeur à l'Ecole de pharmacie de Nancy, **délégué**.

DELIBES, à Marseille.

DENIS (Ferdinand), conservateur de la Bibliothèque Ste-Geneviève, à Paris.

DESAINT DE MARTILLE (le Général), à Nancy.

DESSANS, inspecteur principal de la Cie des Chemins de l'Est, à Nancy.

DEVILLE, à Marseille.

DIDION (le Général), membre correspondant de l'Institut, à Nancy., **délégué**.

DONNET (S. E. Mgr le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

DRAPEYRON, membre de l'Institut, directeur de la Revue de Géographie, à Paris.

DUBOIS (Ernest), professeur à la Faculté de Droit de Nancy.

DUCASSE (Georges), à Nancy.

DUCHATEAU (Julien), membre de la Société Américaine, à Paris.

DUMAS, membre de l'Institut, à Paris.

DUMAST (le baron DE), correspondant de l'Institut, à Nancy.

DUMONT (Paul), avocat à Nancy.

Durieu (Joseph), avocat, à Rennes.

Elie (Edmond), ancien juge au Tribunal de Commerce de Nancy.

Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Fabvier, président de Chambre honoraire à la Cour de Nancy.

Fabvier (Charles), ancien officier, à Nancy., **délégué.**

Funck-Brentano, professeur, à Paris., **délégué.**

Foucher de Careil (le comte de), sénateur, à Paris.

Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des Lettres de Dijon., **délégué.**

Galliard, propriétaire à Nancy.

Gautreau (Pedro), à Paris.

Gautreau (Henri), à Paris.

Gautreau (Louis), à Paris.

Gebhard, pharmacien, à Épinal.

Gérard, ancien notaire, à Chatel-sur-Moselle, Vosges.

Gérard, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy.

Gérardin (Marc), inspecteur d'assurances, à Nancy.

Germain (Léon), bibliothécaire-adjoint de la Société d'Archéologie lorraine, à Nancy., **délégué.**

Gervais (Mgr), vicaire général, à Bordeaux.

Gigot (Albert), préfet de police, à Paris.

Godron, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut, à Nancy., **délégué.**

Gouy, propriétaire à Nancy.

Gravier (Gabriel), officier d'Académie, à Rouen.

Grégoire (Ernest), publiciste, à Paris.

Grelat (le Dr), à Boulogne.

Grisy (de), professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

GROSJEAN-MAUPIN, libraire, à Nancy., **délégué.**

GUEYDON (le comte de), vice-amiral, à Paris.

GUIMET (Emile), à Lyon.

HANRIOT, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

HENRY (Victor), professeur à l'Institut du Nord, à Lille, **délégué.**

HERMITE, membre de l'Institut, à Paris.

HOCHON, directeur de la Banque française et italienne, à Paris.

HOVELACQUE (Abel), membre du Conseil municipal de Paris.

IMHAUS, trésorier payeur-général, à Nancy.

JAMBOIS, avocat, à Nancy.

JOLY, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse., **délégué.**

JOUAULT (Alphonse), à Passy-Paris.

JUETZ, professeur en retraite, à Nancy.

JULIEN, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

LABALETTE (M^me^ veuve), à Bordeaux.

LADOUCETTE (le baron de), ancien député, à Paris.

LADOUCETTE (DE), député de Meurthe-et-Moselle, à Clemery.

LA CASLE DE FAUTEREAU (le vicomte Arthur DE), à Poitiers.

LAIR (le comte Charles DE), à Paris.

LAISNÉ, à Dôle, Jura.

LALLEMAND DE MONT, ancien officier, à Nancy.

LALLEMAND (l'abbé), chanoine de la Cathédrale de Nancy.

LALLEMENT, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

LALOY, médecin, à Paris.

LARCHER, président de la Conférence littéraire Stanislas, à Nancy.

LEBRUNT, président de la Société d'Emulation des Vosges, à Epinal, **délégué.**

LEBRUN, architecte, à Lunéville.

LEFEBVRE, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

LEGRAND (le Dr Emile), à Nancy.

LEGRAND (le Dr), membre du Conseil de la Société d'Ethnographie, à Paris.

LEJEUNE, avoué près le Tribunal de Nancy.

LEMOINE (Armand), à Nancy.

LEROUX (Ernest), libraire-éditeur, à Paris.

LEROUX (Louis), à Paris.

LEROT (Madame), à Paris,

LESENS, membre de la Société rouennaise des Bibliophiles, à Rouen.

LESTAUDIN, adjoint au Maire de la ville de Nancy.

LEUPOL, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy,

LIÉBAULT (le Dr), à Nancy.

LIEBERMANN, professeur au Lycée de Marseille, **délégué.**

LIÈVRE-DREYFUS, négociant, à Nancy.

LOIRE (J. B.), capitaine en retraite, à Verdun, Meuse.

LUCAS Charles), à Paris.

MADIER DE MONTJAU, président de la Société Américaine, à Paris, **délégué.**

MADIER DE MONTJAU (Madame), à Paris.

MAIRE, pharmacien, à Lunéville.

MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris, **délégué.** 1,800 fr.

MALTE-BRUN, à Paris.

MANGEOT, fabricant de pianos, à Nancy, **délégué.**

MARÉCHAL (François), inspecteur de l'enseignement primaire, à Beaune.

MARGERIE (Amédée DE), doyen de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille.

MARSY (le Comte DE), secrétaire de la Société historique, à Compiègne.

MARTIN, directeur de la Fonderie, à Champigneulles, Meurthe-et-Moselle.

MASPERO, professeur au Collége de France, à Paris.

MAUIÈRE, à Dijon.

MAUIÈRE-LEQUIN, à Dijon.

MEISSAS (l'abbé DE), docteur en Théologie, à Levallois-Paris.

MILARD, sous-inspecteur des forêts, à Vouziers, Ardennes.

MERLET (le colonel DE), à Nancy.

MIGETTE (Claude), à Cons-la-Grandville, Meurthe-et-Moselle.

MOINIER, avocat, à Clermont-Ferrand.

MONCLAR (le Marquis DE), consul de France, à Brême.

MONOD, directeur de la *Revue historique*, à Paris.

MOREY, architecte, correspondant de l'Institut, à Nancy.

MOUCHETTE (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire, à Nancy.

MOUGENOT (Léon), officier d'Académie, à Malzéville, Meurthe et-Moselle.

MORILLOT (l'abbé Louis), curé de Beize-le-Chatel, Côte-d'Or.

NEY (Napoléon), lieutenant au 15e régiment d'infanterie, à Rouen.

NICÉVILLE (DE), directeur des Contributions directes en retraite, à Nancy.

NOEL (Charles), professeur au Lycée de Belfort.

NOEL (Jules), à Nancy.

Nonon (Charles), à Charleville, Ardennes.

Oberlender, à Rouen.

Panigot, sous-bibliothécaire, à Nancy, **délégué.**

Paquis (Gustave), à Châlon-sur-Saône.

Paray, officier d'Académie, conservateur de la Bibliothèque, à Dieppe.

Paris (S. A. R. le Comte de), au Château d'Eu.

Paris (Gaston), membre de l'institut, directeur de la *Revue critique,* à Paris.

Parisot (Victor), professeur à la Faculté de Médecine, adjoint au Maire de la ville de Nancy.

Patron (Ed. de), consul du Pérou, à Dieppe.

Pelliot (Charles), à Paris.

Pernot, (Nh.), instituteur à Tramont-St-André, Meurthe-et-Moselle.

Petitot (le R. P.), missionnaire au Mackenzie.

Petit (l'abbé), secrétaire de l'Archevêché de Bordeaux, **délégué.**

Pêtre, sculpteur, à Nancy.

Pigeameau (Henri), professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole des Sciences politiques, à Paris.

Pinard (Alphonse), à Paris.

Pipart (l'abbé Jules), curé de Ste-Règle d'Amboise.

Plassiard (Léon), inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans les manufactures, à Nancy.

Poinsot, greffier en chef de la Cour d'appel, à Nancy.

Poirson, secrétaire de la Mairie, à Nancy.

Poulet, pharmacien, à Nancy.

† Rambaud, avocat, ancien magistrat, à Epinal.

Rambaud, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, **délégué.**

Ravisi (le baron Textor de), vice-président de la Société d'Ethnographie, à St-Etienne, **délégué**.

Regneault, procureur de la République, à Toul.

Renauld (Jules), membre de l'Académie de Stanislas, vice-président de la Société d'Archéologie lorraine, à Nancy, **délégué.**

Remy, notaire, à Nancy.

Rinck, négociant, à Nancy.

Rosny (Léon de), professeur à l'Ecole des langues orientales, à Paris.

Roullet de la Bouillerie (S. G. M^gr^), coadjuteur de S. E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux.

Royer, imprimeur-lithographe, à Nancy.

Ruttinger (Edm.), comptable à Saint-Nicolas-de-Port, Meurthe-et-Moselle.

Schwab, de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Seiguier (de), à Orléans.

Semallé (René de), à Orléans.

Sidrot, adjoint au Maire de la ville de Nancy.

Simette, ancien adjoint au Maire de la ville de Nancy.

Simonin (le D^r^), membre-correspondant de l'Académie de Médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Société d'Ethnographie, à Paris, **déléguée.**

Société des Etudes américaines, à Nancy.

Société industrielle du Nord de la France, à Lille.

Société philomatique, à Saint-Dié.

Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts, à Lille.

Sorel, secrétaire général du Sénat, à Versailles.

Sticarel, à Paris.

Stuttel (le D^r^), à Saint-Dié.

Tanant-Lung, banquier, à Saint-Dié, **délégué.**

Thiriet (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire de Nancy.

Tisserant, percepteur des Contributions, à Clermont-Ferrand.

Tourtel, ancien notaire, à Nancy.

Trannin (Henri), docteur-ès-sciences, à Fampaux près Arras.

Truchot, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

Tulpain, juge au Tribunal civil de Nancy.

Turpin (Henri), employé de Commerce, à Rouen.

Vagner, rédacteur en chef du journal l'*Espérance*, à Nancy.

Valalerique, à Paris.

Vanson (l'abbé), supérieur de l'Institution de la Malgrange, près Nancy.

Vercly (le général de), à Nancy.

Vienne (de), substitut près le Tribunal de Nancy.

Villeroy (Alfred), à Geradmer, Vosges.

Villeroy (Eugène), à Gerardmer.

Villeroy (René), à Gerardmer.

Villeroy (Ernest), à Nancy.

Vinson (Julien), garde général des forêts à Bayonne.

Waddington, membre de l'Institut, ministre des Affaires étrangères, à Paris.

Weiss (André), étudiant en Droit, à Vouziers.

Winstel, propriétaire du *Café de l'Opéra,* à Nancy.

Wolf, avocat, à Nancy.

Zakalevicz (Démétrius), à Saint-Nicolas-de-Port, Meurthe-et-Moselle.

GUADELOUPE

Ballet (Jules), chef du service de l'Enregistrement.

Blainville (Céloron de), chef du secrétariat du Gouvernement.

Cabre (Auguste), président de la Chambre de Commerce.

Cassé, trésorier-payeur.

Chambre de Commerce (La), à la Basse-Terre.

Couturier, gouverneur de la Guadeloupe.

Deville de Perrière, secrétaire général de la Direction de l'Intérieur.

Eggimann, directeur de l'Intérieur.

Favreau (Aristide), membre de la Chambre de Commerce.

Huart-Lanoiraix, sous-chef à la Direction de l'Intérieur, **délégué.**

Lefébure (Masséna), propriétaire, à la Basse-Terre.

Lignières (Armand), propriétaire, à la Basse-Terre.

Mouchy (de), négociant, secrétaire de la Chambre de Commerce.

Oraison, à la Basse-Terre.

Sainte-Rose (le Conseil municipal de la commune de)

Sous-Comité de l'Exposition (le), à la Basse-Terre.

Ville, de la Pointe-à-Pitre.

GUYANE FRANÇAISE

Bouglise (George de la), ingénieur des mines, à Cayenne.

Caillard (Albert), secrétaire du Comité d'exposition, à Cayenne.

Coüy (Alexandre), maire de Cayenne, **délégué.**

Doublet (Eugène), aide-commissaire de la marine, à Cayenne.

Dupont (Pierre), médecin de première classe de la marine, à Rochefort-sur-Mer.

Dutrey (Antoine), pharmacien à Cayenne.

Robert (François-Philippe des), directeur de la Banque, à Cayenne.

Ursleur (Philistall), premier adjoint au Maire de Cayenne.

Vivran (Henri), directeur des Ponts et Chaussées, à Cayenne.

Wacongne (Pierre), deuxième adjoint au Maire de Cayenne.

ITALIE

Desimoni (Cornelio), archiviste, à Gènes.

Wecchi, officier de la marine italienne.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ).

Adam (François) négociant, à Luxembourg.

Aleseh, docteur en médecine, à Luxembourg.

André-Servais, commissaire du Gouvernement près la banque internationale, à Luxembourg.

Arendt (Ernest), stud. jur., à Luxembourg.

Arens (Edouard), docteur en médecine à Luxembourg.

Aubry, avocat, à Luxembourg.

Auer, contrôleur en chef de l'octroi, à Luxembourg.

Aschmann, docteur en médecine, président du Collége médical, à Luxembourg.

Augustin (Guillaume), directeur de banque, à Luxembourg.

Augustin, ancien receveur de l'Etat, à Béttembourg.

Barth (Jean), ferblantier-zingueur, à Luxembourg.

Barry (de), directeur des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, à Luxembourg.

Barblé, ingénieur des chemins de fer Prince Henri, à Luxembourg.

Bauler, secrétaire communal, à Wiltz.

Bech, avocat, à Luxembourg.
Bellanger, architecte-ingénieur, à Luxembourg.
Bernard, directeur des postes, à Luxembourg.
Bertemes, bourgmestre, à Clairvaux.
Beschemont, notaire, à Mersch.
Binck, curé, à Dippach.
Blaise, professeur à l'école normale, à Luxembourg.
Blochausen (baron de), ministre d'Etat, à Luxembourg.
Bloc (Alphonse), fabricant de gants, à Luxembourg.
Blum, curé à Nagem.
Blumenstein (D^r^), rabbin, à Luxembourg.
Bodson (Hubert), banquier, à Luxembourg.
Bourgeois, lieutenant au corps des chasseurs, à Luxembourg.
Baurggraft (D^r^), médecin, à Luxembourg.
Baus (André), instituteur, à Luxembourg.
Bousson, ingénieur, à Luxembourg.
Bouvier, propriétaire et député, à Clairvaux, **délégué**.
Brasseur, avocat et député, à Luxembourg.
Brasseur, hôtelier, à Luxembourg.
Brassel, notaire, à Rambrauch.
Brandebourg, aide-conducteur, à Kreutzgründgen.
Brauch, curé à Bettingen.
Breisch, professeur à Ettelbruck, **délégué.**
Breisdorff (l'abbé), à Luxembourg.
Brincaux, avocat, à Luxembourg.
Brandenburger, vicaire, à Luxembourg.
Bruck (Jean Pierre), secrétaire au parquet de la cour, à Luxembourg.
Bruck (Pierre), libraire, à Luxembourg.
Buchler, chef de station, à Petange.
Buck (Victor), libraire, à Luxembourg.
Buck (Léon), à Luxembourg.

Buffet (Charles), vétérinaire, à Wiltz.
Cahen (Louis), limonadier, à Luxembourg.
Cahen (Hippolyte), négociant, à Luxembourg.
Caïn-Mayer, tanneur, à Luxembourg.
Carlier de St-Hubert, négociant à Luxembourg.
Cary (Auguste), fabricant de tabacs, à Luxembourg.
Clasen, professeur, à Dickirch, **délégué**.
Clasen (Dr), médecin, à Grevenmacher.
Clasen (Léopold), pelletier, à Luxembourg.
Chevalier (Philippe), fabricant de tabacs, à Luxembourg.
Chomé (Jules), conseiller à la cour, à Luxembourg.
Colnet d'Huart (de), directeur de l'Athénée, à Luxembourg.
Collart (Auguste), étudiant, à Luxembourg.
Collart (Charles), maître de forges et député, à Dommeldange.
Conrot (Victor), industriel, à Pulfermühl.
Conrot (Léon), négociant, à Luxembourg.
Conrot (Albert), négociant, à Luxembourg.
Conter, de Vianden.
Crocius (Charles-Ferdinand), notaire, à Luxembourg.
Dax (Georges), surveillant au pensionnat du Progymnase, à Diekirch.
Delvaux, notaire, à Weiswampach, **délégué**.
De Muyser, avocat et député, à Luxembourg, **délégué**.
De Namur, agent international des chemins de fer belges, à Luxembourg.
Deny, industriel, conseiller communal, à Luxembourg.
Dietz (docteur), médecin à Grevenmacher, **délégué**.
Didier, curé à Larochette, **délégué**.
Diederich, avocat à Luxembourg.
Dieschburg (Léonard), marchand-tailleur, à Luxembourg.
Disteldorff, propriétaire-rentier, à Luxembourg.

Ditsch-Kohner, propriétaire, à Luxembourg.

Dondelinger (Henri), propriétaire, à Echternach.

Dumont, capitaine au corps des Chasseurs luxembourgeois, à Luxembourg.

Dumont (Camille), avocat, à Luxembourg.

Dumont, inspecteur des eaux et forêts, à Luxembourg.

Duchscher, contrôleur des télégraphes, à Petange.

Dupont, juge au tribunal de Luxembourg. **délégué**.

Dupont (Joseph), greffier du juge de paix, à Grevenmacher.

Dutreux, père, propiétaire-rentier, à Luxembourg.

Echternach, professeur, à Vianden.

Eltz, percepteur des postes, à Diekirch.

Engling, professeur honoraire, à Luxembourg.

Engel, propriétaire-rentier, à Luxembourg.

Erpelding, avocat, à Luxembourg.

Eskens, rentier, à Luxembourg.

Ettinger (François), rentier, à Luxembourg.

Ettinger, notaire, à Junglinster.

Even, député et bourgmestre, à Beaufort.

Eydt (Aloyse), propriétaire, à Luxembourg.

Eydt (Henri), industriel, à Luxembourg.

Eydt (François), architecte, à Luxembourg.

Eyschen (Paul), directeur général de la justice, à Luxembourg.

Eyschen, curé à Itzig.

Faber (Mademoiselle Marguerite), propriétaire du Cercle, à Luxembourg.

Faber (Georges), propriétaire-tanneur, à Wiltz.

Faber, secrétaire des chemins de fer, à Luxembourg.

Faber, propriétaire, à Hautcharage.

Faber-Knepper, député, à Wiltz.

Faber (Eugène), receveur communal, à Ettelbrück.

Feltgen (Dr), médecin, à Mersch.

Feltgen, ingénieur-chimiste, à Luxembourg.

Fehlen, banquier, à Luxembourg.

Ferrant (Henri), propriétaire, à Luxembourg.

Ferron-Martiny, propriétaire, à Luxembourg.

Feyder, notaire, à Grevenmacher.

Feyden (Arthur), avocat, à Luxembourg.

Fischer (Eugène), échevin de la ville de Luxembourg.

Fischer (Jules), ingénieur, à Luxembourg.

Fischer (Adolphe), bourgmestre et député, à Hollerich.

Fischer (Constant), ingénieur à Esch s./A.

Fischer-Ferron, chapelier, à Luxembourg.

Fonck (Dr), médecin, à Luxembourg, **délégué.**

Fontaine (de la), commissaire de district, à Luxembourg, **délégué.**

Fontaine (Prosper de la), député, à Schrassig.

Fox, curé à Born.

Fox, professeur au Collége « Stella Matutina » à Feldkirch en Tyrol.

François (Camille), receveur général du Grand-Duché, à Luxembourg.

François (Charles-Ferdinand), négociant à Esch s./A.

Franck, juge de paix, à Luxembourg.

Fresez (Paul), directeur des bains et lavoirs, à Luxembourg.

Funck (Henri), brasseur, à Neudorf.

Funck (Henri), propriétaire, à Capellen.

Funck (Jules), directeur de banque, à Luxembourg.

Funck-Nouveau, brasseur, à Luxembourg.

Funck (Michel), industriel, à Luxembourg.

Gaasch (Nicolas), curé, à Garnich.

GAASCH (Jean-Pierre), propriétaire, à Hellange.

GASPAR, employé à la Direction des postes, à Luxembourg.

GARGAN (Charles DE), propriétaire-rentier, à Luxembourg.

GEMEN (Charles), chef de bureau à l'Administration de la ville de Luxembourg, **délégué.**

GERLACHE (DE), propriétaire, à Differdange.

GENSON, chef de bureau des chemins de fer, à Luxembourg.

GLODT (Michel), inspecteur des chemins de fer, à Petange, **délégué.**

GLODEN (Nicolas), curé, à Rodange.

GODCHAUX (Paul), industriel, à Schleifmühl.

GODCHAUX (Jules), industriel, à Ettelbrück.

GODCHAUX (Ernest), industriel, à Schleifmühl.

GONTIER-GRIGY, directeur de la « Paternelle » à Luxembourg.

GRAAS (Jacques), notaire, à Luxembourg, **délégué.**

GRAAS (Jean-Pierre), négociant, à Luxembourg.

GRAF (Bernard), professeur, à Luxembourg.

GRAF, curé, à Basbellain.

GREDT, sous-directeur de l'Athénée, à Luxembourg.

GREISCH-SCHOON, bijoutier, à Luxembourg.

GRIES (Adolphe), percepteur des postes, à Luxembourg,

GRŒVIG, professeur, à Luxembourg, **délégué.**

GRUBER, contrôleur des postes, à Luxembourg.

HAAL (Bernard), curé-doyen de St-Michel, à Luxembourg. **délégué.**

HAAS, curé, à Nommern.

HALL (Jean), curé, à Holzem.

HAMELIUS-PINTH, à Hosingen.

HASTERT (Pierre), fabricant, à Luxembourg.

HASTERT (Pierre), meunier, à Luxembourg.

HASTERT (Jean Pierre), hôtelier, à Luxembourg.
HEINEN, professeur, à Ettelbrück.
HELDENSTEIN, pharmacien, à Luxembourg.
HELDENSTEIN, notaire, à Larochette.
HEMMER, notaire, à Koerich.
HENGESCH, professeur au Séminaire, à Luxembourg.
HENRY, directeur des Hauts-fournaux, à Rodange.
HENRION, professeur à l'Athénée de Luxembourg, **délégué.**
HERCHEN, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
HERMES (Dr), médecin, à Remich, **délégué**.
HERRIGES (Dr), propriétaire de l'hôtel de l'Europe, à Luxembourg.
HERRIGES, juge de paix, à Mersch.
HERZIG-KAEMPFF, bijoutier, à Luxembourg.
HEUARD, président du tribunal, à Luxembourg.
HEUSCHLING, étudiant, à Lamadelaine.
HOUSSE, directeur du progymnase, à Diékirch.
HOUSSE (Jean), armurier, à Luxembourg.
HOMMEL, curé, à Altwies.
HORJÉCKEL, propriétaire du Café de la Place, à Luxembourg.
HOSTERT, curé, à Keispelt et Meispelt.
HUSS, curé, à Hamm.
HUBER, rentier, à Luxembourg.
JACOBY, ingénieur à la gare centrale de Luxembourg.
JACQUES, député, à Arsdorf.
JACQUINOT (Charles), rentier, à Bettembourg.
JAMINET, propriétaire, à Berchem.
JENTGEN, chapelier, à Luxembourg.
JONAS, conseiller d'Etat, directeur de l'Enregistrement, Luxembourg.

Joris, rédacteur du journal *l'Indépendance luxembourgeoise*, à Luxembourg, **délégué**.

Joris, confiseur, à Ettelbrück.

Jost, curé, à Rindschleiden.

Jurion, procureur général d'Etat, à Luxembourg.

Kaempff (Auguste), bijoutier, à Luxembourg.

Kaufmann, instituteur en chef, à Esch-s/A.

Keiffer (Joseph), négociant, à Grevenmacher.

Kellen, bourgmestre, à Platen.

Kerckhof, propriétaire, à Luxembourg.

Keucker, conseiller à la Cour, à Luxembourg.

Kinnen, inspecteur de révision des douanes, à Luxembourg.

Kintgen, professeur à l'école normale, à Luxembourg.

Kirpach, juge et membre de la Chambre des députés, à Luxembourg.

Kirpach, avocat, à Luxembourg.

Kirsch, chef de bureau à l'administration des télégraphes, à Luxembourg.

Kirsch, député, à Wickrange.

Klein (Henri), notaire, à Wiltz.

Klein, député, à Luxembourg.

Klein (D^r^) médecin, à Mondorf.

Klein (Hubert), hôtelier, à Luxembourg.

Klensch, ingénieur civil, à Luxembourg.

Knaff (J.-B.), négociant, à Grevenmacher.

Knaff, député, à Larochette.

Kneip, receveur de l'enregistrem., à Remich, **délégué**.

Knepper, candidat notaire, à Remich.

Koetz, étudiant, à Louvain.

Kohn, curé, à Simmern.

Kons (Joseph), ancien lieutenant, à Luxembourg.

Koob, ancien instituteur, à Luxembourg.
Kreins, négociant, à Luxembourg.
Kreins, piqueur au chemin de fer, à Luxembourg.
Krombach père, pharmacien, à Luxembourg.
Krombach (Henri), pharmacien, à Ettelbrück.
Kuborn, curé, à Merl.
Kuborn, vicaire, à St-Jean au Grund.
Langer, curé, à St-Jean au Grund.
Lamort (Jules), rentier, à Luxembourg.
Lamort (Maurice), fabricant, à Senningen.
Lamort (Eugène), industriel, à Grevenmacher.
Laval (Auguste), conseiller à la Cour, à Luxembourg.
Laval (Auguste), avocat, à Luxembourg.
Layen (Dr), médecin, à Luxembourg.
Lebrun, propriétaire, à Clausen.
Lech, vicaire, à Luxembourg.
Leesberg, ancien capitaine, à Esch-s/A.
Lehnerts (Dr), médecin, à Redange.
Le Gallais (Walter), étudiant, à Luxembourg.
Le Gallais (Norbert), étudiant, à Luxembourg.
Le Lièvre, commis des postes, à Luxembourg.
Lenné, propriétaire, à Reckingerhof.
Lentz (Michel), conseiller à la Chambre des comptes, à Luxembourg.
Leotart, inspecteur de direction des chemins de fer Prince Henri, à Luxembourg.
Lessel, président de la Chambre des députés, à Mondorf.
Letellier, ingénieur en chef, à Luxembourg.
Lévy (Mirtyl), industriel, à Luxembourg.
Lévy (Seligman-Michel), marchand de chevaux, à Luxembourg.

Lévy (Lazard-Michel), marchand de chevaux, à Luxembourg.

Leyers, négociant, à Habana, actuellement à Luxembourg.

Linden, instituteur, à Lamadelaine, **délégué**.

Lippmann, consul du gr.-d. de Luxembourg, à Amsterdam.

Loser, notaire, à Echternach.

Luja, architecte de la ville de Luxembourg.

Lyon (Léon), peintre, à Schleifmühl.

Macher-Wurth, député et conseiller communal, à Luxembourg.

Majerus, maître de forges, à Colmar, **délégué**.

Majerus (Léon), notaire, à Luxembourg.

Majerus (Alphonse), avocat, à Luxembourg.

Masseler (Jules), comptable, à Diékirch, **délégué**.

Masseler (Charles), percepteur des postes, à Petange.

Mattelet, négociant, à Hosingen.

Mayer (Isidore), négociant, à Luxembourg.

Mayer (Gabriel), industriel, à Luxembourg.

Mehlen, député, à Manternach.

Menager, professeur de musique, à Luxembourg.

Mendels (Nicolas), conseiller communal, à Lamadelaine.

Mergen, avocat et député, à Diekirch.

Merot (Alexandre), hôtelier, à Rodange.

Mersch-Faber, commissaire du Gouvernement près les chemins de fer, à Luxembourg, **délégué.**

Mersch-Nouveau, négociant, à Luxembourg.

Mersch-Adam, négociant, à Luxembourg.

Mersch (Isidore), négociant, à Luxembourg.

Mersch-Wittenauer, rentier et conseiller communal, à Luxembourg.

Mersch (Joseph), négociant, à Luxembourg.

Mersch (Constant), avocat, à Luxembourg.

Mersch, ingénieur, chef de section, à Ettelbrück.

Mertens, député, à Wiltz.

Metz (Norbert), maître de forges et député, à Eich.

Metz (Edouard), maître de forges, à Eich.

Metz (Léon), maître de forges, à Eich.

Metz (Gustave), maître de forges, à Eich, **délégué.**

Meyer, notaire, à Diekirch.

Meyrer, vicaire, à Luxembourg.

Meyers (D^{r}), médecin, à Esch-s/A.

Meyers, professeur à l'école normale, à Luxembourg.

Michel, instituteur, à Eich.

Michaelis, juge d'instruction, à Luxembourg.

Michaelis, juge de paix, à Wiltz, **délégué.**

Mines (Jules), directeur de minières, à Rodange.

Moes, directeur de l'école primaire supérieure, à Remich.

Molitor, professeur, à Diekirch, **délégué.**

Molitor, curé, à Hollerich.

Mongenast (Albert), tanneur, à Luxembourg.

Mongenast (Camille), vérificateur des chemins de fer Prince Henri, à Petange.

Monix (de), directeur-gérant des Tramways, à Luxembourg.

Mousel, bourgmestre, à Sandweiler.

Mousel fils, pépiniériste, à Sandweiler.

Mousel (Albert), brasseur, à Clausen.

Mousel (Jules), négociant, à Luxembourg.

Mullendorff (Mathieu), conseiller de Gouvernement, à Luxembourg.

Mullendorff (Auguste), professeur, à Luxembourg, **délégué.**

Mullendorff (Prosper), sténographe de la Chambre des députés, **délégué.**

Muller, professeur à l'Athénée, à Luxembourg.

Muller (Hubert), ingénieur, à Esch-s/A.

Muller (Mathias), procureur d'Etat, à Luxembourg.

Muller (Eugène), industriel, à Luxembourg.

Muller, curé, à Machtum.

Muller, curé, à Limpach.

Muller (Adolphe), négociant, à Luxembourg.

Munchen (Charles), avocat et conseiller d'Etat, à Luxembourg, **délégué.**

Munchen (Alphonse), major-commandant des Chasseurs luxembourgeois, à Luxembourg, **délégué.**

Munchen (Auguste), avocat, à Luxembourg.

Munchen (Alphonse), ingénieur, à Luxembourg.

Munkascy, propriétaire-rentier, à Colpach.

Muset, propriétaire, à Luxembourg.

Namur (Joseph), pharmacien, à Luxembourg.

Namur, confiseur, à Luxembourg.

Namur, notaire, à Grevenmacher.

Nepper-Medinger, négociant, à Luxembourg.

Neumann, conseiller à la Cour, à Luxembourg.

Neyen, vétérinaire, à Remich.

Niedercorn (Dr), médecin, à Luxembourg.

Nitschké, professeur, à Anvers.

Noé, curé-doyen, à Wiltz, **délégué.**

Noppeney (Edmond), candidat notaire, à Luxembourg.

Nothumb, curé, à Wegmerskirch.

Nuel (Dr), professeur à l'Université de Louvain.

Omlor, industriel, à Bonnevoie.

Olimart (Gustave d'), secrétaire du Roi, à La Haye.

Oakes (Réginald), ingénieur des chemins de fer Prince Henri, à Petange.

Orianne, député, à Elvange.

Oster (frères), fabricants, à Luxembourg.

Osthues, instituteur, à Luxembourg.

Otto (Henri), chef de bureau au Gouvernement, à Luxembourg.

Paulus-Wirschem, limonadier, à Luxembourg.

Pellering-Mersch, négociant, à Luxembourg.

Perlia, confiseur, à Luxembourg.

Pesch, agent principal d'assurance, à Mondercange.

Pescatore (Antoine), vice-président de la Chambre des députés, à Luxembourg, **délégué**.

Petry, juge de paix, à Grevenmacher.

Pfeiffenschneider, sous-bibliothécaire, à Luxembourg, **délégué.**

Pfeiffer, curé à Meysembourg.

Pfinder (Auguste), marchand de vins, à Luxembourg.

Philippe, professeur à l'Athénée de Luxembourg.

Philippe, curé, à Clausen.

Pinth (D^{r}), médecin, à Bascharage.

Pousset, régisseur du Prince d'Aremberg, à Mersch.

Pretemer, bourgmestre, à Sanem.

Prot-Berger, fabricant, à Wiltz.

Raths, receveur, à Grevenmacher.

Rausch, conseiller à la Cour, à Luxembourg.

Rausch, notaire, à Luxembourg.

Reis, commis à la Direction des Postes, à Luxembourg.

Renckens, curé, à Hachiville.

Reuter, professeur, président de la section des sciences naturelles de l'Institut, à Luxembourg, **délégué**.

Reuter (Joseph), négociant, à Luxembourg.

Revenig, professeur, à Vianden.

Rischard (Isidore), candidat notaire, à Luxembourg.

Rischard (Lucien), directeur des Contributions, à Luxembourg.

Rischard (Charles), avocat général, à Luxembourg.

Rischard (Martin), receveur des Contributions, à Luxembourg.

Risch (Théodore), candidat en Droit, à Capellen.

Roebe (de), directeur général des Finances, à Luxembourg.

Rossbach, lithographe, à Luxembourg.

Rousseau, clerc de notaire, à Esch-s/A.

Ruppert, archiviste du Gouvernement, à Luxembourg, **délégué.**

Ruppert-Fonck, maréchal-ferrant, à Luxembourg.

Ruth, notaire, à Mersch.

Saint-Hubert (Auguste de), fabricant, à Luxembourg.

Salentiny, directeur général de l'Intérieur, à Luxembourg.

Salentiny, ingénieur, à Luxembourg.

Samuel-Mayer, négociant, à Luxembourg.

Sassen, ingénieur des chemins de fer Prince Henri, à Luxembourg.

Sax, professeur à Echternach, **délégué.**

Sax (François), commis des postes, à Luxembourg.

Schaack, vice-président du tribunal, à Luxembourg.

Schaack, professeur à l'Athénée, à Luxembourg.

Schaefer (Ferdinand), rentier, à Luxembourg.

Schambourger, libraire, à Luxembourg.

Schintgen, ancien instituteur, à Luxembourg.

Schintgen, conseiller communal, à Remich.

Schintgen, rentier et bourgmestre, à Crauthem.

Schleich, propriétaire à Sanem.

Schmit (Dr), médecin, président de la section des sciences médicales de l'Institut, à Luxembourg, **délégué**.

Schmit (Adolphe), avocat, à Luxembourg.

Schmit, pharmacien, à Remich.

Schmit, contrôleur du timbre, à Luxembourg.

Schmitz, professeur à l'Athénée, à Luxembourg.

Schmitz, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, à Luxembourg.

Schmitz, négociant, à Luxembourg.

Schmitz (Emile), étudiant en Théologie, à Luxembourg.

Schmit, directeur des domaines privés de S. A. R. le Prince Henri, à Ettelbrück.

Schneider (Nicolas), commissaire de police, à Luxembourg.

Schœtter (Jean), professeur, secrétaire de la section historique de l'Institut, à Luxembourg, **délégué**.

Schœtter, notaire, à Esch-s/A., **délégué**.

Schœtter (Charles), industriel, à Esch-s/-Sûre.

Schommer, pharmacien, à Luxembourg.

Schoon (Aloyse), professeur à l'école primaire supérieure, à Grevenmacher.

Schœller, industriel, à Colmar-Berg.

Schoren, commissaire de district, à Grevenmacher.

Schoren (Ernest), clerc de notaire, à Remich.

Scholtus (Dr), médecin, à Diekirch.

Schou, chef de bureau au Gouvernement, greffier de la Chambre des députés, à Luxembourg.

Schrœder (Dr), médecin, à Redange, **délégué**.

Schrœder, directeur de l'école primaire supérieure, à Ettelbrück.

Schmelzer (Max), propriétaire-tanneur, à Wiltz.

Schumacher, notaire, à Bascharage.

Schuler (Joseph), instituteur, à Vianden.

Schumann, contrôleur principal des chemins de fer, à Luxembourg.

Schutz, coadjuteur au pensionnat de Diekirch.

Schwarz, huissier, à Clervaux.

Servais (Emmanuel), ancien ministre d'Etat, bourgmestre de la ville de Luxembourg, **délégué.**

Servais (Paul), industriel, à Weilerbach.

Servais, bourgmestre, à Mersch, **délégué**.

Servais (Emile), ingénieur, à Luxembourg.

Seiler, curé, à Bœvange.

Seyler (D^{r}), médecin, à Wiltz.

Siegen, conducteur des travaux publics, à Clausen, **délégué**.

Siegen (Charles), vétérinaire, à Luxembourg.

Siebenaler, notaire à Hellange.

Simon (Eugène), suppléant de la justice de paix, à Wiltz.

Simons (Charles), avocat et député, à Luxembourg.

Simon, professeur-émérite, à Wiltz.

Simon-Neumann, hôtelier, à Luxembourg.

Sivering, ingénieur en chef, à Luxembourg.

Soupert et Notting, rosiéristes, à Luxembourg.

Speyer, juge de paix, à Vianden, **délégué**.

Stronck, professeur à l'Athénée, à Luxembourg, **délégué.**

Stronck, curé, à Bertrange.

Stumper, garde-général, à Grevenmacher.

Steinmetz (Mathias), négociant, à Grevenmacher.

Stadler, directeur des douanes, à Luxembourg.

Stein, secrétaire de district, à Luxembourg.

Steichen, propriétaire, à Bastendorf.

Steichen, étudiant en Droit, à Luxembourg.

Suttor, ingénieur civil, à Luxembourg.
Thomas-Buyrne, propriétaire, à Luxembourg.
Timmesch, vicaire, à Linger.
Traus, bijoutier, à Luxembourg.
Tschiederer (Vitalis), ingénieur, à Bettembourg.
Tudor, propriétaire, à Rosport.
Ugen, instituteur, à Esch-s/A.
Ulveling (Jean), ancien directeur général, à Luxembourg, **délégué**.
Ulveling (Georges), directeur de banque, à Luxembourg.
Ulveling (Martin), notaire, à Remich.
Ulveling (Jules), de Remich.
Ulveling frères, étudiants, à Luxembourg.
Van Acker, professeur de musique, à Luxembourg.
Van Damme, consul de Belgique, à Luxembourg.
Van Gogh, colonel en retraite, à Luxembourg.
Van Bennekom, capitaine-quartier-maître, à Luxembourg.
Vannerus, président du Tribunal, à Diekirch.
Vannière, restaurateur à la gare de Luxembourg.
Van Werveke, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
Van Volxem (Jules), propiétaire du Rodenhof.
Vermast, professeur de musique, à Luxembourg.
Vincent (Nestor), propriétaire, à Bertrange.
Wagner (Pierre), propriétaire, à Itzig.
Wagner, instituteur en chef, à Ettelbrück.
Wagner, instituteur, à Petange.
Wacquant (de), député et bourgmestre, à Fœtz.
Wahl, aumônier des prisons, à Luxembourg.
Waltzing, vérificateur de l'Enregistrement, à Luxembourg.
Weber (Fritz), candidat notaire, à Eich.
Weber (Hubert), curé de Notre-Dame, à Luxembourg.

WEBER (Bernard), professeur au Séminaire, à Luxembourg.

WEBER (Michel), instituteur, à Stadtbredimus.

WELBES, notaire, à Luxembourg.

WECKBECKER-HELDENSTEIN, pharmacien, à Luxembourg.

WEIS (Antoine), directeur de l'usine à Gaz, à Luxembourg.

WEIS (Nicolas), propriétaire-rentier, à Grevenmacher.

WELTER (Edouard), notaire, à Wiltz.

WELTER (frères), étudiants, à Luxembourg.

WELTER (Théodore), curé, à Rosport.

WERCOLLIER, professeur à l'Ecole Normale, à Luxembourg.

WEYDERT, inspecteur principal des douanes, à Luxembourg.

WEYDERT, lieutenant, à Luxembourg.

WEYNAND, vicaire, à Luxembourg.

WIES, professeur à l'Athénée de Luxembourg, **délégué**.

WILLIÈRE (Paul), ingénieur-directeur des chemins de fer Prince Henri, à Luxembourg.

WILHELMY, receveur de l'enregistrement, à Grevenmacher.

WILTGEN, vicaire, à Neunhausen.

WINANDY, curé, à Septfontaines.

WITRY, professeur à l'Athénée de Luxembourg.

WITTENAUER, ingénieur, à Luxembourg, **délégué**.

WITTENAUER, fabricant de tabacs, à Luxembourg.

WOLFF (Edouard), ingénieur, à Luxembourg.

WOLFF (Edouard), avocat, à Luxembourg.

WOLFF VON SCHWEITZER, rentier, à Luxembourg.

WORRÉ, ingénieur, à Luxembourg.

WURTH-PAQUET, Président de la cour supérieure, à Luxembourg, **délégué**.

Wurth-Fendius, hôtelier, à Luxembourg.
Wurth (Albert), négociant, à Luxembourg.
Wurth, notaire, à Wormeldange.
Zelle (Louis Joseph), capitaine aux Indes néerlandaises, actuellement à Luxembourg.
Ziegler de Ziegleck (Guillaume), ingénieur, à Esch-s/A.

MEXIQUE.

Altamirano (Fernando), de la *Sociedad de Historia natural,* à Mexico.
Alvarez y Guerrero (Luis), secretario del *Liceo Hidalgo,* à Mexico.
Barcena (Mariano), Présidente de la *Sociedad de Historia natural*, à Mexico.
Barreda (Gabino), Présidente actual del *Liceo Hidalgo*, à Mexico.
Bavanda (José Maria), de la *Societad de Geographia*, à Mexico.
Chavero (Alfredo), secretaria perpetuo de la *Sociedad de geographia*, à Mexico.
Gibbon (Eduardo), del *Liceo Hidalgo*, à Mexico.
Gutierrez (Manuel), del *Museo nacional*, à Mexico.
Herrera (Alfonso), Présidente Honorio perpetuo de la *Sociedad de Historia natural*, à Mexico.
Icazbalceta (Joaquim Garcia), de la *Academia de la Lengua* de Madrid, à Mexico.
Limantour (Ivis) de la *Sociedad de geografia,* à Mexico.
Manfred (D^r^), de la *Sociedad de geografia,* à Mexico.
Mendoza (Gumesindo), director del *Museo nacional*, à Mexico.
Ortiz (Cristobal), director de Telegrafo, à Mexico.

Orozco y Berra (Manuel), Presidente de la *Sociedad de geografia,* à Mexico.

Pimentel (Francisco), de la Academia Nacional de Sien-cias, de la Lengua de Madrid, etc., à Mexico, **délégué.**

Ramirez (Santiago), secretario de la *Sociedad de geografia*, à Mexico.

Ramirez (Ignacio), ministro de Instruccion Publica, à Mexico.

Rodriguez (José) y los del *Liceo Hidalgo*, à Mexico.

Segura (Sebastian) del *Liceo Hidalgo*, à Mexico.

Sanchez (Jesus) de la *Sociedad de Historia National*, à Mexico.

Sociedad (la) de geografia y Estadistica, à Mexico (deux exemplaires).

Villada (Manuel) de la *Sociedad de historia natural*, à Mexico.

NICARAGUA

Meulemans (Auguste), consul général, à Bruxelles, **délégué**.

Meulemans (Madame Auguste).

PEROU

Ber (Th.), professeur, à Lima.

Chalon (P. F.), architecte, à Lima.

Combe (Pierre), négociani, à Lima.

Dibos (Félix), négociant, à Lima, **délégué**.

Guétat (Ivan), mineur, à Lima.

Castaneda (Julio Cesar de), étudiant, à Gembloux (Belgique).

Hérouard (N.), directeur de la fabrique de glaces, à Lima.

Martinet (Henri), professeur de botanique, à Lima.

Nodal (Hernandez Jozé), professeur, à Lima, **délégué.**

Quesnel (F.), négociant, à Lima.

Raymondi (Antonio), naturaliste, à Lima.

Ténaud (Jules), planteur sucrier, à Lima.

PORTUGAL

S. M. le Roi FERDINAND.

Académie royale des Sciences, à Lisbonne.

Alvares (le Dr J. G. d'), à Braga.

Alvares (le Dr F. M. G. d'A), à Braga.

Bibliothèque nationale de Lisbonne.

Cœlho (Edouard), à Lisbonne.

Comité central permanent de géographie au ministère des Colonies, à Lisbonne.

Canto (Ernesto do), propriétaire, membre de la Société de Géographie, à Lisbonne.

Castro (le professeur M. A.), à Braga.

Cordeiro (Luciano), premier secrétaire général de la Société de Géographie de Lisbonne, **délégué.**

Cordeiro de Sousa (Francisco Maria), vice-consul des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, à Rio de Janeiro.

Cordeiro (F. M. Sa), à Rio de Janeiro.

Cardoso (le prof. Dr J. J. Lopes), à Braga.

Ennes (Antonio), journaliste, à Lisbonne.

Mendanha (Antonio Pinto de), à Braga.

Negredos (le vicomte de), à Braga.

Pessoa (Dom João Chrisostomo d'Amarim), archeveque de Braga, primat d'Espagne.

Pequito (le prof. Rodrigo Alfonso), de l'Institut commercial, deuxième secrétaire de la Société de Géographie de Lisbonne.

Pereira-Caldas (le Dr J. J. da Silva), professeur au Lycée de Braga, secrétaire de l'Athénée archéologique de Braga.

Santos (le Dr Francisco Paula dos), membre de la Société de Géographie, à Lisbonne.

Silva (le professeur Celestino da), à Braga.

Silva (le chevalier J. da), à Lisbonne, **délégué**.

Société de Géographie, à Lisbonne.

Thomaz (A. Fernandes), de Louzan.

Université de Coïmbre.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Augier de Maintenon, sous-commissaire de la marine, chef de bureau de l'Intérieur, **délégué**.

Banet (Prosper), capitaine de port.

Cordon (Victor), capitaine au long cours.

Deville (Julien), caissier du trésor.

Fréchon (Constant), négociant.

Frehill (R. M.), négociant.

Grezet (Auguste), négociant.

Joubert (Alfred), ancien commandant des Iles St-Pierre et Miquelon.

Hooper (W.), négociant.

Hough (C. T.), négociant.

Lacroix (A.), négociant.

Laughlin (Mac), négociant.

Letournoux (l'abbé), supérieur ecclésiastique des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Mazier, maire de la ville de Saint-Pierre.

MARESCALCHI (Le C^te^), membre de la *Société d'Ethnographie*.

O'SCHEAN (Richard), négociant.

ROBERDAU (Henri), aide-commissaire de la marine.

SENÈS (Charles), négociant.

SALOMON (Charles), notaire.

VINCENT (Jean Louis), capitaine au long cours.

SALVADOR.

TORRES-CAÏCEDO, ministre plénipotentiaire de San-Salvador, à Paris.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

S. A. R. WILHELMINE-MARIE-SOPHIE-LOUISE, Grande-Duchesse de Saxe-Weimar.

SUÈDE.

S. M. OSCAR II, roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Wendes.

LINDBLAD (Eskild), ingénieur à Jönköping, **délégué**.

LINDBLAD (A.), étudiant, à Sandhem.

STEINNORDH (J. H. W.), professeur et docteur, à Linköping.

SUISSE.

BLUM (Fernand), négociant, à Fribourg.

SAVARY (Henri), à Fribourg.

SCHALLER, directeur de l'Instruction publique, à Fribourg, **délégué.**

TSCHUDI (J. J. VON), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération Suisse, à Vienne.

TURQUIE.

ARISTARCHI (Stéphane D'), grand logothète, à Constantinople.
LEBLONEL, à Péra.

URUGUAY.

BAUZA, à Montevideo.
CASTRO (Carlos DE), à Montevideo.
CASTRO (Augustin DE), à Montevideo.
CERVANTES (A. Magarino), à Montevideo, **délégué.**
CRIADO (Alonzo), à Montevideo.
FORTERA (Lindolfo), à Montevideo.
GRANADA (Daniel), à Montevideo.
RUCKER (Conrado), à Montevideo.
SAGASTUME (J. Vasquez), à Montevideo.
VARQUEZ (Landelino), à Montevideo.

Nous recevons au dernier moment une liste snpplémentaire pour l'ALGÉRIE :

MATHIEU, pharmacien, à Oran, place Kléber.
ALESSI, libraire, à Oran.
HAUTTEMENT, directeur du Comptoir de la Société Algérienne, à Alger.
DE SERRA, consul d'Espagne à Saint-Domingue, à Oran.
VILUMBRALÈS, négociant, à Sidi-Bel-Abbès, dép. d'Oran.
LÉVY (Louis), négociant, à Oran.
HOUDAS, professeur d'arabe à la Chaire publique d'Alger, **délégué.**

COMPTE-RENDU DU TRÉSORIER

—

DOIT

Reliquat du Congrès de Nancy.....	4.000	»
Souscription de M. le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République française.....	100	»
21 souscriptions de Membres de la *Société américaine de France* ou de la *Société d'Ethnographie de Paris*.....	126	»
1026 souscriptions à 12 fr.....	12.312	»
Souscription de M. Maisonneuve, éditeur du Compte-rendu.....	1.800	»
	18.338	»

AVOIR

Frais de secrétariat et de correspondance.	1.421	95
Circulaires, carnets et imprimés divers..	1.181	10
Installation du Congrès.....	395	52
Papier pour le *Compte-rendu*.....	2.375	25
Impression, tirage et brochage du *Compte-rendu*.....	4.401	65
Planches.....	2.004	30 (1)
A reporter.....	11.779	77

(1) Dans ce total de 2,004 fr. 30, figure une somme de 230 fr. à laquelle ont été évalués les frais faits à Paris pour l'impression du mémoire de M. l'abbé Pipart. La note n'a pu en être obtenue bien qu'elle ait été réclamée avec instance.

Report.....	11.779	77
Brochures pour Bruxelles.....	35	»
Caractères spéciaux, dépêches et divers.	256	35
Gratification aux ouvriers typographes..	80	»
En caisse.....	3.099	20
Créances à recouvrer.....	564	»
Souscription de M. Maisonneuve.....	1.800	»
Change, remises et cotisations non recouvrables.....	723	68
	18.338	»

RELIQUAT

En caisse.....	3.099	20
Créances à recouvrer.....	564	»
Souscription Maissonneuve.....	1.800	»
	5.463	20

Il reste à acquitter sur ce reliquat de 5.463 fr. 20 c. les frais d'envoi du Compte-rendu.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES

—

TROISIÈME SESSION. — BRUXELLES

Du 23 au 26 Septembre 1879.

Par décision du Congrès international des Américanistes tenu à Luxembourg en Septembre 1877, la ville de Bruxelles a été désignée pour être le siége de la troisième session qui aura lieu du 23 au 26 Septembre 1879.

I.

Le Congrès international des Américanistes a pour objet de contribuer au progrès des études ethnographiques, linguistiques et historiques relatives aux deux Amériques spécialement pour les temps antérieurs à Chr. Colomb, et de mettre en rapport les personnes qui s'intéressent à ces études.

II.

Feront partie du Congrès et auront droit à toutes ses publications, les personnes qui feront la demande d'une *carte de membre* soit au Trésorier ou au Secrétaire du Comité d'organisation, soit à l'un de MM. les Délégués, et qui acquitteront le montant de la cotisation fixé à 12 fr. Les personnes qui feront la demande d'une *carte de*

membre sont priées de donner très-exactement leurs nom, prénoms et qualités, ainsi que leur adresse.

Le montant de la cotisation peut être acquitté en un mandat postal ou en un chèque sur Bruxelles.

III.

Les mémoires dont la lecture exigerait plus de vingt minutes seront déposés sur le bureau, et il en sera présenté au Congrès un résumé soit écrit soit oral faisant connaître l'objet du travail, ses points importants et ses conclusions.

Les auteurs qui enverront des mémoires auxquels cette disposition serait applicable devront adresser en même temps des résumés substantiels.

Les mémoires des personnes qui ne pourront pas se rendre à Bruxelles devront être adressés au Secrétariat général du Comité, avant le 1^er^ Août 1879.

Les auteurs qui prendront part personnellement aux travaux du Congrès sont instamment priés de substituer un exposé oral à la lecture.

IV.

Les livres, manuscrits ou autres objets offerts au Congrès seront acquis à la Bibliothèque de l'Etat, de la ville de Bruxelles.

V.

Conformément à l'art. 19 des Statuts, le Bureau de la session de Luxembourg a mis à l'ordre du jour de la Session de Bruxelles les questions qui suivent :

Histoire. Indiquer parmi les faits qui composent l'his-

toire de l'empire mexicain, 1° ceux qui sont attestés par des documents indigènes précolombiens, 2° ceux qui ont été recueillis dans la tradition orale par des écrivains de race mexicaine, 3° ceux qui ont été recueillis dans la même tradition par les Européens.

Des Calpullis mexicains, de leur administration, de leur origine et du principe communiste qu'ils impliquent.

Examen critique du *Popol Vuh*.

Comparaison des trois royaumes de Cuzco, de Trujillo et de Quito qui formaient l'empire des Incas, au moment de la conquête. Différences que présentaient leur religion, leur législation, leur langage, leur architecture, leurs mœurs, etc.

Ce que l'on sait de la Norombègue.

Colonisation des embouchures du Mississipi.

Progrès de la cartographie américaine durant le XVI[e] siècle.

Archéologie.

Caractère des dessins dont sont ornés les objets en pierre provenant du détroit de Behring.

Valeur religieuse et emblématique des divers types d'idoles, de statuettes et de figures que l'on trouve dans les tombes péruviennes; classement des Conopas par types.

Classement des produits industriels et artistiques des indigènes de la côte du Pacifique, depuis l'isthme de Panama jusqu'au désert d'Atacama.

Antiquités des divers Etats de la Domination canadienne.

De la tradition de l'homme blanc et du signe de la croix (1).

---

(1) Voir Tome I, pp. 227-34.

Anthropologie et *Ethnographie.*

De l'homme tertiaire en Amérique.

De l'influence du milieu américain sur la race blanche.

Classification ethnologique des indigènes de la Nouvelle Grenade et de l'isthme de Panama.

Des races métisses au Brésil.

Les indigènes de l'Acadie lors de l'arrivée des premiers explorateurs français.

Des mounds situés à l'Ouest du Missouri et dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

Linguistique et *paléographie.*

Inscription de Cook découverte par le R^d^ J. Gass (1).

Déchiffrement des inscriptions mayas.

Les Quippos péruviens ; réunir le plus de données possible sur ce procédé mnémonique.

En quoi la langue esquimaude diffère-t-elle grammaticalement des autres langues de l'Amérique du Nord ?

Comparaison de l'Aymara, du Quichua et du dialecte de Quito.

Que faut-il entendre par les caractères de polysynthétisme, d'incorporation, d'encapsulation et d'holophrastisme que l'on attribue aux langues américaines ?

Indiquer les langues non-américaines dans lesquelles existerait la distinction du pluriel inclusif et du pluriel exclusif.

VI.

La première journée du Congrès sera consacrée à l'histoire de l'Amérique précolombienne et à l'histoire de la découverte du Nouveau Monde ; la seconde journée sera consacrée à l'Archéologie ; la troisième à l'Anthropologie et à l'Ethnographie ; la quatrième à la Linguistique et à la Paléographie.

(1) Voir Tome II, pp. 158, 159.

VII.

COMITÉ CENTRAL D'ORGANISATION.

Commission exécutive.

MM. Dupont (E.), membre de l'Académie royale de Belgique, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, ancien secrétaire général du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Bruxelles, rue de Florence, 66, à Ixelles.

Hane-Steenhuyse (Ch. d'), vice-président de la Société belge de Géographie, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien président du Congrès international de Géographie d'Anvers, chaussée Saint-Pierre, 104, à Etterbeek.

Jolly (baron F.), colonel d'état-major, commandant l'École de guerre, quai au Foin, 1, à Bruxelles.

Le Roy (A.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Institut Canadien de Québec et de la Société des Sciences du Venezuela, à Liége.

Renard (B.-J.), lieutenant-général en retraite, aide-de-camp du Roi, inspecteur général de la garde civique du royaume, ancien ministre de la guerre, ancien président du Congrès international d'économie sociale et d'hygiène, chaussée de Haecht, 220, à Schaerbeek.

Van den Peereboom (A.), ministre d'État, ancien ministre de l'Intérieur, ancien membre de la

Chambre des Représentants, Avenue de la Toison d'or, 44, à Bruxelles.

VILLE (E. DE), consul de Belgique à Quito, membre de l'Institut archéologique liégeois, rue Birmingham, 51, à Anderlecht.

WARLOMONT (E.-F.), docteur en médecine, vice-président de l'Académie royale de médecine, ancien secrétaire général du Congrès périodique international des sciences médicales, Avenue de la Toison d'or, 74, à Saint-Gilles.

WAUWERMANS (H.), lieutenant-colonel commandant du Génie, président de la Société de Géographie d'Anvers, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, rue du Mai, 19, à Anvers.

Trésorier.

M. FRÈRE (Joseph), directeur au ministère des Finances, rue de Milan, 4, à Ixelles.

Secrétaire général.

M. BAMPS (Anatole), docteur en droit, membre effectif de la Société belge de Géographie, rue du Marteau, 31, à Bruxelles.

Secrétaires-Adjoints.

MM. LEMAIRE (Gustave), rédacteur de l'*Étoile belge,* ancien secrétaire du Congrès international d'économie sociale et d'hygiène, rue des Comédiens, n° 35ª, à Bruxelles.

RENARD (B.-E.-C.), capitaine au corps d'état-major, professeur à l'École de guerre, rue de la Limite, 29, à Saint-Josse-ten-Noode.

YSEUX (Emile), docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles, professeur à l'Université de Bruxelles, membre du Conseil provincial du Brabant, rue de la Blanchisserie, 46, à Bruxelles.

Membres.

MM. Adan (E.), major d'état-major, commandant en second de l'École de guerre, directeur du Dépôt de la guerre, rue Wéry, 23, à Ixelles.

ALLARD (A.), directeur de la Monnaie de l'État, consul du Chili et de la Sublime-Porte Ottomane, place de la Monnaie, 2, à Bruxelles.

ALEXANDRE (Dr), secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, à Liége.

ALVIN (L.), conservateur en chef de la Bibliothèque royale, membre de l'Académie royale de Belgique, rue du Trône, 45, à Ixelles.

ANSPACH (J.), bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants, rue des Sables, 18, à Bruxelles.

ARINOS (S. Exc. le chevalier de BRITTO, baron DE), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Brésil près S. M. le Roi des Belges, rue du Méridien, 1, à Saint-Josse-ten-Noode.

ARNOULD (G), ingénieur principal des mines, à Mons.

BAMPS (J.-A.), procureur du Roi, membre du Conseil communal, président de l'Académie des Beaux-Arts et École industrielle, membre correspondant de la Commission royale des Monu-

ments, membre honoraire du Comité archéologique du Brabant, à Hasselt.

Banning (E.), directeur au ministère des Affaires étrangères, rue du Président, 42, à Ixelles.

Bénoit-Faber, ancien conseiller provincial, ancien président de la Chambre de commerce, à Namur.

Berardi, directeur de l'*Indépendance belge*, rue Fossé-aux-Loups, à Bruxelles.

Berchem (F.), ingénieur principal au corps des Mines, membre de la Société archéologique de Namur, rue Neuve, 32, à Namur.

Bormans (S.), archiviste de l'État, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission royale d'histoire, à Namur.

Briart (A.), ingénieur, membre de l'Académie royale de Belgique, à Chapelle-lez-Herlaimont (Mariemont).

Casterman (A.), colonel du génie en retraite, directeur à la Banque de Belgique, conseiller de l'Académie d'Archéologie, place Loix, 1, à Saint-Gilles.

Chalon (R.), membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission directrice du Musée royal d'antiquités et d'armures, président de la Société royale de Numismatique, vice-président de la Commission royale des Monuments, rue du Trône, 113, à Ixelles.

Cornet (F.-L.), ingénieur, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Cuesmes (Jemmapes).

Corr Van der Maeren, membre de la Société d'économie politique, rue des Deux-Églises, 22, à Bruxelles.

Couvreur (A.), membre de la Chambre des Représentants, ancien secrétaire-général du Congrès international d'économie sociale et d'hygiène, rue des Deux-Églises, 24, à Bruxelles.

Crocq (J.-J.), docteur en médecine, sénateur, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, président de la Société royale des sciences médicales et naturelles, rue Royale, 110, à Bruxelles.

Daury (l'abbé), professeur, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Dinant.

De Lantsheere (G.), agent de change, consul de la république de l'Équateur, ancien membre du Conseil provincial du Brabant, rue du Marais, 64, à Bruxelles.

Delgeur (le Dr L.), vice-président de la Société de Géographie d'Anvers, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, ancien président du Jury du Congrès de Géographie d'Anvers, Longue rue neuve, 72, à Anvers.

Dognée (E.), conseiller de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Liège.

Dulieu (J.), directeur des Sciences et des Lettres au ministère de l'Intérieur, rue de la Tulipe, 30, à Ixelles.

Du Fief (J.), professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, secrétaire général de la Société belge de Géographie, conseiller communal, rue Potagère, 171, à Saint-Josse-ten-Noode.

Dupont (H.), professeur à l'Athénée royal d'Arlon, secrétaire de la Société archéologique du Luxembourg, à Arlon.

Gillis (F.), consul de la République Dominicaine, membre de la Société scientifique de Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique, 43, à Bruxelles.

Génard (P.), archiviste de la ville d'Anvers, ancien secrétaire général du Congrès géographique, rue Van Lerius, 37, à Anvers.

Goethals (baron A. C. A. L.), lieutenant-général en retraite, aide-de-camp du Roi, ancien ministre de la Guerre, rue Joseph II, 32, à Bruxelles.

Grattan (E. A.), vice-président de la Société de Géographie d'Anvers, consul de S. M. Britannique, à Anvers.

Hagemans (G.), membre de la Chambre des Représentants, membre et ancien président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, ancien vice-président du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Bruxelles, rue de la Concorde, 35, à Ixelles.

Haulleville (baron P. de), directeur du *Journal de Bruxelles* et de la *Revue Générale*, rue de la Loi, 149, à Bruxelles.

Harlez (le chanoine C. de), docteur en droit, professeur de langues orientales à l'Université de Louvain, membre de la Société asiatique de France, de la Société de linguistique de Paris, de la Société orientale allemande, rue des Récollets, 25, à Louvain.

Heuscheling (X.), directeur honoraire au ministère de l'Intérieur, président de la Commission de statistique de Bruxelles, rue Ducale, 15, à Bruxelles.

Hymans (L.), ancien membre de la Chambre des Représentants, rédacteur en chef de l'*Echo du Parlement belge*, rue du Trône, 161, à Ixelles.

Juste (Th.), Conservateur du Musée royal d'antiquités et d'armures, membre de l'Académie royale de Belgique, rue du Viaduc, 15, à Ixelles.

Kuhnen van der Stichel (L.-P.), consul du Pérou et de la Bolivie, rue des Palais, à Schaerbeek.

Ledeganck (K.), docteur en médecine, secrétaire de la Société royale des scienees médicales et naturelles, rue des Longs-Chariots, 26, à Bruxelles.

Le Grand de Reulandt (S.-E.-V.), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, membre de la Société de Géographie d'Anvers, ancien trésorier général du Congrès géographique, rue Conscience, 22, à Anvers.

Liagre (J.-B.), lieutenant général, commandant et directeur des études de l'Ecole militaire, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, président de la Société belge de Géographie, à l'Ecole militaire, à Ixelles.

Le Hardy de Beaulieu (A.), ingénieur, membre de la Chambre des Représentants, président de la Société d'économie politique, rue d'Arlon, 93, à Bruxelles.

Limburg-Stirum de Thiennes (le C^te^ Thierry de), docteur en droit, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, membre de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la

Flandre, rue Haut-Port, 56, à Gand, et au château de Rumbeke, Flandre Occidentale.

Malaise (C.), professeur à l'Institut agricole de l'Etat, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gembloux.

Matthieu (J.), banquier, consul général du Paraguay et consul du Portugal, rue Royale, 38, à Bruxelles.

Meulemans (A.), consul général de la République de Nicaragua, consul de Costa-Rica, ancien consul des Etats-Unis de Venezuela et de la République de l'Equateur, secrétaire général fondateur du Cercle consulaire de Belgique, rue du Progrès, 195, à Schaerbeek.

Moreira (M.-A.), consul général du Brésil, rue d'Arlon, 99, à Bruxelles.

Orts (A.), avocat à la Cour de cassation, membre et ancien président de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université, échevin de la ville de Bruxelles, rue des Minimes, 40, à Bruxelles.

Peterken (E.), agent général de la République Argentine en Belgique et en Hollande, chaussée de Louvain, 97 b, à Saint Josse ten Noode.

Reusens (le chanoine E.-H.-J.), docteur en théologie, professeur à l'Université de Louvain, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, membre de la Commission directrice du Musée royal d'antiquités et d'armures, membre de la commission royale des monuments, rue de Bériot, 25, à Louvain.

Ruelens (Ch.), conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque royale, officier de l'instruction pu-

blique de France, rue de la Limite, 16, à Saint Josse ten Noode.

Sanford (H.-S.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Bruxelles, rue de la Concorde, 37, à Ixelles.

Scheler (A.) docteur en philosophie et lettres, bibliothécaire du Roi et du Comte de Flandre, associé de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles, Conseiller aulique, officier de l'Instruction publique de France, rue Mercelis, 66, à Ixelles.

Schoutheete de Fervarent (le chevalier A.-J.-M. de) président de l'Académie d'Archéologie de Belgique et du Cercle archéologique du Pays de Waas, vice-président du Conseil provincial de la Flandre Orientale, conseiller communal, au château de Moeland, Saint-Nicolas (Vaas).

Van Bastelaer (D.-A.) pharmacien, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine, président de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, à Charleroi.

Van den Corput (E.) docteur en médecine, docteur ès-sciences, professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine, vice-président de la Société royale des sciences médicales et naturelles, rue de la Loi, 24, à Bruxelles.

Van Bemmel (E.) professeur à l'Université et à l'Ecole Normale de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, ancien président du Congrès littéraire d'Anvers, rue Saint-Lazare, 25, à Saint Josse ten Noode.

Van der Elst (P.-C.) membre de la Société paléon-

tologique et archéologique de Charleroi, à Ravensburg, Roux (Charleroi.)

Van der Kindere (L.) docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Bruxelles, membre du Conseil provincial du Brabant, à Uccle.

Van Wambeke (Ch.) agent de change, consul des Etats-Unis de Venezuela, Boulevard Central, 105, à Bruxelles,

Vergnies (A. de) directeur des Finances de la ville de Bruxelles, rue Van der Kindere, à Uccle.

Vervoort (D.) avocat, président du *Cercle artistique et littéraire*, ancien président de la Chambre des Représentants, ancien président du Congrès international d'économie sociale et d'hygiène, ancien vice-président du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Bruxelles, rue St-Pierre, 43, à Bruxelles.

Wauters (A.) archiviste de la ville de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, avenue de Cortenbergh, 121, à Bruxelles.

Witte (baron J. de) membre de l'Académie royale de Belgique, membre de l'Institut de France, membre titulaire et ancien président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers, et rue Fortin, 5, faubourg Saint-Honoré, Paris.

VIII.

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

ALGÉRIE : MM. le baron de Hoben, consul de la République Argentine, du Pérou, de la Bolivie et de Haïti, à Alger.

HOUDAS (O.), professeur d'Arabe à la Chaire publique d'Alger.

ALLEMAGNE : MM. le Professeur BASTIAN, ancien président de la *Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte,* à Berlin.

FUNCK, directeur du Jardin Zoologique, à Cologne.

PLATZMANN (Julius), à Leipsig.

le M^is^ de MONCLAR, consul de France à Brême.

ALSACE-LORRAINE : MM. GRAD, député au Reichsrath, au Logelbach près Colmar.

MOSSMANN, archiv., à Colmar.

ORBAIN, ancien président de Chambre à la Cour de Metz.

ANGLETERRE : M. ALLEN (Francis-A.), à Londres.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE : Don Vicente QUESADA, directeur de la *Rivista,* à Buenos-Ayres.

AUTRICHE-HONGRIE : M. le D^r^ REINICH, à Vienne.

BOLIVIE : MM. le Général CAMPERO, à Sucre.

Don José, R. GUTIEREZ, à La Paz.

Gil de GAMUCIO, banquier, à Cochabamba.

CANADA : MM. John CAMPBELL, professeur au *Presbyterian College*, à Montréal.

DION, homme de lettres, à Montréal.

Benjamin SULTE, à Ottawa.

ILES CANARIES : M. Le D^r^ CHIL Y NARANJO, à Las Palmas.

CHILI : Don Guillermo MATTA, député, à Santiago.

Don Juan Garcia VALDIVIESO.

COLOMBIE : Don Lazaro Maria PÉREZ, député, à Bogota.

COSTA-RICA : Don Trujillo, publiciste, à San-José.

DANEMARK : MM. le baron de Bretton, chambellan de S. M. le Roi de Danemark.
Rinck, ancien inspecteur des établissements danois au Groënland.
Valdemar Schmit, professeur à l'Université royale de Copenhague.

ECUADOR : Don A. Floress, ministre plénipotentiaire, à Quito.
Don P. Herrera, ministre de la Cour suprême, à Quito.

ETATS-UNIS : MM. Hubert Bancroft, à San-Francisco, Californie.
Moody, à Mendota, La Salle county, Illinois.
R. Robertson, attorney at Law, à Fort-Wayne, Indiana.
E. T. Cox, State geologist, à Indianopolis.
Robert C. Winthrop, président de la *Société d'histoire du Massachusets*, à Boston.
Levi Bishop, à Detroit, Michigan.
Judge M. F. Force, à Cincinnati, Ohio.
Dr Stephen Peet, à Astabula, Ohio.
R. B. Anderson, professeur à l'Université du Wisconsin, à Madison.

FRANCE : MM. Torrès-Caïcedo, ministre plénipotentiaire du Salvador, à Paris.
Eug. Beauvois, à Corberon, Côte-d'Or.
Gaffarel, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

G. GRAVIER, officier d'Académie, à Rouen.

C^te^ de BALNY, secrétaire d'ambassade, à Paris.

LEROUX (Ernest), éditeur, à Paris.

MAISONNEUVE, éditeur, à Paris.

C^te^ DE MARCY, secrétaire de la *Société historique*, à Compiègne.

COURBE, comptable, à Nancy.

GROSJEAN-MAUPIN, libraire, à Nancy.

LUCIEN ADAM, conseiller à la Cour d'appel, à Nancy.

DELCOMINETE, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie, à Nancy.

Abbé HYVER, secrétaire perpétuel de la *Société Philotechnique*, à Pont-à-Mousson.

CHOTARD, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Abbé PETIT, secrétaire de l'Archevêché, à Bordeaux.

Général DIDION, correspondant de l'Institut, à Nancy.

RAMBAUD, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.

MANGEOT, fabricant de pianos, à Nancy.

MOUGENOT (Léon), correspondant des *Antiquaires de France*, à Malzéville.

Ch. FABVIER, ancien officier, à Nancy.

GERMAIN (Léon), à Nancy.

C^tes^ DE CHARENCEY, à St-Maurice-les-Charencey, Orne.

HENRY (Victor), professeur à l'Institut du Nord, à Lille.

Conseil central de l'Institution Ethnographique, à Paris.

LEBRUNT, président de la *Société d'émulation des Vosges,* à Epinal.

AUBRY (le capitaine), trésorier de la *Société philomatique,* à Saint-Dié.

FUNCK-BRENTANO, professeur, à Paris.

FINLANDE. M. YRJÖ KOSKINEN, professeur à l'Université de Helsingfors, membre de la Diète finnoise, président de la *Société finnoise de Littérature,* à Helsingfors.

GUADELOUPE : M. HUARD-LANOIRAIX, sous-chef à la Direction de l'Intérieur, à la Basse-Terre.

GUATEMALA : Don José MILLA, à Guatemala.

GUYANE FRANÇAISE : M. Coüy, Maire de Cayenne.

HONDURAS : Don Juan VENERO, ancien ministre, à Comayagua.

ITALIE : M. Cor. DESIMONI, archiviste, à Gênes.

LUXEMBOURG : Dr SCHŒTTER, secrétaire de la section historique de l'Institut r. gr.-d., à Luxembourg.

MUNCHEN (Alphonse), Major-commandant le corps des Chasseurs luxembourgeois, à Luxembourg.

STRONCK, professeur à l'Athénée de Luxembourg.

BLAISE, professeur à l'Ecole normale de Luxembourg.

Dr DIETZ, à Grevenmacher.

Dr FONCK, secrétaire de la section des Sciences médicales de l'Institut r. gr.-d., à Luxembourg.

MEXIQUE : Don Antonio Garcia Cubas, à Mexico.

NOUVELLE-ÉCOSSE : M. Robert Morrow, à Halifax.

PAYS-BAS : L. Leemans, directeur du Musée royal néerlandais d'Antiquités, à Leide.

PÉROU : M. Félix Dibos, négociant, à Lima.

PORTUGAL : M. Luciano Cordeiro, professeur à l'Institut de Coïmbre, secrétaire de la Société de Géographie, à Lisbonne.
Da Silva (le chevalier J.), à Lisbonne.

St PIERRE ET MIQUELON : M. Augier de Maintenon, sous-commissaire de la marine, à Saint-Pierre.

SALVADOR : Don Daria Gonzalez, ministre de l'Instruction publique, à San-Salvador.

SUÈDE : M. Lindblad Eskild, ingénieur, à Jönköping.

SUISSE : M. Schaller, directeur de l'Instruction publique, à Fribourg.

URUGUAY : Don Mateo Magarino Cervantes, ministre plénipotentiaire, à Montevideo.

VENEZUELA : Don Cecilio Acosta, membre correspondant de l'Académie espagnole, à Caracas.

WURTEMBERG : M. le baron Fr. de Hellwald, directeur de la Revue *Das Ausland*, à Canstatt, près Stuttgart.

La liste des autres délégués sera ultérieurement publiée.

POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION :

Le Secrétaire général,

Dr A. Bamps.

TABLE DES MATIÈRES

—

PREMIER VOLUME

Comité d'organisation de la session de Luxembourg. . 7
Allocution de M. Servais, bourgmestre. 11
Élection des Membres du Bureau et de ceux du Conseil 13
Lettre de M. le baron de Dumast. 15
Lettre de S. E. M. Torrès-Caïcedo, ministre plénipotentiaire du Salvador. 19
Les Anciens Pueblos. — M. Edwin A. Barber. . . 22
Les Mound-Builders d'Amérique. — M. Robert. S. Robertson. 39
Les Chinois en Californie. — M. Émile Guimet. . . 55
Témoignages ostéologiques fournis par les anciens Mounds du Michigan. — M. Henri Gillman. . . . 64
La très-ancienne Amérique, ou Origine de la civilisation primitive du Nouveau-Monde. — M. F. A. Allen 79
Protestation de M. l'abbé Hengesh. 99
Les Mound-Builders. — M. St. D. Peet. 103
A quelle race ont appartenu les Mound-Builders ? — M. Force. 121
Les origines des langues, de la mythologie et de la civilisation de l'Amérique, dans l'Ancien Monde. — M. Hyde Clarke. 156
Allocution de M. de Hellwald. 170
Les colonies européennes du Markland et de l'Escociland au XVI^e^ siècle et les vestiges qui en subsistèrent jusqu'aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. — M. E. Beauvois. . 174

Législation civile comparée des Mexicains sous les Empereurs aztecs et des Péruviens à l'époque des Incas. — M. J. F. Nodal. 235
La route du Mississipi. — M. Gabriel Gravier. . . . 237
Repères chronologiques de l'histoire des Mound-Builders. — M. Stronck 312
On the migration of the Nahuas. — M. J. H. Becker. 325
Allocution de M. Da Silva Paranhos. 353
Americ Vespuce. — M. le Dr Schœtter. 357
Les Eriés ou Ka-kwaks et leur destruction par les Sénécas, tribu des Cinq-Nations. — M. l'abbé Schmitz 360
Conquête des anciens Chiliens par les Péruviens au temps des Incas. — M. H. Savary. 361
Pay-Tuma. — M. l'abbé Schmitz. 363
Le synchronisme préhistorique. — M. A. Bamps. . . 369
La découverte du Brésil par les Français. — M. P. Gaffarel 397
Mémoire sur le Brésil. — M. Burtin. 534
Le voyage de Verrazzano. — M. Desimoni. 535

SECOND VOLUME

Allocution de M. Léon de Rosny. 5
Déclaration de M. Schwab. 7
Déclaration de M. Lucien Adam. 9
Tableau de la distribution ethnographique des nations et des langues au Mexique. — M. Malte-Brun. . . 10
La langue Atacameña. — M. Moore. 44

Les manuscrits de M. Platzmann.. 56
Vergleichung der amerikanischen Sprachen mit den ural-altaïchen hinsitlich ihrer Grammatik.—M. Forchhammer. 56
Le Quichua est-il une langue aryenne ? Examen critique du livre de Don V. F. Lopez : *Les races aryennes au Pérou.* — M. V. Henry. 75
Tablette avec inscription de M. J. Gass. 158
La pierre de Rockford, par M. Moody. 160
Examen grammatical comparé de seize langues américaines. — M. Lucien Adam. 161
Principes de la langue Crise. — R. P. Rémas. . . . 244
Séance du Conseil. 254
Observations de la Commission de publication. . . . 260
Statuts définitifs 264
L'âge de pierre à l'exposition de Philadelphie. — M. Emile Guimet. 270
La Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro. — M. Ferdinand Denis. 275
Description de quelques antiquités américaines conservées dans le Musée Royal Néerlandais d'antiquités, à Leide. — M. Leemans 283
Un chapitre d'archéologie américaine. — M. C. Schœbel. 303
Un abri en Pensylvanie. — M. S. S. Haldemann. . . 319
L'habitat primitif des Esquimaux. — M. H. Rink. . . 327
L'ancienneté de l'homme en Amérique attestée par les silex. — M. Jean Engling. 341
Collection de M. Émile de Ville, consul de Belgique à Quito 342
Antiquités du Groenland. — M. Valdemar Schmit. . 343
Eléments phonétiques dans les écritures figuratives des anciens Mexicains. — M. l'abbé Jules Pipart. . . 346
La Bibliothèque et le Musée américains de Nancy. . 370
Compte-rendu sommaire du Trésorier. 372

Allocution de M. Wurth-Paquet. 373
Un portrait de Christophe Colomb. — M. Rinck. . . 375
Banquet 382
Liste générale des Membres du Congrès. 401
Compte-rendu du Trésorier 445
Session de Bruxelles. 447

Index des noms des auteurs des mémoires lus ou analysés :

MM.
Lucien Adam. T. II, p. 161.
Allen. T. I. p. 69.
Bamps. T. I, p. 369.
Barber. T. I, p. 23.
Beauvois. T. I, p. 174.
Becker. T. I, p. 325.
Burtin. T. I, p. 534.
F. Denis. T. II, p. 275.
Desimoni. T. I, p. 535.
J. Engling. T. II, p. 341.
Force. T. I, p. 121.
Forchhammer. T. II, p. 56.
Gaffarel. T. I, p. 397.
Gillman. T. I, p. 64.
E. Guimet. T. I, p. 55.
— T. II. p. 270.
G. Gravier. T. I, p. 237.
Haldemann, T. II, p. 319.

MM.
V. Henry. T. II, p. 75.
Hyde Clarke. T. I. p. 156.
Leemans. T. II, p. 283.
Malte-Brun. T. II, p. 10.
Moore. T. II, p. 44.
Nodal. T. I, p. 235.
Peet. T. I, p. 103.
J. Pipart. T. II, p. 346.
R. P. Remas. T. II, p. 244.
Rinck. T. II, p. 375.
Rink. T. II, p. 327.
Savary. T. I. p. 361.
Vald. Schmit. T. II, p. 343.
Schmitz. T. I, pp. 360, 363.
Schœbel. T. II, p. 303.
Schœtter. T. I, p. 357.
Stronck, T. I, p. 312.

Index des noms des Membres du Congrès qui ont pris la parole:

MM.
Lucien Adam. T. I, pp. 39, 50, 63, 76, 101, 103, 156, 167, 228, 230, 234. T. II. pp. 9, 56, 158, 159, 160, 256, 282, 370, 391.
Allen. T. II, p. 55.
Beauvois. T. I, pp. 62, 63, 231.
Berghem. T. I. p. 53.
Castañeda. T. II, p. 55.
Dumont. T. II, p. 395.
Eltz, T. II, p. 372.
Fischer, T. II, p. 384.
Guimet. T. I, pp. 60, 63, 100. T. II, p. 319.
Gravier. T. I, pp. 60, 61, 535.
de Hellwald. T. I. pp. 50, 51, 52, 60, 61, 62, 63, 170, 234. T. II, p. 394.
Hengesch. T. I, pp. 99, 100, 101, 102.
Leemans. T. I. pp. 22, 77, 231, 302. T. II, p. 394.
Madier de Montjau. T. II, p. 319.

MM.
Comte de Marsy. T. I, pp. 54, 233. T. II, p. 159.
de Meissas. T. I, pp. 367, 368. T. II, p. 395.
de Monclar. T. I, pp. 227, 229, 230. T. II, pp. 54, 254.
Munchen. T. I, p. 102.
Paranhos. T. I, p. 352.
Parisot, T. II, p. 385.
Peterken. T. I, pp. 50, 51, 52, 61, 62, 100, 101, 102, 233, 234, 350, 366, 368. T. II. 54, 393.
L. de Rosny. T. II, pp. 5, 396.
Salentiny. T. II, p. 392.
Servais. T. I, p. 11. T. II, pp. 383, 386.
Vald. Schmit. T. II, pp. 269, 318, 341.
Schmitz. T. I, pp. 233, 234.
Schœtter. T. II, p. 383.
Schwab. T. II, p. 7.
Valdivieso. T. II, p. 393.
Wurth-Paquet. T. II, p. 372.

Ouvrages offerts au Congrès:

Voir: T. I, pp. 102, 103, 173, 233, 234, 350, 354, 396. T. II, pp. 282, 369, 370.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 31 JANVIER 1878

CHEZ GUSTAVE CRÉPIN-LEBLOND

14, Grand'Rue Ville-Vieille,

A NANCY.